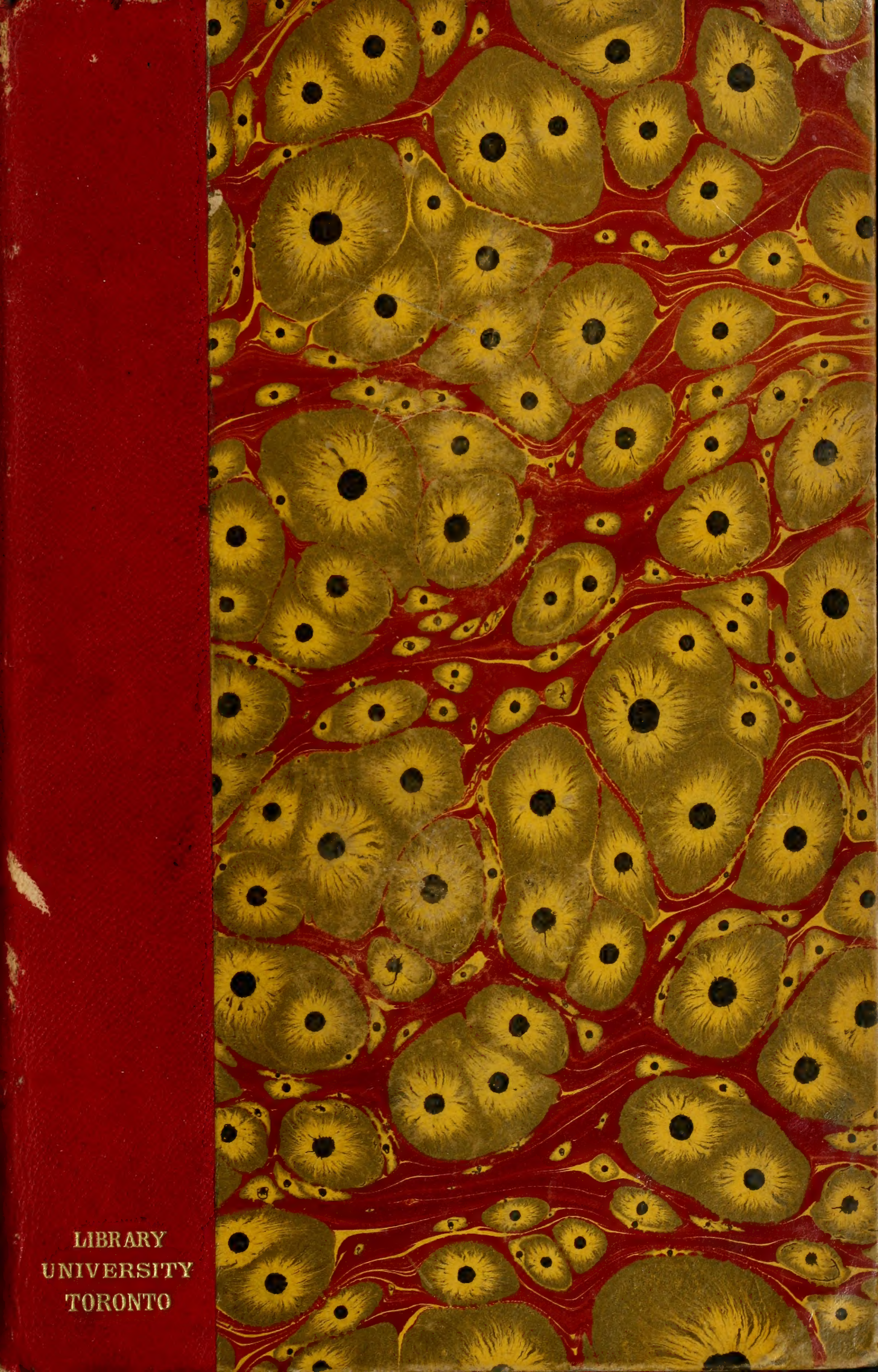
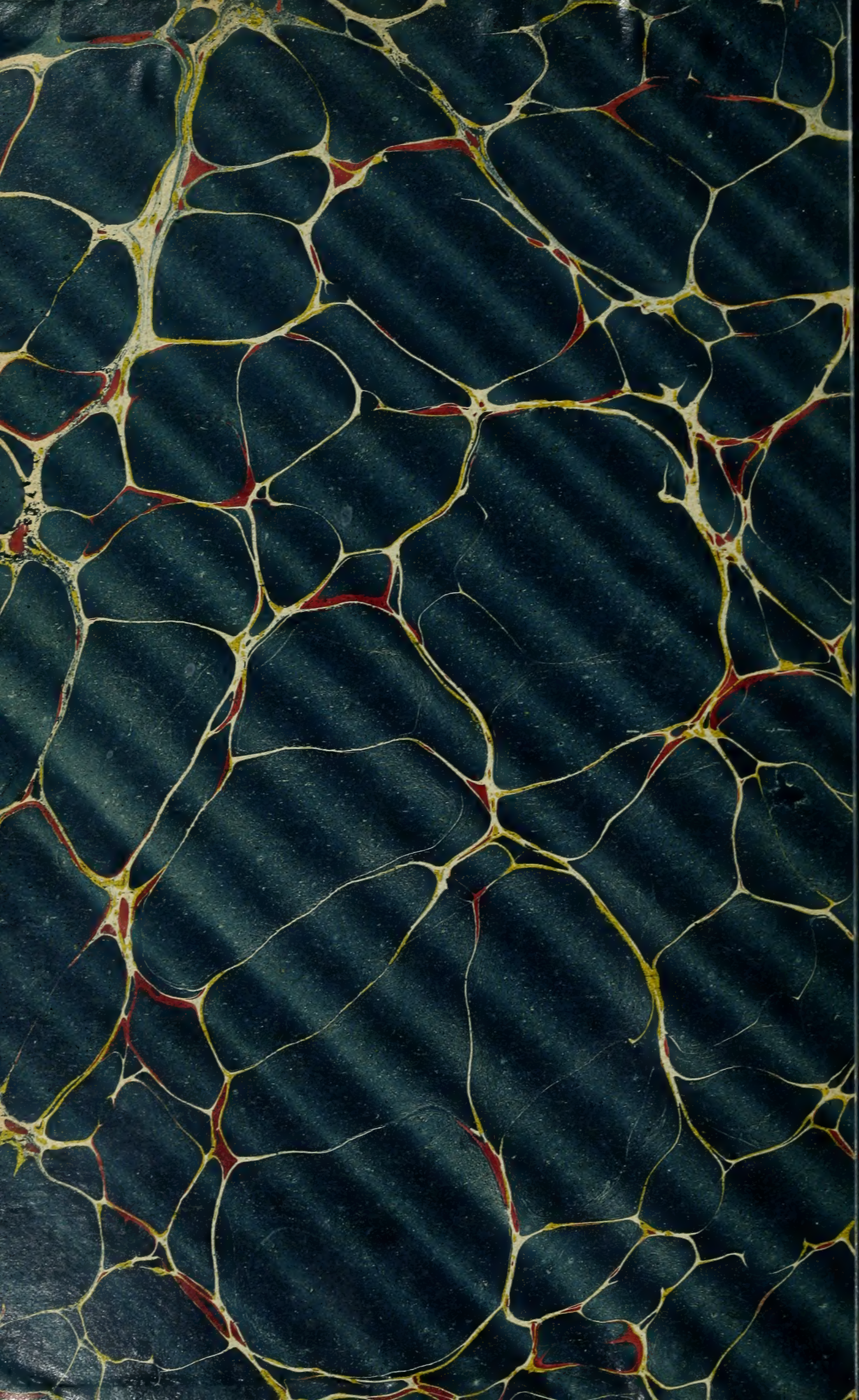
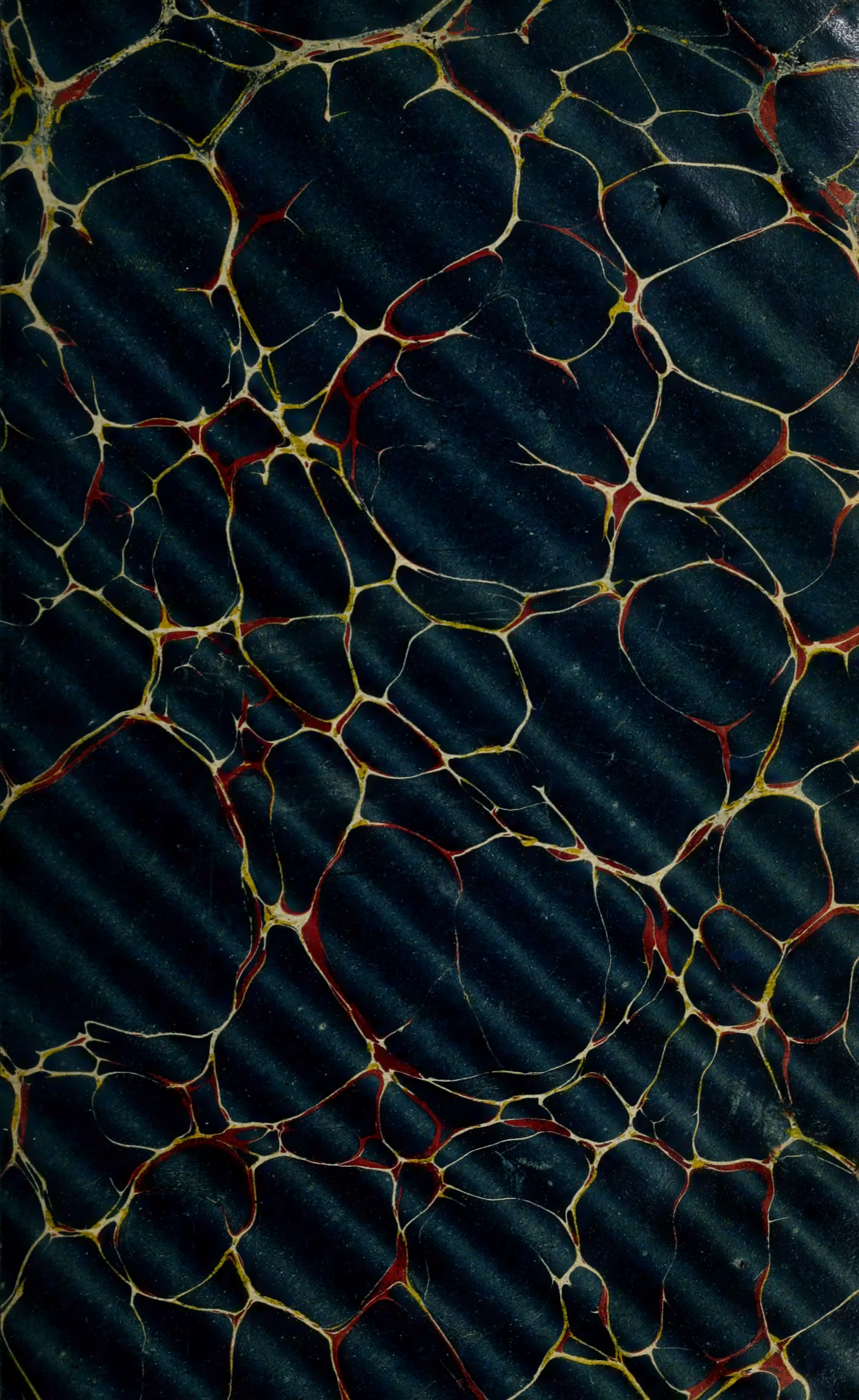
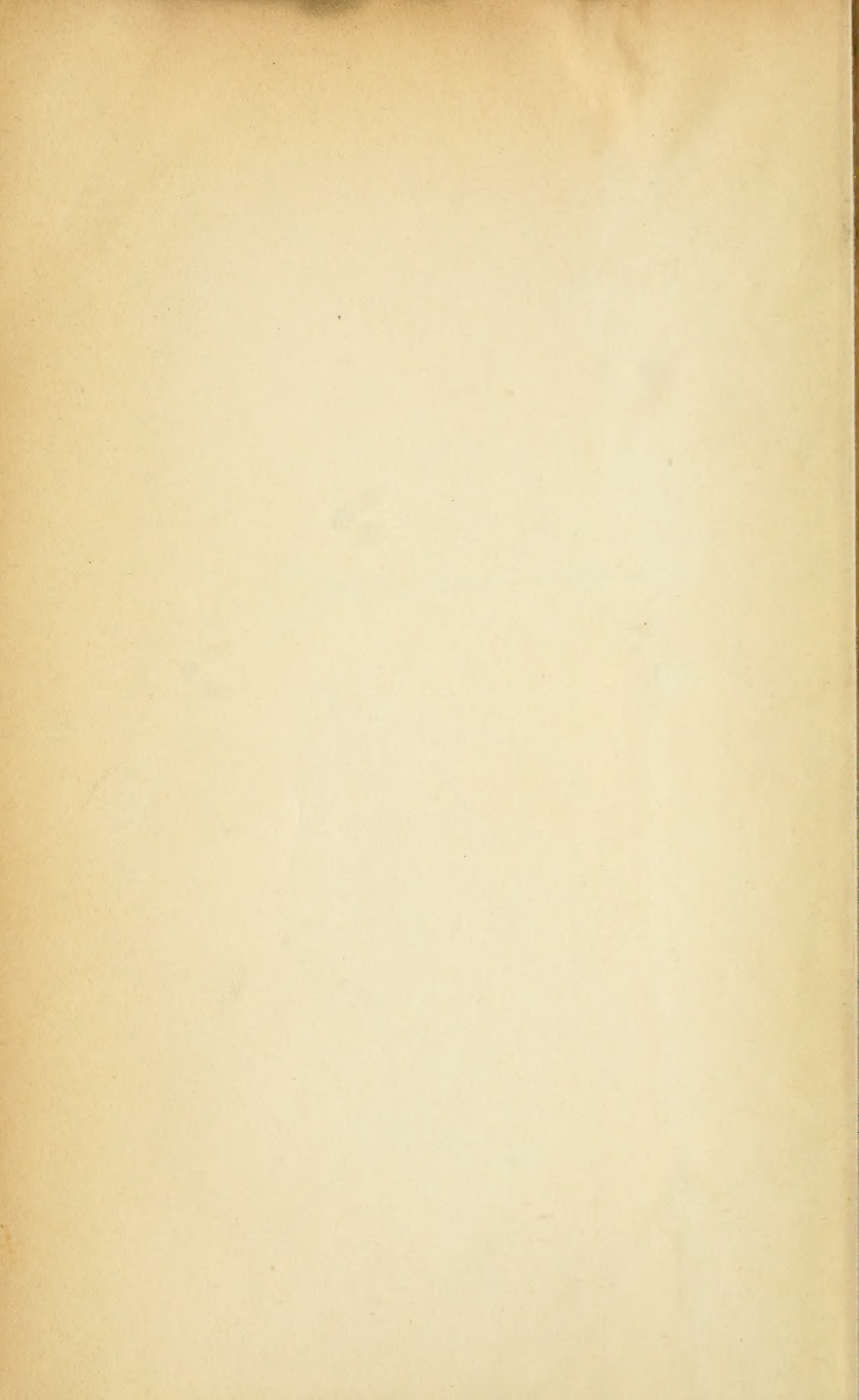
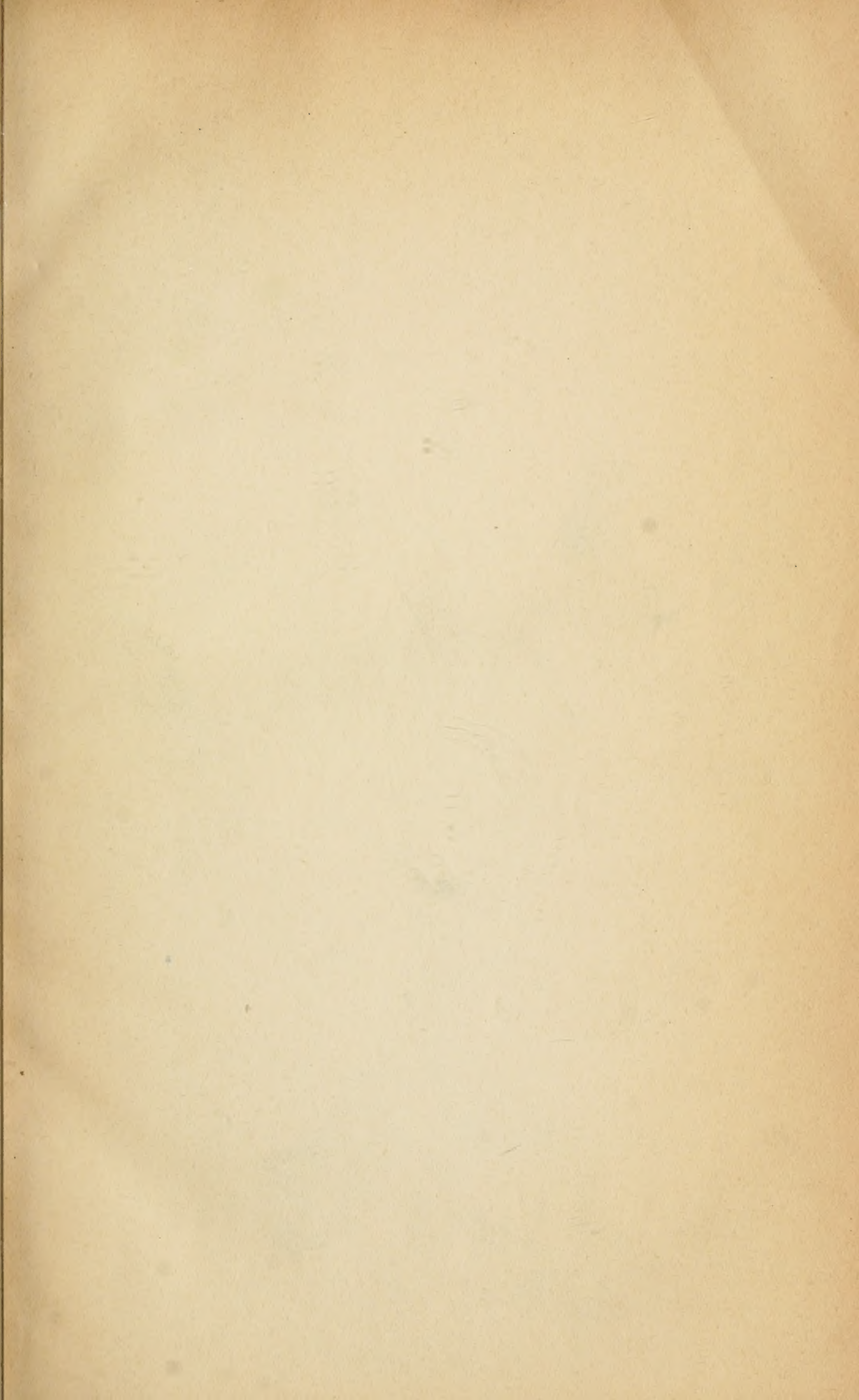
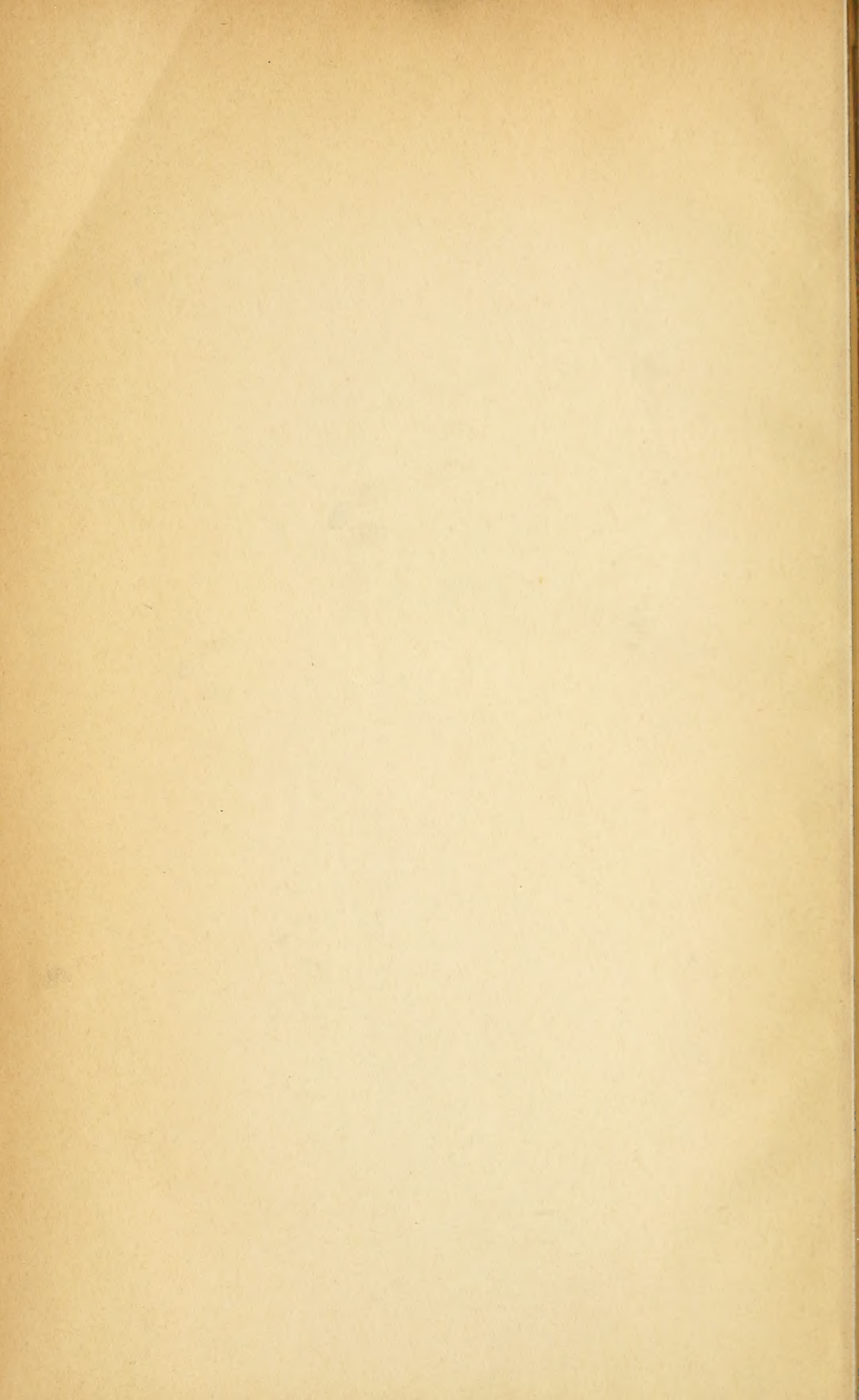

LIBRARY
UNIVERSITY
TORONTO

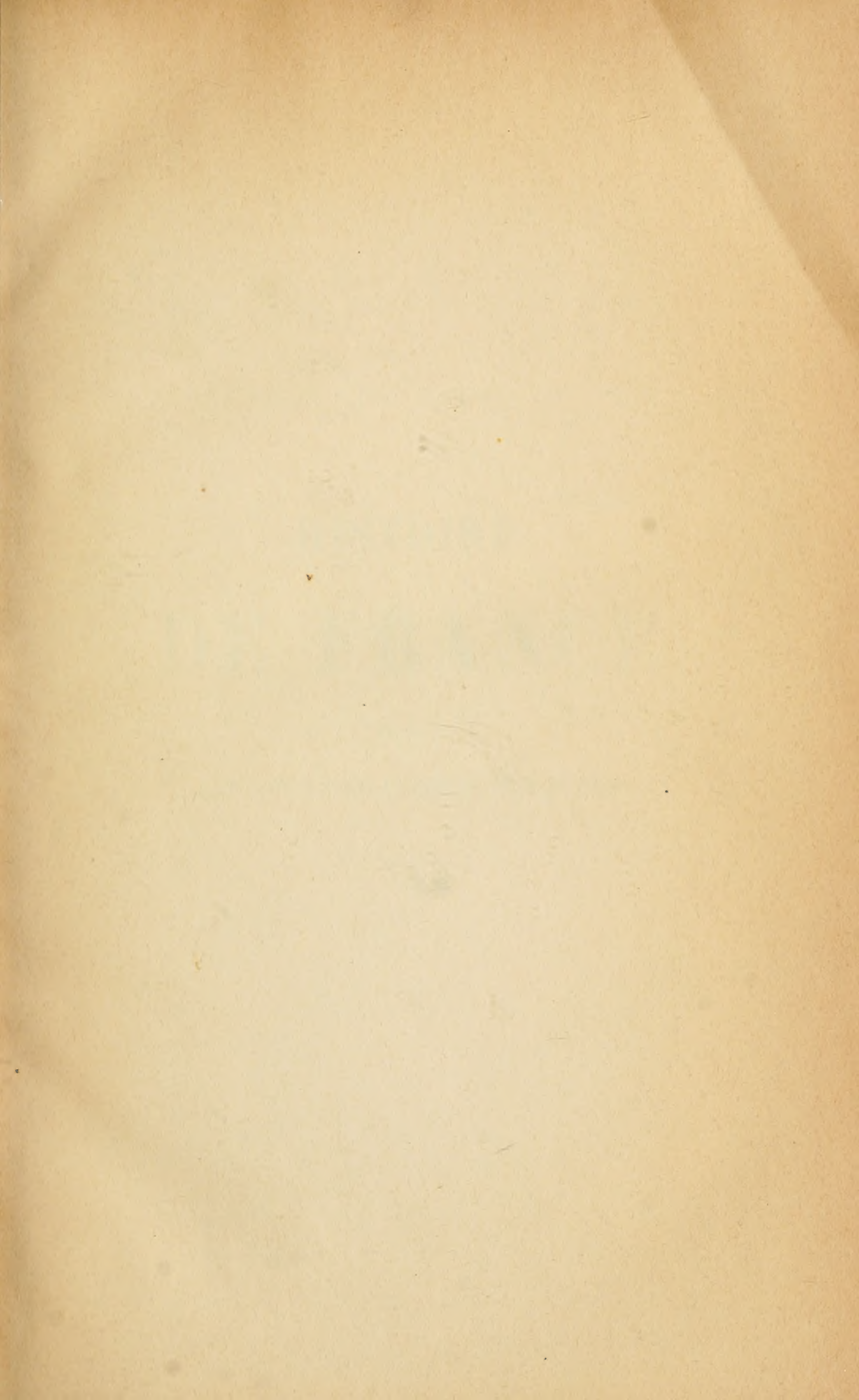


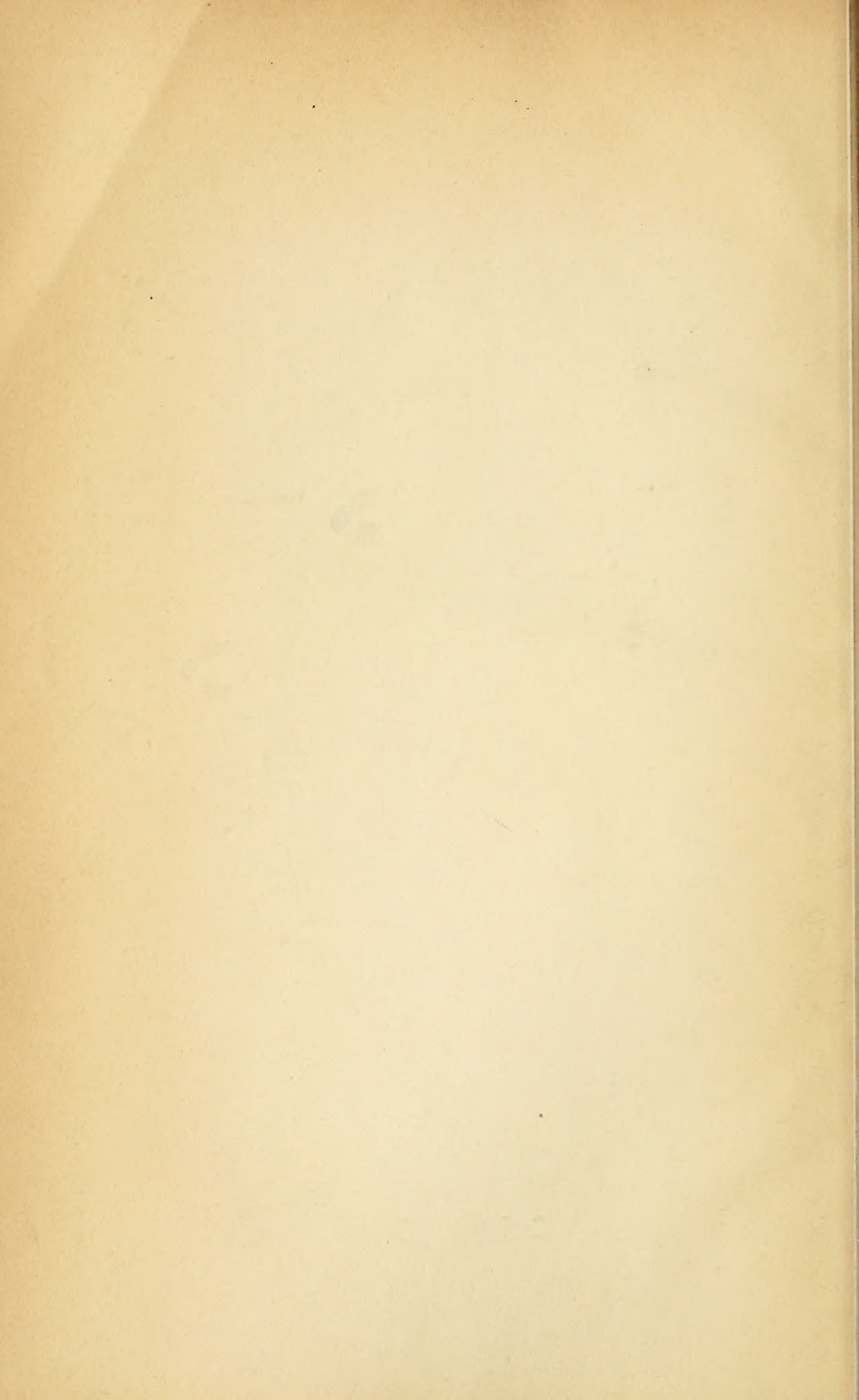












HISTOIRE

DE FRANCE

DEPUIS

LES ORIGINES JUSQU'A NOS JOURS

Ce volume a été déposé au ministère de l'intérieur (section de la librairie) en mai 1875.

PARIS. TYPOGRAPHIE E. PLON, NOURRIT ET Cie, RUE GARANCIÈRE, 8.

HISTOIRE
DE FRANCE

DEPUIS

LES ORIGINES JUSQU'A NOS JOURS

PAR

M. C. DARESTE

RECTEUR DE L'ACADÉMIE DE LYON
CORRESPONDANT DE L'INSTITUT

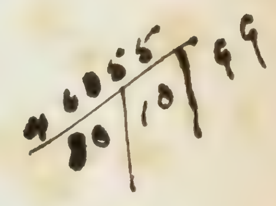
TOME SIXIÈME

DEPUIS LA PAIX DE RYSWICK JUSQU'A LOUIS XVI

TROISIÈME ÉDITION

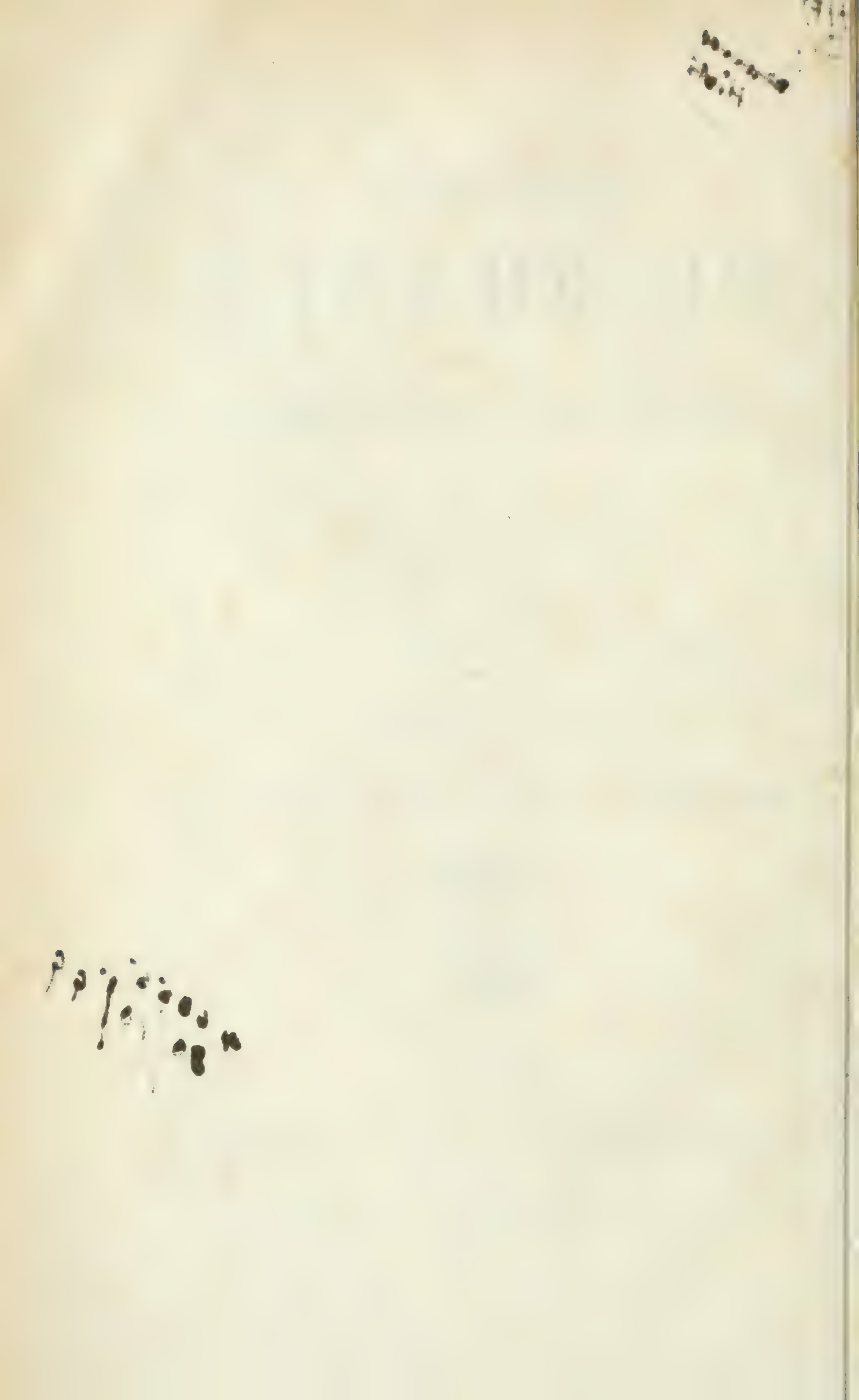
Ouvrage auquel l'Académie Française a décerné deux fois le GRAND PRIX GOBERT





PARIS
LIBRAIRIE PLON
E. PLON, NOURRIT ET Cie, IMPRIMEURS-ÉDITEURS
10, RUE GARANCIÈRE

1884



LIVRE TRENTE-QUATRIÈME.

(SUITE.)

LOUIS XIV.

(SUITE DE LA QUATRIÈME PARTIE. 1686-1697.)

XVI. — En 1697 la France était tellement épuisée, que Louis XIV, cédant aux sollicitations du duc de Beauvilliers, crut devoir ordonner une grande enquête et la rédaction d'une statistique. Les intendants chargés de ce travail envoyèrent pendant les années qui suivirent la paix, de 1698 à 1700, des mémoires étendus dans lesquels chacun d'eux exposa l'état de sa généralité. L'art de la statistique était alors dans l'enfance; la plupart de ces mémoires, rédigés sans uniformité, ne donnent que des aperçus et des calculs extrêmement vagues; ils méritent pourtant qu'on les étudie à titre de renseignements.

D'abord ils signalent une énorme dépopulation. La diminution du chiffre des habitants était dans la seule généralité de Paris d'un tiers ou d'un quart. Dans celles de Picardie, d'Orléans, de Champagne, de Bourgogne, de Rouen, d'Alençon, de Tours, de Bordeaux, du Dauphiné, elle variait entre une moitié et un huitième. Elle était de plus de moitié dans les villes industrielles comme Tours et Troyes. Il n'y avait que Paris où le nombre des habitants se fût accru, la faim et la misère ayant poussé une foule de malheureux à y chercher des secours qu'ils ne trouvaient pas ailleurs. Quelle que soit l'exactitude de ces chiffres, ils font mesurer les tristes effets d'une politique à outrance et d'une guerre européenne de dix ans. La France tombait dans l'épuisement comme l'Espagne.

Vauban estime que le dixième de la population était forcé de mendier. « Le peuple, disait l'intendant de Rouen, est réduit à un état de misère qui fait compassion. Sur sept cent mille âmes dont la généralité est composée, s'il en reste ce nombre, on peut assurer qu'il n'y en a pas cinquante mille

qui mangent du pain à leur aise et couchent autrement que sur la paille. »

Les causes de la dépopulation et de la misère étaient la guerre, les levées de milices, les enrôlements forcés, les logements et passages continuels des troupes dans certaines provinces, les impôts augmentés, les vexations inséparables de la perception devenue de plus en plus difficile, la destruction des ressources locales, les variations extrêmes du prix des grains, tantôt avili par l'interruption du commerce, tantôt élevé dans des proportions énormes par les mauvaises récoltes ; enfin la diminution de la culture.

Car, outre que les bras manquaient, les paysans étaient souvent réduits à vendre leurs bestiaux pour payer les taxes. Il fallut des arrêts du conseil pour ordonner d'ensemencer les terres. Les propriétaires perdaient depuis plusieurs années une partie de leurs revenus, en sorte que la noblesse était appauvrie comme le reste de la nation.

Partout le commerce était arrêté et le nombre des marchands avait diminué. Les routes cessaient d'être entretenues ; dans beaucoup de cantons les chemins étaient défoncés, rompus, les ponts en ruine. Les industries locales avaient disparu ou se soutenaient à peine. L'interruption des relations avec l'Angleterre et la Hollande avait détruit la fabrication des toiles dans la Normandie, la Bretagne et le Maine. Des manufactures créées par Colbert il ne restait rien. Les pêcheries et la marine marchande étaient abandonnées.

Mais c'était dans les pays de frontières que les souffrances étaient les plus fortes, en raison du surcroît des charges et des réquisitions militaires. Dans l'Alsace on ne trouvait aucuns moyens d'arrêter l'émigration.

Le Languedoc seul, sans échapper à la ruine générale, la supportait mieux, du moins les plaintes de l'intendant Bâville n'ont-elles pas le même caractère, et il y a lieu de s'en étonner, puisque nulle province n'avait eu autant à souffrir de la révocation. Cela tiendrait-il à ce que les assemblées d'états y avaient conservé plus d'importance et de puissance qu'ailleurs ?

Ces tristes résultats, que les intendants ont constatés, frappaient les yeux depuis longtemps. Les étrangers les connaissaient et avaient su s'en prévaloir. Des esprits pénétrants comme Boisguillebert, lieutenant général au bailliage de Rouen, s'efforçaient d'y chercher des remèdes. Vauban, rendu au repos

par le traité de Ryswick, consacra ses *oisivetés* à recueillir des renseignements et à combiner des réformes. On prétend que Racine, ému des maux qu'il voyait, lut à madame de Maintenon un mémoire qu'elle présenta timidement au roi.

Boisguillebert, l'auteur du *Détail de la France,* livre écrit en 1697, analysa l'un des premiers avec beaucoup de sagacité les principes de la science de la richesse. Il démontra que l'intérêt du gouvernement était d'augmenter la consommation au lieu de la restreindre; il représenta l'abus des affaires extraordinaires et le mal causé par les traitants, qu'il appela les entrepreneurs de la ruine du roi et de ses peuples. Ses conclusions furent de diminuer la multiplicité des impôts, de réduire ou de supprimer ceux qui gênaient le progrès des consommations, attendu qu'il y avait solidarité dans l'aisance ou le malaise des différentes classes de la nation; d'élever le chiffre de la taille pour parer au déficit, et surtout d'y assujettir toutes les classes, sans aucune espèce d'exception ou de privilége [1]. Cette idée de supprimer le privilége n'était pas absolument neuve; on l'avait supprimé déjà pour la capitation. Le système de Boisguillebert reposait donc sur quelques idées justes qui séduisirent Vauban. Mais il était trop radical, contraire à trop d'intérêts et de faits anciens; il présentait surtout dans le détail trop de difficultés d'application et même trop de points contestables pour être adopté sans réserves et mis en vigueur immédiatement. Enfin il avait l'énorme défaut d'être la plus amère critique de tout ce qu'on avait fait jusque-là, et de pousser la critique jusqu'à la dernière injustice.

Pontchartrain, habitué à chercher des expédients et ne pouvant guère en réalité faire autre chose, se mit encore en quête d'en trouver de nouveaux, pour alléger au plus vite une situation trop chargée. D'ailleurs Louis XIV s'imaginait qu'on lui présentait des rapports exagérés; il était habitué à compter sur les ressources du pays; il croyait facile de les rétablir. Il voulait que la France se reposât quelque temps, mais pour rentrer en lice, si l'affaire de la succession d'Espagne l'exigeait, et il prétendait ne rien retrancher de sa magnificence habituelle ni de ses parades militaires. Il tint à Compiègne, en 1698, un camp qui égala ou surpassa en magnificence tout ce qui s'était

[1] Boisguillebert se fondait sur ce que le privilége n'existait ni en Angleterre ni en Hollande. Rohan avait déjà constaté que la noblesse anglaise payait l'impôt territorial

vu, un camp de Darius, suivant l'expression de Duclos. Jamais les troupes n'avaient paru si belles ni si richement équipées; les officiers firent assaut d'un luxe insensé. Le roi assista aux revues, accompagné de madame de Maintenon, qui le suivait dans une chaise dorée, et de la petite duchesse de Bourgogne. On voulait donner le change aux étrangers, qui avaient envoyé en députation leurs meilleurs généraux et leurs officiers les plus brillants.

Dans ces conditions, Pontchartrain se contenta de réduire les dépenses de cent cinquante-huit millions, chiffre de 1697, à cent vingt-deux, chiffre de 1698; sur ce dernier chiffre, quarante-neuf millions représentaient l'intérêt de la dette. Il supprima la capitation comme on l'avait promis. Il suivit l'exemple donné par Colbert après Nimègue, de rembourser les emprunts contractés à un taux onéreux pendant la guerre par d'autres emprunts contractés à un taux plus avantageux après la paix. Enfin il saisit habilement l'occasion qui se présenta pour lui (le 2 septembre 1699) de remplir le poste de chancelier, vacant par la mort du vieux et inutile Boucherat, et il fut heureux de céder le contrôle général à Chamillard, alors intendant de finance.

Chamillard était probe et consciencieux, mais devant sa fortune au talent qu'il avait eu de plaire au roi et plus encore à madame de Maintenon, il fut un ministre courtisan dans toute la force du terme. Il vécut d'affaires extraordinaires. Il essaya seulement de relever l'industrie en remaniant les tarifs, en créant ou rétablissant quelques manufactures, et le commerce extérieur en instituant un conseil de commerce composé de conseillers d'État, de maîtres des requêtes, et de douze négociants des grandes villes.

Pour achever ce tableau de la France après Ryswick, il faut ajouter que rien n'était changé à la situation des réformés. On continuait de leur imposer une certaine pratique du culte catholique, sans obtenir d'eux autre chose qu'une adhésion mensongère. Les grandes missions entreprises par les Fénelon, les Fléchier, les Bourdaloue, avaient eu peu d'effet. Les ministres réfugiés en Hollande, comme Jurieu, excitaient continuellement leurs coreligionnaires à se soulever. Bâville avait cru devoir sillonner les Cévennes de routes stratégiques, ce qui prévint les soulèvements pour un temps. Mais les calvinistes de toutes les provinces ne cessèrent d'entretenir des correspon-

dances avec l'étranger, et de faire passer des fonds à Londres ou en Hollande [1].

XVII. — L'impression produite par la guerre, la misère et les désordres financiers était déplorable. La cour, isolée du pays, gardait le silence. Le roi se montrait plus susceptible que jamais; madame de Maintenon l'était pour lui et comme lui. Elle tenait les princes, les grands et la France entière à distance.

Louis XIV conservait à soixante ans une extrême vigueur de corps et d'esprit. Il avait déployé, pour résister à l'Europe coalisée, des qualités plus solides peut-être que du temps où il réussissait à la surprendre et à l'étonner. Il tenait régulièrement chaque jour deux conseils, le matin et l'après-dînée; sa puissance de travail semblait avoir augmenté. Il passait de longues heures dans son cabinet de travail, tantôt écrivant de sa main, tantôt dictant à Barbezieux des ordres ou des dépêches. Il entrait dans les moindres détails de l'organisation et de la conduite des armées. Il s'appropriait tout avec une facilité et une justesse qui n'avaient d'égale que sa complaisance en lui-même. Il était resté fidèle, au moins jusqu'au siége de Mons, à son goût pour les campagnes, les siéges, les déploiements de troupes. On l'appelait « le roi des revues ». Il aimait à parler de ses guerres et qu'on lui en parlât.

Il n'avait apporté aucun changement à la régularité de ses habitudes. Quand il paraissait dans les camps, c'était toujours aux mêmes époques, vers le printemps, et il n'y faisait qu'un séjour limité. Il y allait avec les mêmes idées et les mêmes exigences qu'autrefois. Il y traînait les mêmes cortéges; seulement c'étaient madame de Maintenon et ses filles ou ses belles-filles, au lieu de la reine et des maîtresses. Il y tenait ses conseils, ses levers, ses appartements, comme dans les châteaux royaux. Rentrait-il à Versailles, la cour reprenait son train ordinaire avec la même ponctualité et la même magnificence dans les travaux, dans le cérémonial, dans les plaisirs. Les chasses, les appartements, les bals, les voyages, se succédaient comme par le passé. La grande noblesse revenait tous les hivers, dès que les troupes étaient entrées dans leurs quartiers, et Louis XIV au milieu d'elle reprenait tout son prestige. Il avait conservé ses habitudes de

[1] Depping, *Correspondance administrative*. Lettres du 31 août 1692 et du 15 septembre 1697.

commandement, son goût inné pour la grandeur, et la majesté de son attitude. Aussi la cour jetait-elle encore tant d'éclat, que l'Europe en la combattant ne cessait de l'admirer.

Pourtant le tableau commençait à avoir des ombres. Le roi ne possédait plus cette brillante auréole des premiers temps, ni ces séductions de la jeunesse devant lesquelles on s'était incliné. Sa gloire avait pâli, et ses fautes de conduite devenaient sensibles. L'esprit de critique, sans toucher encore à la politique proprement dite ou aux affaires d'État, qui demeuraient très-secrètes, s'attaquait aux choses extérieures qui frappaient les yeux. Louis XIV, malgré sa *conversion,* avait peu changé. Il ne mettait plus ses maîtresses au-dessus de la cour; mais il y mettait ses bâtards légitimés. Il conservait ses goûts dispendieux; il continuait, malgré la guerre, la folie de ses bâtiments. Il favorisait autour de lui le luxe, la profusion, la ruine des familles. Voilà ce que raconte Saint-Simon, esprit passionné jusqu'à l'injustice, mais écho ou interprète digne de foi d'une cour où il avait longtemps tout observé. Louis XIV était à cet âge où l'esprit et le caractère perdent en souplesse ce qu'ils ont pu gagner en vigueur. Il ne vivait que pour lui-même, despote vis-à-vis de sa famille et des princes, quelques adoucissements qu'apportât madame de Maintenon à sa majestueuse tyrannie. Il n'avait pas permis aux princesses allemandes, la Dauphine et Madame, sa belle-fille et sa belle-sœur, d'exprimer ni même d'éprouver des sentiments favorables à leurs propres familles.

Madame de Maintenon, avec son tact, sa dignité, son goût de la règle, ne sortit jamais vis-à-vis du roi du cercle abstrait des idées morales. Habituée à une circonspection excessive, elle n'osait le contrarier, ni sur la guerre, ni sur ses dépenses, ni sur les charges dont le pays était accablé. Elle était elle-même très-froide sur tous ces sujets, et l'âge ne fit que la glacer davantage. Son unique préoccupation était de procurer à Louis XIV le repos que la continuité du travail lui rendait nécessaire. Elle s'étudiait à lui éviter les contrariétés, les fatigues, et à faire le vide autour de lui, chose malheureusement trop facile. Elle empêcha un jour qu'on lui parlât d'une révolte des protestants dans les Cévennes. « Il est inutile, dit-elle, que le roi s'inquiète des circonstances de cette révolte; cela ne guérirait pas le mal, et cela lui en ferait beaucoup. » Il n'y a pas à s'étonner de la méchanceté ni de l'injustice des mémoires

ou des pamphlets qui l'ont déchirée, car en assistant aux conseils les plus secrets, elle assuma la responsabilité de fautes qu'elle inspira rarement, qu'elle n'empêcha jamais.

La contrainte officielle, couverte d'un masque de sévérité et de religion, amena de secrètes protestations. Les jeunes princes, les jeunes princesses cherchèrent des plaisirs moins pompeux et moins gênés que ceux de Versailles. Dès 1680 il s'était formé au Temple, chez les Vendôme, une petite société légère et frondeuse. Cette société protesta contre la solennité, la gravité de la cour, par la gaieté et le sans-façon, et contre la dévotion de commande par le scepticisme. Elle attira peu à peu et sans bruit la jeune génération des gens de lettres, les la Mothe, les Jean-Baptiste Rousseau, les Fontenelle, les la Fare, les Chaulieu, pendant que le vide se faisait autour du roi.

Ç'avait été le talent inimitable de Louis XIV, trouvant en France une pléiade de grands hommes, de les grouper autour du trône, de les inspirer et de les diriger. Mais il n'eut ce talent qu'une fois; quand la génération se fut renouvelée, il ne chercha plus à se rendre maître d'elle. Et comme le changement des esprits fut d'abord peu apparent, comme la régularité extérieure donnait le change, comme nul ne se plaignait de la compression, personne à la cour ne jugea qu'il pût être nécessaire d'agir sur l'opinion.

Corneille, Nicole, la Bruyère, la Fontaine, mesdames de Sévigné et de la Fayette n'étaient plus. Racine, dont les deux derniers chefs-d'œuvre, *Esther* et *Athalie*, appartiennent à la réaction religieuse favorisée par madame de Maintenon, mourait à demi disgracié. Les auteurs de son école, comme la Mothe et Lafosse; les comiques qui donnaient la monnaie de Molière, comme Dancourt, Brueys ou Regnard, écrivaient pour la ville, non pour la cour. Le silence se faisait à Versailles, où le clergé restait debout presque seul, au milieu des gloires disparues du grand siècle.

XVIII. — Le clergé seul n'avait pas dégénéré. Bossuet vieilli conservait toute sa vigueur; Fléchier et Bourdaloue prêchaient encore. C'était le temps de Fénelon et de l'abbé Fleury. La science pouvait citer les Mabillon, les Tillemont, les Sainte-Marthe, pour ne rappeler que des noms illustres. Mais cette prépondérance du clergé à Versailles, favorisée et exagérée par madame de Maintenon, n'eut pas toujours d'heureux effets.

Des débats théologiques s'élevèrent ; Louis XIV n'eut pas comme autrefois le bon sens d'y rester étranger. Les courtisans y prirent une part souvent ridicule, et le clergé y gagna peu. L'ambition, l'intrigue, la servilité surtout, assiégèrent plus que jamais la feuille des bénéfices.

L'abbé de Fénelon, plus jeune que Bossuet, Fléchier ou Bourdaloue, s'était fait connaître de bonne heure par des chefs-d'œuvre (ses *Dialogues sur l'éloquence*, le traité sur l'*Existence de Dieu,* le traité de l'*Éducation des filles,* le traité du *Ministère des pasteurs*). En 1686, lorsqu'on avait organisé les grandes missions pour convertir les calvinistes, il avait été chargé à l'âge de trente-cinq ans, de celle du Poitou. Sa distinction personnelle, sa grâce et son génie, plurent à madame de Maintenon. En 1689 Louis XIV le nomma précepteur de son petit-fils le second Dauphin, le duc de Bourgogne, dont Beauvilliers était gouverneur. Fénelon acquit la plus grande autorité sur le jeune prince, qui devait se montrer digne d'un tel maître, et la cour vit en lui la lumière à venir du clergé de France.

Moins préoccupé que Bossuet d'établir les règles de l'obéissance, Fénelon s'attacha davantage à convaincre le duc de Bourgogne de ses devoirs, et à le prémunir contre les écueils de la grandeur. Chargé d'élever un roi, il s'efforça de lui inspirer le goût de la modération et de la simplicité, la force de résister à la flatterie, l'aversion pour le luxe et pour les conquêtes, la bonne foi dans les négociations, le souci du bonheur du peuple et le désir d'être aimé, en un mot ce qu'il appelle « des vertus solides et compatibles avec ses devoirs ». Il développa toutes ces idées sous des formes variées et souvent romanesques dans les ouvrages qu'il composa en vue de cette royale éducation, les *Dialogues des morts,* les *Fables,* le *Télémaque.* Il ne prétendait faire aucune satire. Il déclare lui-même, avec son incontestable sincérité, qu'il avait mis dans ce dernier livre toutes les vérités nécessaires pour le gouvernement, et tous les défauts qu'on peut avoir dans la puissance souveraine, mais qu'il n'en avait marqué aucun avec une affectation qui tendît à aucun portrait ni caractère. « Plus on lira cet ouvrage, ajoutait-il, plus on verra que j'ai voulu tout dire sans peindre personne de suite. » Mais, quelle que fût la droiture de ses intentions, la critique allait plus loin qu'il ne pensait. La forme du livre, où la fiction tenait une place mal déterminée, favorisait la recherche des allusions. Fénelon touchait d'ailleurs à tant de sujets, qu'il

soulevait des controverses infinies. Louis XIV craignit, non sans motif, que ces principes ne devinssent un jour une censure indirecte de sa conduite ; il éprouva pour le précepteur qu'il avait lui-même choisi une défiance instinctive[1] ; il l'appelait « le plus bel esprit et le plus chimérique de son royaume ».

Fénelon, nommé en 1694 archevêque de Cambray, eut le malheur de prendre part à une querelle théologique assez subtile. Une secte jusque-là obscure, celle des Quiétistes, exagérait la puissance de l'amour de Dieu et de l'extase dans les états d'oraison. Une femme, qui écrivait et qui parlait avec un talent d'inspirée, madame Guyon, mit le quiétisme à la mode partout où elle se montra, et jusque dans le petit cercle religieux de madame de Maintenon. Quelques prélats, alarmés pour l'orthodoxie, protestèrent. Madame Guyon fut enfermée, et l'on condamna ses écrits. Fénelon prétendit établir dans son livre des *Maximes des saints* la doctrine traditionnelle sur le pur amour de Dieu. Bossuet s'éleva de toute sa hauteur contre un livre qu'il jugeait empreint d'un mysticisme dangereux, bien qu'adouci, et, sentinelle vigilante de l'Eglise, il composa malgré son âge un traité de la spiritualité, où il traça d'une main ferme les limites du mysticisme orthodoxe. Fénelon demanda la permission d'aller à Rome pour y défendre son ouvrage. Non-seulement il ne put l'obtenir, mais il tomba en disgrâce. On le renvoya de la cour et on lui retira son titre de précepteur des Enfants de France. Le roi, dirigé par Bossuet, insista auprès du Pape pour que le livre fût condamné. La condamnation, quoique conçue en termes mitigés, fut prononcée en 1699. Fénelon s'inclina et se soumit.

L'ingérence du roi, non moins que le nom et le talent des deux athlètes, donna à cette querelle théologique un retentissement qu'elle n'eût pas eu autrement. Plusieurs des amis de Fénelon furent enveloppés dans sa disgrâce, et les accusations d'hétérodoxie devinrent un prétexte pour des rancunes et des intrigues de cour dont Saint-Simon a fait un misérable tableau.

La publication du *Télémaque*, dérobé à l'auteur par un copiste infidèle, et imprimé malgré lui à l'étranger cette même année, acheva de le ruiner dans l'esprit du roi. Madame de Maintenon, plus fidèle à la prévention qu'à l'amitié, ne voulut rien entendre en faveur d'un prélat dont l'orthodoxie avait pu

[1] Voltaire, *Siècle de Louis XIV*.

être suspectée. Fénelon fut regardé comme un ingrat et un homme dangereux. Il demeura depuis lors *en exil,* c'est-à-dire relégué dans son diocèse, à l'administration duquel il se dévoua entièrement. Plus tard, lorsque l'opposition grandit contre Louis XIV, le succès du Télémaque augmenta, et l'on ne manqua pas d'en exagérer la portée critique.

Pourtant, si l'on ne doit pas serrer de trop près des fictions assez légères, si Fénelon resta ou crut rester fidèle aux égards que lui commandait sa charge de précepteur d'un héritier du trône, on doit reconnaître aussi qu'il jugeait Louis XIV avec une indépendance sévère, et que son langage contrastait singulièrement avec les éloges accoutumés. Il le peint dans sa correspondance obsédé par les flatteries et les piéges qu'on lui avait tendus dans sa jeunesse pour exalter ses passions; en l'accusant d'avoir succombé aux périls de la grandeur, il parle déjà de lui comme la postérité. Dans une lettre écrite avant 1695, lettre anonyme, mais dont l'origine n'est pas douteuse, lettre que vit certainement Beauvilliers et que vit peut-être madame de Maintenon, Fénelon dit au roi ce qu'il appelle la vérité libre et forte :

« Depuis environ trente ans vos principaux ministres ont ébranlé et renversé toutes les anciennes maximes de l'État pour faire monter jusqu'au comble votre autorité, qui était devenue la leur parce qu'elle était dans leurs mains. On n'a plus parlé de l'État ni des règles ; on n'a parlé que du roi et de son bon plaisir. On a poussé vos revenus et vos dépenses à l'infini. On vous a élevé jusqu'au ciel pour avoir effacé, disait-on, la grandeur de tous vos prédécesseurs ensemble, c'est-à-dire pour avoir appauvri la France entière, afin d'introduire à la cour un luxe monstrueux et incurable. Ils ont voulu vous élever sur les ruines de toutes les conditions de l'État, comme si vous pouviez être grand en ruinant tous vos sujets, sur qui votre grandeur est fondée... Vos ministres ont été durs, hautains, injustes, violents, de mauvaise foi. Ils n'ont connu d'autre règle ni pour l'administration du dedans de l'État, ni pour les négociations étrangères, que de menacer, que d'écraser, que d'anéantir tout ce qui leur résistait... On a rendu votre nom odieux, et toute la nation française insupportable à tous nos voisins. On n'a conservé aucun ancien allié, parce qu'on n'a voulu que des esclaves... »

« Vos ennemis, ajoute l'archevêque de Cambray après avoir

présenté le tableau de la guerre, n'espèrent plus de sûreté avec vous qu'en vous mettant dans l'impuissance de leur nuire... Cependant vos peuples, que vous devriez aimer comme vos enfants, et qui ont été jusqu'ici si passionnés pour vous, meurent de faim. La culture des terres est presque abandonnée, les villes et la campagne se dépeuplent; tous les métiers languissent et ne nourrissent plus les ouvriers. Tout commerce est anéanti. Par conséquent vous avez anéanti la moitié des forces réelles du dedans de votre État, pour faire et pour défendre de vaines conquêtes au dehors... »

Il termine en se plaignant de la faiblesse des conseillers du roi, qui n'osent lui parler franchement. « Je sais bien qu'on doit vous plaindre, vous consoler, vous soulager, vous parler avec zèle, douceur et respect; mais enfin il faut dire la vérité. Malheur, malheur à eux s'ils ne la disent pas, et malheur à vous si vous n'êtes pas digne de l'entendre! »

LIVRE TRENTE-CINQUIÈME.

LOUIS XIV.

INQUIÈME PARTIE. 1697-1709.)

I. — Dès que la paix de Ryswick fut signée, l'attention des puissances se porta sur les éventualités de la succession d'Espagne.

Charles II avait trompé depuis son enfance les prévisions fâcheuses inspirées par sa constitution frêle et maladive. Il avait grandi et même il s'était marié. Louis XIV lui avait fait épouser en 1684 une fille du duc d'Orléans, dans l'espérance de fortifier l'influence française à Madrid et d'y contrarier les desseins de l'Autriche. Car l'Empereur ne négligeait rien pour s'assurer l'alliance de l'Espagne pour le présent et sa succession pour l'avenir. Le traité éventuel de partage signé en 1669 entre les cours de Versailles et de Vienne était tout à fait abandonné. Léopold, inquiet du crédit que pouvait acquérir une reine française, insista pour qu'un de ses propres fils, l'archiduc Charles, fût élevé à Madrid en qualité d'héritier présomptif, tant que Charles II n'aurait pas d'enfant. Mais la France fit écarter cette prétention.

Marie-Louise d'Orléans, reine d'Espagne, succomba en 1689, atteinte d'une maladie subite comme sa mère et au même âge qu'elle. Des bruits d'empoisonnement tout semblables et tout aussi peu fondés coururent et trouvèrent une facile créance, grâce aux dispositions réciproquement malveillantes des Français et des Espagnols. Ces derniers, maltraités par Louis XIV, irrités de ses envahissements et humiliés de leur propre faiblesse, détestaient une reine qu'on leur avait en quelque sorte imposée pour les empêcher d'entrer dans la coalition formée contre nous. Ils y entrèrent dès qu'ils le purent. Charles II se remaria, et épousa une princesse allemande, Marie-Anne de Neufbourg, sœur de l'impératrice.

La nouvelle reine, vaine, prétentieuse et très-ennemie de la France, ne cessa de favoriser à Madrid les vœux et les entre-

prises de l'Autriche, ce qui lui fut aisé, puisque l'Autriche et l'Espagne étaient alors coalisées contre Louis XIV. Elle eut des Allemands pour conseillers, pour favoris, et une Allemande, la comtesse de Berlips, pour confidente. Le roi, toujours malade ou valétudinaire, était ignorant, timide, insupportable, et hors d'état de prêter aux affaires la moindre application.

Cependant l'Espagne souffrit beaucoup de la guerre. Elle perdit des places dans les Pays-Bas et en Catalogne. Chassée déjà antérieurement de l'Artois, du Roussillon, du Portugal, de la plus grande partie de la Flandre et de la Franche-Comté, elle craignit d'être réduite à de nouveaux sacrifices. Elle était si dépeuplée qu'elle comptait six à sept millions d'habitants; on prétend qu'elle en avait compté vingt millions sous Charles-Quint. Son armée n'était plus que de vingt mille soldats, mal équipés, mal payés, dès lors incapables de soutenir leur vieille réputation. Les mêmes raisons condamnaient sa marine à l'impuissance. Ses vaisseaux, mal entretenus, manquant des fournitures les plus indispensables, ne tenaient la mer qu'avec peine et avaient besoin d'être appuyés par la flotte génoise. L'Espagne ne pouvait plus rien sans le secours des étrangers. Son crédit détruit était hors d'état de se rétablir, moins à cause des dépenses militaires que de l'absence de ressources offertes par le travail national. Il y avait longtemps que le gouvernement ne faisait rien pour ramener l'activité éteinte du pays; l'agriculture, le commerce languissaient; le peuple était tombé dans la paresse et dans une misère profonde. La cour, livrée à des intrigues misérables, ne possédait plus un seul ministre de quelque valeur. On ne manquait pas de dire que l'Espagne se mourait, comme son roi.

Cette triste situation, que tous les Espagnols sensés étaient obligés de s'avouer malgré eux, nuisit beaucoup à la reine Marie-Anne, d'ailleurs peu aimée en raison de son caractère altier et vindicatif. On se lassa vite à Madrid des Allemands, dont les prétentions arrogantes devinrent aussi impopulaires que celles des Français avaient pu l'être.

Pendant ce temps, Charles II, sans enfants de son second mariage comme du premier, retomba dans son ancien état de langueur, et les inquiétudes recommencèrent.

Deux choses importaient à l'Espagne : que l'héritier de la couronne fût désigné d'avance, et que la monarchie, déjà si affaiblie, ne fût pas démembrée. Charles II adopta le prince

électoral de Bavière, et le déclara par testament son héritier.

Il est nécessaire d'énumérer ici les prétendants et de présenter le tableau de leur filiation. Philippe III avait eu deux filles, Anne d'Autriche, mariée à Louis XIII, et Marie-Anne, mariée à l'empereur Ferdinand III. Philippe IV avait également marié ses deux filles, l'une, Marie-Thérèse, à Louis XIV, l'autre, Marguerite-Thérèse, à l'empereur Léopold. Les princesses espagnoles mariées en France étaient les aînées, mais avaient renoncé à la succession. La question était de savoir si ces renonciations étaient valables. Louis XIV soutenait qu'elles ne l'étaient pas, au moins celle de Marie-Thérèse. Dans ce cas, les plus proches héritiers de la couronne d'Espagne étaient le Dauphin et ses trois enfants, les ducs de Bourgogne, d'Anjou et de Berry. Si, au contraire, la branche française était écartée, la succession passait à la ligne allemande. Léopold avait eu une seule fille de son mariage avec Marguerite-Thérèse. Cette fille, nommée Marie-Antoinette-Josèphe et mariée à l'électeur de Bavière, avait eu à son tour un fils; ce fut ce fils, encore enfant, que Charles II désigna pour son héritier.

Mais Léopold, quoique aïeul maternel du jeune prince de Bavière, élevait une autre prétention. Il avait imposé une renonciation à sa fille en la mariant; dès lors, il prétendait être lui-même l'héritier le plus proche, du chef de sa mère Marie-Anne, fille de Philippe III, et il voulait transmettre son droit personnel aux fils nés de son second mariage avec Élisabeth, princesse de Neufbourg. Comme l'aîné de ces princes, Joseph, élu roi des Romains en 1690, devait lui succéder à l'Empire, il aspirait à faire roi d'Espagne le second, l'archiduc Charles, combinaison qui, sans confondre l'Empire et l'Espagne, devait perpétuer dans ces deux pays le gouvernement de deux branches de la maison d'Autriche et recommencer l'œuvre de Charles-Quint.

Le comte d'Harrach, envoyé de Léopold à Madrid, obtint de Charles II, avec l'aide de la reine, l'annulation du testament fait en faveur du prince de Bavière. Il voulut obtenir davantage, et insista pour que l'archiduc Charles fût déclaré héritier présomptif. Le malheureux roi, fatigué de ces insistances et croyant par moments se rattacher à la vie, annonça qu'il attendrait, pour se désigner de nouveau un successeur, le jour où le viatique lui serait apporté. Il avait d'ailleurs à se plaindre de la cour de Vienne. Des troupes impériales étaient venues forti-

fier l'armée qui défendait la Catalogne; l'Empereur voulait que l'Espagne les payât, et les Espagnols s'y refusaient, repoussant avec une extrême jalousie des offres de concours qu'ils trouvaient trop intéressées. La mésintelligence était allée très-loin, lorsque le traité de Ryswick fut signé. Le cardinal Porto-Carrero, archevêque de Tolède, proposa d'assembler les états de la monarchie pour leur soumettre le règlement de la succession. Mais le roi ou son entourage rejetèrent absolument ce conseil.

Si Louis XIV avait désiré le traité de Ryswick pour être libre de soutenir les prétentions des princes de France sur l'Espagne sans avoir l'Europe contre lui, Léopold avait dû naturellement désirer le contraire. L'intérêt de l'Empereur était de prolonger la coalition, afin de mieux imposer ses vues personnelles à l'Espagne son alliée, et de mieux les faire agréer au reste de l'Europe engagée avec lui. La continuation de la guerre eût été la ruine des prétentions françaises. Léopold ne signa donc le traité qu'à la dernière heure, quand l'abandon de la Hollande et de l'Angleterre l'y força, et le signant à regret, il ne se réconcilia pas avec la France; car cessant de l'avoir pour ennemie, il ne cessait pas de l'avoir pour rivale.

II. — Louis XIV envoya le marquis d'Harcourt à Madrid, au mois de décembre 1697. Il lui donna pour instructions d'observer la cour de Charles II et de traverser les menées de l'Empereur. Il n'avait encore aucun plan arrêté; il voulait seulement s'opposer à ce que l'archiduc Charles recueillît toute la succession. Il pensait à un partage ou à un démembrement, et afin d'obtenir une part dans ce démembrement, il soutenait plus que jamais l'invalidité de la renonciation de Marie-Thérèse. Il prétendait toujours que cette renonciation était nulle de fait, et il ajoutait que, ne le fût-elle pas, les princes intéressés, ne l'ayant jamais acceptée, pouvaient en réclamer la rescision pour cause de lésion.

Harcourt s'aperçut vite du désordre qui régnait dans le gouvernement espagnol. Il crut facile de gagner quelques-uns des grands personnages avec de l'argent et d'effrayer la nation par une démonstration militaire du côté des Pyrénées; mais Louis XIV jugea l'emploi de ces moyens inutile ou prématuré. L'ambassadeur, réduit à s'insinuer auprès du roi et des ministres, éprouva de grandes résistances, n'obtint d'être présenté à

Charles II qu'après une attente de quatre mois, et fut tenu longtemps en suspicion. Enfin le cardinal Porto-Carrero, archevêque de Tolède, et le marquis de los Balbases, ancien plénipotentiaire au congrès de Nimègue, lui témoignèrent qu'ils étaient prêts à soutenir les prétentions françaises, mais à la condition que la France prendrait l'engagement formel d'empêcher le démembrement de la monarchie et de maintenir sous le gouvernement espagnol tous les États ou pays qui en dépendaient. Harcourt représenta combien un pareil engagement était grave; car l'Espagne étant hors d'État d'empêcher par elle-même ce démembrement que l'Europe exigerait, la France serait dès lors obligée d'épuiser ses ressources pour satisfaire un intérêt qui n'était pas le sien.

Louis XIV, frappé de cette considération et sachant qu'il n'obtiendrait rien directement de la cour de Madrid, pensa que le plus sûr et le plus sage était de négocier les bases d'un partage avec l'Angleterre et la Hollande; que ce serait un moyen de prouver à l'Europe ses dispositions pacifiques, et de peser ensuite sur les résolutions de l'Empereur et de l'Empire. En conséquence Pomponne, qu'il avait rappelé aux affaires étrangères, et Torcy, fils de Colbert de Croissy, investi d'une charge de secrétaire d'État depuis 1689, firent au mois de mars 1698 des ouvertures à lord Portland (Bentinck), ambassadeur d'Angleterre à Paris. Tallard fut envoyé à Londres pour s'entendre directement avec Guillaume III. Les Anglais demandèrent que la France fît des propositions, se déclarant prêts à les accepter si elles pouvaient contribuer à maintenir la paix générale. Louis XIV proposa que le Dauphin fût reconnu héritier, sauf à transmettre l'exercice de son droit à son second fils, le duc d'Anjou, attendu que l'aîné devait régner en France; on aurait détaché les Pays-Bas du reste de la monarchie espagnole pour les donner en pleine souveraineté à l'électeur de Bavière. Les Anglais déclinèrent cet arrangement, et prétendirent que la couronne d'Espagne fût donnée au prince de Bavière, en détachant les Indes pour le Dauphin ou son fils, et l'Italie pour l'archiduc Charles; encore voulaient-ils fortifier la barrière établie entre la France et les Pays-Bas espagnols, et stipuler pour les Hollandais et pour eux-mêmes des avantages de commerce, entre autres la possession de places de sûreté dans les Indes et sur la Méditerranée.

Les négociations, embarrassées par ces prétentions contra-

dictoires, durèrent six mois. Enfin, un premier traité de partage fut signé le 11 octobre à la Haye par Tallard et Briord, ambassadeurs de France en Angleterre et en Hollande. On convint que le Dauphin aurait Naples, la Sicile, les places espagnoles des côtes de Toscane, le marquisat de Final et le Guipuzcoa, que l'archiduc aurait le Milanais, et que le prince électoral de Bavière régnerait sur l'Espagne, les Indes et les Pays-Bas. Comme ce dernier prince n'avait que quatre ans et pouvait mourir, on décida que dans ce cas l'électeur son père lui succéderait.

Il fallait prévoir une double opposition, à Vienne et à Madrid. Guillaume promit de faire agréer le traité à l'Empereur, et Louis XIV envoya dans le même but Villars comme ambassadeur extraordinaire à la cour impériale. Quant à la cour de Madrid, on stipula que le secret serait gardé tant que vivrait Charles II, afin de prévenir les plaintes que les Espagnols ne pourraient manquer de faire lorsqu'ils apprendraient qu'on disposait de leur monarchie sans leur agrément et pour la démembrer. Harcourt s'empressa de solliciter son rappel, voyant bien que le secret serait pénétré, et se souciant peu d'affronter un orage inévitable. En effet, Charles II ne manqua pas d'apprendre qu'on avait réglé sa succession sans lui. Il en reçut la nouvelle indirectement par la voie de la Hollande, et il en fut très-ému. Il comprit que s'il voulait en disposer lui-même, le moment de le faire était venu, et qu'il ne pouvait plus reculer devant cette nécessité. Il assembla donc un conseil extraordinaire, et pour empêcher le démembrement de ses États, il institua le prince de Bavière son héritier universel (novembre 1698), quoique l'électeur, père du jeune prince, eût consenti au traité de partage.

Cette décision, tout en tranchant le débat, n'était de nature à satisfaire ni la France ni l'Autriche. Les deux puissances adressèrent des représentations à Madrid. Sur ces entrefaites, la mort du jeune prince de Bavière, enlevé inopinément à Bruxelles le 8 février 1699, remit tout en question. Elle anéantit non-seulement le testament du roi d'Espagne, mais encore le traité de partage signé entre la France et les puissances maritimes.

Louis XIV s'occupa immédiatement de négocier un second traité avec ces puissances, seulement avec plus de secret, pour ménager les derniers jours de Charles II et ne pas blesser la

susceptibilité des Espagnols. Tallard demanda qu'on ajoutât le Milanais à la part du Dauphin, moyennant quoi il offrit de laisser l'archiduc régner sur l'Espagne et les Indes, et de remettre à l'Angleterre et à la Hollande le choix d'un souverain pour les Pays-Bas. Louis XIV espérait toujours obtenir avec l'appui des puissances maritimes l'adhésion de l'Empereur, et au besoin la forcer si Léopold faisait la guerre.

Villars était parti pour Vienne dès le mois de juin 1698, avec le titre d'envoyé extraordinaire et une suite d'un éclat inaccoutumé. Il fit son entrée dans la capitale de l'Autriche avec trois carrosses à huit chevaux. Une circonspection extrême lui était recommandée. Mais à des ouvertures vagues il reçut des réponses plus vagues encore. Léopold avait un caractère peu décidé, et son irrésolution naturelle était augmentée par les tiraillements ordinaires de la cour d'Autriche, que troublaient les prétentions et les intérêts contradictoires de nationalités très-différentes. En outre, il était glorieux, infatué de sa fortune, de ses succès sur les Turcs, de ses conquêtes de Hongrie et des résultats heureux de la coalition, qui avait imposé à Louis XIV les concessions de Ryswick. Il était convaincu qu'il obtiendrait de Charles II un testament en faveur de l'archiduc Charles.

Il contesta les bases de l'arrangement proposé par la France; il déclara qu'il n'abandonnerait jamais le Milanais; il offrit bien d'abandonner en échange les Pays-Bas, mais on regarda cette modification comme une défaite, parce que les puissances maritimes ne pouvaient l'accepter, et comme une ruse destinée à brouiller Louis XIV avec ces puissances. Enfin, après des lenteurs qui inspirèrent aux négociateurs français une défiance naturelle de la sincérité des efforts communs promis auprès de la cour de Vienne par l'Angleterre et la Hollande, l'Empereur déclina formellement l'acceptation d'un traité quelconque (octobre 1699).

Louis XIV résolut alors de passer outre, et un second traité fut signé à Londres et à la Haye, les 13 et 25 mai 1700. On convint que le Dauphin aurait tout ce qui lui avait été assigné dans le partage de 1698, plus le duché de Lorraine; que le duc de Lorraine recevrait le duché de Milan, et que le reste de la monarchie espagnole, comprenant l'Espagne, les Indes et les Pays-Bas, passerait à l'archiduc Charles. On donna trois mois à l'Empereur pour accepter cet arrangement; si le délai passé

il n'avait pas consenti, on devait substituer un autre prince à l'archiduc.

Rarement Louis XIV s'était montré aussi sage, aussi prudent et aussi habile qu'en formant ces dernières combinaisons. Il réunissait à la couronne d'un trait de plume et sans coup férir une province importante et française depuis longtemps, la Lorraine. Pour Naples et la Sicile, il se proposait de les offrir à Victor-Amédée en échange de Nice et de la Savoie, ce qui devait procurer à la France sa frontière naturelle des Alpes et réparer pour elle l'échec de Ryswick. Il est vrai que Victor-Amédée évita de se prononcer, de peur de se brouiller avec l'Empereur; il est vrai aussi que ce dernier continua de repousser de toutes ses forces une combinaison qui mettait l'Autriche à tout jamais hors de l'Italie et qui mutilait l'Espagne pour agrandir la France. Il déclara qu'il s'opposerait toujours à ce qu'on fît de l'archiduc « un roi que la France tiendrait en cage ». Il renouvela sa proposition d'abandonner les Pays-Bas, mais Louis XIV persista, malgré les assurances de Villars, à ne pas la prendre au sérieux.

En dépit des précautions qui devaient assurer le secret, le second traité de partage fut connu à Madrid aussi vite que le premier avait pu l'être, et il y produisit le même effet. Le roi fut très-affecté; la reine éprouva une colère si forte qu'elle en brisa, d'après une relation, les meubles de son appartement. La nation, blessée de ce qu'on eût traité sans elle, éclata en récriminations contre les puissances maritimes; la seule pensée d'un démembrement soulevait sa fierté.

Cependant ces sentiments ne tournèrent pas au profit de l'Empereur et de l'archiduc, parce que les Allemands étaient détestés à Madrid; que le comte d'Harrach s'y était aliéné les esprits par ses prétentions d'agir en maître, et qu'on y savait l'Empereur trop peu puissant pour empêcher un démembrement de la monarchie quand il aurait contre lui la France, l'Angleterre et la Hollande. Ce que l'Empereur ne pouvait faire, on pensa que Louis XIV le pourrait. Le roi avait été assez bien inspiré pour rappeler Harcourt dès le 20 mai, c'est-à-dire au moment où se signait le nouveau traité de partage. Quoique Harcourt eût sollicité son rappel par un motif unique, celui de la peur, et pour ne pas s'opposer à un orage trop violent, cette circonstance servit la France. Ses partisans ne manquèrent pas de représenter qu'elle ne cherchait à exercer aucune

pression, et de rappeler les restitutions obtenues d'elle à Ryswick. « Le parti national, dit M. Mignet, détestait les Autrichiens, parce qu'ils étaient depuis longtemps en Espagne. Il aimait les Français, parce qu'ils n'y étaient pas encore. Les uns avaient eu le temps de lasser par leur domination, tandis que les autres avaient été servis par leur éloignement même. » On soutint que les renonciations, de quelque manière qu'on les considérât, n'engageaient point Charles II, toujours libre de les modifier; on ajouta que le choix du prince français ne serait pas contraire à leur esprit, si ce prince et ses descendants étaient exclus à toujours du trône de France. Ces raisons furent représentées fortement à Charles II. Le conseil de Castille lui fit comprendre qu'une décision était urgente. Les grandesses y mirent d'autant plus d'insistance qu'elles étaient personnellement très-intéressées au maintien des gouvernements, des vice-royautés, et des conseils de Naples, des Indes ou des autres pays relevant de la couronne; leur fortune et leurs revenus en dépendaient.

Le malheureux roi prit donc la résolution de faire un nouveau testament, c'était le troisième. Il consulta des jurisconsultes, des théologiens, le Pape lui-même, pour rassurer sa conscience qu'alarmait la pensée d'exhéréder la maison d'Autriche. Arrêté par ses scrupules, il craignait encore que Louis XIV n'acceptât pas un testament fait en faveur d'un prince français et préférât s'en tenir au traité de partage. Enfin, sentant la mort s'approcher, il signa son troisième acte de dernière volonté le 2 octobre. Il n'eût pu tarder davantage, car il s'éteignit le 1er novembre.

Le testament fut aussitôt rendu public. Charles II déclarait la monarchie espagnole indivisible. Reconnaissant les droits de Marie-Thérèse et de ses enfants, il désignait pour lui succéder le second des petits-fils de Louis XIV, le duc d'Anjou, et en attendant la venue du jeune prince, il confiait le gouvernement à une junte ou conseil de régence, présidée par la reine sa veuve. En cas de non-acceptation du duc d'Anjou, il lui substituait successivement son frère le duc de Berry, troisième fils du Dauphin, l'archiduc Charles, et le duc de Savoie.

III. — Louis XIV reçut le testament de Charles II à Fontainebleau le 9 novembre. Il y avait été entièrement étranger; c'était l'œuvre du conseil d'Espagne, nullement celle de la

politique française. S'il avait pu espérer ce résultat, d'après les bruits qui s'étaient répandus et les renseignements que donnait le secrétaire laissé à Madrid par le duc d'Harcourt, il n'en fut pas moins surpris, et sa surprise égala presque celle qui frappa la cour de Vienne.

Sa première pensée fut de refuser, pour s'en tenir aux stipulations du traité de partage signé au mois de mai avec l'Angleterre et la Hollande. Ce traité offrait en effet de grands avantages, et des avantages assurés. Cependant l'Autriche n'avait pas voulu l'accepter, et les Espagnols avaient protesté contre un démembrement de leur monarchie.

Louis XIV assembla un conseil composé du Dauphin, du duc de Beauvilliers, président des finances, de Torcy et du chancelier Pontchartrain. Torcy, secrétaire d'État pour les affaires étrangères, jouissait, quoique jeune, d'une grande et légitime influence. Fils de Colbert de Croissy et gendre de Pomponne, il s'était formé à leur école; il avait hérité de leurs qualités : à beaucoup d'esprit et de pénétration il joignait une application infatigable aux affaires. Gourville, ne lui trouvant qu'un défaut, celui de montrer de bonne heure trop de sagesse et de maturité, lui avait prédit un grand avenir.

Le Dauphin, opinant le premier, fut d'avis d'accepter le testament; Torcy soutint cet avis et le développa. Sans doute l'acceptation c'était la guerre et la guerre générale, dans un temps où la France, qui n'avait pas encore réparé ses forces, éprouvait le besoin du repos. Mais un refus ne donnait pas la paix; la couronne d'Espagne refusée par le duc d'Anjou et le duc de Berry passait à l'archiduc Charles, et dans ce cas ni l'Autriche ni l'Espagne n'accepteraient un démembrement. D'ailleurs on n'était pas libre de diviser la succession; si l'on en refusait la totalité on n'avait plus aucun droit, aucun titre même à en réclamer une partie. Puisque la guerre était inévitable, mieux valait la faire avec l'Espagne pour enjeu et avec l'appui certain de son gouvernement et de ses places fortes qu'avec l'alliance peu sûre des Anglais et des Hollandais.

Beauvilliers soutint l'avis contraire. Il représenta l'épuisement de la France. Il fit valoir les avantages immédiats qu'offrait l'exécution du traité de partage; il observa que les abandonner, c'était sacrifier les vrais intérêts du pays à ceux d'un prince qui deviendrait quelque jour un étranger; c'était s'engager dans une lutte interminable qu'il faudrait soutenir contre

l'Europe entière, lutte dans laquelle l'Espagne serait une charge et non un appui. Si au contraire on exécutait le traité, on se concilierait l'Europe en faisant preuve de modération et de fidélité aux engagements pris, et on pourrait sans beaucoup de peine obliger l'Autriche et l'Espagne à l'accepter ou à le subir.

Pontchartrain résuma la discussion, exposa les arguments pour et contre, et laissa la conclusion au roi. Il ajouta pourtant que le roi était délié des engagements pris avec l'Angleterre et la Hollande par le testament de Charles II et le vœu des Espagnols, et il insista sur cette considération, que si la maison d'Autriche avait tiré un avantage perpétuel de l'établissement d'une de ses branches en Espagne, la maison de Bourbon en tirerait un bien plus considérable, eu égard à la position géographique de la France et de l'Espagne, à la communauté bien plus grande de leurs intérêts et aux facilités dont on pourrait profiter pour le commerce des Indes.

Louis XIV leva le conseil et attendit quarante-huit heures avant de faire connaître sa décision. Sa figure, disent les relations, offrait un mélange de joie et de gravité. Le surlendemain il présenta son petit-fils le duc d'Anjou aux courtisans, et il leur dit du ton d'un maître de l'univers : « Messieurs, voilà le roi d'Espagne. »

Jamais peut-être souverain ne s'était trouvé en face d'une décision aussi solennelle. La monarchie espagnole méritait d'être l'objet d'ardentes convoitises. Accepter, c'était avoir pour soi non-seulement l'Espagne, mais les Indes, les Pays-Bas, l'Italie; c'était ouvrir au commerce et à la marine française un champ illimité dans la Méditerranée et dans l'Océan; c'était mettre la maison d'Autriche hors de pair et clore à jamais, après un dernier effort, deux siècles de luttes à peu près sans résultats. C'était enfin, en assurant la frontière des Pyrénées et en occupant les places fortes des Pays-Bas, donner à la France dans les guerres européennes un avantage immense que jusque-là elle n'avait pas osé espérer. L'Espagne, il est vrai, était affaiblie, mais elle pouvait, elle devait même se relever avec ses admirables ressources et le génie de la France pour l'assister. On ne peut disconvenir que ce fût là un beau rêve, et ce rêve devenait une réalité. Louis XIV ne voulut pas qu'elle lui échappât. Le traité de Ryswick lui pesait; l'occasion s'offrait d'en prendre une magnifique revanche. Toutes ses idées

d'ambition et de grandeur se réveillèrent. Reculer devant la crainte de l'Europe lui parut indigne de sa gloire. S'il avait soutenu contre elle avec ses seules forces une lutte brillante, que ne devait-il pas espérer avec un ennemi de moins et un allié de plus? D'ailleurs il n'avait à choisir qu'entre deux guerres. Refuser l'Espagne c'était la donner à l'Autriche, c'est-à-dire fortifier une ancienne et orgueilleuse rivale qu'une circonstance unique dans l'histoire permettait d'humilier et d'affaiblir.

Le duc d'Anjou prit le nom de Philippe V et partit le 4 décembre pour se rendre au milieu de ses nouveaux sujets. Louis XIV voulut que les adieux de son petit-fils se fissent avec une solennité extraordinaire. Le *Mercure,* arrangeant quelques paroles de l'ambassadeur d'Espagne, en fit le mot célèbre : « Il n'y a plus de Pyrénées. » Le jeune prince voyagea avec la pompe et la lenteur ordinaire des cortéges royaux. Le 21 avril 1701, il fut reçu à Madrid par les bruyantes acclamations des Espagnols, qui se flattèrent d'avoir sauvé l'intégrité de leur monarchie.

Dans toute l'Europe la surprise fut la même. La Hollande et l'Angleterre s'imaginèrent qu'elles avaient été trompées, que Louis XIV était d'intelligence avec Charles II, et qu'il jouait depuis deux ans une longue comédie. Toutefois elles se continrent et n'éclatèrent pas. Guillaume se contenta de dire à Tallard : « C'est bien. Je reconnais la loyauté de votre maître. » En Autriche, où l'on avait jusqu'au dernier jour espéré un testament en faveur de l'archiduc, la déception causa tout à la fois de l'abattement et de l'irritation. L'Empereur protesta contre le testament de Charles II et contre l'acceptation de la France, envoya en toute hâte des agents dans les différentes cours pour ressusciter la coalition, et fit les préparatifs d'une guerre dont il calcula résolûment la durée et l'étendue.

Louis XIV chargea Torcy de rédiger un manifeste qui fut remis dès le 12 décembre à l'ambassadeur d'Angleterre. Il y exposa qu'il ne pouvait refuser le testament sans sacrifier les droits des princes de sa maison et abandonner des prétentions dont la légitimité était établie et reconnue par le traité même de partage; que son acceptation, laissant les deux monarchies de France et d'Espagne parfaitement séparées, ne portait aucune atteinte à l'équilibre de l'Europe, et que s'il acquérait un trône pour la maison de Bourbon, il n'en faisait pas moins pour lui-même et pour la France le sacrifice d'un agrandissement con-

senti et garanti par l'Angleterre et la Hollande. Il prétendait que sa conduite fût regardée comme une preuve nouvelle de sa modération.

Malheureusement il commit la faute de se donner un démenti presque aussitôt. Le Parlement enregistra dans ce même mois de décembre un acte qui réservait les droits éventuels de Philippe V au trône de France, conformément à l'usage suivi toutes les fois que des princes français avaient accepté des couronnes étrangères. C'était détruire l'effet des déclarations précédentes.

IV. — Philippe V fut proclamé et reconnu sans obstacle dans tous ses nouveaux États, même dans le Milanais, dont le gouverneur, le prince de Vaudemont, bâtard de Lorraine, était particulièrement suspect à la France. Mais le mot d'ordre était donné de sauver l'intégrité de la monarchie espagnole. On savait d'ailleurs que Louis XIV était prêt à agir; qu'il avait un corps d'armée à Bayonne et des troupes sur la frontière d'Italie, tandis que l'Autriche s'était laissé surprendre. Les agents impériaux entreprirent vainement de soulever le Milanais en faveur de l'archiduc; ils ne réussirent pas mieux à Naples, et de plus y furent maltraités. Le premier acte de Philippe V fut d'écrire à tous les gouverneurs des possessions espagnoles qu'ils devraient obéir aux ordres de Louis XIV, mesure nécessaire pour assurer l'unité d'action et empêcher des défections trop faciles à prévoir.

Jusque-là tout était bien; Saint-Simon pouvait écrire « que le dix-huitième siècle s'ouvrait par un comble de gloire et de prospérités inouïes » . Mais si l'Europe s'était alarmée en 1688 des agrandissements de la France, combien plus ne devait-elle pas s'effrayer de la voir en 1700 tenir l'Espagne dans une espèce de vassalité! L'Autriche armait, résolue à tout plutôt que d'accepter son humiliation. Les puissances maritimes songeaient avec effroi à l'accroissement qu'allaient prendre notre commerce et notre marine; car désormais la France irait aux Indes, et elle ne pouvait y aller sans les en exclure. Enfin, ce qui épouvantait la Hollande depuis cinquante ans, c'était que la Belgique passât aux mains de Louis XIV; or, cette crainte se réalisait. Les États généraux s'empressèrent de protester le 25 novembre par l'organe de leur ambassadeur à Versailles.

Louis XIV, convaincu que la guerre était inévitable, résolut

de s'y préparer immédiatement et de ne faire à l'étranger ni sacrifice ni concession, de quelque genre que ce fût. D'un autre côté, il voulut éviter de paraître l'agresseur, et il continua d'affecter la générosité, espérant obtenir ainsi la neutralité, peut-être même l'alliance de plusieurs des États étrangers.

La difficulté était de concilier ces prétentions contradictoires. En effet, son premier acte, ou plutôt le premier acte qu'il suggéra au gouvernement espagnol, fut une violation du traité de Ryswick.

Les Hollandais entretenaient, en vertu de ce traité, quinze mille hommes de garnisons dans sept villes des Pays-Bas espagnols, appelées villes de la *barrière*. Philippe V donna l'ordre à l'électeur de Bavière, qu'il avait confirmé dans le gouvernement de la Belgique, d'ouvrir ces places aux troupes françaises; l'ordre s'exécuta, et le 6 février 1701 les places furent occupées sans coup férir au nom de Louis XIV. Les Hollandais surpris réclamèrent leurs garnisons, composées de leurs meilleurs et de leurs plus vieux soldats. Le roi les leur rendit, ce qui était militairement une faute; mais il n'eût pu agir autrement sans déchaîner l'Europe contre lui, et il ne manqua pas de faire valoir cette conduite comme un nouvel acte de magnanimité.

La Hollande avait besoin d'un temps assez long pour faire rentrer ses bâtiments engagés sur toutes les mers. L'Angleterre était dans la même condition. Guillaume employa ces délais à faire avec calme les préparatifs d'une nouvelle lutte européenne. Il commença par demander au Parlement un vote qui assurât la succession protestante, mise en péril par la mort du duc de Glocester, unique fils du prince de Danemark et d'Anne Stuart. Il proposa ce vote comme intéressant la sécurité du royaume, le maintien de la religion protestante et la tranquillité de l'Europe. Il se fit autoriser aussi par le Parlement à négocier avec les États généraux. Les tories, que la paix de Ryswick avait ramenés au pouvoir et qui avaient recouvré la majorité dans les chambres, s'alarmèrent à la pensée d'une nouvelle guerre, quand les blessures de celle qui venait de finir saignaient encore. Ils récriminèrent contre la politique qui avait signé les traités de partage, et mirent plusieurs des ministres en accusation. Mais Guillaume eut assez facilement raison de ces attaques rétrospectives. Les passions nationales se réveillèrent contre l'ambition de Louis XIV. Les pétitions belliqueuses se

multiplièrent; le haut commerce lui-même les encouragea. Daniel de Foë écrivit un *factum* qu'il signa « Je me nomme Légion » . Les ministres accusés furent absous par les lords. Le parlement tory fut renvoyé, et l'on fit de nouvelles élections.

Ces délais forcés amenèrent ou permirent une tentative de rapprochement diplomatique. La Hollande et l'Angleterre ayant reconnu Philippe V, mais sous réserves, l'une le 22 février 1701 et l'autre le 19 avril, d'Avaux, ambassadeur de Louis XIV à la Haye, ouvrit dans cette ville des conférences avec leurs ministres. Les deux cabinets offrirent d'accepter le testament de Charles II moyennant une *satisfaction raisonnable* pour l'Empereur, la séparation absolue des gouvernements de France et d'Espagne, l'évacuation immédiate des Pays-Bas par les troupes françaises, la conservation garantie de tous les privilèges dont leurs sujets jouissaient dans les États espagnols, la participation à tous les avantages commerciaux qui seraient faits aux Français dans les possessions d'Amérique, enfin le rétablissement de la barrière hollandaise qui comprendrait dix places au lieu de sept, et la cession aux Anglais de deux ports sur le continent, Ostende et Nieuport.

S'il était naturel que les puissances maritimes demandassent des garanties politiques et commerciales, il était difficile que Louis XIV leur en accordât d'aussi étendues, et il y avait d'autant moins lieu de croire la négociation sincère que l'Empereur refusait d'accepter une *satisfaction.* D'Avaux avait pour instruction de ne rien offrir et de ne rien céder. Les conférences furent donc suspendues, et l'on se contenta d'ajourner la rupture autant de temps qu'on en éprouverait un égal besoin.

L'opinion publique, déjà si puissante en Hollande et en Angleterre, y devint de plus en plus hostile à la France, et les deux gouvernements ne négligèrent rien pour la surexciter davantage. Les États généraux, ayant perdu leur ligne de défense avec les villes de la barrière, voulurent se prémunir contre une surprise, ouvrirent les écluses des canaux et inondèrent de nouveau les plaines basses de leur pays. Guillaume, qui leur avait déjà promis de les secourir s'ils étaient attaqués, passa la mer au mois de juillet, aussitôt après la dissolution du parlement tory, et signa dès le lendemain de son arrivée à la Haye une alliance offensive avec eux et avec plusieurs princes allemands pour la *satisfaction* de l'Empereur. Il courut ensuite à sa maison de plaisance de Loo, près des frontières

d'Allemagne, et s'y établit pour être à portée de diriger les armements de la Hollande tout en négociant avec les différents États de l'Empire.

On apprit sur ces entrefaites que Philippe V avait accordé à une compagnie française le privilége de transporter des nègres dans l'Amérique espagnole. L'Angleterre et la Hollande résolurent de fermer par représailles à tous les bâtiments français l'entrée des ports de l'Espagne. Enfin, le 7 septembre, les deux puissances signèrent avec l'Empereur le traité de la *grande alliance*. Les contractants convinrent de ne poser les armes qu'après avoir arraché à Philippe V toutes ses possessions autres que l'Espagne et les Indes; encore se réservèrent-ils de garder aux Indes ou en Espagne les conquêtes qu'ils pourraient faire pendant la durée de la guerre. Ils s'engagèrent en outre à réaliser par la force les conditions que Louis XIV avait repoussées, c'est-à-dire à rétablir la barrière de la Hollande, à assurer l'indemnité de l'Autriche, à séparer les deux couronnes de France et d'Espagne, et à empêcher les Français d'accaparer le commerce des Indes espagnoles. Le traité fut tenu secret jusqu'au mois de novembre, les protocoles demeurant ouverts pour les autres souverains qui voudraient y entrer.

Malgré ce prétendu secret, les conventions furent bientôt connues en France. On ne manqua pas de s'y récrier sur ce qu'elles sacrifiaient l'unité de la monarchie de Charles II. Mais les puissances maritimes s'inquiétaient d'autant moins de cette unité qu'on l'avait déjà sacrifiée dans les partages précédents. L'empereur, seul intéressé à la maintenir, avait fini par céder sur ce point aux exigences impératives de ses alliés.

Peu de jours après la signature de la grande alliance, Jacques II mourut à Saint-Germain le 16 septembre. Sa santé était très-affaiblie depuis plusieurs mois; une attaque d'apoplexie l'emporta. On délibéra à Versailles pour savoir si l'on donnerait le titre de roi d'Angleterre à son fils Jacques Stuart, le chevalier de Saint-Georges, ce qui équivalait à provoquer Guillaume III. La veuve de Jacques II, Marie de Modène, courut supplier madame de Maintenon de détourner de la tête du jeune prince l'affront qu'on lui ferait en lui refusant un titre légitime. Louis XIV hésita entre la prudence et un sacrifice qui coûtait à ses sentiments comme à sa dignité. Mais il pensa qu'une concession n'empêcherait pas la rupture, et il prit le parti de reconnaître Jacques III pour roi d'Angleterre, contrai-

rement à l'un des articles du traité de Ryswick. Guillaume refusa d'entendre les explications qui lui furent données; il rappela immédiatement de Paris l'ambassadeur anglais.

Au point où l'on en était arrivé, il était clair que la détermination de Louis XIV, quelle qu'elle fût, ne changerait rien aux événements, mais Guillaume sut habilement s'en prévaloir. Ce n'était pas lui seulement qui était provoqué, c'était l'Angleterre. Les Anglais furent exaspérés; ils virent dans la prétention de leur imposer un roi une nouvelle menace et une nouvelle insulte. Les élections envoyèrent une forte majorité whig au parlement nouveau, qui se réunit au mois de décembre. Ce parlement se vengea en se déchaînant contre le jeune et malheureux héritier des Stuarts. Il ajouta au serment du Test imposé à tous les hommes investis de fonctions publiques un autre serment, celui d'abjurer la cause du prétendant, et porta contre lui un bill d'*attainder* ou de mise hors la loi, qui le rendait passible d'un procès capital s'il remettait jamais les pieds en Angleterre. L'*attainder* fut même étendu à Marie de Modène, qu'on accusa d'avoir agi en qualité de régente. Les lords opposants n'osèrent combattre un entraînement devenu général, et se contentèrent de s'absenter de la chambre. Ainsi Guillaume, que les actes ou les fautes de Louis XIV avaient toujours servi, sut encore une fois tirer un merveilleux parti du défi qui semblait jeté aux Anglais, pour rétablir son autorité ou sa popularité ébranlées, et pour mieux associer la nation à sa politique.

Pendant que les puissances maritimes s'apprêtaient à la guerre avec une lenteur calculée, l'Empereur, quoique surpris par le testament de Charles II, n'avait attendu que la saison favorable pour entrer en lice. Il s'était immédiatement assuré le concours de plusieurs princes d'Allemagne.

Dès le mois de décembre 1700 il avait signé avec Frédéric, électeur de Brandebourg, un traité appelé le traité de la couronne; il lui avait accordé le titre de roi de Prusse, moyennant la promesse d'un corps de dix mille hommes pour soutenir ses droits à la succession d'Espagne. En conséquence, l'électeur s'était couronné lui-même à Kœnigsberg sous le nom de Frédéric I[er], le 15 janvier 1701. Le prince Eugène protesta seul et inutilement contre une concession dont il prévoyait le danger à venir.

Léopold pouvait encore compter sur l'électeur de Hanovre

auquel il avait accordé l'électorat à des conditions analogues, et sur l'électeur de Saxe, devenu roi de Pologne. Tous les princes, toutes les populations de l'Empire, à de rares exceptions près, étaient animés contre la France des passions les plus hostiles. A Vienne, en particulier, l'irritation était si vive que Villars s'y crut en danger. L'Autriche allait cette fois aborder la guerre avec la libre disposition de toutes ses forces. Elle avait signé la paix avec les Turcs à Carlowitz, en 1699. Elle se proposait de porter ses propres troupes sur l'Italie, pendant que celles de l'Empire, commandées par le prince Louis de Bade, marcheraient sur le Rhin et agiraient de concert avec l'armée des puissances maritimes réunie dans les Pays-Bas.

Louis XIV trouva pourtant au delà du Rhin une alliance importante, celle des princes de Bavière. L'électeur Maximilien se prétendait maltraité par la cour de Vienne, qui repoussait ses réclamations. Confirmé par Philippe V dans le gouvernement des Pays-Bas espagnols, il s'unit à la France par un traité secret le 9 mars 1701. Son frère, le prince Clément, électeur de Cologne, avait déjà traité avant lui, et consenti, moyennant un subside, à ouvrir ses territoires aux troupes françaises. Louis XIV traita encore à des conditions analogues avec l'évêque de Munster et trois autres princes de l'Empire qui avaient protesté contre l'érection de l'électorat de Hanovre; il espéra de cette manière diviser l'Allemagne et paralyser l'action des cercles.

En Italie, il obtint que Philippe V fût reconnu par la Toscane, Gênes et Venise, par le pape Clément XI (Albani)[1], enfin par le duc de Savoie. On offrit à Victor-Amédée le titre de généralissime des armées françaises d'Italie et le trône d'Espagne pour sa seconde fille, qui épouserait Philippe V. Charles II avait recommandé par son testament que son successeur épousât une princesse autrichienne, dans l'espérance que ce mariage serait un gage de paix; mais Louis XIV se conduisit par d'autres vues. Victor-Amédée se laissa d'autant mieux gagner qu'il était mécontent de Guillaume III, parce que l'acte qui établissait la succession protestante en Angleterre excluait ses prétentions éventuelles au trône des Stuarts[2]. Toutefois il ne se livra pas; il resta fidèle à ses habitudes de politique double et à son système de garder des intelligences dans les deux camps. Il

[1] Élu le 4 décembre 1700 comme successeur d'Innocent XII.

[2] Mémoires de Berwick.

disait, si du moins on ne lui a prêté ce mot, qu'il fallait toujours avoir des souliers de rechange. Louis XIV obtint encore une autre alliance, mais qui n'était guère plus sûre. Il amena le Portugal, en lui faisant quelques avantages, à signer un traité avec la France et l'Espagne (le 18 juin 1701).

V. — Dès que l'armée autrichienne fut prête, le prince Eugène la conduisit en Italie.

Eugène de Savoie-Carignan avait alors trente-huit ans et la réputation méritée d'être un des meilleurs généraux d'Europe. Enfant, il avait été élevé en France, où il portait le petit collet, et s'appelait l'abbé de Savoie. A vingt ans, lorsque rien encore ne faisait prévoir ses talents militaires, il demanda un régiment à Louis XIV, et éprouva un refus. Il alla de dépit servir comme volontaire dans la guerre des Impériaux contre les Turcs, sous Sobieski et le duc de Lorraine. Il ne tarda pas à égaler ses maîtres. Il était petit, sans extérieur, d'une grande simplicité, peu courtisan; à Vienne, il passait son temps enfermé dans sa bibliothèque, qui était magnifique. Mais il aimait la guerre avec passion; il l'avait étudiée comme un art dont il cherchait la perfection, et il la faisait avec un jugement sûr, beaucoup de calcul et de sang-froid. A ces qualités il joignait une sollicitude rare en ce temps-là pour le bien-être des troupes; les soldats l'aimaient et se fiaient à lui. En 1701 il était dans tout l'éclat de la renommée due à ses victoires sur le Danube. Il possédait aussi un avantage important sur les généraux de Louis XIV. S'il ne gouvernait pas la cour de Vienne, comme on l'a dit avec exagération, du moins il y était puissant, et il n'y prenait l'ordre de personne pour la direction de l'armée qu'il commandait.

Il traversa les défilés du Tyrol au mois de juin 1701 avec trente mille hommes, et il entra en Italie par le territoire vénitien entre Vicence et Vérone. Venise, puissance peu belliqueuse, avait reconnu Philippe V par prudence, mais montrait à l'Autriche une faveur secrète, en raison du voisinage et par fidélité à la vieille politique de l'équilibre italien. Catinat commandait dans le Milanais avec le prince de Vaudemont, en attendant l'arrivée de Victor-Amédée, nommé généralissime. L'armée française avec ses auxiliaires piémontais et espagnols était plus nombreuse que l'armée autrichienne, mais peu homogène, comptant beaucoup de recrues médiocrement aguerries. Cati-

nat avait reçu l'ordre de ne pas prendre l'offensive; il négligea de défendre les défilés du Tyrol et se contenta d'occuper tous les points importants situés sur l'Adige, dont il voulut fermer le passage à l'ennemi. Il s'appuyait en outre sur Mantoue et la Mirandole, le duc de Mantoue étant dévoué à la France. C'était au reste le seul des princes italiens qui le fût; les autres ne cherchaient qu'à déguiser leur hostilité. Tessé, un des lieutenants généraux de Catinat, écrivait au roi qu'il ne fallait compter en Italie ni sur les places, ni sur les troupes, ni sur les officiers, ni sur les peuples.

Catinat ayant commis la faute d'espacer trop ses différents corps, Eugène trouva moyen de franchir l'Adige et le Pô, et battit à Capri le corps de Tessé (11 juillet). Il passa ensuite le Mincio à Peschiera, et il s'avança avec rapidité et résolution. Catinat se replia derrière l'Oglio. Cette retraite mécontenta les officiers, qui se récrièrent contre un tel excès de prudence. Les Autrichiens s'établirent entre l'Adige et l'Oglio sur les territoires de Venise et de Milan, s'étendirent jusque dans le Mantouan et le Crémonais, et s'assurèrent la possession d'un pays où ils trouvaient de l'appui avec toutes les facilités nécessaires pour se ravitailler.

Louis XIV témoigna la plus vive irritation. Catinat s'excusa sur le manque de munitions et de fournitures régulières. Il se plaignit de ses alliés, du duc de Savoie dont il se défiait, des Espagnols qui étaient mal organisés, mal payés et souvent malintentionnés; car une partie des officiers auraient préféré l'union de leur pays avec l'Autriche. Il doutait aussi de l'esprit de ses propres troupes, très-différent de celui d'autrefois. Louis XIV le pressa d'agir, de marcher à l'ennemi, de livrer une bataille, et eut enfin l'idée malheureuse de lui adjoindre Villeroy, chez lequel il était sûr de trouver moins de contradic ion. Villeroy, dont le principal talent était de chercher à plaire, arriva au camp d'Italie le 22 août pour partager le commandement. Catinat voulut se retirer; on eut beaucoup de peine à le retenir.

Villeroy, pressé d'obéir aux instructions qu'il avait reçues, marcha en avant et rencontra Eugène posté avantageusement à Chiari, entre Brescia et Bergame. Il l'attaqua avec la dernière imprudence. Les Autrichiens, retranchés comme dans un fort, tiraient sans danger. En peu d'instants deux mille morts jonchèrent le terrain; il fallut sonner la retraite pour ne pas perdre

le reste de l'infanterie. Le duc de Savoie crut avoir suffisamment payé sa dette quand il se fut battu bravement à Chiari. Il ne cessait de correspondre avec l'ennemi. Il s'empressa de saisir le prétexte du mauvais temps pour prendre ses quartiers d'hiver avant la saison, et par sa retraite il condamna l'armée française à l'impuissance.

Villeroy dut se replier pour hiverner entre l'Oglio et le Pô, en laissant les duchés de Parme et de Plaisance ouverts aux Impériaux, ainsi que celui de Modène. Eugène occupait déjà le duché de Mantoue, moins Mantoue et Goïto. Des pluies torrentielles l'empêchèrent de former le siége de la première de ces deux villes; mais il n'en avait pas moins tout le succès de la campagne et une position admirable pour rentrer en lice la campagne suivante.

Louis XIV, battu en Italie et menacé au Nord par la grande alliance, comprit alors que le succès final serait à un très-haut prix; que la France supporterait tout le fardeau de la lutte contre l'Europe, et que le concours de l'Espagne serait beaucoup plus propre à l'embarrasser qu'à le servir.

Philippe V était jeune, sans expérience, peu appliqué et incapable de se diriger seul. Il se trouvait dans une sorte de captivité à Madrid, au milieu d'une cour très-vaine, très-entichée de ses vieux usages, et d'autant moins disposée à les changer que les Français lui inspiraient une excessive défiance. Le gouvernement était aux mains d'hommes plus que médiocres, qu'on n'osait écarter parce qu'ils étaient Espagnols et qu'ils avaient contribué à dicter le testament de Charles II. Il fallait que l'ambassadeur français d'Harcourt et Marsin, chargé de l'assister, dissimulassent avec soin la part qu'ils prenaient aux affaires. Les finances étaient dans un état déplorable, parce que les gouverneurs des provinces et les vice-rois des colonies n'avaient jamais eu d'autre pensée que de s'enrichir aux dépens du public. Cette circonstance avait obligé d'envoyer à Madrid, pour y établir un ordre absolument nécessaire, un Français, Orry, estimé l'un des plus habiles commis de finances de Chamillard. Orry éprouva d'incroyables résistances, et eut mille peines à ménager l'esprit irritable du pays. On craignit aussi que la nouvelle reine, Louise-Gabrielle de Savoie, jeune et inconsidérée, ne fût entourée d'intrigues espagnoles. On désigna pour la diriger et lui servir de *camerera mayor,* la princesse des Ursins, femme de tête, âgée de plus de cinquante

ans, qui avait tenu plus de vingt ans maison ouverte à Rome, et qui était liée avec madame de Maintenon.

Louis XIV et madame de Maintenon traitaient donc le roi et la reine d'Espagne en enfants, et c'était raison ; ils ne traitaient guère autrement, malgré les ménagements extérieurs, le gouvernement espagnol, qui le méritait tout autant. Jamais, on doit le reconnaître, Louis XIV ne montra plus de sens, plus de jugement, plus d'habileté et d'intelligence des moindres détails administratifs que n'en révèle sa correspondance avec les agents français accrédités à la cour de son petit-fils [1].

Après l'expérience de la première campagne d'Italie, il écrivit à Marsin que l'Espagne ne pourrait jamais défendre l'intégrité de son territoire ; que la France s'épuiserait dans ce but sans y réussir ; que la cour de Madrid serait donc forcée de se résigner à un sacrifice pour acheter la paix. Marsin se hâta de répondre qu'il fallait se garder d'une pareille déclaration, qu'elle mettrait l'Espagne en feu et y soulèverait tous les esprits contre les Français. Cette considération parut assez forte pour attendre un temps plus favorable ; mais Louis XIV ne renonça pas à une idée dès lors très-arrêtée. En 1702, Torcy calculait que si la France défendait tout le territoire espagnol, elle serait en droit de demander à la cour de Madrid une indemnité pour les frais de guerre, et que faute d'argent cette indemnité pourrait être les Pays-Bas. C'était là au fond la pensée secrète du gouvernement français, pas si secrète cependant que l'Autriche ne la soupçonnât.

Dans le Nord, quoiqu'on s'observât attentivement et de près, tout se passa en préparatifs. Le parlement anglais avait voté la levée de trente mille matelots et de deux millions sept cent mille livres sterling. Il vota encore la mise sur pied de quarante-cinq mille hommes de troupes de terre. Les Hollandais en promirent quatre-vingt-dix-mille, et prirent partout des régiments étrangers à leur solde. Guillaume massa peu à peu ces troupes en trois camps disposés sur la frontière du Brabant. Louis de Bade et les Allemands établirent des lignes et des ouvrages de fortification sur la rive droite du Rhin, depuis Philipsbourg jusqu'à Haguenau, de manière à être également prêts pour l'offensive et la défensive.

Louis XIV de son côté massa des troupes vis-à-vis des Anglo-

[1] Mémoires de Noailles.

Hollandais et vis-à-vis des Allemands, dans les Pays-Bas espagnols et en Alsace. L'administration des Pays-Bas espagnols était tombée dans un désordre complet. Il envoya Boufflers à Bruxelles pour la réorganiser et y introduire, si la chose était possible, cette précision mécanique dont l'administration française offrait déjà le modèle. Boufflers régularisa les levées de troupes et la perception de l'impôt. Comme la frontière se trouvait à peu près ouverte du côté de la Hollande, les Français établirent une ligne forte de cinquante lieues, entre l'Escaut et la Meuse, d'Anvers à Huy, à peu près pareille à celle qu'on avait établie en 1695, de Dunkerque à Namur. Boufflers mit des garnisons dans les places de la Gueldre, de l'évêché de Liége, de l'électorat de Cologne, et créa des magasins. Mais quoique plusieurs des agents français en Allemagne engageassent le roi à prévenir l'ennemi [1], personne ne prit l'offensive. Louis XIV aima mieux attendre et persister dans son rôle de modération affectée.

On gagna ainsi le printemps de 1702 avant d'engager une guerre qui devait être bien plus considérable qu'aucune des précédentes. On n'avait jamais vu tant de forces sur pied. On fit en France des levées extraordinaires, et l'on créa d'un seul coup, au mois de janvier 1702, cent nouveaux régiments, cent colonels et sept mille officiers [2]. Comme les différents peuples mettaient à profit leur expérience militaire, les armées étaient mieux organisées que par le passé. C'était un spectacle imposant, qui inspirait partout une émotion légitime; on se flattait seulement que l'immensité des efforts contribuerait à abréger le temps de la lutte.

La grande alliance employa l'hiver à recueillir de nouvelles adhésions. Churchill fut un de ses principaux diplomates dans les cours d'Allemagne. Elle était assurée déjà du Danemark et de la Suède. Elle eut au mois de décembre l'adhésion du roi de Prusse Frédéric I[er]. Elle obtint ensuite des cercles de Souabe, de Franconie, du Haut-Rhin et du Bas-Rhin, la promesse d'un contingent de quinze mille hommes et celle d'un autre contingent de trente-quatre mille hommes fournis par un certain nombre de princes de l'Empire.

Cependant Guillaume III, l'âme de la ligue, dépérissait. Un

[1] Par exemple d'Herville, envoyé français à Mayence. *Mémoires militaires relatifs à la succession d'Espagne*, t. I[er].

[2] Boutaric, *Histoire des institutions militaires*.

travail excessif et une constante tension d'esprit avaient usé sa frêle organisation. Il avait à peine cinquante-deux ans et il sentait ses forces trahir son courage. On le voyait de plus en plus sombre, sévère, silencieux. Une chute de cheval à Kensington lui causa un ébranlement nerveux auquel il succomba, le 19 mars 1702. Le prince en lui avait fait disparaître l'homme; il ne cessa, sur le lit même où il agonisait, de s'occuper du succès de la coalition. Or l'œuvre était alors trop bien cimentée pour que sa mort pût la détruire.

Il laissa peu de regrets personnels en Angleterre, et même en Hollande, car son génie avait excité partout plus d'admiration que de sympathie. La grandeur de sa perte n'en fut pas moins ressentie par toute l'Europe, et la France, où il avait été l'objet de tant de haines populaires, comprit qu'elle devait être juste envers sa mémoire.

Anne Stuart, sa belle-sœur, lui succéda, et n'eut qu'à marcher dans une voie toute tracée. Le chef réel du gouvernement fut Churchill, que Guillaume avait nommé plénipotentiaire à la Haye, et qu'Anne créa duc de Marlborough. En Hollande on ne renomma pas de stathouder, mais l'autorité resta aux mains du grand pensionnaire Heinsius, associé depuis longtemps à la politique de Guillaume et capable de la continuer avec la même fermeté et la même sagacité. Louis XIV fit remettre aux États, par un secrétaire que d'Avaux avait laissé à la Haye, une note qui rejetait la responsabilité de la guerre sur l'ambition de Guillaume. La réponse d'Heinsius fut énergique et fière. Les États généraux annoncèrent qu'ils persisteraient à tenir les engagements pris envers l'Europe.

L'Angleterre et la Hollande firent chacune leur déclaration de guerre au mois de mai.

VI. — Les hostilités avaient déjà recommencé en Italie. Le prince Eugène forma le projet audacieux de surprendre le quartier général de Villeroy à Crémone, où cinq mille hommes de troupes étaient hivernés. Grâce à des intelligences, il trouva moyen d'y introduire quelques soldats déguisés par un aqueduc souterrain abandonné. Ces soldats, ayant pénétré dans la place, ouvrirent pendant la nuit une ancienne porte qu'on avait murée; le prince entra à son tour avec une division, et au point du jour, le 2 février, Crémone se réveilla envahie par les Impériaux La garnison eût été enlevée, si un colonel, d'Entraigues, devant

passer en revue de grand matin sur une des places le régiment des vaisseaux, n'eût reconnu l'ennemi et donné le signal de courir sur lui. Villeroy, étant sorti de son quartier lui troisième, fut pris par les Impériaux. Une bataille acharnée s'engagea dans les rues, qui furent remplies de morts; elle dura jusqu'à cinq heures du soir. Eugène attendait le gros de son armée, que le prince de Commercy lui amenait en s'avançant de l'autre côté du Pô. Or Commercy fut en retard et n'arriva qu'à deux heures de l'après-midi. Un officier français, Praslin, eut le temps de couper le pont. Eugène aperçut du haut du clocher que sa communication était interceptée; il se hâta de rallier ses soldats et se retira en emmenant le maréchal prisonnier. S'il fût resté maître de Crémone, les Français n'eussent pu tenir en Italie. L'armée surprise se sauva, mais elle se sauva toute seule, et la perte de Villeroy, général médiocre et malheureux, fut si peu comptée comme un revers que les soldats en firent des chansons.

Il fallut lui donner un successeur, Catinat étant déjà rentré en France. Celui que Louis XIV désigna fut Vendôme, le petit-fils de Henri IV et le vainqueur de Barcelone.

Vendôme eut au milieu de ses contemporains un caractère à part. Il était négligé dans sa personne, grossier dans ses manières, étranger à toute contrainte, et n'avait de fierté et d'étiquette que dans ses rapports avec les princes. Il portait jusque dans les camps ses habitudes de paresse, de débauche et même d'insouciance; il négligeait l'organisation matérielle des troupes et les détails de l'administration militaire; il croyait tout possible et consultait peu. Mais avec ces défauts, il avait de la hardiesse, de la vivacité dans les conceptions, et dans l'action un coup d'œil juste et rapide. Il avait aussi, comme Eugène, la qualité alors rare et d'autant plus précieuse, d'aimer le soldat et d'en être aimé. Le prince de Ligne l'appelait le *bon Vendôme*. Soldat lui-même, car ses vices étaient ceux des camps, il entraînait les troupes mieux qu'aucun autre. Avec une armée médiocre et des officiers ignorants, il eût été un général dangereux; avec l'armée qui s'était sauvée toute seule à Crémone, il obtint de glorieux et de solides succès.

« Il étoit, dit Saint-Simon, l'un de ses plus grands ennemis, d'une taille ordinaire pour sa hauteur, un peu gros, mais vigoureux, fort et alerte, un visage fort noble et l'air haut, de la grâce naturelle dans le maintien et dans la parole, beaucoup

d'esprit naturel qu'il n'avoit jamais cultivé, une énonciation facile, soutenue, d'une hardiesse naturelle... Il ne doutoit de rien, soutenoit ses fautes avec une audace que sa faveur augmentoit, et ne convenoit jamais d'aucune méprise. »

Eugène, repoussé de Crémone, s'était retourné contre Mantoue, le premier objet de ses calculs. Vendôme, arrivant en Italie avec des renforts considérables et trouvant les Français rejetés sur l'Adda, mit d'abord le Milanais et le Crémonais en état de défense, puis s'avança pour débloquer Mantoue, y réussit et entra lui-même dans la place le 24 mai.

Comme Eugène se replia dans le Seraglio, espèce de grande île triangulaire formée par le Pô, le Mincio et la Fossa Maestra, Vendôme essaya de l'y enfermer. Il fit occuper Castiglione, chargea le prince de Vaudemont avec une division de tenir l'ennemi en respect, entra lui-même avec une autre dans le Modénais, y battit le 26 juillet un corps d'Impériaux à Santa-Vittoria sur le Tassone, et occupa après ce succès Reggio et Modène. Il ne cessait de recevoir des renforts, tandis que l'Autriche envoyant les siens de préférence au roi des Romains qui assiégeait Landau, Eugène ne réparait pas les vides de ses troupes. Eugène parvint à sortir du Seraglio pour défendre le Modénais, et livra le 15 août à Luzzara une bataille indécise, où chacun des deux partis s'attribua la victoire. Mais les Français poursuivirent leurs succès, entrèrent à Luzzara, puis chassèrent les Impériaux de Guastalla le 9 septembre, de Borgoforte le 15 novembre, de Governolo le 26 décembre, et les rejetèrent au delà de la Secchia et du Mincio. La campagne fut donc heureuse, et malgré les obstacles d'un pays couvert de rivières, de canaux et de marais, malgré de grandes pertes d'hommes causées par une mauvaise administration, Vendôme eut les honneurs de la lutte.

Le jeune roi d'Espagne vint assister quelque temps à ces succès. Philippe V étant incapable de diriger son gouvernement, mais annonçant du courage et le désir d'aller à la guerre, Marsin avait jugé à propos qu'après avoir visité la Catalogne et l'Aragon, il visitât aussi les pays italiens dépendants de sa couronne, Naples et Milan ; qu'il se présentât aux princes d'Italie généralement mal disposés, et qu'il montrât aux armées un roi d'Espagne à cheval, ce qu'elles n'avaient guère vu depuis Charles-Quint. Philippe V accomplit ce voyage, et ne rencontra que des embarras, tant il y avait de passions diverses dans les

différentes parties de sa monarchie. Il trouva les Aragonais jaloux des Castillans, les Napolitains jaloux des Espagnols, et ne put satisfaire les uns qu'en mécontentant les autres. Il trouva les princes italiens pleins de réserves, de défiances et de prétentions souvent insoutenables. Le duc de Savoie surtout avait des exigences fabuleuses. Il voulait que la cour d'Espagne le traitât en roi; il marchandait son appui à son gendre, négociait toujours de différents côtés, et donnait des prétextes pour ne pas amener ses contingents.

Les Hollandais prirent l'offensive dans le Nord. Ils envahirent l'électorat de Cologne avec leurs alliés dès le mois d'avril, avant même d'avoir lancé leur déclaration de guerre, et ils y assiégèrent Kaiserswert, occupée par une garnison française. Boufflers, qui commandait avec le duc de Bourgogne l'armée française en Belgique, n'osa entreprendre de franchir la Meuse garnie de places hollandaises pour dégager Kaiserswert, marcha pour opérer une diversion dans le Brabant hollandais, y fit une pointe hardie et heureuse, et chassa un corps ennemi jusque dans les fossés de Nimègue. Mais le duc de Marlborough débarqua à la Haye avec les Anglais, se joignit aux Hollandais, et disposant d'une masse de troupes supérieures aux siennes, l'obligea de reculer. Kaiserswert capitula le 15 juin, après un siége très-meurtrier où les Anglo-Hollandais donnèrent par leur obstination et leur ténacité la mesure de l'énergie qu'ils devaient déployer dans le reste de la guerre.

Marlborough s'avança le long de la Meuse, occupa en arrière de sa ligne plusieurs places de la Gueldre espagnole; puis sur la Meuse même Venloo, Stephenswert et Ruremonde (septembre et octobre). Ces conquêtes faites, il se porta sur Liége, l'assiégea, n'y trouva qu'une faible résistance et la força de capituler, le 31 octobre. En s'en rendant maître, il coupait les communications de la France avec l'électorat de Cologne.

Pendant que Marlborough se plaçait d'un bond par cette campagne hardie au premier rang des généraux de l'Europe, Boufflers était réduit à manœuvrer pour défendre le territoire belge. Dans les campagnes précédentes, nos armées s'appuyaient sur les places fortes de la frontière française; maintenant il fallait couvrir la Belgique du côté de la Hollande, c'est-à-dire dans le Brabant, pays ouvert, et sur une ligne extrêmement étendue. La Belgique offrait des ressources médiocres et témoignait une certaine aversion pour les Français. Les troupes, mêlées de

Belges et d'Espagnols, manquaient d'homogénéité, et l'administration espagnole était si mauvaise, que le maréchal, en dépit de ses efforts pour l'améliorer, ne put se procurer des chevaux ni organiser ses charrois qu'avec des lenteurs infinies [1]. Louis XIV, ayant donné dès le 30 juin l'ordre de se borner à la défensive dans les Pays-Bas, en rappela le duc de Bourgogne, qui d'ailleurs n'avait montré aucunes qualités militaires, et en retira une division, celle de Tallard, pour la porter sur la Moselle et le Rhin et y appuyer l'armée d'Alsace.

Tallard occupa Trèves, puis mit à contribution les deux électorats de Trèves, de Mayence, et le Palatinat. Mais c'était là une très-faible compensation pour la perte de Liége et des places occupées par Marlborough. On sentit en France que la campagne avait été désastreuse, et l'on s'en demanda les raisons.

La première de ces raisons, d'une évidence à laquelle on ne pouvait se soustraire, c'est que les ressources manquaient ou devenaient insuffisantes pour la grande étendue de frontières qu'il fallait couvrir et couvrir sur tous les points. On était réduit à faire des efforts excessifs, afin d'équiper et d'entretenir des armées encore plus nombreuses que celles de la guerre précédente. Les généraux se plaignaient que rien ne fût prêt à temps. En présence de ces difficultés, Louis XIV avait confié la direction de la guerre, vacante par la mort de Barbezieux, à Chamillard, déjà contrôleur général. Il l'avait choisi en raison de sa docilité présumée, et pour éviter par la réunion de la guerre et des finances dans les mêmes mains des tiraillements qu'il était facile de pressentir. Chamillard, homme de robe, administrateur assez habile et infatigable au travail, n'avait ni connaissance spéciale des affaires militaires, ni autorité personnelle. Il comprit lui-même le poids qui devait l'accabler, obéit à regret, et se contenta d'être l'instrument d'une politique qu'on ne discutait pas.

L'armée du Rhin, destinée à tenir tête aux Allemands et au prince de Bade, fut mise sous les ordres de Catinat, rappelé d'Italie pendant l'hiver. Mais elle devait être de trente-cinq mille hommes; Catinat à son arrivée la trouva en mauvais état et comptant au plus vingt-cinq mille hommes, devant un ennemi beaucoup plus nombreux. Il importait d'autant plus d'empêcher les Allemands d'entrer en Alsace, qu'on était peu sûr de la Lorraine. Pour comble d'embarras on avait tant de places à

[1] *Mémoires militaires relatifs à la succession d'Espagne*, t. II.

garder, que les garnisons occupaient une quantité de troupes trop considérable. Vauban reconnut et signala l'un des premiers ce grave inconvénient.

Les Allemands étaient maîtres de tous les passages du Rhin depuis le traité de Ryswick. Louis de Bade entra sans difficulté dans le Palatinat cisrhénan avec quarante mille hommes, forma le siége de Landau et occupa tous les points stratégiques environnants, y compris les lignes de la Lauter (avril). Catinat, ayant réuni trop tard et à grand'peine ses troupes et ses approvisionnements, ne put opposer aucune résistance. Le roi des Romains vint prendre en personne le commandement du siége, et l'armée des cercles se forma derrière le Rhin pour l'appuyer.

Louis XIV et la cour, prévoyant la perte infaillible de Landau, s'émurent, taxèrent le maréchal de timidité, et insistèrent pour qu'il couvrît l'Alsace à quelque prix que ce fût, même en livrant une bataille. Le roi se désespérait des représentations que Catinat ne cessait de lui adresser sur le mauvais état des troupes et sur les intentions des princes d'Allemagne ou la force de leurs armées. Il refusa longtemps de croire à l'impossibilité de secourir Landau, et ce fut seulement sur les avis de Villars, lieutenant général à l'armée du Rhin, qu'il se décida à rappeler la division de Tallard de la Belgique sur la Moselle et la Sarre. Catinat, en dépit des ordres réitérés qu'il recevait, persista dans son impassibilité et se contenta d'observer l'ennemi.

Le roi inquiet et mécontent cherchait à faire une diversion. L'électeur de Bavière en fournit une occasion en sollicitant le secours de la France.

Maximilien, le seul prince d'Allemagne qui fût resté sérieusement dans l'alliance française, se trouvait alors vivement pressé dans ses propres États par les Autrichiens et par l'armée des cercles. Le 30 août, Louis XIV écrivit à Catinat qu'il avait promis un secours à l'électeur; il lui ordonna de le lui envoyer et de concentrer le reste des troupes à Strasbourg.

Se sentant mal soutenu par tous les autres alliés, prévoyant même leur défection, il tenait à garder Maximilien, prince léger et inconséquent, mais qui s'était fortement compromis pour lui. Porter la guerre au cœur de l'Allemagne lui sembla le meilleur moyen de sortir d'une inaction qui lui pesait. La prise de la ville impériale d'Ulm où Maximilien entra le 8 septembre, et la perte de Landau que Mélac rendit le 9, après avoir épuisé

tous les moyens de résistance, lui parurent de nouvelles raisons pour exécuter ce plan.

Catinat ne possédait plus la vigueur nécessaire pour tenter les aventures, et craignait de compromettre sa renommée. Villars, qui avait la sienne à faire, et qu'une entreprise audacieuse n'effrayait pas, demanda et obtint le commandement des troupes destinées à la Bavière. Villars avait alors quarante-neuf ans; il servait depuis sa jeunesse, il avait passé successivement par tous les grades; il cherchait l'occasion de gagner un maréchalat. Il avait particulièrement plu au roi en lui présentant dans le cours de cette campagne plusieurs projets propres à tirer l'armée du Rhin de son inaction.

La difficulté était de joindre l'électeur, qui promettait bien de s'avancer pour donner la main aux Français, mais qui refusait d'en prendre l'engagement, étant obligé de veiller d'abord à défendre ses États. Malgré cette incertitude, Villars, ayant composé sa division et reçu des renforts, partit de Strasbourg le 25 septembre pour aller passer le Rhin à Huningue et à Neubourg. Pendant ce temps, le prince de Bade, laissant à Landau et sur les lignes de la Lauter les troupes nécessaires pour les garder, avait remonté la rive droite du fleuve et s'était campé vis-à-vis d'Huningue, autour du château de Friedlingen. Il s'y tenait également prêt, soit à arrêter les Français au passage, soit à se porter sur les routes de la Souabe, et à couper le retour à l'électeur s'il s'avançait pour donner la main à Villars. Villars passa le Rhin le 14 octobre, en face de l'ennemi. L'infanterie allemande occupait une hauteur boisée; l'infanterie française s'y engagea et livra au milieu des arbres un combat terrible pour la déloger, tandis que les régiments de cavalerie se rencontraient dans la plaine. Les Allemands reculèrent sur tous les points. Tout à coup le bruit se répandit d'un retour agressif de leurs cavaliers. Il y eut un instant de terreur panique qui pouvait tout perdre. Villars le comprit, saisit un drapeau, courut aux premiers rangs de son infanterie, et la rallia par un suprême effort. Il retourna ensuite à bride abattue vers sa cavalerie, et peu s'en fallut que sa précipitation ne le fît tomber au milieu d'un gros d'ennemis. Mais Magnac, qui commandait les dragons, avait reçu vigoureusement la charge des Allemands, qui furent rompus et mis en déroute. On poursuivit les Impériaux des deux côtés, et l'on acheva la victoire. Les soldats de Villars, entraînés par l'ardeur et la bravoure de

leur général, le saluèrent sur-le-champ même maréchal de France.

Louis XIV, heureux de finir par un tel succès une campagne si mal commencée, s'empressa de ratifier ce titre. Rarement triomphe fut accueilli par l'armée et par la cour avec un pareil enthousiasme. Cependant Villars ne se trouva pas, même après la victoire, en mesure d'aller joindre l'électeur. Nommé général en chef de l'armée du Rhin, il se contenta de raser le fort construit par les Allemands à Friedlingen, et d'assurer ses communications avec la rive droite par les deux ponts d'Huningue et de Neubourg. Il attendit le printemps, d'accord avec Maximilien, pour exécuter le projet de jonction.

VII. — Pendant l'hiver de 1703, Villars imagina d'enlever le fort de Kehl, autrefois fortifié par Vauban. Il alla passer le Rhin à Neubourg, redescendit le long de la rive droite, et entreprit une marche et des travaux de siége que la saison rendait difficiles. Un temps constamment sec et beau le favorisa. Kehl capitula le 10 mars, et l'on fut sûr d'avoir sur le Rhin tous les passages et les points d'appui nécessaires.

Cependant l'électeur de Bavière, menacé par une armée austro-allemande, insistait pour être secouru sans délai. Louis XIV de son côté était impatient des obstacles. Villars, quoique pressé d'agir, voulait assurer son succès. Il connaissait le caractère inconséquent et mobile de Maximilien, et il se fiait moins que la cour aux forces des Bavarois. Louis XIV, ne voyant plus les choses que de loin, était porté, malgré la rectitude ordinaire de son jugement, à se faire de fâcheuses illusions. Villars combattit ces illusions. Il objecta la saison qui rendait les passages de la Forêt-Noire peu praticables ; il représenta le mauvais état de ses troupes, la rareté des approvisionnements et des munitions, et le relâchement de la discipline, surtout chez les officiers. Les volontaires n'accouraient plus comme dans les guerres précédentes ; beaucoup d'officiers étaient jeunes, sans expérience, pleins de prétentions insoutenables, et ne voulaient servir que l'été ; on n'en trouvait plus qui consentissent à acheter à d'autres conditions les charges dans les régiments. Villars était surmené.

Son grand talent consistait à entretenir l'ardeur de ses troupes. « C'étoit, dit Saint-Simon, un grand homme brun, bien fait, devenu gros en vieillissant sans être appesanti, avec

une physionomie vive, ouverte, sortante. » Il était brave, familier, simple de manières ; il buvait avec les soldats, prenait sa part de leurs fatigues, leur plaisait par sa hardiesse, sa vivacité et même par ses défauts, par sa témérité, ses fanfaronnades, sa hâblerie, l'opinion démesurée qu'il avait de lui-même. Ce n'était plus un général de la grande école des Condé, des Turenne et des Luxembourg. C'était un général entreprenant, plein d'esprit et de vigueur, toujours prêt à payer de sa personne, toujours prêt aussi à discuter et à commenter ses actes, accablant le roi et les ministres de sa volumineuse correspondance, et sachant résister avec souplesse aux ordres de la cour, avec fierté aux attaques et aux critiques des courtisans. Il était bavard et gascon, comme Montluc, ce qui indisposa fort contre lui. Cependant Voltaire a pu dire avec raison : « Il n'y a personne dont la fortune ait fait plus de jaloux et ait moins dû en faire. »

Au mois d'avril, lorsque Tallard eut organisé sur le Rhin l'armée d'observation que le roi comptait placer sous les ordres du duc de Bourgogne, Villars passa le fleuve. Louis de Bade occupait, sur le versant des montagnes qui traversent son duché du nord au sud, une très-forte position à Stollhofen. Villars voulut le forcer dans ses lignes. Il tourna autour pour chercher un point vulnérable, mais ne le trouva pas. Le conseil des officiers jugea l'entreprise trop périlleuse, et l'on dut y renoncer. Villars, obligé pour joindre l'électeur de s'aventurer dans des chemins difficiles, en laissant sur sa gauche une armée ennemie, chargea Tallard de rester en observation devant elle. Pour lui, dès qu'il fut parvenu, malgré l'extrême difficulté des correspondances, à obtenir de Maximilien l'assurance de trouver un corps bavarois et des vivres à Villingen, près de vingt lieues au delà, il se mit en marche. Il partit le 30 avril d'Offenburg, remonta la Kinzig, traversa malgré la glace et la boue les montagnes de la Forêt-Noire, eut le talent de tromper l'ennemi qui eût pu l'arrêter à tous les passages, enleva Hornberg, et enfin gagna Villingen. « Il n'y a, dit-il dans ses Mémoires, que l'opinion de l'impossible qui ait rendu possible ce que nous avons fait. » Il arriva le 20 mai à Tutlingen, y trouva des chevaux de poste envoyés par l'électeur, et courut au rendez-vous fixé par ce dernier à Riedlingen. Maximilien, saisi d'un transport de joie à sa vue, se précipita dans ses bras.

C'était des opérations au delà du Rhin que devait dépendre

le principal succès de la campagne de 1703. Car partout ailleurs on faisait la guerre défensive. L'offensive prise au cœur de l'Allemagne, où le duc de Bavière avait déjà obtenu des succès importants, pouvait ébranler l'Autriche et la forcer à céder. Villars proposa plusieurs plans. Celui qu'il préférait était très-hardi : il conseillait d'attaquer fortement les États autrichiens dégarnis de troupes ; il était d'avis que l'électeur envahît le Tyrol, pendant qu'il marcherait lui-même le long du Danube, où deux ou trois places médiocres et sans garnisons suffisantes barraient seules la route de Vienne. Il calculait que l'Autriche serait obligée de rappeler ses troupes d'Italie ; que les Hongrois se soulèveraient ; que Vendôme, passant le Brenner, se joindrait aux Bavarois dans le Tyrol, et qu'on dicterait ainsi la paix à l'Empereur dans Vienne même. Les armées allemandes pouvaient contrarier ce plan ; mais Villars comptait sur leur lenteur, et il se flattait que le prince de Bade serait empêché par Tallard de quitter les bords du Rhin. Maximilien, après diverses hésitations, adopta les parties essentielles du projet ; il se jeta dans le Tyrol, qu'il trouva presque entièrement dégarni de troupes, et l'occupa jusqu'à Inspruck sans difficulté. Mais les habitants se soulevèrent derrière lui, et comme Vendôme ne venait pas, qu'on ne pouvait même communiquer avec l'Italie, les Bavarois inquiets prirent le parti de battre en retraite. En se retirant ils furent harcelés par les Tyroliens, qui avaient formé des guérillas et tiraient de toutes les hauteurs (juin-août).

Villars gardait le Danube contre les Allemands, tout en s'apprêtant à envahir l'Autriche. L'Autriche le prévint. Vers la fin d'août une division danoise au service de l'Empereur entra dans la Bavière du côté de Passau. En même temps le comte de Styrum, qui commandait l'armée des cercles, fut rejoint par le prince de Bade, que Tallard avait laissé échapper. Styrum et Louis de Bade s'avancèrent avec quarante mille hommes contre Villars qui n'en avait que vingt-cinq, qui commençait à s'affaiblir, et ne pouvait recevoir de France ni vivres ni munitions.

Villars se trouva dans une situation grave. Maximilien, prince fastueux, vaniteux et changeant, cherchait à utiliser le séjour des troupes françaises en Allemagne, pour agrandir ses États du côté de l'Empire, et pour imposer à l'Empereur un traité qui lui fût personnellement avantageux. L'électrice et

ses familiers dévoués à l'Autriche le sollicitaient de traiter avec la cour de Vienne, d'autant mieux que l'esprit des Allemands se montrait, en Bavière comme ailleurs, hostile à la France. Villars pouvait donc craindre de demeurer à la merci d'un allié douteux qui prétendait diriger la guerre et n'avait aucun talent pour la conduire. Français et Bavarois en étaient déjà venus à s'adresser des reproches réciproques, lorsque Styrum et Louis de Bade arrivèrent au Danube et s'apprêtèrent à le franchir. Villars, craignant une défection de ses alliés, força l'électeur à accepter un plan de bataille qu'il lui proposa, et le 21 septembre il attaqua l'ennemi au château d'Hochstett, dans une vaste plaine en avant du fleuve. Les Français, médiocrement soutenus par les Bavarois, eurent toute la gloire de la journée. Ils remportèrent une victoire signalée et enlevèrent à l'ennemi de nombreux drapeaux avec une partie de son canon.

Malheureusement cette victoire n'eut que des résultats négatifs. Villars prétendit, pour assurer ses communications avec la France, s'en rapprocher et aller hiverner à Tutlingen ou Villingen ; les Bavarois s'y opposèrent. Irrité et aigri, il demanda son rappel. Louis XIV jugea que sa mésintelligence avec l'électeur ne permettait pas de les laisser ensemble. Le 13 octobre, Marsin, qui venait d'être nommé maréchal, prit le commandement de l'armée d'Allemagne.

Maximilien prétendait assiéger la ville impériale d'Augsbourg qui tenait pour les cercles et dont la possession lui importait beaucoup, mais dont le siége menaçait d'être long et difficile. Villars avait refusé de s'y prêter. Marsin se laissa entraîner, et il se trouva cette fois que l'électeur avait calculé juste. Les habitants forcèrent la garnison autrichienne à capituler, et les Bavarois entrèrent dans la place le 13 décembre. Marsin prit ses quartiers d'hiver sur l'Iller, entre Augsbourg, Ulm et Kempten.

Villars n'avait cessé de représenter à Versailles la nécessité d'établir des communications entre la France et l'armée de Bavière, de s'assurer pour ce motif d'une place sur le Rhin, par exemple de Fribourg, et de retenir les forces allemandes occupées de ce côté. Louis XIV avait donc donné à Tallard de continuelles instructions dans ce sens. Mais Tallard, avec des troupes numériquement inférieures à celles de l'ennemi, ne put exécuter ce plan et empêcher Louis de Bade de rejoindre l'armée des cercles.

Ce départ de Louis de Bade qu'on n'avait pu prévenir, eut au moins un avantage, celui de livrer le Rhin. Tallard détruisit au mois de juillet les retranchements de la Lauter et de Wissembourg. Au mois d'août le duc de Bourgogne vint assiéger Neuf-Brisach avec l'assistance de Vauban. Cette place, moins importante que Fribourg, offrait l'avantage d'un succès presque assuré ; elle capitula le 6 septembre. Le duc de Bourgogne s'étant retiré, Tallard reprit le commandement en chef, et se voyant maître de la route de Landau, résolut de rentrer dans la place. Il en commença le siége le 5 octobre. Une armée allemande, commandée par le prince de Hesse, arriva par Philipsbourg pour la secourir. Tallard, aidé d'une division de l'armée de Belgique, battit le prince complétement en vue de Spire, le 15 novembre, et Landau capitula le surlendemain. Ce fut un résultat indirect de la bataille d'Hochstett. Tallard acquit à Spire, où le succès fut dû à son impétuosité et à sa vigueur, une renommée qui fut fâcheuse parce qu'il ne la soutint pas.

Malheureusement la France poursuivait trop d'entreprises à la fois pour les combiner ensemble, et passait de l'une à l'autre sans en achever aucune. Le plan audacieux que Villars avait formé de jeter l'épouvante à Vienne eût exigé pour sa réalisation qu'on lui eût subordonné tout le reste des opérations militaires en Bavière, sur le Rhin et en Italie.

C'était peut-être en Italie que l'obstacle était le plus grand. Les Autrichiens y campaient sur les bords du Pô, au nord dans le Seraglio, au midi entre la Secchia et le Tanaro, dans des lignes compliquées de retranchements, de rivières et de canaux, qui en rendaient l'attaque fort difficile. Ils comptaient un peu plus de trente mille hommes, sous le comte de Stahremberg, car Eugène avait été rappelé à Vienne pour y diriger les affaires militaires. Villars et Louis XIV calculaient qu'en portant la guerre en Autriche on forcerait l'Empereur à rappeler ses troupes d'Italie. Mais Vendôme affirmait le contraire, soutenait qu'une expédition en Autriche était une aventure, qu'on s'exposait par là à livrer l'Italie aux Autrichiens quand on pouvait les y cerner et les obliger à poser les armes. Il répondait de les enfermer, de les mettre hors d'état de recevoir des renforts ou des approvisionnements, pourvu qu'on lui laissât la libre disposition de toutes les troupes et même qu'on lui en donnât de plus nombreuses, parce que celles d'Espagne ne pou-

vaient lui servir à rien. Seulement il ne pouvait opérer que l'été, dans la saison sèche, après la retraite des eaux qui couvraient les lignes de Stahrenberg [1]. En mai et en juin il tourna tout autour de l'ennemi, essayant divers plans pour le forcer ou le bloquer, mais toujours arrêté par des pluies, des inondations et des difficultés nouvelles. Il n'avait encore rien commencé lorsqu'il reçut le 30 juin de Louis XIV impatient l'ordre de laisser sur la Secchia une moitié de ses troupes sous Vaudemont, et d'entrer avec l'autre dans le Tyrol pour aller donner la main à l'électeur, qui s'était avancé jusqu'à Kufstein. Il obéit, pénétra dans le Tyrol italien et exécuta une marche difficile dans un pays sans routes frayées, au milieu de populations hostiles et aguerries. Il fut obligé d'enlever des villages et même des villes comme Arco. Trente s'opposant au passage, il résolut de la bombarder. Il s'y apprêtait, lorsqu'il reçut à Verzano, le 29 août, un courrier du roi qui le rappelait en Italie.

Ce rappel était motivé sur la certitude qu'on venait d'acquérir de la trahison du duc de Savoie. Dès le mois de janvier l'Empereur avait fait offrir à Victor-Amédée, pour prix de son alliance, le Montferrat, Alexandrie, Valenza et les pays entre le Pô et le Tanaro ; il s'engageait en outre à lui obtenir un subside de l'Angleterre. Le duc, heureux de satisfaire à ce prix la vieille ambition de sa maison, accepta sans difficulté, en ajournant seulement sa déclaration. Les négociations, conduites avec un grand secret, aboutirent à un traité qui fut signé le 19 août. Louis XIV les ignora d'abord ou refusa de les croire sérieuses ; mais vers les derniers temps, des indices certains ne lui permirent plus de s'y méprendre. Comme il était menacé de voir ses communications coupées avec Vendôme, il donna l'ordre à ce dernier de sortir du Tyrol.

Vendôme hésita quelques jours à obéir, répondit au roi que l'Italie ne devait lui donner aucune inquiétude, et exécuta son projet de bombarder Trente (le 6 septembre). Mais apprenant que l'électeur était de son côté revenu sur ses pas et que la jonction des deux armées devenait impossible, il prit le parti de retourner au camp de la Secchia, où il était rappelé par Vaudemont et où servaient cinq mille Piémontais. Il se hâta de les désarmer, puis il marcha par le Milanais vers le Piémont, afin de prévenir la défection de Victor-Amédée. Il s'avança

[1] Voir sa Correspondance. Général Pelet, t. III.

jusque sur la Sesia et s'établit à Candia dans l'intention d'y hiverner.

Louis XIV exigea du duc de Savoie la réduction de ses troupes et la remise de deux places de sûreté. Victor-Amédée, dont les préparatifs étaient loin d'être achevés, se récria. Vendôme proposa au roi de marcher sur Turin et de s'en emparer. Cependant Vaudemont écrivit que l'ennemi se renforçait, que ses propres troupes étaient très-affaiblies, et qu'il ne pourrait garder longtemps les passages de la Secchia. Il finit par demander son rappel. Louis XIV donna l'ordre à Vendôme de courir prendre le commandement du corps qui gardait la Secchia, en laissant à son frère, le grand prieur, les troupes qui se trouvaient sur la Sesia. Vendôme obéit. Mais Stahrenberg força le passage de la Secchia le 24 décembre avec quatorze mille hommes et marcha sur le Piémont par la rive droite du Pô. Vendôme entreprit sans succès de l'arrêter; il ne put que détruire une partie de son arrière-garde. Au mois de janvier 1704 Stahrenberg arriva dans le Piémont, et opéra à Albe sur le Tanaro sa jonction avec Victor-Amédée, qui leva le masque. Vendôme s'établit alors dans le Piémont sur la rive gauche du Pô, pendant que Tessé, amenant de son côté une division française, occupait Chambéry et la Savoie. Vendôme se proposait, dès que Tessé se serait joint à lui, d'entreprendre le siége de Turin.

Ainsi la campagne de 1703 laissa la France dans une situation difficile en Allemagne et en Italie, en Italie surtout, où l'armée de Vendôme avait reculé sur le Piémont et se voyait sur les bras un ennemi de plus. L'Autriche, au contraire, menacée un instant sur son propre territoire, avait rejeté loin d'elle le théâtre de la guerre, et acquis dans la Péninsule une alliance d'autant plus importante qu'elle devait entraîner les autres princes italiens à se prononcer pour elle.

On n'avait pas été plus heureux dans les Pays-Bas. Marlborough s'était révélé dans la campagne précédente comme un politique et un géneral supérieur, également capable d'organiser une coalition, de diriger une armée composée d'éléments mêlés, et d'imprimer à cette armée une forte impulsion pour l'offensive. Les Anglais l'en avaient récompensé magnifiquement. Ils l'avaient créé duc; les deux chambres lui avaient adressé des remercîments publics et l'avaient gratifié d'une énorme pension. Il jouissait encore, comme Eugène, de l'im-

mense avantage d'être maître de son gouvernement aussi bien que de son armée. Il ne dépendait de personne; il disposait au contraire de la reine et du ministère anglais. Les finances étaient aux mains de Godolphin, son allié, premier lord de la trésorerie; les whigs, qui dominaient le Parlement, conspiraient avec lui. Ses troupes n'étaient soumises à aucune règle pour l'avancement; il choisissait ses officiers, et les élevait à son gré. Une seule chose lui manquait, la probité. Aussi n'obtint-il jamais de considération dans son propre pays, en dépit des services qu'il lui rendit. Mais il était si actif, si prévoyant et si habile, que sa réputation seule en souffrit, et que les puissances coalisées ne cessèrent pas pour cela d'obéir à sa direction.

En 1703, l'armée anglo-hollandaise, qu'il commandait avec l'assistance de Cohorn, compta cent mille hommes. Il entra en plein hiver dans l'électorat de Cologne pour en achever la conquête. Il prit Rhinberg au mois de février et Bonn au mois de mai. Les Français avaient à leur tête Boufflers et Villeroy, ce dernier racheté naguère des mains des Impériaux; une division espagnole les soutenait sous les ordres de Bedmar. Louis XIV, dont tous les calculs étaient alors tournés du côté de l'Allemagne, ne songeait à faire dans les Pays-Bas qu'une campagne défensive. Boufflers et Villeroy ne réussirent pas à secourir l'électorat de Cologne; ils se virent arrêtés au passage de la Meuse, où ils trouvèrent Marlborough campé fortement à Maestricht.

Marlborough, maître de la Meuse jusqu'à Maestricht, et du Rhin jusqu'à Coblentz, essaya d'amener les troupes françaises à un engagement; les maréchaux eurent la prudence de s'y refuser. Tenant alors la Belgique cernée du côté de l'Allemagne, le général anglais forma le projet de la cerner du côté de la mer, de surprendre Anvers et d'occuper la Flandre occidentale. Les Hollandais avaient un intérêt plus grand que jamais à fermer les bouches de l'Escaut depuis que la Belgique était entraînée dans le système français; les Anglais désiraient s'emparer d'Ostende, de Nieuport, ou même d'Anvers, à titre de gages provisoires ou définitifs. Marlborough envoya donc de ce côté par le Rhin et la Meuse une forte division, sous le général hollandais Obdam, qui mit à contribution le pays de Waes et menaça Anvers. Bedmar, chargé de garder le Brabant et d'en fermer les passages, se replia sur l'Escaut. Boufflers courut à

son secours. Il trouva l'ennemi couvert par de nombreux canaux ou watergangs; il ne s'en jeta pas moins sur lui, le battit à Eeckeren, le 29 juin, et enleva le quartier général d'Obdam qui prit la fuite. Anvers et le littoral furent sauvés.

Marlborough, qui s'était avancé dans le Brabant, fut réduit à protéger la retraite de la division compromise, et dut renoncer à toute tentative sur la Flandre maritime. Il eût voulu agir encore avec vigueur et rapidité; mais il en fut empêché à la fois par la prudence des maréchaux ses adversaires et par les exigences des Hollandais. Ces derniers, payant une partie des troupes allemandes auxiliaires, attachaient la plus grande importance à prendre des villes dont ils voulaient se faire des gages. Marlborough, obligé de compter avec eux, revint sur la Meuse assiéger Huy et Limbourg, dont il s'empara (août et septembre). La prise de Gueldre, le 15 décembre, acheva l'occupation des lignes de la Meuse et du Rhin par les alliés. Les maréchaux ne purent s'opposer à ces conquêtes, de peur de découvrir la frontière espagnole du Brabant, dont la défense, eu égard à la médiocrité des places, continuait d'exiger la présence permanente d'une armée.

VIII. — Pendant que la France luttait contre l'Europe coalisée, une insurrection éclatait dans le Midi.

Les mauvais traitements infligés aux huguenots depuis la révocation de l'édit de Nantes y avaient laissé une irritation sourde, et bien que l'ordre apparent eût été maintenu, on ne pouvait se méprendre sur les dispositions très-hostiles des calvinistes. On voyait de temps à autre des hommes ardents reparaître, parcourir les montagnes et recommencer les prédications du désert. Les nouveaux convertis, très-nombreux à Nîmes, dans les villes voisines et dans la partie la plus rapprochée du littoral, encourageaient sous main l'agitation. Le supplice d'un prédicateur, Claude Brousson, roué publiquement à Nîmes en 1698, souleva l'indignation de ses coreligionnaires. Il avait entretenu des correspondances avec l'étranger, mais c'était un des hommes les plus vénérés du pays. On résolut de le venger. Pour y parvenir, un fanatique, appelé Duserre, exalta de jeunes enfants, et leur apprit à répéter des prophéties avec un tremblement nerveux. En peu de temps les Cévennes furent remplies de ces prophètes ou *trembleurs*. L'effervescence devint générale. Ce fut comme une épidémie contagieuse. Les femmes

se mirent à trembler commes les hommes; après les prophètes il y eut des prophétesses, et l'insurrection éclata.

La nuit du 24 juillet 1702, une centaine d'hommes armés, masqués et revêtus de chemises blanches, surprirent la cure de Pont-de-Montvert et y massacrèrent l'abbé du Chayla, qu'on accusait d'avoir fait enfermer dans un couvent les filles d'un gentilhomme calviniste, et d'avoir été un des principaux instruments de la persécution dans les hautes Cévennes. Le comte de Broglie, gouverneur militaire du Languedoc, accourut et poursuivit les auteurs du crime; plusieurs furent pris et exécutés. Mais ce n'était là que le début des *camisards* et comme un essai de leurs forces. Quelques semaines après, ils entreprirent des courses nocturnes dans les montagnes, incendièrent, pillèrent les églises et massacrèrent les prêtres catholiques. On eut le tort de faire marcher contre eux les milices bourgeoises de la province, médiocrement organisées et peu sûres. Ils échappèrent sur presque tous les points à des poursuites mal dirigées. L'impunité les enhardit; ils se mirent à faire des courses de jour, à célébrer publiquement leurs mystères, à chanter des psaumes, ce qui était pour eux un moyen de ralliement. Pendant l'hiver, leurs bandes multipliées se formèrent dans les montagnes des abris et des espèces de camps; des chefs improvisés, la plupart anciens soldats, en prirent le commandement, et ne se distinguèrent pas moins par leur habileté que par leur audace. Le plus célèbre fut un jeune paysan de vingt ans, Jean Cavalier, huguenot zélé, qui s'était réfugié à Genève, où il avait été quelque temps garçon boulanger, et qui, de retour dans les Cévennes, révéla un tel génie d'organisation que toutes les bandes se placèrent sous son autorité. Le 24 décembre 1702, il battit un détachement de troupes royales dans un engagement près d'Alais. Le 27, il surprit Sauve. Au mois de janvier, son lieutenant battit le comte de Broglie en personne dans la plaine de Nîmes, où les camisards brûlèrent quarante paroisses et tuèrent quatre-vingts curés.

Les milices et le peu de garnisons que le Languedoc renfermait ne suffisant pas à contenir une pareille insurrection, le roi y envoya le maréchal de Montrevel avec dix mille vieux soldats d'infanterie, des dragons et de l'artillerie. Montrevel, arrivé à Nîmes le 15 février 1703, battit la bande de Cavalier, en dispersa plusieurs autres et chassa les camisards du littoral. Mais au lieu de chercher à les cerner et à les réduire, il exerça

des représailles qui rendirent la guerre plus active et plus cruelle. Non content de châtier les coupables, il étendit le châtiment aux communautés, fit des perquisitions dans les villages et frappa les paroisses d'une responsabilité collective. On ne recula devant aucunes mesures de violence; elles n'aboutirent qu'à fortifier l'insurrection.

L'intendant du Languedoc, Bâville, proposa à la cour de détruire trente et une paroisses dans la région moyenne des Cévennes, de manière à enfermer l'insurrection dans la partie montagneuse et à lui opposer un désert qu'elle ne pourrait franchir. La cour, malgré une répugnance et une hésitation naturelles, finit par approuver ce plan. On en commença l'exécution au mois de septembre. On donna aux habitants des villages condamnés trois jours pour déménager et se retirer; puis les troupes entrèrent dans le pays, coupèrent les arbres, mirent le feu aux récoltes et aux villages, et firent sauter avec la poudre les bâtiments qui résistaient à la démolition. Les camisards descendirent alors dans la plaine pour y chercher des vivres. Toujours animés par une exaltation fanatique, ils virent peu à peu leurs rangs se grossir par l'espérance du pillage qui attirait au milieu d'eux nombre de bandits, de déserteurs et de forçats. Aux camisards blancs se joignirent des *camisards noirs,* ainsi appelés parce qu'ils se barbouillaient le visage de suie. La province, parcourue et ravagée par ces insurgés, le fut encore par des catholiques qui avaient organisé d'autres bandes pour se défendre ou se venger, mais qui ne commirent guère de moindres excès. On les appelait les *cadets de la croix*.

Cavalier maintint quelque temps son autorité sur les milices insurgées. Sa compagnie particulière était soumise à la discipline la plus sévère. Ses soldats lui obéissaient aveuglément; d'un signal il faisait fusiller ceux qui se rendaient coupables de meurtres. Le 15 mars 1704, il surprit le régiment de la marine près de Saint-Chaptes et le tailla en pièces. Montrevel prit sa revanche; il écrasa la bande du chef des camisards à Nages, le 16 avril. Cavalier, poursuivi, tua de sa main trois dragons, échappa et regagna la montagne.

L'insurrection recevait de l'argent et des armes de l'étranger; on les lui apportait de la Savoie, à travers les montagnes du Dauphiné et du Vivarais. Les Hollandais lui envoyèrent ainsi vingt mille livres. Elle attendait un secours de troupes

anglaises; une escadre anglaise croisait en vue de Cette, cherchant l'occasion d'un débarquement.

Montrevel, général médiocre et las d'un genre de guerre auquel il n'était pas habitué, fut remplacé par le vainqueur de Friedlingen et d'Hochstett. Louis XIV souffrait impatiemment la prolongation d'une telle révolte; il craignait qu'elle ne s'aggravât par le secours des étrangers; il chargea Villars de pacifier les Cévennes. Villars obéit. Son premier soin fut d'étudier le pays et d'apprendre à connaître l'ennemi qu'il devait combattre. Avec la rapidité de son coup d'œil, et grâce aux indications de Bâville, dont l'intelligence égalait la dureté, il comprit que les Camisards étaient composés pour moitié d'hommes exaltés, admirablement braves, qui marchaient en chantant à la mort et aux supplices; pour l'autre moitié de bandits sans religion, *canaille furieuse,* comme il les appelle, qui se battaient pour se faire nourrir aux dépens des paysans; il comprit aussi que les bandes catholiques ne faisaient guère moins de mal que les autres, et que la spoliation des protestants avait singulièrement excité leur cupidité.

Lorsqu'il eut constaté qu'il avait ainsi devant lui plusieurs sortes d'adversaires, et que les principaux étaient « des Français, très-forts et très-braves », il fit une proclamation pour offrir une amnistie à tous ceux qui lui apporteraient leurs armes dans un délai de huit jours; à ceux qui se rendraient ainsi il laissait le choix d'émigrer avec le prix réalisé de leurs biens, ou de rester dans le pays en se plaçant sous la garantie de catholiques connus qui leur serviraient de cautions. En revanche, il déclarait que ceux qui garderaient leurs armes seraient poursuivis sans relâche et fusillés sans pitié. Il divisa ses troupes par détachements de quelques centaines d'hommes; il voulut en commander un lui-même. Il les disposa de manière à prendre les rebelles comme dans un filet, et à les poursuivre jusque dans les retraites où la faim devait les lui livrer. Pour favoriser et multiplier les soumissions, il eut le soin de favoriser les délais d'amnistie, de relâcher quelques prisonniers et d'afficher une certaine clémence, tout en poussant avec vigueur les préparatifs de l'exécution militaire.

Déjà Cavalier et les chefs les plus intelligents des camisards avaient fait entendre qu'ils traiteraient, pourvu qu'on leur accordât l'exercice libre du calvinisme et la libération de leurs coreligionnaires condamnés aux galères. Cavalier se rendit à

Nîmes avec un sauf-conduit, y fit une entrée publique et y eut une entrevue avec le maréchal le 16 mai 1704. Villars lui déclara que le roi n'accorderait jamais la liberté de religion ni le rétablissement de l'édit de Nantes; mais il consentit à la libération des religionnaires condamnés aux galères, et il lui offrit de former avec ceux des insurgés qui poseraient les armes, un régiment dont il lui donnerait le commandement à lui-même pour marcher sans délai sur la frontière. Cavalier accepta.

Malheureusement, les autres chefs s'élevèrent contre lui et l'accusèrent de trahison. Il ne put amener à Villars qu'une centaine d'hommes; le reste des camisards regagna les montagnes sous son lieutenant Ravanel et un autre chef du nom de Roland. Villars entra alors en campagne, mit son plan à exécution, poursuivit les rebelles et fit des razzia. Il détruisit la bande de Ravanel près de Marvejols, le 13 septembre. Ravanel fut pris et jeté dans les prisons de Nîmes, où il subit un supplice public l'année suivante. Les camisards furent peu à peu cernés, réduits à se débander, ou détruits. Les derniers chefs vinrent se rendre les uns après les autres, à la condition qu'on leur offrait de passer à l'étranger. La population protestante finit par aider elle-même à détruire les bandits qui la mettaient à contribution. Villars, aussi habile que sévère, désarma les paysans et accorda des exemptions de taille à titre d'indemnité à ceux dont on avait brûlé les maisons. Les états de Languedoc lui votèrent une dotation en signe de reconnaissance (janvier 1705), et le roi, en le rappelant à Paris, lui conféra le titre de duc.

Cavalier fut envoyé en Alsace avec les hommes qui l'avaient suivi. Mais comme on tint mal quelques-unes des promesses qu'on lui avait faites, il conçut de la défiance, passa en Suisse et alla prendre du service dans l'armée anglo-hollandaise.

IX. — Louis XIV se plaignait toujours du gouvernement de Madrid, qui malgré ses ménagements lui suscitait mille embarras. Non-seulement les Espagnols étaient jaloux des influences françaises, mais les Français ne pouvaient s'accorder entre eux. Le roi était indolent, d'un caractère sombre, triste, sans énergie, comme son prédécesseur Charles II, avec lequel on affectait de le comparer; la jeune reine, active et spirituelle, était prétentieuse, avec la mobilité d'un enfant. Madame des

Ursins copiait madame de Maintenon et voulait gouverner; mais à beaucoup d'esprit elle joignait un goût malheureux pour l'intrigue et une coquetterie qui n'était plus de son âge : elle ne possédait ni le sang-froid, ni la patience, ni la haute raison nécessaires pour soutenir le rôle qu'elle prétendait jouer. L'ambassadeur de France, le cardinal d'Estrées, ne pouvait vivre avec elle et demandait qu'elle fût rappelée. Elle demandait de son côté le rappel de l'ambassadeur. L'ordre ne se rétablissait ni dans les finances, ni dans l'administration, ni dans l'armée. Toute réforme paraissait aux Espagnols un abus de l'ingérence française. Les grandesses prenaient de l'ombrage. L'amirante de Castille s'était réfugié en Portugal; les mécontents parlaient de transférer la couronne à l'archiduc Charles. Des bruits de conspiration arrivaient journellement au palais. Rien ne prête plus au roman et ne ressemble moins à l'histoire que les mille incidents ou péripéties qui remplissent les Mémoires et les correspondances de la cour de Philippe V.

Un revers éprouvé en 1702 découragea et irrita les Espagnols. On attendait les galions d'Amérique, qui revenaient escortés par une escadre française sous les ordres de Château-Regnaud. Comme des bâtiments de guerre anglais avaient déjà paru dans la baie de Cadix et fait une descente en Andalousie, Louis XIV voulut que Château-Regnaud conduisît les galions non à Cadix, mais au port de Vigo. L'amiral fit des représentations; sur l'ordre exprès du roi, il obéit. Il était à peine entré dans la rivière de Vigo, que la flotte anglaise, sous le duc d'Ormond, l'y poursuivit et le surprit au milieu du débarquement. Elle s'empara des deux forts qui protégeaient la rivière, enleva huit millions, brûla quinze vaisseaux français et douze galions. Au rapport des vainqueurs, la vue de cet incendie produisit un effet terrible. Ils en auraient brûlé davantage si Château-Regnaud n'eût lui-même coulé bas plusieurs de ses bâtiments (22 octobre 1702). La partie de la cargaison qui fut sauvée fut transportée à grand'peine à Lugo par des chemins impraticables, et de là à Madrid.

Ce ne fut pas tout. Louis XIV prétendit que l'argent apporté par les galions fût consacré aux dépenses de la guerre, et il exigea que le roi d'Espagne forçât les marchands propriétaires de cet argent à recevoir en échange des obligations de l'État portant intérêt à six pour cent, et remboursables à des termes éloignés. Il convenait que c'était une mesure extrême,

mais il se fondait sur la nécessité, sur plusieurs précédents, et sur ce fait qu'une partie des cargaisons appartenait à des marchands étrangers, hollandais ou anglais, c'est-à-dire sujets de gouvernements en guerre avec l'Espagne. Les Espagnols se récrièrent; le conseil résista. Madame des Ursins déclara qu'on allait tout perdre. Louis XIV voulut que l'on consultât des moines sur la justice de la mesure, et il obtint d'eux un avis favorable en principe, malgré beaucoup de restrictions. Sur douze millions le gouvernement finit par en prendre six, dont quatre à titre de confiscation sur les étrangers, et deux à titre d'emprunt forcé sur le commerce; de ces six millions deux furent remis à la France. Celle-ci se plaignit que ce fût une faible indemnité pour les charges de guerre qu'elle supportait. Les Espagnols se plaignirent encore plus haut, et répondirent qu'en donnant le trône à Philippe V ils avaient prétendu se donner un appui, non se mettre en servitude.

Louis XIV, qui ne cessait d'insister pour que l'Espagne levât des milices et prît à sa charge une part plus forte des frais de la guerre, revint en 1703 au projet de lui demander une indemnité territoriale. Torcy pensait depuis longtemps que les Pays-Bas formeraient cette indemnité. Louis XIV crut qu'il serait plus sage de se borner à demander Luxembourg, Namur, Mons et Charleroy, et d'offrir la souveraineté pleine et indépendante du reste de la Belgique à l'électeur de Bavière; que ce serait là le vrai moyen de s'attacher à tout jamais ce prince, le plus utile de ses alliés, et de calmer les ombrages de l'Europe, au moins ceux des puissances maritimes. Il communiqua ce projet à Philippe V (mai 1703), en lui faisant observer que c'était là pour lui une nécessité, que la France ne pouvait exiger une indemnité moindre, et que la Belgique n'était en réalité pour le gouvernement de Madrid qu'une charge et un embarras. Philippe V s'inclina; mais afin de ménager les sentiments des Espagnols, il convint que l'arrangement resterait secret.

Or, en ce temps même arriva l'événement le plus fatal qui pût frapper la couronne du duc d'Anjou. Don Pèdre, roi de Portugal, à qui la France n'avait pas tenu les promesses faites en 1701, céda aux actives sollicitations de l'Angleterre, signa le 16 mai 1703 un traité avec cette puissance, la Hollande et l'Empire, et entra dans la grande alliance. Il y était à peu près obligé, car il n'eût pu défendre ses ports contre les flottes

anglo-hollandaises; mais les alliés lui offrirent des avantages irrésistibles. Ils promirent de réunir au Portugal Tuy, Guarda, Bayona et Vigo, Badajoz, Albuquerque, Valence et Alcantara, sans compter différents territoires en Asie et en Amérique. Don Pèdre, qui ne cherchait comme les autres petits princes que l'avantage immédiat de sa couronne, et dont le premier intérêt était de s'agrandir aux dépens de l'Espagne, promit de son côté de mettre sur pied vingt-sept mille hommes, dont douze seraient à la charge de ses alliés. Les Anglais et les Hollandais s'assurèrent à ce prix les clefs de la Péninsule.

L'ambassadeur anglais, sir Methuen, fortifia l'alliance de son gouvernement avec la cour de Lisbonne, en signant le 27 décembre de la même année le fameux traité de commerce qui porte son nom. Le Portugal prit l'engagement de recevoir en franchise les draps et les laines d'Angleterre, à condition que l'Angleterre admettrait ses vins avec des droits inférieurs d'un tiers à ceux de tout autre pays. Cet engagement réciproque procurait un avantage égal aux deux États; mais de la part des Anglais sa conclusion fut un coup de maître, parce qu'ils s'ouvrirent avec le marché du Portugal celui de l'Espagne, où ils purent organiser une facile contrebande, et qu'ils s'assurèrent un moyen permanent d'intervention dans les affaires de la Péninsule.

Dès que les alliés furent certains de l'appui de la Savoie et du Portugal, ils entreprirent d'attaquer l'Espagne directement chez elle, comptant profiter de sa faiblesse, de ses tiraillements intérieurs et des embarras que la cour de Philippe V causait à Louis XIV. Il était inévitable que l'éloignement et la multiplicité des affaires rendissent un peu vacillantes les résolutions du gouvernement français.

L'archiduc Charles prit à Vienne dans les derniers jours de 1703 le titre de roi d'Espagne. Il se rendit ensuite à la Haye et à Londres, où il devait s'engager sur un bâtiment anglais. Retardé par des sinistres maritimes dont l'Angleterre et la Hollande furent également frappées, il finit par monter sur la flotte de l'amiral Rooke, qui le transporta à Lisbonne avec des troupes de débarquement. Aussitôt qu'il y fut arrivé, une armée anglo-portugaise se forma pour marcher à Madrid et le mettre sur le trône.

Philippe V était hors d'état de défendre sa frontière uniquement avec des troupes espagnoles. Louis XIV comprit la néces-

sité de lui envoyer un secours de quelques bataillons et escadrons français, qu'il mit sous les ordres de Berwick, alors lieutenant général. Berwick semblait désigné pour plaire aux Espagnols et conduire cette guerre avec succès. Indépendamment de sa naissance et de ses talents militaires, il était naturellement grave, silencieux, et il se possédait toujours. Puységur, un des officiers français qui entendaient le mieux l'organisation d'une armée, le précéda et dut préparer avec Orry les magasins, les approvisionnements et le matériel nécessaire.

Philippe V se rendit au milieu de ses troupes le 1er mai 1704, mais laissa la réalité du commandement à Berwick, qu'il nomma capitaine général de ses armées. Le 8 mai Berwick prit Salvatierra, entra dans le Portugal par l'Alentejo, et y enleva une trentaine de petites places à demi fortifiées. Les Portugais, surpris, firent peu de résistance. Malheureusement, Berwick fut obligé de s'arrêter par suite de la mauvaise organisation des corps espagnols et des lenteurs de leur commandant, le prince belge Tilly de Tserclaes. Organiser, administrer et faire marcher une armée espagnole comme une armée française, était chose plus difficile encore en Espagne que dans les Pays-Bas. Berwick aurait voulu s'établir à Abrantès avant les chaleurs de l'été; il ne put le faire et se vit réduit à suspendre ses opérations; il rentra le 5 juillet sur la frontière, se contenta de laisser des garnisons dans trois places, et démantela les autres.

Pendant ce temps l'amiral Rooke longeait les côtes de l'Espagne, dans l'espérance que sa présence y produirait un soulèvement. Il avait sur son bord le prince Georges de Hesse-Darmstadt, ancien gouverneur de la Catalogne. Le prince lui conseilla de faire une tentative sur une province où il savait que l'archiduc comptait beaucoup de partisans. Rooke attaqua Barcelone le 14 mai, mais le commandant Valesco se défendit avec tant de résolution que les partisans de l'archiduc n'osèrent bouger, et jugeant les Anglais trop peu nombreux, demeurèrent fidèles. L'escadre française ne tarda pas à paraître sous les ordres du comte de Toulouse, fils naturel de Louis XIV, et Rooke leva le siége.

L'amiral anglais continuant de croiser sur les côtes de la Péninsule, le prince de Darmstadt l'engagea encore à faire une tentative sur Gibraltar qu'il disait mal défendu. La place, bâtie sur le rocher, eût été imprenable, si elle n'eût eu pour

toute garnison une centaine de soldats presque dépourvus d'artillerie. Les Anglais avaient déjà tiré quinze mille coups de canon sans faire taire ses batteries, lorsque le troisième jour du siége, quelques matelots réussirent à escalader le rocher, appelèrent leurs camarades et forcèrent la garnison surprise à se rendre prisonnière (1er août). Rooke prit possession de Gibraltar, mais au nom de l'Angleterre qui avait toujours voulu se rendre maîtresse d'une forteresse sur la Méditerranée, et non en celui de l'archiduc. Depuis ce jour les Anglais ont gardé leur proie.

Le comte de Toulouse, poursuivant l'amiral anglais, l'attaqua dans les eaux de Malaga, le 24 août. On se battit tout un jour, et l'artillerie de mer produisit un tel effet qu'on n'en avait jamais vu de pareil. Mais comme les vaisseaux des deux nations se canonnèrent de loin, sans en venir à l'abordage, ils ne se firent pas beaucoup de mal, et la victoire que les Anglais s'attribuèrent eût eu peu d'importance si elle n'eût démontré l'impossibilité de leur enlever Gibraltar, au moins par une simple action maritime.

La cour de Philippe V, douloureusement émue de la perte d'une place aussi considérable, aurait voulu que Berwick marchât immédiatement pour la reprendre. Mais Berwick refusa, craignant de livrer la frontière du Portugal aux Anglo-Portugais. Ceux-ci marchèrent en effet en Estramadure dans les premiers jours de septembre, espérant s'ouvrir la route de Madrid. Berwick les tint en échec autour de Ciudad-Rodrigo, leur ferma le passage, et sauva pour cette année la couronne de Philippe V. Les Anglo-Portugais, ne pouvant trouver de subsistances dans l'Estramadure espagnole, abandonnèrent leur entreprise au bout de quelques jours.

Berwick fut alors rappelé et remplacé par le maréchal de Tessé; on en donna pour raison que les Espagnols ne pouvaient obéir à un étranger, à moins que cet étranger ne fût un maréchal de France. Le véritable motif était qu'il ne s'entendait ni avec la cour d'Espagne ni avec l'ambassadeur français, Grammont. La cour de Madrid, privée de direction, était un foyer d'intrigues aussi déplorables que celles dont elle avait été remplie du temps de Charles II. La jeune reine, « d'une vivacité, d'une sensibilité et d'une hauteur infinies[1] », échappait à tous les conseils; le roi la craignait et la laissait faire.

[1] Mémoires de Berwick.

Elle se lassa de la roideur de « ce grand diable d'Anglois, sec, et qui alloit toujours droit son chemin ». Quant aux ambassadeurs français, il n'y en avait pas un qui pût tenir à Madrid. Le cardinal d'Estrées, l'abbé d'Estrées son neveu, et Grammont, ne firent que passer; la reine demanda successivement leur rappel. On ne pouvait rien tirer des Espagnols. Les grandesses étaient incapables et jalouses. Les prêtres, les moines intriguaient, conspiraient, trahissaient, et invoquaient leurs priviléges quand le roi voulait punir leurs trahisons.

X. — La guerre se fit en 1704 sur un théâtre beaucoup plus étendu que les années précédentes. Louis XIV fut obligé d'avoir huit armées, une en Flandre, deux en Allemagne, trois en Italie, une dans les Cévennes et une en Espagne. Il fallut faire partout de nouvelles levées. Mais c'était en Allemagne que devaient se porter les coups décisifs, car on avait engagé en Bavière une partie qu'il était nécessaire de gagner ou de perdre sans délai.

Marsin et l'électeur nourrissaient toujours le projet d'attaquer l'Autriche. L'électeur s'empara de Passau au mois de janvier et ne fut arrêté que par les rigueurs de la saison. On comptait sur l'appui de la Hongrie. Ragoczi avait armé le parti national des Magyares, longtemps comprimé par les victoires des Allemands, mais irrité de leurs violences et de leur tyrannie. Vienne se trouvait donc prise entre deux ennemis.

Malheureusement l'insurrection hongroise était plus ardente que forte; l'électeur de Bavière, toujours indécis, ne montrait pas la vigueur nécessaire. Quant à Marsin, sa situation était des plus précaires. Son armée, séparée de la France, diminuait tous les jours par la guerre, les maladies et les désertions. Elle manquait de tout; il avait la plus grande peine à la faire vivre et à y combattre le découragement et la nostalgie. Il n'entretenait avec Louis XIV que des correspondances difficiles et très-aventurées par la voie de la Suisse; il demandait sans relâche de l'argent, des objets d'équipement et des renforts. Les Allemands, sous le prince de Bade et Thungen, employèrent l'hiver à détruire les ponts et les routes de la Forêt-Noire, par où une communication eût pu s'établir entre l'Alsace et la Bavière.

Au printemps, Louis XIV donna l'ordre à Tallard de conduire à Marsin un convoi d'armes, d'argent, de munitions, et

un renfort de douze mille hommes. Tallard était entreprenant et quelquefois téméraire; c'était un fort bon intendant d'armée, à ce titre aimé des soldats, d'ailleurs ambitieux et intrigant. Il réussit à tromper les Allemands qui l'observaient sur le Rhin, à leur dérober sa marche et à conduire le convoi et les renforts à Villingen (mai), d'où il revint en France. Mais les Allemands prirent une revanche : ils tombèrent sur Marsin et l'électeur qui s'étaient avancés pour recevoir le détachement, les enveloppèrent du côté de la plaine, les obligèrent à fuir dans les montagnes, et détruisirent une partie des renforts. L'électeur, découragé, eut un instant la pensée de se retirer en Hongrie; ses conseillers insistèrent de nouveau pour qu'il traitât avec l'Autriche.

Pendant ce temps les princes de l'Empire convenaient de diriger toutes leurs forces contre l'armée française, qu'ils voulaient chasser de la Bavière, et contre Maximilien, qu'ils voulaient obliger à poser les armes. Ce plan était conforme aux vues de l'Autriche et des autres puissances coalisées. Eugène s'y associa, et Marlborough fut invité à agir en Allemagne.

Le général anglais, ayant rassemblé trente mille hommes de ses meilleures et de ses plus vieilles troupes à Maestricht, remonta le Rhin. Villeroy, chargé de défendre contre lui les lignes des Pays-Bas, craignit qu'il ne voulût entrer en France par la Moselle et se porta de ce côté. Mais Marlborough, arrivé à Coblentz, passa outre, se dirigea vers Mayence, rallia les Prussiens et les Hessois, franchit rapidement le Mein et le Neckar, et opéra près d'Ulm, le 23 juin, sa jonction avec les troupes de l'Empire et de l'Autriche.

Louis XIV donna l'ordre à Villeroy et à Tallard de ne conserver que les forces nécessaires pour garder les Pays-Bas contre les Hollandais et le Rhin contre l'armée allemande établie dans les lignes de Buhl et de Stolhofen sous le commandement du prince Eugène. Le reste devait être envoyé au secours de Marsin. La difficulté était de conduire ce secours; le plan le plus simple paraissait être de passer le Rhin en face de Manheim et de remonter le Neckar pour mettre Marlborough entre deux ennemis, mais l'exécution offrait encore de grands obstacles, qu'on perdit du temps à discuter. Le roi finit par décider, pour répondre aux sollicitations de l'électeur, que Villeroy observerait les lignes de Stolhofen, et que Tallard irait rejoindre Marsin par la Kinzig.

Tallard passa le Rhin à Kehl, le 1er juillet. Arrivé à Villingen, il s'y arrêta pour s'en rendre maître et assurer autant qu'on le pouvait les communications entre la Bavière et la France. Pendant ces délais difficilement évitables, Marlborough attaqua vivement et enleva (le 2 juillet) le camp retranché de Schellenberg, qui couvrait les États de l'électeur; il entra dans la Bavière pour y vivre, et ses détachements s'avancèrent jusqu'à Munich. Les Allemands pressèrent Maximilien de traiter. Il leur résista, mais fixa à Louis XIV un délai, passé lequel il se déclarait obligé de poser les armes s'il n'était secouru. Tallard fut obligé de quitter le siége de Villingen et de marcher vers Augsbourg; il joignit Marsin et l'électeur près de cette ville, le 31 juillet. Cependant Eugène s'était dérobé avec un corps d'armée (20 juillet) et arrivait de son côté, le 1er août, à Hochstett, sur le Danube. Villeroy s'était laissé tromper. Il reçut de Louis XIV l'ordre de marcher à son tour en Allemagne avec une division, mais l'ordre était tardif, et divers motifs l'empêchèrent encore de l'exécuter à temps.

Marlborough ayant repassé le Danube pour se joindre au prince Eugène, les alliés comptèrent cinquante-deux mille hommes en ligne; tel est du moins le chiffre le plus probable. Ils étaient impatients de combattre de peur que la difficulté des subsistances ne les obligeât à se séparer, et de peur de voir arriver Villeroy. Marsin et Tallard eussent dû chercher à gagner du temps. Mais ils comptaient soixante mille hommes, y compris les Bavarois; ils pouvaient obtenir un succès, et s'ils différaient de se battre, outre le risque de manquer de vivres à leur tour, car le pays était ruiné par le séjour récent des ennemis, ils couraient encore celui de voir l'électeur les abandonner et traiter sans eux. Maximilien exigeait qu'on se battît. Ces raisons décidèrent les deux maréchaux. Marsin tenait d'ailleurs à profiter de l'arrivée de Tallard pour ne pas laisser de nouveau ses troupes se démoraliser.

Les alliés, appuyant leur gauche au Danube, se développèrent sur une large étendue de terrain dans la plaine d'Hochstett. Les Franco-Bavarois se développèrent à l'opposé, en appuyant leur droite au fleuve. Il y avait en réalité deux armées de chaque côté; du côté des alliés, celle d'Eugène à droite et celle de Marlborough à gauche, du côté des Français, en sens inverse, Marsin et l'électeur opposés à Eugène, et Tallard opposé à Marlborough. L'électeur occupait sur son front le vil-

lage d'Oberklau, et Tallard celui de Blenheim, dont les positions étaient également avantageuses. Malheureusement les deux armées françaises étaient trop éloignées l'une de l'autre et tout à fait séparées. La cavalerie qui formait leurs ailes gardait seule l'espace intermédiaire entre les deux villages; on avait même négligé de placer des redoutes sur un ruisseau qui coulait à quelque distance du front de bataille.

Le 13 août, dès sept heures du matin, la grande plaine d'Hochstett parut noire de troupes. Les généraux alliés ne voulurent pas donner aux Français le temps de fortifier leurs positions. Ils s'ébranlèrent, et vers onze heures les charges commencèrent, Eugène se portant contre l'armée de l'électeur et de Marsin, Marlborough contre celle de Tallard. L'artillerie française, avantageusement placée, leur fit beaucoup de mal, aux Anglais surtout; ils ne se rebutèrent pas, et soutinrent vigoureusement les divisions engagées. Marlborough, ayant intérêt à occuper le ruisseau de la plaine, y portera son infanterie, malgré la résistance de ses officiers que le péril effrayait, y jeta des ponts et parvint à s'établir de l'autre côté. Avançant au centre, il y massa successivement ses bataillons pour en chasser la cavalerie qui l'occupait et pour couper les deux armées françaises. Tallard, trompé par une fausse attaque dirigée contre le corps de l'électeur, s'était rendu auprès de Maximilien pour juger par lui-même des dispositions de l'ennemi. Il revint en toute hâte se mettre à la tête de la cavalerie, en conduisit les charges et paya de sa personne; mais la cavalerie, faute d'être soutenue par aucun corps d'infanterie, fut promptement ébranlée, et l'énergie des officiers ne put se communiquer aux soldats. Le malheureux général, après avoir vu son fils tué sous ses yeux, tomba lui-même prisonnier entre les mains d'un bataillon hessois. Marlborough avançait toujours avec un imperturbable sang-froid. Il réussit à couper les Français en deux. Marsin et l'électeur, qui avaient repoussé heureusement cinq charges consécutives du prince Eugène, auraient pu se jeter sur les Anglais et les prendre en flanc; mais soit qu'ils fussent mal renseignés, soit tout autre motif, ils ne le firent pas, et dès qu'ils se virent coupés, ne songèrent qu'à opérer leur retraite en bon ordre.

Cependant la nouvelle de la prise de Tallard courait les rangs de son armée; il n'y avait plus de commandement, et la dispersion des corps, trop espacés les uns des autres, leur per-

mettait difficilement de se rallier. Une partie de la cavalerie débandée se noya dans le Danube. Les Anglo-Hollandais enlevèrent la hauteur occupée par l'artillerie. Plusieurs régiments d'infanterie parvinrent à se retirer; mais les onze mille hommes enfermés dans Blenheim et laissés inutiles pendant le combat se trouvèrent cernés. C'était l'élite des troupes françaises. Leur chef, Clérambault, avait disparu; il s'était noyé dans le Danube. Les officiers voulurent s'ouvrir un passage à la pointe de l'épée: la sortie était impossible. Alors un Anglais, lord Orkney, se présenta pour dicter une capitulation. Vingt-sept bataillons d'infanterie et quatre régiments de dragons durent se rendre prisonniers de guerre. Un régiment, celui de Navarre, refusa de livrer ses drapeaux et les enterra.

Telle fut cette malheureuse journée, une des plus tristes de notre histoire. Sur les soixante mille hommes qui composaient l'armée franco-bavaroise, il y en eut douze mille tués, seize mille pris par l'ennemi, plus de dix mille dispersés. On n'avait fait que des fautes, avant, pendant et après le combat. On avait mal choisi le champ de bataille, trop espacé les différents corps, dégarni le centre et négligé de le couvrir. On avait massé à Blenheim, pour occuper une position nécessaire, un corps trop considérable qui n'avait servi à rien. Enfin l'action n'avait pas été dirigée, faute d'unité dans le commandement. Tallard avait montré plus de bravoure que de coup d'œil; il n'avait pas su réunir ses troupes, et lorsqu'il était tombé aux mains de l'ennemi, aucun de ses lieutenants n'avait essayé de sauver une situation déjà désespérée. Plus tard, il essaya de se disculper; mais son apologie, de quelque manière qu'on la juge, démontre que le partage du commandement entre deux maréchaux, obligés eux-mêmes de compter avec l'électeur, était une cause de divisions et de tiraillements infinis; que les lieutenants généraux obéissaient mal par suite de ces tiraillements; qu'au fond les troupes n'avaient aucune confiance; qu'elles voyaient journellement les étrangers déserter; qu'elles se sentaient sans point d'appui et lancées dans une aventure des plus périlleuses. On se livra, comme il est inévitable après les grands revers, aux plus vives récriminations. Tallard rejeta les fautes principales sur l'électeur et accusa Marsin de ne pas l'avoir soutenu; Marsin accusa Tallard de n'avoir su ni diriger le combat ni ordonner la retraite en temps utile.

Marsin et l'électeur, qui avaient ramené plusieurs canons et

quelques trophées, ne comptèrent en tout, le lendemain de la bataille, qu'une vingtaine de mille hommes. Ils durent abandonner les places à elles-mêmes, Augsbourg, Memmingen, Biberach, et se replier d'abord sur Ulm, puis sur le Rhin. Cette retraite fut encore désastreuse; les Français eurent à souffrir de la poursuite des hussards autrichiens et des vengeances des paysans wurtembergeois. Grâce à Villeroy qui s'avança jusqu'à Villingen pour les recevoir et les soutenir, ils atteignirent l'Alsace le 31 août.

Mais l'armée coalisée, ayant détaché un corps pour investir Ulm, marcha en sens parallèle, arriva par trois routes sur le Rhin qu'elle passa le 7 septembre, et investit Landau le 9. Marlborough eût voulu laisser la place de côté et entrer en France immédiatement pour mettre à profit l'étonnement causé par la journée d'Hochstett; il fut obligé de déférer aux exigences du prince de Bade et à la prudence des Allemands. Le siége de Landau dura plus de deux mois. Le roi des Romains vint le commander en personne; sa présence n'apporta d'ailleurs qu'un nouvel élément de division; son entourage, en partie composé de prêtres, ne put s'entendre avec Marlborough et les Anglais. Landau, défendu par Laubanie, capitula le 24 novembre. Pendant ce temps les alliés occupèrent encore Trèves et Trarbach. Villeroy et Marsin, avec des troupes diminuées, démoralisées, et une cavalerie presque entièrement démontée, abandonnèrent la défense des lignes trop étendues de la Lauter, et cherchèrent à en établir d'autres plus circonscrites à quelques lieues en arrière sur la Moder, afin de couvrir du moins la plus grande partie de l'Alsace. Ils ne purent empêcher les coalisés d'entamer cette province et de chasser de leurs États les deux électeurs alliés de la France, ceux de Bavière et de Cologne. L'Autriche avait exigé que l'électrice de Bavière lui remît ses places fortes.

Ce fut à Hochstett que pour la première fois les armées de Louis XIV éprouvèrent un grand désastre. L'Allemagne, l'Autriche, l'Angleterre, ne purent résister à l'ivresse de leur triomphe. L'Autriche se voyait sauvée d'un péril redoutable. L'Allemagne, délivrée des Français, qui perdirent en un jour quatre-vingts lieues de pays, put espérer que la guerre serait rejetée hors de son territoire. Pour Marlborough, il jouit depuis ce jour de cette auréole d'une grande victoire qui avait toujours manqué aux efforts et à la renommée de Guillaume III.

La Hollande l'acclama lors de son passage à la Haye. L'Angleterre lui vota un palais qu'on appela le palais de Blenheim; l'Empereur lui donna une principauté dans l'Empire. On le regarda partout comme le premier général de l'Europe, et la coalition se crut avec lui assurée du succès final.

XI. — La coalition, très-décidée à profiter de son triomphe, mit sur pied en 1705 cinq armées formant un total de deux cent vingt-trois mille hommes. Marlborough projeta d'entrer en France. Après avoir visité les cours de Prusse et de Hanovre, il établit son quartier général à Trèves et y réunit soixante mille hommes des meilleures troupes anglo-hollandaises; on convint qu'il serait joint par les contingents allemands, et que tout l'effort de la campagne se porterait sur la frontière de la Lorraine.

Louis XIV, laissant à Villeroy le commandement de l'armée de Belgique, et à Marsin celui de l'armée du Rhin, rappela Villars des Cévennes et le chargea de défendre la Moselle. Villars se vantait d'être alors le seul général heureux; il exceptait Vendôme. Ce qui est certain, c'est qu'il était très-supérieur aux autres, et le seul qui inspirât aux troupes une véritable confiance. C'était lui qui pouvait le mieux tenir tête à Marlborough, avec lequel il n'avait d'ailleurs aucune ressemblance. L'opposition de leur caractère ajoutait à la gravité de la lutte un intérêt de plus.

Villars reconnut la frontière qu'il devait défendre, déploya son activité ordinaire, ranima l'esprit des soldats et organisa une armée capable, quoique inférieure en nombre, d'arrêter Marlborough; il avait d'ailleurs Marsin à sa portée. On craignait pour les places de la Moselle; il s'occupa de protéger Sarrelouis et de chercher sur la Moselle ou la Sarre quelque position susceptible d'être défendue avec avantage.

Marlborough, ayant concentré à Treves pendant l'hiver de grands approvisionnements, se proposait d'occuper Sarrelouis. Thionville, Metz, d'entrer dans la Lorraine et ensuite dans la Champagne. Mais au lieu de recevoir soixante mille hommes de troupes de l'Empire et de l'Empereur, il n'en reçut que trente. Le prince de Bade, qui devait amener le reste, se fit attendre, alléguant divers prétextes, en réalité ayant ses vues particulières, et se souciant peu de servir avec le général anglais tout couvert de la gloire acquise à Blenheim. Une autre cause de retard

fut que les succès obtenus par Ragoczi entraînèrent la désertion des troupes hongroises.

Marlborough, las d'attendre, marcha en avant au mois de juin avec quatre-vingt-dix mille hommes. Il trouva Villars si bien retranché au camp de Rettel, près de Sierck, qu'il n'osa ni l'attaquer ni entreprendre de le tourner. Villars avait en tout cinquante-cinq mille hommes. « Les ennemis, dit-il, croyaient m'avaler comme un grain de sel. » Marlborough se retira tout à coup dans la nuit du 16 au 17 juin, écrivit à Villars pour le féliciter des lenteurs du prince de Bade, et se replia sur la Belgique. La France fut pour cette fois sauvée d'une invasion.

Marlborough, arrivé sur la Meuse, reprit le 11 juillet Huy qui avait été occupé par Villeroy, résolut de forcer les lignes françaises de la Belgique, et y pénétra en effet le 18 sur la Ghette entre Léau et l'abbaye d'Heylissem. Mais Villeroy, ayant reçu des renforts de l'armée de Villars, repoussa les assaillants. Le général anglais voulait livrer une bataille. Les Hollandais l'en empêchèrent comme l'année précédente ; la division fut au comble dans le quartier général. Marlborough finit par se retirer; il enleva seulement (le 5 septembre) la petite place de Léau, importante à cause de sa position sur les lignes.

Dès que Villars n'eut plus d'ennemis devant lui, il conduisit le gros de son armée en Alsace et se joignit à Marsin. Il se jeta sur les lignes de la Lauter, faiblement gardées, et les occupa. Avec son caractère entreprenant, il eût voulu porter la guerre au delà du Rhin, plutôt que de se tenir dans des lignes dont l'étendue présentait toujours à la défense des difficultés réelles. Mais les forces impériales grossissaient tous les jours, l'armée ne se recrutait pas, la cavalerie était démontée, le roi rappelait des bataillons pour les envoyer en Flandre. Villars dut se replier en abandonnant successivement les lignes de la Lauter et de la Moder. Les Allemands prirent Drusenheim, Haguenau, cernèrent le fort Louis qu'ils rendirent inutile, et s'étendirent jusqu'aux portes de Strasbourg.

XII. — En Italie la défection de Victor-Amédée avait obligé Louis XIV à modifier tous ses plans. On avait d'abord songé à écraser le duc de Savoie pour le forcer à traiter, et Vendôme était d'avis de frapper un grand coup en assiégeant Turin. Mais la jonction de Stahrenberg et de quatorze mille Autrichiens avec les troupes piémontaises rendit ce siége impos-

sible. Il fallut se rabattre sur l'occupation des différentes places du Piémont.

Les États de Savoie étaient pris entre trois armées françaises : celle de Vendôme sur la Sésia, celle qui opérait en Savoie et qui eut successivement à sa tête Tessé et la Feuillade, ce dernier gendre de Chamillard, enfin celle de Lombardie, qui observait le corps autrichien resté sur le Pô et la Secchia. Le roi et les généraux eurent beaucoup de peine à déterminer un plan d'opérations; car en agissant au nord de la Doire et du Pô, ce qui était le plus simple, on laissait le duc de Savoie communiquer avec la mer, et on pouvait craindre une descente et un secours des puissances maritimes. Vendôme éprouvait d'autant plus d'embarras, qu'il devait combiner son action avec celle de deux autres armées dont il n'était pas le maître, et qu'il comptait peu sur la Feuillade, général médiocre et vaniteux. Louis XIV lui-même modifiait sans cesse les ordres qu'il donnait; car tout en prétendant diriger ses généraux, il se trouvait obligé, vu l'éloignement, de leur laisser une certaine latitude, et il était souvent empêché par les événements et les nécessités de la guerre sur d'autres points, d'envoyer en Italie les renforts, l'argent et le matériel sans lesquels on ne pouvait assurer le succès des siéges [1].

On s'arrêta enfin à l'idée d'occuper le nord du Piémont. La Feuillade assiégea Suze, qui se rendit le 1er mai 1704. Vendôme n'osant attaquer Verrue, qui était très-forte et communiquait avec le camp de Victor-Amédée, établi de l'autre côté du Pô à Crescentino, se porta sur Verceil dont il se rendit maître au mois de juillet, puis sur Ivrée où il entra au mois d'octobre. La Feuillade fut chargé de s'établir dans la vallée d'Aoste pour barrer le passage aux secours allemands qu'on craignit de voir déboucher par la Suisse, après la perte de la bataille d'Hochstett. Le 22 octobre Vendôme se décida à entreprendre le siége de Verrue. Il y rencontra des difficultés extraordinaires, et demeura cinq mois devant la place. Elle ne capitula que le 8 avril 1705.

Comme on était alors à peu près assuré du nord du Piémont, on résolut de s'assurer du sud, afin de cerner Turin et d'empêcher un débarquement toujours imminent des puissances maritimes. La Feuillade occupa Nice au mois d'avril 1705,

[1] Général Pelet, *Mémoires militaires,* année 1704 et 1705. Guerre d'Italie.

moins le château et la citadelle, qu'il se contenta de tenir bloqués. La crainte d'un débarquement des puissances maritimes n'avait malheureusement rien de chimérique. Les Anglais, maîtres de Gibraltar, pouvaient se porter indifféremment sur les côtes d'Espagne, sur celles de Gênes ou sur celles de la Provence. Marlborough formait en ce temps même le plan de s'emparer de Toulon et de le raser, et il eût essayé d'exécuter son projet sans l'opposition de Victor-Amédée, qui insistait pour qu'on le secourût, et de l'Autriche, qui voulait à tout prix que la flotte se dirigeât vers les côtes d'Espagne. Ce dernier parti fut celui auquel on s'arrêta. Elle fit voile pour Barcelone. Il n'en fallut pas moins que Louis XIV armât les milices de la Provence pour assurer la défense du littoral.

On se flattait à Versailles que Victor-Amédée, cerné de tous côtés, ayant perdu ses places principales qu'on avait eu soin de raser à mesure et l'artillerie qui les garnissait, se déciderait à poser les armes. On espérait éviter ainsi les difficultés et les périls du siége de Turin. Vauban était d'avis qu'on se contentât de bombarder la capitale du Piémont et de consommer les subsistances du pays, afin de réduire le duc à l'extrémité. Mais Vendôme en jugeait autrement. Il savait que Victor-Amédée tiendrait aussi longtemps qu'il pourrait croire à l'arrivée d'un secours de l'Autriche. Or ce secours était en marche.

Les Impériaux avaient quitté, depuis le mois de juin 1704, leurs positions du Pô et de la Secchia, laissant simplement une garnison à la Mirandole, et s'étaient repliés sur le Trentin. Ils avaient essayé à plusieurs reprises de pénétrer dans le pays de Brescia; l'armée française de Lombardie, commandée par le grand prieur, frère de Vendôme, les en avait empêchés. Mais au printemps de 1705, pendant qu'une division française prenait la Mirandole (11 mai), Eugène arriva avec de nouvelles troupes qui portèrent l'armée autrichienne à près de trente mille hommes. Le grand prieur était un général détestable, paresseux, débauché, toujours ivre, qui n'écoutait aucun avis, que les soldats méprisaient, et dont ses lieutenants ne cessaient de dénoncer les fautes à Versailles, en refusant de servir plus longtemps sous ses ordres. Malgré les dispositions que Vendôme était venu prendre et régler en personne, le grand prieur laissa Eugène passer l'Oglio à Cascio, près du lac de Garde, et entrer au cœur du Milanais le 28 juin.

Vendôme assiégeait alors Chivas, afin de rétrécir le cercle de

places occupées autour de Turin; il appela la Feuillade, lui confia la direction du siége, et conduisit une division à Lodi au secours de son frère. Après avoir manœuvré sur les bords du Serio, de la Chiese et de l'Adda, il éprouva la plus terrible alerte sur cette dernière rivière. Il avait laissé le grand prieur à la défense du pont de Cassano et s'était porté lui-même quatre lieues plus loin, sur un point où l'ennemi avait préparé une fausse attaque. Il apprit, pendant la nuit du 15 au 16 août, qu'Eugène s'était dérobé et marchait en hâte avec toutes ses forces sur le pont de Cassano. Il y courut, au risque de ne pas arriver à temps. Au point du jour il trouva les Impériaux occupés à forcer le passage, et l'armée de son frère dans la situation la plus périlleuse. Le grand prieur était couché et ne donnait aucun ordre. Vendôme le réveilla. Il était ivre, il refusa de marcher. Vendôme, sans perdre de temps, disposa ses troupes et soutint un combat très-meurtrier de plusieurs heures. Heureusement les Autrichiens avaient mouillé leurs poudres. On leur tua beaucoup de monde, et ils furent obligés de se retirer. Vendôme ne put couvrir la faute de son frère, contre lequel un *tolle* général s'était élevé. Louis XIV ôta au grand prieur son commandement, et lui défendit de reparaître à la cour.

Eugène continua trois mois encore de manœuvrer sans désespérer de joindre le duc de Savoie. Il calculait d'ailleurs que ses troupes et celles de Victor-Amédée occupaient en Italie un nombre double de troupes françaises; qu'elles y coûtaient peu à entretenir, tandis que la France était obligée de faire des dépenses excessives pour nourrir les siennes, et que ces dépenses paralysaient les efforts de Louis XIV en Flandre, en Allemagne ou en Espagne. Il s'attacha donc à tenir Vendôme en haleine, et à prolonger une diversion qui sauvait Victor-Amédée.

Louis XIV, voulant déjouer ces calculs, ne cessa d'exciter Vendôme à poursuivre les Impériaux, à les chasser d'Italie s'il le pouvait, et à sacrifier tout pour atteindre un pareil résultat. Il lui envoya les renforts qu'il destinait à la Catalogne. Vendôme parvint à se maintenir sur l'Adda, et l'hiver venu, Eugène, voyant son armée dépérir, la ramena dans les montagnes au nord de Brescia pour lui donner un repos nécessaire. Il la laissa à ses lieutenants et courut à Vienne hâter les préparatifs de la campagne suivante. Vendôme, de son côté, confia l'armée de Lombardie à un de ses lieutenants généraux, Médavi-Grancey, et courut à Versailles, où il fit de grandes

plaintes à Chamillard du peu d'appui qu'il avait trouvé chez la Feuillade.

Les opérations commencées dans le Piémont avaient naturellement langui tant qu'Eugène avait menacé le Milanais. On avait pris Chivas le 30 juillet, puis on s'était borné à faire des préparatifs éloignés pour le siége de Turin, en ajournant ce siége et en se contentant provisoirement d'une espèce de blocus. Pendant l'hiver, Berwick força le château de Nice à capituler, le 4 janvier 1706. Le roi donna l'ordre de le démanteler, ainsi que la ville, et de démolir le fort de Montmélian, dont on s'était emparé durant la campagne précédente. Louis XIV se proposait de réunir en 1706 toutes les troupes d'Italie, de manière à n'en former qu'une seule armée. C'était d'ailleurs une nécessité, car les bataillons étaient partout dégarnis et les cadres à moitié vides ; les pertes se réparaient mal ; on avait la plus grande peine à envoyer dans la Péninsule des recrues mal aguerries. Tous ces maux n'étaient pas particuliers à la France ; l'ennemi en souffrait aussi. Mais la France en souffrait davantage par une conséquence inévitable d'efforts répétés et multipliés sur un trop grand nombre de points à la fois.

XIII. — Louis XIV, condamné à la défensive dans la Flandre et sur le Rhin, et empêché de prendre une offensive sérieuse en Italie, n'était pas plus heureux en Espagne.

L'Espagne ne pouvait souffrir que les Anglais demeurassent établis à Gibraltar. C'était un grand danger pour elle, et c'était une tache pour l'honneur du pays. Philippe V le sentait ; il regardait sa sûreté et l'honneur de sa couronne comme également intéressés à les en chasser. Dès l'hiver de 1705 il dirigea ses forces principales sous le commandement d'un Espagnol, Villadarias, contre l'importante forteresse qu'il voulait reconquérir à tout prix. Mais les Anglais y avaient amassé des approvisionnements, des munitions, et fait de nouvelles fortifications. Ils recevaient par leurs vaisseaux tout ce qui était nécessaire à leur ravitaillement. L'armée assiégeante, mal équipée et mal outillée, en dépit des ordres précis du roi, fit avec une lenteur extrême des travaux d'ailleurs très-difficiles. On ne pouvait songer au succès si l'on n'était maître de la mer comme de la terre. Pointis fut envoyé dans le détroit avec une escadre française ; il ne put empêcher l'amiral Leake d'introduire un convoi, et jugea impossible de bloquer un rocher

sans avoir au moins un port pour protéger ses vaisseaux. Villadarias tenta un assaut qui fut repoussé.

Philippe V chargea le maréchal de Tessé d'inspecter les travaux du siége. Tessé avait remplacé Berwick à la tête des troupes françaises. Il était entendu et plein de ressources; mais il était surtout, comme le dit Saint-Simon, « habile à se faire valoir et à insinuer ce qu'il voulait ». C'était un militaire courtisan, qui avait su plaire à Louvois et à Louis XIV par ses finesses, ses flatteries, son esprit caustique, et faire sa fortune en critiquant les généraux sous lesquels il avait servi. Habitué à envoyer à Versailles des renseignements dont la sagacité s'alliait à peu de bienveillance pour les hommes, il ne ménageait personne, et les étrangers moins que personne. Les Espagnols se défiaient de lui; il ne fit rien pour leur plaire. Il critiqua les travaux. Philippe V lui donna le commandement supérieur du siége; il mit une certaine répugnance à le prendre, et Villadarias n'en mit pas moins à lui obéir. Pointis, qui était allé chercher un abri dans la rade de Cadix, reçut l'ordre de faire une nouvelle tentative. Le malheureux amiral courut à Madrid pour déclarer que l'insuccès était certain. On exigea qu'il partît. Il retourna à Gibraltar, mais Leake lui barra le passage; il essaya de le forcer, et il perdit dans cette tentative désespérée cinq de ses meilleurs vaisseaux.

L'hiver approchant de sa fin, Tessé convertit le siége en blocus, laissa Villadarias devant Gibraltar avec une partie de l'armée et courut avec le reste à la défense de l'Estrémadure, menacée par les Anglo-Portugais (avril 1705). Les troupes espagnoles étaient dans un état pitoyable; elle manquaient de tout, d'armes, de chevaux, de vivres; les soldats désertaient, les garnisons ne pouvaient se maintenir. Tessé eut des peines infinies à organiser quelques régiments. Il réussit pourtant à arrêter l'ennemi, qui abandonna l'Estrémadure faute d'y trouver des subsistances.

Les Anglais, renonçant à pénétrer en Espagne par ce côté, rassemblèrent leur flotte à Lisbonne, y joignirent force bâtiments de transport pour leurs troupes et les troupes portugaises, embarquèrent un matériel de siége et des armes, et se dirigèrent sur la Catalogne pour y tenter une seconde descente. L'archiduc Charles et le prince de Darmstadt montèrent sur le vaisseau amiral. L'expédition fut dirigée par lord Peterborough, chargés des pleins pouvoirs de la reine. Peterborough est une

des plus grandes figures du temps. C'était un gentleman accompli, excentrique même en Angleterre, et propre à jouer tous les rôles, ayant vécu de la vie la plus agitée, sans autre loi que sa fantaisie. Il connaissait l'Europe à fond, ayant visité toutes les cours plusieurs fois. Il était riche et généreux jusqu'à la prodigalité. Avec une activité exubérante et une audace que rien n'arrêtait, il avait un sang-froid superbe, et ce *self command,* cette ténacité qui caractérisaient déjà les hommes politiques et les grands généraux de son pays. Arrivé à Lisbonne les mains pleines d'or, il défraya largement la maison de l'archiduc, tout en traitant les Allemands avec une hauteur vraiment britannique.

La flotte s'arrêta en vue des côtes du royaume de Valence. Une centaine d'hommes débarquèrent à Dénia et y proclamèrent Charles III sans l'ombre d'une résistance. Peterborough proposa de marcher droit à Madrid et de bouleverser l'Espagne en se jetant à l'improviste sur sa capitale. Mais c'eût été un coup d'audace téméraire ; l'archiduc et le prince de Hesse en repoussèrent la pensée.

On cingla donc vers la Catalogne. L'archiduc descendit sur la côte près de Barcelone et vit accourir quelques centaines de montagnards catalans, auxquels on donna des armes. Cependant le gouverneur de la ville, Velasco, arrêta par son énergie les mauvaises dispositions des habitants et celles même de ses troupes ; il fit tous les apprêts d'une résistance vigoureuse. Les Anglais furent obligés d'entreprendre un siége en règle, siége qui devait être long et difficile en raison de l'étendue considérable de l'enceinte murée et du chiffre peu élevé de leurs forces ; ils n'avaient guère plus de sept mille soldats de troupes régulières. Le fort de Montjuich pouvait encore, si la place succombait, servir d'asile à ses défenseurs. Peterborough conçut l'idée hardie de l'enlever par surprise. Il prit avec lui le 13 septembre quinze cents soldats d'élite, se fit suivre par une réserve de mille hommes sous les ordres de Stanhope, et entra dans les lignes du fort. L'attaque fut terrible ; les assaillants furent tres-maltraités ; le prince de Darmstadt, qui avait voulu prendre sa part du danger, tomba frappé mortellement, et Peterborough eut besoin de toute son énergie pour maintenir ses soldats. Mais le fort ne fut pas secouru à temps ; l'explosion d'une poudrière mit la garnison en désarroi ; les Anglais parvinrent à installer l'artillerie nécessaire pour battre les murailles ; ils

obligèrent l'ennemi à poser les armes, et le 14 leur pavillon flotta sur les tours de Montjuich. Dès lors Barcelone devait céder. Velasco capitula. Les Allemands violèrent la capitulation, et les partisans que l'archiduc avait dans la ville se portèrent à tous les excès. Peterborough intervint, sauva le malheureux gouverneur dont la vie était menacée, et arrêta le désordre.

L'archiduc entra le 23 octobre à Barcelone, où il fut proclamé roi d'Espagne. Il enrôla aussitôt quatorze mille miquelets catalans. Girone et vingt et une autres villes de la province arborèrent ses couleurs. Trois évêques essayèrent d'émouvoir le clergé et de maintenir le peuple dans la fidélité jurée à Philippe V. Mais leurs efforts furent vains ; la plus grande partie des prêtres et surtout des moines usèrent de leur influence pour soulever les campagnes en faveur du prince autrichien. Valence et Murcie se prononcèrent pour lui ; il fut encore proclamé sur quelques points de l'Aragon et de l'Andalousie. L'incendie se propagea avec une rapidité qui semblait défier les secours. Avant la fin de l'année toute la côte de la Méditerranée reconnaissait Charles III.

Louis XIV était averti depuis longtemps des mauvaises dispositions de la Catalogne et du danger qu'elle courait. Mais il avait refusé de déférer aux sollicitations de Berwick et d'y envoyer des troupes, dans la crainte de se dégarnir ailleurs et d'irriter les Espagnols, jaloux déjà des auxiliaires français qui agissaient avec eux dans l'Estrémadure. Il avait pensé aussi qu'il les obligerait à faire plus d'efforts pour se défendre eux-mêmes.

On attribua en France la chute de Barcelone à la parcimonie de Chamillard et à son manque de décision ; mais Chamillard n'était en réalité que l'exécuteur des ordres du roi, et la véritable faute n'était ni au secrétaire de la guerre ni même à Louis XIV. Le malheur de la France était dans l'obligation de faire face de tous les côtés à la fois. Ainsi l'on n'avait pu tirer Berwick des Cévennes, parce que l'insurrection, quoique cernée et déjà réduite, y durait toujours ; que des agents étrangers, anglais, hollandais ou suisses, ne cessaient d'en attiser les feux mal éteints. Les camisards continuaient de combattre, ou, quand la lutte devenait trop inégale, de conspirer. Peu s'en fallut qu'ils ne surprissent à Nîmes le lieutenant général, le gouverneur et toutes les autorités de la province. Le complot fut

découvert juste au moment où il allait être exécuté. Bâville fit rouer publiquement tous les chefs qui tombèrent entre ses mains, pour effrayer le peuple de Nîmes par des spectacles trop semblables à ceux des auto-da-fé d'Espagne.

Philippe V n'avait pas deux partis à prendre. En présence d'un rival qui lui disputait la Péninsule, il devait tout risquer, même la vie, pour sauver sa couronne. Tessé reçut l'ordre de ramener sur-le-champ les troupes de l'Estrémadure, de les conduire dans la Catalogne et de reconquérir cette dernière province à tout prix. Il venait de dégager à grand'peine Badajoz assiégée par les Portugais (novembre 1705). Il représenta l'extrême difficulté d'opérer des transports en plein hiver à une distance de deux cents lieues et le péril d'ouvrir aux Portugais la route de Madrid. Philippe V tint bon ; Louis XIV approuva son petit-fils, l'encouragea dans une résolution qu'il trouvait digne de lui, envoya en Espagne pour garder l'Estrémadure Berwick promu au maréchalat depuis la prise de Nice, et promit un nouveau corps auxiliaire. En conséquence, Berwick alla prendre le commandement de quelques troupes espagnoles chargées de protéger la frontière portugaise ; Tessé conduisit le reste, c'est-à-dire la plus grande partie, dans l'Aragon, où il arriva au mois de janvier 1706 sans vivres, sans magasins, sans artillerie et sans poudres. Il trouva la province fort mal disposée, et fut réduit à y vivre comme en pays ennemi. Il peignit vivement à Chamillard ses embarras et ses craintes. « Regardez l'Espagne, lui écrivait-il, comme un pays où il faut quasi une armée dans chaque province, et vous ne vous tromperez pas. » Il prédit que Philippe V s'exposait à être coupé de Madrid. Il représenta que le siége de Barcelone exigerait des forces bien plus considérables que celles qu'on annonçait. Et cependant il était tellement fidèle à son caractère et à ses habitudes de flatterie, qu'en présentant toutes ces objections il ne cessait de protester de son admiration pour le génie politique et militaire de Louis XIV, dont il déclarait carrément l'infaillibilité supérieure à celle du pape.

Au mois de mars, Philippe V se rendit en personne dans la Catalogne ; une division française y entrait sous les ordres de Legall, pendant que le comte de Toulouse conduisait la flotte de la Méditerranée sur les côtes. Tessé aurait voulu qu'on commençât par s'assurer de Girone et de Valence ; mais on n'en était plus à faire une guerre prudente et méthodique. Philippe V

voulait un succès prompt et éclatant, et Louis XIV ordonnait de tenter la fortune. On entreprit donc en avril le siége de Barcelone. Tessé enleva à la baïonnette le fort de Montjuich. Malheureusement on avait attendu longtemps les renforts, les munitions; on avait laissé l'archiduc, qui avait peu de troupes réglées, armer plusieurs milliers de miquelets. Les prêtres, les moines promenaient des images miraculeuses dans les campagnes et les soulevaient pour sa cause. De tous côtés les montagnards descendirent pour le soutenir. Lui-même il paya de sa personne dans les sorties furieuses que firent les assiégés. Les travaux d'approche marchèrent avec lenteur, faute d'une artillerie suffisante. Les Français, maltraités, manquant de vivres et de munitions, doutaient du succès. Philippe V montait à cheval et s'exposait bravement pour les entraîner par son exemple, mais en applaudissant à son courage, ils l'accusaient d'être froid, peu communicatif et avare de ses paroles. Tessé était d'avis que sa présence nuisait plus qu'elle ne servait [1]. Dans les premiers jours du mois suivant, l'amiral Leake parut avec cinquante vaisseaux de guerre anglais. Le comte de Toulouse, qui n'en avait que vingt-six, fut obligé de s'éloigner; la ville reçut des renforts; enfin, le 11 mai, le siége fut levé.

Les prévisions de Tessé se réalisèrent. L'armée ne put rentrer à Madrid. Il fallut qu'elle se retirât dans le Roussillon, en abandonnant ses canons et même ses blessés, que Peterborough offrit de prendre sous sa sauvegarde. Les Catalans lui tuèrent encore plus de trois mille hommes pendant la retraite. Legall la ramena par le Roussillon et le Béarn en tournant les Pyrénées. Philippe V prit les devants, rentra en toute hâte en Espagne par Fontarabie, et courut seul à Madrid, où son absence pouvait tout perdre.

Berwick n'avait en Estrémadure que mille chevaux et quatre mille fantassins pour arrêter les Anglo-Portugais commandés par Ruvigny, créé lord Galway, et par las Minas. On lui avait donné le commandement supérieur de toutes les provinces frontières depuis la Galice jusqu'à l'Andalousie. Mais les capitaines généraux de ces provinces refusèrent, en leur qualité d'Espagnols, d'obéir à un maréchal de France. Le commandant d'Alcantara rendit la place, sans attendre que

[1] Mémoires de Noailles.

l'ennemi y eût fait brèche. Berwick dut se replier sur Ciudad-Rodrigo, où il ne put empêcher les Portugais d'entrer, le 26 mai, puis sur la sierra de Guadarrama, dont il ne se jugea pas non plus en état de défendre les passages.

Il était d'avis que le roi s'arrêtât à Burgos, y ralliât les troupes qui revenaient par la France, et se défendît dans la Vieille-Castille. Philippe V refusa formellement de suivre ce conseil et préféra rentrer à Madrid. Berwick alla l'attendre à Guadalaxara, d'où il le ramena, le 6 juin, dans sa capitale. Les Madrilènes saluèrent le retour de leur roi avec le plus vif enthousiasme. La défection de l'Aragon et de la Catalogne lui valut une popularité bruyante dans la Castille. La vieille rivalité des deux anciens royaumes ibériques s'était réveillée. La reine Marie-Gabrielle, investie de la régence pendant l'absence de son mari, avait su se montrer à propos, et par un mélange heureux de gaieté, de courage et de sang-froid, plaire à une population prête à tous les enthousiasmes. Madame des Ursins la secondait habilement. Mais les classes supérieures manifestaient une inquiétude qui n'avait d'égale que leur indifférence. Il fallut en revenir au projet de Berwick. On manquait des forces nécessaires pour lutter contre un ennemi qui couronnait déjà toutes les hauteurs des montagnes de Guadarrama. Philippe V et la reine se retirèrent à Burgos, où ils transférèrent le gouvernement. Les Anglo-Portugais entrèrent à Madrid, et Galway y proclama Charles III, le 25 juin.

Berwick déclare dans ses Mémoires qu'il eût couru les plus grands dangers si les Anglo-Portugais se fussent jetés sur lui. Mais Galway était un général méthodique. Il avait marché avec une lenteur prudente, et il s'arrêta six semaines à Madrid pour attendre l'archiduc, qui devait y arriver de son côté. Peterborough s'était déjà rendu maître de Valence. Saragosse se révolta. Le gouverneur de Carthagène livra la place et l'arsenal maritime aux agents de Charles III.

Tout semblait donc désespéré, quand la fortune changea par une de ces brusques péripéties dont on ne trouve guère d'exemples que dans l'histoire de la Péninsule. Il n'est pas de pays où les événements aient plus souvent échappé aux combinaisons et dérouté les calculs de la politique. La guerre, s'y faisant dans des conditions particulières, y laisse toujours une place aux événements les moins prévus. Dans le moment même où Philippe V et Marie-Gabrielle se retiraient à Burgos dénués de

tout, où Berwick songeait à quitter le Guadarrama pour se retirer derrière le Douro et peut-être plus loin encore, attendant avec anxiété l'armée qui revenait de France, une explosion inattendue de patriotisme éclata dans les deux Castilles, la Manche, l'Estrémadure et l'Andalousie. La nation, qui semblait naguère assister passivement aux grandes luttes dont elle était l'enjeu, se leva pour y intervenir avec ses passions violentes et son indomptable ténacité. Elle n'avait pu donner à Philippe V des troupes régulières; elle lui donna tout à coup des légions de volontaires. Les paysans s'armèrent à l'envi; les curés apportèrent les quêtes de leurs paroisses; les contributions affluèrent; l'énergie du pays se réveilla; l'invincible fierté de l'esprit national organisa spontanément la résistance sur tous les points. Le taureau se retourna et montra un front menaçant. En un instant l'ennemi fut harcelé, cerné par des populations hostiles; on intercepta ses courriers pour les transmettre à Berwick. Les soldats étrangers furent surveillés, maltraités et frappés de coups de couteau. Les Portugais en leur qualité d'anciens ennemis, les Anglais en leur qualité d'hérétiques, soulevèrent contre eux toutes les haines et toutes les colères.

Galway, ayant perdu à Madrid, pendant un séjour de six semaines, trois mille hommes victimes des excès ou des assassinats, en sortit pour occuper sur l'Hénarès et le Tage les routes de Valence. Aussitôt, le 5 août, Berwick envoya quelques cavaliers qui rentrèrent dans la capitale. A cette nouvelle, Ségovie se prononça et chassa de la citadelle les troupes de la coalition. Salamanque et l'Estrémadure coupèrent les chemins par où les Portugais pouvaient se retirer. Tolède enferma dans son palais la reine douairière, qui avait proclamé l'archiduc. Quatorze mille miliciens ou volontaires accoururent de l'Andalousie; toutes les anciennes provinces de la couronne de Castille fournirent des contingents; les villes, les universités, les couvents, les évêques équipèrent des soldats; les étudiants s'enrôlèrent en masse.

Berwick fut rejoint sans encombre par l'armée qui revenait de Catalogne. En peu de temps il compta vingt-huit mille hommes; il campa à Jadraque, près de Madrid, et occupa les routes du Tage pour barrer la retraite à l'ennemi. Philippe accourut au milieu des troupes, jura de mourir avec elles, et fut accueilli avec des transports d'enthousiasme.

L'archiduc, qui était convenu de joindre Galway à Madrid,

s'était mis tard en campagne ; il voulut passer par l'Aragon pour s'assurer de Saragosse. Peterborough, qui venait de Valence, lui fit abandonner ce dessein, mais ne put obtenir qu'il hâtât sa marche. Lorsque Charles III et Peterborough arrivèrent à Guadalaxara, où ils joignirent Galway et las Minas, ils amenaient en tout sept mille hommes. Les alliés se trouvèrent donc après cette jonction inférieurs à Berwick. Tenir la campagne n'était pas possible ; ils furent obligés de regagner le royaume de Valence par les seules routes demeurées libres. Berwick les poursuivit l'épée dans les reins, et leur enleva dix mille prisonniers, c'est-à-dire plus du tiers de leur effectif. Il les *rencogna,* suivant sa propre expression, dans les montagnes de Valence. Il dégagea ensuite le royaume de Murcie, assiégea Carthagène, qui capitula le sixième jour (17 novembre), et fit la garnison prisonnière de guerre. La garnison portugaise d'Alcantara eut le même sort de son côté. Charles III ne conserva donc que la ville de Valence, l'Aragon et la Catalogne. Il avait mécontenté tous ses généraux par ses irrésolutions, et augmenté ainsi la difficulté qu'ils avaient à s'entendre. Anglais, Allemands, Hollandais, Portugais ne pouvaient marcher d'accord. Les revers firent qu'on s'accabla de récriminations. Peterborough, dont la supériorité réelle ou affectée, l'attitude dédaigneuse et le génie aventureux avaient depuis longtemps froissé tout le monde, qui d'ailleurs ne joignait pas à ses autres qualités celle de savoir plier, se dégoûta et se fit donner, pour masquer sa retraite, une prétendue mission à Gênes, où l'archiduc devait contracter un emprunt.

Philippe V était rentré le 4 octobre à Madrid. Rarement le retour d'un souverain dans sa capitale fut l'objet d'un pareil triomphe. Le peuple le reçut avec des manifestations toutes méridionales et une joie voisine du délire. La popularité qui lui avait manqué jusque-là était conquise désormais. Roi par la vertu du sentiment national, il possédait aux yeux de la Castille ses grandes lettres de naturalisation. Son trône était d'autant plus affermi qu'il avait été plus ébranlé.

XIV. — En 1706 Louis XIV eut huit armées sur pied et plusieurs flottes en mer. Comme les engagements plus ou moins libres ne suffisaient plus, il fallut employer pour le recrutement des moyens extraordinaires, et lever des milices, véritable conscription qui désola les provinces. On eut vingt-sept mille hommes

de milices. Les princes et les gentilshommes levèrent aussi de nouveaux régiments à leurs frais. Les alliés redoublaient d'efforts. Marlborough avait parcouru pendant l'hiver les cours de l'Allemagne pour préparer et surtout pour hâter une formidable levée de boucliers. L'empereur Joseph Ier, successeur de Léopold, mit, en vertu d'une déclaration de la diète, les électeurs de Bavière et de Cologne au ban de l'Empire. La coalition disposa au printemps de deux cent trente et un mille combattants, sans compter les forces maritimes et les augmentations de contingents que l'Angleterre et l'Empire fournirent dans le cours de la campagne.

Louis XIV, dont le génie organisateur ne se lassait pas, et dont les préparatifs avaient été habilement combinés, voulut prévenir ses ennemis, pour ne plus être réduits à épier leurs projets. Il résolut de prendre partout l'offensive.

En avril, pendant qu'on assiégeait Barcelone, Vendôme, de retour à Milan, attaqua les Autrichiens et les battit à Calcinato. Dès les premiers jours de mai, Villars et Marsin chassèrent les Impériaux des lignes de la Moder, et dégagèrent le fort Louis. Villars, à la tête d'un régiment de grenadiers, se jeta dans un terrain couvert d'eau, entraîna le reste de l'armée, délogea l'ennemi, reprit Drusenheim, puis Lauterbourg, les lignes de la Lauter et Haguenau. Mais dès qu'on eut ainsi réparé en Alsace l'échec de la campagne précédente, Marsin reçut l'ordre de courir se joindre à Villeroy qui commandait en Belgique.

On s'était borné dans les Pays-Bas, en 1704 et en 1705, à manœuvrer avec plus ou moins de prudence et d'habileté, et à faire d'inutiles projets pour reprendre quelques-unes des places de la Meuse. Villeroy reçut l'ordre d'ouvrir la campagne de 1706 en occupant la petite ville de Léau, sur les lignes françaises, enlevée l'automne précédent par Marlborough ; il était autorisé à livrer une bataille. Marlborough accourut. Villeroy se posta pour l'attendre entre la Ghette et la Mehaigne, sur un terrain choisi exprès, le centre établi au village de Ramillies. Les deux armées étaient de forces à peu près égales, environ soixante-dix mille hommes chacune. Le front de l'armée française avait cinq quarts de lieue d'étendue ; la gauche et une partie du centre étaient couverts par la Ghette ou des terrains coupés qui rendaient l'approche très-difficile à la cavalerie ennemie ; mais la droite était plus exposée. Marlborough le vit et en profita. Le 22 mai, à trois heures de l'après-midi, il engagea

la canonnade. A quatre heures il se porta au centre, sur Ramillies, et occupa Villeroy par une ou deux fausses attaques. Pendant ce temps il eut soin de lancer ses forces principales et ses réserves sur notre aile droite, qui fut rompue à la première charge. La cavalerie essaya de se reformer; elle fut enveloppée en un instant par des masses qui croissaient toujours, et comme elle ne put être secourue, elle fut mise en déroute et jetée à droite et à gauche dans les marais. Marlborough tourna immédiatement ses forces victorieuses sur Ramillies, qu'il attaqua de flanc. A six heures et demie il en était maître.

Villeroy avait fait plusieurs fautes capitales dans la disposition de son armée. La principale était d'en avoir immobilisé une grande partie, et de s'être mis hors d'état de soutenir son aile droite. Un de ses lieutenants, Gassion, l'avait averti inutilement de ce danger. Le maréchal eût dû au moins garnir Ramillies et les deux villages de sa droite sur la Méhaigne de troupes suffisantes pour résister sérieusement, et il l'avait négligé. Dès qu'il vit Ramillies aux mains de l'ennemi, il ordonna de sonner la retraite. Elle s'opéra d'abord avec ordre. Mais l'armée avait pour se replier sous les murs de Louvain un long trajet à faire et un défilé à passer, celui de Jodoigne. La cavalerie étrangère, Espagnols, Bavarois, troupes de Cologne, formait l'arrière-garde. Il y avait déjà longtemps que les généraux représentaient le danger de compter sur de pareils auxiliaires. Arrivés au défilé, ils furent saisis de panique et se débandèrent. Aussitôt la confusion se mit dans les autres corps; les charrois de l'artillerie s'accumulèrent dans le passage le plus étroit. Ce fut un désordre affreux; les soldats s'effrayèrent, crièrent à la trahison, jetèrent leurs armes et prirent la fuite dans toutes les directions.

Marlborough n'avait d'abord pas jugé prudent d'entreprendre une poursuite. Il accourut. Sa cavalerie sabra les fuyards, enleva une foule de prisonniers, s'empara de l'artillerie, des caissons, et acheva la ruine de l'armée française. On n'avait pas perdu beaucoup de monde à Ramillies; on en perdit deux ou trois fois plus pendant la déroute. Les fugitifs se retirèrent à Louvain, à Bruxelles, et dans toutes les villes voisines, jusqu'à Namur et Charleroi.

Villeroy, ayant rallié quelques milliers d'hommes derrière la Dyle, rétrograda en passant le canal de Bruxelles, la Dender et l'Escaut, et ne s'arrêta qu'au bout de cinq jours, derrière ce

dernier fleuve, à Saint-Denys sous Gand. Il laissa Louvain, Vilvorde, Lierre, Malines, Bruxelles sans défense, ne songeant plus qu'à sauver Audenarde et Anvers au moyen de l'Escaut et des canaux. Mais le découragement était au comble; cette retraite précipitée ne donnait pas aux fuyards le temps de se rallier; les étrangers, Espagnols ou Bavarois, désertaient. Les Belges jugèrent que la cause de la France était perdue; ils passèrent de l'indifférence à l'hostilité. La fidélité des officiers et des agents espagnols devint suspecte à bon droit. D'un autre côté, Marlborough, ardent à profiter de sa victoire, avançait avec la plus grande rapidité et cherchait à livrer une seconde bataille pour anéantir les restes de la premiere. Villeroy, arrivé sur l'Escaut, renonça encore à s'y défendre. Il prit le parti de ne garder sur ce fleuve qu'Audenarde et Ath, et de se porter derriere la Lys. Il écrivit au roi, le 29, que les Pays-Bas étaient irrévocablement perdus; qu'on devait se borner à sauver les places de la Lys, avec Audenarde et Ath, et à garder celles de la Haine et de la Sambre, Mons, Charleroy et Namur, avec Luxembourg. En conséquence, au moment où Marlborough arrivait à Gavre sur l'Escaut, les Français abandonnèrent Anvers, Gand, Bruges et Damme. Le 31, Villeroy passa la Lys à Deynse, et le 1er juin il recula sur Courtray, pendant que l'ennemi entrait à Gand.

Jamais la cour n'éprouva pareil trouble et pareille consternation. « Jamais, dit Saint-Simon, de bataille où la perte ait été plus légère, jamais aucune dont les suites aient été plus prodigieuses. » La journée d'Hochstett avait coûté une armée; celle de Ramillies coûta non-seulement une armée, mais les deux tiers de la Belgique et seize places fortes.

Louis XIV dépêcha en Flandre Chamillard, en le chargeant d'aviser aux mesures les plus urgentes. On décida de jeter ce qui restait de l'infanterie dans les villes que l'on conservait, d'organiser avec la cavalerie quelques corps mobiles, de donner tous les commandements à des officiers français, en excluant les officiers espagnols, et de continuer la guerre non plus au nom de l'Espagne, mais au nom de la France seule, afin d'avoir la disposition plus libre des dernières troupes espagnoles.

Marlborough occupa Audenarde le 6 juin, et Anvers ouvrit ses portes à l'une de ses divisions. Il se crut alors en mesure d'exécuter le projet favori des Anglais, c'est-à-dire d'enlever les places maritimes de la Belgique, Ostende, Nicuport et Dun-

kerque, et il courut à la Haye se concerter à ce sujet avec les Etats-Généraux. Pendant ce court répit, Vauban, investi du commandement de la Flandre maritime, se rendit à Dunkerque pour en diriger la défense. Marsin, qui avait quitté le Rhin pour rejoindre l'armée de Belgique et n'était arrivé qu'après Ramillies, renforça les garnisons de Mons, d'Ath, de Maubeuge et de Charleroi; mais il jugea la situation si désespérée qu'il écrivit à Chamillard pour lui conseiller de tâter les Hollandais, et de leur proposer le rôle de médiateurs; il ajoutait : « Cette proposition ne sauroit faire plus de mal qu'il n'y en a [1]. »

Louis XIV hésitait à rappeler Villeroy, bien qu'il n'y eût qu'une voix sur les fautes commises à Ramillies. Il lui en coûtait toujours de disgracier les hommes qui l'avaient servi, combien plus encore un général favori qu'il traitait en ami, autant du moins qu'une pareille amitié était compatible avec son rang. Il sentit enfin la nécessité de donner aux troupes un autre chef, pour relever leur moral et « pour leur rendre l'esprit de force et d'audace naturel à la nation française». Ce nouveau chef fut Vendôme, qu'on rappela d'Italie. Le roi donna le commandement de l'armée d'Italie à son neveu Philippe d'Orléans, et nomma Villars pour l'assister. Villars ayant refusé, Marsin fut désigné à sa place. Quand Villeroy se présenta à Versailles, Louis XIV se contenta de lui dire : «Monsieur le maréchal, on n'est plus heureux à notre âge. »

Le 4 juillet Marlborough parut devant Ostende. Il la bombarda. Elle capitula le 6. En même temps les flottes anglaises menacèrent le littoral. Mais les Hollandais, inquiets de voir les Anglais s'établir si près d'eux sur le continent, s'opposèrent à ce qu'ils marchassent sur Nieuport. Marlborough se tourna dès lors du côté de Courtray, où il entra sans coup férir, et de Menin, qu'il investit le 23 juillet. Cette dernière place, médiocre par elle-même, commandait la Lys et les canaux jusqu'à la mer. Elle couvrait Ypres et Lille, que sa perte devait laisser également exposées. Vauban courut mettre Lille en état de défense. On massa entre la Lys et la basse Dheule toutes les troupes qui restaient encore, et on ne cessa de les renforcer. Elles étaient dans un tel état de tristesse et d'abattement, que Vendôme écrivait à Chamillard le lendemain de son arrivée :

[1] Lettre de Marsin à Chamillard, 13 juin 1706. Général Pelet, t. VI.

« Tout le monde ici est près d'ôter son chapeau, quand on nomme le nom de Marlborough [1]. »

Pour sauver Menin, il eût fallu livrer une bataille. Or c'eût été plus qu'une témérité. Louis XIV le défendit formellement, déclarant qu'il aimait mieux perdre de nouvelles places. Vendôme dut se borner à refaire et à grossir ses troupes. Il accorda une amnistie aux déserteurs espagnols pour les ramener, et il se mit en mesure de couvrir de préférence Tournay, Lille et les places françaises, qui étaient plus en état de résister que les places espagnoles.

Marlborough se rendit maître de Menin, enleva encore deux des places laissées en arrière, Dendermonde le 2 septembre et Ath le 2 octobre, puis il mit cinquante mille hommes de garnison pour l'hiver dans les villes qu'il occupait depuis Ostende jusqu'à Maestricht, et pour les faire vivre il frappa de contributions une partie des territoires français de la frontière.

Villars, qui s'était vu arrêter dans ses succès par la retraite de Marsin et le rappel successif d'une partie de ses troupes, sollicita vainement le roi de faire une diversion sur le Rhin et de tenter la reprise de Landau. Il fut condamné à une inaction forcée pour le reste de la campagne. Il refusa pourtant d'aller commander l'armée d'Italie, soit qu'il désapprouvât les opérations de Vendôme qu'il avait toujours critiquées, soit qu'il se souciât peu de servir avec un prince du sang, soit enfin qu'il ne voulût pas abandonner la guerre d'Allemagne, la regardant comme la plus importante et celle où il fallait frapper les grands coups.

XV. — La campagne de 1706 fut encore moins heureuse en Italie qu'en Flandre. On avait cependant fait dans la Péninsule les plus formidables apprêts. Louis XIV y comptait cent vingt-neuf bataillons et cent trente-trois escadrons, y compris les troupes auxiliaires de l'Espagne, ce qui formait un effectif de plus de soixante-dix mille hommes. Le duc de Savoie n'avait que seize mille hommes en tout, y compris les Allemands auxiliaires amenés par Stahrenberg en 1704. L'armée impériale, laissée par Eugène en quartiers d'hiver dans les montagnes du Brescian et du Véronais, était réduite à treize mille hommes environ. Les Français possédaient un autre avantage que celui du nombre; ils occupaient toutes les places fortes du Piémont,

[1] Lettre de Vendôme à Chamillard du 5 août. Général Pelet, t. VI.

excepté Turin et Coni, et les rivières qui protégeaient le Milanais.

Le siége de Turin avait été résolu dès les premiers temps de la défection de Victor-Amédée. On calculait que la perte de sa capitale l'obligerait à signer la paix, et toutes les opérations des campagnes précédentes avaient été dirigées de manière à préparer cette grande et difficile entreprise. On convint en 1706 de ne plus la différer. Mais Turin avait une enceinte très-étendue, indépendamment d'une citadelle et d'une position forte qui dominait la ville, celle de la montagne des Capucins, sur la rive droite du Pô. Le plan du siége fut longuement discuté. La Feuillade, général de trente-trois ans, médiocre et présomptueux, voulait en avoir toute la gloire, et comme il craignait qu'on ne la lui enlevât, il repoussait tous les conseils, quels qu'ils fussent, même les avis timides de Chamillard, son beau-père, auquel il devait son commandement. Son projet consistait à cerner la ville et à attaquer la citadelle. Vauban en représenta au roi les inconvéniens et les dangers. Le vieux maréchal pensait qu'il fallait d'abord enlever la montagne des Capucins, et pour assurer le succès augmenter considérablement le nombre des troupes. Malgré son âge de soixante-douze ans il offrit ses services, et proposa « de mettre son bâton de maréchal derrière la porte », c'est-à-dire de diriger les travaux sous les ordres du commandant en chef, « le roi lui tenant lieu de toute chose après Dieu ». Il déclarait, il est vrai, qu'il se chargerait de la simple direction du siége, et de rien au delà, pour ne pas assumer la responsabilité de fautes capables de le déshonorer. « Plutôt la mort cent fois! » ajoutait-il. Chamillard eut peu de peine à l'écarter. Mais la Feuillade repoussa toutes les observations, et soutint qu'il prendrait Turin « à la Cohorn ».

Vendôme, ayant battu les Autrichiens le 19 avril au combat de Calcinato, promettait de fermer l'entrée de l'Italie au prince Eugène quand il se présenterait avec de nouvelles troupes. Il avait à choisir entre défendre le Mincio ou l'Adige. Il préféra défendre l'Adige, malgré l'avis de ses lieutenants et les inquiétudes de la cour, fondées sur ce que ce fleuve offrait une ligne trop étendue. Il ne cessait de manifester une confiance qui n'était nullement partagée ni autour de lui ni à Versailles; il répondait des événements et encourageait même l'adoption des plans de la Feuillade.

La Feuillade montra la même confiance. Cependant le siége de Turin présentait des difficultés excessives; les ingénieurs, les officiers doutaient de son succès, et exprimaient sur sa direction les avis les plus contradictoires. Le duc de Savoie sortit de la place avant qu'on eût achevé la circonvallation. La Feuillade, laissant la conduite des travaux à un lieutenant, alla enlever les petites villes voisines, Chieri, Asti, Mondovi, et força Victor-Amédée à se retirer sous le canon de Coni. Les premiers succès de Villars sur la Moder, donnant l'espérance que l'Allemagne ne pourrait envoyer de renforts considérables en Italie, calmèrent quelque temps les inquiétudes du roi et de la cour; mais l'échec éprouvé devant Barcelone et le désastre de Ramillies ne tardèrent pas à les faire renaître et les rendirent beaucoup plus vives. On s'inquiéta de voir la Feuillade abandonner le siége à un lieutenant pour faire dans le Piémont des entreprises peu utiles; on comprit qu'Eugène allait arriver et tout mettre en œuvre pour secourir Turin. Chamillard écrivit à Vendôme que l'orage se préparait; que quarante mille hommes étaient attendus d'Allemagne, qu'il fallait à tout prix leur barrer le passage et s'établir sur la ligne du Mincio, plus facile à défendre que celle de l'Adige. Il représenta à la Feuillade que le siége de Turin était l'entreprise la plus considérable de toute cette guerre; qu'on critiquait ses plans; que les ingénieurs s'effrayaient; que son honneur était engagé à réussir; il lui conseilla de revenir au projet de Vauban, et lui adressa sur ce sujet les supplications les plus fortes. Les deux généraux s'opiniâtrèrent dans leurs sentiments.

Louis XIV rappela Vendôme pour remplacer Villeroy en Flandre, et désigna Marsin, sur le refus de Villars, pour défendre le Milanais. Vendôme représenta que Marsin était « rempli de courage, d'honneur et de probité, mais n'avoit pas assez d'étendue ni de fermeté dans la tête pour le charger des affaires d'Italie [1] »; que le commandement dans la Péninsule exigeait un nom et une volonté maîtresse d'elle-même, en raison de la division des armées, de la présence des auxiliaires, de la nécessité de faire la loi aux petits princes. Il sollicita de préférence le choix de Berwick, ou, si Berwick devait rester en Espagne, celui d'un prince du sang qui commanderait avec Marsin. Philippe d'Orléans, neveu du roi, connu par sa bra-

[1] Lettre de Vendôme à Louis XIV, du 16 juin 1706. Général Pelet, t. VI.

voure à Steinkerque et à Nerwinde, était naturellement désigné. Jusque-là Louis XIV avait tenu à dessein le prince éloigné des armées; sur l'avis de Vendôme, il lui donna le commandement des troupes du Milanais, avec Marsin pour l'assister.

Le duc d'Orléans courut à Turin; il trouva le siége peu avancé, l'armée très-affaiblie par ses pertes et bien éloignée d'avoir, si jamais elle l'avait eu, l'effectif fixé par Vauban; les munitions en grande partie consommées, les hôpitaux encombrés, les officiers généraux et les ingénieurs embarrassés et hésitants. Il écrivit au roi que le temps n'était plus de changer le plan et d'attaquer la montagne des Capucins; qu'on ne pouvait entrer dans la place au mois d'août, comme la Feuillade l'avait annoncé, mais au plus tôt le mois suivant; que le plus pressé était donc de barrer le passage au secours amené par le prince Eugène. En conséquence, il se hâta d'aller remplacer Vendôme à la tête de l'armée du Milanais. Mais Vendôme n'avait pas été plus heureux que la Feuillade. Le 24 juillet, il remit son commandement au prince; or il venait de laisser Eugène avec plus de quarante mille hommes forcer, le 12, le passage de l'Adige, et, le 18, celui du Pô. Il s'excusa de son échec sur les désobéissances et le mauvais esprit de ses lieutenants.

Philippe d'Orléans héritait d'une situation des plus difficiles. Il avait à défendre le Milanais et à couvrir le siége de Turin. Or, entreprendre d'arrêter les Impériaux, soit en se jetant à leur suite sur la route de Parme et d'Alexandrie qu'ils allaient prendre, soit en y occupant avant eux une position avantageuse comme les défilés de Stradella, était chose également téméraire; l'armée française était inférieure en nombre, et la Feuillade déclarait ne pouvoir donner les renforts qu'il eût fallu. Une défaite aurait tout perdu. Les petites rivières qui coulent sur la rive droite du Pô étaient à sec par l'effet des grandes chaleurs, et ne pouvaient être utilisées pour couper la route. Lever le siége était un parti extrême auquel la Feuillade se refusait. Le duc d'Orléans était sage autant que brave, et Marsin poussait la prudence jusqu'à la faiblesse. Ils finirent, après avoir plusieurs fois changé leur plan, par renoncer à arrêter Eugène ou à le poursuivre; ils se contentèrent de tout disposer pour assurer la défense du Milanais et la jonction des troupes qui devaient leur demeurer disponibles avec celles de la Feuillade. Cette jonction s'opéra le 30 août, deux jours avant celle des armées d'Eugène et de Victor-Amédée.

Le siége languissait, les assiégeants ne suffisaient plus au service des tranchées sur des lignes démesurément étendues; les officiers ne pouvaient s'entendre. Plusieurs attaques avaient échoué. On avançait à peine, et les feux des batteries étaient continuellement éteints par ceux de l'ennemi. Le 31 août, on tenta une nouvelle et grande attaque de la demi-lune. Elle échoua comme les précédentes. Le duc d'Orléans fut alors d'avis de sortir des lignes et de marcher à l'ennemi, pour risquer un combat qu'on pouvait gagner. Les généraux objectèrent que c'était une imprudence ; qu'on amènerait difficilement Eugène à se battre, et que d'ailleurs l'ordre du roi était d'éviter tout engagement. Marsin reconnaissait que l'armée assiégeante éprouverait une grande gêne de la présence du secours autrichien, mais sa conviction était que les lignes ne seraient pas attaquées. Général fatigué et malheureux, il éprouvait un violent découragement, qu'il prenait peu la peine de dissimuler. Son hésitation naturelle était accrue par d'étranges préoccupations. Il écrivait à Chamillard qu'il était poursuivi et obsédé de la pensée de sa mort prochaine.

Le duc d'Orléans assembla le conseil de guerre. Un seul des lieutenants généraux, Albergotti, soutint son projet; tous les autres assistants signèrent un refus motivé. Le duc, désespéré, voulut quitter l'armée; on l'arrêta. Il comprit que sa retraite mettrait le comble à la démoralisation et achèverait de tout perdre. Il écrivit au roi pour rejeter sur le conseil de guerre la responsabilité des événements, et pour demander l'autorisation de combattre. Elle devait arriver trop tard.

Eugène entreprit de passer la Doire pour s'établir entre cette rivière et la Stura. Le duc d'Orléans voulut encore s'opposer à ce passage, et Marsin l'en empêcha. L'ennemi, établi entre les deux rivières, attaqua le 7 septembre de grand matin la circonvallation, moins avancée sur ce point que sur les autres; on n'y avait qu'une seule ligne à peine achevée. L'action fut des plus chaudes. Trois fois les assaillants furent repoussés, mais le duc de Savoie, ayant fait élargir par le canon un endroit plus faible à quelque distance, s'y précipita avec sa cavalerie, enfonça la droite des Français, les tourna et les prit entre deux feux. Marsin fut atteint mortellement; le duc d'Orléans reçut plusieurs blessures. La gauche, établie au château de Lucento, opposa une assez longue résistance, sans pouvoir rétablir le combat. Il n'y avait d'ailleurs aucune direction. Les ordres

donnés de côté et d'autre étaient contradictoires; une division entière de vingt mille hommes resta inactive auprès de la montagne des Capucins. La Feuillade fit sonner la retraite précipitamment, et l'armée française sortit des lignes, abandonnant ses blessés, cent soixante pièces d'artillerie, ses vivres, ses munitions, ses équipages. Victor-Amédée et Eugène entrèrent le soir dans la ville au son des cloches, se rendirent à la cathédrale et y assistèrent à un *Te Deum*. Les troupes d'Autriche et de Savoie, rudement éprouvées il est vrai, car elles avaient perdu plus de six mille hommes, campèrent sur le champ de bataille et s'y partagèrent la dépouille des vaincus.

Le duc d'Orléans voulut qu'on se dirigeât sur Asti pour rejoindre les garnisons du Milanais et la division laissée à Milan sous les ordres d'un lieutenant général, Médavy Grancey. Autrement on perdait le Milanais, et cette division était sacrifiée. Mais la Feuillade, profitant de ce que le prince était au lit obligé de soigner ses blessures, se hâta de donner des ordres contraires. On se retira donc comme on put vers Pignerol, Suse et la Savoie. Sur ces entrefaites une lettre de Louis XIV arriva autorisant Philippe à exécuter le plan qu'il avait proposé et au besoin à lever le siége.

Le surlendemain de la bataille de Turin, Médavy battit un corps autrichien à Castiglione. Mais dès que Vaudemont et les autres officiers généraux placés à la tête des garnisons du Milanais eurent appris le désastre de l'armée et sa retraite sur les Alpes, ils se jugèrent perdus, et demandèrent qu'on les secourût à tout prix. Quelques jours suffirent au duc de Savoie pour rentrer dans ses places. Le 17 septembre il était à Chivas, le 18 à Verceil, le 20 à Novare. Il reprit encore Ivrée et Verrue; après quoi il marcha avec Eugène dans le Milanais.

Louis XIV ordonna au duc d'Orléans de refaire immédiatement son armée et de marcher à la défense des garnisons milanaises. Mais on se faisait illusion à Versailles sur la possibilité de ce retour agressif; Philippe se trouva hors d'état de l'entreprendre avant l'hiver. Le Milanais, envahi par les troupes d'Autriche et de Savoie, ne fut donc pas défendu. Eugène prit le château de Lodi le 28 septembre, Pavie le 2 octobre, puis occupa la Ghiara d'Adda, Tortone et Alexandrie. Louis XIV, mieux informé sur les obstacles qui s'opposaient à une marche immédiate du duc d'Orléans, écrivit aux commandants des garnisons de faire les plus grands efforts pour se maintenir

pendant l'hiver et gagner le printemps. On ne pouvait plus se dissimuler que la bataille de Turin avait perdu l'Italie, comme celle de Ramillies avait perdu la Flandre. On craignait déjà pour la Savoie, la Provence et le Dauphiné. Les habitants du Milanais ouvraient aux Impériaux les portes de leurs villes et passaient avec indifférence sous le gouvernement de l'Empereur. Sauver les garnisons et les transporter en Espagne était le seul parti qui restât. Plusieurs moyens furent proposés pour y parvenir. On offrit à Eugène l'abandon du Milanais, sauf Crémone, qui serait donnée au duc de Mantoue en échange du Montferrat mantouan, destiné au duc de Savoie. On offrit ensuite à Victor-Amédée le gouvernement perpétuel et héréditaire du Milanais, avec le Montferrat mantouan et la restitution de Nice et de la Savoie, à la condition qu'il se détacherait de l'alliance impériale. On espérait profiter de quelques mésintelligences qu'on savait s'être élevées entre lui et le prince Eugène. Toutes ces combinaisons furent repoussées. Victor-Amédée fit capituler Casal au mois de décembre. En février 1707, les Autrichiens rentrèrent à Modène. Eugène assiégea le château de Milan. Vaudemont et Médavy, apprenant que le projet de les secourir, longtemps discuté, était enfin abandonné, signèrent le 13 mars une capitulation à Mantoue. Ils rendirent les dernières places qu'ils occupaient pour obtenir la liberté de retirer les garnisons et de les ramener en France. Le Milanais devint province de l'Autriche ; on en détacha seulement le pays d'Alexandrie et la Lomelline, qui furent donnés à la Savoie.

XVI. — Louis XIV avait dû faire indirectement des demandes de paix. Il avait sollicité la médiation des Hollandais. Il avait adressé des propositions à Eugène et à Victor-Amédée. Il avait été éconduit partout. Les alliés étaient décidés à n'écouter aucune proposition de traité séparé et à poursuivre leurs avantages. On attribua en France ces refus aux intérêts personnels du *triumvirat*, c'est-à-dire de Marlborough, d'Eugène et d'Heinsius. Il est certain que l'influence de ces trois grands personnages était prépondérante, mais il était puéril de se flatter que la coalition s'arrêtât au milieu de son triomphe. Elle voulait l'achever, et elle y comptait. Louis XIV lui-même, disposé à se faire plus d'une illusion sur la force de ses armées et la réussite de ses entreprises, ne s'en fit aucune sur ce point.

Cependant, l'abandon forcé du Milanais et de la plus grande

partie des Pays-Bas espagnols lui fit mieux sentir la folie qu'il y avait à s'user dans une lutte inutile pour maintenir l'intégrité de la monarchie de Philippe V. Il avait depuis longtemps averti son petit-fils qu'un démembrement serait nécessaire; il lui écrivit (le 28 novembre 1706) que c'était là un sacrifice forcé, inévitable, et que lui, roi de France, il le devait à ses peuples et au soin de leur conservation. Le malheureux Philippe V s'effraya et supplia d'attendre encore; mais Torcy ne dissimulait pas que si la paix était différée davantage, il faudrait que le sacrifice fût plus grand.

En 1707, les alliés menacèrent d'entrer en France par la Flandre et le Hainaut, par le Rhin, par le Dauphiné et la Provence. Ils firent pendant l'hiver tous les efforts imaginables pour reconstituer et augmenter leurs armées. Louis XIV n'en fit pas de moins considérables. Il leva vingt et un mille hommes de milices, indépendamment des recrues ordinaires, remonta sa cavalerie, réorganisa ses magasins et ses arsenaux, garnit ses places frontières, chargea l'électeur de Bavière et Vendôme de défendre la frontière du Nord, Tessé de garder celle des Alpes, et Berwick et Villars de prendre l'offensive en Espagne et sur le Rhin. Il envoya encore deux divisions, l'une en Catalogne sous Noailles, l'autre sous Roquelaure dans les Cévennes, qui continuaient de s'agiter.

Les premières hostilités eurent lieu en Espagne, où les alliés, plus encouragés qu'effrayés par les événements de la campagne précédente, comptaient soulever de nouvelles révolutions. Les Anglais, maîtres de la mer, avaient occupé les Baléares, moins Port-Mahon. Au mois de février 1707, ils firent de grands débarquements de troupes dans le royaume de Valence, et dès les premiers jours du printemps ils s'apprêtèrent à reprendre une offensive vigoureuse. Louis XIV, dont les préoccupations n'étaient plus aussi partagées qu'en 1706, résolut à son tour de porter dans la Péninsule une partie des forces que l'Italie laissait disponibles. Les alliés comptaient sur l'énergique appui qu'ils avaient trouvé dans l'Aragon, et les Français sur celui de la Castille.

Louis XIV félicitait Philippe V de ce que ses peuples « ne se distinguaient pas des troupes réglées » . On avait appris ce que valaient les Espagnols chez eux et livrés à eux-mêmes. On croyait donc de part et d'autre à une campagne décisive. L'affermissement ou le renversement de Philippe V devait trancher

la première des questions à résoudre d'où la paix générale dépendait.

La cour de Madrid commençait, en dépit d'elle-même, à secouer sa torpeur ordinaire. Philippe V eut des velléités d'énergie. L'ambassadeur français, Amelot, imprima plus d'activité au gouvernement et à l'administration. On n'éprouvait plus le même besoin de ménager les grandesses, qui avaient montré trop peu de zèle, d'intelligence ou même de fidélité. Madame des Ursins régnait sans partage. On surveillait les suspects. La reine douairière, dont on connaissait les sentiments, avait été transférée de Tolède à Bayonne.

Philippe V ne parut pourtant pas à l'armée. Le duc d'Orléans, qui cherchait à prendre une revanche de sa campagne malheureuse en Italie, demanda la faveur de servir en Espagne. Louis XIV l'aimait peu; il lui avait donné un commandement à regret, et se ressentait contre lui de préventions inspirées par madame de Maintenon; il eut quelque peine à y consentir. Cependant le duc ayant insisté obtint d'être envoyé au camp de Berwick.

Berwick fit le plan de la campagne. Ce plan consistait à porter les forces principales du roi d'Espagne du côté de Valence, où était le gros de l'armée anglo-portugaise, pendant que deux divisions françaises opéreraient, l'une par Pampelune sur l'Aragon, l'autre par le Roussillon sur la Catalogne. Le maréchal consacra tout l'hiver à organiser son armée, ce qui était toujours long et difficile en Espagne, de façon à prévenir la marche des Anglo-Portugais de Valence dans la Castille, sur une route où ils ne devaient trouver ni place forte ni obstacle capable de les arrêter.

Une bataille était inévitable. Elle s'engagea le lundi de Pâques 13 avril, près d'Almanza. Berwick eût voulu attendre le duc d'Orléans qui arrivait de France, passant par Madrid; mais l'ennemi ne lui donna le temps que de choisir son terrain. Les alliés, comptant trente-cinq mille hommes contre trente mille, l'attaquèrent et commencèrent par enfoncer son centre. Il rallia ses troupes avec le plus grand sang-froid, et il rétablit le combat. La lutte fut courte. La cavalerie portugaise, placée sur les deux ailes, fléchit à l'aile droite; celle de gauche, quoique plus solide, eut besoin d'être soutenue par l'infanterie anglaise. Une heure suffit pour forcer les coalisés à lâcher prise, malgré le courage personnel que montrèrent au milieu de la mêlée

Galway et le vieux las Minas. On admira la belle conduite d'un régiment de Français réfugiés commandé par l'ancien chef des camisards, Cavalier. Ce régiment, voyant en face des compatriotes, fit une charge désespérée où il perdit une moitié de ses hommes. Berwick acheva sa victoire en cernant sur une montagne voisine treize bataillons ennemis qui, n'ayant ni vivres ni eau, furent obligés de poser les armes. Toute l'infanterie des coalisés fut prise ou détruite : ils perdirent cent vingt drapeaux, leur artillerie et leurs bagages. La cavalerie seule échappa. Berwick ne perdit que mille hommes. Le duc d'Orléans arriva le lendemain, et rendit un hommage public à ses talents militaires, première cause de ce glorieux succès.

On poursuivit les Anglo-Portugais dans le royaume de Valence. Ils ne firent que le traverser pour gagner l'Aragon. Toutes les villes apportèrent leurs clefs aux généraux français. Ceux-ci n'eurent d'autre embarras que celui d'assurer la subsistance de leurs troupes; car en Espagne, au dire du duc d'Orléans, les plus grands ennemis étaient la faim et la misère.

Pendant que Berwick achevait la soumission du royaume de Valence, le prince courut dans l'Aragon, intimida Saragosse, la força de lui ouvrir ses portes, rallia le corps français qui arrivait par Pampelune sous les ordres de Legall, et s'assura de toute la province. L'insurrection se trouva cernée dans la Catalogne ; mais elle était là comme dans un fort, appuyée de différents côtés par les montagnes et par la mer. Les alliés y avaient concentré leurs dernières ressources, et se sentaient soutenus par l'esprit belliqueux des habitants.

Le duc d'Orléans voulut enlever Lérida, qui commandait le passage d'une province à l'autre. Il entreprit ce siége malgré la force extrême de la place et les souvenirs qui s'y rattachaient. Il appela Berwick pour l'assister, et tira de Bayonne le peu d'artillerie qui y était disponible. Les obstacles naturels, l'insuffisance des moyens d'attaque, les craintes de Louis XIV, qui retira un instant une partie de l'infanterie employée en Espagne pour la faire marcher au secours de Toulon, retardèrent les progrès des assiégeants. Mais Philippe d'Orléans tint bon; Berwick lui rend ce témoignage, qu'il faisait plus de cas de sa gloire que de la grandeur de sa naissance. Le château fut enlevé d'assaut le 12 octobre, et la ville capitula le 11 novembre. L'armée franco-espagnole prit alors ses quartiers d'hiver après une campagne glorieuse et utile, quoique le trône de Phi-

lippe V ne fût pas encore assuré d'une manière définitive. Berwick reçut de la cour de Madrid le titre de duc avec la grandesse héréditaire de première classe. Louis XIV lui donna le gouvernement du Limousin, mais le rappela pour le charger d'un commandement aux Pays-Bas.

XVII. — Villars, qui avait toujours fait la guerre en Allemagne et n'en était sorti qu'une fois pour commander dans les Cévennes, était convaincu que le vrai moyen de détruire la coalition était d'obliger l'Empereur à signer la paix; qu'il fallait donc porter sur le Rhin les forces principales de la France; qu'on avait commis une double faute, l'une de lui enlever à lui-même après chaque succès les troupes nécessaires pour prendre l'offensive contre les Impériaux, l'autre de ne pas s'être borné à la défensive aux Pays-Bas et en Italie, par où l'on eût évité le désastre de Ramillies, et peut-être celui de Turin.

Après cette dernière journée il demanda et il obtint qu'on lui envoyât quelques-uns des bataillons ramenés d'Italie. Toujours entreprenant dans ses conceptions, il méditait une attaque contre l'Autriche au moment où l'Empereur avait une de ses armées paralysée par la révolte des Hongrois et des démêlés menaçants avec le roi de Suède. Villars voyait dans Charles XII un nouveau Gustave-Adolphe. Il parvint à convaincre Louis XIV de l'opportunité d'un grand effort en Allemagne pour l'ouverture de la campagne de 1707, pendant que Vendôme se bornerait à couvrir ce qu'on gardait dans les Pays-Bas, en traçant de Nieuport à Mézières de nouvelles lignes pour remplacer celles qu'on avait abandonnées dans le Brabant.

Disposant de soixante-six bataillons et de cent huit escadrons, Villars se fit autoriser à attaquer les lignes de Stollhoffen. Ces lignes, tracées dès le commencement de la guerre, puis successivement agrandies et perfectionnées par le prince Louis de Bade, formaient un camp retranché de cinq lieues de front, qui s'étendait depuis les montagnes et les forêts de Buhel et de Rastadt jusqu'au Rhin, occupaient plusieurs îles du fleuve dont elles commandaient la navigation, et assuraient aux Allemands un passage toujours facile dans la basse Alsace. Le prince de Bade venait de mourir, le 4 janvier. Son successeur, le margrave de Baireuth, était un général nouveau; les troupes allemandes étaient en mauvais état et mal payées. Villars prépara à Strasbourg un pont de bateaux, employa trois mois à creuser un

canal de Drusenheim à Seltz, pour remplacer la navigation du Rhin qui lui était fermée, et donna le change à l'ennemi par de fausses attaques de côté et d'autre. Il avait occupé déjà dans la dernière campagne une île importante, dite du Marquisat; par son moyen il fit passer le Rhin le 22 mai à deux divisions qui entrèrent dans les lignes et s'y établirent. Lui-même il passa pendant ce temps le fleuve à Kehl, força les retranchements entre Buhel et Stollhoffen, et acheva la déroute des Allemands. Ces opérations durèrent deux jours, sans qu'il y eût de véritable combat; Villars prétend qu'il ne perdit pas un seul homme. Le troisième jour on atteignit Rastadt, à l'extrémité la plus reculée des lignes. L'ennemi, quoique fort de plus de quarante bataillons, abandonna non-seulement ses positions, mais ses munitions, son artillerie, ses magasins. Villars transporta le tout au fort Louis et rasa les différents ouvrages.

Il voulut encore poursuivre sa victoire. Il espérait obliger les cercles, las de la guerre, à signer un traité. Comme les princes de Hesse et l'électeur palatin s'étaient montrés les plus hostiles au roi, il entreprit de frapper leurs états de contributions militaires, nécessaires d'ailleurs pour l'entretien de son armée. Il entra dans la Souabe; il profita de démêlés survenus entre le margrave de Baireuth et le duc de Wurtemberg; il marcha vers Stuttgard, occupa la ville forte de Schorndorf, envoya des partis de cavalerie jusqu'à Donawerth et Mayence; enfin il demanda des renforts dans le but de soulever la Bavière et dans l'espérance de combiner son action avec les Hongrois et le roi de Suède.

Les Hongrois luttaient toujours pour le rétablissement de leur ancienne constitution, et Ragoczi venait d'entrer en Autriche avec soixante mille hommes. Quant à Charles XII, il se trouvait dans la Saxe, où il en commandait cinquante mille; il avait poursuivi l'électeur Frédéric-Auguste dans ses propres États, après lui avoir enlevé le trône de Pologne. Ses victoires, sa renommée militaire, la singularité de son caractère, celle de sa politique peu connue et encore moins comprise, faisaient de lui, à l'âge de vingt-six ans, l'admiration et l'énigme de l'Europe. Sa grande figure longue et osseuse, son indifférence apparente pour toute chose autre que la guerre, la simplicité de sa tenue, son habit bleu à revers jaunes et à boutons de métal, causaient à ceux qui le voyaient une forte impression d'étonnement. Il fit à Dresde un séjour qui dura une partie de

l'année 1707, et y régla, à sa satisfaction, quelques démêlés qu'il avait eus avec l'Empereur pendant ses guerres de Pologne. Il fut aussi visité par Marlborough, Peterborough, et les envoyés de presque tous les souverains. On le pressa de prendre un parti dans la grande lutte de la succession d'Espagne, et la France dut craindre qu'il ne cédât aux sollicitations de ses ennemis; mais il ne se prononça pas; car il n'avait qu'une pensée, celle de châtier les Russes et d'empêcher qu'ils ne se mêlassent désormais des affaires de Pologne. Lorsqu'un officier de Villars vint lui proposer le plan d'une attaque combinée avec les Français contre l'Autriche, il se contenta pour toute réponse d'envoyer son portrait au maréchal.

Louis XIV, instruit à la prudence par une expérience déjà coûteuse, obligé de défendre la Provence et la Flandre, et sachant à quoi s'en tenir sur les dispositions du roi de Suède, rejeta les plans aventureux de Villars. Il lui déclara qu'il serait obligé de lui retirer des troupes, au lieu de lui envoyer des renforts; il lui ordonna de se borner à occuper quelques places sur le Neckar, et de se replier sur le Rhin, où l'électeur de Hanovre reformait l'armée allemande à Philipsbourg. Villars obéit; il occupa au mois de juillet le château d'Heidelberg, puis Manheim, et manœuvra de manière à ne laisser prendre aucun avantage à l'ennemi. Il étendit la contribution au cercle de Franconie, à l'électorat de Mayence et à la Hesse-Darmstadt, non sans en prendre pour lui-même une forte part. Il ne s'en cachait pas, et il appelait cela *engraisser le veau*.

XVIII. — La France, après la bataille de Turin, gardait encore des États de Victor-Amédée Suse, Perosa, la Savoie et Nice. Louis XIV pour s'en assurer la possession refit une armée sous le maréchal de Tessé, qu'il chargea de défendre les Alpes.

Pendant ce temps Eugène, maître du Milanais, envoyait dix mille hommes, sous le comte de Thaun, envahir le royaume de Naples. Le Pape ne put ou n'osa empêcher le passage de ce corps par les États pontificaux. Les Napolitains, peu attachés à l'Espagne, ne firent aucune difficulté de changer de maîtres. L'archevêque de Naples et les moines entraînèrent le pays par leur exemple. On se contenta de stipuler que les emplois seraient réservés aux nationaux. Thaun entra sans coup férir à Capoue et à Naples (juillet 1707). Le gouverneur espagnol,

marquis de Villena, s'enferma à Gaëte et s'y défendit vigoureusement, mais le 30 septembre une trahison le réduisit à capituler. Les Impériaux occupèrent encore l'État des Présides sur la côte de Toscane. L'Autriche, une fois établie à Milan et à Naples, traita l'Italie en souveraine, entraîna ses princes dans la coalition, et s'arrogea de régler seule, sans que la France s'en mêlât, des questions qui, comme celle de la succession de Mantoue, avaient été au temps de Richelieu le sujet de débats européens.

Les puissances maritimes adressèrent de grandes plaintes à l'Empereur au sujet du traité signé pour l'évacuation du Milanais. Elles représentèrent que ce traité avait permis à Louis XIV de renforcer son armée d'Espagne et contribué à sa victoire d'Almanza. Elles se plaignirent aussi de la diversion opérée sur Naples, diversion où le succès général de la campagne avait été sacrifié pour un intérêt particulier à l'Autriche. Le plan de Marlborough et des Anglais était de porter la guerre sur le territoire français, seul moyen, suivant eux, d'imposer la paix au roi.

Il fut convenu que cette invasion serait dirigée sur les côtes de Provence. Dans les premiers jours de juillet, quarante-cinq mille Autrichiens et Piémontais passèrent le col de Tende, et marchèrent sur Toulon. Ils furent assistés par une flotte anglo-hollandaise, forte de quarante vaisseaux de guerre et de soixante transports sous l'amiral Showel. Toulon ne possédait alors d'ouvrages sérieux que du côté de la mer. Les ennemis se flattaient de s'en emparer, de détruire le plus grand arsenal du royaume et d'anéantir ainsi notre marine militaire sur la Méditerranée. Ils espéraient ensuite infliger le même sort à Marseille, et réveiller par leur voisinage l'insurrection des Cévennes.

Tessé, inquiet de l'étendue de frontière qu'il devait garder, du mauvais état de ses troupes et du manifeste découragement des peuples, insista sur la nécessité d'augmenter les moyens de résistance dont il disposait. Son armée qu'il devait tenir unie était trop faible, et la Provence, réduite aux milices locales, était presque dégarnie. On promit de lui faire passer des renforts tirés des frontières de Flandre et d'Allemagne. On abandonna la pensée de secourir Naples, et les troupes préparées pour cette destination furent réservées à la Provence. Dès que Tessé jugea Toulon menacé, il entreprit d'établir un camp retranché sous les remparts et de défendre les hauteurs voi-

sines; il y fit travailler avec une hâte extrême, de peur d'être surpris.

Les alliés, ayant passé le Var le 11 juillet, franchirent sans difficulté les défilés de l'Esterel, entrèrent à Fréjus et arrivèrent le 26 en vue de Toulon sans rencontrer ni place forte, ni obstacle quelconque capable de les arrêter; ils avaient affecté de ménager le pays pour ne pas laisser de populations hostiles derrière eux. Tessé occupait le camp retranché et la hauteur de Sainte-Catherine. Eugène jugea que le siége serait fort périlleux; mais Victor-Amédée insista pour qu'on l'entreprît. Les alliés enlevèrent les montagnes du Faron et de Sainte-Catherine, puis la hauteur de la Malgue voisine du port. Cependant la place n'était pas encore investie. Ils manquaient de vivres; les maladies et les désertions les décimaient. Tessé, dont les troupes s'étaient grossies par des renforts successifs, attaqua leurs lignes le 10 août et détruisit une partie de leurs ouvrages. Le 15, jour de l'Assomption, il reprit les montagnes du Faron et de Sainte-Catherine. Les Austro-Piémontais se tournèrent du côté de la mer. Ils lancèrent des bombes sur la ville et ils enlevèrent les deux forts de Sainte-Marguerite et de Saint-Louis. Ce bombardement fit peu d'effet, et ils trouvèrent le port obstrué par les vaisseaux qu'on avait coulés bas. Après avoir perdu dix mille hommes et la plus grande partie de leurs ruineux armements, ils se virent forcés à la retraite. Ils levèrent leur camp le 22, regagnèrent le Var à marches forcées, et cette fois n'épargnèrent pas le pays, qui ne les épargna pas à son tour. Les paysans s'armèrent, les poursuivirent et les maltraitèrent autant qu'ils purent.

Le duc de Savoie, à peine rentré en Italie, utilisa ses forces en investissant la place de Suze. Il s'en empara le 3 octobre, Tessé se trouvant hors d'état de la sauver.

Louis XIV avait voulu que les ducs de Bourgogne et de Berry, ainsi que le maréchal de Berwick, allassent prendre part à la défense de Toulon. Le courrier qui annonçait la retraite des ennemis arriva au moment où les princes venaient de monter à cheval. Avoir sauvé la Provence était un succès négatif. C'était pourtant un succès. Marlborough ne prit aucune peine de cacher son dépit; il imputa l'échec du siége à la lenteur des Allemands, arrivés trop tard au rendez-vous.

On avait obtenu en Flandre un succès du même genre qui ajouta encore à l'irritation de Marlborough. Vendôme y avait

tenu tête aux Anglais, arrêté leurs diverses entreprises et vécu constamment aux dépens du pays ennemi. Il eût même voulu, avec sa fierté et sa hardiesse ordinaires, tenter quelque action d'éclat. Il représentait que Marlborough lui avait livré les approches de Bruxelles, que les troupes étaient réorganisées, que les succès d'Almanza et de Stolhoffen avaient relevé les courages et rendu l'assurance aux soldats; mais Louis XIV ne cessa de lui mettre un frein, n'osant s'exposer aux conséquences terribles qu'eût entraînées la perte d'une nouvelle bataille. On se contenta de tracer de nouvelles lignes qui eurent une grande étendue par l'obligation où l'on se trouva de suivre les rivières, les canaux, et de faire un angle rentrant en avant de Menin.

La marine française ne jouait plus qu'un rôle secondaire. On avait renoncé aux grandes flottes depuis la bataille de Malaga; on était revenu par économie et par calcul au système des petites escadres qui se bornaient à faire la course et à intercepter les convois de l'ennemi. Toutefois on obtint avec ces escadres plus d'un résultat important. Forbin donna la chasse jusque dans la mer Blanche aux navires hollandais frétés pour le commerce et les pêcheries. Duguay-Trouin enleva un certain nombre de transports et de bâtiments marchands aux Anglais et aux Portugais. De fréquents combats à l'abordage enrichirent de beaux faits d'armes nos annales maritimes. Au mois d'octobre 1707, Forbin et Duguay-Trouin sortirent de Brest avec une escorte un peu plus forte que les autres, se jetèrent sur un convoi qui se rendait de Plymouth à Lisbonne, le pillèrent, brûlèrent un des plus grands vaisseaux de la marine anglaise, le *Devonshire,* en prirent trois autres et rentrèrent au port avec de magnifiques dépouilles.

XIX. — La guerre de la succession d'Angleterre avait coûté des sommes énormes. Celle de la succession d'Espagne en coûta de plus fortes encore. En 1700 la France était si peu remise de ses efforts antérieurs au traité de Ryswick, qu'on recourait aux affaires extraordinaires pour solder le budget de paix. Lorsque la guerre recommença, il fallut se procurer des ressources nouvelles et plus étendues.

Le 12 mars 1701 on rétablit la capitation, dont on éleva le taux et qu'on augmenta d'une surtaxe en 1705. On emprunta; on fit des loteries et des tontines avec des combinaisons aussi ingénieuses que variées; on aliéna des domaines; les traitants

payèrent une forte contribution pour être dispensés d'une recherche. On créa des charges, des offices de toute espèce ; le flot des édits bursaux ne s'arrêta plus. Le taux des emprunts alla en montant; il était en 1702 au denier seize (6,33 pour 100), et en 1704 au denier quatorze (7,14 pour 100). Les charges se vendirent en moyenne au denier douze (8,33 pour 100). La continuité de la guerre et des efforts qu'elle exigea portant atteinte aux fortunes privées, les consommations diminuèrent. Dès lors les baux des fermes ne se firent plus que d'année en année et à prix réduit.

On chercha encore d'autres ressources et de plus fâcheuses. On fit des refontes, c'est-à-dire des altérations de monnaie; opérations qui coûtèrent plus de millions aux particuliers qu'elles n'en rapportèrent à l'État, jetèrent partout la perturbation et encouragèrent le faux monnayage. On créa des impôts nouveaux, comme l'impôt sur les baptêmes, les mariages et les sépultures, dont le but ou le prétexte fut d'assurer une meilleure tenue des registres de l'état civil. Le résultat fut que les paysans célébrèrent les baptêmes et les mariages clandestinement pour échapper au fisc. Les fermiers de l'impôt réclamèrent; on décréta des mesures rigoureuses. Les campagnes s'agitèrent. Les paysans du Périgord et du Quercy pillèrent les bureaux des collecteurs; la ville de Cahors fut occupée plusieurs jours, et il fallut envoyer pour la reprendre un détachement de troupes royales (avril 1707). On finit par abandonner l'impôt. Dans l'impuissance où l'on était d'établir indéfiniment de nouvelles taxes, Chamillard eut l'idée de vendre tous les priviléges imaginables. Il vendit, par exemple, aux receveurs, cette même année 1707, le privilége de retirer leurs cautionnements.

On émit des billets à échéance sur toute espèce de caisses, sur la caisse des receveurs généraux, sur celle de l'extraordinaire des guerres. etc., etc. On créa pour rembourser les emprunts échus d'autres emprunts plus onéreux, et on paya les billets en émettant d'autres billets. Mais on ne put, même avec ces artifices, échapper aux suspensions de payements. Le 17 septembre 1704, la caisse des emprunts ajourna les siens de six mois; le 1er avril suivant elle les reprit seulement pour moitié et donna pour l'autre des bons à intérêt. On fit ce qu'on put pour soutenir le cours de ces différents billets; on établit une sorte de cours forcé. Rien n'arrêta la dépréciation. Certains

billets perdirent jusqu'à 80 pour 100. On entreprit alors des vérifications, des révisions, des conversions dont le détail serait infini. On décria une partie du papier circulant; on reprit le reste en donnant aux détenteurs la faculté de le convertir en rentes, au moyen d'une soulte en argent.

Telle fut la progression des charges de la guerre, que le budget des dépenses, après avoir été en 1701 de cent quarante-six millions de livres, monta en 1707 à deux cent cinquante-huit millions. Il est vrai que l'affaiblissement de la monnaie contribuait à cette augmentation.

En 1708, les recettes ordinaires ne s'élevaient qu'à soixante-quinze millions, sur lesquels cinquante-quatre étaient dépensés par anticipation. Il y avait aussi des anticipations sur les budgets suivants jusqu'en 1712, sans compter une dette déjà évaluée à près de deux milliards[1].

Malgré l'espèce de secret qui couvrait la politique et les affaires, malgré l'indifférence, devenue trop générale, de toutes les classes de la nation pour leurs intérêts les plus vifs, il était impossible que le danger de la situation ne frappât les yeux des moins clairvoyants. Les généraux, les financiers, tous les hommes qui touchaient au gouvernement, éprouvaient une tristesse inquiète. Ce fut alors que Vauban proposa un remaniement complet dans les finances.

Partant d'une des données de Boisguillebert, il posa en principe qu'on devait rechercher un impôt unique, n'admettant nulle exception, nul privilége; seulement, au lieu de conserver et d'étendre la taille, il constituait cet impôt sur le revenu en variant, suivant le cas, du vingtième au dixième. C'était là ce qu'il appelait la dîme royale. Dès lors il supprimait la taille, la plus grande partie des aides, les affaires extraordinaires, les emprunts, etc. Il ne maintenait au budget des recettes, concurremment avec la dîme, que le produit des domaines, les monopoles établis pour des services publics, tels que le papier timbré et les postes, puis les douanes et certaines taxes sur le luxe, conservées surtout dans un intérêt moral ou pour ne pas laisser la France à la merci du commerce étranger.

La dîme devait être établie proportionnellement aux produits des terres et aux revenus du commerce ou de l'industrie. Vauban prescrivit des règles simples, faciles et sages pour l'as-

[1] Comptes de Malet, premier commis de Desmarets.

seoir et la percevoir dans les deux cas. Ces calculs, établis sur des informations recueillies avec soin, frappaient par leur netteté et leur exactitude. On admirait sa passion pour le bien; on sentait que son livre était, comme il le disait, l'œuvre d'un Français très-affectionné à son pays. Ce n'était rien moins qu'une grande réforme rationnelle conçue dans un esprit d'égalité et dans le désir de relever la fortune publique. Un pareil livre, répondant à une des plus vives préoccupations du temps, eut un grand succès. Saint-Simon prétend que l'Église et la noblesse en accueillirent les principales idées. Mais les esprits n'étaient pas encore faits à ce genre de discussions, et malgré l'attentive curiosité qu'elles soulevèrent, le caractère de nouveauté et d'étrangeté du système proposé causa plus d'étonnement qu'il n'entraîna d'adhésions. D'ailleurs l'organisation financière était solidaire de tant d'autres institutions qu'on ne pouvait y toucher sans les atteindre également. Le système lui-même était trop complexe pour ne pas soulever des objections sur bien des points, et son application, difficile en tout temps, offrait des difficultés plus grandes encore quand le trésor était dans la détresse et la France obligée de soutenir une lutte terrible contre l'Europe. Chamillard et les financiers, trop éclairés pour repousser uniformément toutes les propositions du maréchal, s'arrêtèrent d'abord aux impossibilités pratiques, qu'ils n'eurent pas de peine à représenter. Ils y virent moins un moyen de salut qu'une complication ajoutée à leurs embarras. Louis XIV prévenu fut encore plus sévère. Lorsqu'il eut reçu le livre des mains de l'auteur, il ordonna, sans le lire, qu'on le mît au pilori.

Vauban avait alors soixante-quinze ans. « Il était, dit Saint-Simon, le plus honnête homme et le plus vertueux de son siècle, et avec la plus grande réputation du plus savant homme dans l'art des siéges et de la fortification, le plus simple, le plus vrai et le plus modeste. » Sous les rides de la vieillesse il conservait la figure et la démarche militaires, même l'air rude et cruel; pourtant rien n'était plus opposé à son caractère que la rudesse et la cruauté. « Jamais homme plus doux, plus compatissant, plus obligeant et plus avare ménager de la vie des hommes, avec une valeur qui prenait tout sur soi et donnait tout aux autres. » La France s'inclinait devant sa supériorité. Il fut peut-être le seul personnage de son temps qui dans la lpus dédaigneuse et la plus jalouse des cours n'eut ni détrac-

teurs ni ennemis. Son désintéressement était à la hauteur de ses talents. Il avait si peu ambitionné le maréchalat qu'il avait d'abord hésité à le recevoir. Louis XIV l'y avait forcé (en 1703), « croyant, dit encore Saint-Simon, se faire lui-même maréchal de France en donnant le bâton à Vauban, à cause des siéges auxquels ils avoient assisté ensemble. »

Le roi, que les revers rendaient irritable, fut blessé de ce qu'il crut être une attaque contre son gouvernement. Il ne vit plus en Vauban, ajoute Saint-Simon, « qu'un insensé pour l'amour du public et un criminel qui attentoit à l'autorité de ses ministres, par conséquent à la sienne ». Le vieux maréchal reçut l'ordre de quitter la cour. Il était déjà affaibli; il survécut à peine quelques semaines à cette disgrâce et mourut le 30 mars 1707.

Les idées de Vauban ne périrent pas avec lui; on traita les objections de Chamillard et de Desmarets de captieuses et intéressées[1]. Boisguillebert revint à son premier système, quelque peu modifié, remplaça le *détail de la France* par le *factum de la France*, et demanda éloquemment s'il fallait attendre que la ruine de l'État fût consommée pour entreprendre de le sauver. On le punit en l'exilant dans ses terres, d'où on le rappela d'ailleurs au bout de deux mois.

Le mal de la situation, étant général, pesait sur toutes les têtes. Chamillard voyait avec effroi le gouffre s'élargir et les désastres s'accumuler. Malgré une confiance exagérée en lui-même, il avait une capacité réelle, le sens droit et trop de jugement pour se faire beaucoup d'illusions; ses lettres l'affirment. Il était d'ailleurs accablé par le travail. Il succombait sous le fardeau des affaires, des correspondances et la multitude des conseils. Il était à la fois Colbert et Louvois, dans un temps où la charge de chacun de ces deux ministres eût été doublée. Malgré les auxiliaires qu'il s'était donnés, au moins pour les finances, sa tête n'y pouvait suffire. Il n'avait le temps ni de manger, ni de dormir. Sa santé s'altérait. « On fera faire à un seul homme, disait Fénelon, ce que quatre auroient grande peine à bien faire. L'homme est accablé et seroit bien fâché de ne l'être pas; il n'a le temps ni de penser, ni d'approfondir, ni de faire des plans, ni d'étudier les hommes dont il se sert; il est toujours entraîné au jour la journée par un torrent de détails

[1] Saint-Simon.

à expédier[1]. » On accusait encore Louis XIV de tenir à des ministres médiocres et souples qui n'avaient jamais le courage de lui résister et dont il ne pouvait redouter que le génie parût supérieur au sien.

Chamillard lutta longtemps avant de demander un repos nécessaire. Le roi refusa. « Sire, lui dit-il, j'y périrai. » « Eh bien, répondit le roi, nous périrons ensemble. » Tel est du moins le récit de Saint-Simon. Chamillard n'obtint qu'après de grandes instances, le 16 février 1708, d'être déchargé du contrôle général.

Desmarets, le neveu et l'élève de Colbert, lui succéda. Chamillard l'avait depuis longtemps tiré de sa disgrâce en dépit des préventions du roi, parce qu'il avait besoin de s'appuyer sur son expérience et sur son génie fertile en expédients. Saint-Simon rapporte que Louis XIV, en lui donnant le contrôle, commença par lui dire qu'il savait tout, qu'il lui serait très-obligé s'il y pouvait trouver quelque remède, et point du tout surpris si tout continuait d'aller de mal en pis.

Desmarets, arrivé au gouvernement des finances, continua le système suivi. Il se procura les fonds nécessaires pour la campagne qui s'ouvrait, en rejetant sur 1709 les remboursements qui devaient se faire en 1708, en doublant plusieurs droits de péage, en vendant le rachat de la capitation, en créant des rentes, en émettant du papier-monnaie pour de fortes sommes, enfin en dépréciant la monnaie pour soutenir la valeur du papier. Un de ses premiers actes fut de conduire à Marly le plus riche des banquiers de Paris, le fameux Samuel Bernard, qui était juif et qui refusait de lui accorder de nouveaux crédits. Louis XIV daigna faire les honneurs de son palais au banquier confondu, qui s'inclina et avança les sommes dont on avait besoin. Desmarets n'était homme à se faire aucune illusion. Seulement il envisagea la situation avec sang-froid, sinon avec calme. Il s'efforça d'en atténuer le péril, de rétablir la confiance dans la mesure où elle pouvait l'être, et il s'astreignit à rendre un compte journalier au roi, pour ne jamais lui laisser perdre de vue l'état des ressources du pays.

XX. — La campagne de 1708 fut précédée par une courte tentative pacifique. Un agent de Louis XIV, Ménager, se ren-

[1] Direction pour la conscience d'un roi.

dit à la Haye. Mais les alliés exigeaient que Philippe V abdiquât la couronne d'Espagne, qu'il se contentât de Naples et de la Sicile, et que, s'il s'y refusait, Louis XIV l'y forçât. Les Anglais surtout n'admettaient ni concessions ni réserves. Peterborough avait déclaré à la chambre des lords qu'on devrait donner dix-neuf schellings par livre jusqu'à ce que Charles III régnât à Madrid, et le Parlement avait voté la continuation de la guerre jusqu'à l'expulsion définitive des Bourbons d'Espagne [1]. Les alliés prétendaient encore garder le Milanais, la Belgique, et se faire céder, pour augmenter la barrière hollandaise, plusieurs des places fortes que la France continuait d'occuper dans ce dernier pays. En face de telles prétentions les pourparlers furent rompus immédiatement.

Louis XIV refit cinq armées. La plus considérable, celle des Pays-Bas, fut placée sous les ordres du duc de Bourgogne assisté de Vendôme; celle du Rhin fut donnée à l'électeur de Bavière, à qui on en fit accepter le commandement en lui promettant de le rétablir dans ses États; il eut pour assistant Berwick à la place de Villars, qui ne pouvait servir avec lui. Villars fut envoyé à la défense des Alpes avec la troisième armée. Berwick et Villars n'acceptèrent qu'à regret ces nouveaux commandements. Les deux dernières armées, sous Philippe d'Orléans et Noailles, durent agir dans le cœur de l'Espagne et en Catalogne.

La campagne s'ouvrit par une diversion entreprise en Écosse. L'Angleterre s'était annexé l'Écosse par l'acte d'union du 6 août; elle avait supprimé le parlement d'Édimbourg, donné des siéges aux pairs et aux députés écossais dans le parlement de Londres, et fondu les deux royaumes en un seul. Elle avait à cette occasion changé son nom et pris celui de Grande-Bretagne. Or de pareils changements n'avaient pu se faire sans froisser des sentiments et des intérêts également puissants. Les jacobites s'imaginèrent que c'était le moment de faire une restauration; ils crurent que l'Écosse, la patrie des Stuarts, allait se lever pour rétablir sa nationalité avec sa vieille dynastie; ils se flattèrent que l'Angleterre, lasse de la guerre, leur donnerait beaucoup de partisans, et qu'enfin la reine se prêterait à transiger avec son frère. Anne venait de perdre son fils unique; elle devait dès lors, en vertu de la loi de la succession protestante,

[1] Décembre 1707. *Parliamentary history.*

laisser le trône à un héritier très-éloigné, l'électeur de Hanovre, et ce n'était un mystère pour personne que la proscription de son frère lui pesait. Les jacobites de Saint-Germain, pleins de ces espérances et s'exagérant la portée de certaines correspondances que des Anglais considérables et même attachés au gouvernement ne cessaient d'entretenir avec eux, circonvinrent Louis XIV. Le prétendant Jacques Stuart, qu'on appelait le chevalier de Saint-Georges, avait alors dix-huit ans; ils étaient d'avis qu'il se montrât; ils ajoutaient qu'innocent du passé et personnellement étranger aux luttes des partis, il retrouverait facilement la vieille popularité de ses ancêtres. Louis XIV avait appris à se méfier de la cour de Saint-Germain, où les intrigants l'emportaient trop souvent sur les serviteurs désintéressés et véritablement dévoués au malheur. Cependant il se rendit, et donna l'ordre d'apprêter en secret une escadre dans le port de Dunkerque pour un débarquement en Écosse.

L'escadre appareilla le 17 mars, après quelques retards inévitables. Elle était sous les ordres de Forbin et de Gacé; ce dernier, ouvrant ses instructions en mer, y trouva le bâton et prit le titre de maréchal de Matignon. L'Angleterre était très-dégarnie de troupes; mais la difficulté consistait à tromper la surveillance de sa marine. Or les préparatifs de l'expédition n'avaient pu lui échapper, quelque secret que l'on eût observé. Forbin, ayant conduit l'escadre dans la rivière d'Édimbourg, fut poursuivi par la flotte de l'amiral Leake; il n'osa s'y arrêter ni y opérer un débarquement, de peur d'y être enfermé; il refusa de laisser Jacques III descendre à terre sous prétexte qu'il répondait de sa personne, enfin il n'eut que le temps de reprendre le large pour échapper aux forces supérieures de l'ennemi.

Ce mauvais succès donna lieu à des querelles et à des récriminations infinies entre les auteurs et les chefs de l'expédition. Le retard des préparatifs fut imputé par les marins à Chamillard, par les officiers de terre au secrétaire d'État de la marine Pontchartrain, fils du chancelier; on savait qu'ils s'accordaient mal et Pontchartrain était détesté. Les Français accusèrent aussi les Anglais de s'être nourris d'illusions et de les avoir trompés. Les Anglais reprochèrent à Forbin de n'avoir pas risqué la perte de ses vaisseaux pour opérer un débarquement, ils représentèrent que la seule approche de l'escadre française avait jeté Londres dans un tel émoi que la banque avait vu en un seul jour retirer tous ses dépôts. Quoi qu'on

doive penser de ces accusations, l'échec de Forbin prouva une fois de plus l'impuissance des jacobites, et l'expédition manquée eut pour unique résultat de fortifier les sentiments belliqueux qui dominaient en Angleterre.

Au reste ce n'eût été là pour Louis XIV qu'une diversion préliminaire. Ses espérances étaient tournées du côté des Pays-Bas, où grâce à une magnifique armée (comptant près de cent mille hommes) il voulait obtenir un succès éclatant et devenu nécessaire. Il écrivit à Vendôme au mois de mai : « Vous connaissez assez l'état de mes finances pour savoir qu'il n'est plus possible de soutenir longtemps des dépenses aussi peu proportionnées à mes revenus que celles que je fais depuis si longtemps. »

Les généraux débattirent des plans différents. Devait-on porter la guerre sur la Meuse ou sur l'Escaut? devait-on marcher directement sur Bruxelles? On finit par adopter le projet de surprendre Gand, proposé par le comte de Bergheyck. On comptait sur les dispositions favorables des Belges, las du joug des armées étrangères. Cette surprise fut exécutée habilement le 5 juillet. Bruges se rendit le lendemain, et ce double succès inaugura la campagne.

Mais pendant ce temps Eugène avait pris le parti de laisser une moitié de ses forces sur le Rhin et de conduire l'autre dans les Pays-Bas pour s'unir à Marlborough. Il marcha de Coblentz vers Bruxelles. L'électeur de Bavière, qui lui tenait tête, détacha de son côté un corps considérable que Berwick conduisit au duc de Bourgogne.

Vendôme, ayant occupé Bruges et Gand, entreprit de défendre l'Escaut pour empêcher Marlborough de secourir Courtray ou Menin. Cette entreprise exigeait qu'on s'emparât d'Audenarde, ou au moins qu'on la bloquât. Marlborough se hâta de prévenir les Français et de passer l'Escaut en vue de cette ville le 11 juillet. Une partie de ses troupes avait déjà franchi le fleuve et s'était retranchée sur la rive gauche lorsque Vendôme arriva pour s'y opposer. L'affaire s'engagea toute seule. Vendôme attaqua l'ennemi avec sa droite en avertissant le centre et la gauche de le soutenir. Mais le duc de Bourgogne, qui commandait le centre, rebuté par quelques difficultés de terrain, n'avança pas et se contenta de se retrancher. Vendôme fit tous ses efforts pour l'entraîner; les officiers qui entouraient le prince déclarèrent l'entreprise téméraire et persistèrent à demeurer immo-

biles. Marlborough, s'étant assuré que la lutte se concentrait sur un seul point, massa le gros de ses forces et envoya sa cavalerie déborder à gauche et à droite l'aile de Vendôme. La nuit survenant fit cesser le combat et permit à la plus grande partie des troupes françaises engagées de se retirer; mais la retraite se fit sans direction, et chaque corps alla où il put. La plupart cherchèrent un abri sous le canon de Gand; il y en eut un qui fut coupé et dut se replier sur Tournay. La perte, y compris les blessés et les prisonniers, fut d'environ six mille hommes.

L'échec de la journée d'Audenarde eut deux causes : l'indécision qui présidait à tous les mouvements de troupes et la division des généraux. On eût pu prévenir Marlborough au passage de l'Escaut et éviter une bataille d'infanterie sur un terrain mal choisi. Les officiers du duc de Bourgogne ne manquèrent pas d'en faire le reproche à Vendôme. Ils incriminèrent sa sécurité, sa confiance en lui-même, sa facilité à se persuader que l'ennemi ne ferait jamais que ce qu'il voulait lui voir faire. Ils accusèrent sa négligence et son habitude de garder le lit constamment, même à la guerre. Vendôme leur reprocha, de son côté, d'être demeurés dans une inaction inexplicable et d'avoir assisté au combat de sa division comme on regarde, disait-il, l'opéra des troisièmes loges.

Le duc de Bourgogne, alors âgé de vingt-six ans, était un prince sévère, de mœurs pures, instruit, digne élève de Fénelon, et possédait toutes les qualités sérieuses d'un homme privé; mais c'était un général médiocre, sans élan, avec peu de connaissance de la guerre et l'esprit porté aux minuties. Saint-Simon le représente « dévot, timide, mesuré à l'excès, renfermé, raisonnant, pesant et compassant toutes choses ». Il n'avait pas le talent de juger les hommes, encore moins celui de les diriger, et manquait de décision. Il avait déjà paru deux fois à la tête des armées, en 1702 et en 1703, mais pour la forme et avec apparat. En 1708 Louis XIV avait cru qu'il importait de confier au futur héritier du trône le commandement de la principale armée, pour ramener à l'obéissance les officiers que les revers divisaient et les troupes que décimait l'indiscipline.

Mais trop sensé, en dépit de ses illusions royales, pour ne pas douter des talents militaires du prince, il avait jugé que les qualités de Vendôme, dont le caractère était tout opposé, lui feraient un utile contre-poids. Vendôme était hardi, entreprenant; il savait, en dépit de son apparente inertie, tirer parti

des circonstances; il était familier et populaire. Il avait encore un autre mérite aux yeux de Louis XIV, il était courtisan, quoique, depuis son retour triomphal d'Italie, il fût devenu moins souple et plus exigeant; enfin il appartenait à cette race de bâtards que Saint-Simon appelle les demi-princes du sang et que le roi avait intérêt à placer très-haut.

Mais ces calculs de Louis XIV, où des préoccupations mesquines dominaient, portèrent à faux. Le duc de Bourgogne, mal préparé à la guerre et entouré de conseillers plus que médiocres, manqua d'initiative et de volonté. Vendôme pécha par un excès de confiance. Il fit dans les Pays-Bas les mêmes fautes que dans sa dernière campagne d'Italie, et il s'irrita des contradictions. Non-seulement les deux princes ne purent s'entendre, mais le contraste de leur caractère, au lieu de les réunir, les sépara. D'un côté étaient la jeunesse et la timidité, de l'autre l'expérience et l'audace; d'un côté la vertu et la retenue, de l'autre le vice et la licence. Vendôme, dit Saint-Simon, était incapable de contrainte, de respect, de modestie, surtout de joug. Opposition d'autant plus frappante que les deux entourages l'exagéraient. Le duc de Bourgogne avait, même à l'armée, une petite cour de rigoristes ou d'ambitieux affectant le rigorisme. Vendôme en avait une autre d'hommes qui protestaient contre un *cant* exagéré en affichant la licence. Ainsi les divisions qui régnaient à Versailles se transportaient dans les camps, et les rivalités militaires se compliquaient d'intrigues et de jalousies de toute espèce.

Après la défaite d'Audenarde, les reproches réciproques que s'adressèrent le duc de Bourgogne et Vendôme jetèrent le trouble dans l'armée; les officiers se partagèrent en *vendômistes* et *bourguignons*. L'opinion publique s'émut, s'empara des nombreux récits qui circulaient et les commenta de toutes les façons. La situation particulière de Vendôme était d'ailleurs mal déterminée. Il agissait en prince du sang, quoiqu'il ne le fût pas. Il n'était pas maréchal, titre qu'il regardait comme au-dessous de lui et que Louis XIV avait par la même raison évité de lui donner; en conséquence, les maréchaux refusaient de lui obéir. Ceux qui s'y prêtaient, comme Matignon, étaient vus de mauvais œil [1]. Louis XIV et madame de Maintenon, qui ne voulaient ni sacrifier le duc de Bourgogne, ni se priver des ta-

[1] Saint-Simon.

lents de Vendôme, leur imposèrent une sorte de réconciliation. Elle fut peu sincère et sans effet.

Vendôme eût voulu, même après Audenarde, qu'on arrêtât la marche de l'ennemi; l'état-major du duc de Bourgogne s'y opposa. Marlborough victorieux arriva le 15 juillet sur la Lys, rasa les lignes qu'on avait tracées à Comines, fut rallié par les troupes qu'amenait Eugène, établit la contribution sur le territoire français, enfin convint avec Eugène du siége de Lille, dont l'investissement fut commencé le 11 août; Eugène se chargea des travaux d'approche, Marlborough du commandement de l'armée destinée à protéger ces travaux.

Berwick ne put opérer sa jonction avec les autres généraux français et fut obligé de s'arrêter à Mons, après avoir ravitaillé les places qui se trouvaient sur sa route. Il proposa au duc de Bourgogne et à Vendôme, alors à Gand, de s'entendre avec eux pour couper les convois de grosse artillerie et de munitions que Marlborough était obligé de tirer de Bruxelles, ce qui eût beaucoup géné le siége de Lille. Vendôme répondit que ce serait compromettre la sûreté de Gand, et proposa un autre plan d'opérations. Berwick refusa de s'y conformer, en soutenant qu'il ne devait obéir qu'à un prince du sang, et que Vendôme ne l'était pas. Louis XIV, pour terminer ce différend, donna l'ordre à Bourgogne et à Vendôme de marcher au secours de Lille et de rallier Berwick. Après beaucoup de discussions sur la manière dont cette jonction s'opérerait, elle se fit dans la plaine de Leuze. Les généraux français se dirigèrent alors sur Pont-à-Marq et Mons-en-Puelle, et s'approchèrent de l'armée assiégeante.

Le 6 septembre Vendôme écrivit au roi pour obtenir l'autorisation d'attaquer l'ennemi, contrairement à l'avis du duc de Bourgogne et de son état-major. Il envoya par le même courrier à Chamillard une plainte formelle contre Berwick et une demande pour être rappelé aussitôt après l'action. Bourgogne et Berwick écrivirent de leur côté que le plan était téméraire et qu'on s'exposait à perdre l'armée. Louis XIV voulut que Chamillard prît la poste et allât sur le terrain trancher le différend. Chamillard, arrivé le 9 à Mons-en-Puelle, trouva l'ennemi déjà fortement retranché. Il décida qu'on ferait une tentative. Elle se fit, mais on s'aperçut bien vite que les lignes de Marlborough étaient inattaquables, et Vendôme lui-même en convint. On résolut alors d'intercepter les convois de munitions

et de vivres que l'ennemi était obligé de tirer de Bruxelles ou d'Ostende. Le gros de l'armée se porta sur l'Escaut pour fermer la route de Bruxelles, et un corps détaché fut envoyé sous un lieutenant général, Lamothe, pour couper celle d'Ostende; mais Lamothe se fit battre très-maladroitement et laissa Marlborough se ravitailler.

Le maréchal de Boufflers avait proposé, dès le début du siége de Lille, d'aller s'enfermer dans la place et d'en diriger la défense. Il y montra une énergie admirable. C'était, au génie près, un des plus beaux caractères du temps, un homme, dit Saint-Simon, pétri d'honneur et de valeur, de probité, de reconnaissance et d'attachement pour le roi, d'amour pour la patrie. « Sa valeur, ajoute-t-il, étoit nette, modeste, naturelle, franche, froide. » Il voyait tout, donnait ordre à tout, l'esprit toujours égal dans le péril et sans se laisser troubler. Sa droiture, son équité, sa vigilance lui gagnèrent les cœurs des habitants, dont il stimula l'activité et le patriotisme, quoiqu'ils éprouvassent les plus vives souffrances. On fut obligé d'enrôler les jeunes gens pour réparer les pertes de la garnison. Vers la fin de septembre on manqua d'hommes, d'armes et de poudre. Le chevalier de Luxembourg, fils de l'ancien maréchal, mena de Douai à Lille un détachement de cavaliers auxquels on avait fait prendre l'uniforme hollandais, et parvint à introduire un certain nombre de sacs de poudre. Boufflers tint jusqu'au 23 octobre. Enfin, ayant perdu près de cinq mille hommes, c'est-à-dire la moitié de la garnison, il se retira dans la citadelle. La ville capitula. Les pertes de l'ennemi étaient au moins triples.

Les généraux français qui n'avaient réussi ni directement ni indirectement à secourir Lille, continuèrent à ne pas s'entendre. Les uns voulaient qu'on s'attachât à couvrir Gand et Bruges, d'autres qu'on empêchât les communications d'Eugène avec Bruxelles et avec la mer, d'autres qu'on s'opposât aux courses qu'il faisait dans l'Artois pour se procurer des vivres et des fourrages. Il fallut que Chamillard se rendit en Flandre une seconde fois pour les mettre d'accord; mais Chamillard n'était pas homme de guerre, et les généraux jugeaient ses plans avec une liberté fort naturelle. Berwick, refusant d'obéir à Vendôme, fut envoyé à Strasbourg, et l'électeur de Bavière fut rappelé avec le corps désormais inutile qu'il commandait sur le Rhin. L'électeur, à peine arrivé à Mons, en partit le 21 novembre avec quatorze bataillons et dix-huit esca-

drons, dans l'espérance de surprendre Bruxelles et de l'enlever, mais il rencontra une résistance imprévue; il fut obligé de commencer des travaux de siége, et, surpris à son tour par Marlborough, il n'eut que le temps de les abandonner à la hâte en y laissant sa grosse artillerie. On renonça dès lors à secourir Boufflers; Bourgogne et Vendôme se replièrent pour couvrir Douai. La citadelle de Lille capitula le 9 décembre.

Boufflers eut tous les honneurs de la campagne. Lorsque Eugène le vit se présenter devant lui, il se jeta à son cou et rendit hommage à sa belle conduite. Louis XIV le fit pair de France, le nomma premier gentilhomme de la chambre et lui donna la survivance du gouvernement de Flandre pour son fils.

Berwick avait reçu, la veille du jour où il se sépara de l'armée de Flandre, un billet de Marlborough. Le général anglais, jugeant la France accablée, prenait l'initiative de propositions pacifiques. Ayant jusque-là dirigé la coalition, il eût désiré conduire les négociations comme il avait conduit l'ensemble des opérations militaires. Mais Chamillard vit dans les propositions de Marlborough une sorte d'insulte et refusa de les examiner. Quoiqu'on ne pût se dissimuler à la cour que la paix devenait de plus en plus urgente, on y était alors convaincu que c'était avec la Hollande, et la Hollande seule, qu'on devait négocier.

Les troupes furent mises en quartiers d'hiver, sauf les corps nécessaires pour garder l'Escaut et les canaux. On rappela le duc de Bourgogne. Vendôme revint aussi et fut reçu froidement à Versailles. On avait laissé trente mille hommes à Gand et à Bruges sous les ordres de Lamothe. Les ennemis, qui ne pouvaient se maintenir à Lille qu'à la condition d'être maîtres des rivières et des canaux, se portèrent sur Gand, l'investirent le 18 décembre et ouvrirent immédiatement la tranchée. On s'aperçut qu'on avait fait une faute en séparant l'armée trop tôt; on s'occupa d'en rassembler au moins les débris et de préparer une diversion. Pendant ce temps Lamothe, qui eût eu assez de forces pour résister, offrit d'abandonner la place en retirant la garnison. La capitulation de Gand eut lieu le 30 décembre, et le 31 Bruges ouvrit ses portes aux Impériaux. Ces deux villes perdues, les Français n'eurent plus qu'à couvrir la Picardie et l'Artois. Boufflers s'établit par cette raison à la Bassée, où il se trouvait à portée des principales garnisons. On était alors au mois de janvier 1709, et le froid de l'hiver écla-

tant brusquement avec une rigueur inaccoutumée, toute opération de guerre fut nécessairement suspendue.

Tel fut le triste résultat d'une campagne où Berwick constate qu'on avait fait *sottise sur sottise*. Il ajoute que la dernière, l'abandon de Gand et de Bruges, fut la plus forte de toutes, en ruinant d'avance l'espoir de la campagne suivante.

On n'avait guère été plus heureux sur les autres frontières. Sur le Rhin, l'électeur de Hanovre, affaibli par le départ d'Eugène, s'était borné à rétablir à Ettlingen des lignes propres à remplacer celles de Stollhofen. Mais du côté des Alpes Villars n'avait pu, malgré ses forfanteries, empêcher le duc de Savoie, déjà maître de Suse, de reprendre encore Exiles, Pérouse et Fénestrelle. Cependant Victor-Amédée était entré tard en campagne, à cause d'un démêlé avec l'Empereur pour le Montferrat.

En Espagne, les embarras croissaient. On voulait obtenir que l'Église contribuât. Ces contributions avaient besoin d'être autorisées par la cour de Rome, et le Pape s'y prêtait peu. Clément XI se trouvait dans une situation très-embarrassée. Les Impériaux avaient traversé son territoire malgré lui pour aller à Naples; l'Empereur prétendait rétablir tous les droits de l'Empire en Italie et peser sur les décisions des petits États de la Péninsule. Tous sentaient ce joug, aucun n'osait s'y soustraire. Clément XI cherchait à maintenir une neutralité difficile entre les Espagnols et les Impériaux, qui le sollicitaient également de se prononcer. La cour de Madrid, regardant ces hésitations comme une défection, fut sur le point de rompre avec lui.

Deux nouveaux généraux, l'un autrichien, l'autre anglais, Stahrenberg et Stanhope, commandaient les troupes de l'archiduc dans la Catalogne. Philippe V voulut aller à l'armée. Louis XIV et le duc d'Orléans jugèrent plus utile de le retenir à Madrid. Le duc d'Orléans s'empara encore de Tortose, le 11 juillet, sur cette même frontière de l'Aragon et de la Catalogne où il avait déjà pris Lérida. D'Asfeld prit de son côté Xativa, Denia, détruisit la première de ces deux villes, désarma les habitants du royaume de Valence, tint la citadelle d'Alicante bloquée plusieurs mois et la força de capituler. Mais aucun secours ne venait de France, et le gouvernement espagnol laissait ses troupes manquer de tout. Philippe d'Orléans, fatigué de son impuissance, et en guerre

ouverte avec madame des Ursins, quitta l'Espagne pour n'y plus revenir.

Philippe V avait perdu Oran, enlevé par les Maures au mois de janvier 1708. Il perdit encore la Sardaigne. L'amiral Leake entra le 15 août à Cagliari, où il proclama l'archiduc. Non-seulement il n'éprouva aucune résistance, mais les habitants accueillirent la proclamation avec empressement, pour être libres de vendre leurs blés dans la Catalogne. Le 29 septembre, Leake compléta l'occupation des îles de la Méditerranée par celle de Minorque. Les Français étaient rentrés à Port-Mahon au début de la campagne précédente; il les en chassa. L'archiduc se trouva maître des îles, de la mer et des communications avec l'Italie.

XXI. — Des calamités naturelles vinrent augmenter les souffrances de la France et aggraver ses revers. L'hiver de 1709 fut d'une rigueur dont on ne connaissait pas d'exemple. Le froid commença en janvier, sévit avec une intensité extraordinaire et dura jusqu'en mars. Les fleuves et les rivières gelèrent, le Rhône lui-même fut arrêté dans son cours; la mer fut prise sur les côtes. Les arbres fruitiers périrent partout. Au mois de mars, lorsque le temps se radoucit, les cours d'eau débordèrent et les inondations firent d'immenses dégâts. La misère fut au comble dans les villes et dans les campagnes; la mortalité doubla. Il y eut un moment où tout demeura fermé à Paris, les théâtres, les tribunaux, même les églises. Les hôpitaux furent pris d'assaut et regorgèrent de malades. On se vit réduit dans les campagnes à faire du pain en mêlant du son à de la fougère et à diverses autres substances; dans les villes le blé subit une hausse, à Paris des émeutes éclatèrent sur les marchés. Deux fois la voiture du Dauphin venant de Meudon fut suivie par des gens affamés qui demandaient du pain.

Paris se nourrit de pain bis et de pain d'avoine; madame de Maintenon en fit servir à la table du roi. Le peuple cria aux accapareurs; le bruit courut que le roi s'entendait avec eux, et des placards injurieux furent affichés contre Louis XIV et les princes. Il fallut que le lieutenant de police d'Argenson ouvrît des ateliers de charité et organisât des distributions de vivres. Le conseil du roi, le Parlement, la lieutenance de police prirent mesure sur mesure et publièrent ordonnance sur ordonnance. On établit une sorte de taxe des pauvres. On visita les greniers;

on poursuivit les monopoleurs. On tira à grands frais et non sans peine, car on n'était pas maître de la mer, quelques milliers de quintaux de grains de l'Archipel, de la Barbarie et de la Baltique.

La détresse fut telle que Desmarets, qui avait repris les payements du trésor, fut obligé de les interrompre. Le roi donna ses pierreries pour les mettre en gage; il envoya une partie de sa vaisselle d'argent à la Monnaie, et beaucoup de grands seigneurs suivirent cet exemple. La subsistance des armées devint plus coûteuse. On dut renoncer à l'espérance de reprendre Lille, ce qui eût d'ailleurs été difficile, après la perte de Bruges et de Gand. Toute l'Europe souffrait; mais c'était la France qui souffrait le plus, les pays étrangers étant moins rigoureusement atteints ou pouvant mieux remédier à la disette, grâce aux communications maritimes. Le découragement devint général. Les paysans réformés du Vivarais se soulevèrent au cri de « Plus d'impôts! » le mouvement gagna les paysans catholiques. On fut obligé de faire marcher des soldats contre eux et de leur livrer plusieurs combats pour rétablir l'ordre.

Louis XIV, après avoir longtemps repoussé la pensée de négocier dans des conditions aussi déplorables, se vit réduit à demander la paix.

LIVRE TRENTE-SIXIÈME.

LOUIS XIV.

(DERNIÈRE PARTIE. 1709-1715.)

I. — Louis XIV s'adressa aux Hollandais. C'étaient eux qui soutenaient la coalition dont le centre était à la Haye, et c'étaient eux qui devaient le plus désirer un traité, car ils souffraient énormément de la guerre. Outre que les ports de la France leur étaient fermés, les corsaires gênaient le reste de leur commerce et leurs pêcheries; les plaintes étaient vives dans les villes maritimes; un parti puissant y faisait hautement des vœux pour la paix. On croyait aussi qu'il serait plus facile de satisfaire les États généraux que de contenter les autres membres de la coalition; car en leur accordant leurs satisfactions particulières, on devait les trouver moins exigeants sur le règlement des affaires générales de l'Europe, auquel ils étaient moins directement intéressés. On eût dit, prétend Torcy, que les Hollandais gardaient le temple de la paix et qu'ils en avaient les clefs dans les mains.

Louis XIV était décidé à leur accorder une barrière très-étendue, et à leur assurer toutes les facilités possibles pour le commerce d'Amérique. Il avait exigé de Philippe V que le gouvernement espagnol renonçât au commerce exclusif de ses colonies, et en ouvrît l'entrée aux autres nations; c'était d'ailleurs chose inévitable; le vieux système du monopole de l'État ne pouvait se soutenir plus longtemps. Louis XIV espérait, après avoir satisfait les Hollandais, désarmer l'Europe en lui offrant non plus un démembrement de la monarchie espagnole, ce qui avait été sa première idée, mais l'abdication de Philippe V, qui aurait conservé seulement Naples, la Sicile, la Sardaigne et les présides. Encore se proposait-il de le restreindre à Naples et à la Sicile, s'il ne pouvait obtenir mieux.

Un agent du duc de Holstein à la Haye, nommé Pettekum, étant venu à Versailles et ayant pris sur lui de garantir les dispositions favorables de Heinsius, le président Rouillé, ancien envoyé français à Lisbonne, partit déguisé pour la Hollande.

Le grand pensionnaire désigna deux membres des États, Buys et Vanderdussen, pour entrer en conférences avec lui. Ces conférences devaient demeurer secrètes et dépourvues de tout caractère officiel. Elles s'ouvrirent à Bodegrave, dans un des villages les plus maltraités par les Français pendant la guerre de 1672.

Mais les Hollandais montrèrent plus d'exigences qu'on n'avait cru. Si la république souffrait de la guerre, elle en souffrait moins que la France, et elle pouvait mieux en supporter la continuation. Heinsius, qui se piquait d'une fermeté et d'une loyauté inflexibles, était résolu à ne pas se séparer de ses alliés et à les satisfaire pleinement. Les sentiments d'hostilité contre Louis XIV étaient surexcités dans toute l'Europe jusqu'au paroxysme. Les coalisés, persuadés que la France était aux abois, se flattaient que le succès d'une nouvelle campagne l'obligerait non-seulement à renoncer à la succession d'Espagne, mais encore à abandonner toutes les acquisitions qu'elle avait faites depuis le traité des Pyrénées.

Les agents hollandais déclarèrent donc à Rouillé que la coalition exigerait l'abdication pure et simple de Philippe V; que tout ce que la Hollande pourrait faire serait de promettre ses bons offices pour obtenir qu'on lui laissât Naples et la Sicile; que la France, indépendamment des concessions commerciales les plus étendues, aurait encore à satisfaire l'Angleterre par la cession de Dunkerque, l'Allemagne par celle de Strasbourg et par le rétablissement du traité de 1648, Victor-Amédée par la restitution de Nice et de la Savoie; qu'elle devrait reconnaître les nouveaux titres du roi de Prusse et de l'électeur de Hanovre, et faire droit aux différentes réclamations des autres princes coalisés. La barrière hollandaise devait comprendre non-seulement les anciennes villes stipulées à Ryswick, mais encore Lille, Condé et Tournay. L'arrivée de Marlborough et du prince Eugène à la Haye, où on leur donna connaissance des conférences, fut pour le grand pensionnaire et ses agents une raison de plus de se montrer intraitables.

Rouillé fit peu à peu toutes les concessions auxquelles le roi l'avait autorisé. Des courriers déguisés portaient à Versailles le résumé des conférences successives; ils rapportaient chaque fois de nouvelles concessions. Louis XIV accepta la plupart des conditions qu'on lui imposait; cependant il en contesta quelques-unes; il tenait surtout à garder Lille; il offrait en

échange Furnes et Maubeuge. Rouillé finit par écrire que les ennemis ne se relâcheraient sur rien.

Louis XIV rassembla son conseil, composé des mêmes membres qui avaient assisté à celui de novembre 1700, savoir le Dauphin, Beauvilliers, Pontchartrain et Torcy, plus le duc de Bourgogne, Chamillard et Desmarets. Il leur communiqua les dépêches de Rouillé et leur demanda leur avis. Il avait gardé toute la noblesse de son attitude, quoique son ancienne fierté eût fait place à une dignité calme et résignée. Il supportait le malheur, dit Torcy, « avec la fermeté d'un héros et la soumission parfaite d'un chrétien aux ordres de la Providence». Beauvilliers plaida pour la paix et représenta l'extrême détresse à laquelle le royaume était réduit. Le chancelier Pontchartrain appuya ce plaidoyer et renchérit sur ce sombre tableau. Desmarets déclara qu'il avait épuisé toutes ses ressources. Le roi écrivit à Rouillé de reprendre les conférences, en demandant une explication franche et précise. Il déclarait qu'à toute extrémité il céderait Lille aux Hollandais et Strasbourg à l'Empire, seulement après avoir démoli les fortifications de cette dernière place, et qu'il se contenterait pour son petit-fils de Naples sans la Sicile. « La dépêche fut lue et écoutée, dit Torcy, avec une douleur égale dans le conseil tenu le 28 avril. La fermeté du roi ne se démentit pas un instant; sa dernière résolution étoit prise. Touché vivement de l'état de son royaume, rien ne lui coûtoit plus pour rendre la paix à ses peuples. »

Louis XIV termina ainsi la lettre qu'il adressait à Rouillé : « Vous serez étonné en lisant cette dépêche des ordres qu'elle contient, si différents de ceux que je vous ai donnés jusqu'à présent, et que je croyois encore trop étendus; mais je me suis toujours soumis à la volonté divine, et les maux dont il lui plaît d'affliger mon royaume ne me permettent plus de douter du sacrifice qu'il demande que je lui fasse de tout ce qui pouvoit m'être le plus sensible. J'oublie donc ma gloire. »

La conclusion pressait, car le printemps était avancé et la campagne allait s'ouvrir. Torcy, qui avait rédigé la dépêche précédente, offrit de se rendre en personne à la Haye, de se présenter à Heinsius, et de lui demander directement et sans délai la paix ou une suspension d'armes. Il ajouta que s'il n'obtenait rien, il aurait du moins pénétré le fonds des intentions des ennemis. Une telle démarche était un sacrifice pour lui aussi bien que pour le roi; il le fit avec abnégation et dignité. Louis XIV

agréa l'offre malgré les murmures des courtisans, qui s'indignaient qu'un de ses ministres allât demander la paix en son nom.

Torcy partit, traversa heureusement la Belgique où il s'exposait à être arrêté, et arriva le 6 mai à la Haye, vers la nuit tombante. Il descendit le soir même, accompagné d'un banquier de Rotterdam, à la porte du grand pensionnaire. Le banquier fut introduit, et Torcy attendit dans un cabinet la réponse de Heinsius.

Heinsius, un des membres du fameux Triumvirat, était aussi simple dans sa personne et son genre de vie qu'il était ferme et droit dans la conduite des affaires. « On ne l'accusoit, dit Torcy, ni de se complaire assez dans la considération que lui donnoit la continuation de la guerre pour la vouloir prolonger, ni d'aucune vue d'intérêt personnel. Son extérieur étoit simple; nul faste dans sa maison ; son domestique, composé d'un cocher, d'un laquais, d'une servante, n'indiquoit pas le crédit d'un premier ministre. Les appointements qu'il recevoit de la république étoient de vingt-quatre mille francs; son abord étoit froid, il n'avoit rien de rude; sa conversation polie. Il s'échauffoit rarement dans la dispute. »

Il ne put dissimuler l'étonnement qu'il éprouva en voyant chez lui un secrétaire d'État de Louis XIV. Torcy lui communiqua ses pleins pouvoirs et le pressa de conclure la paix. La coalition avait déjà rassemblé plus de quatre-vingt mille hommes dans les Pays-Bas. Le ministre français déclara qu'il ne cherchait pas à gagner du temps et à amuser le tapis, qu'il venait faire connaître les propositions de la France, afin que l'Europe sût que le roi voulait la paix, et que si la guerre continuait, la responsabilité en serait à ses ennemis. On appela Rouillé, Buys, Vanderdussen, et les conférences se rouvrirent, cette fois avec un caractère officiel. Heinsius demanda par ce motif qu'Eugène et Marlborough y prissent part. Eugène se trouvait à la Haye. Marlborough était en Angleterre; mais on annonçait son retour prochain. Torcy résolut de l'attendre.

Les Hollandais commencèrent par observer que Louis XIV, en proposant l'abdication de Philippe V, n'apportait aucun engagement écrit de la main de ce prince. Ils insistèrent sur la nécessité d'obtenir à ce sujet une garantie, en même temps que des satisfactions complètes pour leurs alliés. Eugène et Marlborough ne tardèrent pas à paraître aux conférences, Eugène sévère et

froid, Marlborough affectant la courtoisie, la générosité, parlant avec aisance et une certaine emphase, déclarant qu'il fallait voir la main de Dieu dans ce fait, que jusque-là « huit nations, dont l'armée de la coalition étoit composée, avoient pensé et agi comme un seul homme ». Mais avec ces démonstrations de bon vouloir, il se rejetait sur l'esprit des Anglais et du Parlement pour élever les prétentions les plus hautaines. Louis XIV, connaissant son amour de l'argent, lui fit faire des offres pécuniaires qui demeurèrent d'ailleurs sans effet.

Torcy céda peu à peu et presque sans discussion sur les différentes exigences déjà manifestées. Il accorda la reconnaissance de la reine Anne, l'expulsion du prétendant hors de France, la destruction du port de Dunkerque, les concessions les plus larges en matière de commerce, principalement pour le commerce américain, l'ancienne barrière hollandaise, plus Furnes, Menin, Ypres, Maubeuge, Condé, Tournay et même Lille; il offrit de rendre Strasbourg, de démanteler le Fort-Louis, Neuf-Brisach et Landau. Il finit par abandonner la réserve de la Sicile pour Philippe V et même celle de Naples. Mais alors des réclamations nouvelles ou vaguement présentées jusque-là s'élevèrent. Eugène redemanda au nom de l'Empire l'Alsace, ou tout au moins le rétablissement des juridictions impériales que la France y avait supprimées. Les alliés ajoutèrent que le duc de Savoie devrait garder Exiles, Pérouse et Fénestrelle. On était encore d'avis que Louis XIV constituât la Franche-Comté en royaume vassal pour le duc d'Anjou. On abandonna, il est vrai, cette dernière prétention; quant aux deux autres, elles furent posées d'une manière impérative. Torcy déclara qu'ayant fait toutes les concessions auxquelles il était autorisé, il en référerait au roi.

Restait une dernière difficulté, et celle-là la plus grave de toutes. Les coalisés voulurent que les conventions, une fois signées, fussent exécutées dans un très-court délai; qu'en conséquence, on se bornât à faire une trêve de deux mois, et que Louis XIV cédât immédiatement trois places aux Hollandais à titre de garantie. Ils prévoyaient que Philippe V refuserait d'abdiquer, et ils prétendaient s'assurer que la France ne lui prêterait aucune assistance indirecte. Torcy répondit que le roi voulait une paix définitive; qu'exiger de lui une pareille garantie était lui faire injure; qu'il se proposait de licencier ses troupes sur-le-champ, et que s'il était obligé de les garder sur le pied de

guerre, mieux valait pour lui ne pas livrer ses places. Les négociations furent donc rompues. Torcy rentra en France et écrivit de Douai à Eugène pour lui exposer les motifs de la rupture. Rouillé fut rappelé.

Louis XIV résolut, d'après le conseil que Torcy lui donna, d'exposer *à ses peuples* par une lettre-circulaire ce qu'il avait fait pour sa dignité et pour *leur sûreté*. Il avait accepté les plus douloureux sacrifices; on avait prétendu lui imposer l'obligation excessive de détrôner son petit-fils de ses propres mains, et ce qu'on lui accordait à ce prix ce n'était pas la paix, c'était une courte trêve qui devait laisser la France accablée sous le poids des mêmes charges que la guerre, diminuer ses moyens de défense et la mettre à la merci de ses ennemis. « Quoique je partage, disait-il, tous les maux que la guerre fait souffrir à des sujets aussi fidèles, et que j'aie fait voir à toute l'Europe que je désirois sincèrement de les faire jouir de la paix, je suis persuadé qu'ils s'opposeroient eux-mêmes à la recevoir à des conditions également contraires à la justice et à l'honneur du nom françois. »

La lettre adressée aux gouverneurs des provinces, aux commandants d'armée, aux évêques et aux villes, fut lue publiquement dans les paroisses, et considérée comme un appel à la nation. Cet appel trouva de l'écho. Les esprits sont mobiles en France; l'indignation succéda au découragement. La misère des campagnes facilita les enrôlements. Les armées devinrent un refuge. Les hommes qui avaient le plus déclaré la paix inévitable se montrèrent les plus ardents à vouloir la guerre; on n'eut plus partout qu'une pensée, celle de tenter un dernier et suprême effort.

II. — Comme les ennemis portaient encore leurs forces principales dans les Pays-Bas, c'était là que la France avait concentré ses premiers moyens de défense. Louis XIV avait eu la pensée de mettre des princes à la tête de toutes ses armées, mais le mauvais état où elles étaient réduites l'y fit renoncer. Vendôme était en disgrâce; il appela Villars à commander sur la frontière du Nord.

Villars, arrivé à Cambrai le 18 mars, trouva les troupes dans un dénûment complet. Les caisses, les magasins étaient vides. Les soldats étaient pieds nus, manquaient d'habits et de pain; ils ne vivaient qu'en pillant les villages. La désertion de-

venait contagieuse. La démoralisation était au comble. Le nom seul des généraux ennemis inspirait la terreur.

Avant toute chose il fallait se créer des moyens de vivre. Desmarets établit un impôt en nature de cinq cent mille sacs de blé. On fit des réquisitions dans les provinces voisines et dans les cantons que la guerre avait le moins éprouvés. Villars écrivit aux intendants, mit ses munitionnaires en campagne, fit des prodiges d'activité et prit une initiative propre à stimuler la lassitude d'un gouvernement qui semblait s'abandonner. Peu à peu on lui envoya des recrues; la misère publique lui fournit quelques milliers de volontaires. Il insista pour que la noblesse donnât l'exemple, et nombre de gentilshommes répondirent à l'appel; mais la plupart étaient fatigués du service incessant des campagnes précédentes. Quant aux princes, dont il désirait aussi la présence, ils ne vinrent pas.

Chamillard, épuisé de fatigue, fut remplacé comme secrétaire d'État de la guerre par Voysin, ancien intendant du Hainaut. C'était un personnage peu connu, dont le titre principal était d'avoir été économe de la maison de Saint-Cyr; il dut son élévation à la faveur de madame de Maintenon. Il se montra laborieux, entendu, integre, et prit avec une grande déférence les avis du maréchal de Boufflers. Mais tous ses efforts n'aboutirent qu'à parer aux besoins les plus urgents; l'impossibilité de former des magasins empêchait de préparer aucune entreprise; il fallait pour faire subsister les troupes les tenir plus ou moins disséminées; la discipline dans ces conditions fut très-lente à se rétablir.

Les ennemis, pourvus de tout et conduisant eux-mêmes leurs vivres et leurs fourrages, se mirent en campagne le 1er juin, au nombre de cent vingt mille hommes, tous gens, dit l'historien du prince Eugène, « bien équipés, bien payés et prêts à bien faire ». Jamais ils n'avaient eu de régiments si beaux ni si bien fournis de toutes les choses nécessaires. Ils cherchèrent à passer entre les dernières places qui couvraient la frontière et à pénétrer dans la Picardie. Villars se présenta pour leur barrer le passage. Dès que les négociations furent rompues et que les hostilités recommencèrent, il s'établit près de la Bassée, sur une ligne étendue mais couverte par des marais, et il s'y retrancha. Eugène et Marlborough ne jugèrent pas prudent de l'y attaquer. Désespérant de pénétrer en France, ils se résignèrent à déférer au désir des Hollandais, et ils allèrent assiéger Tour-

nay, dont ces derniers ambitionnaient la possession. Ils étaient à peu près assurés du succès, mais cette entreprise devait les occuper quelques semaines. Aussi éprouva-t-on à Versailles une satisfaction naturelle quand on apprit leur résolution.

Le siége commença le 27 juin; il fut long et meurtrier. La garnison fit des sorties vigoureuses. Une partie des abords de la place était minée; les soldats chargés des travaux d'approche refusaient de les exécuter et désertaient; les généraux durent pour les stimuler employer toute espèce de moyens, prodiguer l'argent et multiplier les récompenses extraordinaires. Surville, gouverneur de Tournay, résista plus d'un mois. Le 29 juillet, ayant épuisé ses vivres, il livra la ville et s'enferma dans la citadelle, où il tint encore un autre mois, jusqu'au 31 août.

Villars, toujours inquiet pour ses propres subsistances et trop faible pour attaquer l'ennemi, dut se borner à surveiller le siége, encore d'assez loin. Il couvrit la frontière, d'abord entre Aire et la Bassée, point sur lequel il craignait un retour agressif, puis lorsque la perte de Tournay devint imminente, sur une ligne étendue entre Valenciennes et Condé, enfin sur une dernière ligne plus en arrière entre l'Escaut et la Scarpe. Il s'épuisait en efforts pour entretenir la patience de ses soldats, qui, disait-il, lui demandaient comme au Seigneur leur pain quotidien. Il se plaignait que son temps se passât à organiser des convois et à régler les distributions; ce qui n'empêchait pas ses différents corps d'être alternativement réduits à jeûner. D'un autre côté, il ne cessait de vanter l'esprit admirable de ses troupes, impassibles au milieu des plus grandes souffrances. Plusieurs fois il demanda la permission de se battre, en déclarant qu'il n'avait pas d'autre ressource. Le roi la lui refusa, pour ne pas jouer le sort de sa dernière armée. Heureusement Desmarets, qui faisait argent de tout, et qui venait d'entreprendre une refonte des monnaies, se procura quelques millions en mettant la main sur une flotte d'Amérique qui rentrait à Saint-Malo. On força les armateurs à céder leur cargaison à l'État, et à prendre en échange des obligations portant intérêt à 10 pour 100 et remboursables à des échéances plus ou moins éloignées. La France en était venue à imiter les mesures de détresse dont l'Espagne avait donné l'exemple.

Jamais l'intérieur n'avait été aussi sombre. Les émeutes recommençaient dans plusieurs villes. L'insurrection reparais-

sait dans les Cévennes, où Roquelaure eut à livrer deux combats (juillet et août). Il y eut des troubles à Paris. Le 20 août, les ouvriers sans travail, qu'on employait dans des chantiers publics, pillèrent plusieurs boutiques de boulangers. Le vieux maréchal de Boufflers se jeta seul au milieu de l'agitation populaire et arrêta les désordres. Mais les princesses qui traversaient en voiture le faubourg Saint-Antoine y furent insultées; il fallut que d'Argenson augmentât les gardes de la ville et prît des mesures extraordinaires de sûreté publique. On sentait que la guerre faite dans un pareil temps avait une gravité exceptionnelle. Jamais on n'avait vu à la cour un émoi pareil à celui qu'elle éprouva quand elle apprit qu'une bataille allait être livrée en Flandre.

L'ennemi, maître de Tournay et de sa citadelle, assiégea Mons, qui devait occuper seulement une partie de ses forces. Villars, assurant avoir relevé le moral de ses troupes et les représentant comme pleines d'ardeur, obtint enfin l'autorisation de combattre. Boufflers, quoique plus ancien de grade, s'offrit pour aller servir sous ses ordres. Le roi accepta l'offre avec empressement et reconnaissance. Il recommanda aux deux maréchaux une entente dont le triste résultat de la campagne précédente montrait trop bien la nécessité. Cette entente fut complète; Villars fêta l'arrivée de son collègue en donnant aux soldats pour mot d'ordre : Lille et Boufflers.

L'armée française marchant au secours de Mons se posta le 9 septembre un peu en avant de Bavay, de manière à couvrir sa gauche par les bois de Sars, sa droite par ceux de Jansart et de Lanières qu'elle occupa; le centre s'étendait dans une clairière intermédiaire, au fond de laquelle était le hameau de Malplaquet. Villars s'arrêta deux jours en face de l'ennemi, se fortifia et éleva des retranchements en avant des bois. Il avait soixante-dix mille hommes; les alliés en comptaient, non compris les troupes occupées au siége, de quatre-vingt à quatre-vingt-dix. On employa les journées du 9 et du 10 à se tirer quelques volées d'artillerie. Villars demeura sur la défensive, parce que ses troupes, comprenant beaucoup des recrues, étaient en moins bon état que celles de la coalition. Le 11, l'ennemi s'ébranla dès le matin par un brouillard épais, arriva sur les lignes françaises et engagea la lutte.

Jamais de part et d'autre les troupes n'avaient paru si animées. Les différents corps de l'armée alliée, appartenant à des

nations différentes, rivalisaient d'émulation et brûlaient du désir de porter un dernier coup à la France accablée. Les soldats français, mus par une ardeur toute patriotique, saluaient avec joie une bataille qui devait mettre un terme à leurs souffrances. Villars raconte que ceux du premier rang jetèrent en sa présence le pain qu'il leur fit distribuer avant de marcher à l'ennemi.

Eugène et Marlborough se portèrent sur notre gauche où commandait Villars, et les Hollandais, guidés par Tilly et le prince de Nassau, sur notre droite où commandait Boufflers. Le combat fut très-meurtrier des deux côtés, particulièrement sur le second; l'infanterie hollandaise ayant trois lignes de retranchements à franchir, fut littéralement hachée sans pouvoir gagner de terrain. L'ennemi avança au contraire sur notre gauche, plus étendue et moins bien fortifiée. Eugène finit par entrer dans le bois et le déborder. Villars dut appeler à son aide plusieurs bataillons du centre. Eugène porta immédiatement l'infanterie de sa réserve sur ce centre affaibli, vers la clairière qui était bordée d'une ligne d'artillerie aux feux convergents et qui semblait « une gueule infernale, un gouffre de feu, de souffre et de salpêtre [1] ». Villars averti y courut; un boulet lui cassa la cuisse, et on dut l'emporter hors du champ de bataille. Eugène parvint à occuper le retranchement du centre.

Il y installa ses canons et lança en avant sa cavalerie jusque-là tenue en réserve. La cavalerie française, qui formait aussi notre réserve, et qui se tenait au fond de la clairière, chargea six fois et balança le sort de la journée. Mais elle fut arrêtée par les canons du prince, et en dernier lieu prise en flanc par des batteries que Marlborough, maître du terrain à notre droite, dirigea contre elle. Elle dut se replier. En ce même moment, le prince de Hesse, à la tête de cavaliers impériaux, tourna les retranchements de gauche assaillis vainement par les Hollandais. A cette vue Boufflers fut obligé de commander la retraite, qui s'exécuta sous sa direction et celle de l'habile Puységur, maréchal de camp, avec autant de régularité qu'une manœuvre ordinaire. La gauche et la droite se replièrent chacune de leur côté et se rejoignirent le lendemain.

Vingt-six mille morts ou blessés jonchèrent ce champ de

[1] Relation publiée par les alliés. Dumont, *Histoire du prince Eugène.*

bataille, le plus meurtrier qu'on eût encore vu dans les guerres de Louis XIV. Dix-huit mille appartenaient à l'armée alliée, qui paya chèrement sa victoire; il est vrai que les pertes les plus fortes avaient été subies par la division hollandaise, dont le désastre fut imputé à l'intrépidité téméraire du prince de Nassau.

C'était en réalité une défaite de plus. Villars et Boufflers firent dans leurs lettres au roi de vains efforts pour la pallier. Mais au point où l'on se trouvait, c'était beaucoup que d'avoir résisté, d'avoir disputé la victoire à l'ennemi et de ne lui livrer un champ de bataille que pour en choisir un autre; car Boufflers s'était retiré fièrement pour s'établir dans un poste avantageux de son choix, à quelques lieues en arriere, sur la Ronelle, entre Valenciennes et le Quesnoy. On était si accoutumé aux déroutes, qu'une bataille perdue comme celle-ci le fut, sembla, au dire de Saint-Simon, une demi-victoire. On n'avait pas cette fois à craindre des suites désastreuses, comme apres Ramillies et Turin. L'effet moral était favorable; l'armée, loin d'être abattue, retrouvait le sentiment de sa force. Villars voulut que Nangis, un de ses officiers, portât au roi quelques drapeaux enlevés sur le champ de Malplaquet. Nangis obéit en hésitant. Louis XIV distribua des récompenses et donna le bâton à d'Artagnan, qui prit le nom de maréchal de Montesquiou.

Les alliés poursuivirent le siége de Mons, qu'ils forcèrent à capituler le 20 septembre, mais ils renoncèrent à pénétrer en France. Boufflers, toujours empêché par la difficulté des subsistances, couvrit Maubeuge et le Quesnoy. Les alliés, maîtres de Tournay et de Mons, mais peu satisfaits de leur campagne et comme épouvantés de leur victoire, prirent leurs quartiers d'hiver de bonne heure.

Villars, transporté à Versailles, y reçut des honneurs extraordinaires; il fut créé pair de France et visité du roi et de la cour tout le temps que sa convalescence dura.

On avait dû affaiblir les armées chargées de garder le Rhin et les Alpes. Harcourt et Berwick qui les commandaient, éprouvèrent les mêmes embarras que Villars en Flandre. Ils n'avaient comme lui ni vivres ni argent, et s'occupaient uniquement d'assurer leurs subsistances. Depuis Metz jusqu'à Grenoble et Marseille, tout achat de grains pour les troupes causait des désordres sur les marchés. Berwick dut employer la force pour réprimer plusieurs émeutes, et ne trouva d'autre moyen de

nourrir ses soldats que d'enlever des blés ou l'argent des caisses publiques. La difficulté de vivre entraînait inévitablement l'indiscipline et la désertion.

Heureusement les ennemis s'assemblèrent tard. L'électeur de Hanovre, établi sur le Rhin aux lignes d'Ettlingen qui avaient remplacé celles de Stollhoffen, attendit que Victor-Amédée et le comte de Thaun eussent passé le mont Cenis et le petit Saint-Bernard pour détacher sous les ordres de Mercy un corps destiné à joindre les Piémontais et les Autrichiens près de Lyon. Harcourt chargea un de ses lieutenants généraux, le comte du Bourg, de s'opposer à cette jonction. Le 26 août, au moment où Mercy venait de passer le Rhin, du Bourg le surprit à Rumersheim dans la haute Alsace, le battit et le força de rentrer en Allemagne; aussitôt après la défaite de Mercy les Austro-Piémontais s'arrêtèrent. Berwick avait établi un camp retranché à Briançon, de manière à se porter partout où l'ennemi paraîtrait, occupé les positions fortes à l'entrée des vallées, armé les milices de la Bresse, du Lyonnais et du Dauphiné. Victor-Amédée et le comte de Thaun repassèrent les Alpes au mois de septembre.

III. — Louis XIV, ayant depuis longtemps averti Philippe V de l'impossibilité où il serait de maintenir l'intégrité de la monarchie espagnole, ne lui cachait plus la nécessité d'un sacrifice plus grand, celui même de son trône. La seule espérance qui restât était celle d'un dédommagement à obtenir. Cet abandon jetait le malheureux Philippe V dans une perplexité extrême. Il ne pouvait se résoudre à une abdication; il craignait de se déshonorer et de soulever contre lui les ressentiments de l'Espagne. Dans sa correspondance, qui est probablement l'œuvre de l'ambassadeur Amelot, il adressait force supplications au roi son grand-père; il protestait, il déclarait qu'il ne quitterait la couronne qu'avec la vie. Il fit reconnaître par les cortès son fils âgé de deux ou trois ans, le prince des Asturies. Louis XIV, froidement résigné, fut inflexible.

La résolution du roi de France, bien qu'exprimée uniquement dans des dépêches secrètes, vint à la connaissance des Espagnols. Elle eût dû les décourager; elle produisit l'effet contraire, elle les réveilla. Les grands y virent une occasion de protester tout haut contre ce qu'ils appelaient les intrigues françaises; ils affluèrent à la cour comme pour reprendre pos-

session du gouvernement. Philippe affecta de se livrer à eux sans réserve. Les commerçants, depuis longtemps irrités contre les Français au sujet de leur participation au commerce d'Amérique, firent des réjouissances. Le peuple entier crut que l'heure de sa délivrance avait sonné. Il s'imagina se sauver seul, et un avantage que le marquis de Bay obtint sur l'armée portugaise fortifia ses illusions.

Louis XIV, comprenant la nécessité de ne plus reculer même devant les derniers sacrifices, renoua pendant l'hiver de 1710 les pourparlers avec le grand pensionnaire. Il fondait quelques espérances sur l'état de l'Europe, où la lassitude de la guerre était plus grande que l'année précédente, et sur les symptômes d'inquiétude ou de mésintelligence qui se manifestaient au sein de la coalition.

Comme Heinsius n'avait cessé de maintenir ses dernières propositions, il ne fut pas difficile de rouvrir les conférences, toujours dépourvues de caractère officiel. Le maréchal d'Huxelles et l'abbé de Polignac se rendirent en Hollande. Ce dernier, disgracié après l'affaire de Pologne, était parvenu à recouvrer sa faveur. Son esprit souple et sa grande finesse le faisaient juger éminemment propre à remplir une mission difficile et délicate. Le grand pensionnaire chargea de nouveau Buys et Vanderdussen de représenter la Hollande. Seulement on ne permit pas aux envoyés français de venir à la Haye, de peur d'exciter la jalousie des représentants étrangers, et peut-être les démonstrations du parti pacifique, avec lequel ils se fussent mis en rapport. Les négociations eurent donc lieu presque incognito et sous clef, dans la petite ville forte de Gertruydenberg. Elles durèrent plus de quatre mois, du 9 mars au 25 juillet.

Les conférences de 1709 avaient été rompues par Torcy, parce que les alliés exigeaient que Louis XIV s'engageât à obtenir l'abdication de Philippe V ou qu'il leur prêtât son concours pour le détrôner, et leur livrât plusieurs places de Flandre à titre de garantie provisoire de cet engagement. Le roi chargea ses plénipotentiaires de rouvrir la discussion sur ces deux points. Il consentit à céder quelques places, comme Bergues, Douai, Aire et Charlemont. Il demandait comment on entendait qu'il agît contre son petit-fils, quelle compensation serait donnée à Philippe V, et quelles garanties on lui offrait à lui-même dès que la paix serait signée à ces conditions. Il insistait aussi pour

qu'on stipulât les conditions du rétablissement des deux électeurs de Bavière et de Cologne dans leurs États.

Les alliés disaient tout haut, et ces accusations étaient répétées en Hollande par le parti militaire, que l'unique but de la France était d'amuser le tapis, de gagner du temps et de différer l'ouverture de la campagne. Pénétrés de cette pensée, les députés hollandais à Gertruydenberg acceptèrent la discussion sur les points posés par d'Huxelles et Polignac, mais soutinrent qu'en signant une trêve de deux mois moyennant la livraison des places offertes, ils ne pouvaient donner aucunes garanties de la paix; ils ajoutèrent qu'ils se réservaient de présenter des *demandes ultérieures*.

Louis XIV déclara qu'il engagerait Philippe V à renoncer à la couronne d'Espagne pour régner uniquement sur la Sicile et la Sardaigne, voire même sur la Navarre seule, si les alliés l'exigeaient; qu'en cas de refus de son petit-fils, non-seulement il ne le soutiendrait pas, mais il fournirait une somme mensuelle de cinq cent mille francs ou un million aux armées alliées chargées d'exécuter le traité. Si les alliés ne jugeaient pas cette offre suffisante, il était prêt à en discuter une autre, pourvu qu'on la lui fît connaître exactement. Enfin il insista pour que les *demandes ultérieures* fussent déterminées.

Or ces demandes comprenaient, entre autres articles, une indemnité pour les dépenses de la campagne précédente, la cession de l'Alsace au duc de Lorraine, la réunion des Trois-Évêchés au corps germanique, la liberté aux Français réfugiés en Hollande de commercer avec la France. A ces conditions l'Empereur consentirait à rétablir les électeurs de Bavière et de Cologne, en réservant le haut Palatinat rendu à l'électeur palatin. Louis XIV accorda tout, sauf la clause de la liberté du commerce pour les réfugiés, clause qui lui paraissait affecter plus particulièrement l'honneur de sa couronne [1].

Non-seulement il accepta de payer un subside aux armées alliées chargées de détrôner Philippe V, mais il offrit de leur livrer le passage du territoire français, avec les munitions et les vivres nécessaires. Les Hollandais parurent d'abord agréer cette proposition, tout en soulevant des objections, en exprimant des défiances, en demandant de nouveaux gages pour garantir les payements, en manifestant des craintes sur la solvabilité des banquiers qui s'en chargeraient. Puis ils finirent par la

[1] Mémoires de Torcy, en 1710.

repousser d'une manière absolue; ils déclarèrent ne pouvoir admettre que la France se reposât pendant qu'ils continueraient, eux et leurs alliés, à s'épuiser par la guerre; c'était la France qui avait mis Philippe V sur le trône d'Espagne, c'était à elle et à elle seule que devait incomber l'obligation de l'en faire descendre.

Telle fut l'espèce d'ultimatum présenté à Gertruydenberg le 13 juillet par les députés hollandais. Les plénipotentiaires français avaient reçu l'ordre de se montrer patients et de garder le silence. On raconte cependant que l'abbé de Polignac observa mal cette consigne et ne put s'empêcher de dire à Buys et à Vanderdussen. « On voit, Messieurs, que vous n'êtes pas accoutumés à vaincre. »

Lorsque Louis XIV reçut la dernière dépêche de ses agents, il dit : « Puisqu'il faut faire la guerre, j'aime mieux la faire à mes ennemis qu'à mon petit-fils. » Il écrivit une lettre au grand pensionnaire pour rappeler les concessions extrêmes qu'il avait consenties, et pour décliner la responsabilité de la continuation de la lutte. Il eut soin que cette lettre fût publiée en Hollande et dans tous les pays étrangers. Le 23, les États généraux déclarèrent les conférences rompues. Huxelles et Polignac quittèrent Gertruydenberg en se plaignant qu'on ne leur eût pas fait un accueil digne du pays qu'ils représentaient. En France on fut déçu, car on avait espéré mieux, chagrin, car l'avenir paraissait de plus en plus sombre, enfin presque honteux d'avoir offert tant de sacrifices. On jugea que Heinsius s'était trop effacé, qu'il s'était mis à la remorque de l'Empire et de l'Angleterre, qu'il avait laissé perdre pour son pays une occasion difficile à retrouver. En effet, la Hollande eût pu dicter à l'Europe une paix dont elle eût eu le principal avantage et la véritable gloire.

IV. — Donc la guerre recommença. Rien de plus triste que le tableau offert par le recrutement de cette année. Le désespoir succédait à la misère. On enlevait tous les jeunes gens; les travaux de la culture étaient interrompus faute de bras. Les recrues cherchaient à échapper au service en se mutilant, en se cachant dans les bois, en contractant des mariages prématurés. Ceux qui partaient se croyaient voués à la mort. En Champagne les agents de recrutement furent obligés de bloquer les villages[1].

[1] Valentin Duval, cité par Chéruel, *Histoire de l'administration*, t. II.

Desmarets, à bout d'expédients, alla jusqu'à abattre les jeunes arbres dans les forêts royales. Il avait imaginé (novembre 1709) de faire régir les affaires extraordinaires par les receveurs généraux, au lieu de les affermer aux traitants. Ce système était plus ou moins forcé, car les fermiers ne se présentaient plus; mais il eut deux avantages : il produisit une économie, et comme la caisse des emprunts était discréditée, il lui substitua celle des receveurs généraux, qui inspira plus de confiance. On retrouva ainsi quelque crédit. Enfin on continua de faire des anticipations, quelque grevé que fût l'avenir, et la guerre put être poursuivie.

Les alliés n'avaient pas attendu pour entrer en campagne l'issue des conférences de Gertruydenberg. Dès la fin d'avril 1710, Eugène et Marlborough forcèrent les lignes dont Villars avait couvert l'Artois l'année précédente, et assiégèrent Douai. Les Français ne furent prêts qu'au mois de mai. Villars, à peine remis de sa blessure, reprit le commandement, s'agita beaucoup, et demanda que Berwick vînt l'assister. Il avait quatre-vingt-dix mille hommes contre cent trente mille; mais ce qui aggravait son infériorité numérique, c'était la misère des troupes, toujours extrême. Il fit ce qu'il put pour lutter contre le découragement et pour *ramener la gaieté;* il voulut donner un bal avant de marcher au secours de Douai. Convaincu qu'on se perdait par la défensive[1], il chercha l'occasion de faire une entreprise et de livrer une bataille. Il ne la trouva pas, et finit par déférer aux recommandations de prudence que lui adressaient le roi et les autres maréchaux, Berwick et Montesquiou.

Douai, brillamment défendu par Albergotti, capitula le 26 juin avec les honneurs de la guerre. Béthune eut le même sort le 6 août. Villars se replia entre la Scarpe et la Canche, et couvrit Arras et Hesdin, pour fermer les routes de la Picardie et du Boulonnais. Les ennemis se rejetèrent alors sur les places de la Lys : ils entrèrent à Saint-Venant le 29 septembre et à Aire le 29 novembre, non sans de longues et vigoureuses résistances. Ils perdirent dans ces différents siéges vingt mille hommes par le feu et vingt mille par la désertion.

Il ne se passa rien d'important cette année, ni sur le Rhin, où le duc de Wurtemberg, successeur de l'électeur de Hanovre, s'était vu retirer une partie de ses forces, ni sur les Alpes, où Thaun fut encore arrêté par Berwick. L'ennemi essaya en vain

[1] Mémoires de Villars, en 1710.

de faire pénétrer des troupes dans les Cévennes. Une escadre anglaise parut devant Cette pour tenter un débarquement; Noailles accourut du Roussillon, et la força de regagner le large.

C'était en Espagne que les événements décisifs devaient avoir lieu. Les alliés, comptant détrôner Philippe V, avaient fourni à l'archiduc Charles les moyens de prendre une offensive énergique. L'empereur Joseph, son frère, lui avait envoyé un renfort considérable de troupes impériales, sous les ordres de Stahrenberg, un des meilleurs généraux allemands.

Stahrenberg, parti de la Catalogne avec l'archiduc et trente mille hommes, marcha au cœur de l'été sur la Sègre, où campait l'armée espagnole, sous les ordres de Villadarias, moins nombreuse, car elle comptait vingt mille hommes au plus, et surtout moins bien organisée. Philippe V, qui avait résisté à tous les conseils d'abdication ou d'échange de couronne, qui avait même refusé de céder à l'électeur de Bavière les dernières places conservées par l'Espagne dans les Pays-Bas, courut au milieu de ses soldats pour les animer de sa présence. Les deux rivaux se trouvèrent face à face comme en 1706.

Dans les conditions où la guerre s'engageait, le résultat n'était pas douteux. Philippe V ne put se défendre sur la Sègre. Il dut céder le terrain; il fut poursuivi et battu le 27 juillet à Almenara, dans une retraite où les soldats de son arrière-garde surpris jetèrent leurs armes et se débandèrent. Il se replia derrière l'Ebre à Saragosse, y livra, malgré son infériorité numérique croissante, un nouveau combat, et le perdit encore. Ses troupes, diminuées par le feu de l'ennemi, les privations et les désertions, se trouvèrent réduites à neuf mille hommes. Il laissa dès lors au marquis du Bay, rappelé de l'Estramadure, le soin de les conduire dans la Vieille-Castille; il retourna en hâte à Madrid, et y prit le même parti qui lui avait réussi en 1706 dans un danger semblable.

Hors d'état de défendre sa capitale, il transféra le gouvernement à Valladolid. Il s'y rendit avec la reine, et sa décision entraîna tout le monde. Plus de trente mille personnes de tout rang s'empressèrent de quitter Madrid pour le suivre, les unes en voiture, les autres à cheval ou à pied. Cette émigration spontanée fut moins brillante que la manifestation nationale de 1706, mais on devait en attendre un pareil succès. Philippe V réunit les divers corps d'armée épars aux frontières, et fit appel aux volontaires, sur lesquels l'expérience avait appris à compter.

La reine, la princesse des Ursins, la cour entière montrèrent la même résolution et la même vigueur. On sollicita les secours de Louis XIV. Faute de troupes, s'il ne pouvait ou ne voulait en envoyer, on lui demanda Vendôme.

Louis XIV consentit à donner Vendôme; mais il était loin d'entrer dans les calculs et de partager les espérances de la cour d'Espagne; il jugeait le trône de Philippe V absolument perdu. Il chargea Noailles d'aller trouver son petit-fils et d'obtenir de lui une déclaration portant qu'il était prêt à renoncer à l'Espagne et aux Indes s'il recevait en échange la Sardaigne et la Sicile. Noailles devait représenter que le roi et la reine étaient trompés par leur entourage, et hors d'état de se maintenir par eux-mêmes; qu'ils s'exposaient, en prolongeant une résistance inutile, à être chassés, et par conséquent à se rendre odieux aux Français et aux Espagnols tout à la fois; qu'au contraire en acceptant une royauté quelle qu'elle fût, même celle de la Sardaigne et de la Sicile, ils garderaient un rang parmi les têtes couronnées, et l'espérance de retrouver une fortune meilleure. Philippe V repoussa ces conseils ou refusa d'y répondre. Torcy affirme que la cour d'Espagne forma en cas de revers le projet de se retirer aux Indes.

Stahrenberg, maître de l'Aragon, prétendit marcher dans la Vieille-Castille pour détruire les restes de l'armée ennemie et empêcher qu'elle ne se reconstituât. Stanhope, commandant du corps auxiliaire anglais, déclara qu'il avait l'ordre de la reine Anne de conduire l'archiduc à Madrid, et qu'il ne s'en écarterait pas. Stahrenberg fut obligé de céder. Il marcha sur Madrid, y entra sans coup férir, y proclama Charles III le 28 septembre; mais comme l'hostilité des Madrilènes était connue, il fit camper ses troupes sur le Mançaranès pour attendre les Portugais. Ceux-ci devaient arriver de l'Estrémadure en remontant la vallée du Tage dégarnie de troupes.

La haine des Espagnols pour leurs envahisseurs éclata aussitôt. Les paysans conspirèrent pour affamer l'ennemi; les coups de couteau, les assassinats se multiplièrent; la guérilla s'organisa. Charles III, logé au Pardo, faillit être victime d'un enlèvement. Convaincu par cette seconde expérience que l'Espagne ne ressemblait pas aux autres pays, dont on était maître dès qu'on en possédait la capitale, il alla établir son gouvernement à Tolède, sur la route par où s'avançaient les Portugais.

Vendôme arriva sur ces entrefaites à Valladolid, le 3 sep-

tembre. Il y trouva treize mille hommes de troupes espagnoles. Avec les volontaires il les porta au chiffre de vingt-cinq mille; il les exerça, les instruisit, les équipa, réunit des munitions et des vivres, puis se dirigea sur le Tage, et s'établit à Almaraz, pour arrêter les Portugais au passage. Il calculait que l'archiduc, n'ayant pas de magasins, ne pouvait hiverner dans la Nouvelle-Castille, au milieu d'une population hostile, et à plus de cent lieues de sa base d'opérations.

Ce calcul se vérifia. L'archiduc ne voulut pas courir un hasard aussi périlleux. Il prit deux mille chevaux et retourna promptement dans la Catalogne, d'ailleurs menacée par Noailles et l'armée française du Roussillon. Stahrenberg, lassé d'attendre les Portugais qui n'arrivaient pas, finit par prendre le même parti. Il quitta Tolède le 22 novembre, après avoir mis le feu à l'Alcazar et pillé les églises.

Maltraité dans sa retraite par les pluies et la mauvaise saison, il fut encore harcelé par les guérillas. Une partie de son butin fut enlevée; les soldats isolés, les malades, les traînards étaient massacrés impitoyablement. Vendôme, s'étant peu à peu rapproché, courut à sa poursuite.

Stanhope, qui formait l'arrière-garde avec six mille Anglais, s'arrêta le 7 décembre à Brihuega, à quelque distance du gros de l'armée. Vendôme fut averti par les paysans; il hâta sa marche, arriva le 8 à midi devant la ville, la cerna et battit en brèche la muraille construite en briques. Après la canonnade, qui dura plus de vingt-quatre heures, les Espagnols impatients voulurent se jeter dans l'ouverture qu'on avait pratiquée; Vendôme renonça à les retenir. Ils tentèrent l'assaut, et malgré la mitraille, les obstacles amoncelés et les incendies allumés par les Anglais, ils enlevèrent la ville en quelques heures. Stanhope avait épuisé ses munitions; il se rendit prisonnier de guerre dans la nuit du 9 avec son corps d'armée.

Stahrenberg, revenant sur ses pas, arriva le 10 après la perte de son arrière-garde. Il se trouva en face de Vendôme victorieux; une rivière, la Tajuna, les séparait. Comme il ne pouvait guère éviter un combat, il engagea le premier une canonnade à distance, dans la vue de tromper l'ennemi sur ses intentions et de l'occuper jusqu'à la nuit, pendant laquelle il comptait se retirer. Vendôme attendit d'abord d'être attaqué, pour conserver l'avantage de sa position. Mais il s'aperçut bientôt du calcul de son adversaire et il donna l'ordre de le charger.

Stahrenberg, abandonné par sa cavalerie catalane, forma des carrés avec ses fantassins et résista vigoureusement. Vendôme essaya à plusieurs reprises de percer ses carrés ; une partie de son infanterie se débanda ; il fut obligé d'y employer sa cavalerie, et ne put, malgré un combat très-meurtrier, se rendre maître du terrain. La nuit venue, Stahrenberg encloua ses canons, brûla ses bagages et reprit à marches forcées la route de la Catalogne. Philippe V et Vendôme couchèrent sur le champ de bataille; on fit un lit au roi d'Espagne avec les drapeaux enlevés à l'ennemi.

Le manque de vivres ne permit pas de poursuivre Stahrenberg, dont l'armée était d'ailleurs presque détruite. Il ne rentra à Barcelone au mois de janvier qu'avec cinq mille hommes harassés et déguenillés. Pendant son absence les Français avaient enlevé Girone.

La victoire de Villaviciosa, couronnant si heureusement la campagne, causa des transports d'enthousiasme à Madrid, et une joie moins bruyante mais non moins profonde à Versailles. Les Espagnols, tout en portant Vendôme jusqu'aux nues, triomphèrent d'un succès qui leur appartenait bien réellement. Philippe V s'applaudit d'avoir tenu bon malgré l'abandon de la France, et de s'être sauvé lui-même. En France, où l'on était fatigué de l'Espagne, et où beaucoup de gens en étaient venus à regarder l'abdication du duc d'Anjou non-seulement comme une nécessité, mais comme une nécessité heureuse, on se réjouit, parce que les alliés devraient être forcés de modifier leur langage et leurs conditions. Vendôme, célébré partout, retrouva la popularité qu'il avait perdue après la campagne de 1708.

V. — Pendant que le vent de la fortune semblait tourner, au moins en Espagne, Desmarets, toujours préoccupé de trouver des ressources, se décida, par le conseil d'Orry, à frapper un grand coup. Le 17 octobre 1710, il établit le *dixième,* impôt de guerre extraordinaire qui devait être aboli trois mois après la paix signée. Chacun dut payer la dîme de ses revenus, de quelque nature qu'ils fussent. C'était l'application de la principale idée de Vauban, mais uniquement à titre d'expédient fiscal, non pour modifier le système général des charges publiques. Le nouvel impôt n'admettait, comme la capitation, ni exemption, ni privilége. Nul n'était dispensé de le payer, pas même les engagistes ou apanagistes. La difficulté consistait à le

rendre tolérable et à empêcher qu'il ne nuisît trop au produit des autres impôts. Desmarets eut le talent de n'exiger que ce qui était strictement possible. En donnant ainsi au roi une ressource inespérée, il étonna les ennemis. On a fait au *dixième* l'honneur d'avoir sauvé la France ; ce qui est sûr, c'est qu'il y a contribué.

Cependant, si le principe était uniforme, il fallut encore dans l'application apporter à cette uniformité des modifications profondes. Le clergé, prétendant non se soustraire aux charges, mais se les imposer lui-même, obtint de se racheter moyennant huit millions une fois payés. Les pays d'états, plusieurs pays d'élections, quelques grandes villes, obtinrent la même faculté de rachat, ou celle d'un abonnement, pour éviter l'embarras d'évaluer le revenu de certaines industries. Desmarets marchanda peu des arrangements qui offraient l'avantage de procurer des ressources immédiates. D'ailleurs, on avait admis déjà le rachat de la capitation pour le clergé, les corporations et les villes. Le prix en était fixé; on prenait pour base le chiffre de quinze annuités. Le système de rachat s'appliquait encore à une foule de taxes particulières, par exemple au *droit annuel* des magistrats.

Deux événements survenus à l'étranger, une révolution en Angleterre et la mort de l'Empereur, changèrent plus heureusement l'état des affaires.

L'Angleterre était entrée dans la guerre de la succession d'Espagne voiles déployées. Elle l'avait poursuivie avec une énergie infatigable. Elle pouvait même se vanter d'avoir dirigé l'Europe; car si Marlborough avait été fortement secondé par Eugène et Heinsius, c'était lui qui avait en réalité conduit les négociations et organisé les plans de campagne. Les Anglais contemplaient donc avec orgueil la prépondérance qu'ils avaient acquise et le glorieux éclat de leurs victoires.

Les succès du dehors avaient eu au dedans un contre-coup naturel. Les divisions des partis s'étaient calmées, du moins en apparence. Le sentiment national avait tout dominé. Marlborough, habilement assisté par Godolphin, son allié, premier lord de la trésorerie, et par son gendre, Sunderland, l'un des secrétaires d'État, avait profité de l'indépendance que lui donnait sa grande position pour se montrer conciliant au sujet des opinions et des hommes. Il avait d'abord gouverné avec un ministère mixte, composé de whigs et de tories, puis plus particu-

lièrement avec les whigs de 1704 à 1708. Il dirigeait la reine, qui possédait les vertus d'une femme sans aucune des qualités d'une souveraine. Anne, incapable d'initiative personnelle, n'avait d'autre volonté que la sienne ou celle de la duchesse de Marlborough, avec qui elle vivait dans une intimité ancienne, exclusive de son rang.

Cependant le pays payait sa gloire d'un prix élevé; la dette atteignit un chiffre jugé fabuleux, auquel il importait de mettre un terme[1]. On sentait qu'il faudrait bientôt profiter de la fortune, et utiliser les triomphes obtenus. Les concessions offertes par Louis XIV à la Haye et à Gertruydenberg ne purent demeurer secrètes; les hommes qui désiraient la paix crurent le moment venu de la préparer. Les Anglais éprouvèrent même une certaine jalousie de voir les négociations s'ouvrir en Hollande. Les tories exprimèrent des espérances pacifiques. L'Angleterre était de tous les pays de l'Europe celui où l'opinion publique avait le plus d'empire; cette opinion commença à se prononcer en 1709, elle se prononça tout à fait en 1710.

L'intérêt de la paix ne fut pas la seule arme dont les tories se servirent. Ils professaient des principes différents de ceux des whigs sur la puissance royale, sur l'obéissance, sur les droits de l'Église anglicane. Ces principes devinrent l'objet d'une polémique très-ardente, engagée par les sermons éloquents du docteur Sacheverell. Ils furent combattus ou défendus, défendus surtout, dans le parlement, dans le pays, dans la presse déjà puissante, par des hommes aussi pleins d'énergie que de talent. La reine prit ombrage des doctrines des whigs et parut alarmée pour sa prérogative. Deux personnages habiles et ambitieux, Harley et Saint John, entretinrent ces alarmes et s'en servirent pour conspirer contre la faveur de lady Marlborough, ce qui leur fut d'autant plus aisé que la reine, ayant été blessée au vif par quelques paroles insolentes de la duchesse, commençait à se lasser du joug qu'elle supportait.

Anne s'aperçut que le duc et sa femme, superbes, maîtres d'une fortune énorme, disposant des charges, des emplois, des troupes, des fonds publics, étaient les véritables souverains de l'Angleterre. Pour les affaiblir, elle commença par introduire quelques tories dans le ministère. Elle s'autorisa ensuite d'ex-

[1] En 1688 la dette anglaise n'atteignait pas un million de livres sterling. En 1702, à la mort de Guillaume, elle s'élevait à seize millions; en 1614, après la reine Anne, à cinquante-trois millions.

plications hautaines que lady Marlborough lui demanda pour la bannir de sa présence.

Quelques jours après elle renvoya Sunderland, puis Godolphin. La retraite de Godolphin, qui avait un grand crédit auprès des hommes d'affaires, fit baisser les fonds et alarma ce qu'on appelait le *moneyed interest.* La reine, trouvant encore de la résistance dans les autres ministres whigs, les écarta l'un après l'autre, en suivant les conseils de l'habile et intrigant Harley. Elle finit par changer tout son gouvernement, et elle fit de nouvelles élections qui amenèrent une majorité torie dans la chambre des communes. Enfin, le 6 janvier 1711, elle exigea que Marlborough reprît lui-même à sa femme les clefs du palais, qu'elle portait en qualité de surintendante. Quant au duc, elle se contenta de restreindre les pouvoirs extraordinaires dont il était revêtu, craignant, si elle touchait à lui, de rompre avec ses alliés étrangers ou de leur inspirer de fâcheux soupçons. On pensait d'ailleurs que la paix serait le plus sûr moyen de diminuer sa grande fortune.

Les whigs, qui par un sentiment exagéré de leurs forces s'étaient maladroitement défendus, furent surpris de leur disgrâce, et ne manquèrent pas de l'attribuer à une misérable intrigue de cour, ourdie par une nouvelle confidente de la reine, madame Masham, attachée au service du palais. La vérité est que la révolution ministérielle eut de petites causes à côté des grandes, et que l'irritation de la reine contre lady Marlborough fut une de ces causes. Mais c'est des grandes surtout qu'il faut tenir compte. Madame Masham fut l'instrument secondaire dont Harley se servit.

Harley était un roué politique, mais un homme de grands talents, « connaissant, dit Torcy, son pays et le génie de sa nation, bien instruit des lois, des conditions du royaume, et des manéges à pratiquer dans les séances des parlements. » Il était pour le parti tory un très-habile *leader.* Dès qu'il se crut maître dans les communes, il entreprit de travailler à la paix.

Il choisit pour faire connaître ses intentions à la France un prêtre catholique français, l'abbé Gautier, attaché à la maison du maréchal de Tallard du temps que ce dernier était prisonnier en Angleterre. L'abbé Gautier alla trouver Torcy dans son appartement de Versailles. « Voulez-vous la paix? lui dit-il. Je viens vous apporter les moyens de la traiter et de la conclure indépendamment des Hollandais, indignes des bontés

du roi et de l'honneur qu'il leur a fait tant de fois de s'adresser à eux pour pacifier l'Europe. » « Interroger alors un ministre de Sa Majesté s'il souhaitait la paix, ajoute Torcy, c'étoit demander à un malade attaqué d'une longue et dangereuse maladie s'il en veut guérir[1]. »

L'abbé Gautier devait proposer la réouverture des conférences en Hollande, déclarer que l'Angleterre était prête à y prendre part, et promettre ses bons offices pour arriver à une prompte conclusion. Le conseil refusa de conférer avec les Hollandais, dont la France avait trop de raisons de se plaindre, et offrit de négocier directement avec le ministère anglais.

Ces pourparlers exigèrent plusieurs allées et venues de l'abbé Gautier entre Londres et Versailles. Pendant ces délais, un autre événement, moins prévu et plus décisif, vint précipiter l'œuvre pacifique. L'empereur Joseph Ier mourut en cinq jours de la petite vérole, le 17 avril 1711, à l'âge de trente-trois ans. Comme il ne laissait que des filles, son frère, l'archiduc Charles, le candidat des alliés au trône d'Espagne, hérita des possessions héréditaires de la maison d'Autriche et prétendit à la couronne impériale. Or, si l'archiduc fût devenu à la fois roi d'Espagne et empereur, il eût reconstitué en sa personne l'ancienne puissance de Charles-Quint; il l'eût même reconstituée plus forte et plus redoutable, puisqu'il y eût joint les États héréditaires de sa maison. L'Autriche, qui par un effet de sa singulière constitution traverse alternativement des phases presque périodiques de faiblesse et de grandeur, était alors dans ses jours de prospérité et de triomphe. La Hongrie venait de faire, après huit ou dix ans de lutte, la soumission la plus complète.

Oter l'Espagne à un prince français pour la donner non plus à un prince autrichien, mais à l'Empereur en personne, était sans intérêt pour l'Europe, et dès lors la guerre n'avait plus de motif. Sans doute il restait les haines des peuples, l'ambition des souverains, la difficulté d'arrêter brusquement des hostilités engagées partout; mais la nécessité de la paix frappa tous les yeux. L'issue malheureuse de la dernière campagne des alliés en Espagne fortifia ce sentiment. On s'était convaincu que s'il était facile d'enlever à l'Espagne quelque forteresse ou province éloignée, il l'était infiniment moins de la conquérir elle-même. On ne se borna donc pas à vouloir la paix, on sentit

[1] Torcy, Mémoires, 1711.

qu'elle devait se faire avec des conditions très-différentes de celles auxquelles on s'était attaché en 1709 et en 1710.

Les cours de France et d'Espagne furent naturellement frappées les premières du changement de la situation. Louis XIV pensa qu'on pouvait terminer la guerre par une transaction directe entre Philippe V et l'archiduc. Philippe V n'eut pas beaucoup de peine à se résigner à un sacrifice bien moindre que celui dont la France l'avait menacé. Il écrivit à l'archiduc, le 14 mai, une lettre autographe, lui offrant de se contenter de l'Espagne et des Indes, de lui abandonner les autres pays et dépendances de sa monarchie. Mais l'archiduc, moins pressé de sacrifier ses espérances, renvoya la lettre sans l'avoir ouverte.

VI. — Le changement du ministère anglais et la mort de Joseph I[er] ralentirent forcément les opérations militaires. L'épuisement des alliés y contribua aussi. Louis XIV avait ordonné à Villars de garder sans combattre les nouvelles lignes françaises formées par la Canche, la Scarpe, la Sensée et l'Escaut, de manière à couvrir Arras, Bouchain et Valenciennes, les seules places qui pussent encore empêcher l'ennemi de pénétrer dans le centre du royaume. Eugène reçut de son côté, après la mort de Joseph I[er], l'ordre de se replier avec trente mille hommes sur le Rhin, pour se rapprocher de Francfort et surveiller l'élection de l'archiduc.

Marlborough, demeuré seul vis-à-vis de Villars, força un instant ses lignes, mais ne put se maintenir et se retira vers Bouchain. Dans cette retraite il commit une imprudence qui manqua de le livrer; cependant Villars n'osa l'attaquer, de peur de transgresser les ordres du roi. Échappé à ce péril, Marlborough employa près de deux mois (août et septembre) au siége de Bouchain. La prise de cette ville d'une médiocre importance coûta aux Anglais la somme énorme de sept millions de livres sterling, ce qui acheva de les dégoûter de la guerre.

Harley, ayant consolidé sa position, reçu le titre de comte d'Oxford et la charge de premier lord de la trésorerie, poursuivit plus activement les négociations engagées par l'abbé Gautier. Il donna mission au poëte Prior de porter à Louis XIV les conditions préliminaires de l'Angleterre. Prior appartenait à cette école de gens de lettres auxquels les formes nouvelles du gouvernement anglais avaient permis de se faire un nom et

une fortune comme écrivains politiques, quelle que fût l'obscurité de leur origine; il avait d'ailleurs un esprit délié très-propre aux affaires, et il avait été attaché autrefois à l'ambassade de Portland en France. La situation de Louis XIV devenait de plus en plus favorable; car les Hollandais, avertis des négociations anglaises et se défiant des tories, lui proposaient de reprendre directement les pourparlers interrompus l'année précédente. Il s'y refusa avec une certaine hauteur.

Prior commença par s'assurer que Louis XIV avait reçu de Philippe V les pouvoirs nécessaires pour conclure un traité. Sur cette assurance, il fit connaître les conditions anglaises. Elles portaient que jamais les couronnes de France et d'Espagne ne pourraient être réunies sur une même tête, que tous les alliés obtiendraient une satisfaction, et que la France et l'Espagne accorderaient de grands avantages de commerce aux puissances maritimes.

Ainsi les Bourbons devaient garder la couronne d'Espagne; l'œuvre de Louis XIV était consacrée; on ne prétendait plus l'obliger à découronner son petit-fils. La satisfaction des alliés devait comprendre une barrière pour les Pays-Bas, une autre pour l'Empire, des restitutions et des indemnités au duc de Savoie et aux autres princes. On remettait le règlement particulier de ces différents points à un congrès auquel prendraient part les représentants de tous les souverains.

Outre ces conditions préliminaires, il y en avait d'autres qui, étant particulières aux Anglais, devaient être discutées dans des conférences directes. Harley demandait que Louis XIV expulsât le Prétendant, reconnût la reine Anne ainsi que la succession protestante, et comblât le port de Dunkerque. Ce dernier point était le plus important aux yeux des Anglais, et, comme disait Marlborough, leur *delenda Carthago;* car la sûreté de leur commerce était à ce prix. Harley demandait encore par la même raison des places de sûreté pour leurs vaisseaux; en Espagne, Mahon et la Corogne ou Gibraltar; en Amérique, Terre-Neuve, la baie et les détroits d'Hudson, plus quatre villes destinées à servir d'entrepôt aux noirs qu'ils transportaient dans le nouveau monde, et dont ils prétendaient s'assurer le monopole. Enfin, l'Angleterre devait obtenir dans tous les pays de la monarchie d'Espagne le traitement de la nation la plus favorisée.

Torcy fit des réserves sur ces dernières conditions, de peur

de sacrifier les intérêts du commerce français. Prior insista; il représenta que l'Angleterre, accordant la reconnaissance de Philippe V après l'avoir refusée jusque-là, devait obtenir au moins des avantages égaux à ceux que l'archiduc lui avait promis; or, l'archiduc avait stipulé en sa faveur tous les priviléges possibles pour le commerce des Indes. Torcy répondit que le maintien du trône de Philippe V était l'œuvre de la Providence, et que les stipulations consenties par l'archiduc étaient illusoires, puisqu'il les avait signées n'étant pas maître de la monarchie espagnole. Comme Prior avait des pouvoirs trop généraux pour résoudre les nombreuses difficultés de détail qui s'élevaient, Torcy résolut de le renvoyer à Londres avec Ménager, qui passait pour l'homme le plus compétent de France dans les matières commerciales. Ménager, ancien député du commerce de Rouen, et employé utilement dans plusieurs négociations antérieures, était l'auteur d'un projet destiné à ouvrir les ports d'Amérique à toutes les nations européennes.

Les deux négociateurs arrivèrent à Londres le 18 août; ils y furent tenus au secret, afin que rien ne s'ébruitât. Ménager devait demander, en dédommagement du comblement du port de Dunkerque, la restitution de Lille, Tournai, Aire, Béthune et Douai; proposer pour la satisfaction de l'Empire le traité de Ryswick, obtenir le rétablissement des deux électeurs de Cologne et de Bavière, et faire remettre aux conférences générales les stipulations concernant le duc de Savoie et la tranquillité de l'Italie. Quant aux questions commerciales, il avait les pouvoirs les plus étendus, sauf quelques réserves nécessaires pour les intérêts français, et la recommandation de ne pas accorder à la Hollande les mêmes avantages qu'à l'Angleterre.

Les ministres tories le virent en secret, et commencèrent par lui demander un mémoire des propositions qu'il apportait. Il dut composer ce mémoire avec une grande prudence, afin de rester maître des discussions. Le comte d'Oxford et le duc de Shrewsbury ayant été désignés pour communiquer avec lui, les conférences s'ouvrirent le 26 août. Prior et l'abbé Gautier y assistèrent.

Les Anglais voulurent que toutes les questions qui ne les concernaient pas exclusivement, même la compensation à obtenir pour le comblement du port de Dunkerque, fussent renvoyées aux conférences générales. Ils consentirent sans difficulté à ce qu'on choisît pour ces conférences une ville autre

que la Haye, déclinée par Louis XIV à cause de l'inévitable influence qu'y exerçaient Heinsius et Marlborough. Le débat roula donc tout entier sur les questions commerciales. Les Anglais exigeaient ce qu'ils appelaient des *sûretés réelles*. Le comte d'Oxford attachait une importance extrême au succès de la fameuse Compagnie du Sud qui venait de se créer sous son patronage; il fondait sur le développement du commerce britannique l'espérance de liquider l'énorme dette dont la guerre présente avait accablé le Royaume-Uni. Ménager céda à peu près le monopole de la traite des noirs dans l'Amérique espagnole; au lieu des quatre places de sûreté que les Anglais exigeaient, il leur accorda l'exemption de la douane de Cadix et des Indes, qui percevait un droit de quinze pour cent sur les marchandises importées en Espagne. Il céda encore Terre-Neuve et tout ce que la France pouvait prétendre dans l'Acadie ou dans la baie et le détroit d'Hudson. Mais il réserva les îles du cap Breton, Saint-Pierre et Sainte-Marie, avec le droit pour nos pêcheurs de camper et de faire sécher le poisson sur les côtes de Terre-Neuve. Sans cette condition on eût détruit nos pêcheries, que Colbert avait toujours recommandées et protégées, à cause de leur importance pour la marine.

Quoiqu'on fût des deux parts également pressé d'arriver à une entente, tous ces points furent débattus avec la dernière vivacité. Les ministres tories s'attendaient à être fortement attaqués dans les chambres par les whigs. Ils ne s'exposaient à rien moins qu'à une mise en accusation; car ils traitaient, contrairement à une loi formelle, avec le souverain qui donnait asile au Prétendant. Ils exigèrent donc la promesse que Jacques III serait immédiatement éloigné de France, et ils insistèrent sur la nécessité de grands avantages commerciaux pour s'en faire un argument contre leurs adversaires. Quelques concessions autorisées par Louis XIV à la dernière heure et l'extrême habileté de Ménager finirent par amener, le 6 octobre, la signature de trois actes, qui composèrent ce qu'on appela le traité des préliminaires. Le premier comprenait les points convenus entre la France et l'Angleterre; le second réservait les intérêts du duc de Savoie; le troisième renfermait les propositions de la France pour la paix générale. Dès que les pièces furent signées, Oxford ne put se défendre d'exprimer sa joie; la reine fit venir Ménager et lui donna l'assurance que son désir le plus vif était de conclure une paix définitive.

Comme les Anglais s'étaient engagés à obtenir l'acceptation de leurs alliés, Strafford, colonel de dragons, fut aussitôt envoyé à la Haye. La reine le chargea d'exposer aux États généraux que sa résolution était prise de faire la paix et d'éviter les dépenses d'une nouvelle campagne; qu'elle demanderait des satisfactions raisonnables pour ses alliés; que si ces derniers s'y refusaient et prétendaient continuer la guerre, elle les mettrait alors en demeure de remplir sans réserve des engagements contractés depuis cinq ans et jusque-là imparfaitement remplis. Strafford était un soldat qui poussait l'énergie jusqu'à la rudesse. Les ministres comptaient le nommer plénipotentiaire au congrès, en lui adjoignant l'évêque de Bristol, vieux diplomate froid et réservé, avec l'habile Prior.

Les Hollandais, connaissant les négociations entamées à Londres, n'en avaient pas attendu la conclusion pour y mettre des entraves. Ils voyaient à grand regret leur échapper le rôle d'arbitres dont ils n'avaient pu s'emparer. Ils accusaient les tories de perfidie, de déloyauté, et se flattaient de l'espoir d'amener une réaction en faveur des whigs, leurs amis. Buys, l'agent d'Heinsius, se rendit à Londres pour agiter les esprits et *souffler le feu* [1]. L'ambassadeur autrichien, Gallas, et Bothmar, envoyé du Hanovre, joignirent leurs efforts aux siens.

Gallas n'avait cessé de poursuivre ses sollicitations belliqueuses auprès des tories comme auprès des whigs, leurs prédécesseurs. Lorsqu'il se fut convaincu qu'il n'obtiendrait rien de Harley ni de Saint-John, il fit écrire et répandre des pamphlets où on les accusait de reculer devant la continuation d'une politique glorieuse pour leur pays, comme devant un fardeau qu'ils ne se sentaient pas de force à porter. Lorsqu'il apprit que Prior et Ménager négociaient, il protesta au nom de l'archiduc son maître, et il exprima l'avis que chacun des princes coalisés protestât pareillement. Enfin, lorsqu'il eut connaissance des articles préliminaires, il les fit imprimer et publier. Les ministres, qui l'avaient souffert jusque-là, se récrièrent contre cette dernière inconvenance et demandèrent à la reine son expulsion. La reine lui interdit de se présenter à la cour et de communiquer avec son gouvernement.

Les ministres tories tinrent tête pareillement à Buys. Oxford lui démontra que depuis cinq ans les États généraux avaient

[1] Expression de Torcy.

rempli une partie seulement de leurs engagements, il ajouta qu'il les mettait au défi de les remplir en entier. Buys, continuant de comploter, finit par être renvoyé. L'agent hanovrien fut plus prudent, sans avoir plus de succès. Son thème était d'accuser la reine de préparer le rappel du Prétendant et le changement de la loi qui établissait la succession protestante. Les préférences de la reine, quoique dissimulées, n'étaient un secret pour personne, et devaient d'autant plus inquiéter les whigs qu'Anne était atteinte d'une maladie mortelle. Mais ces insinuations n'eurent d'autre effet que d'augmenter son impatience de conclure au plus tôt un traité définitif.

L'Angleterre poursuivit donc la réunion de conférences. Elles furent convoquées à Utrecht; on fixa pour leur ouverture la date du 12 janvier 1712. Les cours de Londres et de Versailles n'attendirent pas ce délai pour faire part aux autres puissances des bases qu'elles avaient arrêtées, et pour essayer de peser sur elles. On savait que l'Autriche et le Hanovre répondraient par un refus, on ignorait ce que ferait la Savoie, dont la duplicité inspirait à tout le monde une égale défiance, mais on pensait avec raison que les autres se soumettraient. Le mauvais vouloir des Hollandais inquiétait peu. Quelques difficultés s'étant élevées au sujet des passe-ports que les États généraux devaient envoyer aux plénipotentiaires, Strafford déclara que l'Angleterre ne souffrirait aucun nouveau délai, et qu'elle était prête à ouvrir les conférences partout ailleurs, soit à Londres, soit même en France.

Le 18 décembre, au retour du Parlement, la reine lui communiqua l'état des négociations et annonça la réunion du congrès. Les whigs entreprirent une charge à fond contre la politique de leurs adversaires. Mais les tories eurent une majorité de cent vingt-six voix dans les communes. Une voix leur ayant manqué chez les lords, la reine créa de nouveaux pairs pour avoir également la majorité dans la chambre haute. Les ministres se vengèrent des attaques dont ils furent l'objet en intentant deux accusations de péculat, l'une contre Walpole, l'orateur ordinaire des whigs, l'autre contre Marlborough lui-même. Le duc fut accusé de s'être approprié des sommes considérables et d'avoir prélevé deux et demi pour cent sur la solde destinée aux auxiliaires étrangers. Il se défendit en alléguant que ses prélèvements, conformes à un usage admis, avaient eu pour objet le service secret de ses relations diplomatiques. Il n'en fut

pas moins privé de ses commandements avant même l'issue du procès. Ensuite les lords le condamnèrent, comme coupable d'un acte *illégal et illégitime* (janvier 1712). Il se retira à la Haye. Walpole fut chassé des communes. Les ministres tories obtinrent un triomphe complet, mais dangereux, au moyen de ces vengeances qu'ils devaient expier bientôt.

Pendant ce temps l'archiduc, proclamé empereur le 12 octobre 1711, était couronné à Francfort le 22 décembre, sans autre difficulté que d'accepter les capitulations présentées par les États de l'Empire.

Comme il avait toujours affecté une déférence extrême pour la reine Anne, il la conjura de ne pas abandonner la coalition. Il lui écrivit de sa main et il envoya le prince Eugène à Londres avec des pouvoirs illimités. L'entrée d'Eugène, le 16 janvier 1712, fut de la part des whigs l'objet d'une brillante ovation. La reine l'accabla d'honneurs et lui fit présent d'une épée magnifique. Mais elle évita de s'entretenir avec lui. Il ne fut guère plus heureux auprès des ministres. Saint-John lui représenta que l'Autriche avait encore moins rempli ses engagements que la Hollande, et qu'elle était plus incapable de les remplir. Les whigs, impatients de ressaisir le pouvoir, virent dans la présence du prince un encouragement à leurs espérances; ils cherchaient à attirer en Angleterre l'électeur de Hanovre; quelques-uns parlaient de lui donner la couronne sans attendre la mort de la reine. Les ministres, qui surveillaient ces menées, organisèrent une démonstration du peuple de Londres en faveur de la paix. Eugène, sifflé dans les rues et rendu responsable des divers projets subversifs dont le bruit courait, prit le parti de se rembarquer, après un séjour inutile de deux mois.

Les conférences d'Utrecht, ouvertes le 29 janvier, étaient alors en pleine activité.

VII. — Louis XIV avait dû se porter fort pour l'Espagne, en dépit des résistances qu'il trouvait à Madrid. La reine, fière, courageuse et habituée à mépriser la mauvaise fortune parce qu'elle l'avait bravée avec succès, s'indignait des sacrifices exigés pour conclure la paix. Madame des Ursins l'entretenait dans ces grands sentiments, et il fallait arracher à Philippe V les concessions une à une. Les Espagnols répétaient que Louis XIV n'avait rien fait pour eux, n'avait eu en vue que sa propre ambition, avait sacrifié leurs intérêts et accaparé leur commerce des

Indes : ils ne lui savaient nul gré d'avoir obtenu de l'Angleterre l'abandon de quelques prétentions exagérées à leur égard ; enfin ils trouvaient mille raisons de ne lui devoir nulle reconnaissance. La cour de Madrid se plaignit amèrement qu'on la tînt écartée des négociations préliminaires, et qu'on entreprît de stipuler pour elle. Elle se montra même blessée du conseil que lui donnait Louis XIV de se réconcilier avec le Pape, sans s'arrêter au plus ou moins de fondement de ses griefs contre Rome.

Noailles, Vendôme, Bonnac, chargés de plusieurs missions à Madrid, eurent beaucoup de peine à triompher de ces résistances. Il fallut arracher la cession des Pays-Bas pour l'électeur de Bavière; la reine mit pour condition à son consentement qu'on réserverait une principauté de trente mille écus de rente pour la princesse des Ursins. Louis XIV se récria devant l'étrangeté de cette prétention. Bonnac conseilla d'agir à Utrecht sans l'Espagne, comme les coalisés avaient fait à Ryswick. Enfin Noailles soutint qu'il était nécessaire de la rendre à l'avenir plus dépendante de la France, et qu'on devait par cette raison se féliciter du démembrement de ses possessions.

On avait retiré à Vendôme presque tout ce qui restait de troupes françaises dans la Péninsule. Il continua de tenir la campagne, mais avec de si faibles ressources, qu'il ne pouvait plus se proposer qu'un seul but, celui de peser sur les négociations.

La guerre languit également sur les autres points. Le duc de Savoie passa encore les Alpes et fut encore arrêté par Berwick. En Allemagne Harcourt tenta une démonstration sur Francfort, mais Eugène couvrit la ville, et protégea le couronnement de Charles VI. Dans le fond, ce couronnement était chose heureuse, puisque du jour où l'archiduc devenait empereur, la coalition n'avait plus d'intérêt à détrôner Philippe V.

Un succès lointain obtenu en Amérique servit aussi à faciliter les négociations. Les Portugais s'étaient emparés en 1710, sur les côtes du Brésil, d'un bâtiment français armé en course, et avaient accablé l'équipage de mauvais traitements. Duguay-Trouin proposa au roi d'aller délivrer les marins français prisonniers, et promit de détruire Rio-Janeiro. Louis XIV lui donna des vaisseaux de guerre, se chargeant de payer les hommes à condition que les armateurs malouins feraient les autres frais de l'expédition. Une escadre de sept vaisseaux et

de quatre frégates ainsi équipés se présenta au mois de novembre 1711 devant la capitale du Brésil. Il fallait pour entrer dans le port passer par un canal que protégeaient des forts et des batteries bien armées. Duguay-Trouin força l'entrée sous une grêle de boulets, débarqua ses troupes sur la terre ferme, détruisit en grande partie une escadre portugaise, bombarda la ville et fit les apprêts d'un assaut. Rio ayant été abandonné par les soldats qui le défendaient, les Français l'occupèrent militairement, et le gouverneur dut composer. Duguay-Trouin stipula la remise des captifs, et se fit livrer de riches indemnités pour sauver les habitants d'un pillage. Ainsi un coup de main d'une hardiesse presque téméraire réussit au delà de toutes les espérances. L'expédition rapporta aux armateurs quatre-vingt-douze pour cent. Le succès eût été encore plus complet, si au retour la tempête n'eût fait perdre à la hauteur des Açores deux vaisseaux, dont l'un, *le Magnanime,* renfermait la plus riche cargaison. Le roi de Portugal, Jean V, déjà dégoûté de la guerre et en querelles continuelles avec ses alliés, ne songea plus qu'à traiter aux meilleures conditions possibles.

VIII. — Dans le temps même où Louis XIV, après avoir subi l'humiliation des prétentions hollandaises, revenait à des espérances moins sombres, la mort visitait sa cour et la frappait à coups redoublés.

Elle enleva d'abord son fils, le Grand Dauphin, qui mourut de la petite vérole à quarante-neuf ans, le 14 avril 1711. « C'étoit, dit Berwick, un très-bon prince, d'un génie médiocre, toutefois sensé..., toujours attentif à faire sa cour et à ne se mêler de rien qu'autant qu'il plaisoit à son père. » Duclos l'appelle « le meilleur des hommes et le plus médiocre des princes ». Il n'avait jamais ouvert un livre; ses seules occupations étaient la chasse au loup et l'embellissement du château de Meudon, où il vivait lié par un mariage secret à mademoiselle Choin, femme estimée et aimée, mais de qualités vulgaires comme les siennes.

Cette mort presque subite jeta la cour dans un émoi dont les lettres de la Palatine et les Mémoires de Saint-Simon offrent des peintures d'une singulière énergie. Tout ce levain d'intrigues, de jalousies, de divisions, qui troublait depuis si longtemps la famille et l'entourage du grand roi, entra en fermentation. Les rivalités, les ambitions, les espérances, les craintes, écla-

tèrent. La vieillesse et le malheur avaient altéré le prestige de Louis XIV; on put alors mesurer cette profondeur d'égoïsme qui l'avait empêché de se préparer un successeur, et le mensonge réel d'un respect apparent, dégénéré en pure cérémonie.

Le titre et le rang de Dauphin passèrent à l'aîné de ses petits-fils, le duc de Bourgogne, âgé de vingt-huit ans. Le roi l'avait déjà appelé à ses conseils, mais rarement, et par une exception unique entre les princes. Obligé maintenant de prévoir pour la première fois au delà de sa propre vie, il ordonna aux ministres de communiquer toutes les affaires au nouveau Dauphin. Le duc de Bourgogne aimait la retraite; il n'en était sorti que deux ou trois fois pour jouer un rôle peu brillant à la tête des armées; il prit la résolution de s'y arracher et de faire l'apprentissage du gouvernement. Il le fit avec sa probité et son exactitude scrupuleuses. Dès lors son règne fut escompté. Les ambitieux le recherchèrent; les politiques effrayés et qui sentaient la nécessité d'une réaction, au moins d'un changement, les hommes sévères qui déploraient la corruption des mœurs, espérèrent en lui. Les premiers se flattèrent d'un avenir pacifique, les autres s'imaginèrent que la cour serait réglée par la vertu. « Si le duc eût régné, dit Duclos, c'eût été le règne de la justice, de l'ordre et des mœurs. »

La duchesse de Bourgogne, aimable, spirituelle et toujours en mouvement, avait précisément les qualités qui manquaient à son mari. Elle donnait la vie à la cour. « Sa gaieté jeune, vive, active, animait tout. Elle ornait les spectacles, elle était l'âme des fêtes. » Tour à tour sérieuse ou enjouée quand il le fallait, elle s'était fait un étude de plaire à tout le monde, et y réussissait naturellement. Ni le roi ni madame de Maintenon ne pouvaient se passer d'elle.

Les courtisans, tenus d'abord à distance par le flegme un peu compassé du duc de Bourgogne et les enfantillages de la duchesse, se rapprochèrent d'eux dans la prévision de leur avénement, et on eut ce que Saint-Simon appelle un avant-règne. Le duc, simple dans ses goûts, sévère et irréprochable dans ses mœurs, ne se permettait nulle opposition, même nulle critique; mais tout dans sa personne et ses manières était une protestation involontaire et muette contre le luxe exagéré, les prodigalités et la corruption. On sentait que la cour serait changée par lui, qu'il gouvernerait autrement que Louis XIV,

et on s'en félicitait, tant l'instinct de réaction était puissant. On se figurait même qu'il deviendrait un grand prince.

Le programme du duc de Bourgogne est facile à déterminer avec les extraits publiés de ses écrits. Voici en quoi il consistait : Réunir les états généraux et les consulter, rendre aux états provinciaux leur ancienne sphère d'action presque réduite à rien ; ne demander au peuple que les impôts absolument nécessaires, renoncer à toute pensée de conquête, éviter la guerre, persuader l'Europe de la loyauté de ses intentions pacifiques ; enfin relever le clergé et la noblesse de l'affaiblissement politique où ils étaient tombés ; supprimer pour cela les abus introduits dans la collation des bénéfices, et ceux qui avaient altéré l'ancienne hiérarchie nobiliaire ; augmenter les priviléges de ces corps, et parer aux inconvénients qu'entraînait la domesticité de Versailles. C'étaient là des réformes sagement conçues et toutes naturelles. Les Beauvilliers, les Chevreuse, frappés des vices les plus apparents du gouvernement qu'ils avaient sous les yeux, croyaient y remédier par le simple redressement d'institutions que Louis XIV avait faussées ; ils prétendaient ramener ce gouvernement dans la ligne traditionnelle. Rien n'était plus loin de leur pensée que de restreindre les droits du souverain ; leur désir était seulement qu'il en usât avec sagesse et modération. Fénelon n'avait jamais eu d'autre pensée ; il ne s'était préoccupé que d'inspirer au prince le sentiment de cette modération et de cette sagesse, et il y avait réussi, puisque le duc de Bourgogne professait « que les rois sont faits pour les sujets et non les sujets pour les rois ; qu'ils doivent punir avec justice, puisqu'ils sont les gardiens des lois, donner des récompenses parce que ce sont des dettes ; jamais de présents, parce que n'ayant rien à eux, ils ne peuvent donner qu'aux dépens des peuples [1]. »

On peut douter que le duc de Bourgogne, avec de sérieuses qualités, eût répondu à toutes les espérances qu'il faisait naître. Il était timide, plus consciencieux qu'éclairé ; il connaissait peu les hommes ; il ne tenait dans les conseils comme à la guerre qu'une place effacée. Sa piété avait quelque chose d'étroit. On peut douter aussi que son gouvernement eût été assez fort pour résister aux exigences intéressées de ceux qui eussent entrepris de l'exploiter. Saint-Simon, dont l'imagination s'emportait faci-

[1] Mémoires de Duclos

lement, bâtissait déjà sur quelques paroles du prince un échafaudage magnifique de privilèges pour les ducs et pairs. Ce n'en fut pas moins un malheur que l'essai ne se fît pas, et que le despotisme insolent de Louis XIV dût faire place au despotisme affaibli, dégénéré et non moins immoral de Louis XV.

L'archevêque de Cambray fut regardé pendant quelque temps comme le futur premier ministre du nouveau règne. En effet, le duc de Bourgogne, qui lui portait une affection filiale, avait pour lui toutes les sympathies dues à l'aménité, à la noblesse de son caractère, comme à la supériorité éclatante de son esprit. Fénelon se sentait d'ailleurs attiré vers la politique par un entraînement qu'il ne maîtrisait plus. Déjà plusieurs fois pendant la guerre de la succession, il avait exprimé ses sentiments et ses vues dans des lettres adressées aux ducs de Beauvilliers et de Chevreuse. Dès 1701, il signalait la faiblesse de l'Espagne et le danger de s'appuyer sur elle : « Vous avez, disait-il au roi, à défendre un corps mort qui ne se défend point. Quand vous défendez un corps vivant, il se défend aussi, et vous êtes plus fort avec lui que vous ne seriez tout seul. Mais l'Espagne vous laisse faire et ne fait presque rien; vous n'en avez que le poids comme d'un corps mort. Elle vous accable et vous épuisera [1]. » Vers la fin de 1709, après la bataille de Malplaquet, il démontra la nécessité d'un ministère qui eût de la cohésion, qui vît les choses comme elles étaient et les différentes parties du gouvernement dans leur ensemble : « L'État, disait-il, est une vieille machine délabrée qui va encore de l'ancien branle qu'on lui a donné, et qui achèvera de se briser au premier choc. » Traçant le plus sombre tableau de l'état du royaume, il concluait à la nécessité de faire la paix, même en exigeant l'abdication de Philippe V. Il trouvait à cette abdication une certaine grandeur et surtout un avantage réel pour la France, rien n'étant plus dangereux pour elle que le règne d'un Bourbon à Madrid. Toutes ces opinions sont contestables; les critiques qu'il adressait aux négociations de Torcy ne le sont pas moins; les vérités mêmes n'étaient pas toutes dites à propos. Dominé par ses sentiments d'opposition, Fénelon triomphait d'avoir trop bien prévu. D'un autre côté, il se préoccupait avec raison des conditions de la paix, qu'il voulait sûre et durable.

En 1711, il sentit qu'il touchait au pouvoir, et il présenta

[1] *OEuvres* de Fénelon, édition Villemain, t. II, p. 312.

ses idées sur le gouvernement dans un mémoire adressé au duc de Chevreuse. Elles étaient assez pareilles à celles de ses amis, mais elles s'étendaient à plus d'objets, et bien qu'exposées sans beaucoup d'ordre, elles atteignaient déjà un degré supérieur de précision.

Fénelon était frappé de l'omnipotence acquise par les secrétaires d'État, et cédant à la jalousie qu'ils inspiraient aux grands seigneurs, il songeait à supprimer leurs emplois, pour les remplacer par des conseils composés de hauts personnages. Il se proposait aussi de supprimer les intendants, qui avaient forcé les ressorts de la centralisation et abusé des pouvoirs remis dans leurs mains. On serait revenu à l'usage ancien d'envoyer de temps à autre des commissaires extraordinaires dans les provinces.

Il comptait rétablir les états généraux avec des convocations triennales obligatoires, et rendre au Parlement le droit de remontrance pour les édits bursaux, afin de soulager le peuple [1].

Il désirait que l'Église fût moins dépendante du roi, et que les évêques pussent communiquer librement avec Rome, ce qui eût modifié profondément l'interprétation donnée par Louis XIV aux libertés gallicanes. « La protection du prince, disait Fénelon, doit appuyer, faciliter, et non gêner ou assujettir. » Les affaires mixtes devaient être remises à un conseil d'évêques, avec lesquels le roi s'entendrait pour faire des déclarations et au besoin pour solliciter des bulles romaines dans les cas nécessaires, comme la destruction du jansénisme. Quoique l'archevêque de Cambray partageât beaucoup des idées politiques du clergé de son temps, il s'en écartait heureusement sur plus d'un point, et l'on peut juger par les conseils qu'il donnait au prétendant d'Angleterre combien ses vues étaient plus larges et plus véritablement libérales.

Pour relever la noblesse, Fénelon lui assurait les emplois militaires et les charges de magistrature, au moins à titre de préférence. Mais son premier vœu était de la tenir éloignée de la cour et de la corruption qui y régnait. « Renvoyez, disait-il au duc de Bourgogne, vos courtisans passer quelque temps dans leurs terres pour raccommoder leurs affaires; apprenez-leur à vivre avec frugalité; témoignez du mépris pour ceux qui

[1] *Directions pour la conscience d'un roi*, édit. Villemain, t. IV, p. 181.

se ruinent follement[1]. » « L'art de faire sa cour, ajoutait-il, gâte les hommes de toutes les professions et étouffe le vrai mérite. »

Les charges de l'État devaient être allégées par la suppression de toutes les dépenses de luxe, par l'ajournement de celles qui n'étaient pas absolument nécessaires, comme celles des arts et des bâtiments, par la réduction de beaucoup d'autres, tels que les appointements de la plupart des offices. On devait même ramener l'intérêt de la dette au denier trente. L'esprit étroit de ces mesures a été souvent critiqué; il l'eût été moins si l'on eût songé que la France était alors plongée dans une détresse financière dont il n'était permis de sortir que par des efforts puissants et de rigoureux sacrifices. Plût à Dieu que la régence n'eût pas suivi d'autres voies!

Fénelon ne se contentait pas de réduire les dépenses, il diminuait les impôts. Il proposait, comme Boisguillebert et Vauban, la suppression d'une partie des impôts indirects, et il comptait faire un pas vers le système de l'impôt unique assis plus équitablement, quoiqu'il conservât l'exemption du clergé qui s'imposait lui-même et celle de la noblesse qui servait l'État à ses frais. La vénalité des offices, poussée à l'absurde par l'abus des dernières créations, devait disparaître à tout jamais. Fénelon se proposait enfin de développer la fortune publique et les ressources de la France en créant des bureaux de commerçants, des établissements de crédit, des manufactures, toutefois sans prohiber les produits étrangers; il jugeait la liberté du commerce avec l'Angleterre et la Hollande avantageuse à la France, qui devait exporter dans ces pays ses produits naturels, les blés, les vins, les huiles, les toiles, etc.

Tels étaient ces plans, trop peu arrêtés sur certains points pour être discutés à fond, mais conçus avec une certaine largeur et un vrai libéralisme, quand on les compare au gouvernement de Louis XIV. Ils répondaient aux idées, aux besoins du temps. Plus tard ils eussent été insuffisants; on peut même affirmer que Fénelon les eût modifiés en les appliquant. On n'en doit pas moins regretter qu'ils soient demeurés sans exécution.

Toutes ces espérances s'évanouirent en peu de jours. Le 12 février 1712 la duchesse de Bourgogne fut enlevée par une

[1] *Directions pour la conscience d'un roi*, p. 183.

rougeole pourprée. Elle avait vingt-sept ans. Le duc, qui en avait vingt-neuf, fut atteint à son chevet de la même maladie et la suivit dans la tombe le 18. L'aîné de leurs fils, le duc de Bretagne, âgé de quatre ans, succomba le 8 mars; le plus jeune, le duc d'Anjou, fut le seul qu'on put arracher à la violence de l'épidémie. Un même convoi porta les trois corps à Saint-Denis.

Rien n'égala l'effroi causé par la rapidité de ces coups de foudre. Louis XIV fut tiré de son habituelle insensibilité. L'avenir s'assombrit. On s'épouvanta de la perspective qu'un enfant allait régner. Fénelon et ses amis furent atterrés. Saint-Simon, voyant le duc de Beauvilliers revenir des funérailles du prince, lui dit : « Vous venez d'enterrer la France. » Le peuple, frappé comme d'une terreur superstitieuse, ne put croire que ces morts redoublées fussent des événements naturels, quoique le mal fût épidémique et eût enlevé, à Paris seulement, plus de cinq cents personnes en un mois. Des bruits odieux circulèrent, et l'effroi public, aidé par la malveillance, les accrédita.

On parla d'empoisonnements; le duc d'Orléans fut accusé d'en être l'auteur. Ce prince avait de grandes qualités; il était brave, généreux; il avait l'esprit orné; il parlait facilement, cultivait les arts et rassemblait un musée précieux au Palais-Royal. Mais condamné par Louis XIV à l'inaction, il était tombé du désœuvrement dans la débauche; il faisait profession d'athéisme et frondait la cour, devenue prude et dévote sous la férule de madame de Maintenon. Il y était donc mal vu; or, plus il y était mal vu, plus il semblait prendre à tâche d'en braver les haines ou les jalousies. Le roi l'appelait « un fanfaron de crime ».

Il s'occupait de chimie, même de sciences occultes; on ne manqua pas de prétendre que les deuils de la famille royale étaient l'effet de poisons préparés dans son laboratoire. La cour était si pleine de rivalités, de calomnies, on s'y déchirait avec tant de passion et d'acharnement, que ces odieuses imputations furent répétées avec malignité. On en attribua l'origine au duc du Maine et à madame de Maintenon, sans qu'on puisse dire si ce n'est pas encore là une calomnie de leurs nombreux ennemis. Accrédités ainsi à la cour, ces bruits remuèrent tout Paris. Un cri universel s'éleva contre le prince. Quand il traversa la ville en conduisant le cortége funèbre, la foule l'en-

toura, l'insulte et la menace à la bouche. Le service à peine achevé, il courut se présenter devant Louis XIV et lui demanda d'être envoyé à la Bastille ou mis en jugement. On fut obligé de publier une déclaration de Maréchal, chirurgien du roi, qui avait assisté à l'autopsie des corps et qui nia l'existence du poison; mais la calomnie, entretenue par les haines de cour et propagée par l'inquiétude générale, subsista longtemps.

Une faute que le duc d'Orléans avait eu le malheur de commettre servit ses ennemis d'autant mieux que la malveillance l'exagéra. Chargé de défendre le trône de Philippe V, il avait cru en 1709, comme tout le monde, que ce trône ne pourrait être sauvé. Ayant toujours maintenu les droits éventuels de la branche d'Orléans à la succession d'Espagne, et fait reconnaître ces droits par l'Espagne même, contrairement au testament de Charles II, il s'imagina que si l'Europe ne supportait pas la présence d'un héritier direct de Louis XIV à Madrid, elle y supporterait mieux l'établissement d'une branche collatérale des Bourbons. Il voulut sonder le terrain et s'engagea vaguement dans quelques démarches que la cour de Madrid avertie prit pour une conspiration. Philippe V et la reine en conçurent contre lui un ressentiment profond et ne lui pardonnèrent pas. Les ennemis qu'il avait en France en tirèrent la conclusion que tout lui était bon, jusqu'au crime, pour s'assurer un trône. On ajoutait qu'il était entouré d'hommes pervers et corrompus, auxquels le règne d'un souverain honnête et vertueux comme le duc de Bourgogne causait un effroi naturel, et qui désiraient exploiter la minorité d'un enfant pour être les maîtres.

IX. — Le congrès s'était ouvert dans l'hôtel de ville d'Utrecht le 29 janvier 1712. Les plénipotentiaires français et anglais commencèrent par s'y trouver seuls. Ceux de la France étaient le maréchal d'Huxelles, l'abbé de Polignac et Ménager. Les représentants des autres souverains n'arrivèrent que successivement, avec des instructions qui contenaient une foule de réserves.

On lut d'abord les propositions françaises convenues avec la reine d'Angleterre. Elles portaient que les Pays-Bas seraient donnés à l'électeur de Bavière, que les Hollandais entretiendraient des garnisons dans les anciennes places de la Barrière, plus à Menin, Ypres, Furnes et le Furnembach, mais qu'Aire, Saint-Venant, Béthune, Bouchain, Douai et leurs

dépendances seraient rendues à la France; que Tournay et Lille, ou Lille tout au moins, lui serait restitués, en dédommagement de la destruction du port de Dunkerque; que le duc de Savoie serait reconnu roi de Lombardie, moyennant la restitution d'Exiles et de Fénestrelle; que Louis XIV reconnaîtrait le titre de roi de Prusse pris par l'électeur de Brandebourg et celui d'électeur pris par le duc de Hanovre; qu'il rendrait à l'Empire Kehl et Brisach; qu'il démolirait les fortifications de Strasbourg et généralement toutes celles qui étaient élevées sur le Rhin, moyennant la restitution ou la cession de Landau; enfin que les électeurs de Cologne et de Bavière seraient rétablis dans leurs États. On admettait pourtant que l'Empereur exigeât de l'électeur de Bavière une abdication en faveur de son fils.

Ces propositions soulevèrent dans le congrès une tempête de récriminations. Chacune des puissances présenta ses réclamations particulières, et la liste en fut longue. Elles demandèrent aussi qu'on négociât par écrit, ce que les Français et les Anglais refusèrent, pour éviter des longueurs inutiles.

La mort du duc de Bourgogne et de son fils aîné amena une nouvelle difficulté. Les Anglais s'effrayèrent de voir qu'il n'y avait plus entre Philippe V et le trône de France que la frêle et douteuse existence d'un enfant; ils prétendirent que le roi d'Espagne fît une renonciation immédiate de tous ses droits. Ils représentèrent la vie du jeune duc d'Anjou comme une lampe près de s'éteindre [1], et la réunion des deux couronnes de France et d'Espagne comme une éventualité menaçante.

Louis XIV répondit que le droit de Philippe V à la couronne de France était un droit inaliénable, qu'il ne pouvait l'en priver et qu'il n'était pas maître de modifier les lois fondamentales de la monarchie. Là-dessus les whigs s'agitèrent; les ministres tories crurent la paix compromise, et craignirent d'être mis en accusation.

Cependant Louis XIV comprenait que l'union de la France et de l'Espagne sous un même souverain ne serait jamais admise, ni par l'Europe, ni par la France, ni surtout par l'Espagne. Il cherchait un moyen de résoudre la difficulté et de laisser à Philippe V le choix éventuel entre les deux couronnes, lorsque les Anglais lui firent une proposition singulière. Phi-

[1] Mémoires de Torcy.

lippe V eût cédé l'Espagne et les Indes à Victor-Amédée, et reçu en échange la Savoie, le Montferrat, le Mantouan, Naples et la Sicile, avec la faculté de réunir ces pays à la France, si jamais il en eût occupé le trône, moins la Sicile, qui eût été dans ce cas dévolue à l'Empereur, déjà maître du Milanais. Louis XIV transmit ces propositions à Madrid et les appuya. Mais Philippe V les rejeta, déclara qu'il se regardait comme lié envers l'Espagne, et aima mieux renoncer à la couronne de France. La renonciation eut lieu dans les formes les plus solennelles; elle fut acceptée et garantie par les cortès. Les Anglais demandèrent une autre garantie, celle des états généraux de France. Louis XIV repoussa une prétention qu'il jugeait attentatoire à sa prérogative; il promit seulement que l'acte serait enregistré par tous les parlements du royaume. Les Anglais s'en contentèrent, à la condition que le duc de Berry et le duc d'Orléans renonceraient de leur côté à tous leurs droits sur le trône d'Espagne. Ils ajoutèrent d'ailleurs que ces renonciations obtenues, les puissances sauraient toujours en assurer l'effet.

Or, pendant qu'on attendait la réponse de Philippe V, le temps marchait, et les alliés étaient pressés d'entrer en campagne. Eugène avait cent trente mille hommes, cent vingt-cinq canons, des ressources et des convois assurés; il voulait pousser rapidement la guerre, pour changer la face des négociations. Louis XIV ne pouvait lui opposer sur la frontière du nord que soixante-dix mille hommes, avec quatre-vingt-dix canons, des munitions insuffisantes et pas de magasins. Il appela Villars. Au point où les négociations étaient arrivées, il lui recommanda de se tenir sur la défensive et d'attendre la retraite espérée des Anglais; toutefois cette défensive devait être énergique et fière. On devait ne pas reculer et montrer aux ennemis qu'on était encore en mesure de tenir l'épée; Villars reçut donc pour instruction d'éviter un combat s'il le pouvait, mais de ne pas le refuser absolument. En cas de revers, il devait rallier les troupes derrière la Somme et défendre les places situées sur cette rivière. Louis XIV, prévoyant tout, ajoutait que s'il était réduit à cette extrémité il ne suivrait pas le conseil timide qu'on lui donnait de se replier sur la Loire, et qu'il irait se mettre lui-même à la tête de son armée.

Villars arriva le 20 avril à Péronne et chercha les moyens de barrer le passage de l'ennemi. Eugène menaçait de s'avancer entre la Sambre et l'Escaut, de pénétrer au delà de notre ligne

de places fortes et de marcher au cœur même du royaume. Il était pressé d'agir, parce qu'il craignait la défection des Anglais. Il eût très-probablement livré une bataille [1], mais la résistance du duc d'Ormond qui avait des ordres contraires l'en empêcha. Il se contenta de faire le siége du Quesnoy, qui capitula le 4 juillet.

Pendant ce temps Torcy convint avec les Anglais d'une suspension d'armes de deux mois, à la condition de leur remettre Dunkerque en nantissement le jour même où l'armistice commencerait. Villars et Ormond publièrent cet armistice d'un commun accord, le 17 juillet. Les forces d'Ormond se composaient alors de douze mille Anglais et de cinquante mille auxiliaires Belges, Allemands ou Danois, soldés par l'Angleterre. Mais ces derniers refusèrent presque tous de poser les armes sans en avoir reçu l'ordre formel de leurs gouvernements, et continuèrent de servir sous Eugène et les généraux hollandais, qui leur garantissaient le payement de leur solde. Il en résulta que la retraite d'Ormond n'affaiblit pas sensiblement l'armée des alliés. Eugène y gagna même plus de liberté d'action.

Louis XIV, s'étant empressé de livrer Dunkerque dès le 19 juillet, se plaignit très-haut que l'Angleterre n'eût retiré à Eugène que ses soldats nationaux et non ses auxiliaires, ce qui était contraire aux conditions de l'armistice. La reine offrit, à titre de compensation, de prolonger la trêve d'un mois ou deux, et promit formellement de conclure avec la France une paix séparée dans le cas où ses alliés refuseraient de traiter. On était persuadé que ni Eugène ni les Hollandais ne pourraient tenir les engagements qu'ils venaient de prendre à l'égard des auxiliaires. Cette raison décida Louis XIV à accepter les nouvelles propositions anglaises.

Eugène, à peine maître du Quesnoy, avait fait les dispositions nécessaires pour assiéger Landrecies sur la Sambre, qu'il se croyait sûr d'enlever, et au delà de laquelle il ne devait plus rencontrer que la petite place de Guise, incapable d'arrêter sa marche dans le centre de la France. Déjà un parti de cavalerie allemande avait parcouru la Champagne. Eugène comptait encore plus de cent mille hommes; une ligne de retranchements établie sur la rivière de l'Escaillon, l'un des affluents de l'Escaut, des ponts sur ce fleuve autour de Denain, et d'autres

[1] Mémoires de Villars, an 1712.

retranchements qui s'étendaient jusqu'à Marchiennes sur la Scarpe, où se trouvaient les magasins, devaient assurer le ravitaillement de ses troupes et hâter la prise de Landrecies. Les ennemis, se croyant près d'entrer en France, avaient donné à la chaussée qui reliait Marchiennes à Landrecies le nom de *chemin de Paris*.

Villars était impatient de secourir la place. Mais il jugea périlleux d'attaquer les travaux du siége dans les conditions où ils étaient entrepris, et il crut plus simple de percer les lignes qui s'étendaient de Landrecies à Marchiennes sur un espace de plusieurs lieues. Seulement, pour y réussir, il était nécessaire de tromper l'ennemi, de le surprendre et de ne pas lui laisser le temps de réunir le gros de ses forces sur le point menacé. Le 23 juillet, Villars donna l'ordre de marcher sur la Sambre, comme s'il eût voulu détruire les lignes des assiégeants; puis au milieu de la nuit il fit volte-face et se tourna du côté de l'Escaut, où il avait eu soin qu'on jetât des ponts entre Bouchain et Denain. On avait observé le plus grand secret; les officiers généraux eux-mêmes ne pouvaient comprendre la manœuvre qu'on leur faisait faire. Le matin du 24, Villars passa l'Escaut à la tête de l'avant-garde. Une chaussée étroite bordée par un marais ne lui permettant pas de déployer ses troupes, il entra résolûment dans le marais, et à dix heures il arriva en face de Denain. Le duc d'Albemarle, fils du fameux général Monk, y était enfermé avec dix-sept bataillons. Le temps pressait, car Eugène faisait marcher ses soldats pour secourir Denain ou pour tomber sur notre arrière-garde. Les Français, conduits par Villars et Montesquiou, s'avancèrent le fusil sous le bras, sans s'arrêter et sans tirer, sur les retranchements, qu'ils emportèrent bravement à la bouche des canons. La garnison n'eut pas le temps de se rallier, elle fut taillée en pièces. On enleva vingt drapeaux et on fit de nombreux prisonniers parmi lesquels se trouvèrent le duc d'Albemarle et plusieurs généraux. La rupture d'un des ponts de l'Escaut à Prouvy, l'occupation des autres par une division de notre arrière-garde, coupèrent la retraite aux défenseurs de Denain et empêchèrent Eugène de les sauver. Les Impériaux, arrivés trop tard, ne purent qu'engager de l'autre côté de la rivière une canonnade inutile.

On n'est pas certain que le plan de la manœuvre de Denain appartienne à Villars; il y a des raisons de croire que ce fut l'œuvre de Montesquiou; il en résulta même une brouille entre

les deux maréchaux, très-unis jusque-là [1]. Mais la conséquence immédiate de ce fait d'armes, aussi glorieux que hardi, fut de changer entièrement la face de la guerre. Villars se hâta d'occuper les positions les plus importantes sur l'Escaut et la Scarpe; Montesquiou se porta de son côté sur Marchiennes, qu'il enleva le 30 juillet. On y fit un nombre de prisonniers encore plus considérable qu'à Denain; deux cents canons et d'immenses approvisionnements furent la proie des vainqueurs. Quelques jours suffirent pour faire perdre à l'ennemi plus de douze mille hommes.

Villars assiégea Douai sans délai, malgré l'avis général de ses officiers. Eugène, privé de ses approvisionnements et de ses munitions, dut lever le siége de Landrecies, et fit pour sauver Douai une tentative qui n'eut pas de succès. Les Français reprirent en vingt-quatre jours une place dont la conquête en avait coûté cinquante-quatre aux ennemis deux ans plus tôt. Ils y rentrèrent le 8 septembre et y enlevèrent une nombreuse artillerie. Villars assiégea encore le Quesnoy, qui se rendit le 4 octobre, et Bouchain, qui capitula le 18. Les Impériaux perdirent dans ces différents siéges vingt mille hommes et plusieurs de leurs meilleurs généraux. Eugène se retira sous Bruxelles. Des succès si complets et si rapides, couronnant la victoire de Denain, achevèrent de relever la France à ses propres yeux, et pesèrent d'un grand poids sur les négociations d'Utrecht.

Bien que les opérations militaires se fussent à peu près bornées à la Flandre, l'année avait été heureuse partout. Les Allemands n'avaient pu rien entreprendre sur le Rhin. Le duc de Savoie, ne songeant plus qu'à tirer parti du congrès, était resté sur la défensive; c'était Berwick qui avait un instant passé les Alpes. En Catalogne la guerre languissait. Les Espagnols avaient perdu Vendôme, enlevé par une maladie subite (le 10 juin); mais Stahrenberg, réduit à une longue inaction par la retraite de ses auxiliaires anglais, n'en sortit qu'au mois de décembre. Il entreprit le siége de Girone; Berwick accourut avec une armée de secours et l'obligea de le lever, le 4 janvier 1713.

X. — Le congrès d'Utrecht suivit toutes les phases de la guerre. Les représentants des diverses puissances, l'Angleterre

[1] Général Pelet, *Mémoires de la succession d'Espagne*, année 1712.

exceptée, exprimèrent les plus hautes prétentions tant qu'Eugène eut des succès, puis après la bataille de Denain ils baissèrent le ton et commencèrent à se diviser.

La Hollande et l'Autriche étaient les deux puissances les plus rebelles à la pensée d'un traité. Elles trouvaient les avantages qu'on leur proposait insignifiants au prix de ceux que l'Angleterre s'assurait. Elles étaient toujours sous l'enivrement de leurs victoires, et le changement de la fortune les irritait sans les abattre. Elles qualifiaient de trahison la défection de l'Angleterre, ne voyaient dans cette défection qu'une manœuvre des tories, se flattaient de l'espoir que les whigs reprendraient le pouvoir au premier jour, et croyaient que le délai ne serait pas long; car il ne pouvait dans tous les cas durer au delà de la vie de la reine, condamnée par les médecins. Le successeur désigné d'Anne Stuart, l'électeur de Hanovre, était animé des sentiments les plus belliqueux. Les Hollandais, après onze ans de guerre qui leur avaient coûté beaucoup d'argent et de sang, après les conférences de la Haye et de Gertruydenberg où ils avaient tenu dans leurs mains les destinées de l'Europe, ne pouvaient se résigner à restreindre leur ambition et leurs exigences. Ils montraient même une aigreur telle, qu'une querelle ayant eu lieu à Utrecht entre les gens de la suite des plénipotentiaires, Louis XIV s'empara de cette circonstance pour exiger de la république une réparation qui était une première revanche.

Cependant la suspension d'armes signée par le cabinet anglais, la victoire de Denain, et un voyage que Saint-John, créé lord Bolingbroke, fit à Paris, hâtèrent l'œuvre pacifique. Louis XIV prétendit que la suspension d'armes entraînait comme conséquence nécessaire la cessation des transports militaires d'Angleterre en Portugal et en Catalogne. Bolingbroke admit cette interprétation, à condition que Philippe V cédât la Sicile à Victor-Amédée; en retour il promit de garantir à la France la possession de Strasbourg. Louis XIV n'hésita pas à sauver un intérêt français aux dépens d'un intérêt espagnol, convaincu d'ailleurs que c'était le moyen le plus sûr de retirer le duc de Savoie de la coalition. Il voulait aussi en finir à tout prix, de peur que la reine Anne ne vînt à mourir. Lui-même il commençait à sentir le poids de l'âge, aggravé par la pensée d'avoir pour successeur un enfant au berceau. Torcy et Bolingbroke signèrent une prolongation de la trêve, en réservant des articles secrets.

Les Hollandais, inquiets de voir Dunkerque remis aux Anglais, bien qu'à titre provisoire, et menacés d'être abandonnés par la reine Anne, firent des efforts désespérés pour galvaniser la coalition, mais ils n'y purent réussir. Le désarroi était complet, et la grande alliance ne tarda pas à se défaire chaînon par chaînon.

Victor-Amédée fut le premier prince qui s'en détacha, au mois d'octobre. Peterborough, qui était allé à Turin, finit par obtenir qu'il modérât ses prétentions. On lui cédait d'ailleurs la Sicile, plus Exiles, Fénestrelle et tout le versant italien des Alpes, qui devaient lui former une *barrière*. Il avait acquis déjà pendant la guerre le Montferrat, Alexandrie, Valence, la Lomelline et le val de Sesia. Il abandonna seulement la vallée de Barcelonnette, située sur le versant français des Alpes et que Berwick avait jugée une possession indispensable pour la France.

Au mois de novembre ce fut le tour du roi de Portugal, qui, très-maltraité dans les dernières campagnes, manifestait depuis un an au moins des dispositions pacifiques. Jean V signa une trêve avec Philippe V, et promit de rappeler ses troupes d'Espagne, pourvu que la France lui garantît la possession des deux rives du fleuve des Amazones.

Frédéric I[er], roi de Prusse, traita en décembre, moyennant la reconnaissance de son titre de roi et la possession incontestée de Neufchâtel et de la Gueldre. Il céda seulement aux Hollandais dans cette dernière province Ruremonde et Venloo.

En vertu de ces arrangements, la Savoie, le Portugal et la Prusse se firent comprendre dans la suspension d'armes.

Les Hollandais, sentant alors qu'ils perdraient tout à tarder davantage, se décidèrent à signer le 29 janvier 1713 un premier traité, qu'on appela le traité de la Barrière. Louis XIV leur céda l'ancienne Barrière, plus Menin, Tournay, Furnes, le fort de Knocke, Loo, Dixmude, Ypres et leurs dépendances, et le tarif de 1664. Mais il ne voulut jamais consentir à leur abandonner Lille, ni à leur reconnaître la propriété des villes cédées, ni à les affranchir, comme ils le demandaient, des droits perçus dans les ports de France sur quatre des principaux articles du tarif, tels que les sucres et les salaisons, ce qui eût constitué en leur faveur un privilége ruineux pour notre marine.

Restait l'Empereur et les princes de l'Empire autres que le roi de Prusse. Mais sur leur refus de poser les armes, les

plénipotentiaires des autres puissances passèrent outre, et signèrent le 11 avril 1713 les traités d'Utrecht, en laissant les protocoles ouverts pour obtenir leur adhésion.

On établit comme première règle du droit public européen que les couronnes de France et d'Espagne ne pourraient jamais être réunies sur la même tête. On inséra dans les traités, comme annexes, la renonciation expresse de Philippe V à la couronne de France, et celles des ducs de Berry et d'Orléans à la couronne d'Espagne.

On détacha de la monarchie espagnole la Sicile qui fut donnée à Victor-Amédée, et la Sardaigne, qui servit d'indemnité provisoire à l'électeur de Bavière, déjà investi, toujours à titre provisoire, de la possession de Luxembourg, Namur et Charleroy.

L'Angleterre acquit Gibraltar, Minorque, la baie d'Hudson, l'Acadie, Terre-Neuve, sauf un droit de séjour pour les pêcheurs français sur une partie de son littoral, et la petite île de Saint-Christophe. Louis XIV combla Dunkerque, reconnut la reine Anne, sans d'ailleurs s'engager au sujet de la succession protestante, et promit de ne plus donner asile au Prétendant, qui alla s'établir hors de France à Avignon.

Ce fut l'Angleterre qui tira de la paix d'Utrecht les plus grands avantages, au moins sous le rapport matériel, puisqu'elle s'assura sa navigation dans la Méditerranée, ses établissements dans l'Amérique du Nord, son commerce avec l'Espagne et même dans une mesure relativement large avec les colonies espagnoles. Un traité séparé de commerce lui valut encore le traitement de la nation la plus favorisée dans les ports de France. Il ne fallait rien moins que de pareils succes pour décider les ministres tories à braver les attaques des whigs leurs adversaires.

Les Hollandais, qui avaient toujours eu le talent de stipuler dans les traités antérieurs quelque condition qui fût pour leur république une source de gain et de prospérité, ne tirèrent rien de celui-ci, après une guerre dont ils sortaient épuisés. L'extension de leur *barrière* ne fut dans le fond qu'une charge pour eux; ils n'agrandirent plus leur cercle d'activité, virent bientôt leur influence décroître, et perdirent peu à peu leur rang de grande puissance.

La France ne prétendait plus à une paix glorieuse, elle en signa une qui sauva son honneur. Elle se fit restituer en Flandre,

indépendamment des places reprises par Villars, Aire, Lille, Béthune et Saint-Venant. Elle infligea aux Hollandais à Utrecht, le mot est de l'abbé de Polignac, l'attitude que ces derniers lui avaient infligée à elle-même à Gertruydenberg. Elle obtint, sans grandes concessions de territoire, un repos qu'elle avait été sur le point d'accepter par des sacrifices douloureux, et qui ne lui avait jamais été si nécessaire. Aussi jamais traité n'émut-il le public au même point que celui d'Utrecht. A la cour, à la ville et partout, ses différents articles furent l'objet de discussions et de commentaires infinis[1]. On se félicita d'un résultat plus avantageux et même plus brillant qu'on ne l'avait espéré. « Reconnoissons aujourd'hui, s'écrie Torcy en terminant ses Mémoires, ce que nos enfants, peut-être nous-mêmes nous n'avons point assez reconnu, les châtiments du Seigneur notre Dieu, ses merveilles, sa main toute-puissante, son bras étendu, ses signes, ses œuvres prodigieuses. »

XI. — Restaient l'Autriche et l'Empire. La traité d'Utrecht réservait à l'Autriche Naples, Milan et les Pays-Bas espagnols, sauf pour cette dernière contrée le règlement des intérêts de l'électeur de Bavière. Il réservait à l'Empire une barrière sur le Rhin.

Mais l'Empereur repoussa le traité dans son ensemble, et protesta d'une manière particulière contre plusieurs de ses articles. Il n'avait consenti à signer qu'une trêve pour l'Italie et l'évacuation de la Catalogne et des Baléares par les troupes allemandes (14 mars 1713); encore n'avait-il obéi qu'à la nécessité de concentrer sur le Rhin ses forces disséminées jusque-là en Espagne, en Italie, en Flandre et même en Hongrie. Sans cette concentration, il n'eût pu obtenir que la diète lui continuât un concours de plus en plus nécessaire. Quant à reconnaître Philippe V pour roi d'Espagne, il déclarait que son honneur s'y opposait. Il soutenait que l'Empire était de taille à lutter seul contre la France; il croyait la France à bout de forces, et comptait spéculer sur les inquiétudes que commençait à inspirer l'âge du roi.

Ainsi les derniers efforts de la lutte désertée par les autres puissances se reportèrent sur le Rhin, où les hostilités s'étaient presque réduites à rien depuis quelques années. On y dirigea

[1] Mémoires de Torcy, *sub finem*.

de nouveau de grandes masses de troupes. Louis XIV, sentant que sur une frontière hérissée de places fortes et de lignes formidables l'offensive n'était possible qu'avec des ressources supérieures et en prévenant l'ennemi, s'empressa d'assembler des hommes en Alsace, d'y amasser des munitions et d'y accumuler tout le matériel devenu inutile ailleurs. On fut servi par les lenteurs militaires de l'Allemagne et par les embarras financiers de l'Empereur. Villars fut prêt le premier.

Il trompa d'abord par de fausses attaques Eugène établi dans les lignes d'Ettlingen, puis le 6 juin il se porta inopinément sur Spire, fit une marche de seize lieues en vingt heures, enleva la ville par surprise, s'empara encore de Worms et fit occuper Kaiserslautern. Il entreprit ensuite le siége de Landau avec des forces assez considérables pour défendre les travaux contre une attaque du dehors. Eugène attendait les contingents des princes de l'Empire, qui débattaient avec l'Autriche la portée de leurs engagements. Villars mit ces hésitations à profit; il força, le 20 août, la garnison, commandée par le prince Alexandre de Wurtemberg, à se rendre prisonnière de guerre.

Laissant alors à Landau les troupes nécessaires pour en réparer les murailles et empêcher l'ennemi d'y rentrer, il prépara contre Fribourg une entreprise sur laquelle il essaya encore de donner le change aux Allemands. Le siége de Fribourg offrait d'immenses difficultés; la ville bien remparée et renfermant une nombreuse garnison, était encore entourée de montagnes garnies de forts qui la reliaient aux lignes d'Ettlingen et aux passages de la Forêt-Noire. Villars passa le Rhin le 17 septembre avec cent trente mille soldats. Quelques jours après, il enleva par une attaque rapide, et comme il le dit lui-même, à coups d'hommes, le fort placé sur le Rosskopf, montagne qui dominait la place. Il coupa ainsi les communications des assiégés avec la Forêt-Noire. Eugène vint à leur secours; mais n'ayant que soixante-mille hommes, il recula devant un engagement trop inégal. Villars fit d'énergiques efforts pour hâter le siége en raison de la saison avancée. Le 30 septembre, le commandant, baron de Harrsch, se retira dans la citadelle avec une moitié de la garnison et tous les vivres, laissant l'autre moitié dans la ville sans pain et à la discrétion des Français. Villars, étant entré dans la ville, refusa de nourrir les soldats allemands. Harrsch fut obligé par ses propres troupes de donner du pain à celles qu'il n'avait pu enfermer dans la cita-

delle, et cette diminution de ses ressources hâta sa capitulation, qu'il signa le 13 novembre, sur une autorisation écrite du prince Eugène. Les habitants de Fribourg payèrent un million pour se racheter du pillage. Ce succès vint à temps pour Villars, car l'hiver faisait déjà sentir ses rigueurs, et les Français eurent des peines infinies à ramener leur matériel de siége.

L'impuissance de l'Autriche était démontrée. Les quatre cercles de la haute Allemagne sollicitaient l'Empereur depuis plusieurs mois de faire la paix ou de reconnaître au moins leur neutralité. Des négociations s'ouvrirent le 26 novembre au château de Rastadt, propriété du duc de Bade. Les deux généraux, Eugène et Villars, s'y rendirent, chacun avec son état-major, et passèrent trois mois à discuter les bases d'un traité. L'Empereur refusa absolument de reconnaître Philippe V, mais il accepta le *statu quo* pour les provinces de la monarchie espagnole, c'est-à-dire qu'il garda Milan, Naples et les Pays-Bas. Sur le Rhin, il abandonna Landau et le fort Louis avec leurs fortifications. La France en retour lui rendit Kehl, Brisach et Fribourg. Toutes les autres lignes et fortifications établies sur le fleuve depuis Mayence jusqu'à Huningue durent être rasées.

Les conditions accessoires furent plus longuement débattues. L'Empereur, après de vives contestations, finit par reintégrer dans leurs États les électeurs de Bavière et de Cologne; mais il garda pour lui-même la Sardaigne que Louis XIV avait voulu réserver à l'électeur de Bavière, comme indemnité pour la perte du haut Palatinat restitué à l'électeur palatin. Charles VI demanda aussi une amnistie pour les Catalans et la conservation de tous leurs anciens priviléges. Villars dont les instructions à ce sujet étaient précises, repoussa cette exigence. Les Autrichiens avaient mal observé en Catalogne la trêve de l'année précédente, et l'Espagne ne voulait à aucun prix laisser une demi-indépendance à une province qui avait entrepris de se détacher du reste de la monarchie. Bien que l'Empereur se fît un point d'honneur de ne pas abandonner un peuple qui s'était sacrifié pour lui, comme il ne pouvait continuer la guerre contre le vœu de toute l'Allemagne, il se contenta de la garantie que Louis XIV lui donna d'obtenir de Philippe V un traitement favorable pour les Catalans. Le traité fut enfin conclu et signé à Rastadt le 6 mars 1714. On le soumit ensuite à la ratification des états de l'Empire, qui y adhérèrent le

7 septembre, dans un congrès tenu à Baden, près du lac de Constance.

Le traité de Rastadt, complétant celui d'Utrecht, termina tout à fait la guerre de la succession d'Espagne. Les frontières de la France et de l'Allemagne restèrent à peu près ce qu'elles avaient été à Ryswick. On s'était battu quatorze ans; on avait sacrifié un million d'hommes; on s'était ruiné de part et d'autre pour se retrouver au même état qu'au début des hostilités, ou du moins au point où l'on aurait été si la France et l'Autriche s'étaient entendues pour le partage de la succession de Charles II.

La Catalogne demeurait seule sous les armes. Le peuple de Barcelone, fanatisé par des moines, entraîné par quelques vétérans de l'archiduc, toujours jaloux des Castillans et redoutant la vengeance de Philippe V, prétendait défendre son indépendance, même sans secours étrangers, et se constituer en république. Le roi, à qui la paix laissait la disposition libre de ses forces, envoya trente mille hommes assiéger la ville. Cependant ce siége dura près d'un an faute d'argent et de munitions; les travaux d'approche ne prirent une véritable activité qu'après l'arrivée d'un corps auxiliaire français commandé par Berwick. Les Catalans luttèrent avec l'énergie du désespoir. Les assiégeants, ayant forcé les murailles après deux assauts meurtriers, furent obligés de conquérir Barcelone rue par rue, quartier par quartier, et y sacrifièrent plus de dix mille hommes.

Philippe V, ayant rétabli à ce prix son autorité dans la Catalogne, lui enleva presque tous ses priviléges et l'assimila aux autres provinces de l'Espagne. Seulement, pour l'indemniser en quelque sorte de la perte de sa liberté, il l'admit à participer au commerce d'Amérique au même titre que la Castille, avantage dont elle ne tarda pas à tirer un grand profit.

La soumission de Majorque l'année suivante éteignit la dernière étincelle de la rébellion.

XII. — Villars, de retour à Versailles, fut comblé d'honneurs. Il avait la gloire de la paix, après avoir eu celle de la guerre. Louis XIV le félicita d'avoir ajouté la palme de l'olivier à sa couronne de lauriers. On lui donna l'appartement du Dauphin à Versailles, les grandes entrées, la survivance du gouvernement de Provence pour son fils. Philippe V lui envoya l'ordre de la Toison d'or. L'Académie le reçut dans son sein et l'accabla de félicitations. Il eût encore voulu être connétabl

ou au moins maréchal général; mais ces derniers titres lui furent refusés. Louis XIV était parfaitement décidé à ne rétablir aucune des grandes charges qu'il avait eu des raisons si puissantes de supprimer.

La France respirait; mais un long repos lui était nécessaire pour réparer ses forces épuisées; l'inquiétude et le malaise devaient longtemps survivre à la guerre.

Les finances étaient tombées, par l'accroissement des dettes et des anticipations, dans un désarroi épouvantable. L'administration était plongée dans un désordre inouï. Un des premiers actes de réparation consista dans le rachat des charges municipales. On les rétablit successivement telles qu'elles étaient avant la guerre; d'ailleurs la vente n'en rapportait plus rien.

L'agriculture était ruinée, le commerce interrompu, les chemins défoncés et détruits. Le commerce maritime s'était arrêté presque entièrement; celui des colonies végétait et n'avait qu'une marche irrégulière.

Le gouvernement avait perdu non-seulement son prestige, mais son autorité. Les ministres avaient pu se montrer habiles; ils n'en portaient pas moins la responsabilité et le poids de la détresse causée par la politique à laquelle ils s'étaient associés; d'ailleurs leur rôle forcé de courtisans leur nuisait, et l'opposition inévitable qui se formait contre eux se manifestait par des jalousies terribles. Les courtisans n'étaient disposés à leur pardonner ni leur origine ni leur faveur. Voysin en particulier, quoique laborieux, intègre et bon administrateur, semblait neuf au ministère et à la cour. « Il étoit, dit Saint-Simon, dur, sec, retiré, et plaisoit peu. »

Bien que Louis XIV eût soixante-quinze ans, l'âge commençait à peine à le courber. Toujours infatigable au travail, toujours fidèle à ses habitudes pompeuses et au cérémonial d'une représensation perpétuelle, il résistait au temps; il était presque le seul qui ne changeât pas quand tout changeait autour de lui. Mais le long usage, les malheurs publics, la vieillesse enfin, qui peu à peu diminuait le roi en découvrant l'homme, rendaient plus lourd autour de lui le poids de son absolutisme. La cour même, si prosternée qu'elle fût, commençait à gémir sous le fardeau de cette impérieuse tyrannie, de cette infatuation tournée à l'égoïsme, de ces mille servitudes qu'il imposait à tout le monde sans admettre qu'on y dérogeât, parce qu'il se les imposait à lui-même. Chacun était las de ses voyages, de ses fêtes, de ses

représentations royales, obligations absolues auxquelles il sacrifiait tout, jusqu'à la santé des princesses.

La haute noblesse s'étiolait dans la domesticité de Versailles. Elle était comme parquée dans les entre-sol du palais, devenu pour elle un phalanstère. Ses membres étaient réduits à la condition de chambellans. Leur vie était une contrainte perpétuelle. Il fallait toujours être là, assister aux levers, aux réceptions où l'on notait les absences; une permission était nécessaire pour se retirer, elle était rarement demandée, plus rarement obtenue. La grande noblesse ne pouvait se retremper en elle-même; elle n'avait nulle indépendance, nulle vie domestique. Elle était incorporée et asservie à la cour. Servitude ruineuse, que rien ne rachetait pour elle, et où elle ne se maintenait que par les libéralités du roi. Aussi ces libéralités étaient-elles devenues nécessaires; il était passé en principe que le roi devait la justice à tout le monde et ses grâces à ceux qui le servaient.

Louis XIV réglait tout, prononçait sur tout. On observait son visage, ses gestes, ses paroles. Lui plaire jusque dans les actions les plus indifférentes était l'unique occupation, l'unique ambition des grands. Ils en étaient venus à courtiser ses valets de chambre, les plus puissants ministres de sa faveur. Le type de l'homme de cour était le duc de la Rochefoucauld, qui pendant plus de quarante ans de résidence à Versailles n'avait manqué que seize fois le lever du roi.

Quand les hôtes du palais cessaient d'avoir l'œil fixé sur les désirs du roi ou de madame de Maintenon, c'était pour s'observer et se surveiller les uns les autres. Ils usaient leur vie dans une agitation stérile et une énervante monotonie. Les campagnes avaient d'abord fait diversion, puis ils s'en étaient lassés comme de tout. La seule diversion qui leur restat maintenant, si c'en était une, était celle des cabales, devenues inévitables par la fatigue d'un règne dont tout le monde pressentait la fin. Chacun cherchait à se ménager les grandes influences, les uns les influences présentes, telles que celles de madame de Maintenon, d'autres les influences à venir, comme celles de mademoiselle Choin[1], des amis du duc de Bourgogne, des princes légitimés. L'activité se perdait en combinaisons stratégiques, puériles par leur objet. La frivolité dominait tout; le désœuvrement abâtardissait les esprits pendant que la servilité abaissait les caractères. Les questions d'étiquette, de préséance, les rivalités, les disputes de généalogie devenaient des affaires

d'État. L'égoïsme était au comble, les grands ne voyaient plus que le roi et eux-mêmes. Ils jugeaient les événements à la mesure de leurs préjugés, dédaignaient les grandes choses et attachaient une importance extrême à des riens. Tel est l'esprit commun de Dangeau et de Saint-Simon, malgré la différence de leur caractère, l'un pénétré d'un sentiment d'admiration imperturbable, l'autre animé d'un esprit continuel de dénigrement. Tous les deux n'ont d'yeux que pour le spectacle de la cour, spectacle dont ils notent les moindres incidents avec une attention minutieuse, l'un portant dans cette recherche les scrupules prétentieux d'un maître des cérémonies, l'autre l'intérêt fébrile d'un courtisan inquiet et brouillon qui s'agite dans les antichambres.

Toutefois Saint-Simon a parfaitement vu et constaté, en dépit de ses préjugés et de son esprit faux, le vice du système. Il déplore avec la passion qu'il met partout, la ruine « de cette noblesse françoise, si célèbre, si illustre, devenue un peuple presque de la même sorte que le peuple même, et seulement distingué de lui en ce que le peuple a la liberté de tout travail, de tout négoce, des armes même, au lieu que la noblesse est devenue un autre peuple qui n'a d'autre choix qu'une mortelle et ruineuse oisiveté [1] ». Il ajoute que son inutilité à tout la rend à charge et méprisée, et ne lui laisse d'autre lot que d'aller se faire tuer à la guerre. Ailleurs encore il constate que ce long règne « a su tout anéantir et empêché les hommes d'être des hommes, en exterminant toute émulation, toute capacité, tout fruit d'instruction, et en éloignant et perdant avec soin tout homme qui montrait quelque application et quelque sentiment [2] ». On comprend dès lors que sous la régence Montesquieu ait pu définir un grand seigneur, « un homme qui voit le roi, qui parle aux ministres, qui a des ancêtres, des dettes et des pensions ». La petite noblesse copiait la grande et en prenait naturellement les défauts. C'était là un des plus tristes résultats du despotisme de Louis XIV et un résultat malheureusement particulier à la France, car dans le reste de l'Europe il s'en fallait de beaucoup qu'il en fût ainsi.

Louis XIV n'a même pas eu le bénéfice de trouver des panégyristes parmi les écrivains de la noblesse. Ces hommes que l'habitude inclinait devant lui, n'étaient préoccupés la plupart

[1] Saint-Simon, t. X, chap. XVII.

[2] Saint-Simon, t. XII, chap. XXI.

que de secouer le joug et de critiquer son système avec acharnement.

XIII. — La situation du clergé n'était pas sans rapport avec celle de la noblesse. Tout y tendait à l'abaissement. Dans les affaires religieuses comme dans les autres, les grandes luttes faisaient place à des querelles mesquines, et c'était peut-être là que l'omnipotence royale pesait de la manière la plus regrettable.

Le haut clergé était lié étroitement à la noblesse de cour, dont il partageait le sort et la dépendance. Les prélatures étaient devenues comme des apanages pour les familles qui habitaient Versailles. Ces familles les recherchaient à cause des grands revenus qui y étaient attachés, et ne songeaient qu'à les distribuer à leurs cadets. Mais les prélats, pour être la plupart de haute naissance, n'en avaient pas plus d'autorité ; les ministres ne traitaient pas les affaires ecclésiastiques moins despotiquement que les autres.

En général, le clergé de cour avait de la grandeur, de la dignité, des talents oratoires, le respect des convenances extérieures ; mais s'il imposait par ces qualités, il y joignait des défauts que la Bruyère a jugé sévèrement, et deux choses lui manquaient : l'initiative et la popularité. Il vivait comme la haute noblesse, isolé de la nation. Il attachait trop de prix à la naissance, à la supériorité des manières et du langage, aux relations du monde, surtout à la faveur du roi, cette condition essentielle sans laquelle les autres n'étaient rien. Trop d'évêques transformaient leurs demeures épiscopales en somptueux palais. Encore l'habitude de séjourner à la cour faisait-elle regarder ordinairement comme un exil la résidence d'un diocèse ou d'une abbaye.

Les familles nobles ne se bornaient pas à envahir les évêchés et les riches bénéfices. Elles considéraient les ordres religieux comme l'asile des fils et des filles qu'elles ne voulaient pas élever ou doter. Elles trouvaient dans les couvents multipliés par le grand mouvement catholique de la première moitié du dix-septième siècle des moyens d'existence qu'elles s'empressaient d'utiliser, dont elles abusaient même pour faire, comme on disait, des aînés. Elles n'attendaient plus les vocations ; elles destinaient les enfants à la vie religieuse dès le berceau, ce qui menaçait d'altérer gravement le caractère des institutions conventuelles.

Sans doute ce n'étaient pas là des tendances exclusives. Il existait même un courant contraire. Car le clergé était trop nombreux et trop puissant pour être d'une homogénéité complète. Les traditions des Bérulle et des Vincent de Paul ne s'étaient pas toutes perdues. La maison de Saint-Sulpice, qui n'avait rien d'aristocratique, et qui a tant exercé par ce motif la verve maligne de Saint-Simon, élevait des prêtres vertueux, instruits, charitables, au zèle et au mérite desquels Louis XIV et madame de Maintenon eurent le bon sens de rendre souvent l'hommage qui leur était dû. Plusieurs prélats éminents en sortirent.

Mais c'étaient là des exceptions. La règle était que le clergé dépendît du roi. On a dit de Louis XIV qu'il regardait le devoir de lui obéir comme le premier des devoirs religieux. Le Père la Chaise, chargé de la feuille des bénéfices, accorda une préférence constante aux gentilshommes dont il connaissait le dévouement. Madame de Maintenon alla plus loin : concentrant toutes ses préoccupations sur les choses d'Église, elle groupa autour d'elle un petit cénacle de prélats, qu'on appela le *concile des Gaules,* et elle prit avec eux le gouvernement du clergé, comme par délégation du roi. Elle porta dans ce gouvernement, avec son calme et sa dignité ordinaires, l'esprit de domination qu'elle se dissimulait à elle-même. Les évêques l'observaient et la craignaient.

Les résultats de ce système furent les mêmes pour le clergé de cour que pour la noblesse. Ne sachant plus ni se diriger ni résister à la couronne, il tomba par degrés dans une atmosphère énervante de discussions, d'agitations et souvent d'intrigues subalternes. Négligeant trop généralement les études classiques et les sciences sacrées, il fit de la controverse et il en abusa. Il discuta sur le quiétisme, le molinisme, le jansénisme, et il érigea des débats théologiques en affaires d'État. La cour en retentit et fut plus ou moins appelée à les juger. Bientôt il n'y eut plus de livre touchant à des matières spirituelles, plus d'acte épiscopal, plus de mandement qui n'y fussent livrés aux analyses et aux commentaires. Il y eut des partis, avec des passions, des ambitions, le tout aboutissant en dernier ressort à surprendre la religion du roi.

Car on avait tant répété à Louis XIV qu'il était à la tête de l'Église gallicane et qu'il avait sur elle des pouvoirs particuliers, sans exclure ceux du Pape, qu'il s'en était laissé persuader. Incapable de juger des querelles théologiques auxquelles

il avouait ne rien entendre, il croyait de son devoir de défendre l'unité et l'orthodoxie; d'où résultait que les partis religieux n'avaient qu'une pensée, celle de s'emparer à leur profit de son autorité omnipotente.

Madame de Maintenon poussa la susceptibilité de l'orthodoxie au delà de toutes les bornes. Elle encouragea les délations, prit l'éveil sur les soupçons les plus légers, et fit la guerre au jansénisme, non-seulement dans le clergé ou les couvents, mais à la cour, à l'armée, dans les administrations, partout enfin, si bien que le maréchal d'Harcourt définissait un janséniste « un homme qu'on veut perdre ». Elle eut ce que Saint-Simon appelle « la maladie antijanséniste ». Vivant en elle-même, enfermée dans sa propre pensée; portant partout avec elle l'inflexibilité de la vieillesse et celle que donne un long usage du pouvoir, elle poursuivit le jansénisme comme un spectre qui l'obsédait, sans s'apercevoir des progrès croissants de l'impiété, sans se douter que la cour, qu'elle prétendait diriger comme un couvent, *suait l'hypocrisie,* suivant l'énergique expression de Saint-Simon [1].

Depuis 1704, c'est-à-dire depuis la mort de Bossuet, le clergé n'avait plus d'oracles. Des hommes médiocres étaient à sa tête; on avait écarté les supériorités. Fénelon vivait exilé dans son diocèse, s'éloignant chaque jour davantage des principes que le gouvernement suivait dans les affaires religieuses. Il trouvait qu'on mêlait trop la cause de Dieu et l'intérêt du roi, qu'on faisait au roi la part trop grande, qu'on devait donner plus de liberté à l'action du saint-siége et s'en remettre mieux à l'initiative de Rome. Il exprimait le vœu que le gouvernement *protégeât* l'Eglise sans diminuer sa liberté, et l'orthodoxie sans persécuter les jansénistes ni même les réformés.

Il y avait déjà trente ans que l'émotion causée par le jansénisme était fort assoupie ou calmée. Cependant ses doctrines avaient conservé quelques adeptes. Des écrivains continuaient de les professer, à l'exemple du grand Arnauld, mort en Hollande en 1694. Des théologiens ou des religieux continuaient d'argumenter sur le fait et le droit, ou sur la nature de l'adhésion due aux bulles, adhésion que les uns soutenaient devoir être de foi humaine, les autres de foi divine. Plusieurs avaient imaginé une doctrine du silence respectueux, qui impliquait

[1] Voir le portrait que Saint-Simon fait de d'Antin.

des réserves mal dissimulées. Le pape Clément XI, publiant en 1705, sur les sollicitations de Louis XIV, une nouvelle bulle appelée *Vineam Domini*, renouvela toutes les condamnations antérieures.

Le roi, après avoir soumis la bulle à une assemblée ecclésiastique qui l'accepta, obligea tous les membres du clergé à la souscrire. On ne fit aucune exception, pas même pour les religieuses, et à partir de ce jour les rigueurs commencèrent. Toutefois, jusqu'en 1709 elles furent modérées. Le Père la Chaise, confesseur du roi, est peint par les contemporains comme un homme souple, adroit, l'esprit orné et de mœurs douces. Le cardinal de Noailles, archevêque de Paris, était un prélat austère, dévoué à ses devoirs, dépensant son patrimoine en aumônes, populaire à cause de sa constante sollicitude pastorale, ennemi des violences et animé d'un esprit de conciliation dont l'unique tort était de dégénérer parfois en indécision et en faiblesse. En 1709, tout changea, lorsque le Père la Chaise eut été remplacé par le Père le Tellier, homme entier, aveugle dans son rôle, incapable de plier, ne tenant aucun compte des résistances et marchant d'autant plus droit à son but qu'étranger au monde, étranger même à la cour, vivant enfermé dans son cabinet où il travaillait assidûment, il négligeait toutes les considérations politiques pour ne voir que l'intérêt absolu de la foi.

L'abbaye de Port-Royal des Champs, réduite à une vingtaine de vieilles religieuses (il lui était défendu depuis 1679 de recevoir des novices), dut être supprimée, en vertu d'une sentence rendue en 1708 par l'officialité, à la suite d'un procès avec Port-Royal de Paris. Le Tellier insista pour que la fermeture eût lieu sans délai. L'archevêque la prononça. D'Argenson, lieutenant de police, se présenta dans l'abbaye, le 29 octobre, avec trois cents archers ou cavaliers de la maréchaussée, força les religieuses à monter dans des voitures, et les fit transporter dans plusieurs couvents éloignés où on les dispersa.

Le Tellier ne s'en tint pas là. Deux arrêts du conseil ordonnèrent la démolition du monastère, puis celle de l'église et l'exhumation des morts enterrés dans le cimetière. Malheureusement les ouvriers chargés de cette exhumation commirent des profanations sacriléges qui causèrent une douloureuse émotion. Les jansénistes se récrièrent; le public s'indigna de la violation des tombeaux. La charrue que le Tellier fit promener

sur les ruines de Port-Royal fut regardée comme l'instrument d'une vengeance odieuse.

Le Tellier fit encore condamner en 1710, par une assemblée d'évêques, un livre du Père Quesnel, oratorien retiré en Hollande. Ce livre, plusieurs fois remanié, portait en dernier lieu le titre de *Réflexions morales sur le Nouveau Testament,* et avait eu un immense succès. Plusieurs arrêts du conseil en interdirent la vente. Les zélés reprochèrent à l'archevêque de Paris d'en avoir recommandé une des premières éditions et de ne pas le poursuivre avec assez de vigueur. Les évêques de Luçon et de la Rochelle se permirent dans leurs mandements des attaques contre l'orthodoxie du cardinal. Noailles se plaignit très-haut de ces attaques et des formes dont elles étaient revêtues. Comme il y vit la main des Jésuites ses ennemis, il leur retira tous pouvoirs dans son diocèse, en se contentant de faire quelques exceptions individuelles, une entre autres pour le Père le Tellier. Quand les choses en furent là, Louis XIV se crut obligé d'intervenir; il se prononça contre l'archevêque et lui défendit de se présenter à la cour. Tous les évêques furent invités à faire des mandements sur le sujet du litige. Noailles accusa le Tellier d'expédier de Versailles la formule convenue de ces mandements. Ainsi la lutte alla en s'aggravant.

Le Tellier et les Jésuites engagèrent alors Louis XIV à demander à Rome une bulle particulière qui condamnât les *Réflexions* du Père Quesnel. Le Pape, vivement pressé, déféra le livre à une congrégation du sacré collége; le résultat de cet examen fut de condamner comme erronées cent et une des propositions qu'il renfermait. La bulle de condamnation fut la constitution *Unigenitus,* du 8 septembre 1713, destinée à une si bruyante célébrité.

Louis XIV la soumit à une assemblée du clergé présidée par le cardinal de Rohan. Quarante-trois évêques la souscrivirent; huit autres, ayant à leur tête le cardinal de Noailles, opinèrent à demander des explications et se portèrent appelants. La Sorbonne ne donna qu'une minorité d'adhésions (49 voix sur 128), quoique le syndic ou président de la Faculté de théologie eût déclaré qu'il fallait obéir au roi. « *Obtemperandum regi, non deliberandum.* » Jusque-là tout était simple. Il était naturel que le Pape condamnât un livre et que le clergé eût à accepter cette condamnation. Mais le roi eut le grand tort de vouloir que la bulle fût enregistrée comme loi de l'État. Le Parlement, privé

de son ancien droit de remontrances, adhéra; seulement l'avocat général Joly de Fleury fit la réserve expresse des lois et libertés du royaume, réserve fondée sur un des articles, l'article 91, qui était susceptible de différentes interprétations.

Dans ces conditions, la bulle, au lieu de prévenir un schisme, faillit en causer un. Les adhésions furent d'autant plus contestées que le gouvernement les imposait. Les résistances appelèrent les rigueurs. Le roi exila dans leurs diocèses les évêques qui avaient fait des réserves, et punit les docteurs de Sorbonne qui n'avaient pas adhéré, la plupart en les privant du droit de vote, huit en les frappant d'exil. Il ordonna ensuite que la bulle fût enregistrée d'office par tous les parlements, et il déféra un certain nombre de mandements au grand conseil.

L'effet des rigueurs et de l'arbitraire gouvernemental fut ce qu'il devait être. Au lieu de rallier les opinions, on les irrita. Tout le monde se mêla d'une querelle qui par sa nature eût dû rester circonscrite dans certaines sphères. Chacun prit feu pour ou contre la bulle; toutes les conversations, dit Duclos, furent infectées de la fureur de dogmatiser. Les uns soutinrent qu'il fallait détruire une hérésie, les autres que les libertés gallicanes étaient en danger. Les résistances se multipliant, les sévérités s'aggravèrent. Il fallut proscrire toutes les maximes qui avaient un rapport quelconque avec celles du Père Quesnel, ou qui paraissaient renfermer une attaque contre la bulle; il fallut exiler des étudiants en théologie pour leurs thèses, des prêtres pour leurs sermons, enlever des religieux, fermer des communautés, traiter enfin tous les opposants en ennemis du roi.

Les jansénistes prétendirent que la bulle était l'œuvre du gouvernement, que le Pape l'avait accordée à regret, presque sous la menace; que le roi avait prodigué l'or à Rome pour obtenir ce qu'il exigeait, ou plutôt ce qu'exigeaient les Jésuites, à l'ordre desquels on l'accusait d'être affilié. Ces allégations, exagérées jusqu'à l'absurde, furent propagées par un journal que la police ne put détruire, les *Nouvelles ecclésiastiques*. Elles trouvèrent une créance facile, car la guerre, les revers, les misères, les souffrances de toute sorte avaient semé partout des germes d'opposition que le premier prétexte venu devait faire éclore. On était fatigué de la tyrannie. L'opposition, encore peu habituée aux débats politiques, s'empara d'un débat religieux qui, en intéressant les consciences, permettait d'attaquer le roi. Louis XIV tomba dans une impopularité rapide, que la

clergé de la cour et les Jésuites ne manquèrent pas de partager avec lui.

Il s'en prit à l'archevêque de Paris, résolut de le poursuivre, et envoya Amelot à Rome pour obtenir sa déposition. Il demanda aussi au Pape un bref qui l'autorisât à déposer les évêques jansénistes ; il fit préparer dans ce but un édit par Voysin, devenu chancelier. Il voulut que cet édit fût porté au Parlement par le procureur général d'Aguesseau ; ce dernier eut le courage de s'y refuser (11 août 1715).

La cour n'échappa pas plus que le reste du pays à l'espèce d'inquisition qu'il fallut établir. L'austérité, taxée de jansénisme, y fut proscrite à l'égal du libertinage. L'espionnage et la délation fleurirent ; Saint-Simon les a stigmatisés avec sa verve habituelle. Madame de Maintenon, dont la froideur dégénérait avec l'âge en insensibilité absolue (elle avait soixante-dix-huit ans), rompait à peine un silence impérieux, sinon pour s'étonner que le cardinal de Noailles ne donnât pas sa démission, devenue nécessaire au repos du roi. Elle écrivait à son neveu : « Je suis affligée, mon cher duc, et bien aigrie contre votre oncle, quand je pense qu'il peut abréger les jours d'une vie aussi précieuse et aussi nécessaire que celle du roi l'est présentement [1]. »

Il serait très-injuste de comparer la persécution dirigée contre les jansénistes à celle qui avait frappé les protestants. Mais elle eut, au moins en un sens, un effet plus fâcheux, parce que l'opinion, qui avait toujours été hostile aux protestants, était loin de l'être de la même manière aux jansénistes. On n'y vit que le dernier effort d'un absolutisme devenu odieux et contre lequel une réaction se préparait sourdement. Le jansénisme servit d'instrument à cette réaction ; ce fut là le secret de sa puissance et de sa durée. On peut affirmer que sans cette circonstance il eût succombé comme la première fois, et bien plus facilement, car il n'avait plus à sa tête la grande école de Port-Royal. Partout ailleurs qu'en France il fut réduit au silence ou à l'obscurité ; en France, il dut sa popularité aux fautes de Louis XIV.

Le Père le Tellier eut encore le malheur de raviver la persécution des protestants. On remit en vigueur la plupart des édits qui étaient tombés en désuétude ; on en fit de nouveaux

[1] Lettre du 6 février 1714, citée dans les Mémoires de Noailles.

(1711-1713) pour empêcher l'émigration, pour interdire aux réfugiés naturalisés à l'étranger le droit de séjourner en France, pour priver de secours médicaux et de sépulture les malades de la religion prétendue réformée qui refuseraient les sacrements. La condition de religionnaires fut donc momentanément aggravée ; dans tous les cas elle demeurait extralégale. Tout ce que les puissances protestantes, particulièrement l'Angleterre, purent obtenir au congrès d'Utrecht, fut l'élargissement d'un certain nombre de huguenots retenus aux galères. On les mit en liberté, à la condition qu'ils sortiraient de France.

XIV. — La paix d'Utrecht et celle de Rastadt laissèrent la France plongée dans un état de malaise et de souffrance qui fut de longue durée. Ce n'était pas en un jour qu'on pouvait panser les blessures de vingt-sept ans de guerre, à peine interrompus par un court répit après Ryswick.

Louis XIV était vieux, affaibli, entouré d'une nouvelle génération. Il semblait se survivre et il menait le deuil de son siècle. « Tout est mort ici », écrivait madame de Maintenon, que ses ennemis appelaient *la vieille sultane* « L'ennui surnageoit », dit Duclos. Le silence régnait à Versailles. Le roi commençait à fuir le travail ; ses journées n'avaient plus d'emploi. Madame de Maintenon, cherchant en vain les moyens de le distraire, tira de la disgrâce et rappela près de lui l'ancien compagnon de sa jeunesse, le maréchal de Villeroy. Duclos regarde l'affaire de la bulle comme une occupation que présenta le Tellier à Louis XIV désœuvré.

Le duc et la duchesse de Berry avaient pris la place du duc et de la duchesse de Bourgogne. Mais le duc de Berry, médiocrement élevé, peu instruit et longtemps tenu en laisse, ne possédait aucune des qualités de son frère. La duchesse, fille aînée du duc d'Orléans, jeune, inconsidérée, volontaire, faisait enrager ses dames d'honneur, se livrait à un jeu effréné et se déshonorait par des orgies de table. Les branches princières, visitées par la mort et presque réduites à des enfants, vivaient dispersées dans les châteaux voisins.

Le duc de Berry se rompit un vaisseau à la chasse, se soigna mal et mourut le 4 mai 1714. Ce deuil, imprévu comme les précédents, amena une complication de plus, en faisant passer la régence, que l'âge de l'héritier présomptif rendait inévitable, au duc d'Orléans, devenu le premier des princes du sang.

A partir de ce jour on ne se préoccupa plus que du nouveau règne ou plutôt de la régence. Or, les anciens amis du duc de Bourgogne, ceux qu'on avait cru devoir diriger le gouvernement, disparaissaient à leur tour. Le duc de Chevreuse était mort le 5 novembre 1712. Le duc de Beauvilliers mourut le 31 août 1714. Fénelon les suivit de près, le 5 janvier 1715.

Le duc d'Orléans, le futur régent, mal vu du roi et de madame de Maintenon, vivait dans l'isolement. La cour, ou ce qui en restait, ne l'aimait pas et même le craignait; on sentait d'instinct que son arrivée au pouvoir serait le signal d'une réaction complète. Il avait particulièrement pour ennemis les adversaires du jansénisme et les courtisans qui s'étaient déclarés contre lui dans un temps où l'on ne croyait pas qu'il dût gouverner. Ces derniers ne manquaient pas de soutenir que la constitution des régences n'était réglée par aucune loi fondamentale. Cependant il était difficile de l'écarter absolument. Ses ennemis cherchèrent à lui lier les mains et à diminuer ses pouvoirs, en faisant nommer un conseil de régence, qui aurait à sa tête le duc du Maine, l'aîné des légitimés, homme faible et de peu de crédit, mais pour qui le roi et madame de Maintenon, son ancienne gouvernante, avaient toujours gardé une affection particulière, payée par une déférence éprouvée.

Louis XIV, plein d'une faiblesse excessive pour ses bâtards, les avait élevés très-haut, mais pas assez à son gré. Il les préférait aux princes des branches collatérales, soit par affection, soit qu'il y crût sa gloire intéressée, soit enfin qu'il les jugeât plus incapables de lui porter aucun ombrage, puisqu'ils n'étaient rien que par lui. Réduit à n'avoir plus d'autre descendant légitime qu'un arrière-petit-fils encore enfant, car Philippe V ne comptait plus, il s'imagina combler les vides de la maison royale en assimilant le duc du Maine et le comte de Toulouse, ses fils naturels, aux princes du sang. Il les déclara tels par un acte du 2 août 1714, et par un second acte du 23 mai 1715 il alla plus loin, il les déclara fils de France, sans s'inquiéter du scandale qu'il causerait; il fit enregistrer ces édits par le Parlement, en présence des princes et des pairs, qui gardèrent le silence. Pontchartrain, pour décliner la responsabilité de ces déclarations, avait eu soin de remettre les sceaux. Voysin, plus complaisant, le remplaça comme chancelier, sans quitter pour cela sa charge de secrétaire d'État de la guerre, ce qui ne s'était jamais vu.

Louis XIV résista dabord à la pensée de faire un testament, soit qu'il la redoutât comme tous les vieillards, soit qu'il s'en avouât l'inutilité. Cependant il céda aux sollicitations du Père le Tellier et de madame de Maintenon, qui lui représentèrent la nécessité de prendre des mesures contre les adversaires de la bulle. Il espéra aussi, sans pourtant se faire grande illusion, limiter les pouvoirs du duc d'Orléans qu'il n'aimait pas, et empêcher le Parlement, qu'il n'aimait pas davantage, d'être consulté sur la constitution de la régence. Il appela donc le président de Mesmes et le procureur général d'Aguesseau, et il leur remit, le 2 août 1714, un testament qu'il avait rédigé en secret avec le chancelier Voysin. L'acte, porté au Parlement, fut déposé dans un caveau des archives qu'on fit sceller. Le roi désignait le duc d'Orléans comme régent, mais nommait un conseil de régence, composé du duc du Maine et du comte de Toulouse, ses fils légitimés, des maréchaux de Villeroy, Harcourt, Villars, Huxelles et Tallard, des ministres Desmarets, Torcy, Pontchartrain le fils, et du chancelier Voysin. Il donnait en outre au duc du Maine la tutelle, la garde et la surintendance de l'éducation de son successeur, avec le commandement de la maison militaire.

Depuis ce moment la cour se divisa en deux partis, celui des légitimés et celui du duc d'Orléans. Le premier, celui des légitimés, soutenu par le Tellier, les Jésuites et la plupart des vieux courtisans, se flatta de garder le pouvoir, s'imaginant que le duc d'Orléans, peu entouré, se résignerait sans peine à la position qui lui était faite; que même son activité à demi éteinte dans l'habitude des plaisirs ne se réveillerait pas. Mais ces calculs ne devaient ni ne pouvaient se réaliser.

Les plus habiles serviteurs du prince, tels que l'abbé Dubois, son ancien précepteur, devenu son secrétaire, et les ambitieux à projets, comme Saint-Simon, comprirent très-bien que le changement de règne serait un changement de système; que la réaction se ferait, qu'elle était inévitable, et qu'elle attendait le moment d'éclater; que ce jour-là Philippe serait soutenu par les mécontents; or les mécontents c'était tout le monde. C'était la noblesse, c'étaient les pairs, c'étaient les princes du sang, qui regardaient les dernières déclarations en faveur des légitimés comme une insulte à la morale publique et à leur propre droit; c'étaient les parlements et la magistrature, qui frémissaient d'avoir été forcés à enregistrer ces actes ainsi que la bulle *Unige-*

nitus; c'étaient les ennemis nombreux de la bulle et ceux des Jésuites, accusés de l'avoir provoquée; c'étaient les jansénistes et les protestants, qui espéraient obtenir des conditions moins dures que par le passé; c'étaient les courtisans opposants, dont le nombre était considérable; c'étaient les libertins et les amis du plaisir, impatients du joug de la contrainte officielle; c'étaient les amateurs de nouveautés, les ambitieux, les politiques convaincus de la nécessité de grandes réformes, quoique la plupart ne se rendissent pas compte de ce qu'elles pouvaient être; enfin c'était le pays inquiet, marchant peut-être à l'inconnu, mais éprouvant au moins le besoin de se retourner sur son lit de douleur. On était résigné partout à attendre la mort du roi, mais partout on l'attendait comme une délivrance. Louis XIV, ce prince si grand qu'aujourd'hui encore son nom seul, entouré d'une auréole de majesté, représente tout un siècle, agonisait au fond d'un palais que la mort avait déjà rendu désert, comme le lion de la fable abandonné de tous.

Ces calculs étaient si naturels et si justes qu'on les fit surtout à Versailles. La plupart des courtisans se ménagèrent. Plusieurs des personnages que le roi avait cru gagner à la cause des légitimés donnèrent au futur régent l'assurance de leur concours. Les amis du duc d'Orléans firent entendre qu'il était prêt à remettre les bâtards au rang de leurs pairies, à remplacer les ministres par des comités dont les membres seraient choisis dans la principale noblessse, à abandonner la bulle *Unigenitus.* On revint à quelques-unes des idées du duc de Bourgogne. Philippe entretint avec Fénelon une correspondance que la mort de l'archevêque de Cambrai interrompit malheureusement dès le début. Les principaux membres du Parlement, d'Aguesseau, l'avocat général Joly de Fleury, le président de Maisons; dans le clergé, la cardinal de Noailles; dans l'armée, les ducs de Charost, de Noailles et les officiers investis des commandements les plus importants, se laissèrent facilement gagner ou n'attendirent pas qu'on leur fît des avances. Le lieutenant général de police, d'Argenson, était tout dévoué. Saint-Simon se flatta d'exploiter la régence comme il avait voulu exploiter le règne du duc de Bourgogne, et il se mit à rédiger une infinité de projets, d'ailleurs hardis, violents et souvent peu sensés, que le duc, plus judicieux et ennemi de toutes représailles, eut la raison de n'accepter qu'avec une infinité de ré-

serves. Enfin tout se prépara si bien pour le nouveau gouvernement que les rôles furent partagés et les grands postes distribués d'avance.

XV. — Cependant le gouvernement essayait de réparer une partie du mal causé par les dernières guerres et de combler le gouffre où les finances s'étaient comme englouties.

Les budgets de dépense de Desmarets pendant la guerre de la succession d'Espagne avaient été constamment supérieurs d'un peu plus du double à ceux de Colbert pendant la guerre de Hollande, tandis que les recettes n'avaient pas sensiblement changé. On a calculé que les excédants de dépenses avaient été les suivants pendant la direction des trois derniers contrôleurs généraux : sous Pontchartrain, quatorze cent trente-sept millions en dix ans; sous Chamillard, neuf cent cinquante-neuf millions en huit ans; sous Desmarets, douze cent quatre-vingt-quinze millions pour un peu plus de sept ans. Louis XIV laissa en mourant une dette totale de deux milliards trois cents millions, non compris les rentes remboursées, supprimées ou réduites. Tel fut le chiffre arrêté sous la régence par la chambre de liquidation. On devait en outre faire face à plusieurs années dévorées d'avance.

Jusqu'à la paix d'Utrecht Desmarets n'avait été occupé que de chercher ce qu'on pouvait aliéner en fait de revenus, contracter en fait de dettes et ajourner en fait de dépenses. Il avait concentré toutes ces forces vers cet objet unique, imaginé des palliatifs pour arrêter le discrédit des effets publics, pour galvaniser les ressources, pour rendre supportables des charges excessives. Ainsi s'expliquent toutes ses mesures. S'il avait par exemple changé la valeur des monnaies, c'était parce qu'il y voyait un moyen détourné de faire rentrer au trésor des billets retirés de la circulation.

Après la paix on arrêta définitivement l'état de la dette. On revisa tous les titres, billets ou promesses de l'État, c'est-à-dire qu'on leur substitua de nouveaux titres en ajoutant au capital les intérêts non payés; or depuis plusieurs années on ne payait communément qu'un semestre d'intérêts ou d'arrérages. On prorogea les échéances de remboursements, en échelonnant toutefois jusqu'aux nouvelles échéances un certain nombre de remboursements qui durent avoir lieu à des époques fixées par le moyen de tirages au sort. Les assignations constituées sur

les revenus des exercices écoulés furent converties en rentes cinq pour cent. Toutes les rentes furent ramenées à des types précis. Celles qui étaient constituées sur l'hôtel de ville furent converties en quatre pour cent. Celles qui l'étaient sur les revenus publics, comme les aides, les gabelles ou les fermes, furent conservées au pair nominal, pourvu que le possesseur prouvât qu'elles n'avaient pas changé de mains. Dans le cas contraire on les réduisit de vingt-cinq ou de quarante pour cent, en se fondant sur le taux présumé où elles avaient été achetées.

Toutes ces mesures seraient aujourd'hui pour nous d'une justice et d'une légalité plus que contestables; mais alors elles paraissaient simples, naturelles; on s'imaginait même en les prenant faire preuve d'un grand scrupule à tenir les engagements de l'État. Il ne manquait pas de voix pour conseiller des réductions plus fortes, et la banqueroute était discutée publiquement.

On dut songer à supprimer la capitation et la dîme, établies comme taxes de guerre. Mais il fallait pour cela débarrasser les budgets de l'énorme quantité de rentes dont ils se trouvaient chargés. Desmarets fit un plan après la paix de Rastadt pour rembourser les soixante millions de rentes créées depuis la mort de Colbert. Il se proposait de demander le capital que ce remboursement exigeait, au clergé, aux pays d'états, aux généralités, aux provinces et aux villes, qui s'engageraient à le payer en un certain nombre d'annuités. Vingt ans, suivant lui, devaient suffire. Il se proposait également d'augmenter la taille et les impôts indirects de deux sous pour livre, afin de rembourser tous les offices et les anoblissements, après une révision préalable.

Mais c'étaient là des plans gigantesques dont l'exécution eût présenté d'effrayantes difficultés. Rien n'était décidé quand Louis XIV mourut. Cependant l'abîme creusé par le déficit était trop profond pour que la paix suffît à rétablir la confiance et les affaires. Une masse énorme de billets demeuraient en circulation. On fut accablé de sinistres et de banqueroutes qu'on avait jusque-là conjurés à force d'habileté, qu'on ne pouvait conjurer toujours. La caisse des receveurs généraux succomba au mois d'avril 1715 sous le poids de ses engagements. La caisse des emprunts, c'est-à-dire de la dette flottante, quoique allégée par les précédentes conversions, eût eu le même sort si les

derniers titres n'eussent été uniformément convertis en rentes et soumis à une révision (édit du 2 août).

XVI. — Après les traités d'Utrecht et de Rastadt, toutes les puissances éprouvant un égal besoin de repos, Louis XIV eut peu à s'occuper des affaires étrangères.

Charles XII avait, par ses entreprises folles, ruiné la Suède et compromis une monarchie habituée à jouer, depuis Gustave-Adolphe, un rôle supérieur à ses forces et à ses ressources. Il languissait alors chez les Turcs dans une demi-captivité, pendant que tous ses ennemis se coalisaient pour lui enlever ses provinces du continent. Louis XIV, guidé par les souvenirs de la longue alliance de la France avec la Suède, essaya d'intervenir en faveur d'un ancien allié malheureux, soit auprès des Turcs pour obtenir sa liberté, soit auprès des généraux allemands pour sauver les dernières places suédoises de la Poméranie. Il promit au roi de Suède, le 3 avril 1715, un subside et ses bons offices pour lui faire rendre ses provinces allemandes.

Les affaires d'Angleterre offraient un intérêt plus immédiat. La reine Anne s'éteignit le 12 août 1714. Elle eût voulu défaire l'acte de la succession protestante, et assurer le trône après elle à son frère le prétendant. Ses ministres employèrent tous les moyens imaginables pour y parvenir. Ils essayèrent de persuader à Jacques III de se faire anglican, ce qui eût levé l'obstacle le plus redoutable. Sur son refus, ils agitèrent l'opinion au moyen de la presse; ils préparèrent pour le moment critique des corps de troupes dévoués; ils arrachèrent aux chambres différents votes de confiance. Mais ils ne réussirent qu'à augmenter la force des whigs leurs adversaires, à diviser leurs propres partisans, et à raviver toutes les passions de l'Angleterre. Une rupture qui éclata entre Oxford et Bolingbroke, peu de jours avant la mort de la reine, acheva la ruine du ministère tory. Georges, électeur de Hanovre, fut proclamé sans difficulté, fit à Londres une sorte d'entrée victorieuse, et ramena les whigs au pouvoir. Les ministres tories furent mis en accusation. Oxford seul affronta l'orage. Bolingbroke chercha un asile en France, où le duc d'Ormond, qu'on regardait comme le chef militaire des jacobites, ne tarda pas à le suivre.

Georges I[er], impatient de détruire les espérances des Stuarts, et craignant que la France ne leur prêtât son appui, prit vis-

à-vis de Louis XIV une attitude contraire à celle de la reine Anne. Il lui adressa, par le moyen de Prior, puis de lord Stair, des représentations sur les travaux entrepris au canal de Mardyck, travaux que les Anglais jugeaient inquiétants pour la sécurité de Dunkerque (novembre 1714). Le roi et Torcy s'offensèrent de ces plaintes, et comme ils savaient les whigs, malgré leur opposition au traité d'Utrecht, incapables de recommencer la guerre, ils favorisèrent sous main les jacobites, qui voyaient dans le changement de dynastie une occasion exceptionnellement favorable pour tenter une restauration. Le prétendant s'était réfugié en Lorraine ; on lui donna en secret toutes les facilités nécessaires pour préparer une descente en Écosse ; il s'embarqua l'année suivante sur un navire frété par un armateur de Saint-Malo.

La disgrâce de madame des Ursins modifia les relations avec l'Espagne. L'ambitieuse *camerera mayor* avait fatigué la cour de Madrid par son esprit de domination, celle de France par son agitation perpétuelle et par sa prétention d'obtenir une principauté au congrès d'Utrecht. Ayant perdu son principal appui dans la personne de la reine Louise-Gabrielle de Savoie, morte le 14 janvier 1714, elle voulut, pour conserver son autorité, choisir elle-même une seconde femme à Philippe V. Elle dirigea son choix sur une princesse de Parme, Élisabeth Farnèse, que l'abbé Alberoni, agent du duc de Parme à Madrid, lui représenta comme une jeune fille n'ayant entendu parler que de broderie et de travaux d'aiguille. Alberoni insistait d'ailleurs sur l'utilité dont serait pour l'Espagne une alliance propre à lui rouvrir les portes de l'Italie. Louis XIV vit de mauvais œil un choix pour lequel on ne l'avait pas consulté. Mais madame des Ursins fut prise dans son propre piége. La nouvelle reine, dont elle ignorait le caractère décidé et ingouvernable, commença par demander à Philippe V le droit d'exiger des officiers des gardes qu'ils exécutassent toutes ses volontés. Au moment où elle arrivait à Jadraque, près de Madrid, la princesse vint se présenter devant elle pour l'accompagner dans son entrée. Élisabeth Farnèse donna immédiatement à ses gardes l'ordre de s'assurer d'elle, de la mettre dans une chaise de poste, et de la conduire sous escorte à Saint-Jean de Luz. Madame des Ursins ne tarda pas à se fixer à Rome, où elle se consola en tenant une autre cour, celle du prétendant d'Angleterre.

Ses défauts, qui égalaient au moins ses qualités, empêchèrent qu'elle laissât des regrets. On fit même courir le bruit que Louis XIV n'était pas étranger à sa disgrâce. Cependant, à partir de ce jour les dernières traces de l'influence française à Madrid s'effacèrent vite. Les Espagnols étaient très-irrités contre nous ; ils nous accusaient de leur avoir imposé le traité d'Utrecht et d'avoir démembré leur monarchie. Élisabeth de Parme et Alberoni, qui devint son ministre, partagèrent ces sentiments, et n'attendirent pas la mort de Louis XIV pour en donner des preuves.

XVII. — Le roi, que l'ambassadeur anglais, lord Stair, appelait « la grande machine », se soutint jusqu'aux premiers jours du mois d'août 1715, malgré le déclin visible de sa santé. Il fut dans les derniers temps obligé de se soumettre à un régime sévère, de renoncer au travail, de s'enfermer souvent dans sa chambre, entre madame de Maintenon, Voysin, le Père le Tellier et le vieux Fagon, son médecin. Puis au mois d'août il s'affaiblit tout à coup, et le signe de cet affaiblissement fut l'abandon de ses habitudes ordinaires de représentation. Jusque-là les médecins n'avaient vu dans son état qu'une débilité sénile ; le 24 août la fièvre le prit, ils constatèrent que la gangrène s'était mise à l'une de ses jambes. On ne lui laissa pas ignorer qu'il était perdu. Il recueillit ses forces, envisagea la mort avec le courage de la foi, montra devant elle ce calme, cette fermeté d'âme qui ne s'étaient jamais démentis, et resta grand jusqu'à la dernière heure. Après avoir reçu les sacrements, il appela les princes, et leur fit successivement ses recommandations ; il déclara que s'il s'était cru obligé d'user de son pouvoir dans les affaires religieuses, ç'avait été pour assurer le triomphe de la vérité, et il ajouta que pour la connaissance de la vérité il avait dû s'en rapporter à ses directeurs. Puis il prit dans ses bras le jeune duc d'Anjou, son arrière-petit-fils et son successeur, âgé de cinq ans et demi. « Vous allez, lui dit-il, être bientôt roi d'un grand royaume. Ce que je vous recommande le plus fortement est de n'oublier jamais les obligations que vous avez à Dieu. Souvenez-vous que vous lui devez tout ce que vous êtes. Tâchez de conserver la paix avec vos voisins. J'ai trop aimé la guerre ; ne m'imitez pas en cela, non plus que dans les trop grandes dépenses que j'ai faites. Prenez conseil en toutes choses, et cherchez à connaître le meilleur pour le suivre tou-

jours. Soulagez vos peuples le plus tôt que vous le pourrez, et faites ce que j'ai eu le malheur de ne pouvoir faire moi-même. »

Après ces dernières paroles, qui avaient la valeur d'un aveu plus que celle d'une leçon, il continua de donner avec un calme parfait des ordres sur toutes choses, sur les soins à prendre du Dauphin et même sur la pompe de ses obsèques. La cour passa plusieurs jours dans l'émoi ; madame de Maintenon, extrêmement troublée, se préparait à se retirer à Saint-Cyr et craignait qu'au départ sa voiture ne fût insultée. Les courtisans commençaient à se rapprocher du duc d'Orléans ; Voysin livra au prince le secret d'un des derniers codicilles du roi pour s'assurer la continuation de sa charge. La lassitude qui était générale, l'isolement dans lequel s'était renfermé l'entourage des derniers temps, la haine qui s'attachait au nom seul de le Tellier, la vivacité de passions maladroitement et gratuitement soulevées par l'affaire de la bulle que presque tout le monde attaquait ou défendait sans la comprendre, tempérèrent jusque dans le palais même l'émotion causée par la mort d'un roi qui avait fatigué l'Europe de sa célébrité. Louis XIV léguait à la France d'impérissables monuments de gloire et de grandeur ; les créations de la première moitié de son règne étaient encore debout ; mais de cette première moitié à la seconde quelle différence ! Maintenant tout était vide, tout avait disparu, tout ce qui entourait encore le trône, noblesse, armée, clergé, était en déclin. Les splendeurs et les foules de Versailles étaient venues aboutir peu à peu à l'isolement d'une chambre funèbre. Le grand roi s'éteignit le 1er septembre, à huit heures du matin, avant d'avoir atteint l'âge de soixante-dix-sept ans. Quelques jours après Massillon s'écria sur sa tombe : « Dieu seul est grand, mes frères. »

On fit à Paris d'indécentes réjouissances. « Le peuple, dit Saint-Simon, ruiné, accablé, désespéré, rendit grâces à Dieu, avec un éclat scandaleux, d'une délivrance dont ses plus ardents désirs ne doutoient plus [1]. »

[1] Saint-Simon, t. XIII, chap. XII.

LIVRE TRENTE-SEPTIÈME.

LOUIS XV.

LA RÉGENCE.

I. — Louis XIV était mort le 1er septembre 1715. Le Parlement fut convoqué dès le lendemain de grand matin pour ouvrir le testament et statuer sur la régence. Quelques amis imprudents conseillèrent à Philippe d'Orléans, les uns de s'emparer de la régence de sa propre autorité, d'autres de la demander simplement à une assemblée des ducs et pairs. Saint-Simon s'agita beaucoup pour faire accepter ce dernier projet, dont il était l'auteur. Il s'était forgé sur les assemblées des pairs une prétendue théorie historique parfaitement fausse, et dont l'application eût été pleine de danger. Philippe eut le bon sens de repousser ces avis, et de comprendre qu'il n'y avait en pareil cas qu'une autorité reconnue, celle du Parlement.

Il alla donc le 2 au Parlement, qui d'ailleurs lui était tout acquis. Le seul ennemi qu'il y eût était le premier président de Mesmes, familier du duc du Maine et l'un des habitués des réunions intimes de la duchesse à sa maison de Sceaux, mais esprit léger et sans portée, exerçant peu d'influence sur sa compagnie. Philippe se rendit au palais accompagné des gardes françaises et suisses, dont les commandants l'avaient assuré de leur dévouement. L'affluence des assistants et des curieux fut immense. Chacun était dans l'attente ; car les véritables intentions de Louis XIV étaient plus soupçonnées que connues. Le prince parla d'abord avec embarras, puis il prit un ton plus ferme et demanda « qu'on délibérât sur le droit que sa naissance lui donnait, et sur celui que le testament pourrait y ajouter ». Il déclara qu'il s'aiderait des conseils du Parlement et de ses sages remontrances. « Je vous les demande par avance, ajouta-t-il, en protestant devant cette auguste assemblée que je n'aurai jamais d'autre dessein que de soulager les peuples, de rétablir le bon ordre dans les finances, de retrancher les dépenses superflues, d'entretenir la paix au dedans et au dehors du royaume, de rétablir surtout l'union et la tranquillité de

l'Église, de travailler enfin, avec toute l'application qui me sera possible, et tout ce qui peut rendre un État heureux et florissant. »

Le testament fut ouvert et lu. Philippe représenta qu'il ne pouvait gouverner avec un conseil de régence, si ce conseil était indépendant de lui et composé de membres qu'il n'aurait pas choisis. Le duc du Maine soutint qu'il ne pouvait entreprendre la charge de l'éducation du roi sans avoir le commandement de sa maison civile et militaire. La discussion s'étant engagée entre les deux princes, on les fit passer dans une chambre séparée pour les accorder. Quelques amis du duc d'Orléans lui conseillèrent de demander une suspension de la séance. Cette suspension eut lieu et dura plusieurs heures. Or, quand l'assemblée fut rouverte, quoiqu'il n'y eût rien de réglé encore, la régence n'était déjà plus en question. Philippe revint déclarer qu'il n'avait pu s'entendre avec le duc du Maine, mais il parla en maître ; il annonça qu'il voulait être libre pour faire le bien, et ajouta qu'il consentait à être lié pour ne pas faire le mal. Il promit aussi de faire entrer dans ses conseils plusieurs des membres de la compagnie, et de s'éclairer toujours « des sages remontrances de messieurs du Parlement » . L'assemblée, cédant à un entraînement unanime, lui accorda tout, le pouvoir d'organiser les conseils, celui de conférer seul les emplois, les bénéfices, celui de disposer du commandement de la maison militaire du roi. Le duc du Maine, embarrassé et timide, se vit réduit à demander que dans ces conditions on le déchargeât de la garde du jeune Louis XV. Le régent s'empressa de le satisfaire, et, fier de sa victoire, il sortit de la salle pour reprendre la route de Versailles au milieu de bruyantes acclamations. Il avait retrouvé sa popularité perdue.

Cette organisation de la régence se fit avec rapidité, sans beaucoup de réflexion, parce qu'on sentait la nécessité d'agir, de constituer le nouveau pouvoir et de le constituer fortement. Le Parlement, habitué à une longue docilité, était comme étourdi des libertés qu'on lui rendait ; il s'étonnait de voir deux princes du sang paraître comme des clients à sa barre. Entraîné par une réaction irrésistible, il ne s'aperçut même pas de la gravité qu'il y avait à casser en fait le testament et les codicilles de Louis XIV. Ces mêmes magistrats, naguère à genoux devant le grand roi, ne discutèrent pas ses dernières volontés ; ils les oublièrent.

La délibération du Parlement offrait cependant un vice de forme; la présence du roi était nécessaire pour l'autoriser. Philippe voulut y parer. En conséquence, le jeune Louis XV fut conduit le 12 septembre à un lit de justice, accompagné du duc de Villeroy, son gouverneur, et de la duchesse de Ventadour, sa gouvernante. Il y déclara lui-même sa volonté, et confirma la régence du duc d'Orléans.

Le premier acte du régent fut de rendre le droit de remontrance aux parlements et aux autres cours souveraines (arrêt du conseil du 15 septembre 1715). Il réforma ensuite la maison, les bâtiments et les équipages du roi. Il ouvrit les prisons, qui renfermaient un grand nombre de jansénistes, il rappela ceux qu'on avait exilés; il défendit à l'assemblée du clergé de publier les censures qu'elle avait préparées; il éloigna de la cour le Père le Tellier, en lui assignant une pension; il fit des remises sur les impôts, allégea les octrois de Paris, déclara que les monnaies ne subiraient plus aucune variation, et diminua l'armée de vingt-cinq mille hommes. Enfin il ordonna l'impression du *Télémaque.*

Mais la plus grande affaire était l'organisation des conseils. Le Parlement en reçut le plan dès le 15 septembre. On les établit au nombre de six, conformément aux projets formés par le duc de Bourgogne, savoir un conseil de conscience chargé des affaires ecclésiastiques, un conseil pour la guerre, un pour les finances, un pour la marine, un pour les affaires étrangères, un pour le *dedans du royaume,* ce que nous appelons l'intérieur. Ces six conseils, composés chacun de dix membres, furent présidés par le cardinal de Noailles, archevêque de Paris, les maréchaux de Villars, de Villeroy, d'Estrées, d'Huxelles, et le duc d'Antin. Deux mois après on en créa un septième pour le commerce. Le conseil supérieur, ou conseil de régence, auquel tous les autres étaient subordonnés, prenait seul les décisions importantes à la pluralité des voix. Il comprenait les princes, le chancelier Voysin, les maréchaux de Villeroy, d'Harcourt et de Besons, Saint-Simon, Chiverny, ancien évêque de Troyes, enfin le maréchal de Tallard, que le régent avait d'abord écarté, mais qui parvint à force de sollicitations à s'y faire admettre.

Cette organisation des conseils offrait l'avantage de satisfaire beaucoup d'ambitions. Le régent eut d'ailleurs soin d'y faire entrer non-seulement les maréchaux, les grands seigneurs et

quelques-uns de ses amis particuliers, mais des membres du Parlement, des intendants et des maîtres des requêtes. Il choisit en général les plus capables, et montra une certaine impartialité. Il essaya aussi de s'attacher les derniers ministres de Louis XIV, car il était peu exclusif de sa nature. Saint-Simon, chez qui l'esprit de vengeance était incarné, ne put lui faire partager ni ses haines ni même ses rancunes. Torcy, qui perdit la charge des affaires étrangères, fut conservé comme surintendant des postes et rapporteur au conseil de régence. Voysin conserva les sceaux, en quittant la direction de la guerre. Desmarets seul fut sacrifié. En se retirant il voulut se prémunir contre des poursuites ultérieures, et il exposa son administration dans son fameux *Compte rendu,* qui fut à la fois un plaidoyer pour lui-même et un acte d'accusation contre la politique de Louis XIV.

Enfin le régent donna l'ordre de préparer les Tuileries pour y ramener le roi. Il espérait ainsi plaire aux Parisiens. Louis XV s'y établit le 30 décembre.

Le nouveau gouvernement, approprié aux circonstances, fut salué par une véritable popularité. Le régent, alors âgé de quarante-deux ans, ressemblait aux portraits de Henri IV. Il avait de l'aisance, de la pénétration, un langage vif et précis, du goût, de la curiosité, des connaissances étendues, surtout en fait d'art et de science. Malheureusement l'habitude du commandement lui faisait défaut. Il avait toujours été, dit Duclos, en sujétion à la cour et en tutelle aux armées. Il était mou, flottant dans ses idées, et peu capable d'imprimer aux conseils une forte direction. Il ne put prendre sur lui de vaincre ses habitudes de paresse, de débauche et d'impiété. Son esprit était élevé et généreux, son caractère était de la dernière faiblesse. Assidu aux conseils, il ne prêtait aux affaires qu'une attention lassée, bien différente de l'activité laborieuse de Louis XIV. Il s'en occupait sans suite, perdait beaucoup de temps à donner des audiences, et ne décidait rien. Il passait les soirées et une partie des nuits en soupers et en compagnies de débauche, d'où l'étiquette était entièrement bannie. Le temps donné aux plaisirs abrégeait celui du travail, auquel il n'apportait le lendemain qu'un esprit appesanti et fatigué. Les compagnons de ses soupers, qu'il appelait ses *roués,* finirent par lui former une cour qui l'assiégea et ne le quitta plus, malgré le soin qu'il eut de demeurer secret et de ne se communiquer à personne.

Le libertinage et la fanfaronnerie d'impiété devinrent sous un tel prince une mode et un moyen de succès, comme l'hypocrisie l'avait été au temps de madame de Maintenon. Le scandale fut affiché, le vice mis en honneur, et le désordre encouragé. Les bals masqués de l'Opéra, établis à cette époque, devinrent le rendez-vous ordinaire des courtisans, souvent des grandes dames. Les folies de la duchesse de Berry passèrent tellement toutes les bornes, que le régent lui-même fut obligé de l'éloigner de la cour et de la reléguer comme en exil au palais du Luxembourg.

Les conseils, privés de direction, ne répondirent pas aux espérances qu'ils avaient fait concevoir. Leur composition était peu homogène. Les présidences, données à des personnages qui la plupart se jugeaient trop considérables pour entrer dans le détail des affaires, ne furent guère que des titres honorifiques; ainsi dans le conseil des finances, que Villeroy présidait, tout se fit par le duc de Noailles. On ne tarda pas à s'apercevoir que l'unité de volonté était nécessaire pour la marche de chaque service public; que les corps sont faits pour aider et surveiller les administrations, non pour administrer; que la responsabilité trop partagée devient illusoire; qu'enfin ce n'était nullement le moyen d'arriver à une réforme et à une réorganisation sérieuse de l'administration, encore pleine des ruines et des désordres causés par la dernière guerre. Il faut ajouter que malgré la sagesse relative des choix, trop de membres des conseils apportaient aux choses du gouvernement de l'inexpérience, des idées fausses, une légèreté prétentieuse, comme Villeroy, ou des passions extrêmes comme Saint-Simon, dont le prodigieux talent d'écrivain ne peut absoudre l'orgueil plein de petitesses et les vues politiques souvent insensées. Heureusement le cardinal de Noailles, d'un caractère digne et conciliant, le duc son neveu, laborieux et d'un esprit pratique, d'Aguesseau, aussi plein de scrupules que de savoir, Amelot, profondément versé dans les affaires de commerce, et d'autres encore, parvinrent à maintenir les conseils dans une voie moyenne, où ils rendirent quelques services.

II. — Au dehors il n'existait qu'une difficulté, celle du prétendant. Les jacobites d'Angleterre s'agitaient et attendaient de voir débarquer Jacques III; d'un autre côté, la facilité avec laquelle Georges I[er] avait pris la couronne les avait surpris et

mis en désarroi ; ils ne s'entendaient plus entre eux. Leur chef militaire, le duc d'Ormond, n'osant donner le signal d'un soulèvement préparé dans l'Ouest, s'était enfui en France dans les premiers jours du mois d'août 1715. Il y fit, de concert avec Bolingbroke, les apprêts d'un débarquement. Mais les jacobites d'Angleterre ne voulaient se prononcer qu'après le débarquement, et ceux de France, très-divisés eux-mêmes, objectaient le refus du gouvernement français de leur prêter des secours officiels et avoués. On était de part et d'autre pressé d'agir, pour ne pas laisser perdre une occasion difficile à retrouver, et cependant chacun s'avouait les périls d'une tentative incomplète. Dans de pareilles conditions, la direction du parti tomba aux mains des aventuriers et des intrigants. Le comte de Mar débarqua au mois de septembre dans les Highlands, appela les clans aux armes, s'empara de Perth, et se vit un instant maître de tout le pays au nord du Tay; puis il manqua de décision, perdit du temps et commit la faute de diviser ses forces. L'insurrection, réduite à de simples bandes, fut promptement battue en Ecosse et dans le Lancashire. Jacques III, qui n'avait pu achever plus tôt ses préparatifs, n'arriva qu'au mois de décembre à Peterhead, après deux défaites de ses partisans. Ayant lui-même peu de troupes et trouvant celles du comte de Mar en mauvais état, il jugea vite que la partie était perdue, et après un séjour de quelques semaines il courut se rembarquer à Dundee. La brièveté de son apparition et la froideur qu'il montra découragèrent ceux qui s'étaient prononcés pour lui, particulièrement les highlanders. A peine de retour à Saint-Germain, il acheva de ruiner son parti en disgraciant Bolingbroke, qu'il rendit responsable de son mauvais succès. Le ministère anglais frappa sévèrement les chefs de l'insurrection. Plusieurs de ceux qu'on avait pris les armes à la main, deux lords entre autres, portèrent leur tête sur l'échafaud. D'autres furent emprisonnés et condamnés à la perte de leurs biens.

Philippe d'Orléans avait fait comme Louis XIV ; il avait fourni au prétendant des secours matériels et mis les commissaires de la marine à sa disposition, mais il avait aussi évité un concours ostensible et affecté d'observer le traité d'Utrecht. S'il avait désiré le succès de Jacques III pour plaire à l'opinion en France et dans l'espérance de s'entendre plus facilement avec l'Angleterre gouvernée par un Stuart, il était dans le fond très-décidé à ne pas compromettre la paix; il en sentait la nécessité pour lui

comme pour la France, et ne cherchait qu'à l'assurer davantage. Au fond il n'éprouvait d'aversion ni pour le gouvernement hanovrien ni pour George Ier, son proche parent par sa mère, la princesse palatine. La situation du roi d'Angleterre était assez analogue à la sienne; les deux princes avaient trop d'affaires intérieures à régler pour ne pas chercher à s'entendre. L'ambassadeur anglais, lord Stair, s'était efforcé de faire comprendre cet intérêt commun au duc d'Orléans, avant même que Louis XIV mourût.

III. — La nécessité de la paix tenait en premier lieu à l'état des finances, toujours déplorable, en dépit des dernières mesures de Desmarets. Il existait un énorme arriéré d'impôts qui ne rentraient pas. On ne voyait que métairies abandonnées et terres sans culture, désertées par les paysans. Nobles, magistrats, rentiers, marchands ou cultivateurs étaient également endettés et obligés pour vivre de contracter de nouveaux emprunts à des taux usuraires. Tous les services publics étaient en souffrance, tous les payements de l'État retardés. Les ministres de la France à l'étranger étaient si embarrassés qu'au dire de Saint-Simon ils laissaient leurs lettres aux postes, faute de pouvoir les en retirer[1].

Le conseil des finances, présidé par Villeroy, mais dirigé en fait par le duc de Noailles, aborda résolûment la difficulté. On commença par emprunter dix millions pour payer ce qu'on devait aux troupes. Cela fait, la banqueroute fut proposée, et Saint-Simon fut un de ceux qui eurent le malheur de la soutenir. On ne s'en dissimulait pas les inconvénients, mais on alléguait que les engagements d'un souverain étaient personnels, qu'un nouveau roi n'était ni solidaire ni garant des fautes de son prédécesseur, qu'un exemple sévère rendrait les détenteurs de capitaux moins faciles désormais à se prêter aux caprices d'un prince dissipateur, et que si c'était un malheur de ruiner les financiers, c'était un malheur encore plus grand de laisser peser sur le peuple les charges d'une dette énorme. Noailles et la majorité du conseil eurent le bon sens de résister à d'aussi pitoyables arguments, et de comprendre que les engagements de l'État étaient chose sacrée.

Mais comme les rentes et les effets publics étaient tombés

[1] Saint-Simon, t. XIV, ch. II.

dans le dernier discrédit et se négociaient à des cours très-inférieurs au cours d'émission, il était naturel de songer à profiter des bas prix pour diminuer la dette. La justice eût consisté à racheter les titres au cours du jour. Faute de fonds nécessaires pour un pareil rachat, on les *revisa,* c'est-à-dire qu'on annula ou qu'on réduisit une foule de rentes, de contrats, d'offices, de pensions, etc. On fit ainsi rentrer au trésor des billets circulants pour un capital nominal de six cent vingt-cinq millions, et on les échangea contre deux cent cinquante millions de billets nouveaux à quatre pour cent, offrant l'avantage d'un type uniforme. Malheureusement c'était là une banqueroute partielle, quelques moyens que l'on prît pour la déguiser. Il était impossible qu'elle relevât le crédit, malgré l'habileté et même l'équité relative avec laquelle elle fut exécutée par les quatre frères Pâris, financiers expérimentés et élèves de Desmarets. Les nouveaux billets d'État ne furent pas plutôt livrés à la circulation qu'ils perdirent dès le premier jour quarante pour cent.

On institua aussi, en vertu d'une vieille tradition de gouvernement que Richelieu et Colbert avaient eux-mêmes appliquée, une chambre de justice, pour obliger les comptables et les financiers à justifier de leurs acquisitions et de l'état de leurs fortunes. Plusieurs d'entre eux affichaient un luxe scandaleux, qui excitait la jalousie de la noblesse, celle des gens de robe et l'animadversion populaire. Les plaintes qu'ils firent au sujet de l'opération du *visa* déterminèrent à les frapper. Il n'était pas douteux que le désordre n'eût entraîné beaucoup d'abus et de spéculations déloyales; l'usage de ce qu'on appelait les *pots-de-vin* était très-commun. Les traitants étant détestés, et souvent, il faut le dire, méritant de l'être, l'opinion les rendait responsables de la misère publique.

Dès le 5 février 1716 quelques-uns des plus suspects furent enlevés et enfermés à la Bastille; en même temps on prit des mesures pour empêcher les autres de sortir de France. Le 14 mars, la chambre de justice fut installée par un édit d'un style incroyable, qui dénonçait à la vindicte publique « cette espèce de gens auparavant inconnus ». La chambre se composa de six maîtres des comptes et de quatre conseillers des aides, sous la présidence de Lamoignon et de Portail, tous deux présidents à mortier. Les accusés furent obligés de présenter leurs livres, leurs registres, et de faire toutes les justifications nécessaires. Conformément aux anciens usages, on édicta les peines

les plus sévères contre les déclarations fausses; des primes furent offertes aux dénonciateurs. La chambre devait juger sans publicité, sans que les accusés eussent de défenseurs, et prononcer des arrêts souverains. Les peines étaient l'amende, la confiscation avec vente à l'encan des biens confisqués, dans les cas plus graves la prison et la mort. Les recherches devaient remonter jusqu'à l'année 1688. On déploya tout l'appareil ordinaire des tortures, et la question fut admise comme moyen d'instruction.

Ces poursuites, menées avec beaucoup de vigueur et malheureusement aussi avec un déplorable esprit de vengeance, surexcitèrent les passions populaires. Les financiers étaient en quelque sorte mis hors la loi et désignés à la colère publique. La terreur pesait sur eux; ce n'étaient que visites domiciliaires et encouragements à la délation. Quelques-uns se suicidèrent. Cependant la réaction ne se fit pas attendre. Il fallut peu de temps pour s'apercevoir que les poursuites déconsidéraient autan le gouvernement et la justice que les hommes de finance; que toutes les spéculations n'avaient pas été déloyales, et que la déloyauté avait besoin d'être non supposée, mais prouvée. Les parlements, quoique jaloux des traitants, protestèrent contre les arrêts de la chambre. On comprit aussi qu'en frappant de suspicion quatre mille quatre cent soixante-dix chefs de famille, car c'était le nombre des inculpés, on ameutait les pauvres contre les riches, on forçait dès lors la richesse à se cacher, et pendant qu'on supprimait les consommations de luxe, on arrêtait la circulation des espèces, le crédit public, les affaires et le travail. Le petit commerce de Paris avait été immédiatement paralysé.

On prit alors le parti de ne punir que ceux des financiers ou soi-disant tels dont les concussions seraient démontrées, et d'imposer simplement aux autres une taxe proportionnelle à leur fortune; la proportion moyenne fut des deux septièmes. On obtint ainsi un chiffre nominal de deux cent dix-neuf millions, mais en réalité le trésor n'en reçut que soixante-dix, car beaucoup de condamnés se trouvèrent hors d'état de se libérer ou ne purent le faire qu'en valeurs dépréciées. Plusieurs obtinrent une composition à l'amiable, quelques-uns une remise totale, en entourant le régent de sollicitations auxquelles il eut peu de peine à céder. Philippe d'Orléans, naturellement ennemi des violences, eût voulu contenter tout le monde, et

comme il était généreux jusqu'à la prodigalité, il aimait à s'attacher ses amis par des largesses et à acheter ses ennemis. Il accorda un grand nombre de grâces, dont l'unique tort fut d'être plus arbitraires encore que les condamnations, sans compter que les gens de cour, les roués, les femmes, spéculèrent sur leurs moyens d'influence et mirent à prix leur protection. Le bruit public accusa les juges eux-mêmes de vénalité. La chambre de justice, ainsi déconsidérée et annulée, fut fermée au bout d'un an, le 20 mars 1717, et l'on réhabilita les victimes. L'édit de suppression rendit hommage au retour de l'opinion en faveur des prévenus, comme l'édit de suppression avait fait appel aux passions populaires. «Le peuple, portait-il, s'accoutume à les croire innocents lorsqu'il les voit trop longtemps malheureux.»

Noailles recourut à d'autres mesures plus utiles. Il avait l'esprit souple, pénétrant, faisait beaucoup de projets, et repoussait si peu la nouveauté, que par un arrêt du 25 avril 1716 il invita tous les citoyens à lui communiquer leurs vues sur les affaires publiques; mais à ces qualités il joignait de l'indécision, de la défiance, et il n'avait qu'un seul principe arrêté, celui de repousser toute *affaire extraordinaire,* quelle qu'elle fût. Cependant il changea encore la valeur des monnaies (édit du 1er janvier 1716), à la sollicitation des marchands, et pour revenir au titre et au poids fâcheusement altérés par Desmarets.

Il recommanda la modération et la justice dans la levée de la taille, qui fut diminuée de trois millions. Il s'occupa d'en améliorer l'assiette en la rendant proportionnelle à la valeur des fonds; mais ce travail, entrepris dans plusieurs généralités, souleva de grandes résistances parce que les contribuables craignirent une aggravation, en sorte qu'on l'abandonna. Noailles accorda des remises sur la capitation et le dixième; plus tard, en 1717, il supprima en partie le dixième, impôt de guerre déclaré temporaire, contre la continuation duquel le Languedoc et la Guyenne se récriaient; il en dégreva les immeubles et ne le laissa subsister que sur les revenus mobiliers. Il retrancha la plupart des priviléges qui existaient encore pour les gabelles ou les aides.

Il diminua le chiffre des troupes, pourvut au payement régulier de celles qu'il conserva, supprima un grand nombre de pensions, en respectant toutefois les pensions militaires attachées aux croix de Saint-Louis. Il racheta, supprima ou fit dis-

paraître la multitude d'offices inutiles qui encombraient les administrations.

Il s'occupa aussi de ranimer le commerce et l'industrie. Il revisa tous les tarifs de douanes, d'après les avis des principaux marchands. Il prohiba les étoffes et les tissus de l'Inde pour favoriser l'industrie des étoffes et des tissus fabriqués en France. Il fit pour le commerce colonial, en 1717, un règlement qui le débarrassa d'une infinité d'entraves. Le commerce de la Guinée, rendu libre par la suppression de la compagnie privilégiée à laquelle il avait appartenu jusque-là[1], prit aussitôt un essor remarquable; malheureusement ce commerce n'était autre chose que la traite des nègres.

Mais l'économie et l'emploi des anciens moyens ne suffisaient pas pour rétablir le crédit et les affaires, ou du moins condamnaient ce rétablissement à une effrayante lenteur. Le régent, qui aimait les idées nouvelles, appela dès le 25 octobre 1715 le fameux Law à soumettre ses plans au conseil.

Law était un riche Écossais, fils d'un orfévre d'Édimbourg. Duclos le représente « grand, bien fait, d'une figure agréable et noble, de beaucoup d'esprit, d'une politesse distinguée, avec de la hauteur sans insolence ». Ses idées étaient originales, et il savait les exprimer d'une manière saisissante. En parcourant l'Europe, il avait étudié les institutions de banque, entre autres celles de Londres et d'Amsterdam ; il avait entrepris partout des spéculations heureuses, et il s'était créé par le jeu de grandes relations. Il avait déjà présenté à plusieurs princes un projet de banque qu'il jugeait propre à relever le crédit ébranlé de leurs États. Éconduit par le duc de Savoie et par l'Empereur, il vint soumettre ses plans au régent, et lui offrit ses services. La France possédait des banquiers, elle ne possédait pas encore de grande banque, comme l'Angleterre et la Hollande. Law proposa au gouvernement d'en établir une. Les questions de commerce et de crédit étaient à peu près nouvelles en France, quoique déjà très-étudiées dans les pays voisins. Le conseil s'effraya de la hardiesse du projet; Law inspirait d'ailleurs à ses membres beaucoup de défiance et de jalousie. Saint-Simon fit écarter la proposition, par la raison au moins singulière que ce qui convenait à un État libre ne convenait pas à un gouvernement absolu.

[1] Janvier 1716.

Law, n'obtenant pas que l'État se chargeât de cette création, se contenta de fonder en son nom une banque particulière sous le titre de *Banque d'escompte et de circulation*, pour laquelle il reçut un privilége de vingt ans (2 mai 1716). Le capital, fixé à six millions, fut réparti en actions de cinq mille livres, qui trouvèrent promptement des souscripteurs; le régent souscrivit le premier. On eut soin de restreindre le nouvel établissement aux opérations de banque proprement dites; on lui interdit de s'intéresser à aucun commerce ou à aucun emprunt. On lui donna la faculté d'émettre des billets dans une mesure proportionnée à son capital, moyennant l'obligation de les convertir en argent à toute réquisition et de recevoir la monnaie, quoi qu'il arrivât, au poids et au titre du jour de sa fondation.

Le succès fut immédiat et complet; on vit s'arrêter comme par enchantement les fluctuations et dépréciations de la monnaie ou des effets publics. Le taux de l'escompte, qui était des plus désordonnés, s'abaissa graduellement à six pour cent, puis à quatre pour cent. Les billets de la banque furent si recherchés qu'ils firent prime. Pour en étendre encore la circulation, le régent déclara par un arrêt du conseil (10 avril 1717) que toutes les caisses de l'État les recevraient, ce qui offrait un autre avantage, celui de simplifier les opérations de trésorerie. La banque donna de beaux résultats à ses actionnaires, dont le régent voulut présider en personne la première assemblée.

C'était déjà un service réel que d'avoir facilité les transactions et ajouté la circulation des billets à celle du numéraire. Mais Law, avec son génie hardi, prétendait ne pas s'arrêter là. Il représenta que la banque pouvait rendre deux autres services, celui d'escompter l'impôt et celui de servir d'intermédiaire à l'État pour les emprunts, services pour lesquels on était obligé de recourir aux traitants et de passer par des conditions onéreuses. Il demanda aussi qu'on l'autorisât à créer des entreprises commerciales. Le conseil des finances, bien que retenu par un sentiment de prudence naturel, accepta la dernière de ses propositions en la modifiant.

Le commerce colonial languissait aux mains de plusieurs compagnies privilégiées qui éprouvaient la plus grande peine à se soutenir. Celle de la Louisiane, après des fortunes diverses, offrait d'abandonner son privilége. Le nom de Louisiane se donnait alors à toute cette partie de l'Amérique du Nord que

La Salle avait parcourue en 1680 et qui s'étendait des lacs du Canada aux bouches du Mississipi; de nombreux aventuriers français avaient visité ce pays depuis trente ans, sans qu'on y eût fondé un seul établissement sérieux. On convint que Law formerait une nouvelle compagnie, appelée *Compagnie d'Occident;* qu'il en serait le directeur; qu'elle aurait un privilége de vingt-cinq ans pour le commerce de l'Amérique du Nord et du Canada, et que le capital serait de cent millions en actions de cinq cents livres, payables, au moins pour les trois quarts, en billets d'État. On promettait aux actionnaires un intérêt de quatre pour cent et un partage des bénéfices. Law calculait que sa compagnie aurait sur celle de Colbert l'avantage d'opérer avec un capital six ou sept fois supérieur, cent millions au lieu de quinze. Il rendait en outre à l'État le service de retirer de la circulation au moins soixante-quinze millions de billets. La compagnie fut créée par lettres patentes du mois d'août 1717. La renommée de Law, le succès et les bénéfices de sa banque d'escompte, la facilité offerte aux détenteurs de billets d'État d'en trouver un utile emploi, firent souscrire les actions avec empressement. Le régent prit cependant, pour favoriser la souscription, une mesure qui pouvait devenir fâcheuse : au lieu de laisser la compagnie à elle-même, il ordonna que ses actions fussent reçues dans les caisses de l'État au même titre que les billets de la banque d'escompte.

Ainsi les deux premières années de la régence furent consacrées à des mesures financières très-diverses, les unes empruntées aux plus vieilles traditions, les autres tout à fait nouvelles. Ces mesures n'eurent pas toutes des effets également heureux, mais le résultat général fut de rétablir le crédit, la confiance et les affaires plus vite qu'on ne l'avait espéré.

IV. — Au dedans tout était calme et l'eût été davantage sans l'agitation religieuse au sujet de la bulle. La haute noblesse se montra satisfaite de son admission dans les conseils et de la part qu'elle prenait aux affaires. D'ailleurs le régent, qui était généreux, ne ménageait pas ses libéralités.

Malgré l'inexpérience politique qui était générale, et la légèreté d'esprit et de mœurs qui devint une mode, plusieurs membres des conseils prirent leur tâche au sérieux. L'idée d'assurer à la noblesse une participation constante au gouvernement préoccupa plus d'un grand personnage. Divers systèmes histo-

riques furent imaginés à l'appui de cette prétention. Saint-Simon revendiquait pour les pairs les droits qu'ils avaient exercés sous la première féodalité. Boulainvilliers entreprit de démontrer que les nobles étaient les descendants et les représentants des Francs qui s'étaient partagé la Gaule. Ces systèmes aventurés donnèrent lieu aux polémiques les plus vives. On contesta leur vérité historique et les conséquences pratiques que leurs auteurs prétendaient en tirer. Il ne manqua pas de plumes exercées pour en démontrer l'inanité et les vices essentiels. On commençait à étudier l'histoire dans les sources, par conséquent à la mieux connaître, et on s'attachait à la mieux comprendre ; il n'y avait pas eu jusque-là de véritables publicistes, et désormais il y en eut. Les prétentions en faveur de la pairie furent vigoureusement combattues. Il ne paraît pas que les idées de Saint-Simon aient obtenu de succès, et il ne faudrait pas que son talent d'écrivain nous fît illusion aujourd'hui. La pensée de fortifier les priviléges des gentilshommes en leur réservant des droits ou des pouvoirs particuliers était déjà en contradiction avec l'époque ; on ne pouvait plus songer à exclure le mérite roturier. Mais d'une part c'était une nouveauté de voir les grands, renonçant aux conspirations et aux guerres civiles qui avaient troublé les régences précédentes, aborder des théories de gouvernement empreintes du caractère le plus pacifique. En second lieu, il y avait dans ces théories autre chose que des incohérences ou des excentricités. Les grands, qui cherchaient à se faire une place dans le pays et le gouvernement, ne protestaient pas uniquement contre la faveur accordée à ce qu'ils appelaient avec dédain la *robe* et la *plume*. Ils protestaient encore contre les abus du système de Louis XIV, contre le despotisme, contre une centralisation exagérée, contre les excès de pouvoir des intendants. Ils étaient libéraux à leur manière. Ils traitaient même des questions de finance et de commerce négligées jusque-là. Il y avait déjà dans les idées plus d'indépendance et d'originalité que sous le règne précédent. Les écrivains se donnaient carrière. Boulainvilliers prétendait qu'on donnât à la noblesse un grand nombre d'emplois dans la finance et le haut commerce.

Saint-Simon et Boulainvilliers discutèrent longuement les droits des états généraux et l'opportunité d'une représentation du pays. Saint-Simon conseilla d'abord de les convoquer. Il y voyait pour le régent le moyen d'acquérir une popularité néces-

saire, l'avantage de faire sanctionner par le pays des mesures financières d'une rigueur inévitable, quelles qu'elles fussent; enfin celui de trancher des questions délicates, dont il y avait intérêt à laisser la responsabilité aux représentants de la nation. C'était, suivant lui, aux états qu'il appartenait de confirmer les renonciations imposées à Philippe V, et de priver les légitimés du droit de succéder au trône, que Louis XIV leur avait donné. Pour des dangers, Saint-Simon n'en voyait aucun, puisqu'il n'existait plus ni parti ni faction capable de troubler le royaume. Si les états devaient apporter des défiances, ou même des dispositions hostiles, ce serait contre les hommes de l'ancien gouvernement qu'on n'avait pas à défendre, et non contre les chefs du gouvernement nouveau.

La proposition fut écartée, mais la question, discutée à la cour et dans les conseils du régent, ne tarda pas à être ramenée par les événements qui suivirent.

Le 16 août 1716 les princes de la maison de Condé demandèrent au régent d'abolir les dernières déclarations par lesquelles Louis XIV avait assimilé ses enfants légitimés aux princes du sang. Ils représentèrent que ces déclarations changeaient les conditions de la transmission de la couronne, et que dès lors elles étaient attentatoires aux droits de la nation. Les princes légitimés répondirent par un mémoire où ils demanderent à leur tour que la question fût ajournée jusqu'à la majorité du roi, et que le roi majeur prît pour la trancher l'avis des trois états; ils ajoutèrent qu'ils ne reconnaissaient pas en pareille matière la compétence du Parlement. Les princes légitimes répliquèrent que Louis XIV n'avait pas pris l'avis des trois états, que Louis XV ou le régent, pendant la minorité, n'avaient donc pas à le prendre, et que l'acte était nul de soi. Le régent favorisait la demande des princes légitimes. D'un autre côté il aimait le repos; il eût désiré éviter les contestations, et ménager la duchesse d'Orléans, qui, légitimée elle-même, était très-attachée à ses frères, surtout au duc du Maine. Louis XIV s'était évidemment proposé en faisant des mariages entre ses enfants légitimés et les princes du sang, d'empêcher ou d'amortir des luttes faciles à prévoir. Le régent, pacifique de sa nature, chercha d'autant mieux des délais ou des moyens termes, qu'il éprouvait une défiance instinctive à entendre invoquer les états généraux et les droits de la nation. Il était d'ailleurs soutenu par le Parlement, qui voyait dans

la seule mention des états généraux une attaque dirigée contre lui-même.

Cependant la question n'était pas facile à éluder, car les princes n'y étaient pas seuls intéressés. Les ducs et pairs, que Saint-Simon ne cessait d'animer de ses prétentions, et qui lui avaient donné une sorte de mission de les représenter, dressèrent en 1717 une requête contre le rang qui avait été assigné aux légitimés au-dessus d'eux. Le reste de la noblesse, très-contraire aux prétentions des ducs et pairs et aux théories de Saint-Simon, qui portaient atteinte à l'égalité originaire de ses membres, manifesta son opposition et soutint la cause des légitimés par cette unique raison. Elle adressa à son tour au régent une requête signée de plusieurs gentilshommes. Le régent nomma pour examiner ces requêtes une commission de conseillers d'État, mais interdit à la noblesse d'agir comme corps, ce qu'elle n'avait aucun droit de faire.

Malgré cette défense, trente-neuf gentilshommes se réunirent et protestèrent contre la désignation de commissaires, en soutenant toujours que la question était uniquement du ressort des états généraux. Les princes légitimés appuyèrent cette protestation. Le régent la fit supprimer par le Parlement, et envoya six des principaux signataires à la Bastille.

Mais il fallait prendre un parti. Or, Philippe d'Orléans était très-décidé à ne pas convoquer les états généraux. Saint-Simon était maintenant des premiers à l'en dissuader, sachant bien qu'il les trouverait hostiles aux prétentions des ducs et pairs. Il représenta que depuis deux ans la situation avait changé, que le moment était défavorable, depuis « que tout étoit enflammé, entamé sur les finances », qu'ils seraient une gène, non une force; qu'ils montreraient, non plus de la confiance, mais de la défiance, qu'ils n'apporteraient que trouble, confusion, contrariétés d'intérêts; qu'ils ne se borneraient pas à de simples remontrances, qu'on ne pourrait limiter les objets de leurs discussions. « Ne vous abusez pas, ajoutait-il. Le manque absolu de confiance réglera le fond et la forme des demandes, et la nation, en vue du soulagement qu'elle attend, se mettra tout entier du côté des états. » Ces idées étaient celles d'un autre conseiller du régent et d'un conseiller plus écouté. L'abbé Dubois observait qu'il serait périlleux de faire marcher des soldats contre les états généraux, ce qui se faisait toujours sans difficulté contre le Parlement. Il était partisan décidé de l'abso-

lutisme, et repoussait tout ce qui pouvait sembler une imitation du gouvernement anglais.

Le régent prit donc le parti de casser par un édit (le 8 juillet 1717) les déclarations de Louis XIV qui assimilaient les légitimés aux princes du sang, et leur donnaient un droit éventuel à la couronne. Il laissa seulement au duc du Maine et au comte de Toulouse, à titre personnel et viager, la jouissance des droits honorifiques qui leur avaient été attribués dans le Parlement. Il déclara dans le préambule de l'édit qu'il n'avait pas eu besoin de consulter la nation pour révoquer une disposition qui ne lui avait pas été soumise. En même temps il reconnut que si le trône devenait vacant faute d'héritiers légitimes, « ce seroit à la nation même qu'il appartiendroit de réparer ce malheur par la sagesse de son choix. » Car, ajoutait-il, « les lois fondamentales du royaume qui mettoient le souverain dans une heureuse impuissance d'aliéner le domaine de la couronne, le laissoient encore moins libre de disposer de la couronne même. »

Le grand orateur religieux de la cour exprimait alors, bien que d'une autre manière, des idées semblables. Massillon, récemment nommé évêque de Clermont, mit le sceau à sa renommée de prédicateur par les sermons du *Petit carême*, qu'il prononça en 1718 dans la chapelle de Versailles, devant Louis XV enfant. Comme l'âge du prince ne permettait pas la supposition d'allusions personnelles, il exposa sur le gouvernement, sur la cour, sur les grands, des principes absolument opposés à ceux de Bossuet, quoique devant aboutir aux mêmes conclusions chrétiennes.

« C'est pour les peuples tout seuls, s'écriait-il, que le trône est élevé. Les grands et les princes ne sont pour ainsi dire que les hommes du peuple; aussi la prospérité des grands et des ministres, des souverains qui ont été les oppresseurs des peuples, n'a jamais porté que la honte, l'ignominie et la malédiction à leurs descendants. »

« La gloire d'un conquérant, dit-il encore, sera toujours souillée de sang. Il aura passé comme un torrent pour ravager la terre, et non comme un fleuve majestueux pour y porter la joie et l'abondance, et l'on ne rappellera l'histoire de son règne que pour rappeler le souvenir des maux qu'il a faits aux hommes. »

Massillon s'attache à montrer que les peuples ont toujours souffert des vices du souverain; que le gouvernement n'a plus

de règle quand le maître lui-même n'en a point. Les princes doivent à leurs peuples une liberté, la liberté des lois. « Vous ne connoissez que Dieu seul au-dessus de vous; il est vrai; mais les lois doivent avoir plus d'autorité que vous-mêmes. » Voici enfin comment il interprète la doctrine du droit divin : « Ce sont les peuples qui, par ordre de Dieu, ont fait les rois ce qu'ils sont. Oui, sire, c'est le choix de la nation qui mit d'abord le sceptre entre les mains de vos ancêtres. C'est elle qui les proclama souverains. Le royaume devint ensuite l'héritage de leurs successeurs; mais ils le durent originairement au consentement libre des sujets, et ce furent les suffrages publics qui attachèrent ce droit et cette prérogative à leur naissance; en un mot, comme la première source de leur autorité vient de nous, les rois ne doivent en faire usage que pour nous. »

V. — Le régent éprouvait un vif désir d'affermir la paix. Elle était mal assurée, car la France se trouvait dans le même isolement que pendant la dernière guerre, et n'avait d'alliés nulle part, pas même à Madrid. Les Espagnols continuaient de lui imputer le démembrement de leur monarchie. Philippe V conservait le ressentiment personnel le plus vif contre son cousin, en dépit d'une apparente réconciliation. Il avait songé à le supplanter dans la régence; il avait même pendant les derniers temps de Louis XIV donné des instructions dans ce sens au prince de Cellamare, son ambassadeur à Paris. Maintenant il se proposait, dans le cas où Louis XV mourrait, ce que la faible santé du jeune roi donnait à craindre, de revendiquer la couronne de France pour lui et pour ses fils du premier lit, en laissant l'Espagne à ceux du second. Il était convaincu que son droit personnel était inamissible et supérieur à toutes les renonciations, et que ses engagements envers l'Europe seraient satisfaits pourvu que les deux couronnes demeurassent séparées. Il s'attacha longtemps à cette idée, avec la ténacité indomptable d'un esprit étroit et rebelle aux contradictions.

Le régent s'efforça d'amener la cour d'Espagne à de meilleurs sentiments. Il envoya successivement à Madrid deux ou trois agents choisis parmi ceux qui y avaient déjà séjourné et qui avaient joui de la confiance de Philippe V; il offrit même ses bons offices pour négocier une rétrocession de Gibraltar par les Anglais. Mais tout fut en vain. On ne voulut ni admettre ses envoyés ni écouter ses offres. Il dut chercher ailleurs

d'autres garanties de la paix. L'abbé Dubois, autrefois son précepteur et alors son principal confident, lui conseilla de rechercher l'alliance de l'Angleterre et de la Hollande.

Dubois, de naissance obscure, de mine et de tournure chétives, et n'ayant d'abbé que la soutane, n'avait fait longtemps aucune figure à la cour. Les mauvaises mœurs du régent plaidaient contre l'éducation qu'il lui avait donnée; on allait jusqu'à l'accuser de les avoir favorisées par une basse complaisance. S'il n'avait pas encore les ennemis acharnés que sa grandeur lui fit plus tard, il avait peu d'amis, peu d'influence et peu de considération. Cependant Philippe d'Orléans le sachant dévoué, l'avait fait secrétaire de ses commandements, et employé à quelques négociations. Louis XIV, appréciant sa dextérité, sa finesse et son énergie, le chargea aussi en sous-œuvre de plusieurs missions. Dubois observa beaucoup, et apprit à connaître les cours étrangères. Doué d'une ténacité extrême, les obstacles ne l'arrêtaient pas; il semblait les traiter comme un jeu, et son peu de scrupule facilitait son assurance. Aussi le régent s'empressa-t-il dès son avénement de lui donner une place de conseiller d'État; il la remplit avec d'autant plus d'autorité que son obscurité, la simplicité extrême de ses manières et son âge, il avait plus de soixante ans, empêchaient de lui supposer une grande ambition.

Stair, l'envoyé anglais, faisait alors de vives plaintes de l'assistance fournie au Prétendant, et insistait pour qu'on l'obligeât de quitter la France, où il était rentré après l'entreprise d'Écosse. C'était une des conditions du traité d'Utrecht, et George Ier exigeait qu'elle fût exécutée, non qu'il redoutât en lui un rival, mais parce qu'en l'éloignant davantage il espérait calmer plus facilement l'agitation des jacobites. Le régent répondait que le dénûment où le Prétendant s'était trouvé en Écosse prouvait le peu de secours qu'il avait tirés de la France; que ces secours si réduits étaient l'œuvre des catholiques, non du gouvernement, qui n'eût pu s'y opposer sans blesser les sentiments du pays; qu'enfin la France avait toujours joui du privilége de donner un asile aux princes exilés. La retraite volontaire de Jacques III à Avignon termina cette contestation.

Le régent, ayant perdu l'espérance de s'entendre avec l'Espagne et encore plus celle de relever le trône du Prétendant, désira se rapprocher plus étroitement de George Ier, ou plutôt

Dubois le désira pour lui et l'en persuada. Il lui représenta combien il lui importait de déjouer les calculs de Philippe V et d'assurer l'effet des renonciations stipulées au traité d'Utrecht pour le cas où Louis XV viendrait à mourir; car Philippe V et ses descendants écartés, il se trouvait le plus proche héritier du sang. On profita d'un voyage que George Ier fit dans ses États héréditaires d'Allemagne. Stanhope, chef du ministère anglais, accompagna son maître et séjourna quelque temps en Hollande, au mois de juillet 1716. Dubois, qui avait déjà eu des relations avec lui, se rendit à la Haye sous prétexte d'acheter des livres et des tableaux, le vit, et lui insinua adroitement la pensée d'un rapprochement entre les cours de Paris et de Londres.

Stanhope, comme tous les Anglais et particulièrement les whigs, était plein de préventions et de défiances à l'égard de la France. Il jugea très-difficile, surtout après la tentative du Prétendant, de corroborer par une alliance le traité d'Utrecht déjà si fortement attaqué par les whigs. D'ailleurs l'Angleterre avait tellement développé ses forces, ses ressources, et joué depuis trente ans un rôle si considérable, qu'elle était devenue plus fière et plus ombrageuse que jamais. Une concession quelconque à la France lui semblait un retour à la politique si justement décriée de Charles II.

Dubois n'en insista pas moins avec son adresse habituelle et sa feinte bonhomie. Sous une simplicité de manières et de tenue qui lui était naturelle, il cachait l'art de démêler admirablement la pensée des autres et de dissimuler la sienne. Il finit par être écouté, et le mois suivant il alla trouver George Ier à Hanovre.

Le roi d'Angleterre avait dans le fond d'aussi fortes raisons que le régent pour désirer le maintien de la paix européenne et des alliances sûres. Il était aux prises avec de grandes difficultés intérieures, les tories étant pour lui des adversaires sérieux. Il se sentait embarrassé des plaintes du Parlement, qui demandait la diminution de l'armée, celle des charges publiques et celle d'une dette écrasante. Sa cour, ses ministres, sa propre famille étaient divisés. Les Anglais le regardaient comme un étranger et se montraient jaloux des Hanovriens. Au dehors, il venait bien de signer des alliances défensives avec les États généraux et l'Autriche, mais depuis que la coalition était dissoute, chaque État vivait chez soi, tellement

occupé de ses intérêts particuliers que de pareilles alliances étaient sans portée.

Enfin Georges Ier n'oubliait pas qu'il était électeur de l'Empire. Comme électeur, il avait d'anciens démêlés avec les souverains du Nord, le roi de Suède et le czar. Il voulait obliger Charles XII à lui reconnaître, moyennant un prix qu'il lui offrait, la possession de Brême et de Verden, qui avaient appartenu à la Suède, dont les Danois s'étaient rendus maîtres, et qu'il avait lui-même achetées aux Danois. Il attachait une importance particulière à s'assurer cette double acquisition, qui devait, en lui livrant la navigation de l'Elbe et du Weser, éloigner les Suédois de toute ingérence dans les affaires de l'Allemagne du Nord. Or Charles XII repoussait absolument cette prétention. Le démêlé de George Ier avec le czar était encore plus sérieux. Pierre Ier, ayant trouvé moyen d'introduire sous divers prétextes une armée russe dans le Holstein et le Mecklembourg, cherchait à s'établir en Allemagne en y acquérant un territoire pris sur les dépouilles de la Suède. L'électeur de Hanovre avait sonné l'alarme et soulevé les États allemands. Les Anglais s'étaient joints à leur roi, dans la crainte que la marine russe, devenant trop puissante, n'en vînt un jour à leur fermer la Baltique. Pierre Ier, assailli de représentations, finit par retirer ses troupes, mais le ressentiment qu'il éprouva fortifia la haine invétérée déjà qu'il portait à l'électeur. Dans ces conditions George Ier prêta l'oreille aux propositions de Dubois ; il ne tarda même pas à passer de sa défiance première à une ardeur qui gêna ses ministres.

On tomba facilement d'accord sur les conventions préliminaires. Les Anglais, écartant la proposition de confirmer le traité d'Utrecht, offrirent un nouveau traité qui reproduirait les articles relatifs à la succession dans les deux royaumes, de manière à garantir George Ier contre Jacques Stuart, et le régent contre les prétentions que le roi d'Espagne pourrait élever au trône de France. On ajouta que le séjour de France serait interdit au Prétendant, et que les travaux du canal de Mardyck, dont l''Angleterre avait pris un ombrage si vif, seraient abandonnés. Le traité fut signé par Dubois le 28 novembre 1716 ; les Hollandais y accédèrent le 4 janvier 1717, moyennant une faveur qu'on leur fit dans le remaniement des tarifs français, et on l'appela dès lors *la Triple alliance.*

Si le régent y trouvait un intérêt personnel, la France y

gagnait de sortir de son isolement et de pouvoir avec l'appui des puissances maritimes envisager sans crainte les futures complications européennes. Mais entre l'Angleterre et la France les haines étaient si vives et les préjugés si violents qu'un rapprochement des deux gouvernements devait trouver beaucoup de défaveur dans l'opinion des deux pays. Les ministres anglais, préoccupés de leurs responsabilité devant le Parlement, s'en servirent comme d'un argument pour ne faire de concessions ni sur le séjour du Prétendant, ni sur le canal de Mardyck, ni même sur le titre de roi d'Angleterre et de France que portait George Ier. Dubois, ne pouvant invoquer d'arguments pareils, en passa par où ils voulurent. Cette condescendance fournit des armes à ses adversaires. On ne manqua pas de se récrier sur ce qu'il sacrifiait une cause populaire en France, celle du Prétendant. On oubliait que Louis XIV avait été le premier à l'abandonner. On ne manquait pas de soutenir que l'Angleterre était ruinée, accablée du poids d'une dette telle qu'on n'en avait jamais vue, pareille enfin à un vaisseau qui allait sombrer. Dubois eut un autre tort. Peu soucieux de sa dignité personnelle, il ne le fut pas davantage de celle de son gouvernement. On l'a accusé d'avoir reçu une pension du roi d'Angleterre, le fait n'est pas prouvé; mais il invoqua plus tard en sa faveur la recommandation de George Ier et de Stanhope auprès du régent lui-même, et il leur en écrivit des lettres de remercîment aussi plates qu'exagérées.

Le maréchal d'Huxelles, qui présidait le conseil des affaires étrangères, exigea, pour signer le traité, que le régent lui en donnât un ordre formel. Dans le fond il était jaloux de Dubois, et mécontent qu'on lui eût caché une partie des négociations. Il ne s'attacha guère qu'à des objections de pure forme. Les autres membres du conseil ne firent pas les mêmes difficultés. D'ailleurs il signa. Le régent alla lui faire une visite pour le calmer, et, comme dit Saint-Simon, pour lui passer la main sur le dos.

VI. — Le czar avait exprimé à Louis XIV le désir de visiter la France. Louis XIV avait décliné cette visite, qu'il jugeait peu utile, et pour laquelle il eût voulu un moment mieux choisi que celui de ses deuils et de ses revers. Pierre Ier, étant venu en Hollande en 1717, exprima le même désir au régent. Ce dernier s'empressa de lui préparer une réception solennelle, et

envoya au-devant de lui le maréchal de Tessé, courtisan délié, avec une escorte choisie pour lui faire honneur. Le czar, accompagné du prince Kourakin et d'une suite nombreuse, débarqua le 30 avril à Dunkerque. Il vint à Paris, y parut en souverain, y séjourna six semaines (du 7 mai au 21 juin), et y fut très-fêté. Le duc d'Antin lui fit voir toutes les résidences royales.

Mais Pierre Ier avait un but. Esprit actif, investigateur, préoccupé d'étudier de près les arts de l'Occident pour les introduire dans ses États où ils étaient encore généralement ignorés, il n'accorda à la représentation et à l'étiquette que le temps indispensable. Il était venu pour voir et non pour se montrer. Il refusa de loger dans les appartements d'Anne d'Autriche au Louvre, les trouvant trop somptueux, et aima mieux s'établir à l'hôtel de Lesdiguières, près de l'Arsenal. « Il se fit admirer, dit Saint-Simon, par son extrême curiosité, toujours tendante à ses vues de gouvernement, de commerce, d'instruction, de police. » Il visita les arsenaux, les Invalides, les hôpitaux, le Louvre, où se trouvaient les plans des places fortes, les manufactures, entre autres celle des Gobelins, l'Observatoire, les académies, la Monnaie, les établissements publics, le Jardin des plantes, fort accru depuis sa première création sous Louis XIII par les soins des grands voyageurs français, les Tournefort, les Chardin, les Tavernier et les Bernier. La haute taille du czar, sa figure énergique et intelligente, mais dure et impérieuse, la simplicité de son costume, composé d'une perruque ronde et d'un grand habit gris à boutons d'or sans manchettes, frappèrent les Parisiens, qui lui trouvèrent quelque chose de tartare. Il dédaignait les modes du jour et ces formes extérieures auxquelles on a de tout temps attaché un si grand prix en France. Au lieu des carrosses de la cour qu'on lui avait envoyés, il se servait des premières voitures venues. Il était même arrivé à Paris sur une espèce de chariot de sa façon et de forme étrange. Les gens de sa suite, habitués à obéir au moindre de ses signes, contribuèrent encore à défrayer la curiosité française par leurs singularités.

Les jugements des Parisiens ne furent donc pas plus favorables à Pierre Ier qu'ils ne l'avaient été autrefois à la reine Christine de Suede. Il faut d'ailleurs rappeler que c'était la première fois qu'on voyait en France un souverain de la Russie, et que, malgré trois ambassades moscovites reçues par Louis XIV, on

n'était pas encore habitué à considérer cette puissance comme européenne. On observait donc avec une curiosité mêlée d'étonnement ce maître d'un pays nouveau qui pour la première fois se présentait à l'Europe et lui demandait de compter avec lui. On savait bien qu'il s'était fait une armée, une marine, une capitale, un sacerdoce à lui. On pressentait avec une certaine inquiétude la force d'un empire très-étendu, abondant en ressources d'argent et d'hommes, qui avait écrasé le roi de Suède, en profitant il est vrai de ses folies, gagné des victoires en Pologne, réduit ce dernier royaume à une sorte de vassalité, conquis des provinces sur la Baltique et récemment débarqué une armée sur les côtes d'Allemagne, avec l'intention avouée de substituer son influence dans l'Empire à celle des Suédois. Mais tout cela se savait ou se devinait confusément. La légèreté des esprits et le manque d'informations sérieuses sur des événements éloignés firent qu'on regarda surtout Pierre le Grand comme un personnage étrange, d'un génie barbare.

Le czar, qui venait en France satisfaire une curiosité intéressée, avait encore un but qui excitait les soupçons et les inquiétudes des autres puissances. Il désirait faire deux traités, l'un d'alliance politique, l'autre de commerce. Il demandait que le régent abandonnât le roi de Suède, à qui l'on continuait de payer un faible subside, et il lui offrait en échange sa propre alliance, avec celle des rois de Prusse et de Pologne pour lesquels il se portait fort. Il offrait sa garantie et celle de ces princes pour les traités d'Utrecht et de Bade, si la France lui donnait à son tour pour ses possessions de la Baltique une garantie que l'Empereur lui avait refusée.

Mais la France n'avait aucun intérêt ni à chercher elle-même une garantie nouvelle pour les derniers traités, ni à garantir au czar ses dernières conquêtes. La Prusse s'était déjà engagée, par une convention récente que le czar ignorait (du 14 septembre 1716), à empêcher qu'en aucun cas l'Empire se déclarât contre nous. Il était donc inutile de contracter avec Pierre le Grand une alliance qui eût mécontenté l'Angleterre et la Hollande, alors mal disposées pour lui et dont on venait de se rapprocher étroitement.

Le traité de commerce était plus désirable, à cause des établissements des Russes sur la Baltique. Cependant les vaisseaux français allaient peu dans cette mer, les relations directes avec la Russie étaient rares; on était mal renseigné sur ses lois, ses

douanes et les sûretés qu'elle offrait. On se contenta donc de signer le 15 août, en Hollande, où le czar était retourné, un traité *de correspondance et de bonne amitié*. Le régent fit accepter sa médiation pour rétablir la paix du Nord. La France eut aussi depuis cette époque un ambassadeur et un consul en Russie.

VII. — Une question d'un intérêt plus immédiat était celle de la politique espagnole, alors dirigée par un personnage singulièrement entreprenant et d'un vaste génie politique, Albéroni.

Albéroni, d'abord simple résidant du duc de Parme à Madrid, y avait promptement accaparé toute l'autorité après la disgrâce de madame des Ursins. Il s'était emparé en premier lieu de l'esprit de la nouvelle reine, Élisabeth Farnèse, très-ambitieuse et ignorante des affaires, puis de celui du roi, qui vivait sombre, retiré, incapable de travail, partageant ses soins entre une femme qui le subjuguait et de minutieuses pratiques de religion. C'était une des habitudes, presque une des conditions de la cour d'Espagne, d'être livrée à des favoris. Albéroni fut un favori, mais, à la différence de ses devanciers, un favori de talent. Sa qualité de favori et de prêtre lui donnant le moyen de dominer l'intimité de cette singulière cour, il écarta toutes les influences qui pouvaient lui faire ombrage, et il parvint à diriger le roi entièrement. Aucun des ambassadeurs étrangers ne fut plus admis qu'en sa présence. Il tint, dit Saint-Simon, le roi et la reine sous clef et mit la clef dans sa poche.

Son intelligence des affaires, un esprit d'une fécondité merveilleuse, une rare puissance de volonté, justifièrent son élévation. Stanhope, qui l'avait connu en Espagne, avait été frappé de ses talents supérieurs. Dès le début, il mit tous ses soins à régénérer l'administration. Il termina heureusement un long débat engagé avec la cour de Rome au sujet des pouvoirs de cette cour sur le clergé d'Espagne, et il parvint à concilier adroitement les prétentions romaines avec les droits de la couronne. Il dut au succès de cette négociation l'évêché de Malaga, un des plus riches du royaume, puis la pourpre romaine, que Clément XI lui donna le 12 juillet 1717. Cardinal, il acquérait, comme autrefois en France Richelieu ou Mazarin, une prééminence incontestée. Il fut immédiatement créé grand d'Espagne, il devint premier ministre, et triompha des hostilités qui n'avaient pas manqué de l'assaillir; car il avait contre

lui les Français demeurés à Madrid qu'il tenait éloignés de la cour, les grandesses toujours prétentieuses et inquiètes, le cardinal del Giudice, archevêque de Tolède, gouverneur du prince des Asturies, et jusque-là chargé des affaires étrangères. Del Giudice, après une lutte dans laquelle il eut le dessous, s'exila lui-même à Rome.

Albéroni avait des plans arrêtés, propres à plaire à Philippe V, plein du sentiment de sa grandeur, et aux Espagnols, qui conservaient leur orgueil et leur susceptibilité nationale, froissés par le traité d'Utrecht. On se rappelait à Madrid que le faible Charles II avait encore porté vingt-deux couronnes, et l'on ne voulait pas admettre que l'ancienne monarchie de Charles-Quint fût « comme un arbre fruitier devant prospérer d'autant mieux qu'on en avait élagué les branches inutiles ». Le traité d'Utrecht ne donnait même pas une sécurité complète. L'Autriche n'avait pas reconnu Philippe V. L'Empereur gardait à Vienne un prétendu conseil d'Espagne, accueillait les exilés ou les mécontents, donnait à l'un de ses fils le titre de prince des Asturies, veillait avec un soin jaloux à ne laisser aux Espagnols aucun moyen d'agir en Italie, et allait jusqu'à s'interposer dans leurs négociations avec le Pape. La paix était donc précaire, et les deux cours demeuraient vis-à-vis l'une de l'autre dans une attitude hostile.

Albéroni était Italien; il s'indignait de voir l'Italie livrée à l'absolutisme autrichien, plus dur et plus impopulaire que ne l'avait été le gouvernement espagnol. Il crut pouvoir unir les aspirations de sa patrie à l'ambition du pays qu'il gouvernait. En mariant Philippe V à une princesse italienne, il avait calculé que les enfants qui naîtraient de ce mariage auraient des droits sur Parme et d'autres duchés italiens, ce qui permettrait « aux États italiens de rétablir dans la Péninsule un équilibre d'autant plus ferme que le tirant d'eux-mêmes ils le rendraient désormais indépendant des étrangers. » Sa politique était donc doublement nationale, pour l'Italie et pour l'Espagne.

Elle fut prudente dans les débuts. Il voulait cinq ans de paix, afin que la monarchie espagnole pût se recueillir et rétablir ses forces. Dès 1715 l'agent anglais à Madrid, Dodington, constatait que Philippe V possédait un tiers de revenu de plus que ses prédécesseurs et que ses dépenses étaient moindres de moitié. L'augmentation de revenu tenait à la suppression des priviléges de la Catalogne et de l'Aragon, dont les anciens rois

ne tiraient presque rien, aux réformes financières d'Orry qui avait importé quelques-unes des meilleures traditions françaises, mais qui n'avait obtenu qu'un demi-succès à cause des privilèges excessifs des grands et du clergé, enfin à l'introduction d'un système uniforme dans les vingt et un gouvernements du royaume. L'Espagne avait peu de dette, grâce, il est vrai, à son manque de crédit. Albéroni accrut encore ses ressources par la suppression des douanes intérieures, ce qui facilita la circulation et la consommation des produits du sol. Il apporta d'utiles modifications au commerce des Indes; il donna aux particuliers et même aux étrangers plus de facilité pour y prendre part. Il fonda plusieurs établissements maritimes; il s'efforça de développer la puissance coloniale et d'augmenter la marine, fidèle à la tradition d'un pays qui se vantait que l'Océan eût été jadis espagnol [1].

Albéroni était donc décidé à faire la guerre à l'Empereur pour recouvrer ce que l'Espagne avait perdu, du moins en Italie. Il marchait énergiquement à son but, mais il désirait gagner du temps pour s'assurer les moyens d'exécution. Il ménageait l'Angleterre, la Hollande et même la France, quoiqu'il eût pour elle de fortes antipathies. Il signa au mois de novembre 1715 un traité de commerce avec les Anglais, comptant les dominer par là, car il savait l'importance qu'ils attachaient aux avantages commerciaux stipulés pour eux à Utrecht. Il essaya aussi d'amener la Hollande à un traité particulier, en spéculant sur le besoin qu'elle avait de la paix, avec des finances si épuisées qu'on calculait qu'il lui faudrait cent ans pour les refaire.

La conclusion de la triple alliance, arrivant sur ces entrefaites, dérangea les plans du ministre de Philippe V et lui causa une profonde irritation. Il refusa d'y adhérer, en soutenant que le traité d'Utrecht n'avait besoin d'aucune garantie nouvelle.

Cependant les puissances signataires de la triple alliance, désirant assurer la paix de l'Europe, devaient employer leurs efforts à ménager un traité entre l'Espagne et l'Autriche. L'Angleterre se chargea d'agir plus particulièrement sur la cour de Vienne, et la France sur celle de Madrid. L'Empereur résista longtemps, et mit à son consentement plusieurs conditions, dont la principale était l'échange de la Sardaigne, possession inutile

[1] Testament politique d'Albéroni.

pour lui, contre la Sicile, qu'il déclarait nécessaire à la sûreté de ses États d'Italie. L'Autriche attachait autant d'importance à garder la Péninsule et même à s'y étendre que l'Espagne à y rentrer. Elle était d'ailleurs fière des victoires qu'Eugène remportait en ce temps même sur les Turcs, et comme elle n'avait jamais possédé un territoire aussi étendu ni disposé de populations aussi nombreuses, elle n'avait jamais été plus confiante dans ses propres forces. Enfin à tous ces motifs de se montrer exigeant, Charles VI en joignait un autre : il se méfiait de l'électeur de Hanovre depuis qu'il était devenu roi d'Angleterre, et de l'Angleterre depuis qu'elle s'était rapprochée de la France.

Victor-Amédée ne pouvait accepter sans indemnité un échange aussi désavantageux que celui de la Sicile contre la Sardaigne : mais il sentait sa faiblesse; il s'efforça de gagner du temps, en discutant les différentes offres que le régent lui présenta.

Le régent crut alors gagner Philippe V, en lui proposant de faire reconnaître par l'Europe aux enfants de son second mariage le droit de succéder aux duchés de Parme et de Toscane, dans l'éventualité prévue de l'extinction des maisons de Farnèse et de Médicis, qui n'avaient plus d'héritiers mâles. Mais malgré son désir de s'entendre avec l'Espagne, il n'osait s'y fier; il regardait Philippe V comme un prince qui avait la tête peu saine, et il redoutait l'ambition d'Albéroni, auquel il déclara qu'il ne consentirait jamais à des projets capables de troubler la paix de l'Europe. Philippe V repoussa les propositions françaises comme injurieuses, et ordonna de presser les armements. L'Espagne, ayant conservé sur la Sicile un droit de réversibilité, refusa de l'abandonner et de subir ce qu'elle appelait une nouvelle mutilation. Elle prenait d'ailleurs les dispositions pacifiques du régent pour une preuve de la faiblesse de la France, qu'elle croyait hors d'état d'assister ses ennemis.

On activa donc les préparatifs de guerre. Philippe V avait déjà fourni au Pape en 1716 des vaisseaux pour soutenir les Vénitiens contre les Turcs; ç'avait été un prétexte d'armer et un motif de se faire autoriser par la cour de Rome à lever des taxes sur le clergé espagnol. Albéroni avait établi des fabriques et des ateliers pour le matériel des troupes de terre et de mer, enrôlé des ingénieurs, formé ou appelé de l'étranger les ouvriers nécessaires. Il était infatigable, travaillait dix-huit heures par jour, dormait à peine, et s'occupait lui-même des moindres

détails. Il avait l'activité et l'audace de Richelieu, avec quelque chose du talent d'organisation de Colbert, dont l'exemple lui montrait ce que peut le génie d'un homme pour la prospérité et la puissance d'une nation. Il compta bientôt à Barcelone douze vaisseaux de ligne et huit mille six cents hommes ; ce qui causa en Europe un certain émoi. « On croit, disait-il, que l'Espagne ne peut rien par elle-même ; cependant ses préparatifs alarment tout le monde. »

Tout à coup la flotte mit à la voile. Le 20 août 1717, le marquis de Leyde, qui la commandait, descendit à Cagliari. Les Espagnols enlevèrent la place, bravement défendue par une garnison de vétérans catalans et aragonais. Au bout de deux mois l'île entière fut dans leurs mains.

Le marquis de Leyde avait l'ordre, aussitôt la Sardaigne conquise, de se porter sur la Sicile. Mais l'Europe prit l'alarme, et toutes les puissances se récrièrent. Albéroni se défendit en imputant à l'Empereur différents actes d'agression, par exemple l'arrestation du grand inquisiteur d'Espagne dans le Milanais. Il ajouta que le traité d'Utrecht ne liait pas Philippe V vis-à-vis de l'Autriche, et que les puissances occidentales avaient elles-mêmes modifié ce traité en signant la triple alliance.

L'Angleterre et la France, voulant empêcher à tout prix l'armée espagnole d'ouvrir les hostilités en Italie, envoyèrent à Madrid, l'une Stanhope, cousin du ministre de George Ier, l'autre Nancré, un des confidents du régent. Les deux agents portaient des instructions semblables ; mais celles de Nancré étaient infiniment réservées au prix de celles de Stanhope. La France priait et l'Angleterre menaçait. L'Angleterre ne fit pas de moindres efforts à Vienne pour empêcher l'Empereur d'armer. Elle parvint à lui faire agréer sa médiation vis-à-vis de la Turquie, et à lui arracher une adhésion à la triple alliance. Rome intervint de son côté : le Pape, reprochant à l'Espagne d'avoir commencé la guerre, menaça Philippe V de ses censures, et suspendit la levée des taxes ecclésiastiques.

Albéroni ne s'émut pas, continua de percevoir ces taxes, acheta des vaisseaux et poursuivit ses préparatifs militaires à Cadix. Il savait que toutes les puissances éprouvaient impérieusement le besoin de la paix ; il connaissait aussi leurs difficultés intérieures, qu'il croyait facile d'entretenir et d'aggraver. Il imprima donc une activité extraordinaire à sa diplomatie. Il offrit à Victor-Amédée l'échange de la Sicile, non contre la

Sardaigne, mais contre le Milanais. Victor-Amédée, trop faible pour prendre une initiative, était aussi trop prudent pour s'engager; il aima mieux attendre. Albéroni entra en rapports avec le Prétendant réfugié à Rome; il agita les jacobites en leur offrant son concours; il fit imprimer à Londres des pamphlets pour attaquer la politique de George Ier et pour alarmer les Anglais sur les suites d'une rupture de leur commerce avec l'Espagne. En France, il fit demander la convocation des états généraux, et il fomenta tous les mécontentements, celui du duc du Maine, celui des parlements, celui des Jésuites, celui de la Bretagne, en démêlé avec le régent, celui des protestants des Cévennes. Il tâcha d'exciter la jalousie commerciale des Hollandais contre les Anglais. Il encouragea les Turcs à ne pas traiter avec l'Autriche. Il voulut persuader à Ragotski, retiré en France, de soulever de nouveau les Hongrois. Il conçut encore le dessein de réconcilier le roi de Suède et le czar, de les amener par sa médiation à conclure une paix inutilement poursuivie depuis plusieurs années, et de tourner leurs armes contre George Ier. Lancé à travers ces combinaisons hardies, il sentait son activité grandir, il se roidissait contre les obstacles, et son esprit abondait en vives saillies qui déconcertaient les ambassadeurs étrangers.

Au mois de juin 1718, une magnifique flotte se mit en mer sous l'amiral Castagneta et le marquis de Leyde. Elle comptait vingt-neuf vaisseaux de guerre, des transports pour trente-cinq mille hommes, avec les vivres, les munitions, l'artillerie nécessaires, et laissait bien loin derrière elle les anciens armements de l'Espagne, excepté peut-être la fameuse *Armada*. L'amiral ouvrit en mer des instructions qui lui ordonnaient de se rendre à Cagliari, et à Cagliari d'autres instructions qui lui ordonnaient de débarquer en Sicile. Le débarquement se fit le 1er juillet, à quatre lieues de Palerme. Les Siciliens, soumis depuis cinq ans au duc de Savoie, regrettaient l'Espagne, puissance paresseuse, dit Lémontey, qui les gouvernait mal, mais qui les gouvernait peu. Ils acclamèrent le retour de ses soldats. Le comte Maffei, vice-roi piémontais, hors d'état de résister avec des forces insuffisantes, quitta Palerme dont la citadelle se rendit aussitôt, et alla s'enfermer à Messine. Les Espagnols occupèrent l'île sans coup férir, sauf deux ou trois points défendus par de petites garnisons, transportèrent leurs troupes à Messine, et en entreprirent le siége le 31 juillet.

Cependant les ministres anglais, ayant demandé au Parlement latitude complète pour les armements maritimes, avaient envoyé dans la Méditerranée une flotte d'observation commandée par l'amiral Byng. Leur diplomatie non plus ne chômait pas. Stanhope, secondé par Dubois, alors ambassadeur à Londres, fit signer à Paris le 16 juillet et à Londres le 2 août, le traité de la quadruple alliance, ainsi nommé parce que l'Autriche entra dans la ligue pacifique déjà formée par la France, l'Angleterre et la Hollande. On convint de donner la Sicile à l'Empereur, qui reconnaîtrait les Bourbons espagnols, la Sardaigne à Victor-Amédée, avec un droit éventuel de succession au trône d'Espagne, et de destiner Parme et la Toscane, érigées en fiefs impériaux, aux enfants de Philippe V et d'Élisabeth Farnèse. Victor-Amédée et Philippe V devaient accepter ces conditions dans un délai de trois mois, sinon y être contraints par les armes.

Le traité eût été signé plus tôt, sans la répugnance qu'inspiraient en France des mesures de coercition contre l'Espagne. C'était, disait-on, abandonner l'œuvre et la politique de Louis XIV pour servir des intérêts anglais. Villars ne cessait de soutenir que l'Empereur était notre ennemi-né; que le véritable intérêt français consistait à favoriser les prétentions espagnoles en Italie, et qu'il était facile d'amener à cette politique le duc de Savoie et les autres princes de la Péninsule. Mais la majorité des membres du conseil des affaires étrangères, appuyée par Torcy, défendit le traité et obtint qu'il fût signé. On allégua que c'étaient Philippe V et son ministre qui troublaient la paix de l'Europe, qu'il fallait ou se prononcer contre eux ou les soutenir, que les soutenir serait rentrer dans une guerre générale, à laquelle la France n'avait aucun intérêt, et qui la replongerait dans la ruine; on rappela enfin que Louis XIV lui-même s'était lassé d'assister l'Espagne et désintéressé de sa grandeur.

Stanhope courut à Madrid pour décider Philippe V à céder, Il lui porta en même temps des propositions d'arrangement au sujet de Gibraltar, et lui offrit une indemnité en Amérique. Albéroni repoussa ces propositions, qui n'émanaient d'ailleurs que de George Ier et de son ministère, non du Parlement; il promit de ne rien entreprendre sur l'Italie, mais il déclara qu'il ne renoncerait pas à la Sicile, et que si l'amiral Byng avait des ordres, il pouvait les exécuter.

Or l'amiral Byng avait mouillé dans les eaux de Naples le

31 juillet, jour où les Espagnols commençaient le siége de Messine. Le 11 août, les flottes d'Angleterre et d'Espagne se rencontrèrent en vue de Syracuse et du cap Passaro. Les Espagnols, mal commandés, prirent de mauvaises dispositions. Les Anglais, qui avaient moins de vaisseaux, mais des vaisseaux plus forts et munis d'une artillerie supérieure, remportèrent une victoire complète ; ils s'emparèrent d'une des escadres ennemies, en abîmèrent une autre, et forcèrent la troisième à se réfugier dans le port de la Valette.

Cette journée fut le naufrage des espérances et de l'ambition d'Albéroni. L'armée de Sicile enleva la citadelle de Messine, mais elle se trouva enfermée dans l'île et privée de ses communications avec la mère patrie. Le cardinal défendit qu'on parlât à Madrid du désastre de la flotte. Il rappela de Londres son ambassadeur Monteleone, chassa d'Espagne tous les Anglais qui s'y trouvaient, et confisqua leurs biens. Enfin, il fit les derniers efforts pour susciter des obstacles à l'Angleterre, à la France et à l'Empire. Seulement ce ne fut pas là, comme l'ont répété naïvement trop d'historiens, l'effet d'un vaste système et de puissantes combinaisons ; ce furent des expédients, à l'emploi desquels la nécessité le poussa. Il fit comme le nageur qui se sent perdu et s'accroche à toutes les branches.

VIII. — Le régent était alors tout entier aux affaires de l'intérieur.

Voysin, mort d'une apoplexie subite au mois de janvier 1711, avait été remplacé comme chancelier par d'Aguesseau, le meilleur chef qu'on pût donner à la magistrature, car c'était le type du magistrat accompli, et on a pu dire de ce choix que ce fut un hommage rendu à la vertu[1]. D'Aguesseau, scrupuleux et austère, était aussi un des hommes les plus laborieux et les plus instruits de son temps, jurisconsulte savant et intègre, orateur habile qu'on peut comparer à Massillon, et qui mit l'éloquence judiciaire presque au niveau de l'éloquence religieuse. Ses goûts, ses études, l'élévation de ses idées et la dignité de sa parole eussent encore fait de lui un admirable président d'académie. Sa figure pleine de noblesse se détache de celles qui l'entourent à l'époque corrompue de la régence. Cependant, avec tous ses mérites, il ne joua comme homme politique qu'un

[1] Lémontey, *Histoire de la Régence.*

rôle médiocre : il n'était pas mieux préparé au gouvernement que la plupart de ses contemporains. Son respect de la légalité et des formes sembla une étrangeté, presque une gêne, dans une cour qui y était peu habituée, et son caractère manqua souvent de hauteur et de décision.

L'amélioration des finances, constatée dans le rapport que le duc de Noailles fit au conseil le 17 juin 1717, éprouvait toujours beaucoup de lenteur. Les impôts rentraient avec peine; les économies calculées se réalisaient mal. On avait encore eu un gros déficit en 1716. Les troupes étaient mal payées. Les receveurs généraux suspendaient leur service. On supprima le dixième à cause des plaintes du Languedoc et de celles de la noblesse; on essaya d'en remplacer le produit par divers moyens, par des loteries, des créations de rentes viagères, des aliénations du petit domaine. Noailles demandait quinze ans d'économie extraordinaire. Il vendait les meubles de Marly pour éviter les frais d'entretien; il voulait arrêter le luxe par de nouvelles lois somptuaires. Pour diminuer les dépenses, il réduisait les sommes affectées aux services publics, et particulièrement à la marine. Villars constate l'état déplorable où se trouvaient alors les vaisseaux et les galères dans le port de Toulon[1]. Noailles, qui prétendait arriver au poste de premier ministre, se proposait pour modèles Sully et Colbert. Il cherchait comme eux à liquider le passé, à épargner, à supprimer autant que possible les affaires extraordinaires pour se passer du ruineux intermédiaire des traitants, entrevoyant comme couronnement de toutes ces réformes la grande idée de Vauban, celle de l'établissement d'un impôt unique et général.

Cependant on respirait plus qu'on n'était soulagé. Law, impatient de ces lenteurs, soutenait qu'il était possible de relever le crédit et la fortune publique par des moyens plus prompts. Il s'attachait à Villeroy et aux conseillers principaux du régent, tels que Dubois et Saint-Simon, pour les en convaincre.

Le Parlement de son côté usait du droit de remontrances. Il critiqua plusieurs mesures financières au point de vue de la légalité et de la justice. Il convoqua même pour en délibérer spécialement les officiers du Châtelet, ceux de l'hôtel de ville, et le corps des marchands. D'Aguesseau ne s'y opposa pas; car il avait toujours soutenu que le Parlement était un pouvoir pondérateur, devant protester sagement pour le bien public, et

[1] Mémoire de Villars, en 1718.

que ses remontrances étaient nécessaires « pour que la raison ne fût pas séparée de l'autorité ». Mais Noailles et les conseillers du régent en conçurent de violents ombrages; car malgré leurs velléités libérales, les grands seigneurs étaient imbus de fortes préventions contre la robe, et convaincus que l'omnipotence royale devait rester sans atteinte.

Le régent, fatigué de ces lenteurs et de ces contrariétés, réunit le 6 janvier 1718 Law, Noailles et d'Aguesseau dans sa petite maison de la Roquette, au faubourg Saint-Antoine, et s'efforça de les mettre d'accord. Comme il n'y put réussir, il renvoya Noailles, reçut la démission de d'Aguesseau, et donna les deux charges de chancelier et de président du conseil des finances au lieutenant général de police d'Argenson. Depuis la Reynie, la lieutenance de police était devenue un véritable ministère. D'Argenson, très-laborieux et intrépide jusqu'à l'audace, avait montré dans ces fonctions difficiles infiniment d'esprit, d'habileté, de vigilance et de désintéressement. Toujours affairé, courant la ville la nuit, travaillant aux lumières dans sa voiture, montrant partout son visage effrayant et sa perruque redoutée, il s'était fait un genre nouveau de célébrité et même de popularité, car il aimait peu à punir. Mais, au rebours de d'Aguesseau, il ne tenait nullement aux traditions de la magistrature et au droit du Parlement, qui l'avait souvent cité à sa barre, en lui faisant sentir sa dépendance. On jugea d'après ce choix que le gouvernement préparait quelque acte d'autorité.

D'ailleurs les résistances avaient déjà commencé. La Bretagne, mécontente des hauteurs de son gouverneur, le maréchal de Montesquiou, était en effervescence. Les états, réunis à Dinan, avaient refusé de voter le don gratuit par acclamation, suivant l'usage introduit depuis le duc de Chaulnes, et demandé à examiner d'abord l'état financier de la province. Ils comptaient un certain nombre de partisans; car Duclos, que les questions de liberté touchaient peu, mais qui était Breton, prend leur défense. L'assemblée fut dissoute (17 décembre 1717). Quatre gentilshommes apportèrent au régent une protestation respectueuse de la noblesse au sujet de l'augmentation des tailles et du chiffre élevé de la capitation. Le régent exila les députés, frappa de la même peine un président et un conseiller du parlement de Rennes, et ne les rappela qu'après que le parlement eut cédé et que les états eurent voté le don gratuit.

Le 11 mai 1718, un édit ordonna la refonte des monnaies. On reprenait les anciennes monnaies à quarante-trois livres le marc d'argent, et la valeur du marc était portée à soixante livres pour les monnaies nouvelles. C'était une véritable spoliation, bien qu'atténuée par cette circonstance qu'on admettait une certaine proportion de billets dans l'échange des anciennes monnaies. Le but était d'obtenir un bénéfice sur la refonte, et de diminuer la quantité encore trop considérable des billets en circulation. Le Parlement s'assembla et fit le 17 juin les plus justes remontrances. Il représenta l'iniquité de l'édit, le trouble apporté dans les transactions, l'encouragement au faux monnayage, la facilité qu'auraient les étrangers d'accaparer le principal bénéfice de l'opération. Le régent donna des raisons plus ou moins spécieuses, allégua la nécessité, et soutint que le Parlement allait au delà de son droit.

La compagnie, nullement déconcertée, rendit, toutes chambres réunies, un arrêt pour interdire l'usage de la nouvelle monnaie. Cet arrêt fut cassé par le conseil. Le Parlement persista dans ses remontrances; la chambre des comptes et la cour des aides s'y associèrent le 26 du même mois; il ordonna une enquête sur l'état des rentes de l'hôtel de ville, et il cita à sa barre le prévôt des marchands, Trudaine. Le 12 août, il ordonna que la banque de Law eût à se borner aux opérations autorisées par son privilége. Enfin il ordonna une autre enquête sur la quantité de billets d'État qui avait été produite devant la chambre de justice ou émise dans les loteries.

En attaquant des mesures vicieuses ou illégales, et en se faisant rendre compte pour des objets d'intérêt public, le Parlement exerçait le droit de contrôle que le régent lui avait rendu. En interdisant aux agents de la banque la faculté de garder des deniers de l'État, il défendait la lettre des anciennes lois. Mais en même temps il appuyait ses arrêts sur plus d'un principe contestable. Il ne comprenait pas que la banque facilitait et simplifiait le service de la trésorerie. Il se faisait l'organe, non-seulement d'un juste mécontentement, mais des passions déjà soulevées contre Law, qui avait beaucoup d'ennemis et des ennemis très-ardents, en raison de sa grande fortune, grossie encore par l'imagination populaire.

Comme on n'avait pas depuis longtemps souvenir d'une lutte pareille, Paris se remplit d'attroupements; on craignit une émeute. Law se crut menacé et chercha un asile au Palais-

Royal. Le régent, embarrassé, mécontent du peu de succès de son gouvernement à l'intérieur et jaloux d'empêcher que le pouvoir dont il avait le dépôt ne s'amoindrît entre ses mains, résolut de couper court aux résistances par un coup d'État.

Saint-Simon reçut l'ordre de tout préparer pour un lit de justice le 26 août. Les grands officiers de la couronne furent convoqués, et l'on déploya un appareil militaire inusité. Philippe d'Orléans agit avec plus de décision que son caractère naturellement indécis ne le faisait supposer. Law et Dubois l'encourageaient à se débarrasser d'un contrôle gênant. Saint-Simon et le duc de Bourbon l'y poussaient aussi, en haine de la robe et pour se venger du duc du Maine, qu'ils voulaient replacer à son rang de pairie. Saint-Simon prétend qu'il mit tout en œuvre pour « bombarder durement la faiblesse du régent et l'exciter à force de boulets rouges. » Quant à d'Argenson, il était homme d'exécution, et ce fut une tradition dans sa famille que ce coup d'État l'avait égalé à Richelieu. D'ailleurs l'inquiétude visible que trahirent Villeroy, le duc du Maine et les chefs du Parlement, garantissait un succès aisé.

Le 26 août, à huit heures du matin, le conseil de régence fut réuni. Il comprenait plus de vingt membres, car on y avait appelé successivement des membres nouveaux pour satisfaire plus d'ambitions. Le régent avait eu soin de prier le duc du Maine et le comte de Toulouse de n'y pas assister. Il s'y présenta lui-même d'un air assuré, au milieu d'un silence qui ressemblait à de l'effroi. Il annonça qu'il allait casser les arrêts du Parlement; en attendant il déclara que les princes légitimés seraient replacés à leur rang de pairie, que le comte de Toulouse garderait seul son droit de préséance à titre personnel et viager. La surintendance de l'éducation du roi fut enlevée au duc du Maine, qui ne pouvait plus la conserver, et attribuée au duc de Bourbon. Ce dernier, que Louis XIV avait écarté à cause de son âge et peut-être de sa médiocrité, était le chef de la première branche des princes du sang après celle d'Orléans. Plein de vivacité et d'ardeur, il était l'ennemi déclaré des légitimés et de sa tante, la duchesse du Maine, qui les soutenait. Les deux fils de Louis XIV acceptèrent sans protester les décisions qui les touchaient. Le duc du Maine était timide et peu entreprenant; mais la duchesse qui avait entrepris des recherches historiques pour appuyer les titres de la bâtardise, entra en

fureur; elle se retira dans sa petite cour de Sceaux et s'y jeta dans une opposition désordonnée.

Dès que le conseil de régence eut été levé, le Parlement fut introduit aux Tuileries; le jeune Louis XV parut et tint le lit de justice. Les robes rouges étaient au nombre de cent soixante-neuf. D'Argenson lut avec son aisance habituelle les arrêts préparés et une décision du régent qui portait que tout enregistrement refusé serait réputé accompli aussitôt que le roi aurait envoyé des lettres de jussion.

Le Parlement, rentré au Palais, se contenta de déclarer que les actes du lit de justice le dégageaient de toute responsabilité. Le régent fit enlever trois conseillers qui furent enfermés dans des forteresses, et envoya un certain nombre de lettres de cachet. La compagnie sollicita la liberté de faire des remontrances, mais là se borna son opposition. Plusieurs des parlements de province, entre autres celui de Rennes, adressèrent des demandes semblables; le régent les repoussa en alléguant la nécessité d'État.

Ainsi Philippe d'Orléans revint sur les déclarations libérales qu'il avait faites à son avénement. Dans un cas comme dans l'autre il agit suivant le besoin du moment, sans principe arrêté et sans système. Il fit de la réaction comme il avait fait du libéralisme, et se soucia peu d'être conséquent avec lui-même. On retomba dans l'absolutisme parce que les essais contraires avaient mal réussi; on retourna au gouvernement de Louis XIV, parce qu'on sentait l'inconvénient de faire autrement. Comme on était gêné par les parlements, on s'en prit à leur esprit tracassier, à leur ignorance des affaires, à leur ambition, à leur désir de faire du bruit. On chicana leurs pouvoirs, on les traita d'obstacles impuissants; on leur reprocha de défendre leurs priviléges. On les taxa d'usurpation et d'ingratitude. Ces accusations trouvèrent facilement de l'écho. Il ne faudrait pourtant pas croire que l'applaudissement fut général et sans réserve. « Il est sûr, dit Duclos, que l'autorité doit toujours être respectée pour la tranquillité des peuples mêmes; mais si aucun corps n'élève la voix en leur faveur, ils seront donc livrés au despotisme des ministres et même des commis. »

La suppression des conseils suivit de près. Elle fut prononcée le 24 septembre. Il y avait plusieurs mois que le Parlement la sollicitait. Tout le monde s'accordait à reconnaître l'inconvénient d'un pareil système pour la prompte et bonne expédition

des affaires. Tout s'y passait avec une lenteur déplorable, les délibérations n'avaient pas de fin ; on ne prenait aucune conclusion. Personne ne dirigeait ; les hommes qui auraient pu et dû exercer une direction, manquaient de l'autorité nécessaire. C'était une institution jugée et condamnée, que Dubois, homme pratique, appelait « une vaine théorie des esprits creux de la vieille cour ». Le régent s'en délivra d'autant plus volontiers qu'il crut être désormais plus libre avec des secrétaires d'État qui dépendraient de lui. En effet, il choisit pour remplir ces nouveaux postes des personnages subalternes, mais actifs et dévoués, Dubois pour les affaires étrangères, l'intendant le Blanc pour la guerre, la Vrillière, Armenonville, le jeune Maurepas, de la famille de Pontchartrain, pour celles de l'intérieur. Ces changements étaient si naturels et si bien préparés qu'ils n'eussent soulevé aucune critique, sans les libéralités dont on les accompagna. Le régent donnait beaucoup de lui-meme, et comme il ne savait rien refuser, ce qu'il ne donnait pas, on le lui arrachait. Pour ne pas faire de mécontents, il accorda tant de gratifications aux hommes dont il se séparait, que Duclos a pu les comparer à des gens qui sortant d'une maison en emportent les meubles. Ainsi finit un système naguère prôné avec chaleur, et que l'abbé de Saint-Pierre, théoricien rêveur et chimérique, avait dans un enthousiasme malheureux qualifié du nom ridicule de *Polysynodie*. Un écrit que cet abbé avait publié pour défendre l'excellence des conseils, fut attaqué comme attentatoire au respect qu'on devait à la mémoire de Louis XIV, et le malencontreux auteur fut pour ce motif éloigné de l'Académie française.

Le personnage le plus considérable du nouveau ministère fut l'abbé Dubois, dont le régent ne pouvait plus se passer. « Il s'étoit, après la conclusion de la triple alliance, dit Saint-Simon, fourré dans le conseil des affaires étrangères comme ces plantes qui s'introduisent dans les murailles et qui enfin les renversent. » La faveur des Anglais et de Georges I[er] lui avait ensuite valu l'ambassade de Londres. Il devint secrétaire d'État pour les affaires étrangeres dans un moment important, où les entreprises d'Albéroni et la signature de la quadruple alliance exigeaient de la part de la France une politique plus décidée et l'exécution d'engagements dont l'échéance approchait.

IX. — La lassitude causée par un gouvernement faible et

divisé fit accepter sans peine la nouvelle constitution du pouvoir. Cependant le régent avait beaucoup perdu dans l'opinion. Sa faiblesse et son indolence étaient avérées. Il n'avait pas eu l'énergie du libéralisme, on n'espérait guère qu'il eût celle de l'absolutisme. Sa politique au jour le jour ne pouvait inspirer de confiance. Le pays, incapable de se diriger lui-même, sentait qu'une direction supérieure lui manquait.

Ce qui rendait cet état plus fâcheux, c'est que le régent était tombé, par ses débauches et son impiété affichées, dans un discrédit personnel dont il ne s'inquiétait pas. A cet égard son insouciance était complète. Il s'était aliéné comme à plaisir tous les hommes qui avaient au moins le sentiment des convenances. Une communion publique qu'il fit à Saint-Eustache, en 1716, acheva de le décrier. On commençait à s'inquiéter du triomphe des libertins, regardés jusque-là comme peu dangereux. L'immoralité et l'impiété, qui s'étaient cachées longtemps, déchiraient leurs voiles; on en venait aux attaques publiques contre le christianisme. Louis XIV, même dans ses écarts et dans ses fautes, avait toujours fait de sa cour une école de respect. Le régent tua le respect. Les discordes domestiques, les scandales furent livrés à tous les regards. Le régent avait peu d'autorité sur sa femme, la duchesse d'Orléans, dont le caractère était un mélange de vanité et de faiblesse, encore moins sur la duchesse de Berry, sa fille; il ne put ni empêcher ni cacher les folies et les turpitudes dont celle-ci mourut victime à vingt-quatre ans. Les courtisans exagérèrent naturellement les vices proposés à leur imitation; le régent dédaignait l'opinion, ils la bravèrent.

Le résultat fut que les gazettes à la main, les chansons et les écrits satiriques redoublèrent de violence. C'était la forme d'une opposition qui demeurait secrète, ordinairement anonyme, et s'attachait peu aux choses, beaucoup aux personnes. La plupart de ces écrits n'avaient rien de bien sérieux; tels étaient les *Brevets du régiment de la calotte,* distribués en vers satiriques à tous les personnages connus; on a dit avec plus ou moins de vérité qu'ils firent la police du ridicule. Mais à côté de ceux-là il y en eut d'autres qui allèrent quelquefois jusqu'aux accusations les plus infâmes et les plus sanglantes, témoin les *Philippiques* de Lagrange-Chancel, un des secrétaires du prince de Conti. En général, les contemporains étaient disposés à juger mal la conduite d'un pouvoir discrédité et à dénigrer une

politique pour laquelle l'histoire, obligée de recueillir les échos de leurs passions, a conservé une sévérité souvent excessive.

L'hostilité trouva un centre à la petite cour de Sceaux, chez la duchesse du Maine, exaspérée du traitement fait à son mari. La duchesse (Bénédicte de Bourbon) était une femme active, spirituelle, passionnée à l'extrême, et par la même raison fort inconsidérée. On raconte qu'à la nouvelle du coup d'État qui frappa les légitimés, elle brisa dans son emportement les plus beaux meubles de l'appartement qu'elle occupait à Versailles. Elle tenait à Sceaux depuis longtemps une petite cour où elle mêlait le goût des lettres aux fêtes et aux plaisirs. Elle attirait chez elle les auteurs; elle avait un théâtre où elle jouait elle-même la tragédie, et où *Athalie* fut représentée. Voltaire fut au nombre de ses habitués. Elle avait des allures de reine, et imposait à tout le monde, au duc du Maine comme aux autres, le joug de ses fantaisies. On a pourtant exagéré ses excentricités, qu'elle rachetait par des qualités éminentes. « Le ton de sa cour, dit Villemain, était un certain art de simplicité, mêlé de finesse, d'élégance discrète et de bienséance ingénieuse. »

La duchesse du Maine, dans son exaspération, rechercha les mécontents quels qu'ils fussent. Elle attira auprès d'elle ceux qui se plaignaient de la bulle, de la suppression des remontrances, de l'alliance avec l'Angleterre, même les Jésuites, qu'alarmait la faveur prétendue des jansénistes. Elle engagea une correspondance avec Philippe V. Elle envoya des agents en Espagne. Elle fit venir en secret l'ambassadeur Cellamare et lui fit part de ses projets. Elle joua à la conspiration comme dans les théâtres ou les romans. Quelques jeunes gens sans consistance, Laval, Pompadour, se jetèrent dans ces complots d'une intrigue originale; des aventuriers étrangers offrirent leurs services. On spécula sur tout ce qui pouvait être sujet de mécontentement; on pensa trouver un appui dans la Bretagne, naguère très-remuée. La duchesse était si convaincue du droit des légitimés, qu'elle s'imaginait que la noblesse prendrait fait et cause pour eux. On parla d'assembler les états généraux, d'arrêter le duc d'Orléans dans une partie de chasse, de proclamer la régence de Philippe V, à qui on donnerait le duc du Maine pour lieutenant. Il y avait un grand nombre de faux-sauniers qui, poursuivis par la maréchaussée, s'étaient rassem-

blés autour de Paris et tenaient la campagne ; on crut facile de les enrôler. On dressa des listes d'officiers réformés dont on pourrait se servir. Cellamare encouragea ces projets sans les prendre fort au sérieux. Albéroni lui recommanda seulement d'attiser le feu. Le ministre espagnol désirait occuper le régent en France, empêcher qu'il lui fît la guerre, et, s'il la faisait, le gêner en lui suscitant des embarras intérieurs. Mais il était trop habile pour ne pas concevoir de justes défiances. Il avertissait l'ambassadeur de gagner du temps, de se tenir sur la réserve, de n'agir qu'à coup sûr, de lui envoyer des renseignements très-précis et des listes de noms.

Dubois suivit attentivement ces menées. Les avis ne lui manquèrent pas ; les Anglais, intéressés à entraîner le régent à l'exécution des conventions de la quadruple alliance, furent les premiers à lui en fournir. Le 5 décembre, deux agents de Cellamare, l'abbé de Porto-Carrero et le fils de Monteleone, ambassadeur d Espagne à Londres, furent arrêtés à Poitiers. On leur enleva des dépêches qu'ils portaient à Madrid et qui n'étaient pas même chiffrées. On arrêta aussi Cellamare à Paris, mais il eut le temps de détruire une partie de sa correspondance.

Lorsque Dubois, d'Argenson et le Blanc eurent pris connaissance de ces projets incohérents, on arrêta encore le duc et la duchesse du Maine, qui furent enlevés et conduits sous escorte, l'un au château de Doullens, l'autre à celui de Dijon. Le duc obéit silencieusement ; la duchesse s'emporta, suivant son usage, et fit une scène tragique ; mais il fallut bon gré mal gré qu'elle montât dans le carrosse de louage qui la conduisit à sa prison. On avait demandé pour l arrêter l'agrément du duc de Bourbon son neveu ; il s'était empressé de le donner, et le choix du château de Dijon, dont il était gouverneur, fut l'effet d'une déférence ironique. Les arrestations s'étendirent encore à des secrétaires, des domestiques et un assez grand nombre de personnages compromis. Le plus considérable, le seul sérieux peut-être, était l abbé de Polignac, qui fut exilé dans son abbaye d'Anchin. Les autres étaient des inconnus ou des aventuriers.

Le régent s'inquiéta médiocrement d'un complot que la légèreté de ses auteurs rendait peu dangereux. Il adoucit peu à peu la captivité des coupables, exigea qu'ils fissent des aveux francs, et à cette condition les gracia les uns apres les autres. La duchesse du Maine, transférée du château de Dijon à celui de

Châlons, finit par se lasser de ses scènes de désespoir; elle signa un acte de soumission qui fut lu au conseil et lui valut sa liberté. Le régent pardonna d'autant mieux que le pardon ne lui coûtait rien; il était insensible aux mauvais procédés comme aux bons. Après avoir déjoué la conspiration, il prit le moyen le plus sage de la discréditer; il la frappa de ridicule. Ses ennemis ou les amis du duc du Maine furent tellement déconcertés que chacun craignit pour soi. Villars lui-même eut peur d'être arrêté. Seulement on ne manqua pas d'accuser Dubois d'avoir grossi le danger pour autoriser une déclaration de guerre à l'Espagne, et pour mieux faire ressortir la clémence du régent.

Cellamare fut d'abord gardé à vue. On le reconduisit ensuite en Espagne, mais apres le retour de l'ambassadeur français à Madrid. Saint-Aignan, qu'Albéroni renvoya pour des motifs analogues. Ce dernier n'avait cessé d'intriguer, d'accord avec d'autres agents français, contre un ministre dont la France devait désirer la chute; il avait comploté avec des seigneurs mécontents et communiqué une foule de projets, encore plus téméraires ou chimériques que celui de la duchesse du Maine. Le régent ne paraissait pas attacher d'importance à ces complots, et Albéroni affectait de les mépriser. Mais c'étaient là autant de préliminaires d'une rupture inévitable. Elle finit par éclater. Philippe V publia le 25 décembre un manifeste par lequel il déclarait toutes les renonciations illusoires et réclamait la couronne de France dans le cas où Louis XV viendrait à mourir. Il publia ensuite un appel aux états généraux, sous prétexte que les Français et leur roi étaient opprimés par le régent, « qui se liguait avec les ennemis des deux couronnes. »

Le régent répondit par un autre manifeste, dont la rédaction fut confiée à la plume habile de Fontenelle, et comme l'Angleterre avait déclaré la guerre à l'Espagne le 17 décembre, la France fit une déclaration semblable le 6 janvier 1719.

X. — Ce n'était pas sans peine que les Anglais avaient entraîné les puissances signataires de la quadruple alliance. L'Empereur avait équivoqué sur les termes de son engagement et prétendu revenir sur la reconnaissance des Bourbons d'Espagne. La Hollande n'avait adhéré que la dernière, après s'être bien convaincue de l'impossibilité de rester neutre et de jouer le rôle de médiatrice; encore avait-il fallu lui assurer quelques avantages matériels. Le duc de Savoie avait fini par calculer que s'il

devait perdre de tous les côtés, il perdrait moins en s'unissant aux grandes puissances ; il se laissa gagner par l'offre de la main d'une fille du régent pour son propre fils.

Albéroni, sentant que l'Angleterre était l'âme de la quadruple alliance, chercha d'abord à la frapper et crut pouvoir armer contre elle le roi de Suède et le czar, tous deux ennemis de Georges Ier.

Charles XII voulait reprendre Brême et Verden, occupés par les Hanovriens, et la Norvége occupée par les Danois, mais ne pouvait le faire qu'autant qu'il aurait signé la paix avec la Russie et trouvé quelque part des subsides. Pierre le Grand désirait la paix et l'offrait, mais à des conditions que la Suède repoussait, quoiqu'elle n'eût guère l'espérance de s'y soustraire. Dans cet état de choses, les agents suédois accrédités à la Haye et à Londres, Goertz et Gyllemborg [1], désespérant d'obtenir des subsides de la France, imaginèrent d'en demander aux jacobites. Ils leur représentèrent que l'insuccès de leurs tentatives précédentes tenait au manque de troupes régulières ; que Charles XII avait encore une armée ; qu'il pouvait en deux jours passer de Gothenbourg en Écosse ; qu'une fois débarqué en Écosse, il rétablirait le Prétendant et forcerait Georges Ier à lui restituer à lui-même Brême et Verden. C'était là un projet ingénieux mais des plus aventurés, que les agents suédois avaient pris sur eux d'imaginer, sans que ni Charles XII ni à plus forte raison Pierre le Grand en eussent eu connaissance. Tous les deux étaient des intrigants ; Goertz passait même pour un escroc : ils ne recevaient rien de leur gouvernement, et peut-être n'avaient-ils d'autre objet que d'extorquer de l'argent aux jacobites. Ils furent découverts, et Charles XII les désavoua.

L'idée d'une descente du roi de Suède en Angleterre fut abandonnée, mais les agents suédois continuèrent à intriguer avec les jacobites et ne renoncèrent pas au projet de réconcilier Charles XII et le czar. Ce fut alors qu'ils recherchèrent et obtinrent l'appui d'Albéroni. Le duc d'Ormond se rendit avec une mission officieuse de l'Espagne dans l'île d'Aland, où un traité fut signé, en novembre 1718, entre la Suède et la Russie. Le czar, gardant ses conquêtes sur la Baltique, promettait au roi de Suède de l'assister pour reprendre la Norvége, Brême et Verden [2].

[1] Voir la correspondance de Gyllemborg dans la *Parliamentary history*, année 1716.

[2] Lémontey, *Histoire de la Régence*, pièces justificatives.

Toutes ces combinaisons aventurées furent brisées par la mort de Charles XII, tué le 12 décembre 1718 au siége de Fridericshall en Norvége. La Suède, épuisée par des entreprises insensées, ne se trouva plus en état de fournir même des soldats : exaspérée contre la mémoire d'un roi qui avait été son fléau, elle ne songea plus qu'à recueillir ses dernières forces, à panser en paix ses blessures, à rétablir son ancien gouvernement transformé en un odieux despotisme, et à se retirer de la lice des guerres européennes.

Quoique Albéroni eût perdu l'espérance d'occuper Georges Ier en Allemagne, il ne renonça pas à soulever les jacobites. Il payait une pension à la mère du Prétendant. Il attira Jacques III lui-même en Espagne; il le reçut avec les honneurs publics dus à un roi d'Angleterre, et lui donna pour séjour le palais du Buen-Retiro. Il organisa une escadre à Cadix, la composa moitié d'Espagnols, moitié d'Irlandais auxiliaires, mit à sa tête le duc d'Ormond, et l'envoya tenter un débarquement. Mais l'escadre avait à peine pris la mer et n'était pas sortie de la baie de Biscaye, quand un ouragan la dispersa. Presque tous les bâtiments rentrèrent dans les ports de la Péninsule; deux seulement purent atteindre la côte orientale de l'Écosse, où ils firent une démonstration ridicule par son impuissance. Albéroni, trompé une fois de plus dans ses calculs, s'empressa de saisir le premier prétexte qui s'offrit pour renvoyer en Italie un prince dont le traitement royal devenait une charge inutile et trop coûteuse pour les finances espagnoles.

Il ne fut pas plus heureux dans la défense de l'Espagne que dans ses projets d'attaque contre l'Angleterre.

Le régent, d'accord avec les Anglais, fit marcher dès que la saison le permit trente mille hommes au delà des Pyrénées, sous les ordres de Berwick. Ce dernier se trouva dans une situation délicate, ayant à combattre Philippe V qu'il avait autrefois défendu, qui avait donné à son fils le titre de grand d'Espagne, et qui s'était déclaré le champion du Prétendant. Cependant il accepta ce commandement, en se fondant sur la fidélité qu'il devait au régent et sur la nécessité de donner l'exemple de l'obéissance, dans un moment où régnaient en France tant de mécontentements et d'hésitations.

Philippe V, dont les forces principales se trouvaient en Sicile, ne pouvait opposer à Berwick qu'un nombre de troupes inférieur. Il se rendit en personne à Pampelune et adressa une pro-

clamation aux soldats français pour les inviter à poser les armes en face d'un prince de la maison de Bourbon, petit-fils de Louis XIV. Il s'imaginait que cette guerre était une violence faite aux sentiments unanimes de la France. Il fut cruellement détrompé. L'armée n'obéissait qu'à la discipline et ne connaissait que son drapeau. Les officiers, qu'on avait choisis avec soin, n'eurent aucune peine à contenir les soldats. Le régent avait exigé que le prince de Conti fût au milieu d'eux pour opposer sa présence à celle du roi d'Espagne. Les Français ne faisaient pas la guerre comme les Espagnols par saillies d'enthousiasme, et la proclamation de Philippe V demeura sans effet.

Silly, un des lieutenants de Berwick, passa la Bidassoa au mois d'avril 1719, occupa le port du Passage et y brûla six vaisseaux en construction, avec les arsenaux et les magasins. Berwick arriva ensuite, assiégea Fontarabie, qui se rendit le 18 juin, et Saint-Sébastien, qui capitula le 4 août. Pendant le second de ces siéges, une division française, transportée sur des bâtiments anglais, alla brûler encore des chantiers de construction établis à Santona. Les Espagnols désespérés se récrièrent contre la faute que faisait la France de détruire leur marine, pour le plus grand avantage de la marine anglaise. Bientôt les Anglais occupèrent à leur tour le port de Vigo. Philippe V, hors d'état d'empêcher ces désastres, finit par retourner à Madrid. Les Français pénétrèrent dans le Guipuzcoa, et se dirigèrent sur la Catalogne. Il n'y eut que la saison avancée qui les arrêta.

Les Espagnols ne réussirent pas mieux en Sicile. Un avantage obtenu d'abord à Francavilla sur Mercy et les Impériaux n'empêcha pas ces derniers d'enlever Messine, Mazzara et Marsala. Le marquis de Leyde vit ses communications maritimes à peu près interceptées, et courut le danger d'être enfermé dans l'île.

Enfin, une diversion opérée en Bretagne par Philippe V échoua comme le reste. Les gentilshommes les plus ardents de la province, irrités des procédés despotiques du maréchal de Montesquiou et du régent, prirent les armes, sommèrent les paysans de s'unir à eux, et *entrèrent dans la forêt*, c'est-à-dire en campagne. Ils envoyèrent un député, Mélac, à Madrid, demander le concours de la flotte espagnole. Philippe leur donna trente mille livres et quelques promesses. Ils s'emparèrent des caisses publiques. Mais, peu nombreux et mal soutenus

par les paysans, ils ne trouvèrent partout qu'espionnage et trahison. C'était une révolte misérable. Montesquiou, qu'ils s'étaient proposé d'enlever par surprise, les observait; il les fit cerner dans la forêt de Noé, près de Rennes, par le lieutenant-colonel Langey (septembre 1719). Deux cents prisonniers environ, parmi lesquels étaient tous les chefs, furent conduits à Nantes pour y subir un jugement. Quelques bâtiments espagnols parurent sur les côtes lorsque tout était déjà terminé, et ne purent que recueillir des fugitifs. Trois gentilshommes, Pontcallet, Montlouis, du Couëdic, et un prêtre, l'abbé du Groesquar, furent décapités. Les autres prisonniers furent relâchés successivement.

Ces revers multipliés accablèrent Philippe V, qui s'était fait de complètes illusions sur ses forces et les sentiments de la France. La reine Élisabeth de Parme n'en fut pas moins blessée dans sa fierté. Albéroni vit la ruine de sa politique et craignit pour son propre pouvoir. Au mois de juillet, après le succès de Francavilla, il offrit d'accepter l'arbitrage de la Hollande et d'abandonner la Sicile et la Sardaigne, à la condition que l'Espagne recouvrerait Gibraltar, Mahon et les places récemment occupées par les Français. Mais ces propositions adressées à Paris et à la Haye n'y furent même pas discutées. Stanhope déclara qu'il y avait pour la paix une condition préalable et dont on ne se départirait pas, c'était que Philippe V renvoyât son ministre. La présence d'Albéroni au ministère serait toujours une inquiétude pour l'Europe, sa retraite seule serait considérée comme une garantie. Le régent ne cessait d'écrire à Madrid, depuis la rupture, qu'il ne faisait pas la guerre à l'Espagne et à son roi, qu'il la faisait uniquement au cardinal.

La difficulté consistait à persuader Philippe V, qui était tenu comme au secret, et ne voyait, n'entendait personne. Albéroni ne pouvait être renversé que par une révolution de palais. Peterborough s'adressa au duc de Parme, qui fit partir pour Madrid un agent du nom de Scoti, avec l'ordre de passer par Paris et d'y prendre les instructions de Dubois.

Albéroni, dont l'esprit fécond trouvait toujours des ressources, avait imaginé de désintéresser les Anglais en leur offrant l'ouverture des ports du Mexique, et l'Empereur en demandant la main d'une archiduchesse qui serait fiancée au prince des Asturies. On ne lui laissa pas le temps d'achever ces nouvelles négociations. Scoti montra au roi et à la reine d'Es-

pagne des lettres écrites de la main du cardinal, lettres où il leur imputait d'avoir voulu la guerre et où il semblait chercher à dégager sa propre responsabilité. Sérieuse ou non, cette révélation éveilla les ombrages de Philippe et d'Élisabeth, déjà très aigris. On raconte que la nourrice de la reine, Laura Pescatori, qui était devenue sa confidente et qui détestait le cardinal, se laissa gagner par Scoti et contribua beaucoup à le renverser. Quoi qu'il en soit, Albéroni fut disgracié le 4 décembre. Philippe V lui donna huit jours pour quitter Madrid et trois semaines pour sortir d'Espagne.

Il se retira en France et de là sur le territoire de Gênes. Les Espagnols saluèrent par les manifestations d'une joie bruyante le départ d'un ministre italien qu'ils n'aimaient pas et la fin d'une guerre qui les ruinait. Son despotisme administratif blessait leur orgueil, et la liberté, la violence même de ses saillies, déconcertaient leur flegme et leur réserve. On ne voulut plus voir que les fautes, les imprudences et l'échec final d'une politique d'abord appuyée par le sentiment national. On la renia comme n'ayant abouti qu'au désastre et à la ruine. On la traita de folle et d'insensée ; elle perdait l'Espagne pour embraser l'Europe. Reproches qui dépassèrent souvent les bornes de la justice, car la colère des peuples est aveugle ; reproches mérités pourtant, car il est naturel que les peuples ne pardonnent pas aux souverains ou aux ministres absolus qui leur font porter le poids de leurs aventures manquées. Albéroni dans sa retraite garda la hauteur de son caractère, et dit fièrement ce mot doublement exagéré : « L'Espagne était un cadavre que j'ai un instant ranimé. »

Philippe V demanda la paix. Stanhope et Dubois exigèrent qu'il acceptât les conditions de la quadruple alliance. Il y adhéra le 26 janvier 1720, renonça de nouveau à la couronne de France, et prit l'engagement d'évacuer la Sardaigne et la Sicile dans un délai de six mois. Les points essentiels ainsi réglés, on réserva la discussion des autres pour un congrès qui dut être convoqué à Cambray.

XI. — D'Argenson, médiocrement entendu en affaires de finances, éprouvait à l'égard de Law une jalousie mal dissimulée, que beaucoup de financiers partageaient. Les frères Pâris imaginèrent le plan d'une compagnie destinée à rivaliser avec la compagnie d'Occident. Cette nouvelle compagnie offrit d'af-

fermer les impôts pour quarante-huit millions et demi. Son capital devait être de cent millions, payables en contrats de rente et en billets des différentes caisses publiques. Elle était assurée de grands bénéfices, car les impôts devaient rapporter, frais de perception déduits, une somme très-supérieure au prix de ferme. Dans la réalité ce devait être un syndicat des fermiers généraux, organisé en compagnie par actions. L'État faisait un sacrifice, puisqu'il abandonnait la plus-value probable des impôts, mais il obtenait un avantage immédiat, celui de retirer de la circulation un grand nombre de billets. La combinaison était donc ingénieuse, quoiqu'elle eût le défaut de spéculer sur les contributions, et d'établir les bénéfices de la compagnie sur ce que les contribuables versaient au Trésor. La compagnie obtint par le moyen de d'Argenson l'autorisation dont elle avait besoin, et comme elle était opposée à celle de Law ou du moins qu'elle émettait des actions destinées à lui faire concurrence, elle fut baptisée du nom d'*antisystème*.

Law, ne pouvant se méprendre sur les jalousies ni sur l'hostilité dont il était l'objet, gagna les ducs de Bourbon et d'Antin, qui persuadèrent au régent de transformer sa banque en banque de l'État (4 décembre 1718). Le capital primitif fut remboursé aux actionnaires au pair et en écus, et le gouvernement fit avec ses propres fonds un autre capital plus considérable. C'était un premier danger, puisqu'une institution très-solide jusque-là se rattachait dès lors à un trésor obéré. On commit une autre faute, en attribuant au papier une valeur fixe, lorsque ce papier n'avait aucune sérieuse garantie. On établit vainement pour correctif que toute émission de billets devrait être réglée et autorisée par le conseil. Le chiffre des billets émis fut porté dès les premiers mois de 1719 à cent dix millions.

La compagnie d'Occident avait eu jusque-là peu de succès; ses actions, payées pour les trois quarts de leur valeur en billets dépréciés, se négociaient au-dessous du pair. Law, après avoir imaginé plusieurs moyens d'en relever le cours, pensa que le plus sûr était d'étendre les entreprises de la compagnie. Il la fusionna donc avec trois autres compagnies coloniales qui végétaient depuis longtemps, celle de Guinée, celle des Indes orientales et celle de la Chine (mai 1719). Elle prit le titre de Compagnie des Indes et reçut une nouvelle charte, avec les remises d'impôt et les priviléges ordinaires dont les anciennes compagnies avaient joui. Law lança force prospectus et

réclames, prit pour thème qu'où de petites compagnies avaient échoué une grande réussirait, et fit miroiter aux yeux du public l'or, les pierres précieuses, les richesses de toute sorte que recelaient les terres vierges de l'Amérique. On avait commencé en 1718 à bâtir la Nouvelle-Orléans, près des bouches du Mississipi. La Compagnie des Indes, que le public appela dès lors communément le *Mississipi,* acheta Belle-Isle-en-Mer, et construisit sur les côtes de Bretagne un nouveau port, celui de Lorient.

Law ne se borna pas là. Attentif à trouver pour sa compagnie des sources de revenus et de dividendes, il lui fit adjuger le monopole des tabacs, les gabelles d'Alsace et de Franche-Comté. Il obtint qu'elle fût chargée de divers recouvrements opérés jusque-là par les receveurs généraux. Il acheta au régent, moyennant une somme de cinquante millions une fois payée, le profit qu'on pouvait réaliser en plusieurs années sur la refonte et les changements de la monnaie. Il fit ainsi de sa compagnie une entreprise gigantesque, aussi remarquable par la variété que par l'étendue de ses opérations. Il porta ses vues plus loin encore; il crut pouvoir absorber le marché financier à son profit.

Dans ce but il offrit cinquante-deux millions du bail des fermes générales, au lieu de quarante-huit et demi que payaient les frères Pâris ou leurs prête-noms; il obtint la résiliation du contrat de ces derniers, et se délivra de la concurrence de l'anti-système. Puis il offrit à l'État de lui prêter la somme nécessaire pour rembourser les rentes, somme qui fut portée au chiffre de quinze cents millions, moyennant un intérêt de trois pour cent, soit quarante-cinq millions, que l'État payerait annuellement à la compagnie. Ces offres furent agréées le 2 septembre 1719, malgré les résistances de d'Argenson. Le résultat fut que tous les titres mobiliers, contrats de rente, papiers circulants, etc., à l'exception des billets de banque, durent être transformés en actions de la Compagnie des Indes.

L'avantage de l'État était évident : il payait à trois pour cent à la Compagnie quarante-cinq millions de rente au lieu d'en payer à cinq pour cent soixante-quinze aux particuliers. De plus, il n'avait plus à se préoccuper de rembourser ces rentes, dont une partie était exigible à certains termes. Le Trésor se trouvait affranchi de la redoutable appréhension des échéances.

La Compagnie, devenant la plus grande administration qu'il

y eût jamais eu en France, s'installa dans les hôtels situés entre la rue Vivienne et la rue Richelieu, et s'organisa sur l'échelle la plus vaste, avec un conseil de trente directeurs.

Mais il était clair que pour toutes ces entreprises le fonds social primitif ne suffisait plus. Il fallut l'augmenter par des émissions successives d'actions nouvelles. Il y en avait eu deux cent mille dans le principe, au pair de cinq cents livres. On fit quatre nouvelles émissions dans le courant de l'année 1719, les deux premières de cinquante mille chacune, la troisième de trois cent mille, et la quatrième, appelée complémentaire, de vingt-quatre mille, ce qui donna un total de six cent vingt-quatre mille actions. Comme les actions s'étaient rapidement élevées et avaient franchi le pair, les nouvelles émissions se firent à des taux successivement plus hauts, la première au taux de cinq cent cinquante livres, la seconde au taux de mille livres, et les deux dernières au taux de cinq mille livres.

Law ne négligea aucun des moyens propres à solliciter la spéculation. Il avait commencé par racheter lui-même les premières actions à prime lorsqu'elles étaient au-dessous du pair. Il réserva la souscription des secondes actions aux possesseurs des premières, afin de faire rechercher celles-ci et d'en soutenir le cours. Il attira les capitaux en échelonnant les versements, qui devaient se faire par dixièmes et à des intervalles éloignés. Il divisa les actions de cinq mille livres en coupures de cinq cents livres, pour les rendre plus facilement accessibles aux petites bourses. Il avança aux souscripteurs des fonds sur dépôts de titres. Grace à ces mesures habilement imaginées et qui avaient alors le mérite de la nouveauté, les actions du *Mississipi* firent fortune; elles s'élevèrent par degrés jusqu'au prix de quinze mille et même de vingt mille livres (au mois de novembre 1719). Elles furent recherchées avec un empressement incroyable. Le public finit par assiéger les bureaux où l'on fit les dernières émissions. Toute la France s'y porta, depuis les grands seigneurs jusqu'aux laquais et aux portefaix; les rangs furent confondus. Comme on ne souscrivait qu'à Paris, les provinciaux affluèrent, ensuite les étrangers, et tous apportant leurs capitaux, Paris devint le théâtre d'un mouvement, d'une agitation dont on n'avait jamais vu d'exemple.

L'opération de Law était gigantesque. Son tort fut d'aller trop vite, de précipiter l'agiotage pour hâter le succès, de favoriser la spéculation sans argent par des termes d'échéances

trop éloignés et par la facilité qu'il lui fournit d'emprunter des fonds. En produisant ainsi un engouement qui dépassa toutes les bornes, il se prépara de dangereuses difficultés. Mais il s'abusa sur ces difficultés, et partagea lui-même plus ou moins l'engouement général, parce qu'il voyait le travail reprendre, le commerce retrouver son activité et les perspectives s'améliorer. Ces premiers résultats, qui frappaient tous les yeux, firent croire que l'avenir de la Compagnie des Indes était illimité.

La spéculation s'organisa d'elle-même et inventa une foule de manœuvres. Elle n'était alors soumise à aucune réglementation. Il n'y avait point de Bourse; il y avait seulement, rue Quincampoix, de petits banquiers en sous-ordre qui faisaient le commerce des papiers publics discrédités. L'affluence des emprunteurs, escompteurs et brocanteurs, se trouva telle dans cette rue qu'on dut la fermer à ses deux extrémités, y interdire la circulation et y organiser une sorte de bourse en plein air, avec des bureaux et des courtiers improvisés; les agents de change n'existaient pas, du moins dans les mêmes conditions qu'aujourd'hui. La nouveauté de ce genre de transactions, la fureur de l'agiotage, l'absence de garanties, de cours officiels, même de police, donnèrent lieu à une foule de scènes, tantôt sérieuses, tantôt bouffonnes, qui défrayèrent les gazettes et la curiosité publique. La rue Quincampoix offrit le spectacle d'un pêle-mêle inimaginable, où les aventuriers et les intrigants se trouvèrent en majorité. La comédie y côtoya le drame. L'Europe entière en fut émue, s'y intéressa et s'en amusa.

Il y eut des fortunes aussi prodigieuses que rapides, et à la suite de ces fortunes l'étalage d'un luxe inouï. Les enrichis, ou, comme on disait, les *millionnaires,* se montrèrent avec des carrosses somptueux et des livrées couvertes d'or et d'argent. Ils firent construire ou réparer des maisons magnifiques, y entassèrent des ameublements du plus grand prix, jouèrent un jeu énorme et se jetèrent sans frein dans un tourbillon de plaisirs, de bombances et de fêtes. Comme les actionnaires de la Compagnie voyaient leurs capitaux s'accroître, et les propriétaires et industriels le prix de leurs produits s'élever, tout le monde se crut riche, chacun dépensa davantage. La consommation doubla ou tripla en peu de temps. Le progrès général du luxe, même en ne tenant aucun compte de quelques singularités étranges, fut tel qu'un dernier essai de lois somptuaires, lancé

à travers ce tourbillon pour le modérer, parut souverainement ridicule. Certains produits industriels subirent un accroissement de prix fabuleux. Le drap de dix-huit livres se vendit jusqu'à cent vingt-cinq. Les recettes de l'Opéra montèrent de soixante mille livres à sept cent quarante mille. Il n'est pas douteux que Paris n'ait profité du système et fait alors des gains considérables.

Law n'était pas un simple spéculateur; il avait, avec la fécondité de ses conceptions financières, des idées très-larges, très-généreuses. Il se proposait de donner au travail national une impulsion extraordinaire. Voyant l'intérêt de l'argent tombé au prix très-bas de deux pour cent, il en profita pour inviter à la création de nouvelles manufactures. Il fit ouvrir plusieurs routes et entreprendre de grands travaux publics. En même temps il remania utilement quelques-uns des impôts dont il avait la ferme entre les mains; il remit des arriérés de taxe; il racheta des exemptions qui subsistaient encore; il diminua les droits qui gênaient l'introduction de produits étrangers aussi nécessaires que les houilles anglaises. S'occupant plus particulièrement de Paris, il y diminua les octrois. Il racheta presque tous les offices inutiles dont le maintien nuisait à l'approvisionnement de la ville. Il rendit gratuites les écoles de l'Université. Enfin il acheva avec sa Compagnie du Mississipi ce que Noailles n'avait pu que commencer faute de ressources suffisantes; il effaça les dernières traces des désastres intérieurs causés par les guerres de Louis XIV.

Le régent, naturellement prodigue, abusa avec sa facilité ordinaire de ressources qui semblaient naître comme par enchantement. Il donna un million à l'Hôtel-Dieu, un million à l'Hôpital général, un autre aux Enfants trouvés, quinze cent mille livres destinées à libérer les prisonniers pour dettes. Il rétablit des pensions et d'autres dépenses supprimées, prodigua l'argent aux officiers qui firent la guerre d'Espagne, donna des millions à la Suède et à la Bavière. Law encourageait ces prodigalités, croyant lui-même à l'abondance, et pensant faire des amis au système.

Law conçut encore de plus grands projets, comme celui de remplacer la multiplicité des impôts par un impôt unique. Mais au lieu d'établir comme Vauban cet impôt unique sur le revenu, il se proposait de l'établir sur le capital; c'était ce qu'il appelait le *centième denier*. Il forma le plan de supprimer d'une

manière générale la vénalité des charges et des offices publics, en les remboursant. On n'eût plus eu dès lors que des fonctionnaires dépendants, privés de toute faculté d'opposition ou de contrôle. Dans l'ancienne machine gouvernementale les parlements étaient un poids régulateur, poids qui maintenait l'équilibre et empêchait le gouvernement de dévier, mais qui souvent embarrassait sa marche. Law, gêné par un contrôle incommode et par une hostilité peu dissimulée, trouvait dans le remboursement des charges le moyen de réduire les magistrats au rôle de fonctionnaires subordonnés. Ce n'était pas là précisément un projet nouveau; Colbert et d'autres l'avaient eu, mais on ne l'avait jamais exécuté, et il eût été plus facile à réaliser dans ce moment-là que jamais, car l'engouement produit par le système était tel que le public ne s'occupait plus que d'argent. On oubliait tout le reste, la bulle, les remontrances, les affaires étrangères, la guerre d'Espagne. Il n'y avait plus d'opinion en France; on n'avait d'yeux et d'oreilles que pour le Mississipi.

Law devint par toutes ces raisons l'objet d'une idolâtrie à laquelle, malgré son bon sens, il ne put toujours résister. Chacun le regardant comme l'arbitre de la faveur et le maître de la fortune, il vit son hôtel assiégé de solliciteurs et de solliciteuses du plus haut rang. Il fut accablé d'honneurs et de flatteries sans nom. Quand il sortait, la foule l'acclamait et suivait sa voiture. La France était à ses pieds, l'Europe tenait les yeux fixés sur lui. Le régent, partageant l'ivresse générale, finit par retirer à d'Argenson le contrôle des finances pour le lui donner. La profession qu'il faisait de la religion réformée était un obstacle. L'abbé de Tencin se chargea de le convertir, et il embrassa le catholicisme.

XII. — Rien n'était plus périlleux que cette prospérité. Un contemporain observe que Law avait élevé sept étages sur des fondements qui en comportaient trois tout au plus. Pour soutenir les actions du Mississipi au prix qu'elles avaient atteint, il eût fallu pouvoir leur donner des dividendes en rapport avec ces prix; or, les revenus certains de la Compagnie n'allaient pas au cinquième de la somme qui eût été nécessaire; les autres étaient hypothétiques et, dans tous les cas, fort éloignés. Les gens clairvoyants réalisèrent. Le signal de ces réalisations fut donné par les grands seigneurs et par les personnes dont le portefeuille était le plus chargé. Il y eut une réaction inévi-

table, réaction qui eût été salutaire si elle se fût bornée à modérer un engouement excessif; mais elle fit redouter une panique.

Les actions baissant, on rechercha l'argent. L'inconvénient de cette recherche de l'argent était de mettre en péril le crédit de la banque et de ses billets, dont on avait énormément augmenté le nombre. Law le sentit ; il prit alors une foule de mesures précipitées destinées à soutenir les actions et les billets.

Pour soutenir les actions, il s'efforça d'étendre les opérations de la Compagnie; ce fut alors qu'il lui attribua les recettes générales. Il lança des prospectus annonçant des entreprises de pêcheries et la création de manufactures. Il fit partir dans le cours de l'hiver dix-huit vaisseaux avec de riches cargaisons pour la mer des Indes, et trente autres pour les autres mers. Il espaça davantage les époques de versements pour les actions non libérées. Afin de soutenir les billets, il déclara que les caisses publiques les recevraient avec une prime de cinq pour cent. Il leur donna un cours forcé (édit du 26 janvier 1720). Il défendit aux notaires de recevoir plus de cent livres en espèces dans les payements qui se feraient entre leurs mains. Le mois suivant il déclara la guerre aux espèces; il interdit aux particuliers de garder plus de cinq cents livres d'or ou d'argent, sous peine de confiscation et de grosses amendes; il encouragea les recherches et la délation. Il établit une inquisition des plus rigoureuses, malheureusement aussi des plus inutiles, car l'or et l'argent, faciles à cacher, échappèrent à toutes les poursuites, et, ce qu'il y eut de plus désastreux, émigrerent à l'étranger. Law fut encore obligé, une fois entré dans cette voie, de multiplier les lois somptuaires, au moins pour l'usage des objets d'or et d'argent, et d'affaiblir la valeur des monnaies, dans l'espérance qu'on les porterait à la banque pour les échanger contre du papier (édit du 5 mars 1720).

Le plus sage eût été de laisser baisser les actions, valeur de spéculation, et de soutenir le cours des billets en fortifiant le crédit de la banque, dont la crise n'était pas absolument sans remede. Law ne le fit pas, et ce fut son tort. Au lieu de mieux séparer les deux établissements, il imagina de les unir d'une manière plus étroite, et il leur imposa une solidarité qui les perdit tous les deux. La banque avait déjà commis la faute d'émettre pour quatre cent mille livres de billets sur dépôts d'actions, c'est-à-dire sur un gage d'une valeur mobile et incer-

taine. L'édit du 5 mars porta qu'à l'avenir les actions auraient une valeur fixe de neuf mille livres, que la banque les accepterait à ce taux, et serait toujours prête à les payer en billets. Law comptait par ce moyen donner à l'action le double caractère de titre de placement et de monnaie courante. En outre, afin d'éviter aux porteurs la difficulté des versements, il leur offrit des actions libérées en échange de celles qui ne l'étaient pas, pour une somme égale au montant de leurs versements, en rétablissant à la souche les actions à émettre.

Que Law partageât l'illusion générale, on n'en saurait douter. Les écrits et les lettres circulaires qu'il répandit à profusion prouvent qu'il était convaincu que le papier pouvait et devait remplacer la monnaie, qu'on pouvait lui donner comme à la monnaie une valeur et un cours déterminé. Il s'ingénia même à démontrer par les plus singuliers sophismes sa prétendue supériorité sur l'or. Il ne tenait aucun compte de ce fait que le papier n'est qu'une valeur *représentative*, exigeant par conséquent une autre valeur *représentée,* c'est-à-dire une garantie réelle, et que cette valeur représentative est soumise à des fluctuations de hausse et baisse plus brusques et plus rapides que la monnaie. Il prenait le papier pour une valeur *réelle ;* son erreur fondamentale fut de croire que l'augmenter, c'était augmenter la richesse réelle, et par suite le bien-être général.

Nul doute qu'il ne crût aussi sa responsabilité engagée; il considérait que ses actes précédents lui imposaient l'obligation de soutenir les cours et d'arrêter une débâcle. Il ne s'aperçut pas qu'en immobilisant l'action il discréditait le billet. C'était là un résultat inévitable. Les actions se maintinrent au prix fixé, et les billets baissèrent immédiatement de quarante à cinquante pour cent. La conséquence était si claire que Dutot, un des secrétaires de Law, est d'avis qu'il l'avait prévue, mais qu'il avait calculé que la valeur représentée par les actions se trouvant plus considérable que la valeur représentée par les billets, mieux valait sauver la première et sacrifier la seconde [1]. Si ce fut réellement là son calcul, il se trompa encore. Car en sacrifiant le billet, qui fut déprécié, il ne sauva pas l'action, qui, valant neuf mille livres en billets, n'en valut plus en réalité que cinq mille en argent. D'ailleurs les détenteurs des billets méritaient

[1] Dutot, chap. I, § 10.

plus d'intérêt que les possesseurs d'actions, car ils avaient été la plupart forcés d'accepter des billets; les acquéreurs d'actions avaient cédé à l'appât du gain.

Law eut encore une autre raison d'immobiliser les billets. Il voulut arrêter un agiotage effréné qui causait de tels désordres que la police ne pouvait plus empêcher les querelles, les vols, ni même les assassinats. Il ferma les grilles de la rue Quincampoix, par le motif que la fixité des actions supprimait la spéculation. De grands scandales avaient eu lieu, des crimes avaient été commis. On fit des exemples sévères. Un jeune comte de Horn, d'une des premières familles de Belgique, fut roué pour avoir poignardé un spéculateur. Mais l'agiotage qui ne pouvait plus s'exercer sur les actions s'exerça sur les billets, dont la valeur devenait aléatoire à son tour, en sorte qu'on n'y gagna rien. Ici encore le calcul du contrôleur général fut en défaut.

La dépréciation des billets fut accélérée par la circonstance qu'il fallut en émettre des quantités considérables pour rembourser les actions qui affluèrent à la Banque. On essaya de compenser cette émission en retirant le plus grand nombre possible de billets circulants. On en fit rentrer peu à peu quatre cents millions, en créant dix millions de rente à un intérêt de deux et demi, et en acceptant les billets au pair pour constituer le capital de ces rentes. Les porteurs de billets pouvaient s'arranger de cette combinaison, parce que deux et demi d'intérêt sur les billets pris au pair équivalait en réalité à quatre ou cinq pour cent sur les billets au cours du jour. L'inconvénient était de reconstituer les rentes qu'on avait prétendu faire disparaître.

Les conséquences de ces mesures furent ce qu'elles devaient être. Les fermiers, les débiteurs se libérèrent avec du papier, et comme le papier était déprécié, comme le numéraire se cachait ou émigrait, il arriva que le prix de toutes les choses vénales s'éleva. La cherté devint excessive et n'eut plus de bornes.

Déjà le désenchantement causait des murmures. Le duc de Bourbon, accusé d'avoir fait des gains énormes en réalisant, s'était vu poursuivi par des insultes publiques. L'emploi inquisitorial de la police pour exécuter les arrêts du conseil mit tout le monde en émoi. Ce fut pis encore quand on eut créé pour la Compagnie une police spéciale qu'elle paya, quand elle

eut des agents à elle, appelés les *bandouliers* ou les archers du Mississipi. Comme il ne se présentait pas un nombre suffisant de colons volontaires pour l'Amérique, ces archers reçurent l'ordre d'enlever les mendiants valides, les vagabonds et les filles, qu'on déporta dans le nouveau monde. On tira des prisons de jeunes détenus des deux sexes pour les marier et les y expédier également. De pareils ordres ne purent s'exécuter sans violences; le bruit courut que les archers enlevaient des fils de bourgeois. L'inquiétude, l'irritation grandirent comme une marée montante.

Les écrits du temps, et surtout le journal de l'avocat Barbier, qui reproduit plus ou moins les échos de Paris, prouvent que le public n'entendait rien aux questions financières. Barbier lui-même enregistre les arrêts successifs sans les expliquer et sans chercher à s'en rendre compte. Or il était au nombre des spéculateurs, et probablement des plus instruits. Il regarde Law comme un *calculateur subtil*. Il recueille tous les bruits qui circulent, il ignore s'ils sont ou ne sont pas dignes de foi; dans tous les cas, il néglige de les vérifier. Il rit et gémit tour à tour, applaudissant à la hausse et criant à la baisse. Évidemment la grande majorité du public éprouvait les mêmes impressions.

XIII. — Tout à coup la baisse prit des proportions sinistres; alors ce fut un effroi, une désolation sans bornes. « Un désespoir sombre et timide, dit Duclos, une consternation stupide avaient saisi tous les esprits... On n'entendait parler à la fois que d'honnêtes familles ruinées, de misères secretes, de fortunes odieuses, de nouveaux riches étonnés et indignes de l'être, de grands méprisables, de plaisirs insensés, de luxe scandaleux. » Un cri général s'éleva contre le régent et contre Law. Ce dernier, naguère encensé comme un dieu, ne put bientôt plus sortir de son hôtel sans être menacé et hué.

On s'en prit à ceux qui avaient vendu les premiers. C'étaient en général les plus gros spéculateurs; plusieurs des princes étaient du nombre. Les *réaliseurs* devinrent l'objet de l'indignation publique. Law lui-même les accusa d'avoir sonné l'alarme. Il fallait aviser; le régent publia le fameux édit du 21 mai. Cet édit établit que la valeur des actions et celle des billets subiraient pendant six mois une réduction progressive, de manière que le prix de l'action, qui était alors de neuf mille

livres, serait réduit à cinq mille au 1er décembre, et celui du billet diminué de moitié. Le but était de modérer la baisse des actions en la réglant au moyen d'une échelle décroissante, de lui fixer un terme, enfin d'offrir aux porteurs une compensation; car on élevait en même temps les monnaies, ce qui permettait aux porteurs d'actions ou de billets dépréciés de recevoir en argent une valeur égale ou même supérieure.

La combinaison pouvait être ingénieuse; elle se fondait sur l'impossibilité de maintenir les actions à la valeur fixe de neuf mille livres, prix tout à fait fictif. Mais si ç'avait été une erreur énorme que de vouloir fixer cette valeur, c'était continuer la même erreur que de vouloir en fixer la diminution successive. Que devenait d'ailleurs l'assurance du gouvernement, qui avait garanti trois mois plus tôt la valeur fixe de neuf mille livres? Revenir sur cette garantie, c'était détruire toutes celles qu'on pouvait donner à l'avenir. Le crédit ne dépend pas uniquement des mesures d'un gouvernement, il ne se laisse ni diriger ni violenter. Il finit toujours par rester le maître.

L'édit du 21 mai produisit un effet d'autant plus désastreux qu'il ne fut pas compris. Il le fut si peu, que les uns le crurent l'œuvre de Law et les autres l'œuvre de d'Argenson, qui l'aurait imposé à Law pour ruiner le système. Le public n'y vit qu'une chose, c'est que l'État discréditait des valeurs créées par lui et acceptées sur sa foi; que le sort de toutes les fortunes était livré à un caprice gouvernemental. Les ennemis de Law se levèrent comme un seul homme, et avec raison, parce qu'en voulant fixer des valeurs mobiles de leur nature, il avait assumé sur sa tête une responsabilité absurde. Ceux qui avaient soutenu la thèse que les opérations de crédit ne pouvaient se faire aux mêmes conditions dans les pays despotiques que dans les autres, se trouvèrent justifiés par l'événement.

La panique fut si forte, qu'on afficha des placards menaçant d'une Saint-Barthélemy. Le régent, après avoir donné à Law une garde suisse pour le protéger, porta de nouveau la question devant le conseil. Le duc de Bourbon, le prince de Conti et le maréchal de Villeroy, qui n'avaient pas assisté à la précédente délibération, protestèrent; déjà le Parlement avait fait des remontrances. Le 27 mai, l'édit fut révoqué, au moins dans ses dispositions principales, celles qui concernaient les actions et les billets. Malheureusement cette révocation n'arrêta pas la panique. Elle ne fit que montrer l'incertitude et l'embarras du

gouvernement ; elle prouva que tout était en désarroi, et les valeurs continuèrent de s'effondrer.

Le régent sentit qu'il ne pouvait laisser à Law le contrôle général, et il le lui retira. Mais le changement ne fut qu'apparent. Law, conservant la direction de la banque et de la Compagnie des Indes, demeurait en réalité à la tête des finances.

Son sang-froid, sa fermeté d'esprit ne l'abandonnèrent pas. Il présenta le 3 juin le bilan des opérations de la Compagnie, dont les livres, soigneusement inspectés, parurent dans un état parfait. Elle avait fondé des établissements à la Louisiane, où les faux-sauniers déportés avaient bâti la Nouvelle-Orléans, et sur quelques autres points des côtes d'Amérique. Elle avait entrepris d'y transporter des colons allemands. Elle y avait planté du tabac. Elle avait développé la pêche à l'île Royale (ancienne île du cap Breton). Elle avait introduit à l'île Bourbon la culture du café, destiné à faire sa prospérité, et elle allait l'introduire à l'île de France, acquise récemment des Hollandais. Elle possédait cinq cents gros vaisseaux, des capitaux, des marchandises, etc.

Après avoir ainsi rassuré le public dans une certaine mesure, Law fit tous ses efforts pour atténuer le mal. Il révoqua les édits les plus tyranniques, comme la défense de garder à la fois plus de cinq cents livres en numéraire. Il annula trois cent mille actions rentrées en banque, plus cent mille autres qui appartenaient à l'État, et dont l'État fit le sacrifice. Il diminua ainsi des deux tiers le capital de la Compagnie. Ses revenus, il est vrai, se trouvaient diminués de leur côté, parce qu'on avait reconstitué beaucoup de rentes, et que les quarante-huit millions qui lui étaient affectés sur le produit des fermes durent être réservés en partie pour le payement de ces rentes.

Law essaya de diminuer aussi le nombre des billets. Une mesure bien conçue, qui eût contribué en d'autres temps à soutenir leur cours, fut celle qui établit à la banque et dans les succursales des comptes courants pour les négociants qui ne voudraient pas convertir leurs billets en rentes. Seulement cette mesure eut peu de succès, parce que la banque elle-même n'inspirait plus la confiance nécessaire.

La baisse continua, et le mécontentement avec elle. Les détenteurs de billets ne pouvaient se résigner à des sacrifices douloureux. L'agiotage s'était déplacé en se portant des actions

sur les billets, mais il trouvait toujours le même aliment dans l'incertitude et les fluctuations brusques des valeurs. Les agioteurs, chassés de la rue Quincampoix, s'étaient transportés sur la place Vendôme, bâtie dans les dernières années du règne de Louis XIV. Il s'établit là une sorte de camp en plein air; on y dressa des tentes à cause de la chaleur, et l'on eut une bourse ou plutôt un bazar improvisé, où des courtiers improvisés eux-mêmes échangèrent les papiers, soit actions, soit billets, non-seulement entre eux ou contre des espèces, mais contre des objets précieux, des bijoux, de l'orfévrerie. On y vendit aussi des meubles, des voitures, des chevaux, des choses de luxe, en général la dépouille des Mississipiens ruinés. C'était un spectacle curieux que celui des boutiques de tout genre, des jeux, des loteries qui s'y accumulaient. On disait : le camp de la place Vendôme et la foire des Mississipiens. Le prince de Carignan tira un gros revenu de la cour et des jardins de l'hôtel de Soissons, qu'il imagina de transformer en boutiques pour les louer aux courtiers et aux marchands.

XIV. — Le 2 juillet, d'Argenson, qui ne pouvait s'entendre avec Law, fut écarté. D'Aguesseau fut appelé à la chancellerie. Son nom était un porte-respect. Il eut la faiblesse d'accepter les sceaux. Mais ses ennemis se contentèrent de dire de lui : « *Et homo factus est.* »

Le 17 juillet un édit imposa à la Compagnie des Indes l'obligation de retirer chaque mois un nombre déterminé de billets. En retour, les priviléges dont elle jouissait pour une durée variable de six ans à cinquante ans, furent déclarés perpétuels. Le malheur était que la Compagnie ne pouvait retirer les billets qu'en émettant cinquante mille actions nouvelles.

Le même jour un arrêt du conseil autorisa la banque, vu la rareté des espèces, à ne plus payer en argent que dix livres à une même personne.

Ce dernier arrêt fut le signal d'une panique épouvantable. Immédiatement la foule envahit les bureaux de la banque; chacun loua des portefaix pour faire queue et pour avoir plus d'argent. Les guichets furent enlevés d'assaut. Il y eut des gens étouffés. La foule indignée s'empara des corps, et les promena dans les rues voisines. Law, passant près de là dans son carrosse, ne dut son salut qu'à son audace. L'émeute gronda. Le Palais Royal fut assiégé. Cependant le Blanc, secrétaire d'État de la

guerre, fit introduire dans la cour quelques-uns des meneurs, et leur imposa par sa fermeté.

Le Parlement avait déjà fait quelques actes d'opposition assez timides; on lui avait accordé la facilité de choisir et de députer cinq de ses membres pour conférer avec les commissaires des finances. Cette fois sa résistance fut formelle. Il refusa d'enregistrer l'édit qui perpétuait les priviléges de la Compagnie des Indes.

Le régent s'emporta et résolut de transférer le Parlement à Blois pour le punir. D'Aguesseau, embarrassé de concilier les fonctions de chancelier avec le respect qu'il avait toujours professé pour les droits de la magistrature, obtint qu'on se contentât d'une translation à Pontoise. Le 21 juillet, des gardes occupèrent les portes du Palais de justice, et des mousquetaires portèrent à chaque magistrat une lettre de cachet. Law fit écrire et répandre partout que le Parlement s'opposait aux mesures destinées à relever le cours des effets publics. Le résultat fut tel qu'il l'espérait. Ce jour-là les actions de la Compagnie remontèrent d'un bond de quatre mille cinq cent soixante livres à cinq mille sept cents (valeur en billets, non en argent).

Le Parlement était peu populaire; il lui manquait pour l'être deux conditions essentielles, une indépendance suffisante et une véritable responsabilité. On savait qu'après s'être avancé il devait reculer, et que son opposition ne servait à rien. Les refus d'enregistrer et les remontrances pouvaient être un contrôle sage et utile dans les circonstances ordinaires; dans les cas graves c'était un contrôle impuissant, un obstacle trop facilement brisé. Ses ennemis ne manquèrent pas de s'élever contre lui, de prétendre qu'il nourrissait un esprit de faction, qu'il gardait les traditions de la Fronde et qu'il voulait les recommencer. Law entreprit de refaire sa propre popularité à ses dépens. D'ailleurs les Molé ou les Talon n'étaient plus. Le premier président, de Mesmes, passait pour un homme léger. D'Aguesseau, celui des magistrats dont le nom était le plus vénéré, se trouvait annihilé par la faiblesse et l'inconséquence de sa conduite. Tous ces motifs firent que l'éloignement du Parlement à Pontoise produisit peu d'effet, et comme le premier président y tint table ouverte avec de l'argent donné par le régent, les Parisiens, toujours légers, traiterent cet exil de vacances de plaisir [1]. Duclos raconte que le jeu, les prome-

[1] Mémoires de Duclos.

nades dans des calèches envoyées par la cour, servirent de passe-temps aux magistrats, que Pontoise devint un lieu de rendez-vous, et que l'on y courut de Paris prendre part aux soupers, aux fêtes et aux concerts.

Cependant le Parlement ne céda pas. Il n'enregistra l'édit que *comme contraint,* en prenant soin d'en signaler tous les vices, et il fut complimenté pour cette résistance par des députés de la chambre des comptes, de la cour des aides, du grand conseil et de l'Université.

XV. — Law, délivré d'un obstacle, continuait d'avoir en face de lui la colère publique, qu'il fallait désarmer. Le plus urgent était de pourvoir aux besoins de numéraire. Il établit des bureaux de change, pour distribuer de la monnaie sur les places publiques et les marchés. Par un édit du 30 juillet il porta le marc d'argent de soixante-neuf livres à cent vingt, espérant atténuer ainsi la gêne qui résultait de la hausse énorme des marchandises, et arrêter une nouvelle spéculation qui ne devait pas être la moins désastreuse, celle des accaparements. En portant le marc d'argent à cent vingt livres, il établit une échelle de réductions successives qui devaient le ramener à soixante livres dans un délai de six mois, essayant d'opérer ainsi sur la monnaie la contre-partie de l'opération qui n'avait pas réussi sur les actions.

Il prit encore une foule d'autres mesures qui seraient longues à énumérer, et dont la succession rapide étourdit les contemporains. Mais, loin d'empêcher la chute des actions, il la précipita. La création de cinquante mille actions nouvelles destinées à racheter des billets fut regardée comme une nouvelle spoliation, malgré le luxe ingénieux des procédés employés pour les faire souscrire. La menace d'annuler les actions pour lesquels les versements ne seraient pas opérés dans les délais déterminés, entraîna des ventes à tout prix. L'action, qui valait encore au mois de juin cinq mille livres en billets et deux mille cinq cents livres en argent, ne valut plus au mois d'octobre que dix-huit cents livres en billets et deux cents livres en argent. Une dernière circonstance acheva la déroute, ce fut le bruit répandu qu'on allait poursuivre les réaliseurs. Il y eut, assure-t-on, des actions vendues un louis d'or.

Dans un temps où l'on obligeait à composer les traitants qui avaient spéculé aux dépens de l'État, il semblait rationnel

de poursuivre les spéculateurs qui s'étaient enrichis aux dépens des particuliers. Faire rendre gorge aux Mississipiens parut un acte de justice. Rien n'était plus certain que l'irrégularité d'un grand nombre de transactions. Le bruit courait aussi que les principaux réaliseurs avaient prévu les poursuites et déjà fait passer une partie de leurs gains à l'étranger. Un caissier de la banque avait fui en Prusse et emporté, disait-on, quarante millions. On allait jusqu'à prétendre, et le peuple en était persuadé, que la baisse était l'effet des menées de l'Angleterre.

Mais si quelques-unes de ces raisons pouvaient autoriser une enquête, si l'institution de soixante charges d'agents de change dont le ministère devait être obligatoire pour le commerce des effets publics [1] méritait d'être louée sans réserve, revenir sur ce qui s'était fait n'en était pas moins porter le dernier coup au système. L'annonce d'une enquête sur la légitimité de l'acquisition des différents titres, celle de la nécessité d'un *visa* pour assurer leur validité, la défense à qui que ce fût de sortir de France pendant deux mois, afin que les gains de la spéculation ne pussent passer à l'étranger, achevèrent d'effrayer les détenteurs et de tuer le crédit. Au mois de novembre les actions étaient sans valeur. Il circulait encore plus d'un milliard de billets, bien qu'on en eût converti un milliard et demi en actions rentières, et ce milliard, qui demeurait dans la circulation, était très déprécié.

Que résulta-t-il du système? M. Thiers l'a dit en deux lignes : un mensonge d'un moment, des vexations inutiles, la spoliation forcée d'un grand nombre de contractants, et le déplacement de toutes les fortunes.

Il en résulta encore une démoralisation profonde, un sourd mécontentement, un discrédit fâcheux du gouvernement et des grands : témoin les chansons du temps, dont la légèreté couvre mal la violence, et les *tocsins,* ces satires d'une hardiesse souvent odieuse qui furent lancées contre le régent. Le public comprenait très-bien que l'État s'était arrogé un droit arbitraire en entreprenant de taxer les valeurs, qu'il avait commis une iniquité, et que les gens ruinés pouvaient justement s'en prendre à lui. On ne se borna pas là. La conviction générale fut que le gouvernement avait émis une plus grande quantité de billets que la quantité avouée.

[1] Arrêt du 25 octobre 1720.

Quant aux princes et aux grands, du jour où ils s'étaient livrés à l'agiotage, où ils avaient montré la même avidité que les gens de finance, ils n'avaient plus de raison de professer le mépris de l'argent et d'invoquer la supériorité du rang, de la naissance ou de la profession. Ils avaient eux-mêmes détruit leur prestige. Rang, fortunes, professions, naissance, le système avait tout jeté dans une ébullition d'égalité qui, pour être passagère, n'en laissa pas moins des traces ineffaçables. Peut-être sommes-nous portés aujourd'hui, par une illusion d'optique naturelle, à nous exagérer les conséquences sociales du système; mais les classes élevées ne se déconsidèrent jamais impunément. Et ce n'était pas l'honneur seul de la noblesse qui était compromis, c'était la noblesse elle-même, puisque l'honneur était la condition et la raison de son existence. Montesquieu allait plus loin, quand il en faisait un des principes de l'ancienne monarchie.

Que Law ait eu des conceptions originales et puissantes, la chose n'est pas douteuse; peut-être encore est-ce là pour nous qui sommes plus familiers avec les thèses économiques, une nouvelle cause d'illusion. Mais il échoua, et il échoua par ses propres fautes, en ne sachant pas se borner, en dépassant un but qui eût été raisonnable et légitime, en précipitant une spéculation qu'il s'imagina ensuite vainement retenir et régler, enfin en élevant la prétention fausse et absurde d'*imposer le crédit aux peuples*, c'est-à-dire de donner une valeur fixe à des titres dont la valeur était nécessairement variable.

Le mal que le système a fait n'a pas été absolument sans compensation. Il a contribué à liquider les dettes qui grevaient la propriété territoriale, ranimé le travail agricole et industriel, donné l'essor à la spéculation commerciale et à la colonisation, paralysées par la situation effroyable dans laquelle Louis XIV avait laissé le royaume et dont la régence ne l'avait pas encore tiré. Mais très-certainement la somme du mal a été plus grande que celle du bien. La France paya cher les fautes de *l'Écossais*. Le crédit, qu'il avait prétendu rétablir, en ressentit le coup le plus terrible qu'il eût encore éprouvé. On peut être séduit aujourd'hui par ce qu'offre de saisissant l'audace du système; il ne faut pas oublier qu'il laissa après lui une longue malédiction, et que les hommes judicieux du siècle dernier, tels que Duclos, s'étonnaient que le pays eût pu supporter une pareille secousse sans révolution.

XVI. — L'année 1720 fut désastreuse de bien des manières. Tous les fléaux semblèrent réunis pour fondre sur la France en même temps. Rennes fut détruite par un incendie. La peste fut constatée le 8 juillet au lazaret de Marseille, et quelques jours après elle fit dans la ville même d'épouvantables ravages.

Elle arriva sur un bâtiment venu d'Orient et trompa les inspecteurs de la santé. La nouvelle du fléau, d'abord cachée ou niée, ne put longtemps demeurer secrète. L'alarme se répandit; le parlement d'Aix ordonna, par un décret du 31 juillet, que la ville infestée serait cernée et les communications avec elle interdites.

Marseille comptait une population de plus de cent mille âmes, qui fut saisie de panique. Décimée par la peste, elle craignit de l'être encore par la famine. Le maire ou viguier (marquis de Piles) s'établit avec les échevins en permanence à l'hôtel de ville. Ils s'attribuèrent des pouvoirs extraordinaires, organisèrent une espèce de dictature et nommèrent cent cinquante commissaires pour les subsistances. Tout s'était fermé, les boutiques, les églises; la terreur était au comble, chacun cherchait à fuir; une partie des habitants demeuraient sans travail et sans pain; la municipalité manquait d'argent. Les échevins déployèrent une énergie admirable; deux surtout, Moustier et Estelle, bravèrent intrépidement le fléau. Ils s'occupèrent d'installer des hôpitaux, car ceux qu'on possédait étaient insuffisants; de faire enlever les morts, d'assurer l'ordre public. On déclara passibles des galères les boulangers et les bouchers, les médecins et les pharmaciens, les prêtres ou les notaires qui déserteraient leur poste. Vers la fin d'août, la mortalité atteignit mille décès par jour. Les fossoyeurs, dont la journée se payait quinze livres, mouraient tous. On fit venir pour les remplacer des forçats, auxquels on donna la liberté et dont il fallut renouveler les bandes à plusieurs reprises. Moustier et le chevalier Rose se mirent à leur tête et présidèrent à l'enlèvement des cadavres, qui s'entassaient dans les rues et sur les cours publics, rejetés des maisons par l'effroi des habitants. L'évêque Belzunce voulut s'asseoir sur le premier tombereau qui porta des corps à la fosse commune. Il célébra une procession pieds nus, comme autrefois à Milan Charles Borromée; il organisa des quêtes, il se présenta partout pour secourir et assister les malades, et il entraîna son clergé frappé de terreur.

Peu à peu les dévouements s'éveillèrent, animés par tous ces

exemples. Des médecins arrivèrent de Montpellier, des secours furent adressés de Paris. Des banquiers de Paris avancèrent sans intérêt à la municipalité l'argent qui lui faisait défaut. Le Pape envoya des convois de blé. La consternation, l'abandon, le désordre firent place à l'énergie que suscitent les grands périls. Le chef d'escadre Langeron, nommé commandant extraordinaire, organisa avec l'aide des soldats et des forçats une police militaire d'une activité exceptionnelle, et fit exécuter tous les règlements sanitaires que l'on put inventer.

Le fléau diminua enfin pendant les mois de septembre et d'octobre, mais il ne cessa qu'au bout de cinq mois et enleva environ quarante mille victimes. Malgré toutes les précautions prises, la peste atteignit les villes voisines, frappa une grande partie de la Provence, et s'étendit jusque dans les montagnes du Gévaudan. A Toulon, à Aix, à Arles, ses ravages ne furent pas moindres qu'à Marseille ; là encore un chiffre égal de victimes succomba. Nous avons vu de nos jours des fléaux pareils, mais alors l'insalubrité plus grande des habitations, la misère plus étendue, l'insuffisance des établissements charitables, la difficulté et la lenteur des approvisionnements ou des secours, rendant à leur tour la réaction morale plus difficile et plus lente au sein des populations atteintes, aggravaient le mal et en prolongeaient la durée. Quand le fléau eut passé, la Provence resta longtemps encore en proie à la disette et à la misère, malgré les secours qu'on lui envoya de tous les points de la France.

XVII. — Les querelles soulevées par la bulle *Unigenitus,* loin de s'éteindre à la mort de Louis XIV, n'avaient fait que prendre une nouvelle vivacité. Car la bulle n'avait été enregistrée que « conformément aux règles de l'Église et aux maximes du royaume sur les appels au futur concile » . Le cardinal de Noailles et plusieurs autres prélats s'étaient portés appelants auprès de la cour de Rome; et toute la France, clergé et laïques, se divisait entre les *acceptants* et les *appelants*. La mort de Louis XIV, arrivant après des mesures de rigueur, amena une forte réaction janséniste qui était inévitable. Non-seulement les opinions violentées se redressèrent , mais les corps dont on avait froissé les susceptibilités essayèrent de reprendre leurs droits. Ainsi l'Université s'éleva contre la bulle , et la Faculté

de théologie adhéra en 1717 en grande majorité à l'appel interjeté par quatre évêques[1].

Le régent fit d'abord ce qu'il put pour mettre un terme à une agitation qu'il déplorait. Mais comme il était très-indifférent à la querelle, les deux partis se flattèrent de l'avoir chacun pour soi, essayèrent de le dominer ou ne craignirent pas de lui résister. Les passions s'irritèrent au lieu de s'amortir, et la lutte devint de plus en plus vive. Les membres du clergé y portèrent l'ardeur et la ténacité de leurs convictions. Les laïques aussi y prirent part. La question se compliquait par les circonstances accessoires qui y étaient mêlées. Pour les uns il s'agissait des droits de la conscience, pour d'autres des droits de tel ou tel corps, pour beaucoup des droits de l'État et des empiétements prétendus de la cour de Rome; empiétements qui nous paraissent aujourd'hui très-chimériques, que Duclos lui-même qualifie ainsi, mais dont tout le monde alors s'exagérait le danger.

Le régent fut amené à sévir en dépit de ses dispositions pacifiques; car il se sentait provoqué, et il était obligé de faire exécuter les lois de l'État. Ainsi en 1717 il ordonna l'arrestation des quatre évêques, et il défendit à la Faculté de théologie de poursuivre son appel. Après avoir fait quelques tentatives pour obtenir de Rome des déclarations interprétatives de nature à calmer les consciences, voyant qu'il n'obtenait rien, il invita les évêques à s'entendre, et il institua dans ce but des conférences au Palais-Royal. Il ne réussit pas davantage. Cependant la division régnant parmi les chefs du clergé rendait les désobéissances fréquentes dans les rangs inférieurs; les appels comme d'abus se multipliaient; les évêques eux-mêmes sollicitaient le gouvernement de punir l'insubordination de leurs prêtres. D'un autre côté, on ne pouvait plus remplir les vacances des prélatures, le Pape exigeant des conditions de soumission avant d'accorder l'institution canonique à un seul des candidats désignés. Il se trouva qu'en 1718 on comptait trois archevêchés, douze évêchés et une foule de bénéfices sans titulaires.

Le 28 août 1718, Clément XI menaça de retrancher de l'Église tous les opposants à la constitution *Unigenitus*. Noailles et sept évêques en appelèrent au futur concile, et le Parlement rendit des arrêts contre la nouvelle bulle. Le régent fit de vains

[1] Jourdain, *Histoire de l'université de Paris*, t. II, chap. II.

efforts pour empêcher cette résistance, qui fut très-forte, car l'Université ne se contenta pas d'appeler, elle exposa les motifs de son appel dans un réquisitoire d'une extrême violence contre les prétentions de la papauté.

La lutte engagée ainsi offrait une singularité remarquable. Elle se bornait à la France. Les évêques et les prélats étrangers donnaient partout leur pleine adhésion à la constitution.

Dubois jugea que le temps était venu pour le gouvernement de sortir enfin d'une neutralité impuissante et mensongère. Il en convainquit sans peine le régent. Il résolut de réconcilier les prélats dissidents avec l'Église romaine; et il conduisit cette œuvre difficile avec son habileté ordinaire, même avec une modération relative dont on lui eût su gré, s'il n'y eût mêlé un but intéressé et cherché à se faire d'un service rendu à la cour de Rome un marchepied pour les plus hautes dignités ecclésiastiques.

Devenu secrétaire d'État pour les affaires étrangères, il déclara au Pape les intentions du gouvernement, lui en donna des garanties, et obtint par ce moyen des bulles d'institution pour tous les nouveaux évêques ou prélats que le régent avait désignés. Comme parmi les prélats français les appelants formaient une minorité peu nombreuse, il engagea les cardinaux de Rohan et de Bissy à négocier avec cette minorité. Rohan et Bissy discutèrent avec les opposants, et plus particulièrement avec le cardinal de Noailles, un accommodement dont les termes furent difficiles à fixer, mais qu'à force de ménagements ils finirent par obtenir. Une déclaration royale du 4 août 1720 apprit au public que des explications avaient été dressées dans un *esprit de concorde et de charité,* ordonna en conséquence que la bulle serait acceptée, et défendit de rien dire ou imprimer qui y fût contraire.

La déclaration fut envoyée au Parlement, qui se trouvait alors à Pontoise. Il fit des difficultés pour l'enregistrer. Dubois la lui retira, et l'envoya au grand conseil, qu'on espérait trouver plus docile. Mais c'était là un procédé inusité. Le grand conseil lui-même n'enregistra que quand le régent vint lui forcer la main en personne, accompagné des princes, des ducs et pairs et des maréchaux (23 septembre). Noailles protesta pour ces deux motifs. Dubois sentit qu'il fallait rendre l'acceptation solide et inattaquable. Il envoya une seconde fois la déclaration au Parlement, d'après le conseil de Noailles et de d'Aguesseau.

On était au mois de novembre 1720, époque de la chute du système. Le régent, depuis longtemps irrité contre le Parlement, et très-décidé à ne lui permettre aucun nouvel acte d'opposition, avait songé sérieusement à modifier son organisation et à restreindre son importance. Un des moyens les plus simples consistait à diminuer l'étendue beaucoup trop grande de son ressort. On avait donc proposé de le démembrer et de créer deux nouvelles cours supérieures, l'une à Lyon, l'autre à Poitiers ou à Tours. Les ducs et pairs s'étaient opposés à ce projet, dont l'exécution eût porté atteinte à leurs droits et à leurs priviléges; on avait alors mis en avant l'idée de constituer une cour ou une chambre des pairs, mais ceci eût offert un autre danger [1]. Le régent avait fini par s'arrêter à un moyen terme, celui d'une translation à Blois.

D'Aguesseau, ancien défenseur des priviléges parlementaires, fut atterré de cette résolution; il voulut remettre les sceaux. Le régent étonné hésita. Rohan et Bissy décidèrent alors Noailles à écrire un mandement par lequel il déclarait accepter la conciliation. Dubois, le Blanc et la Vrillière persuadèrent de leur côté au premier président de Mesmes de solliciter en faveur de sa compagnie. D'Aguesseau mit tout en œuvre pour rapprocher les esprits. Enfin le régent consentit à ce que la rentrée se fît à Pontoise et non à Blois.

Le Parlement, ayant célébré la *messe rouge* à Pontoise les 25 novembre, délibéra plusieurs jours sur la déclaration. Le débat fut très-vif; une partie des conseillers persévérait dans la résistance; une autre voulait transiger; mais ceux qui croyaient à la nécessité d'une transaction finirent par l'emporter. L'enregistrement eut lieu le 4 décembre. Le 16, le Parlement fut rappelé à Paris, et le 20 il rentra au Palais de justice.

Depuis ce jour quatre évêques seulement maintinrent leur appel. Noailles et les autres opposants retirèrent le leur; la Sorbonne suivit cet exemple. Comme l'opposition ne cessait pas dans les rangs inférieurs du clergé, Dubois menaça et envoya des lettres de cachet. Le cardinal de Rohan en demanda à lui seul soixante pour son diocèse. Cependant Dubois, qui n'aimait pas les procédés violents, les évita autant qu'il put, n'agissant que par raison politique et pour soutenir l'autorité du gouvernement et des évêques.

[1] *Journal* de Barbier, année 1720.

Le jansénisme ne fut naturellement pas étouffé ; car les opinions ne cèdent pas ainsi, et surtout les opinions religieuses, qui semblent, dit Fontenelle, avoir le droit de changer une aveugle opiniâtreté en une constance respectable. Mais l'accord des évêques contribua peu à peu à l'affaiblir. S'il se forma en Hollande une petite Église janséniste, qui servit aux fidèles de point de ralliement, s'il y eut encore en France un jansénisme politique et un autre jansénisme tombé dans les superstitions populaires, le public n'en commença pas moins à se désintéresser d'une lutte qui n'avait eu, comme toutes les luttes religieuses, d'autre résultat que de troubler les consciences et de favoriser l'incrédulité.

Quant à Dubois, il avait atteint son but. Il avait rétabli entre la France et la cour de Rome des relations qui n'avaient jamais été sur un pareil pied d'intimité pendant tout le cours du règne de Louis XIV. Cinquante ans d'hostilités ou de défiance extrême firent place à une concorde qui fut à son tour de longue durée.

Le malheur fut que Dubois ambitionna les dignités de l'Église, et s'attira ainsi de la part des gallicans et des jansénistes l'accusation d'avoir sacrifié la France à son ambition. Dirigée contre sa politique, cette accusation était injuste ; contre sa personne, elle était trop méritée, malgré la part nécessaire qu'il faille faire à l'exagération de l'esprit de parti.

Dubois, négociateur exercé, plein de finesse et de clairvoyance, poursuivant des buts pacifiques avec un esprit souple, conciliant et ferme, avait le défaut de manquer tout à fait d'élévation et de sens moral. De même qu'il n'avait porté dans ses relations avec les différentes puissances ni fierté ni susceptibilité nationales, il ne montra dans la poursuite de ses vues personnelles ni souci de l'opinion ni respect des choses sacrées. Il fit plus que négliger l'opinion, il la brava. Duclos a pu dire de lui qu'il méprisait la vertu et qu'il dédaigna l'hypocrisie. Il scandalisa les chrétiens, excita les sarcasmes des philosophes, acheva de se déconsidérer aux yeux de tous, et fit malheureusement rejaillir cette déconsidération sur le régent, complice involontaire, mais complaisant, de ses bassesses.

Après s'être emparé du gouvernement par sa dextérité, sa puissance de travail et sa supériorité sur des hommes qui la plupart étalaient une médiocrité vaniteuse, Dubois sentait que l'humilité de son origine, les fonctions subalternes auxquelles il avait été longtemps réduit, le peu de considération attaché à sa

personne, nuisaient à son autorité. Il avait autant d'ennemis que les ministres ses devanciers, et moins de moyens de leur résister. Son unique appui était la faveur ou la paresse du régent, habitué à se reposer sur lui de toute fatigue. Il voulut donc fortifier son pouvoir dans le présent, l'assurer dans l'avenir, et il pensa que les dignités de l'Église l'y aideraient.

Il commença par se faire donner l'archevêché de Cambray. Le régent céda à ses sollicitations, bien que de mauvaise grâce. La difficulté était de trouver des évêques assez complaisants pour le sacrer. On en trouva un, Tressan, évêque de Nantes. Dubois, alors âgé de soixante-trois ans, prit tous les ordres le même jour, depuis le sous-diaconat jusqu'à la prêtrise. Il fut ensuite sacré solennellement au Val-de-Grâce le 20 juin, par Tressan, qu'assistèrent le cardinal de Rohan et Massillon. Ce sacre fut naturellement un scandale. Cependant on doit observer à la décharge du clergé qui y prit part, qu'habitué comme sous Louis XIV à une obéissance absolue, il ne se croyait pas le droit de discuter les choix du souverain; qu'en second lieu, Dubois s'était concilié les prélats les plus orthodoxes par ses efforts pour rétablir la paix de l'Église et rapprocher la France du Saint-Siége. Si le cardinal de Noailles refusa d'assister au sacre, ce ne fut pas à cause de l'indignité de l'élu; ce fut parce qu'il était encore appelant contre la bulle; il ne fit son accommodement que plusieurs semaines après.

Devenu archevêque de Cambrai et successeur de Fénelon, Dubois voulut monter plus haut. Il ambitionna la pourpre. Elle devait lui donner le premier rang dans le conseil, le droit de ne céder qu'aux princes du sang, et une sorte d'inviolabilité dans le cas où le régent mourrait. Mais ces raisons mêmes firent qu'il éprouva les plus vives résistances. C'était depuis soixante ans, c'est-à-dire depuis Mazarin, un principe admis qu'on ne devait pas confier le gouvernement à des cardinaux, à cause de leurs prétentions, de leur inviolabilité, et de la dépendance où ils étaient de Rome, bien que ni Richelieu ni Mazarin n'eussent montré une grande condescendance pour le Saint-Siége. D'Antin, Saint-Simon et beaucoup d'autres entreprirent de défendre la tradition établie. Dubois, habitué à briser les obstacles, s'en embarrassa peu.

Il était sûr du régent, et le plus difficile pour lui était de gagner Rome. A Rome il rencontrait de fortes objections personnelles et une défiance persistante à l'égard de la France. Il

fit valoir les services qu'il avait rendus au sujet de la bulle, et pendant deux ou trois ans il tint la cour pontificale assiégée. Il employa les agents les plus déliés et souvent les moins scrupuleux qu'il put trouver dans le clergé français, Gamaches, Lafitau, l'abbé de Tencin. Il se fit un mérite de la part qu'il avait prise à pacifier non-seulement l'Église, mais l'Europe. Il représenta sous toutes les formes les avantages que Rome trouverait à voir un dignitaire ecclésiastique gouverner la France. Il prodigua l'argent. Le Pape payait une pension au Prétendant anglais; Dubois fit passer à Rome sous des noms supposés les arrérages de cette pension, et il obtint que Jacques III demandàt pour un neveu de Clément XI, Albani, le chapeau réservé à l'Angleterre. Enfin il sut intéresser à son ambition tous les souverains de l'Europe, l'Empereur, le roi d'Espagne; il sut même se concilier Georges Ier, auquel ses relations avec le Prétendant devaient porter ombrage.

Malgré l'activité incroyable de sa diplomatie, il demeura longtemps sans rien obtenir; il vit même donner la pourpre à deux autres prélats français qui lui furent préférés. Clément XI, ennemi du régent, n'opposait pas un refus, parce qu'il prétendait obtenir la garantie de la France, et même celle du congrès de Cambray pour les droits du Saint-Siége sur quelques fiefs italiens; mais il se contentait de répondre en donnant de vagues espérances et en mettant un haut prix à un honneur si ardemment sollicité.

Clément XI, esprit droit, mais versatile et indécis, mourut le 19 mars 1721. Son successeur, Innocent XIII (Conti), se décida enfin; les cardinaux de Rohan et de Bissy, chargés près de lui d'une mission spéciale, obtinrent que le chapeau fût donné à Dubois le 16 juillet. Le nouveau cardinal eut l'esprit et le bon sens de garder des manières simples et de ne pas faire étalage de sa dignité. Son ambition satisfaite, il dissimula sa vanité, s'il en avait une. Le régent dit au roi en le lui présentant : « Sire, j'ai l'honneur de vous présenter l'archevêque de Cambray, au zèle de qui Votre Majesté doit la tranquillité de son État et la paix de l'Église de France, qui sans lui allait être déchirée par un schisme cruel. Le Pape, pour reconnaître des services aussi importants, vient de le récompenser par un chapeau de cardinal. » Fontenelle loua le nouveau grand dignitaire de l'Église, en faisant allusion à la manière dont plusieurs princes s'étaient unis pour seconder son ambition, et

en disant de lui qu'il parut le prélat de tous les États catholiques et le ministre de toutes les cours.

Mais, quoique l'opinion fût plus indifférente ou plus complaisante qu'aujourd'hui, ce choix fut un nouveau scandale ajouté à ceux que Dubois avait déjà donnés. « Cela fait bien du tort à la religion, dit Barbier, de voir un homme sans foi et sans religion dans une des premières places de l'Église. »

XVIII. — Dubois avait travaillé activement à la paix générale, aussi nécessaire au reste de l'Europe qu'à la France. « Par lui, disait Fontenelle, l'Europe se trouve en quelque sorte devenue immobile, et réduite à un heureux et sage repos. » Il ne cessa de chercher les moyens de rendre ce repos solide et durable.

Il s'efforça, quand Albéroni eut été disgracié, de rétablir la bonne harmonie entre la France et l'Espagne. Il promit à Philippe V ses bons offices pour le congrès qui devait se réunir à Cambray, et dans l'espérance de le réconcilier avec le régent, il proposa un double mariage, celui de Louis XV avec l'aînée des infantes, et celui de mademoiselle de Montpensier, fille du régent, avec le prince des Asturies. La cour d'Espagne, flattée de cette recherche, fit peu de difficultés. Philippe V, à qui les renonciations avaient toujours coûté, aimait la France, et la reine Élisabeth Farnèse, très-ambitieuse pour ses propres enfants, fut séduite par la pensée d'un trône pour sa fille. Le double mariage fut conclu le 13 juin 1721. Dubois eut d'ailleurs soin de gagner le père d'Aubenton, jésuite français, confesseur du roi d'Espagne, et tout-puissant sur son esprit. Il fit valoir aux yeux d'une cour très-religieuse la sollicitude du régent pour l'orthodoxie, et il promit de donner un confesseur jésuite à Louis XV.

Le plus difficile fut de faire agréer ce mariage à Louis XV lui-même, ou plutôt à son gouverneur Villeroy et à son précepteur l'évêque de Fréjus, auxquels on avait tenu la négociation cachée. Il fallut aussi, pour écarter les soupçons naturels des Anglais, les admettre comme partie dans un traité qu'on eût voulu conclure sans eux, et leur reconnaître quelques nouveaux avantages de commerce dans les colonies espagnoles. Saint-Simon alla en ambassade extraordinaire à Madrid chercher la jeune princesse. Mais comme elle avait à peine quatre ans, les ennemis du régent virent dans cette circonstance un

calcul odieux pour retarder le mariage effectif du roi, et ils lui attribuèrent une arrière-pensée ; ils l'accusèrent faussement de vouloir se réserver la chance de monter lui-même sur le trône. Dans la réalité, ils ne pouvaient cacher leur dépit de voir rétablir l'alliance espagnole, contre la rupture de laquelle ils s'étaient si fort élevés.

La France avait un intérêt moins direct à la paix du Nord. Cependant Dubois y travailla, d'accord avec l'Angleterre, pour sauver la Suède et pour maintenir la navigation libre de la Baltique.

La Suède, après avoir perdu toutes ses possessions au dehors, se trouvait incapable de défendre son propre territoire contre des ennemis puissants, à qui ses revers avaient donné une occasion de s'agrandir plus favorable encore pour eux que les troubles de la Pologne. Stockholm venait d'être le théâtre d'une révolution ; les états du royaume avaient déclaré la couronne élective, rétabli leurs anciennes libertés en les fortifiant, imposé une espèce de charte à la reine Ulrique-Éléonore, sœur de Charles XII, et à son mari Frédéric de Hesse-Cassel, appelé à partager le trône avec elle. La Suède avait déjà traité avec le Hanovre en 1719, en lui cédant Brême et Verden, et avec la Prusse en 1720, en lui cédant Stettin moyennant deux millions d'écus. La France et l'Angleterre réussirent par leur médiation à lui obtenir deux nouveaux traités, l'un en 1720 avec le Danemark, qui fut désintéressé à prix d'argent, l'autre à Nystadt, le 13 septembre 1721, avec la Russie. Cette dernière puissance, dont les flottes étaient maîtresses de la Baltique, exigea la cession de la Livonie, de l'Esthonie, de l'Ingrie, de la Carélie, d'une portion de la province de Vibourg, des îles d'OEsel, de Dago et de Moen ; elle n'accorda en retour que la restitution de la Finlande, deux millions d'écus, et la reconnaissance de priviléges aux marchands suédois dans les ports de Riga et de Revel. Le czar, aussitôt après le traité, prit la couronne impériale dans sa nouvelle capitale de Saint-Pétersbourg. Le régent dépensa plusieurs millions tant pour cette médiation qu'en avances nécessaires à la Suède, plongée dans une détresse si affreuse qu'elle ne pouvait plus, faute de bras, tirer de son sol la subsistance de ses habitants.

Pendant ces négociations, la France reçut la visite d'un ambassadeur turc, le premier qu'on eût vu à Paris. La Porte avait pour principe de recevoir les ambassadeurs des autres

puissances, mais de ne leur en envoyer jamais. Elle se faisait un point d'honneur de ne négocier et de ne faire de traités qu'à Constantinople. Elle n'avait encore dérogé à cette règle que pour la cour de Vienne. Mais alors elle venait d'être battue par le prince Eugène, et de faire à l'Autriche par la paix de Passarowitz, signée en 1718, d'énormes concessions de territoire. Les agrandissements de l'Autriche et de la Russie la décidèrent à solliciter l'alliance de la France au lieu de l'attendre comme elle avait fait jusque-là. Achmet III offrit le rétablissement de l'Église catholique des Francs à Jérusalem, ce qui avait été sous tous les règnes, et particulièrement sous celui de Louis XIV, une occasion de longs débats. L'ambassadeur demanda aussi une convention propre à garantir les Turcs contre les entreprises des chevaliers de Malte, et promit en revanche des garanties contre la piraterie des Barbaresques. Dubois craignit de mécontenter, s'il prenait des engagements trop précis, la cour de Rome ou celle de Vienne. On se contenta donc de recevoir en grande cérémonie l'envoyé de la Sublime Porte, et de lui faire les honneurs des châteaux royaux. Les Parisiens s'amusèrent de sa présence comme ils avaient fait de celle de Pierre le Grand, avec cette différence que tout se passa en spectacles propres à défrayer la curiosité populaire.

La France utilisa pourtant ces nouvelles relations. Elle intervint comme médiatrice dans le traité qui fut signé en 1723 entre la Turquie et la Russie pour leurs frontières du Caucase.

XIX. — La chute du système était un fait accompli dès le mois de novembre 1720. Au mois de décembre, après la rentrée du Parlement, Law, qui était caché au Palais-Royal, prit la fuite avec un sauf-conduit du régent. Madame de Prie, maîtresse du duc de Bourbon, lui prêta une de ses voitures. Il gagna la frontière, non sans être arrêté à Valenciennes par l'intendant du Hainaut, l'aîné des fils de d'Argenson. Il quitta la France presque sans argent, après y avoir apporté autrefois une grande fortune. Il abandonna les terres qu'il avait acquises, et qui furent confisquées. Retiré à Venise, il reconnut plusieurs des fautes qu'il avait faites, entre autres celle d'avoir trop précipité la spéculation. Mais il persista dans ses théories erronées sur le rôle du papier, qu'il avait prétendu substituer à la monnaie, et il ne cessa de soutenir contre l'évidence que la France

avait gagné au système, en dépit des désastres individuels qui en étaient résultés.

Le 24 janvier 1721, Pelletier de la Houssaye, nommé contrôleur général, demanda au conseil de régence d'instituer des commissaires pour liquider la situation de la banque et celle de la Compagnie. Il proposa de charger la Compagnie des dettes de la banque, avec laquelle elle avait été confondue. La question était de savoir si l'émission d'une quantité excessive de billets était le fait de la banque ou le fait du gouvernement, Law ayant été à la fois directeur de la banque et contrôleur général. Le duc de Bourbon soutint que cette émission était le fait de l'État, qui devait en supporter la responsabilité. La quantité des billets émis souleva également un débat dont il semble résulter que le conseil avait forcé l'émission. Mais le régent fit décider que la responsabilité serait supportée par la Compagnie.

On s'occupa ensuite de l'enquête annoncée déjà. La Houssaye prétendait rechercher l'origine et la nature de toutes les transactions qui avaient eu lieu pendant un temps déterminé, afin de remettre les fortunes dans leur premier état. On considérait cette recherche comme un acte de justice. Le régent disait : « Je ne souffrirai pas que tous ces Mississipiens, qui ont fait des fortunes immenses, les conservent, tandis que tant de gens se sont ruinés. »

En conséquence, les actionnaires de la Compagnie furent tenus de déposer leurs actions à la banque pour les faire viser. On nomma pour accomplir l'opération du *visa* un grand nombre de commissaires, sous la direction des frères Pâris, qu'on rappela du Dauphiné, où Law les avait exilés lors de la disgrâce de d'Argenson. C'étaient eux qui avaient opéré le premier visa ; ils conduisirent le second avec la même activité, la même habileté et la même réputation d'intégrité.

On classa les actions en plusieurs catégories, qui subirent des réductions diverses ou furent annulées, suivant la bonne ou la mauvaise foi présumée des acquéreurs. On en ramena le nombre total à cinquante-six mille. La compagnie fut réorganisée ultérieurement, le 23 mars 1723. On ne lui rendit aucune des attributions qu'elle tenait de ses traités précédents avec l'État ; on la limita aux spéculations coloniales, pour lesquelles on lui conféra des priviléges et des monopoles nouveaux ; on lui laissa pourtant son ancien monopole du tabac. On donna aux cinquante-six mille actions reconnues une valeur nominale

de cinq mille livres chacune, et on estima leur dividende à deux cents livres, dont moitié payable par le Trésor, ce qui constituait une garantie d'intérêt.

Tous les titres et papiers, autres que les actions, furent revisés de la même manière. On obligea les notaires à rendre compte de toutes les transactions opérées chez eux dans un intervalle de dix-huit mois, du 1er juillet 1719 au 1er janvier 1721. On entra ainsi dans le détail des fortunes privées, malgré l'opposition du chancelier et des gens de robe, qui remontraient la tyrannie et les périls d'une semblable recherche. On établit pour les différents titres des catégories passibles de réductions variant entre un minimum d'un sixième et un maximum de dix-neuf vingtièmes. On convertit un grand nombre d'actions rentières en titres nouveaux, donnant un intérêt moins élevé, deux pour cent pour les rentes perpétuelles, quatre pour cent pour les rentes viagères. Les anciens billets ou titres de rente furent reçus en payement du prix de charges de finance, de charges municipales et de lettres de maîtrise, dont on fit une nouvelle création. On reconstituait les charges de finance, parce que la perception et l'administration des impôts avaient été remises sur l'ancien pied, les charges municipales et les maîtrises, parce qu'elles offraient une ressource fiscale commode, les premières surtout en raison du peu d'autorité et d'indépendance conservées aux municipalités.

Un arrêt du 29 juillet 1722 couronna l'œuvre en frappant d'une contribution extraordinaire de cent quatre-vingt-sept millions cent quatre-vingts des plus fort enrichis, de ceux qu'on jugeait insuffisamment atteints par le *visa*.

Ces différentes opérations, bien que conduites avec toute la célérité possible, durèrent près de deux ans. Elles se terminèrent au mois de septembre 1722. Une cage de fer fut alors apportée dans une des cours de la banque. On y brûla tous les papiers annulés, tous les titres ou les actes qui avaient servi aux commissaires.

Était-ce là de la justice? Pouvait-on se proposer sérieusement de contrôler après coup les transactions opérées entre particuliers pendant une période de dix-huit mois? L'enquête était-elle toujours possible? N'était-elle pas dans tous les cas une vexation intolérable? Les décisions, rendues sommairement parce que le temps pressait, n'étaient-elles pas forcément arbitraires? L'opération n'avait-elle pas tous les défauts des

opérations semblables qui l'avaient précédée? N'en avait-elle même pas de plus grands, parce que les transactions avaient été plus variées et qu'un plus grand nombre de personnes y avaient pris part? Enfin le *visa* avait-il pour unique but de satisfaire à la justice? N'était-ce pas une manière avouée de réduire encore la dette publique? C'étaient là des objections si fortes et si naturelles qu'on ne manqua pas de les faire et de les soutenir avec une singulière vigueur.

Dans la réalité, l'exécution entraîna une infinité d'abus. La capitation des nouveaux enrichis fut un acte particulièrement arbitraire et odieux. Plus d'un spéculateur échappa en achetant des protections à la cour. Au point de vue financier, le résultat demeura fort au-dessous des espérances qu'on avait conçues. Une partie des bénéfices réalisés avait été envoyée à l'étranger et placée hors d'atteinte. Si le *visa* servit à réduire la dette de l'État, il appauvrit les riches, et il ne fut d'aucun secours aux gens ruinés. Ces derniers n'en tirèrent d'autre profit que de pouvoir applaudir à la ruine des *réaliseurs*. Aussi fut-ce la dernière des opérations de ce genre; l'opinion les condamna d'une manière absolue. Celle-là même n'eût pas été possible, sans les bouleversements insensés que Law avait causés, et les besoins de vengeance qu'il avait allumés [1].

Plusieurs circonstances contribuèrent à entretenir l'aveuglement populaire. On découvrit que des accaparements de marchandises avaient eu lieu sur une large échelle, et que de hauts personnages y avaient pris part. Le duc de la Force, président du conseil de commerce et membre du conseil de régence, avait réuni des quantités énormes d'épiceries. Les princes et dix-neuf pairs demandèrent sa mise en accusation, les uns devant le Parlement, les autres devant les pairs eux-mêmes. Le régent renvoya le procès au Parlement, qui infligea au duc un blâme public, punit d'amende ses agents et confisqua leurs marchandises (arrêt du 7 juillet 1721).

Il fallait des faits pareils et un semblable déchaînement de passions pour que les opérations du *visa* fussent acceptées. Il fallait aussi l'énergie et l'intégrité des frères Pâris pour que l'on crût à sa loyauté. Encore ne purent-ils empêcher certaines malversations. Dubois crut devoir instituer, en 1723, une chambre spéciale à l'Arsenal pour en prendre connaissance. Cinq per-

[1] Dutot, *Réflexions sur les finances.*

sonnages reconnus coupables, dont deux maîtres des requêtes, subirent différentes condamnations. Le public, peu disposé à se contenter de ces actes de justice, répétait contre tous les hommes du gouvernement, à commencer par le régent, une foule d'accusations souvent monstrueuses, dont on est obligé de constater le retentissement, quelque raison que l'on ait d'en suspecter la vérité.

Après le deuxième *visa* la dette de l'État demeura plus forte qu'avant le système, malgré toutes les réductions d'intérêt et par conséquent la perte subie par les rentiers. On estime que cette augmentation fut de six cent vingt-cinq millions en capital. Il est vrai qu'il y eut une compensation. Le budget se trouva libéré par la suppression d'une foule d'aliénations, de gages et de charges; la paix avait relevé le chiffre des recettes, et la perception avait repris son ancienne régularité, grâce à la reconstitution de la caisse des receveurs généraux. Donc les finances tendaient à se rétablir. Mais le régent ne cessa d'accorder des pensions, de prodiguer l'argent aux dépens de la cour, et aucun avis ne put le ramener aux projets de sage économie que Noailles avait autrefois préconisés.

Heureusement une partie des fonds dépensés fut consacrée à des entreprises utiles. Les travaux publics reçurent une forte impulsion. On fit les canaux du Loing et d'Orléans, ainsi que les plans du canal de Bourgogne. On construisit des ponts; on s'occupa des routes; la grande chaussée pavée de Paris à Reims fut achevée pour le sacre de Louis XV.

On construisit aussi des casernes. L'extrême augmentation du nombre des troupes en faisait depuis longtemps une nécessité, et dès 1692 on en avait décrété l'établissement, au moins à Paris. On avait ensuite commencé à en bâtir dans plusieurs villes. Un arrêt du 12 septembre 1719 en porta le chiffre à quatre cent quatre-vingt-huit. Ce fut un moyen de supprimer une foule de réquisitions et d'abus.

XX. — Louis XV, né le 5 janvier 1710, ne pouvait encore faire préjuger ce qu'il serait un jour. Il était beau de sa personne, avec de la bonne grâce et un grand air de noblesse, mais déjà on le trouvait froid, indifférent, sans ouverture; il parlait peu, répondait à peine, ne montrait qu'une sensibilité nerveuse, et n'avait aucune vivacité d'esprit. On le ménageait pour le travail, à cause de la faiblesse de sa constitution, ce qui

augmenta son indolence naturelle. Le vieux Villeroy, son gouverneur, représentant suranné de l'ancienne cour, sembla prendre à tâche de le rendre personnel et glorieux. L'évêque de Fréjus, Fleury, son précepteur, avait lui-même passé l'âge mûr; il était né en 1653. Froid, circonspect et indulgent, il inspira une réserve excessive à son royal élève, le tint en laisse et ne fit rien pour lui développer le caractère. Le confesseur, l'abbé Fleury, le savant auteur de l'*Histoire ecclésiastique,* était encore plus âgé et n'occupa ce poste que peu de temps. Le régent voulut que Louis XV assistât quelquefois au conseil, mais il réussit peu à lui en inspirer le goût.

En 1721 le jeune roi éprouva une maladie violente. Il fut guéri par les soins du célèbre Helvétius, qui osa agir contrairement à l'avis des autres médecins. Le danger qu'il courut causa une alarme générale; la nouvelle de sa guérison fut accueillie avec des transports d'allégresse. « On n'avoit encore, dit Barbier, aucune raison de l'aimer ni de le haïr; mais on détestoit le régent. » « Il ne se peut rien ajouter, dit Mathieu Marais, aux démonstrations de joie qui ont paru dans tous les états et toutes les conditions. » Paris ne fut occupé pendant plusieurs jours que de *Te Deum,* de feux, d'illuminations, de danses, de chants, de cavalcades, de fêtes bourgeoises et populaires.

Le roi grandissant, le régent et Dubois éprouvèrent le besoin de s'assurer un accès plus facile auprès de lui. Ils craignaient de le laisser sous la tutelle exclusive de Villeroy, qui se donnait à plus de quatre-vingts ans un mouvement et une importance ridicules. Ils voulurent aussi gagner l'évêque de Fréjus, qui par sa vieille intimité avec le maréchal, ou par tout autre motif, se montrait à leur égard d'une réserve glaciale. Le régent lui offrit l'archevêché de Reims, doté d'immenses revenus; mais Fleury, peu sensible à l'argent et simple dans ses habitudes, refusa un poste qui l'eût trop souvent éloigné de la cour. Philippe d'Orléans et Dubois se trouvaient donc obligés de gouverner et d'agir sans le roi et son entourage, comme on le vit dans l'affaire du mariage espagnol.

Dubois, devenu cardinal, prétendit entrer au conseil de régence. Mais il devait, en raison de sa dignité, y précéder les ducs et pairs et les maréchaux. Trop habile pour soulever à son sujet un débat personnel nécessairement orageux, il commença par appeler au conseil le cardinal de Rohan, qui s'y présenta le

22 février 1722. Noailles, Saint-Aignan, d'Antin, Villars, protestèrent contre le droit de préséance attribué aux cardinaux et menacèrent de se retirer. Le régent les laissa faire. D'Aguesseau appuya leur protestation et fut exilé de nouveau à sa maison de Fresnes. Il se sentait gêné de son rôle; il parut empressé de le quitter, et il céda le poste de chancelier à d'Armenonville. Le conseil ne se trouva plus composé que des princes et de Villeroy. Dubois y parut alors; il ne tarda pas à y prendre le premier rang, que Rohan lui céda.

Villeroy resta au conseil, parce que sa qualité de gouverneur l'autorisant à se tenir debout derrière le fauteuil du roi, la question de préséance n'existait pas pour lui. Mais sa vanité, ses inconséquences, une scène ridicule qu'il fit à Dubois en présence du cardinal de Bissy, enfin l'exigence malheureuse qu'il eut de vouloir assister en tiers à tout entretien du régent avec Louis XV, décidèrent sa perte. Le régent, qui avait respecté jusque-là sa vieille réputation de dévouement, d'honneur et de probité, le fit arrêter le 12 août par des officiers des gardes; on le conduisit sous bonne escorte dans son gouvernement de Lyon, et il y demeura observé à vue avec défense d'en sortir. On publia que le soin qu'il mettait à ménager le Parlement, à plaire aux halles et à se séparer en tout du régent et de son ministre, rendait sa présence à la cour incompatible avec le bien du royaume.

Le plus difficile était de faire accepter à Louis XV cette espèce de coup d'État, et ce qui augmenta la difficulté, ce fut que l'évêque de Fréjus disparut dès qu'il eut appris l'arrestation du maréchal. Le roi s'était montré peu sensible à l'éloignement de son gouverneur, il fut très-ému de la disparition de son précepteur. On courut après Fleury; on le trouva retiré chez le président Lamoignon, à quelques lieues de Versailles. On lui représenta que Louis XV exigeait son retour et devait être obéi. Fleury s'était engagé à partager toute disgrâce qui frapperait le maréchal; il crut ou feignit de croire qu'un ordre du roi dégageait sa parole, et il se laissa ramener. Louis XV, satisfait de le revoir, ne redemanda pas Villeroy. L'homme qui disposa tout pour l'arrestation du maréchal et qui ramena l'évêque de Fréjus, fut le comte de Belle-Isle, petit-fils de Fouquet, grand ambitieux, mais qui passait pour un prodige de courage, de travail, d'instruction et d'habileté.

Très-peu de jours après, le 22 août, Dubois fut nommé pre-

mier ministre, dans les termes dont Louis XIII s'était servi pour Richelieu. Le régent ne retint que la présidence du conseil et la distribution des fonds. Dubois avait représenté dans un long mémoire que s'il importait de laisser à chacun des secrétaires d'État ses attributions particulières, il n'était pas moins nécessaire que l'administration fût une, qu'elle eût un chef et que ce chef obtînt à la faveur d'un nouveau titre plus de crédit et d'autorité. Philippe d'Orléans se laissa convaincre par ces raisons. Il ne se dissimulait pas qu'il s'effaçait lui-même; mais appesanti par les excès, il se sentait heureux de rejeter tout le poids des affaires sur un homme qui, dévoré d'une activité fébrile, s'usait dans un travail incessant. Il calcula d'ailleurs que la majorité de Louis XV approchait, que le temps de la régence allait expirer, que son premier intérêt était d'avoir un premier ministre tout à lui.

Dubois devint donc premier ministre. Il couronna sa fortune en entrant à l'Académie française, où il fut reçu par Fontenelle, le 3 décembre 1722, et en se faisant élire président de l'assemblée du clergé.

Un de ses premiers actes fut de ramener Louis XV à Versailles, soit pour le mieux diriger, soit pour tenir le gouvernement éloigné du Parlement et des agitations de Paris. Malheureusement, le vaste palais de Louis XIV exigea de coûteuses réparations, et cette translation, qui causa de grands frais a tout le monde, ne put se faire sans mécontenter les Parisiens, les gens de cour et les administrations publiques. Pendant les travaux d'installation, Dubois conduisit le jeune roi à Reims, où la cérémonie du sacre eut lieu le 25 octobre avec toute la solennité et la magnificence imaginables. Au retour du sacre, le régent et le duc de Bourbon, en leur qualité de premiers princes du sang, donnèrent à Louis XV des fêtes qui rivalisèrent de splendeur à Saint-Cloud et à Chantilly.

Dès que le roi fut à Versailles, Dubois institua pour le former à régner des conférences journalières ou entretiens sur la politique, la guerre et les finances. Il y assistait avec le régent, le duc de Bourbon, l'évêque de Fréjus et le duc de Charost, nommé gouverneur après la disgrâce de Villeroy. On préparait une courte instruction dont le cardinal donnait lecture et que le régent développait. On conduisit ainsi Louis XV jusqu'à sa majorité légale, qui fut déclarée le 19 février 1723, jour où il entra dans sa quatorzième année.

En fait, cette majorité n'entraîna d'autre changement que le remplacement du conseil de régence par un conseil d'État, composé du duc d'Orléans, du duc de Chartres, son fils, du duc de Bourbon, du cardinal Dubois et de Morville, fils du chancelier. On craignit un instant le retour de Villeroy, mais on avait si bien pris les mesures nécessaires pour l'empêcher, que le vieux maréchal n'osa sortir de sa retraite. Afin d'effacer le souvenir de luttes passées, le duc d'Orléans fit rendre aux princes légitimés, nommément au duc du Maine et à ses enfants, leur rang de préséance à l'égard des pairs, ce qui désespéra Saint-Simon (déclaration du 26 avril 1723).

XXI. — Dubois imprima une certaine vigueur à l'administration. Il voulut relever les finances. Dès l'année précédente il les avait confiées à Dodun, pour remplacer la Houssaye, qui n'avait ni la capacité ni même la fermeté nécessaires. Il obtint du clergé un don gratuit de huit millions, et il tira un parti avantageux de plusieurs combinaisons qu'on lui proposa. Il se montra sévère pour les prévarications; Barbier le loue d'avoir fait poursuivre les grands coquins. Il décida le régent à instruire le procès de deux trésoriers de la guerre, Sauroy et la Jonchère, accusés des faits les plus graves. Il présida même quelque temps la commission qui jugea la Jonchère. Il dirigea activement la police, ce qui était un besoin après les troubles et les désordres du système, et il s'empara par ce motif de la surintendance des postes, dont il remboursa la charge à Torcy. Il fit partout respecter son autorité. Quelques intrigues obscures s'étant formées à la cour contre lui, il les déjoua dès le début; il obtint même du régent qu'il disgraciât deux de ses familiers, Nocé et le comte de Broglie. Mais avec son activité fiévreuse il eut les défauts de ses qualités. Il voulut tout faire et entrer dans les derniers détails, aussi bien que diriger l'ensemble. Quoiqu'il ne fût ni cruel ni vindicatif, qu'il eût même dans son indifférence pour les hommes érigé la modération en système, il n'inspira autour de lui que de la défiance et de la froideur. Il était rude et impoli. Il manquait de cette grâce, de cette noblesse de manières auxquelles la cour était habituée. Sa mine chétive, son bégayement, son ton brusque déplurent au jeune roi. Il était irritable, emporté, nullement courtisan; il n'avait rien de la dignité des illustres cardinaux ses prédécesseurs. On le regardait comme un ambitieux et malheureusement comme

un ambitieux sans scrupule, qui en méprisant l'opinion publique avait défié la calomnie.

Débile, amaigri, usé par un travail excessif et, s'il faut en croire la chronique du temps, par d'anciens excès, il succomba à un mal qui prit un caractère fatal tout à coup. Les médecins jugèrent une opération nécessaire; il ne put la supporter, et il mourut le 23 août 1723, à soixante-six ans. L'incertitude où l'on fut de savoir ce que le gouvernement deviendrait après lui, fit que ce jour-là les actions de la Compagnie des Indes baissèrent de trois cents livres.

Il est peu de personnages que les contemporains et l'histoire aient autant maltraités. Sa mémoire a été chargée d'infamies. Il a eu le malheur d'être déchiré par le jaloux et venimeux Saint-Simon, qui fait de lui « un sacre infâme et blasphémateur, dans lequel tous les vices combattoient à qui en demeureroit le maître. » On l'a accusé de s'être vendu aux Anglais et d'avoir reçu une pension de Georges Ier, accusations jusqu'ici dénuées de preuves sérieuses; d'avoir trahi les intérêts de la France dans sa politique étrangère, ce qui est au moins contestable; d'avoir commis force concussions et de s'être enrichi par le système de Law, ce qui est faux. La vérité est qu'après avoir vécu avec la plus grande simplicité jusqu'à sa promotion au cardinalat, il se fit donner durant les trois dernières années de sa vie un grand nombre d'abbayes avec des revenus énormes qu'il jugeait nécessaires pour le soutien de son autorité et de sa dignité. Enfin on l'a représenté comme un homme perdu de mœurs. On a même prétendu qu'il fit anéantir les pièces d'un mariage contracté dans le Limousin, son pays natal, histoire absurde dont on a dû pourtant démontrer la fausseté, tant elle a été répétée souvent [1].

Mais si Dubois a été calomnié, on s'explique trop bien qu'il n'ait pas été, même de son vivant, défendu contre la calomnie. Chargé d'élever un prince qu'il ne sut pas préserver d'un libertinage effréné, assistant plus tard à ses débauches, recherchant les bénéfices et les dignités de l'Église avec aussi peu de scrupules d'ambition qu'il eût recherché les dignités laïques, gardant longtemps dans la maison d'Orléans l'âme et les sentiments d'un subalterne, sans nul souci de la considération, étranger à toute élévation, à toute noblesse d'esprit, comme sa correspon-

[1] *L'abbé Dubois*, par le comte de Seilhac, avec une partie de ses papiers et de sa correspondance.

dance entière le prouve, il ne devait inspirer de sympathie à personne. On reconnut son habileté comme diplomate, sa fermeté comme ministre, mais on ne lui pardonna pas une fortune à laquelle il s'était élevé par des intrigues domestiques, et que la grandeur morale ne soutint pas. L'homme parut d'autant plus bas qu'il était monté à de plus hautes dignités. Il faut le dire à la gloire de ce temps, si corrompu qu'il nous paraisse. L'opinion publique, avec ses passions, ses injustices, même ses défaillances, montrait ainsi une sévérité qu'elle n'avait pas toujours eue. Le cardinal de Retz, qui incontestablement valait moins que Dubois, avait pu autrefois échapper à ses censures; Dubois ne put les éviter.

Le jour même de la mort de son ancien précepteur, le duc d'Orléans prit le titre de premier ministre. Ses conseillers l'engagèrent à se mettre au travail, à se rendre par là nécessaire au jeune roi, et à le former sous sa direction. Mais le duc était engourdi, abattu, menacé d'attaques et incapable d'occupations sérieuses. Il ne fit rien et laissa faire les secrétaires d'État. La seule mesure dont il prit l'initiative fut le rappel de Noailles et des favoris qu'il avait écartés. Il n'écouta pas les conseils qu'on lui donnait de changer son genre de vie. On prévoyait si bien sa mort prochaine, tout au moins sa retraite du ministère, que les intrigues étaient déjà nouées à Versailles pour escompter sa succession, lorsque le 2 décembre il fut frappé d'une apoplexie foudroyante dans l'appartement d'une de ses maîtresses, la duchesse de Falari. Il avait quarante-neuf ans.

Malgré ses qualités, ses grandes manières, son esprit ouvert, généreux, Philippe d'Orléans ne laissa aucun regret. Sa paresse, sa légèreté, l'incohérence de sa vie, le cynisme de ses mœurs, le décousu de sa politique, avaient causé une fatigue générale. Dans les derniers temps il était devenu lourd et insouciant, et n'avait plus l'affabilité ni la grâce de sa jeunesse. Il s'était aliéné la bourgeoisie par sa faveur pour le système, cause du bouleversement des fortunes, l'armée par son favoritisme, le clergé par son indifférence, la nation entière par son peu de respect pour la morale publique. Louis XIV avait couvert ses fautes et celles de son gouvernement de cet orgueil superbe qui imposait l'admiration, et à défaut d'admiration le silence. Le régent étala les siennes; il finit même par n'avoir plus la force de s'inquiéter de l'opinion. L'opinion s'est vengée de lui. Sans parler des calomnies de toute nature dont elle l'accabla de son

vivant, mort, elle a dénigré tout ce qu'il a fait, mal interprété ses actes, et refusé de lui rendre même la justice qu'il méritait.

La régence trouva la France accablée, ruinée, isolée du reste de l'Europe par une politique et des guerres désastreuses. Elle lui donna la paix; malheureusement cette paix fut sans gloire et sans éclat. Elle aida au rétablissement de l'ordre et du travail intérieur, mais elle marcha sans plan, sans but arrêté, se contredisant elle-même et fatiguant le pays de ses contradictions. Elle vécut au jour le jour, sans principes, ne fonda rien, crut beaucoup trop vite avoir apaisé les querelles religieuses, et ne parut pas s'apercevoir qu'il y eût une agitation des esprits tendant à créer en France une vie politique.

XXII. — Or cette agitation existait. Elle était inséparable de la réaction qui avait eu lieu contre le règne de Louis XIV. On lisait beaucoup sous la régence. Ce fut le temps de la publication de Mémoires célèbres, tels que ceux de madame de Motteville et du cardinal de Retz, sur lesquels le public se jeta avec avidité. On traduisit les grands ouvrages des philosophes anglais, de Locke et de Newton. Le théâtre fut plus recherché, plus fréquenté, et changea de caractère. Il s'était adressé autrefois à la cour, il s'adressa maintenant *à la ville,* en représenta les mœurs, flatta ses opinions, et prit peu à peu un rôle public. Ce ne fut plus la cour qui représenta la France : vieillie avec Louis XIV, annulée sous la régence, elle ne reprit jamais sous Louis XV son ancien éclat, ni surtout son ancienne autorité. Paris la remplaça, et l'opinion se forma peu à peu dans les salons, les théâtres et les cafés, innovation de la régence. Seulement il arriva que Paris, héritant de la cour, la copia d'abord par ses mauvais côtés; il lui prit sa licence, son incrédulité. Il alla comme elle à l'Opéra et au bal masqué. Ensuite il fit descendre les arts aux besoins et aux goûts de la vie réelle, de même que la petite noblesse et même la bourgeoisie imitaient les mœurs, les allures, et adoptaient les préjugés des courtisans qu'elles détestaient.

La bourgeoisie, formée par l'Université, qui avait alors à sa tête les Rollin et les Coffin, acquérait une culture intellectuelle au moins égale à celle de la noblesse et des gens du monde, plus généralement formés dans les colléges des Jésuites. Les ouvrages scientifiques commençaient à se faire lire, grâce aux Fontenelle et aux Mairan. Les grands travaux d'érudition

commençaient à fournir une base aux discussions des historiens et des publicistes. Les finances et l'économie politique étaient l'objet d'écrits d'un genre presque nouveau. Mais rien ne révèle mieux les dispositions nouvelles de l'esprit public que le succès des *Lettres persanes,* qui parurent en 1721. Montesquieu, encore très-jeune, attaqua sous une forme légère les idées les mieux établies. Il admira la liberté de l'Angleterre, ce qui était déjà une mode, car le régent passait pour favorable aux mœurs anglaises. Il vit dans la liberté politique une des sources les plus fécondes de la force et de l'opulence d'une nation. Il combattit les gouvernements fondés uniquement sur la soumission et l'obéissance passives. Il ridiculisa le droit d'aînesse. Il se moqua de l'esprit d'intolérance, des formulaires, des querelles de religion. Il commença même contre le clergé et le catholicisme une guerre funeste, posant partout des questions, des doutes, et d'autant plus hardi qu'il ne résolvait rien. Son grand talent fut de comprendre son temps et le besoin que tout le monde éprouvait d'examiner ce qu'il devait penser et croire.

Le régent resta indifférent à ces mouvements de l'opinion. Il aimait pourtant les gens de lettres, et il les employa pour faire connaître ou pour défendre les actes de son gouvernement. Fontenelle, Vertot, Longepierre, Mairan, Lamothe, Destouches, Terrasson, Dubos, le servirent à des titres divers. On sentait déjà le besoin de plumes exercées pour agir sur l'esprit public.

On doit encore à la régence un règlement nouveau pour l'Académie des sciences, un autre pour l'Académie des inscriptions qui prit une nouvelle forme, et devint ce qu'elle est aujourd'hui, enfin une réorganisation de la Bibliothèque royale, dont les services furent étendus et à laquelle on attacha un corps de savants.

LIVRE TRENTE-HUITIÈME.

LOUIS XV.

(PREMIÈRE PARTIE. 1723-1740.)

I. — Le jour même de la mort du régent, avant qu'elle fût ébruitée, l'évêque de Fréjus mena le duc de Bourbon chez le roi, et demanda pour lui le titre de premier ministre. Tout était préparé d'avance La Vrillière, secrétaire d'État, rédigea le brevet séance tenante, et le duc prêta serment. On connaissait l'habileté prudente de Fleury; on crut qu'il avait tenu à mieux assurer son propre pouvoir en le plaçant sous le nom et la garantie d'un prince du sang.

Le duc de Bourbon était grand et bien fait, mais il avait le visage dur, l'extérieur rude et presque repoussant, peu d'instruction, peu de capacité ni d'application aux affaires, le caractère opiniâtre et glorieux. Il était dominé par la passion de l'argent, et se laissait gouverner par une maîtresse qui en était encore plus affamée que lui. La marquise de Prie, fille d'un traitant enrichi, mariée à un ancien ambassadeur de France à Turin, passait à vingt-cinq ans pour une des femmes les plus belles et les plus spirituelles de la cour; mais avec de la grâce, de l'élégance, une noblesse naturelle, elle était fausse, sans mœurs, livrée au plaisir, indifférente au scandale, sans bornes dans son avidité comme dans son ambition. S'étant emparée entièrement de l'esprit du duc, elle usa de son autorité sans ménagement. Elle accapara la distribution des grâces; elle s'entoura d'une cour; elle eut des favoris et des *roués*, comme le régent en avait eu.

Les autres princes de la maison de Condé, les comtes de Charolais et de Clermont, frères du duc de Bourbon, le prince de Conti, son cousin et son beau-frère, étaient jeunes, dissipés et inconsidérés. On accusait la cruauté du comte de Charolais, la légèreté du comte de Clermont, l'avidité et l'impiété du prince de Conti. Ce dernier venait d'avoir un procès scandaleux avec sa femme au vu et su de tout Paris. Les Mémoires, les journaux du temps racontent longuement les divertisse-

ments de ces princes, leurs magnificences, leurs chasses, leurs fêtes, leurs folies et leurs orgies. Leurs châteaux étaient devenus des lieux de scandales publics. « On en fut réduit, dit Duclos, à regretter l'hypocrisie de la vieille cour. » On regretta aussi le régent, dont les vices au moins avaient été mêlés de qualités, et qui n'avait jamais laissé une seule femme se mêler du gouvernement.

Les princes légitimés vivaient mieux. Le duc du Maine et la duchesse, revenue de son goût pour les aventures politiques, le comte de Toulouse, qui déclara son mariage avec la marquise de Gondrin, sœur du duc de Noailles, donnaient alors dans leurs belles résidences de Sceaux et de Rambouillet des exemples de politesse et de régularité. Mais ils se tenaient en dehors de la cour.

Un seul prince eût été capable de porter ombrage au duc de Bourbon, c'était le fils du régent, revêtu de la charge qu'on avait fait revivre pour lui de colonel général de l'infanterie. Le nouveau duc d'Orléans avait été sévèrement élevé par l'abbé Mongault, un des rares personnages restés intacts au milieu de l'atmosphère corrompue de la cour. C'était un prince honnête et droit, mais jeune : il n'avait que vingt ans, sans caractère, et passait tour à tour du libertinage à la dévotion. Il ne sut jamais prendre d'attitude décidée, ne joua point de rôle, et inspira des défiances qu'il ne justifia pas.

Le duc de Bourbon, devenu premier ministre, se forma un conseil secret auquel il appela Fleury, Villars et Morville, secrétaire des affaires étrangères. Villars, à soixante-douze ans, gardait l'autorité de son nom; il montrait son ancienne vanité affairée et une certaine liberté frondeuse; mais affaibli par l'âge, il y joignait la circonspection et les timidités quelquefois puériles d'un vieux courtisan. Fleury, estimé, était encore peu connu. Morville était un subalterne. Le duc de Bourbon parut avoir tout le gouvernement dans ses mains; or il passait pour incapable de traiter les affaires, tandis qu'on avait cru aux talents de Dubois, et que les Parisiens avaient fait au régent l'honneur de lui supposer une politique.

Le duc, pour sa bienvenue, commença par supprimer deux impôts que le régent avait établis après la mort de Dubois, le contrôle sur les actes des notaires, et le droit de joyeux avénement. Il créa sept nouveaux maréchaux, fit une promotion nombreuse de chevaliers de l'ordre, et s'efforça

de gagner les princes par des avances, des prodigalités et des fêtes.

II. — La régence léguait à ses successeurs des procès de concussion, destinés à satisfaire l'opinion publique. Le trésorier la Jonchère fut condamné. Parmi les inculpés dans le même procès se trouvaient le comte de Belle-Isle, qui fut rendu solidaire d'une partie des condamnations, et le Blanc, l'ancien secrétaire d'État de la guerre, possesseur d'une fortune énorme; ce dernier fut acquitté. Un des malheurs de ces procès était que les poursuites, les condamnations ou les acquittements passaient pour des effets de la vengeance ou de la faveur, chose inévitable avec les intrigues qui divisaient la cour, et le discrédit que les désastres du système avaient jeté sur toutes les opérations, même sur toutes les administrations financières.

La direction de finances fut confiée au quatrième des frères Pâris, Duverney, qui n'eut aucun titre officiel, mais qui exerça toute l'autorité sous le patronage de madame de Prie. Les Pâris étaient intègres et sévères, en dépit des calomnies auxquelles ils ne purent échapper, et il faut rendre à l'administration d'alors cette justice qu'elle fut active, rigoureuse; qu'elle fit tout pour rétablir dans ses différents services l'ordre ancien, détruit pendant les dernières années du règne de Louis XIV. On retrancha des dépenses inutiles; on surveilla la comptabilité; on supprima les offices gênants, offices administratifs ou municipaux; on s'efforça de réduire la classe nouvelle des hommes qui avaient acheté des charges pour avoir la noblesse, et qui, trop pauvres pour soutenir leur nouveau rang, professaient pour le commerce et l'industrie un dédain malheureux.

On n'a pas assez tenu compte des services que la France a tirés au dix-huitième siècle d'une bonne organisation administrative, entretenue par des ministres préoccupés de la ramener à des traditions sévères quand elle s'en écartait, et d'y opérer les modifications ou les réformes indispensables. Elle eut assurément les défauts inhérents à la forme même du gouvernement; ses allures étaient souvent despotiques; elle laissait peu de liberté aux administrés et donnait trop à l'arbitraire. Mais elle était déjà soumise à des règles et à une hiérarchie qui corrigeaient ces défauts; il est certain qu'elle a prêté un appui et donné une force considérable au gouvernement.

Pâris-Duverney fut un de ces hommes qui surent imprimer

à l'administration la vigueur et la régularité nécessaires. Cependant il fit plusieurs fautes. On se plaignait que la rareté des espèces et les mouvements désordonnés produits par le système eussent fait partout renchérir les marchandises et la main-d'œuvre. Pour ramener les salaires à un taux raisonnable et les marchandises à un juste prix, il abaissa la monnaie, en dépit des objections que les économistes faisaient déjà à de semblables mesures, et comme il n'atteignit pas son but, il fut obligé, pour assurer le cours de la nouvelle monnaie, de tarifer les salaires et les prix, ce qui causa des désordres inévitables. D'ailleurs la misère, aggravée par de mauvaises récoltes, était extrême; la mendicité s'étendait et multipliait les crimes, particulièrement à Paris, dont la population avait pris depuis peu d'annees un accroissement anormal.

Ces circonstances dictèrent l'établissement de nouvelles lois pénales, plus rigoureuses que les anciennes. On proscrivit la mendicité. On ordonna d'ouvrir partout des ateliers pour fournir du travail aux mendiants valides, et des asiles pour recueillir ceux qui ne l'étaient pas. On devait les contraindre à y entrer, et en cas de résistance les punir par une marque corporelle. On défendit aussi, pour empêcher l'accroissement continu de Paris, d'élever de nouvelles constructions dans la ville ou dans les faubourgs. Mais ces lois furent mal exécutées, parce qu'elles exigeaient beaucoup d'argent, qu'on n'en avait pas, et que la répression était dans bien des cas d'une sévérité exagérée. Il eût été préférable de fortifier la police et d'augmenter les mesures préventives.

La déclaration du 14 mai 1724 contre les calvinistes appartient au même ordre de préoccupations. La situation des calvinistes était intolérable, puisque soumis en droit à la législation la plus tyrannique, ils ne pouvaient y échapper que par une tolérance ou une connivence tacite des gouverneurs et des évêques. Aussi le régent avait-il songé à rétablir l'édit de Nantes; puis il avait reculé devant un acte trop significatif qui eût été un blâme du passé, eût donné lieu à de fausses interprétations, et eût obligé d'établir des lois et des règles nouvelles, sur lesquelles personne n'était d'accord. Philippe d'Orléans avait donc porté là comme partout ses inspirations libérales et son indécision ordinaire. Il n'avait rien résolu; il s'était borné à exprimer son aversion pour les rigueurs et son désir de faire exécuter les ordonnances, « autant du moins, dit

Saint-Simon, que les contradictions et les impossibilités effectives en rendoient l'exécution possible. » Ce système mal défini ne menait à rien.

Le duc de Bourbon et l'abbé Fleury voulurent en sortir. Ils sentaient la nécessité de prendre un parti; ils prirent celui de la rigueur. Fleury céda aux sollicitations que lui adressaient plusieurs membres du clergé, entre autres Tressan, évêque de Nantes, l'un des plus fougueux et des plus intolérants. Il remit en vigueur toutes les lois qui avaient cessé d'être régulièrement appliquées, celle qui interdisait aux calvinistes toute assemblée, celle qui ordonnait de faire baptiser les enfants et de les faire élever par des instituteurs catholiques, celle qui exigeait un acte de catholicisme pour remplir une fonction quelconque, celle qui défendait l'émigration. Les anciennes peines, les galères, la confiscation, la mort, furent rétablies.

Cette persécution, qui n'avait pas plus de motifs que sous Louis XIV, puisque les protestants ne causaient aucuns troubles, avait encore moins d'excuse, puisque l'expérience ne permettait pas de se faire la moindre illusion sur ses effets. Elle renouvelait des violences qu'on avait été réduit à déplorer, qui avaient même ému l'opinion la moins favorable aux réformés. Elle ne portait aucun remède aux embarras dont on eût voulu sortir, puisque plus la loi était rigoureuse, plus les pouvoirs publics devaient trouver de difficultés à l'exécuter. Elle ne pouvait que raviver les haines et perpétuer le mal en l'aggravant.

Ce fut ce qui arriva. On vit recommencer tous les désordres qu'on voulait empêcher. Il y eut des violences, des scènes odieuses, des abus de tout genre, et il y en eût eu davantage si la loi de 1724 eût été exécutée aussi strictement que celle de 1685. Mais elle ne put l'être, en dépit du zèle que montrèrent un certain nombre d'intendants et de prélats. Fleury lui-même en modéra l'application. Il fallut tolérer l'émigration, permettre que la Suède, qui manquait de population, offrît un asile aux réfugiés; accorder l'exercice du culte réformé non-seulement aux habitants de l'Alsace, mais aux Hollandais établis à Paris et aux Suisses établis à Lyon.

Le sentiment général de la France était si contraire au protestantisme que la déclaration de 1724 passionna peu les esprits; mais si elle ne souleva pas de bien vives critiques, du moins sur le moment même, elle ne raviva pas non plus des

haines qui tendaient à s'amortir, et elle n'empêcha pas le progrès inévitable et prochain des idées de justice et de liberté.

III. — Le duc de Bourbon, ou plutôt madame de Prie qui le gouvernait, craignaient de voir le duc d'Orléans se créer un parti à la cour. Le fils du régent, quoique timide et peu ambitieux, était indépendant; il refusa d'épouser une des princesses de Condé, et il épousa, en 1724, une princesse de Bade, alliance pour laquelle il ne chercha d'autre agrément que celui de sa propre famille. Il pouvait rallier autour de lui les autres princes, Conti, le duc du Maine, le comte de Toulouse. Villars le ménageait; les mécontents tournaient les yeux de son côté. Louis XV, dont personne ne démêlait encore bien le caractère, paraissait avoir de l'affection pour lui. Le duc de Bourbon, pour détourner ces dangers, s'efforça de plaire au jeune roi, l'entoura de fêtes, et lui en donna de magnifiques à Chantilly, où il organisa de grandes chasses propres à satisfaire un de ses goûts les plus vifs.

Dans les premiers mois de 1725, Louis XV fut atteint d'une fièvre aiguë, et l'on craignit un instant pour ses jours. Le duc, alarmé, prit la résolution de le marier au plus vite, espérant que la naissance d'un Dauphin assurerait la continuation de son propre pouvoir. Il jugea trop long d'attendre que l'infante atteignît l'âge nubile. Elle n'avait que six ans. Ce mariage trouvait toujours des improbateurs, et ne pouvait d'ailleurs servir qu'à fortifier la maison d'Orléans.

Madame de Prie donna la première le conseil de renvoyer l'infante en Espagne. Elle ne songeait qu'aux intérêts de son ambition, et n'entrait dans aucune considération politique. Villars appuya cet avis, parce qu'il avait toujours cru nécessaire de ne pas retarder le mariage du roi. Fleury ne se prononça pas et laissa faire. Louis XV ne fut pas consulté. Le duc ferma l'oreille à toutes les représentations qu'on lui adressa. Il renvoya l'infante, le 5 avril 1725, en l'accablant de cadeaux et en la faisant accompagner par un cortége d'une magnificence extraordinaire.

La cour d'Espagne donnait alors le spectacle le plus singulier. Philippe V, maladif et maniaque, avait abdiqué, par scrupule religieux, en faveur de son fils aîné Louis Ier. Puis le jeune prince ayant été enlevé subitement par la petite vérole, il était remonté sur le trône, mais après de véritables scènes de roman

ou plutôt de comédie, dont le vieux maréchal de Tessé, ambassadeur de France, envoyait à Paris des récits burlesques. Philippe V n'en conservait pas moins, au plus fort de ses égarements, sa fierté ombrageuse. Il ressentit avec vivacité l'outrage qui lui était fait, et la reine Élisabeth Farnèse y fut plus sensible encore. On renvoya immédiatement en France les deux princesses d'Orléans, dont l'aînée se trouvait à quinze ans veuve du roi Louis, et la seconde était fiancée à un autre des infants don Carlos. Tous les consuls français furent chassés. Enfin Philippe V résolut de se rapprocher de l'Empereur, avec lequel il négociait déjà.

Ce n'était pas tout que de renvoyer l'infante, il fallait trouver une princesse en âge d'épouser le roi. Madame de Prie s'informa de toutes les princesses de l'Europe, et chacune des alliances possibles fut discutée.

On commença par demander la main d'une fille du prince de Galles, dans l'espérance d'obtenir de l'Angleterre une concession qui eût désintéressé la cour d'Espagne. Mais Georges Ier repoussa l'idée qu'une de ses petites-filles se convertît au catholicisme. Le prince Kourakin, ambassadeur russe, offrit alors la main d'Élisabeth, fille de Pierre le Grand et de Catherine. La czarine, qui venait de succéder à Pierre Ier, sollicitait vivement ce mariage et acceptait la condition d'une conversion. Elle proposait en même temps au duc de Bourbon la main de Marie Leczinska, fille du roi détrôné de Pologne, Stanislas, et s'engageait dans ce cas à le faire élire après la mort du roi régnant Auguste II. Les Condé avaient déjà brigué le trône de Pologne. Mais madame de Prie rejeta cette double proposition; d'ailleurs, la basse naissance de l'impératrice Catherine Ire semblait rendre l'alliance de sa fille, la princesse Élisabeth, peu sortable pour un roi de France.

La duchesse douairière de Bourbon eut l'idée de proposer une de ses filles; mais madame de Prie ne se crut pas assez sûre du caractère de l'une ou de l'autre des deux princesses. Elle voulait une reine dévouée, qui lui dût tout, qu'elle pût gouverner et par qui elle gouvernât Louis XV. Elle avait sous les yeux l'exemple de madame des Ursins, sacrifiée par une reine qui lui devait son élévation. Elle fit valoir au duc le peu d'union qui régnait dans sa propre famille, les jalousies puissantes qu'il soulèverait par un tel mariage, enfin l'usage, qui s'opposait à ce qu'un roi de France épousât une de ses sujettes.

La cour était donc dans l'attente, et la curiosité des Parisiens s'épuisait en conjectures sur le choix de la reine dont on avait déjà monté la maison sans la connaître, lorsque Louis XV déclara, le 27 mai, qu'il épousait Marie Leczinska. Cette nouvelle causa un étonnement profond, et donna lieu aux commentaires les moins favorables. C'était là une alliance sans éclat, sans avantage, ni pour la France ni pour le roi. Stanislas, réfugié dans le château délabré de Weissembourg, n'y vivait que d'un faible subside du gouvernement français. La cour ne vit dans ce choix si peu attendu que le résultat d'une intrigue; or ce n'était pas autre chose. Le duc de Bourbon et sa maîtresse avaient pensé qu'il leur serait facile de diriger une princesse connue par la docilité de son caractère, occupée uniquement d'œuvres pieuses, et dont la fortune inespérée serait leur ouvrage. « Madame de Prie, dit d'Argenson, choisit Marie Leczinska comme je fais mon laquais valet de chambre. » Fleury fut accusé d'avoir fait le même calcul, quoiqu'il se fût borné à ne point élever d'objection. Quant à Louis XV, il n'était pas sorti de son indifférence ordinaire. On craignit un instant que ce mariage n'entraînât la France à soutenir les prétentions que Stanislas ne cessait d'élever au trône de Pologne; mais le duc de Bourbon avait eu soin de stipuler dans le contrat qu'on ne ferait rien pour le père de la reine.

Le duc d'Orléans revendiqua, en sa qualité de premier prince du sang, l'honneur d'aller chercher à Strasbourg la princesse de Pologne et de l'amener à Fontainebleau. Ce fut là qu'eurent lieu au mois de septembre les fêtes du mariage, fêtes dont les coûteuses prodigalités contrastèrent tristement avec la misère affreuse qui régnait partout.

Marie Leczinska, princesse d'un esprit au-dessous de l'ordinaire, se montra timide et surprise de son élévation. Elle sembla mettre son étude à s'effacer et à justifier les prévisions de ses protecteurs. Elle ne chercha pas même à prendre d'ascendant sur le roi, quoiqu'elle eût vingt-deux ans et lui quinze. Elle laissa tout régler dans son intérieur à madame de Prie, devenue l'une de ses dames d'honneur.

Ainsi allait la cour de France, abandonnée à des intrigues mesquines qui déroutaient les calculs du public, et surtout ceux des nouvellistes de Paris. Ces derniers, s'apercevant que les considérations politiques n'entraient pour rien dans la conduite du gouvernement, ne savaient plus que penser, et ne

repoussaient plus aucun des bruits, quelque absurdes qu'ils fussent, dont les princes ou les grands étaient l'objet.

IV. — Le 8 juin 1725, peu de temps après avoir annoncé son mariage, Louis XV tint un lit de justice, et requit du Parlement l'enregistrement immédiat de plusieurs édits bursaux. Il rétablit le droit de joyeux avénement et quelques autres impôts supprimés; en même temps il en créa un nouveau, le cinquantième, qui devait être prélevé en nature pendant douze ans sur tous les produits de la terre ou de l'industrie sans exemption ni privilége. Au moyen des impôts rétablis, Duverney se proposait de mettre les recettes en équilibre avec les dépenses; elles l'étaient si peu qu'on ne payait plus les pensions. Au moyen du cinquantième, il prétendait éteindre la dette en douze ans et libérer l'avenir. Ces ressources, nécessaires si la paix était maintenue, devenaient indispensables si le renvoi de l'infante amenait la guerre. Le roi présenta encore d'autres édits à l'enregistrement, l'un qui validait les opérations du *visa;* un autre qui confirmait un don fait à la Compagnie des Indes; un troisième établissant qu'aucun membre du Parlement ne pourrait participer aux délibérations s'il ne comptait dix années d'exercice de sa charge.

Tous ces édits furent, grâce à la présence du roi, enregistrés sans discussion, mais l'assemblée garda un silence significatif, et au dehors les murmures éclatèrent. Paris fut consterné [1]. On ne pouvait comprendre qu'on établît de nouveaux impôts en temps de paix. On attribuait le besoin d'argent au luxe effréné de la cour et des princes. La Compagnie des Indes continuait d'être l'objet de la haine publique. Les parlements des provinces firent des remontrances et n'enregistrèrent que sur lettres de jussion. Un des arguments employés en faveur du cinquantième, la nécessité d'atteindre les ordres privilégiés, mit la noblesse et le clergé en émoi : c'était leur constitution qui était attaquée. Le clergé revendiqua le droit de ne payer d'impôts que ceux qu'il s'était lui-même imposés. Son assemblée générale se tenait alors à Paris; elle protesta, refusa de voter le don gratuit ordinaire, et ne céda qu'à la dernière extrémité, lorsque le duc de Bourbon eut fait lacérer le registre de ses délibérations.

[1] Mémoires de Villars.

La cherté des vivres causa des émeutes à Caen, à Rouen et à Rennes. Il y en eut une à Paris, le 14 juillet, dans le faubourg Saint-Antoine; on pilla les boutiques des boulangers. Il fallut augmenter le guet et envoyer des soldats aux gardes sur les marchés. Les ouvriers demandaient un accroissement de salaire, parce qu'on avait diminué la valeur des monnaies. On criait contre le duc de Bourbon, contre les Pâris, contre madame de Prie. On accusait le duc et sa maîtresse d'accaparer les grains pour spéculer sur le renchérissement. Le lieutenant de police d'Ombreval, créature de la marquise, passait pour être l'agent de cette spéculation. Le gouvernement prit toutes les mesures possibles pour faciliter les arrivages, et la moisson, meilleure qu'on ne l'avait espéré, fit baisser les prix; mais l'irritation ne cessa pas.

Fleury eut le soin de décliner la responsabilité d'actes violents ou impopulaires. Il assistait à tous les conseils où se trouvait le roi. Il s'était réservé la feuille des bénéfices et les matières spirituelles. Les secrétaires d'État travaillaient avec lui. Cependant il évitait de se compromettre avec le duc de Bourbon; il avait trouvé moyen de s'absenter du conseil au moment du vote sur l'établissement du cinquantième. Il se tenait à l'écart et se ménageait.

Le duc et madame de Prie, inquiets de cette attitude réservée, essayèrent d'exciter contre lui la jalousie de la reine. Marie Leczinska souffrait déjà de la froideur de Louis XV. Ils lui persuadèrent que cette froideur était entretenue par un calcul du vieil évêque. La reine, ignorante de la cour, sans clairvoyance et séduite par les flatteries de madame de Prie, entreprit de ménager au duc des entretiens particuliers avec le roi. Fleury se présenta un jour que le roi et le duc se trouvaient ensemble; il attendit deux heures sans être introduit. Il écrivit aussitôt qu'il quittait la cour, et il se retira dans sa campagne d'Issy.

Louis XV fut surpris. Il aimait et respectait son ancien précepteur; en même temps un instinct sûr l'avertissait de ne pas se livrer sans réserve au duc de Bourbon. Son embarras frappa le duc de Mortemart, capitaine des gardes, qui lui conseilla de rappeler Fleury sans hésiter et rédigea l'ordre sous ses yeux. L'ordre signé fut envoyé à Issy, et l'évêque de Fréjus revint, comme il avait déjà fait lors de la disgrâce de Villeroy. On le compara à Mardochée et M. le Duc à Aman.

Fleury ne cessa de demander, d'abord au duc de Bourbon, puis au roi, l'éloignement de madame de Prie et de Duverney. Tout le monde était persuadé que la première vendait les emplois; l'autre s'était rendu odieux par ses exigences financières. Fleury agit avec calme, avec franchise et avec courage, bien que son flegme le fît taxer d'égoïsme. Il ne précipita rien, mais ne se rebuta pas davantage, se sentant d'ailleurs soutenu dans le conseil par Orléans, Conti, même Villars, qui s'étaient opposés au cinquantième, et à la cour par un parti nombreux. Enfin, lorsqu'il se fut convaincu que le duc de Bourbon persévérerait dans un aveuglement inexplicable, il usa de son ascendant sur le roi pour obtenir un éclat.

Le 11 juin 1726, Louis XV, partant pour la chasse, donna au duc un rendez-vous pour le soir. Celui-ci n'était pas plutôt rentré au palais qu'il y reçut du capitaine des gardes un ordre signé de se retirer à Chantilly. Madame de Prie fut exilée dans ses terres. Marie Leczinska reçut de son côté la défense de les voir, et une déclaration publique annonça que le roi n'aurait plus de premier ministre.

Le duc de Bourbon obéit. Il montra même une certaine dignité dans sa disgrâce. Madame de Prie se retira de son côté, accompagnée de la célèbre madame du Deffand, dans une terre de Normandie, où elle mourut peu après de chagrin et de dépit. Les Parisiens saluèrent leur départ avec une joie folle; ils en firent des chansons, et tout le souci du lieutenant de police fut d'empêcher que cette joie ne se manifestât par de trop vives insultes. On se félicita partout d'apprendre que Louis XV allait enfin régner seul. On oubliait qu'il n'avait que seize ans. Le roi, dans sa déclaration, disait que l'évêque de Fréjus assisterait au conseil avec le garde des sceaux et les ministres. En réalité, à partir de ce jour, Fleury fut l'unique maître du gouvernement.

Il avait alors soixante-douze ans. S'il comptait peu d'amitiés vives, il ne rencontrait pas non plus d'hostilités sérieuses. Il était, comme Dubois, d'une naissance obscure, fils d'un simple receveur des tailles; mais il vivait à la cour depuis si longtemps, avec tant d'aisance, tant de noblesse dans les relations et de grandeur dans les manières, que sa supériorité fut acceptée comme une chose naturelle. Il avait, dit Duclos, apprivoisé l'envie. Il possédait à un haut degré les qualités extérieures nécessaires dans une cour où la tradition de Louis XIV se

conservait, en dépit d'une déplorable corruption de mœurs. Il avait la figure belle, le maintien plein de dignité. Il était modéré, sage, circonspect et d'un calme que rien ne troublait. Il parlait peu, mais avec netteté, aussi éloigné d'un silence affecté que d'un langage compromettant. Mêlé déjà à bien des intrigues, il s'en était peu ému; il n'avait jamais pris un rôle agressif contre ses adversaires, s'était borné à la défensive, et n'avait éprouvé que de courtes disgrâces. Ses mœurs, régulières plutôt qu'édifiantes, n'avaient prêté à aucun soupçon. Précepteur de Louis XV, s'il n'avait pas donné à son royal élève une éducation vraiment virile, il ne lui en avait pas moins inspiré deux sentiments profonds, la foi et un respectueux attachement pour lui-même. Il aimait le roi et il aimait le bien, mais comme toutes choses, sans ostentation et sans passion.

Quant à de l'ambition, il en avait toujours eu, et c'était la raison qui l'avait constamment empêché de quitter la cour. Mais au rebours de Dubois, il n'avait pas cherché à la satisfaire à tout prix. Il avait attendu. Aussi quand il arriva au pouvoir, ce ne fut pas l'effet d'un calcul ou d'une surprise. On eût dit que le pouvoir venait de lui-même s'offrir à lui. On s'aperçut qu'il était le maître lorsqu'on s'en était à peine douté. On avait jusque-là peu parlé de lui et peu apprécié hors de la cour des talents qui ne cherchaient pas à s'imposer. Barbier écrivait qu'on ne pouvait pas encore trop connaître son caractère.

V. — Fleury commença par modifier l'assiette du cinquantième. Il établit qu'on le percevrait non en nature, mais en argent et par abonnement (arrêt du 11 juillet 1726).

Le 20 août, il reçut le chapeau de cardinal, sollicité pour lui depuis longtemps, mais combattu en secret par le duc de Bourbon. Le roi obtint en faveur de son ancien précepteur une nomination hors rang. Il l'obtint grâce au concours de Philippe V, qui triomphait du renvoi de M. le Duc, et à celui de l'Empereur que demanda le duc de Richelieu, ambassadeur à Vienne. Fleury avait les mêmes raisons que Dubois de tenir à la dignité de prince de l'Église, mais il évita de s'en prévaloir de la même manière, et il changea peu ses habitudes.

Le 27 septembre, le conseil d'État fut reconstitué, et composé du duc d'Orléans, de Fleury, des maréchaux de Villars, de Tallard et d'Huxelles. Morville en demeura quelque temps secrétaire, mais comme il s'était compromis, quoique malgré

lui, dans le démêlé avec l'Espagne, le cardinal ne tarda pas à le remplacer par Chauvelin, qu'il regardait comme sa créature et comme un homme dévoué. Chauvelin était jeune, habile, entreprenant. « On dit, prétend Barbier, qu'il a un crédit infini à la cour, et que personne n'est plus délié que lui; il a d'ailleurs de gros biens. » Pelletier-Desforts fut rappelé au contrôle général et le Blanc à la guerre. Duverney fut mis à la Bastille, le peuple ne l'aimait pas à cause de sa dureté; on y mit aussi un financier célèbre à cause de son immense richesse, Bourret. Armenonville garda les sceaux, et le jeune Maurepas, de la famille des Pontchartrain, la marine, dont il partagea la direction avec le comte de Toulouse. C'étaient des hommes de second ordre qui plaisaient par leur docilité et leur dépendance. Maurepas avait quelques talents; mais sa légèreté, sa frivolité dépassaient tout. On changea aussi un grand nombre d'intendants.

Dès que Fleury eut constitué le gouvernement, il s'occupa de rétablir la sécurité nécessaire aux affaires, et de conjurer les craintes de guerre.

Pour ramener la confiance, il comprit la nécessité de rendre la monnaie invariable; depuis lors elle ne changea presque plus. Il fit pour les fermes de nouveaux baux plus avantageux que les précédents, en abandonnant l'arriéré aux fermiers. Ceux-ci gagnèrent sur cet arriéré et sur la plus-value que les fermes ne tardèrent pas à prendre, mais cette plus-value fut le résultat des progrès que l'aisance publique ramena dans les consommations. Enfin on réduisit quelques rentes viagères. Fleury essaya d'adoucir la réduction en faisant des exceptions pour les petits rentiers ou pour ceux qui devaient inspirer le plus de faveur.

Les craintes de guerre étaient le résultat du renvoi de l'infante. Ce renvoi avait exaspéré la cour d'Espagne et presque causé une émeute à Madrid.

L'Espagne, forcée d'accepter le traité de 1720, avait réservé à un congrès le rétablissement de ses rapports avec l'Autriche et le règlement des satisfactions qu'elle réclamait, particulièrement au sujet de Gibraltar. On était convenu que ce congrès s'assemblerait à Cambray, dans le palais archiépiscopal de Dubois. Il s'y assembla en effet, mais très-tard, au mois de janvier 1724, et employa, suivant les prévisions du cardinal, une moitié de son temps à régler son cérémonial, l'autre à ne

rien faire, jusqu'à ce que des incidents inattendus amenassent sa dissolution. Philippe V entama concurremment des négociations directes à Vienne, espérant en tirer un meilleur parti.

Après le renvoi de l'infante, le roi et la reine d'Espagne, fort irrités, déclarèrent qu'ils n'auraient plus de rapports avec la France. Ils s'efforcèrent de faire partager leurs ressentiments à Stanhope, l'ambassadeur anglais qui résidait à Madrid[1], et ils offrirent de reconnaître Georges Ier pour médiateur unique entre eux et l'Empereur. Georges Ier refusa, pour ne pas rompre avec la France. Les souverains espagnols, n'obtenant rien de lui, rappelèrent de Cambray leurs plénipotentiaires et s'adressèrent à l'Empereur directement. Ils avaient alors pour ambassadeur à Vienne un Hollandais, le baron de Ripperda, personnage aventureux, qui s'était converti au catholicisme, qu'Alberoni avait nommé surintendant des manufactures du royaume, et qui, après la chute de son protecteur, avait eu le talent de devenir une espèce de favori. Ripperda offrit à l'Empereur toutes les concessions imaginables, et eut peu de peine à les faire accepter.

Charles VI n'était entré dans la quadruple alliance qu'à regret et avec des arrière-pensées. Il se défiait des puissances maritimes; il avait même avec elles un grave démêlé au sujet d'une compagnie coloniale fondée à Ostende en 1722. Cette compagnie, trafiquant dans l'Amérique espagnole, y faisait une concurrence sérieuse à l'Angleterre et à la Hollande, qui la prétendaient contraire aux stipulations des traités de Westphalie et d'Utrecht. Charles VI poursuivait encore un autre objet, d'un prix infini à ses yeux. Comme il n'avait pas de fils pour lui succéder, il avait promulgué, en 1714, une pragmatique-sanction pour assurer après lui ses États héréditaires à ses filles, au détriment des filles de son frère aîné Joseph Ier. Il avait fait accepter cette pragmatique en Autriche, mais il éprouvait de grandes résistances pour obtenir qu'elle fût agréée des États de l'Empire, car les filles de Joseph Ier étaient mariées à deux électeurs. Il cherchait aussi à la faire garantir par les grandes puissances, parce que c'était le seul moyen d'empêcher une guerre de succession. Ripperda signa trois traités à Vienne, le 1er mai 1725. L'Espagne reconnut la Compagnie d'Ostende et lui ouvrit ses colonies. Elle garantit la pragmatique-sanction.

[1] Le colonel Stanhope, neveu de l'ancien ministre mort en 1721.

Elle abandonna toutes prétentions sur celles de ses anciennes provinces que les traités de 1713 et de 1718 avaient données à l'Autriche. Elle s'engagea même à payer différentes sommes. A ce prix, elle conclut avec l'Empereur une alliance offensive et défensive, et elle obtint pour l'infant don Carlos la promesse secrète de l'investiture des duchés de Parme et de Toscane, promesse qui fut garantie par le corps germanique. On crut que l'ambassadeur espagnol avait une ambition plus vaste, et qu'il voulait préparer à l'infant la succession de l'Empereur en le mariant à l'aînée des archiduchesses.

L'Espagne se flatta qu'elle pourrait, au moyen de ces traités, exiger de la France une réparation, de l'Angleterre la restitution de Gibraltar et de Minorque. Élisabeth Farnèse prétendait que le duc de Bourbon en personne, ou à son défaut un prince du sang, vînt lui présenter des excuses au sujet du renvoi de l'infante. Elle comptait aussi se servir du prétendant comme d'un épouvantail contre la maison de Hanovre; toutefois ce n'était là qu'une machine de guerre. Jacques III, qui s'agitait beaucoup à Rome, était plus remuant qu'habile, et ses querelles devenues publiques avec une princesse Sobieska qu'il avait épousée lui nuisaient auprès de toutes les cours.

Lorsque l'Espagne eut traité avec l'Autriche, les Anglais, qui s'étaient habitués à prendre l'initiative dans les grandes affaires européennes, et le roi Georges, qui avait des démêlés particuliers avec l'Empereur en Allemagne, s'occupèrent de former avec la France et la Prusse une contre-ligue qui fut signée, le 3 septembre 1725, au château de Herrenhausen, près de Hanovre. La France y prêta les mains naturellement. Le roi de Prusse, Frédéric-Guillaume, affichait de grandes prétentions, parce qu'il était parvenu à force d'économie à se créer une belle armée. Mais il était mobile et peu sûr; on faisait donc peu de fond de son alliance; même ses excentricités militaires amusaient les diplomates, qui l'appelaient le roi grenadier. La France et l'Angleterre se proposaient uniquement de se servir de ses troupes en lui payant des subsides, comme on s'était servi autrefois des troupes de la Suède.

Les deux ligues se disputèrent l'adhésion des autres puissances. La France et l'Angleterre finirent par obtenir celle de la Hollande, du Danemark et de la Suède. La Hollande était devenue très-pacifique; mais elle céda aux craintes que lui inspirait la Compagnie d'Ostende. L'Autriche gagna la Russie,

qui avait sur le Holstein des prétentions contraires à celles du roi de Danemark et de l'électeur de Hanovre. Elle intimida la Sardaigne, qui trouva des prétextes pour ne point prendre d'engagements, et même la Prusse, qui revint sur ceux qu'elle avait pris. Il en résulta que l'Empereur parut disposer à un moment donné de toutes les forces de l'Europe orientale, et qu'on se crut menacé d'une guerre générale, bien que personne au fond ne la voulût, hormis la reine d'Espagne, implacable dans sa fierté outragée et insatiable dans son ambition pour ses enfants.

En présence de ce danger, Louis XV décréta, le 26 février 1726, une levée extraordinaire de soixante mille hommes de milice formant cent bataillons. C'était une véritable conscription, car la levée devait se faire dans chaque paroisse au moyen d'un tirage au sort. Les miliciens, sans quitter leurs foyers, devaient être équipés, exercés, disciplinés, et assister chaque mois à une revue. Commandés par d'anciens officiers et sous-officiers, ils constituaient une réserve pour l'armée active et pouvaient être appelés à la frontière.

Lorsque Fleury devint maître du gouvernement, il trouva cette conscription établie et très-impopulaire. Tous les esprits étaient tournés à la paix, et la guerre, dont on était menacé par suite du renvoi de l'infante, n'avait aucun but. Il se proposa de la conjurer, et il y parvint.

La cour d'Espagne était la seule qui fût vraiment belliqueuse. La reine avait cru trouver dans Ripperda un ministre dévoué et entreprenant comme il lui en fallait un. Mais Ripperda, imitateur d'Albéroni, était loin de le valoir, et poussait l'audace et l'imprévoyance jusqu'à la folie. L'ambassadeur autrichien qui se rendit à Madrid, constatant l'insuffisance des ressources et des préparatifs de l'Espagne, se plaignit à Philippe V d'avoir été trompé. Les grands et le peuple se soulevèrent contre un favori d'origine étrangère, aventureux et vantard, que sa récente conversion faisait traiter de *nouveau chrétien*. Ripperda fut disgracié par le roi, le 11 mai 1726, malgré l'opposition de la reine. Craignant la fureur de ses ennemis, il chercha un asile dans l'hôtel de l'ambassadeur anglais. Philippe V l'en fit enlever, et on l'enferma au château de Ségovie.

Stanhope, bien qu'ennemi personnel de Ripperda, protesta contre la violation des priviléges de l'ambassade. Les Anglais firent une grande démonstration maritime. Ils envoyèrent une

escadre dans les Indes bloquer Porto-Bello, une autre dans la Méditerranée ravitailler Gibraltar, et une troisième dans la Baltique menacer les ports de Russie. Philippe V, indigné, ordonna de saisir par représailles le vaisseau que la Compagnie du Sud envoyait annuellement dans les colonies espagnoles d'Amérique, et fit marcher des troupes contre Gibraltar. Le vieux Villadarias déclara que c'était une folie d'entreprendre un pareil siége sans une armée de mer pour soutenir les troupes de terre. En effet, les Espagnols se trouvèrent au bout de quatre mois avoir perdu inutilement la moitié de leurs soldats.

Louis XV fut sollicité par les Anglais de prendre parti, conformément au traité de Hanovre. L'Angleterre avait alors pour représentant à Paris Horace Walpole, frère du ministre, personnage plein d'esprit et d'une originalité souvent excentrique, mais qui aimait la France et la société française, avait su y acquérir un grand crédit, et surtout plaire à Fleury par des flatteries et des déférences habiles. Il proposa différents plans de guerre; Villars en forma d'autres, et le conseil s'assembla plusieurs fois pour les discuter. Fleury évita de se compromettre. Espérant agir sur Philippe V, qui n'avait pas contre lui la même animosité personnelle que contre le duc de Bourbon, il s'efforça de circonscrire des hostilités qu'il n'avait pu empêcher et se réserva le rôle d'arbitre.

Pendant ce temps une autre querelle s'éleva entre le roi d'Angleterre et l'Empereur. Georges Ier, ouvrant la session du Parlement le 17 janvier 1727, prononça un discours belliqueux et accusa l'Autriche de soutenir contre lui les espérances du Prétendant. L'ambassadeur autrichien à Londres le nia, soutint que le traité de Vienne n'avait rien de contraire à la quadruple alliance, et publia un mémoire que Georges Ier prit pour un manifeste adressé à la nation anglaise contre lui-même. Fleury vit le danger, intervint et porta partout des paroles de paix. Il calma l'Angleterre, et il parvint à se faire écouter à Vienne. L'Empereur était tenace, mais prudent. Il avait pu apprécier la faiblesse de l'Espagne, et il n'osait compter sur la Russie, que la mort imminente de la czarine menaçait d'une révolution.

Fleury eut le talent d'amener les puissances à signer à Paris des préliminaires de paix, le 31 mai 1727. Les difficultés pendantes furent remises à un congrès. L'Angleterre et l'Espagne posèrent les armes; on valida les traités antérieurs. La Com-

pagnie d'Ostende fut suspendue pour sept ans, la question de droit demeurant réservée. Cette suspension équivalait par le fait à un abandon, mais l'Empereur n'avait aucun autre moyen de calmer l'irritation des puissances maritimes.

Fleury ramena donc les choses au point où elles se trouvaient deux ans auparavant. On avait rompu le congrès de Cambrai; on en convoqua un nouveau à Aix-la-Chapelle, puis à Soissons. On se félicita partout d'avoir évité une grande guerre, et on fit justement hommage de ce succès au cardinal. Les uns y virent une preuve de son habileté diplomatique, d'autres l'effet du bonheur qu'il avait toujours eu. Sa considération s'accrut en Europe.

Aussitôt que les préliminaires de Paris furent signés, Fleury supprima tout à fait le cinquantième (7 juillet), et il réduisit plusieurs autres impôts. Il n'avait pas attendu ce moment pour rendre les conditions de la milice moins rigoureuses; il avait déjà remplacé les revues mensuelles par une seule revue annuelle (ordonnance du 16 décembre 1726).

VI. — Le cardinal n'avait pas non plus attendu jusque-là pour donner satisfaction au clergé. Il lui avait reconnu le droit de s'imposer lui-même, de ne pas payer le cinquantième, de délibérer librement, de censurer les opposants et de tenir des conciles provinciaux.

Le clergé avait fait immédiatement usage de ce dernier droit. Un concile de la province d'Embrun fut convoqué, en 1726, pour juger l'évêque de Senez, Soanen, vieillard de quatre-vingts ans, qui avait appelé des premiers contre la bulle *Unigenitus*, et ne cessait de réitérer son appel. Soanen ayant refusé de se soumettre, le concile d'Embrun déclara la dernière de ses instructions pastorales « séditieuse, contraire aux lois de l'État et préparant plusieurs hérésies ». Le vieil évêque, exilé de son diocèse, fut envoyé à la Chaise-Dieu, où il continua de protester, appelant au Pape et au concile général pour le spirituel, au Parlement pour le temporel, et se fondant sur ce que la déclaration de 1720 avait été enregistrée sous réserve.

Douze prélats, ayant à leur tête le cardinal de Noailles et Colbert, évêque de Montpellier, ce dernier janséniste des plus ardents, contestèrent dans des lettres adressées au roi la légitimité de la convocation et des actes du concile d'Embrun. Les passions se réveillèrent. L'archevêque d'Embrun, promoteur

du concile, était malheureusement Tencin, abbé de cour, ancien agent de Dubois et frère de la trop célèbre madame de Tencin. Il était ambitieux et aspirait au chapeau. Les jansénistes l'accusèrent de vouloir plaire à la cour de Rome. Les principaux avocats de Paris rédigèrent un mémoire à l'appui de la protestation des douze prélats. L'agitation des esprits fut alors portée au comble. On reprocha aux avocats de se mêler d'affaires qui n'étaient pas de leur compétence. Ils répondirent qu'étant seuls indépendants et désintéressés, sans obligation particulière de déférer au Pape ni au roi, ils se trouvaient mieux que personne en mesure de décider les points de droit. Le clergé se récria, le roi exprima son mécontentement; le public fit des chansons sur des prétentions dont la nouveauté paraissait outrecuidante. Un certain nombre d'avocats se séparèrent de leurs confrères et protestèrent contre ce qu'ils jugeaient une usurpation de pouvoirs.

Le clergé inférieur, la bourgeoisie, le peuple, les femmes, étaient jansénistes, par l'unique raison que le jansénisme était l'opposition, que cette opposition était plus ou moins persécutée, et qu'on pouvait sans beaucoup de danger crier contre la persécution ou contre le gouvernement. Pendant que les querelles religieuses encourageaient l'incrédulité dans les hautes classes, et même y suscitaient une école d'athéisme qui commençait à parler haut, elles excitaient dans les classes illettrées une fermentation activée par le malaise général et l'inquiétude publique. « On étoit, dit Barbier, janséniste en gros, sans savoir la matière. » On était par la même raison ennemi des jésuites, qui passaient pour diriger le gouvernement. L'opposition de l'archevêque et de quelques prélats, très-exagérée par le public, servait d'argument pour entraîner les consciences timorées. Il régnait donc une effervescence assez semblable à celle qui avait précédé autrefois les guerres de religion. Les presses clandestines se multipliaient, échappaient aux poursuites du lieutenant de police; une foule d'écrits et de pamphlets inondaient la ville, et les lecteurs se les arrachaient avec une vraie fureur.

Fleury assembla les évêques à Paris en 1728, moins ceux qui avaient protesté; il leur demanda un avis sur la légitimité du concile d'Embrun, en se réservant la décision. Les évêques maintinrent cette légitimité, défendirent la validité de la condamnation, et répondirent aux arguments développés dans le

mémoire des avocats. En conséquence, un arrêt du conseil (du 3 juillet) supprima ce mémoire comme renfermant des propositions contraires à la doctrine de l'Église et aux lois de l'État.

Fleury tenait beaucoup à ramener le cardinal de Noailles, qui ne s'attachait guère qu'à des questions de forme, mais dont les jansénistes exploitaient la résistance. Noailles céda aux instances du ministre et à celles de sa propre famille. Il finit par déclarer, le 23 octobre, qu'il acceptait la constitution, et il rétracta tous les actes ou mandements par lesquels il l'avait attaquée. Il mourut quelques mois après. Sa *rétractation* servit la politique de Fleury et affaiblit beaucoup le parti. Les dix évêques qui s'étaient associés à sa résistance se rétractèrent comme lui. Les jésuites rentrèrent dans le diocèse de Paris, où leurs pouvoirs avaient été suspendus. Il restait encore à la Sorbonne quelques opposants intraitables; on s'assura de leur silence au moyen de lettres de cachet.

Tant qu'un certain nombre de prélats avaient persévéré dans leur appel, la chaleur des opinions individuelles s'était entretenue au sein du clergé et des communautés, dont aucune, pas même celle des jésuites, n'échappait aux tiraillements. La soumission des évêques ne fit pas disparaître le jansénisme, mais elle le fit changer de caractère. Il ne resta de lui qu'une secte populaire destinée à se discréditer elle-même par ses folies, plus une source de contestations entre les juridictions épiscopales, le Parlement et le grand conseil.

VII. — Si Fleury avait été assez habile pour faire signer, en 1727, des préliminaires de paix, la paix cependant n'était pas conclue. De grands débats demeuraient engagés entre l'Angleterre et l'Espagne; il y avait eu des prises; il s'agissait de régler les restitutions. Les Anglais avaient bloqué les ports d'Amérique; l'Espagne avait retiré aux marchands anglais leurs franchises. L'Espagne prétendait encore s'indemniser de ses pertes sur la part qui revenait aux négociants étrangers dans le chargement des galions, auxquels un grand nombre d'entre eux s'étaient intéressés. Élisabeth Farnese, n'ayant consenti qu'à regret aux préliminaires, prétendait que tous ses griefs fussent satisfaits avant la réunion du congrès.

Fleury insista pour une prompte conclusion. L'Angleterre et la Hollande, ne voulant pas prolonger des armements mari-

times qui leur imposaient des charges extraordinaires, lui prêtèrent leur appui. Georges II venait de succéder à son pere, et Robert Walpole, ayant gardé le ministère ou du moins l'ayant repris après une courte interruption, voyait dans la suppression de dépenses devenues inutiles un moyen de s'assurer la majorité dans le Parlement.

Grâce à cette entente, le congrès finit par se réunir à Soissons, le 14 juin 1728. Mais il avait à régler tant de questions, et des questions si peu définies; on avait d'ailleurs si bien conjuré le danger d'une collision, que les préliminaires furent longs, les discussions plus longues encore, et les solutions sans cesse ajournées, par le besoin d'en référer aux différentes cours. Les plénipotentiaires et leurs secrétaires profitèrent du voisinage de Paris pour s'y rendre, et parurent abandonner les affaires pour les plaisirs.

La cour d'Espagne était toujours la moins accommodante. Par le conseil de Fleury, Louis XV saisit l'occasion de la naissance d'un nouvel infant pour écrire à Philippe V une lettre autographe, et un ambassadeur spécial porta le cordon bleu au prince au berceau. Philippe V, touché de ces avances, se réconcilia avec le roi son neveu. Mais il fit une maladie qui mit en péril sa vie, et, lorsqu'il fut guéri, sa raison. La reine, redevenue maîtresse unique du gouvernement, se montra plus agitée que jamais, passant de l'effroi à l'emportement, et redoublant de velléités belliqueuses. Elle se rapprocha du Portugal, conclut une double alliance de famille avec la maison de Bragance, et s'installa à Séville pour tenir Philippe V éloigné des intrigues de Madrid.

Les Espagnols demandaient d'abord la restitution de Gibraltar, comme la condition préalable de tout traité. Quelques-uns des ministres anglais et Georges I[er] lui-même avaient admis l'idée de cette restitution, moyennant un équivalent; mais le Parlement, saisi de l'affaire, exprima le sentiment du pays à cet égard d'une manière si nette, que toute négociation dut être abandonnée. Élisabeth Farnèse changea ses batteries. Pressée par Fleury de donner satisfaction aux réclamations du commerce étranger, elle y mit pour condition (avril 1729) que les puissances lui reconnaîtraient le droit de faire occuper les États de Parme et de Florence par des garnisons espagnoles. Elle avait conçu des craintes sur la réalisation des engagements pris pour assurer à son fils don Carlos l'héritage du duché de Parme. Le

duc de Parme venait de se marier, malgré son âge, et l'Empereur montrait peu d'empressement pour l'alliance de famille convenue.

Fleury se récria d'abord contre une proposition qui portait atteinte à l'indépendance de ces États. Cependant, comme il désespérait d'en finir autrement, et que les Anglais et les Hollandais, fatigués de la longueur du congrès, voulaient une solution à tout prix, il finit par acquiescer le 22 juin aux désirs d'Élisabeth Farnèse, se contentant de prendre les dispositions les plus propres à atténuer les justes plaintes des princes italiens. Un traité fut signé à Séville le 29 novembre entre la France, l'Angleterre et l'Espagne. Les Anglais et les Français recouvrèrent tous leurs priviléges de commerce dans la Péninsule. On convint que les prises seraient restituées et les marchands indemnisés. Philippe V renonça à Gibraltar. La quadruple alliance fut renouvelée, la succession éventuelle de Parme et de la Toscane assurée à l'infant don Carlos, et l'on reconnut à l'Espagne le droit de faire occuper les places de ces deux États, c'est-à-dire Livourne, Porto-Ferrajo, Parme et Plaisance, par six mille hommes de troupes que transporteraient des vaisseaux anglais et français. La Hollande adhéra à ces stipulations. Fleury y trouvait deux avantages, l'un d'obtenir enfin la paix, l'autre de détacher l'Espagne de l'Autriche. Mais ce traité causa un certain étonnement. Le public eut peine à comprendre qu'on ne fit pas une paix générale, qu'on laissât l'Empereur en dehors, et que le cardinal s'engageât dans les fantaisies ou les folies ambitieuses d'Élisabeth Farnèse.

VIII. — Il est vrai que les troubles intérieurs absorbaient alors toute l'attention. Fleury avait pu mettre fin aux débats causés par la bulle, débats dont tout le monde était las; mais l'effervescence populaire n'était pas calmée. Il n'y avait pas de procès intenté à un religieux, d'appel comme d'abus porté à un parlement qui ne devînt un événement et ne causât de l'agitation. La presse janséniste échappait aux poursuites; les peines rigoureuses édictées contre elle, comme le carcan et les galères, étaient illusoires. Elle entretenait un levain d'opposition qui se confondait avec la manie religieuse.

On parlait depuis longtemps de miracles prétendus dans les deux camps. Tout à coup ces miracles se multiplièrent sur le tombeau d'un diacre de l'église Saint-Médard, mort en 1727, et

l'un des appelants les plus convaincus. Le diacre Pâris, riche de dix mille livres de rente, avait vécu plusieurs années de pain et d'eau pour distribuer son revenu aux pauvres. Le cimetière de l'église Saint-Médard, où il était enterré, devint un lieu de pèlerinage. Tout le peuple s'y porta; les malades s'y rendirent en foule pour chercher la guérison; on raconta partout les scènes étranges qui s'y passaient. Les *convulsions* furent une maladie contagieuse, et l'épidémie convulsionnaire agita Paris comme trente ans plus tôt celle des prophétisants ou des trembleurs avait agité les Cévennes. Attestés par les uns, niés par les autres, ces miracles défrayèrent la curiosité et troublèrent les esprits jusqu'au temps où Fleury les fit cesser en fermant le cimetière.

Pendant que le jansénisme expirant tombait dans ces superstitions populaires qui eussent fait frémir les mânes des solitaires de Port-Royal, il léguait encore à la France des luttes d'un autre genre, dont il fut au moins l'occasion.

Le Parlement et les avocats de Paris avaient été mêlés aux discussions soulevées par la bulle. Ce n'est pas que les gens de robe ne sentissent déjà le danger et le ridicule d'une pareille immixtion. Mais les corps judiciaires avaient toujours participé à l'exercice d'un droit qui appartenait à l'État, le droit d'exercer une surveillance sur les actes du clergé Ils exerçaient aussi une juridiction dans les matières ecclésiastiques, ou au moins dans les matières mixtes, car ils recevaient les appels comme d'abus, et c'était pour cela qu'ils comptaient dans leur sein des conseillers clercs. Le Parlement avait donc à défendre les lois de l'État contre les empiétements possibles de la cour de Rome, et sa propre juridiction contre le gouvernement, qui pouvait l'éluder au moyen d'arrêts du grand conseil. La séparation de l'Eglise et de l'État, toujours difficile et délicate, n'existait pas dans les mêmes conditions qu'aujourd'hui. Ni le gouvernement, ni le clergé ne songeaient à la faire plus complète. Le Parlement n'y songea pas davantage. La cause essentielle des luttes qui éclatèrent fut beaucoup moins le jansénisme qu'une législation surannée qu'il eût fallu modifier; or l'ancien régime n'eut ni l'intelligence, ni la volonté, ni la force de le faire. Le jansénisme fut simplement l'occasion de ces luttes, et il leur donna plus de vivacité par les passions qu'il souleva.

Il faut se placer à ce point de vue pour comprendre les protestations qui furent dirigées contre la légende de Grégoire VII

canonisé à Rome et contre l'office du nouveau saint envoyé par Benoît XIII au clergé de France. On prétendait que cette légende renfermait sur les rapports du Saint-Siége et des couronnes des propositions contraires aux lois françaises. Des réserves à peu près semblables eurent lieu au sujet de la canonisation de saint Vincent de Paul. La protestation du Parlement avait été précédée de celle de plusieurs évêques, entre autres de l'évêque d'Auxerre, et le mandement de l'évêque d'Auxerre ayant été condamné par un bref pontifical, Fleury déféra lui-même le bref au Parlement.

Fleury ne vit pas de meilleur moyen d'imposer silence aux jansénistes que de faire enregistrer la bulle *Unigenitus* et celles qui l'avaient suivie comme lois de l'État. Louis XV tint un lit de justice à cet effet le 3 avril 1730. Le cardinal y assista dans la *lanterne* ou tribune de la grande salle, stores baissés pour être bien vu. La présence du roi excluait toute délibération. On prit cependant les voix pour la forme. Les deux tiers environ furent contraires, à cause de l'article 91, relatif aux excommunications, qu'on ne trouvait pas assez clair. D'Aguesseau, redevenu chancelier après la mort d'Armenonville, fut interpellé par l'abbé Pucelle sur son changement d'opinion. Il avait beaucoup perdu de son ancienne renommée. « Cet homme-là, disait Barbier, a une physionomie malheureuse et sombre. C'est un puits de science, et voilà tout, sans dehors. » L'abbé Pucelle, neveu de Catinat, ancien soldat et ancien secrétaire du conseil de conscience, passait depuis longtemps pour une des lumières du Parlement. C'était un de ces hommes qui ne plient jamais. Le lendemain du lit de justice les magistrats s'assemblèrent suivant l'usage. Le premier président Portail allégua que le roi avait interdit toute délibération. Le palais fut très-agité, car on voulait à la fois résister et se renfermer dans la légalité. Le chancelier appela une députation du Parlement à Versailles, et déclara que le roi ne poursuivrait personne, mais exigeait que ses intentions fussent exécutées.

Fleury fit dans le même temps supprimer deux mémoires d'avocats par le grand conseil; le second de ces mémoires, écrit pour la défense de curés jansénistes, attaquait plusieurs mandements épiscopaux. Il voulut encore imposer aux auteurs une rétractation. Cette prétention émut le conseil de l'ordre, non-seulement à Paris, mais à Rouen. Fleury, désirant calmer cette émotion, interdit aux évêques de s'assembler pour

répondre. Mais quelques-uns d'entre eux firent des mandements individuels d'une grande vivacité. Tencin qualifia les signataires de *schismatiques et d'hérétiques*. Le Parlement supprima le mandement de Tencin sur la plainte des avocats (29 janvier 1731). L'archevêque de Paris, Vintimille, qu'on avait choisi pour succéder au cardinal de Noailles à cause de la rigueur de ses convictions antijansénistes, entra en lice, de son côté, ainsi que Lafare, évêque de Laon. Ce dernier, brouillon et inconsidéré, se servit de termes tels que le Parlement admit un appel comme d'abus. Fleury coupa court à la guerre qui allait recommencer en défendant toute assemblée, délibération ou dispute sur de pareilles matières. Mais ce ne fut encore là qu'une trêve, et de peu de durée.

Pendant ces querelles Louis XV passait le temps à chasser à Rambouillet ou à Fontainebleau. Il montrait une grande aversion pour les affaires, différait de s'en occuper, demeurait froid, ennuyé, et ne trouvait d'intérêt qu'à lire quelques correspondances étrangères ou des rapports de police. Le soir, au retour de la chasse, il soupait et jouait avec un petit nombre de seigneurs à Versailles, au château de la Muette, quelquefois à Rambouillet chez le comte de Toulouse. Il avait pourtant deux qualités, l'une de demeurer insensible aux séductions qui l'assiégeaient dans une cour où la corruption passait toutes les bornes; l'autre d'aimer peu le faste et la prodigalité. La reine, après lui avoir donné deux filles, devint mère d'un dauphin le 11 septembre 1729, événement qui causa une sorte d'enthousiasme national. L'économie, dont Villars avait prêché sans succès la nécessité du temps où les courtisans étaient les maîtres, triompha sous le gouvernement de Fleury, qui ressentait une aversion instinctive pour les magnificences coûteuses. Il débarrassa la cour d'une foule de charges ruineuses et de dépenses inutiles.

Fleury n'aimait pas qu'on le comparât à Richelieu. Il préférait Mazarin, à cause de son humeur douce et conciliante, quoiqu'il n'eût pas les mêmes goûts, ni surtout la même passion de l'argent. Inférieur à ses deux illustres prédécesseurs, il eut sur eux un avantage : il exerça un pouvoir plus solide et moins contesté. Personne ne s'élevait contre lui. Au mois d'octobre 1730, deux jeunes seigneurs de vingt ans, amis et compagnons du roi, les ducs de Gèvres et d'Épernon, présentèrent en secret à Louis XV un mémoire dans lequel ils accusaient le cardinal

d'écarter les princes, d'entretenir les querelles religieuses, d'avoir signé à Séville un traité inexplicable et contraire aux intérêts de la France. Fleury eut connaissance du fait; il exigea du roi que le mémoire lui fût remis, et il se contenta d'envoyer aux deux ducs l'ordre d'aller passer plusieurs mois dans leurs terres. Il traita cette conspiration, la seule qui fut tramée contre lui pendant les dix-sept ans de son ministere, comme un jeu d'enfants. Il ne parut pas s'en émouvoir, et le public donna au complot le nom mérité de complot *des Marmousets*.

IX. — L'arrêt du conseil du 10 mars 1731 avait interdit toute discussion sur les matieres qui avaient causé les protestations des avocats ou les remontrances du Parlement. Mais on n'obtint qu'un silence de trois mois, parce que les questions n'étaient pas résolues, que les partis étaient toujours en présence et les passions surexcitées. Chaque nouvel incident ranimait la lutte.

Ainsi un avocat se mit en contravention (juin 1731). Le cardinal exigea qu'il fût rayé de l'ordre. Les bâtonniers obéirent; deux cents avocats protestèrent.

Dans le même temps le Parlement reçut un appel comme d'abus contre des prêtres qui imposaient à leurs ouailles l'obligation d'adhérer à la constitution. Il ordonna par arrêt à l'évêque d'Orléans, dans le diocèse duquel les faits s'étaient passés, de s'y opposer. Le conseil cassa l'arrêt. Le Parlement fit des remontrances; elles furent mises à néant. Il les réitéra; les remontrances itératives eurent le même sort. Le cardinal, il est vrai, adressa aux évêques une lettre circulaire pour leur recommander de ne pas exiger l'adhésion des laïques.

Les avocats, voyant que l'archevêque de Paris refusait de supprimer le mandement qui avait éveillé leur susceptibilité, cessèrent de plaider, ne se présenterent plus à la barre et fermèrent leurs cabinets. Le gouvernement en choisit dix parmi ceux qu'on regardait comme les principaux opposants, leur envoya des lettres de cachet, et leur assigna différents lieux d'exil.

Le Parlement rendit un arrêt et une déclaration contre l'archevêque. Fleury, qui venait de casser lui-même un mandement épiscopal, celui de l'évêque de Laon, fit rayer ces deux actes sur les registres de la compagnie le 7 septembre. C'était le moment où les vacances allaient s'ouvrir; elles amenèrent forcément une nouvelle trêve, mais de très-courte durée.

Quand la rentrée eut lieu, au mois de novembre, Fleury se trouva en présence des avocats qui ne plaidaient pas et du Parlement qui prétendait faire des remontrances. Les avocats n'étaient pas encore redoutables. Leur opposition fournissait même des sujets de chansons à cette partie toujours nombreuse du public qui riait de tout; mais leur susceptibilité, leur esprit d'indépendance, l'énergie qu'ils mettaient à maintenir leurs opinions, n'en étaient pas moins des faits significatifs. L'*ordre,* le mot est du temps, devenait une puissance, puissance d'autant plus sérieuse que la bourgeoisie et le tiers état, dont elle était issue, n'avaient plus de représentation propre et n'étaient pas comptés dans le gouvernement. Fleury finit par une transaction. Un des principaux avocats se laissa gagner et servit d'intermédiaire. Le cardinal consentit à recevoir un mémoire très-court contre l'archevêque de Paris. Le 3 décembre le conseil rendit un arrêt qui fut jugé honorable pour l'ordre. On reconnaissait les avocats pour de bons et fidèles sujets, en ajoutant que les censures, d'ailleurs fondées, de l'archevêque ne s'adressaient pas à eux. Ils rentrèrent au palais, et les dix exilés furent rappelés.

Quant au Parlement, il reçut une lettre de cachet le jour de la rentrée. Se doutant qu'elle interdisait toute discussion sur le passé, il trouva divers prétextes pour en différer l'ouverture, et le 28 novembre il demanda au premier président Portail un rapport sur ce qui s'était passé au sujet de l'arrêt du 7 septembre. Portail refusa de répondre et se retrancha derrière la défense du roi. On soutint que la défense lui avait été adressée à lui, et non à la Compagnie; que celle-ci était en droit d'exiger qu'on lui présentât la minute de l'arrêt; enfin on insista pour que cette présentation précédât l'ouverture de la lettre de cachet. Le premier président continuant de s'y refuser, l'assemblée garda le silence; il y eut une séance muette de plusieurs heures, et personne ne céda.

Le lendemain 29, une seconde lettre de cachet étant arrivée, on ouvrit la précédente. Elle renfermait les défenses attendues. L'abbé Pucelle s'écria que, si le roi était au Louvre, il faudrait que le Parlement se présentât chez lui en corps. Un autre conseiller représenta que Marly n'était pas si loin; il proposa de s'y rendre. La proposition fut votée d'enthousiasme, et le jour même cinquante magistrats, les présidents en tête, partirent en quatorze carrosses attelés chacun de quatre ou six chevaux. Ni

le cardinal, ni le chancelier, ni le garde des sceaux, ni aucun des ministres ne se trouvaient à Marly. Le Parlement pria le duc de Noailles de l'introduire auprès du roi. Noailles refusa, et le duc de Tresmes, un des chambellans, vint déclarer à la Compagnie que le roi ne voulait pas la recevoir.

Naturellement cette lutte occupait beaucoup le public. Chacun en raisonnait à sa manière, et les appréciations étaient contradictoires. Il n'est pas douteux que l'opinion ne fût sympathique à des magistrats qui montraient de l'indépendance, une ténacité courageuse, et qui prétendaient défendre les règles. Tout ce qui d'ailleurs tenait à l'opposition janséniste de près ou de loin était pour eux, et cette opposition s'étendait fort loin, tant le *molinisme* était impopulaire. Le *molinisme* était le nom sous lequel on désignait alors le plus généralement les doctrines romaines auxquelles se rattachaient le gouvernement et les évêques. D'un autre côté, on constatait qu'il était étrange de voir des magistrats s'occuper d'affaires spirituelles, et l'on sentait que leur peu d'accord entre eux, l'incertitude de leurs droits, la situation difficile des présidents ayant un double rôle et devant ménager à la fois le roi et leur Compagnie, rendaient leur résistance inévitablement stérile. Le voyage de Marly n'eut guère d'autre effet que de compromettre leur dignité.

Le premier président alla supplier le roi de recevoir et d'entendre le Parlement. Le roi refusa, exprima son mécontentement, et déclara qu'il ne voulait plus qu'on parlât de cette affaire. Le Parlement insista pour que Portail fît de nouvelles démarches, en déclarant que ce n'était pas par esprit de désobéissance, mais « pour remplir les devoirs de son état et l'obligation où il était de soutenir les intérêts et les droits de Sa Majesté ». Fleury rassembla le conseil, et le conseil déclara que le Parlement ne serait pas admis.

Les magistrats ne se tinrent pas pour battus. Ils continuèrent de résister, entraînés par l'abbé Pucelle, dont ses soixante-quinze ans, la gravité de son caractère, une probité incontestée, un esprit toujours prompt, une ténacité indomptable, faisaient un véritable chef d'opposition. Convaincu de son droit et défenseur ardent de la cause du Parlement, il mêlait à des tableaux exagérés de la fausse politique de la cour des vérités saisissantes et fortement exprimées. « Triste situation, s'écriait-il, ne pouvoir remplir ses devoirs sans tomber dans le crime de désobéissance... » « Nous parlons et on nous défend la parole, nous

délibérons et on nous menace. Quelle paix après cela le conseil du roi veut-il nous laisser entrevoir, sinon celle qu'on n'ose nommer? Que nous reste-t-il donc dans cette situation déplorable, sinon de représenter au roi l'impossibilité d'exister en forme de Parlement sans la permission de parler, l'impossibilité par conséquent de continuer nos fonctions? » On dirait un pressentiment de Mirabeau.

Le 7 janvier 1732, Portail ayant exposé l'insuccès de ses démarches inutilement multipliées, le Parlement rendit sans délibérer, puisqu'on le lui défendait, un arrêt portant qu'il serait fait d'humbles remontrances au roi *en temps opportun* sur la nécessité de maintenir les maximes du royaume. Fleury crut que le Parlement faisait allusion à son âge avancé, et se réservait de recommencer la lutte après sa mort. Le ministère entier s'émut, comme si l'autorité royale était compromise. Les présidents furent cités à Versailles, Portail en tête. On lui déclara qu'ils ne devaient ni parler ni répondre au roi. Louis XV exprima son mécontentement en termes brefs pareils à ceux dont il s'était servi déjà vis-à-vis du premier président, et menaça de faire sentir qu'il était le maître. Le chancelier exigea la suppression de tout ce qui s'était fait depuis le 12 novembre, jour de la rentrée, et défendit de discuter aucun des points litigieux. « Le roi, dit-il, connaît toute l'étendue des droits de sa suprême puissance, et il n'a pas besoin d'être excité à maintenir les maximes du royaume. »

Quand on fut rentré au palais, Portail fit un rapport qui fut écouté en silence et inséré sur les registres. On y ajouta ces simples mots : « Après lequel récit, la cour s'est levée. » Le sentiment général des magistrats fut celui de l'abbé Pucelle, qu'ils n'avaient jamais été si maltraités ni si avilis.

Il se fit alors un nouveau silence. Le cardinal en profita pour fermer le cimetière Saint-Médard, où les miracles jansénistes se multipliaient d'une manière inquiétante. Tout Paris s'en occupait, et, par un singulier contraste, il se trouva que le carnaval de 1732 fut un des plus bruyants et des plus joyeux qu'on eût vus depuis longtemps

Fleury, sentant le besoin de partager le poids des affaires, s'adjoignit alors le garde des sceaux Chauvelin, qui devint comme son coadjuteur et chez lequel les secrétaires d'État allèrent travailler. Chauvelin était roide et plein de lui-même; on pouvait craindre aussi que sa qualité d'homme de robe ne

portât ombrage aux princes et aux autres ministres. Cependant il se fit accepter, et son incontestable supériorité fut avouée de tout le monde.

La fermeture du cimetière Saint-Médard avait eu lieu sans causer l'ombre de troubles. Il n'en fut pas de même d'un arrêt du conseil qui évoqua toutes les affaires concernant les miracles jansénistes. Défense fut faite au Parlement de recevoir aucun appel à ce sujet, nommément contre un mandement de l'archevêque de Paris. A la lecture de cette défense, l'abbé Pucelle protesta. Les conseillers des enquêtes l'appuyèrent. On refusa d'enregistrer la lettre du roi. Le Parlement fut mandé à Compiègne. Alors l'agitation fut au comble. On considéra que les droits de la magistrature étaient foulés aux pieds. On résolut, si l'on n'était pas écouté, de donner une démission en masse. Toutes les cours judiciaires s'associèrent à cette résistance, et suspendirent leurs séances; les avocats cessèrent de plaider.

Une députation s'étant rendue à Compiègne, le roi lui déclara qu'il ne voulait ni remontrances ni réplique. Il ordonna au premier président de se taire, et fit déchirer par Maurepas une protestation que l'abbé Pucelle présenta. Le gouvernement ne s'en tint pas là. Le terrible chef de l'opposition parlementaire fut exilé dans l'abbaye de Corbigny en Nivernais, dont il était titulaire; un autre conseiller, Titon, connu pour son exaltation janséniste, fut emprisonné à Vincennes et ensuite transféré à Ham.

Le Parlement entendit le rapport de la députation et se retira en silence. Hors du palais les magistrats délibérèrent sur la conduite à tenir. Devaient-ils s'unir aux autres parlements de France? Devaient-ils cesser leurs fonctions? Était-il vrai, comme on en faisait courir le bruit, que le gouvernement voulût créer une cour spéciale pour recevoir les appels en matière ecclésiastique? Les ministres crurent devoir faire démentir ce bruit dans les cafés de Paris, et défendirent qu'on en parlât. Au bout de quelques jours d'interruption, les magistrats reçurent des lettres de cachet qui les rappelaient au palais. Ils y retournèrent, et leur premier acte fut de dénoncer le mandement de l'archevêque au procureur général, pour qu'il interjetât un appel comme d'abus. Le procureur général demanda quinze jours de délai. Le terme expiré, l'appel n'était pas encore rédigé. Le Parlement ne l'en vota pas moins, et fit immédiatement imprimer et publier son arrêt, le 13 juin. Le 15 quatre

nouveaux membres, choisis parmi les plus opposants, furent arrêtés et exilés.

Le 20, l'ordre arriva d'enregistrer encore un arrêt du conseil. Les magistrats qui avaient pris la résolution de se démettre de leurs charges se levèrent aussitôt après la lecture de la lettre patente; ils étaient au nombre de cent cinquante, et ils sortirent du palais en robe, deux à deux, au milieu d'une émotion générale. Cette retraite produisit un grand effet. La foule disait en les voyant passer : « Voilà de vrais Romains et les pères de la patrie. » « Ceux qui ont vu cette marche, ajoute Barbier, disent qu'elle avoit quelque chose d'auguste et qui saisissoit. » Presque tous envoyèrent leur démission à la chancellerie. Il y en eut dix qui s'abstinrent; on les poursuivit avec des huées.

Les conséquences d'un pareil éclat devaient être graves; tout le monde le sentait. Le Parlement occupait une place considérable dans Paris, avec tous les corps et officiers judiciaires qui se rattachaient à lui. On accusa le gouvernement de vouloir l'arbitraire, et les évêques de prétendre reconstituer les pouvoirs politiques qu'exerçait le clergé au moyen âge. L'opposition parlementaire ne pouvait plus être taxée de jansénisme, puisque sur les cent cinquante magistrats démissionnaires il y en avait soixante tout au plus qui eussent quelque attache avec les jansénistes. On évoquait donc les souvenirs de Rome et d'Athènes en faveur de « ces sénateurs généreux, immolés pour réclamer les justes droits de la patrie, et avec qui s'en alloit le seul frein de la tyrannie ». On fit circuler un mémoire touchant *l'origine et l'autorité du Parlement de France*, mémoire que les avocats désavouèrent, car il n'était pas leur œuvre, mais où l'on débattait la question de savoir « si le Parlement n'était pas le seul endroit où le roi dût discuter des affaires publiques, comme il faisait autrefois. » On se demandait encore si une représentation du pays ne serait pas nécessaire. Barbier, quoique très-monarchique, écrivait dans son Journal : « Cela pourroit être plus avantageux pour l'intérêt et la tranquillité de chaque particulier. » On se disait qu'on pourrait, à l'exemple de l'Angleterre, « garder un conseil secret pour la politique et les traités, et laisser au Parlement la manutention des lois et des usages généraux. »

Tout cela sans doute se bornait à de vagues propos des esprits *curieux et spéculatifs*. La masse du public ne savait que

penser. Les magistrats ne portaient pas leurs vues aussi loin. Ils prétendaient s'enfermer dans leurs droits et concilier ces droits avec leurs devoirs d'obéissance. Ils soutenaient ne désobéir que par loyauté, ce qui était partout un theme de discussions subtiles. Pour le ministere, il s'inquiétait peu de l'opinion, sachant qu'il n'avait rien à en craindre.

Fleury n'accepta pas les démissions. Il garda son calme ordinaire et donna à entendre que la désobéissance serait oubliée si un pardon était demandé. Le premier président fit un acte de soumission; le roi s'empressa de déclarer, le 9 juillet, qu'il aimait mieux pardonner que punir. Le Parlement délibéra hors du palais pour savoir s'il avouerait l'acte du président. La majorité des chambres ayant décidé que les démissions seraient reprises, les magistrats remontèrent le lendemain sur leurs siéges, au grand étonnement du public, qui ne put s'expliquer leur conduite. On prétendit qu'ils avaient voulu faire peur aux ministres, qu'ils n'avaient pas réussi, et que c'étaient les ministres qui leur avaient fait peur. Les rieurs furent pour Fleury, qui triomphait.

Cependant le Parlement n'était pas disposé à se rendre. Il délibéra le jour même de sa rentrée, pour exposer les motifs de son obéissance au roi et pour rédiger des remontrances. Comme cela devait prendre un certain temps, les conseillers qui désiraient se réconcilier avec le gouvernement demandèrent s'il ne convenait pas que la grand'chambre s'occupât seule des remontrances. C'était un systeme qui sauvait le droit de la Compagnie et qui donnait des garanties aux ministres, puisque la grand'chambre était composée des membres les plus âgés et les plus calmes. Là-dessus arriva une déclaration du garde des sceaux Chauvelin sur le service intérieur, les délibérations, la forme des remontrances et celle des appels comme d'abus. Le Parlement voulut discuter tous ces sujets; il fut encore cité à Versailles, le 2 décembre, et y reçut l'ordre d'obéir sans discussion. Il protesta. Aussitôt des mousquetaires portèrent des lettres de cachet à cent trente-neuf de ses membres, qui furent exilés, presque tous dans des villes différentes. La grand'chambre, qu'on avait eu soin d'épargner pour la détacher du reste de la Compagnie, enregistra purement et simplement la déclaration du garde des sceaux.

Ce coup d'autorité termina la lutte. Le roi était resté le maître. Fleury laissa passer le temps des vacances, puis le 11 no-

vembre il révoqua les ordres d'exil. Il voyait que la cause du Parlement n'était pas de celles qui pouvaient soulever le peuple; que le public souffrait de la suspension des affaires, les avocats et les officiers ministériels de la cessation de leurs gains; qu'enfin on avait généralement cessé de s'intéresser à une querelle dont ni l'objet ni les différentes péripéties n'étaient faciles à saisir.

Les magistrats rentrèrent. Le Parlement se rendit à Versailles; le premier président fit un discours très-humble, et le roi retira une de ses dernières déclarations. La justice alors reprit son cours. On se réjouit de ce résultat, mais comme on se réjouit d'être sorti d'une impasse. Le gouvernement n'avait gagné qu'une victoire inutile. Le Parlement avait montré au public étonné le vice radical de sa constitution, c'est-à-dire son impuissance politique. Le calme obtenu fut uniquement le calme de la lassitude.

X. — Fleury et le conseil étaient loin de concentrer leur attention, comme le reste du public, sur les affaires intérieures. Ils s'occupaient beaucoup plus de celles du dehors; car Fleury tenait à la paix de l'Europe, et le traité de Séville, loin de consolider cette paix, l'avait au contraire mise en péril.

L'Empereur s'était montré très-irrité. Il ne voulait pas que les Espagnols occupassent des positions en Italie du vivant des souverains italiens. Il appuya le mécontentement des ducs de Parme et de Florence. Il arma, il resserra ses alliances, il augmenta ses troupes dans le Milanais. La reine d'Espagne, dont la fougue n'entendait rien, somma la France et l'Angleterre de se prononcer et d'exécuter à la lettre la garantie stipulée au traité de Séville. Elle était tout à fait décidée à la guerre, mais Fleury et Walpole ne l'étaient pas et croyaient encore au succès des voies pacifiques.

Fleury espérait calmer Élisabeth Farnèse, sans la suivre dans ses projets belliqueux, qu'il trouvait dignes des Amadis, et il se flattait d'apaiser l'irritation de l'Empereur, sans reconnaître sa pragmatique. Il repoussait la pragmatique, parce qu'elle lui semblait propre à consolider la puissance de l'Autriche et à diminuer la liberté des princes de l'Empire, sur lesquels la politique française s'était toujours appuyée. Il y voyait par ces motifs un danger pour l'équilibre européen, et il prétendait que la France ne pourrait l'accepter qu'après avoir perdu trois

batailles. Pénétré de ces idées, il fit discuter à Versailles sous ses yeux les plans militaires de l'Espagne avec des officiers anglais et hollandais; mais il ne négligea rien pour entretenir l'Angleterre et la Hollande dans des dispositions pacifiques pareilles aux siennes, et il entama des négociations directes avec l'Empereur, pour le convaincre que le traité de Séville n'avait pas la portée qu'on lui donnait à Vienne.

Le roi et la reine d'Espagne se récrièrent contre ces atermoiements; ils avaient fait des préparatifs militaires et maritimes immenses; ils sentaient bien qu'ils ne pourraient les renouveler, et ils voulaient les utiliser cette année même. Ils prétendaient encore que les refus de l'Empereur les obligeraient à conquérir Naples et la Sicile pour s'indemniser de leurs dépenses. Spinola, ambassadeur d'Espagne en France, se lassa de ne rien obtenir et revint à Madrid. Le marquis de Castelar, frère de Patinho qui dirigeait le ministère espagnol, fut envoyé à Versailles à sa place. C'était un négociateur d'un caractère ardent. On lui donna pour instruction de remuer ciel et terre afin d'entraîner Louis XV, fallût-il travailler au renversement de Fleury. Le roi et la reine d'Espagne flattèrent la vanité octogénaire de Villars, qu'on savait belliqueux, et ils essayèrent de gagner le roi de Sardaigne en lui offrant le Milanais; mais Victor-Amédée abdiqua par plusieurs raisons, dont la principale paraît avoir été la difficulté de concilier des engagements contradictoires pris avec la France et avec l'Empire. Castelar parla haut à Versailles; il déclara que Philippe V était prêt, si la France l'abandonnait, à traiter avec l'Empereur directement. Patinho retint les sommes qui revenaient aux négociants français sur l'apport des galions, jusqu'à ce que la France exécutât ses engagements.

Cependant Fleury, obligé de supporter les colères de l'Espagne, n'obtenait rien de la cour de Vienne. L'Empereur avait déjà fait agréer sa pragmatique à plusieurs des États de l'Empire, notamment à la Prusse; il espérait encore l'agrément de Georges II, au moins pour le Hanovre; il exigeait celui de la France comme condition préalable et nécessaire d'un accord, accord qu'il désirait d'ailleurs et pour lequel il paraissait disposé à céder la forteresse de Luxembourg.

L'Angleterre était la plus pacifique des puissances, mais elle l'était à sa manière. Le seul intérêt qui la guidait était celui de son commerce et de sa marine. Elle n'avait consenti à épouser les prétentions espagnoles, en signant le traité de Séville, que

pour s'assurer des avantages commerciaux, et si elle désirait conserver l'alliance française, c'était encore par un motif semblable, parce que la France, n'ayant qu'une marine réduite depuis les dernières guerres de Louis XIV, ne lui faisait dans les colonies ni concurrence ni ombrage.

Sur ces entrefaites, le duc de Parme, Antoine Farnèse, mourut le 10 janvier 1731. Immédiatement les Impériaux occupèrent le duché, qui était fief impérial. La reine d'Espagne, furieuse, somma les cours signataires du traité de Séville de remplir leurs engagements. Walpole craignit que la guerre n'éclatât, et pour la conjurer, il offrit à l'Empereur de reconnaître la pragmatique, à condition que l'Autriche admît en Italie les six mille hommes de garnisons espagnoles, et que la Compagnie d'Ostende fût exclue du commerce d'Amérique. Il se fit donner en outre l'assurance secrète que l'archiduchesse héritière n'épouserait ni un Bourbon ni aucun autre prince assez puissant pour compromettre l'équilibre européen. L'Empereur, satisfait d'avoir obtenu le point essentiel, se montra facile sur les autres et signa le 16 mars, à Vienne, le traité que les Anglais lui proposaient. Le prince Eugène usa de toute son influence pour l'y décider, et le détourner d'une guerre qu'il traitait de folie.

Fleury se trouva donc abandonné par des alliés qui agissaient sans lui. Il en éprouva d'autant plus de dépit qu'il venait de leur faire tout récemment de regrettables concessions; car il avait démoli pour leur plaire quelques travaux au port de Dunkerque. Après avoir été, en 1727, l'arbitre de l'Europe, il se voyait, en 1731, réduit à une action isolée. Si la paix était maintenue, c'était par d'autres que la France et sans elle. Le public, quoique peu au courant des affaires étrangères, comprit que c'était là un échec; il en conçut un vif ressentiment contre les Anglais, et il accusa le cardinal de leur avoir fait trop de sacrifices, notamment celui de notre marine. Villars demanda qu'on armât sur-le-champ soixante mille hommes de milices et qu'on mît les vaisseaux en état de servir.

Walpole eut peu de peine à obtenir l'adhésion de l'Espagne, du duc de Toscane, de la duchesse de Parme et de la Hollande au traité anglo-autrichien. La reine d'Espagne adhéra le 6 juin 1731; elle eût préféré la guerre, pour avoir Naples; mais elle savait que Fleury la traitait de folle et refusait d'engager pour elle les armes de la France. Les États italiens étaient réduits à

se débattre comme ils pouvaient dans leur impuissance. La Hollande obéissait avec sa lenteur habituelle à l'impulsion que le cabinet de Londres lui communiquait. Lorsque tout fut réglé, l'infant don Carlos et six mille Espagnols débarquerent à Livourne sur des bâtiments anglais, et prirent possession des deux duchés que les Impériaux leur abandonnèrent. L'Angleterre avait stipulé comme prix des vaisseaux qu'elle prêtait à l'Espagne le droit d'envoyer annuellement un navire à Porto-Bello.

Fleury montra qu'il se sentait blessé, mais il ne sortit pas de sa réserve ordinaire. Il témoigna de la froideur aux Anglais sans rompre avec eux. Il ne s'engagea d'aucun côté, malgré les conseils qu'on lui donnait d'adopter un parti, de traiter avec l'Empereur en acceptant la pragmatique, ou d'entreprendre une guerre que la jeunesse de la cour appelait de tous ses vœux. Il exigea seulement que l'Espagne cessât de retenir les sommes dues aux marchands français sur les arrivages d'Amérique, et il eut des peines infinies à l'obtenir.

L'Empereur fit accepter et garantir sa pragmatique par la diete de Ratisbonne, le 11 janvier 1732. La Saxe, la Bavière et l'électeur palatin protesterent. Villars conseilla de porter rapidement une armée sur le Rhin et de faire une démonstration qui les déciderait à se déclarer. Il représenta que le moindre acte de vigueur devait ramener la reine d'Espagne à ses idées belliqueuses. Mais Fleury ne tint compte ni du maréchal, qui était tres-vieux, ni de la jeunesse de la cour, qui désirait la guerre parce qu'elle ne l'avait jamais faite. Il persista dans son attitude réservée. L'Empereur profita de ces délais pour effrayer les électeurs récalcitrants, pour peser sur la Sardaigne, sur la Pologne, traiter avec le Danemark et resserrer son alliance avec la Russie.

La France et l'Autriche s'observaient ainsi d'un œil jaloux, quand la mort imprévue du roi de Pologne, Auguste II, le 1er février 1733, causa un ébranlement général et mit le feu aux poudres.

XI. — On avait déclaré à Stanislas Leczinski, lors du mariage de Louis XV, que la France ne ferait rien pour lui rendre le trône qu'il avait perdu. Mais ce trône redevenait vacant. Stanislas avait-il abdiqué? et s'il avait abdiqué, ne pouvait-il être réélu? L'opinion générale fut qu'il devait se présenter aux

suffrages de ses anciens sujets; que cela convenait à la dignité de la France et aussi à ses intérêts, afin que ni la Pologne ni l'Allemagne ne tombassent sous le joug de l'Empereur. On devait compter sur l'appui du primat, parent des Leczinski et régent pendant l'interrègne, ainsi que sur le sentiment national des Polonais.

Fleury, toujours circonspect et indifférent à la reine où à sa famille, commença par retenir Stanislas au château de Chambord, qui lui servait de résidence. Il comprenait la grande difficulté de s'engager dans les affaires d'un pays éloigné où l'on ne pouvait envoyer une armée ni par terre, de peur de soulever les États allemands, ni par mer, de peur d'exciter les ombrages de la marine anglaise. On discuta longuement les différents partis qui se présentaient; on finit par se décider à fournir de l'argent au primat. C'était un moyen assuré d'obtenir l'élection, d'ailleurs facile, car les Polonais, comprimés ou menacés par l'étranger, voulaient tous un roi de leur nation. La diète commença par décider qu'elle choisirait un Piast, c'est-à-dire un noble du pays (mai 1733). Aussitôt Louis XV envoya une déclaration très-fière à toutes les cours pour les avertir qu'il était prêt à défendre l'indépendance de la Pologne et les droits de son beau-père.

La raison qui décida Fleury fut que l'Autriche et la Russie faisaient avancer des troupes, l'une sur la frontière de Silésie, l'autre en Courlande; qu'elles étaient d'accord avec la Prusse et le Danemark, et qu'elles comptaient imposer au choix des Polonais Auguste III, électeur de Saxe et fils du dernier roi. La Russie prétendait se faire céder la Courlande, l'Autriche obtenir d'Auguste III la reconnaissance de la pragmatique. Il y avait plusieurs années qu'on craignait en France la formation de cette ligue du Nord. On crut nécessaire de la combattre.

Villars conseilla de déclarer la guerre à l'Autriche et de prendre immédiatement l'offensive en Italie, afin d'attirer de ce côté le gros des forces impériales. On devait compter sur le concours de l'Espagne et de la Sardaigne. L'Espagne élevait déjà des chicanes sur le traité de 1731, qui ne satisfaisait qu'à demi l'ambition d'Elisabeth Farnèse. Philippe V était prêt à envoyer une armée en Italie, pourvu que Fleury, dont il avait appris à se défier, prît à son égard des engagements formels et lui donnât des garanties. On lui promit, par un traité signé au mois de juin 1733, de l'aider à reconquérir Naples pour don

Carlos, qui, devenu roi des Deux-Siciles, céderait alors Parme à son frère don Philippe. De cette manière l'ambition de la reine serait satisfaite pour ses deux fils. Quant à la Sardaigne, on lui offrit le Milanais et le Mantouan; d'abord on lui demandait la Savoie comme compensation, puis on y renonça. Villars et le duc d'Orléans insistèrent pour qu'on agît sans délai, qu'on fournît aux alliés des troupes françaises et non de l'argent, et surtout qu'on ne laissât pas à l'Empereur le temps d'intimider les petits États, ce qui lui eût été facile; car il n'était pas obligé de garder alors, comme dans les guerres précédentes, une partie de ses forces pour veiller à la défense de la frontière de Hongrie.

Cependant le public, sachant les vues pacifiques de Fleury, crut longtemps à la réalisation d'une transaction qui paraissait très-simple. Elle consistait à obtenir de l'Empereur, en reconnaissant sa pragmatique, qu'il reconnût à son tour et qu'il soutînt Stanislas[1].

On apprit sur ces entrefaites que le nouvel électeur de Saxe avait traité avec l'Empereur et que les Impériaux entraient en Pologne. Aussitôt Stanislas partit de Chambord. Il traversa l'Allemagne déguisé et arriva à Varsovie, où soixante mille Polonais le proclamèrent le 12 septembre.

La France forma deux armées, sur le Rhin et les Alpes. Elles furent commandées, la première par Berwick, la seconde par Villars, que le roi nomma maréchal général. On signa enfin le traité préparé avec la Sardaigne. Berwick entreprit, le 13 octobre, le siége de Kehl; on voulait s'assurer un passage sur le Rhin; on déclara seulement aux États allemands, le jour même où ce siége commença, que la France respecterait leur neutralité. Kehl, attaqué avec vigueur, capitula le 29 octobre. On s'arrêta là, à cause de la saison et pour ne pas inquiéter les Allemands. Le comte de Belle-Isle avait combiné un projet très-hardi pour conduire directement une armée en Bohême et attaquer l'Empereur chez lui, mais ce projet fut écarté à cause de ses témérités militaires et des difficultés diplomatiques qu'il eût soulevées. Fleury s'efforçait de rassurer les puissances qui n'avaient pas d'intérêt à la guerre. Il promit à la Hollande et à l'Angleterre de ne pas attaquer les places de la Barrière ni les Pays-Bas autrichiens; il obtint de leur part à cette condition un engagement de neutralité (novembre).

[1] Journal de Barbier.

L'armée française d'Italie, unie aux troupes du roi de Sardaigne, entra dans le Milanais, qui n'avait pour toute défense que des garnisons. Novare et Tortone furent bloquées; on prit Pavie et on marcha sur Milan. La ville ayant été occupée sans résistance, on assiégea le château. Villars, âgé de quatre-vingt-deux ans, vint prendre le commandement, de concert avec Charles-Emmanuel. Il était toujours le même, brave, enthousiaste, fanfaron, mêlant les fêtes à la guerre; il donna un bal aussitôt après son arrivée à Milan. Il portait à son chapeau trois cocardes que lui avaient remises les trois reines de France, d'Espagne et de Sardaigne. Il voulait absolument marcher jusque sur le Mincio ou sur l'Adige, pour profiter de l'absence des Impériaux et garantir le Milanais contre un retour agressif de ces derniers. Mais il en fut empêché par le roi de Sardaigne, qui ne partageait pas son enthousiasme, goûtait peu ses allures cavalières, se défiait également de la France et de l'Espagne, et prétendait occuper des places pour les garder. On poursuivit donc le siége du château de Milan, qui finit par se rendre. Novare, Arona, Tortone capitulèrent, et Charles-Emmanuel prit le titre de duc de Milan, au mois de mars 1734.

C'étaient là des succès brillants; mais il n'en fut pas de même en Pologne. La fortune y trahit la cause que Louis XV soutenait. Malgré l'immense majorité qui s'était prononcée pour Stanislas au sein de la diète, quelques nobles dissidents, s'appuyant sur la présence d'une armée russe en Courlande, proclamèrent Auguste III le 5 octobre 1733. La noblesse du parti de Stanislas passa la Vistule pour s'opposer à l'invasion des Russes; comme elle n'était pas organisée de manière à tenir la campagne contre des troupes de ligne, elle ne tarda pas à se disperser pour défendre ses châteaux. L'armée régulière du royaume, réduite à quelques mille hommes par le dernier roi, Auguste II, qui préférait employer ses troupes saxonnes, ne put arrêter l'ennemi sur la Vistule. Les Russes et les partisans d'Auguste III entrèrent à Varsovie. Stanislas et les principaux personnages de son parti allèrent s'enfermer à Dantzig, dont les murailles leur faisaient espérer un sûr abri. Auguste III entra en Pologne de son côté avec les troupes saxonnes, et se fit couronner sans difficulté à Cracovie, le 17 janvier 1734.

Le feld-maréchal Munich, qui était un des meilleurs généraux de l'Europe, et qui, Allemand de naissance, avait été choisi dans les troupes allemandes pour commander les armées

russes, marcha sur Dantzig avec des forces considérables. Pierre le Grand avait su donner à la Russie une bonne organisation militaire, discipliner des soldats barbares et former à leur tête un corps d'ingénieurs et d'officiers supérieurs attirés de toutes les parties de l'Europe. Le siége de Dantzig n'en coûta pas moins à Munich beaucoup de temps et de peine, car les armées russes comprenaient encore à côté des régiments de ligne trop de corps irréguliers; il se trouvait dans un pays hostile, et les nobles et les paysans polonais ne manquaient aucune occasion de détruire ses convois. La flotte russe de la Baltique l'assista en barrant l'entrée de la Vistule.

Fleury, qui eût voulu ne pas se mêler directement des affaires de Pologne et ne pas déclarer la guerre à la Russie, qui de plus craignait d'exciter les ombrages de l'Angleterre en envoyant des vaisseaux français dans la Baltique, se contenta de diriger sur Dantzig six mille hommes en quatre convois. L'officier qui commandait le premier de ces convois, la Peyrouse la Mothe, débarqua le 10 mai, mais jugea impossible de pénétrer dans la place et se retira à Copenhague. Le Danemark, bien que favorable à Auguste III, gardait la neutralité. M. de Plélo, gentilhomme breton, beau-frère des secrétaires d'État Maurepas et la Vrillière, représentait la France à Copenhague. Il s'indigna de voir que le père de la reine ne fût pas secouru; il se mit à la tête des bataillons de la Mothe, débarqua le 24 mai avec quinze ou dix-huit cents hommes sous le fort de Wechselmunde, et tenta trois jours après de se frayer un passage à travers l'armée russe. C'était une inutile témérité. Il fut tué aux premiers rangs. La Mothe fut obligé de rentrer dans son camp avec les hommes qu'il put sauver. Les Russes le forcèrent à capituler, et tout ce qu'il obtint fut la permission de se retirer avec armes et bagages. Stanislas, dont on avait mis la tête à prix, se trouva hors d'état de prolonger la défense; il s'enfuit sous un déguisement. Les Russes entrèrent à Dantzig le 7 juillet, et la ville reconnut Auguste III. Stanislas gagna le territoire prussien, se réfugia à Kœnigsberg, et y fit de vains efforts pour relever son drapeau. Les partisans qu'il avait dans la noblesse polonaise s'étaient vus réduits successivement à poser les armes. Depuis lors, Auguste III régna en Pologne sans contestation, assuré de l'appui de ses voisins, et particulièrement de celui des Russes, auxquels il céda la Courlande.

L'échec fut mis sur le compte du parti national polonais,

dont on s'était en France exagéré les forces, car il n'était plus capable de défendre un gouvernement, et qui, de son côté, avait cru obtenir un appui plus solide. Mais, dans la réalité, Fleury avait engagé la France trop ou trop peu. Le public, qui juge d'après les résultats, ne fut pas satisfait. Pendant qu'on célébrait à titre de dédommagement le brillant dévouement de Plélo, les badauds de Paris, qui d'abord avaient admiré la politique profonde et les combinaisons du cardinal, se mirent à lui reprocher de n'avoir pas armé les Suédois et les Turcs contre la Russie [1].

La guerre n'était pas populaire, en dépit des premiers et faciles succès obtenus en Italie. On se plaignait des levées de milices, des édits bursaux multipliés, des nouveaux impôts, du dixième qui avait été rétabli au mois de novembre 1733. On ne distinguait pas bien l'avantage que la France pouvait trouver à affaiblir l'Empereur, puisque ce devait être au profit de la Sardaigne et de l'Espagne. On se fiait peu aux alliés, et on craignait de voir les puissances neutres entrer en lice, ce qui rendrait la lutte européenne. Vingt ans de paix avaient fortement contribué à enraciner les idées pacifiques.

En Italie, les Espagnols s'étaient séparés de Villars pour marcher sur Naples. Partis de Parme au nombre de vingt mille hommes, ils traversèrent la Toscane et les États romains, suivis par une flotte qui longeait les côtes, et entrèrent, le 26 mars, sur le territoire napolitain. Ils y éprouvèrent peu de résistance, les troupes autrichiennes s'étant disséminées dans les places. Ils promirent d'abolir les impôts établis par l'Empereur, et le peuple se déclara pour eux. Le succès d'un premier engagement leur livra Naples, dont les châteaux ne tardèrent pas à être évacués. Don Carlos y fit une entrée royale le 15 mai, et prit la couronne des Deux-Siciles. Dix jours après, le 25, le général espagnol Montemar écrasa à Bitonto, dans la Pouille, l'armée autrichienne qui s'était ralliée, mais qui fut abandonnée par les milices du pays. Les dernières garnisons de terre ferme capitulèrent. Montemar passa dans la Sicile, où six mille hommes de garnisons éparses finirent par se rendre successivement.

Le départ des Espagnols pour la conquête de Naples n'avait pas permis à Villars de fermer les gorges du Tyrol. Quarante mille Autrichiens, commandés par l'impétueux général Mercy,

[1] Journal de Barbier.

débouchèrent en Italie au printemps, passèrent le Pô près de Borgo-Forte le 2 mai, et s'appuyant sur Mantoue, dont ils étaient restés maîtres, entreprirent de couper les Franco-Sardes du duché de Parme. L'Empereur, surpris l'année précédente, avait fait pour cette campagne un effort violent. Villars ne put s'opposer au passage du Pô; il courut le danger d'être pris, n'y échappa que par son sang-froid et en payant de sa personne, se retira fatigué et irrité, et retourna à Turin, trop tard pour y trouver le repos nécessaire à son grand âge. Il y mourut le 17 juin.

Mercy, s'étant avancé sur la Parma, attaqua, le 29, l'armée franco-sarde commandée par les maréchaux de Coigny et de Broglie, et retranchée à la Crocetta, sous les glacis de Parme. L'attaque fut des plus vigoureuses; la défense ne le fut pas moins. Mercy tomba blessé mortellement; le prince de Wurtemberg, qui le remplaça, eut le même sort. Les Impériaux perdirent plus de six mille hommes et beaucoup d'officiers. Après une bataille aussi disputée que meurtrière, ils se retirèrent en bon ordre et sans être poursuivis.

Il s'était alors introduit dans les camps un grand relâchement, surtout parmi les officiers. Ils étalaient un luxe inouï. On avait compté à Strasbourg dix-huit cents chaises de poste lors de la formation de l'armée de Berwick [1]. En outre, chacun parlait librement et prétendait juger ses chefs. On ne voulut pas comprendre que les maréchaux n'eussent pas profité de la victoire pour repousser l'ennemi bien loin. On le comprit encore moins à Paris, où l'opinion se déchaîna contre eux, et où ils furent critiqués et chansonnés de toutes manières.

Le feld-maréchal Kœnigseck, demeurant appuyé sur Mantoue, y attendit des renforts, et dès qu'il les eut reçus, reprit l'offensive. Il s'établit sur la rive droite de la Secchia, et y tint quelque temps en observation les Français campés sur la rive gauche. Le 15 septembre au matin, il surprit le quartier du maréchal de Broglie et enleva la plus grande partie de son bagage et de ses chevaux, mais les Français parvinrent à se rallier, et se retirèrent sans trop de pertes, de manière à couvrir Guastalla. Kœnigseck les poursuivit sous les murs de cette ville, où il leur livra, le 19, une bataille qui ne fut pas moins rude que celle de Parme. Elle eut la même issue. Il fut repoussé, et

[1] Journal de Barbier, octobre 1733.

laissa le terrain jonché de morts. Le roi de Sardaigne, dont les Français suspectaient les allures, montra dans cette journée la bravoure d'un soldat, ordinaire aux princes de sa maison. Broglie, ayant réparé l'échec du 15, envoya son jeune fils porter à Versailles les drapeaux enlevés à l'ennemi.

Les impériaux, conduits par des généraux dont aucun obstacle ne ralentissait l'élan, repassèrent au nord du Pô, et entreprirent de pénétrer dans le Milanais. Les Français reculèrent de la ligne de l'Oglio sur celle de l'Adda. Mais la fatigue, la mauvaise saison et une effroyable mortalité obligèrent les deux armées à entrer de bonne heure en quartiers d'hiver. Les Français, après avoir sauvé Parme et Milan par deux victoires chèrement achetées, se retrouvaient exactement dans la même position qu'au début de la campagne.

Les choses marchèrent mieux en Allemagne. Les plus vastes préparatifs avaient été faits pour assiéger Philipsbourg. Berwick, arrivé à Strasbourg dès que la saison le permit, réunit plus de cent mille hommes. Le prince Eugène, alors âgé de soixante et onze ans, reparut à la tête des vieilles bandes impériales, qui le saluèrent de leurs acclamations; mais malgré les efforts faits par l'Empereur, et malgré le concours des cercles, qui, regardant la prise de Kehl comme une violation du territoire germanique[1], avaient déclaré la guerre à la France, le général autrichien ne se crut pas en mesure de défendre les lignes d'Ettlingen, sur le Rhin. Il les évacua et se replia sur Heilbronn. Berwick ouvrit la tranchée devant Philipsbourg vers la fin de mai, et hâta ses opérations pour éviter les inondations que produit en été la fonte des neiges accumulées dans les montagnes de la Souabe. Le 12 juin, il commit une imprudence en visitant les batteries; un boulet le frappa et l'étendit roide mort. Il finit ainsi comme Turenne et presque dans les mêmes lieux. Louis XV expédia le bâton de maréchal à d'Asfeld, qui prit le commandement du siége et l'acheva, sans qu'Eugène, en raison de la disproportion des forces, pût l'en empêcher. Les Français souffrirent beaucoup; ils eurent constamment leur camp inondé et les pieds dans l'eau. Enfin Philipsbourg capitula le 18 juillet.

On s'arrêta après ce succès. Quelques tentatives pour vivre aux dépens de la Souabe furent déjouées par Eugène. On

[1] Il y eut, il est vrai, une protestation de trois électeurs, Bavière, Cologne, et le Palatin.

s'étonna et on se plaignit que les succès d'Allemagne n'eussent pas de meilleurs résultats que ceux d'Italie. On s'en prit à d'Asfeld, comme on s'en était pris à Coigny et à Broglie. Avant la fin de la campagne il céda le commandement au duc de Noailles, promu de son côté au maréchalat.

XII. — L'Angleterre avait fait de longs efforts pour prévenir la guerre. C'est ainsi qu'elle avait signé successivement les préliminaires de Paris pour plaire à la France, le traité de Séville pour satisfaire l'Espagne, et celui de Vienne pour contenter l'Autriche[1]. Georges II avait pris des engagements vis-à-vis de tout le monde, et l'opposition le reprochait à ses ministres, mais ces engagements étaient limités. Il pouvait rester neutre, et il le resta. Quand l'Empereur sollicita son appui pour la garantie de ses États d'Italie, il se plaignit que l'Autriche eût pris un rôle agressif en soutenant Auguste III. Vers la fin de la campagne de 1734 il offrit sa médiation. Charles VI la refusa d'abord, puis quelques pourparlers eurent lieu à la Haye.

L'Angleterre proposa la cession des Deux-Siciles comme royaume héréditaire à don Carlos, la restitution du Milanais à l'Autriche, sauf deux districts qui seraient donnés à la Sardaigne, l'érection de la Lorraine en un électorat qui serait donné à Stanislas Leczinski, et pour le duc de ce dernier pays la plus riche indemnité, car il devait épouser l'aînée des infantes, être couronné roi des Romains, et jouir immédiatement du duché de Parme et de Plaisance, comme fief de l'Empire, en attendant le jour de l'échanger contre le duché de Toscane, à la mort du dernier des Médicis, Jean Gaston.

La plupart de ces conditions semblaient si naturelles qu'on était persuadé partout qu'elles finiraient par être acceptées. Mais l'Autriche les trouvait trop rigoureuses. La France voulait encore obtenir que Stanislas fût reconnu roi de Pologne sa vie durant, en s'engageant à laisser le trône à Auguste III. L'Empereur tenait à réparer les échecs de ses armées, et la France à profiter de ses succès. Les négociations, entamées indirectement, furent poursuivies sans effet pendant la plus grande partie de l'année 1735.

La guerre recommença donc cette année; mais elle fut conduite avec moins de vigueur de part et d'autre, surtout de

[1] Discours de Georges II à l'ouverture du Parlement, janvier 1732. Il déclarait avoir terminé « une affaire ennuyeuse ».

la part de la France. Coigny fit en Allemagne une campagne insignifiante contre les Impériaux; la czarine envoya à ces derniers seize mille hommes de troupes auxiliaires. Les Russes parurent sur le Rhin pour la première fois; seulement ils y arrivèrent très-tard, au mois de septembre, après une marche de trois mois.

Noailles, qui commandait en Italie, y trouva les troupes françaises réduites à un état déplorable, décimées par les maladies, l'indiscipline, la désertion, sans magasins, sans fournitures, sans hôpitaux, vivant en partie de pillage et de vol. Il fut obligé de les réorganiser et d'en combler les vides par des levées de milice. Le 18 mai, il entra en campagne, ayant rallié les Sardes auxiliaires. Montemar et les Espagnols le joignirent à Guastalla. Des rivalités d'étiquette et de commandement s'élevèrent entre les deux chefs. Mais les Impériaux leur firent la partie belle en abandonnant successivement le Pô et l'Adige, en se retirant, le 23 juin, dans les montagnes du Tyrol, et en se contentant de laisser une garnison à Mantoue. On résolut d'assiéger la place. Le roi de Sardaigne exigea qu'on commençât par lui en garantir la possession; sur le refus des Espagnols, il se retira. Comme Noailles et Montemar ne pouvaient entreprendre un pareil siége sans le concours des troupes sardes pour couvrir leurs opérations, on fut réduit à l'inaction ou à des hostilités insignifiantes.

Fleury, las de la guerre et n'espérant plus rien ni des opérations militaires, ni de négociations indirectes, prit le parti de s'adresser à l'Autriche directement. Sur quelques vagues ouvertures de la cour de Vienne, il y envoya au mois d'août 1735 un agent secret, de la Baune, qu'il chargea de s'aboucher avec les ministres Zinzendorf et Bartenstein. La Baune donna à entendre que la France était prête à garantir la pragmatique, garantie plus efficace que toutes celles que l'Empereur avait pu obtenir jusque-là, pourvu qu'un dédommagement fût accordé au roi Stanislas. Il ajouta que si l'Empereur mariait sa fille aînée au duc de Lorraine, la France ne consentirait jamais que ce prince, appelé à porter la couronne impériale, conservât les duchés de Lorraine et de Bar.

Or, ce n'était un secret pour personne que le duc François de Lorraine[1], alors âgé de vingt-six ans, élevé à la cour d'Au-

[1] Il avait succédé à son père Léopold en 1729.

triche, et déjà vice-roi de Hongrie, devait épouser l'archiduchesse Marie-Thérèse. Il y avait plus de dix ans que cette alliance était préparée. Tout le monde était convaincu également que si un duc de Lorraine devenait empereur, il ne pourrait conserver les États patrimoniaux de sa maison. Déjà le duc Léopold, père de François, avait songé plusieurs fois à les échanger contre une autre souveraineté ou une vice-royauté autrichienne, à Bruxelles ou à Milan.

Les ministres impériaux n'hésitèrent pas à traiter sur ces bases, d'autant plus favorables qu'en réalité l'Autriche ne cédait rien, hors Naples, qu'elle ne pouvait reprendre. Ils accordèrent que la Lorraine fût donnée à Stanislas, qui la transmettrait après sa mort à la reine de France et à ses enfants. Il importait extrêmement de réunir à la couronne une province inutilement convoitée depuis plus de cent ans, qu'on était forcé d'occuper au début de toutes les guerres, qu'on n'avait pas manqué d'occuper dans celle-ci, et dont la dynastie avait toujours inspiré les défiances les plus justifiées. L'annexion se faisait sans violence, par voie détournée. Elle offrait encore l'avantage d'obtenir pour le beau-père de la reine un dédommagement du trône de Pologne, et celui de donner à Marie Leczinska une dot dont la France devait profiter.

La seule difficulté porta sur la nature et l'époque de la cession. Les Autrichiens voulaient la soumettre à des conditions et attendre que le mariage eût lieu. La France la voulait immédiate et sans restrictions. Fleury eut le tort d'écrire à l'Empereur des lettres conçues en termes d'une trop grande humilité, avantage dont Charles VI sut habilement se prévaloir. La Baune finit par se contenter de la cession immédiate du Barrois, celle de la Lorraine demeurant conditionnelle, et les préliminaires de la paix furent signés à Vienne sur cette base le 3 octobre 1735 [1]. Un armistice fut signé le 15 novembre.

La nouvelle de la paix et celle d'une acquisition aussi importante que la Lorraine causèrent en France une joie naturelle. On trouva cependant qu'on eût pu mieux faire la loi à l'Autriche; que la cession conditionnelle était un danger; qu'il était périlleux de rendre Nancy, occupé pendant la guerre, et où les Allemands ne manqueraient pas de placer une garnison. Les préliminaires furent critiqués à ce point de vue dans plu-

[1] D'Haussonville, *Réunion de la Lorraine à la France*, t. IV.

sieurs mémoires de diplomates et dans des publications de tout genre; on fit contre le cardinal des chansons et des épigrammes. Fleury en suspendit la ratification, et comme il avait consenti au désir exprimé par les ministres impériaux que Chauvelin fût écarté des négociations, il insista auprès de l'Empereur pour obtenir davantage. Mais il le fit encore en termes si soumis, et en employant si bien le ton de la sollicitation et de la prière, que l'Empereur ne céda rien. Ce qui étonne le plus dans toute cette affaire, c'est le contraste entre le résultat obtenu, bien supérieur à aucun de ceux qu'avait réalisés Richelieu, et le langage de Fleury, si éloigné de la fière énergie du grand cardinal.

François, duc de Lorraine, épousa Marie-Thérèse, l'aînée des archiduchesses, le 12 février 1736, et son frère Charles fut fiancé à la seconde, Marie-Anne. Fleury insista pour que la cession de la Lorraine eût lieu immédiatement. Le duc s'en défendait; ses conseillers étaient d'avis qu'il attendît d'être empereur, et qu'il retînt le plus longtemps possible le patrimoine de ses ancêtres. Fleury se plaignit d'être joué, représenta qu'il avait déjà évacué ses positions d'Allemagne, Trêves, Traerbach et Philipsbourg; qu'il se trouvait exposé « aux reproches de la nation et à la risée de l'Europe. » Il recommença à consulter Chauvelin. La négociation se termina par un marché. Les Autrichiens, dont le trésor était embarrassé, vendirent la cession immédiate moyennant une somme d'argent qui représentait les dépenses de la maison du prince, et François signa, le 11 avril, l'abandon de ses États patrimoniaux.

On offrit à l'Espagne et à la Sardaigne les conditions qui avaient déjà été mises en avant. La reine d'Espagne entra dans une colère violente. Elle se récria sur ce qu'on la dépouillait des droits de sa maison sur Parme et Plaisance, et de ceux qu'on lui avait reconnus sur la Toscane par les traités précédents. Le roi de Sardaigne murmura de son côté, trouvant qu'on lui faisait une trop petite part, après qu'il avait payé de sa personne et versé le sang de ses soldats. Ces différentes récriminations entraînèrent des longueurs diplomatiques interminables. Mais Fleury étant résolu à ne rien céder, les deux puissances, hors d'état d'agir seules, finirent par se contenter d'acquisitions déjà fort importantes. Elles garantirent la Pragmatique, et le traité définitif fut signé à Vienne, le 18 novembre 1738.

Stanislas abdiqua la couronne de Pologne, mais à la condition de garder le titre de roi sa vie durant.

Jean-Gaston de Médicis, duc de Toscane, mourut pendant ces délais, en 1737, prince mou et indolent à qui on donnait des successeurs presque sans le consulter. Il demandait si l'Europe, après lui en avoir donné un premier, puis un second, ne lui en désignerait pas un troisième. François de Lorraine se rendit dans ses nouveaux États, où il ne fit d'ailleurs qu'un établissement provisoire.

XIII. — Fleury n'attendit pas que le traité définitif fût signé pour abolir l'impôt du dixième (janvier 1737).

La paix entraîna la disgrâce de Chauvelin. Le 20 février 1737 il reçut l'ordre de se retirer à sa terre de Grosbois, d'où il fut ensuite exilé à Bourges. C'était, de l'aveu général, l'homme le plus capable du ministère. Mais son caractère entier et le sentiment trop vif de sa supériorité ne lui permettaient pas de demeurer au second rang. Redouté des autres secrétaires d'État, il ne ménagea pas assez la susceptibilité ombrageuse de Fleury, qui lui avait d'abord accordé une confiance illimitée, et il déplut à Louis XV. Le cardinal craignit qu'il n'escomptât sa succession. Le roi, acceptant docilement les impressions de son vieux précepteur, et éprouvant une répulsion instinctive pour les individualités fortes, craignit de se donner un jour un premier ministre qui serait un maître. Chauvelin eut d'ailleurs un dissentiment complet avec Fleury pendant les négociations de Vienne. Les cabinets de Vienne et de Londres refusèrent de discuter avec lui, l'accusant d'avoir communiqué à l'Espagne et à la Sardaigne ce qui devait rester secret et d'avoir ainsi encouragé la résistance de ces deux cours. On prétendit qu'il cherchait comme autrefois Richelieu à se rendre nécessaire, et qu'il conspirait en vue de sa propre ambition.

L'opinion de sa supériorité était si bien établie qu'elle survécut à sa disgrâce; les ambitieux se tournèrent longtemps de son côté; les ducs d'Antin et de la Trémouille tramèrent des intrigues à la cour pour son rappel. Mais Fleury fut inflexible, et Louis XV hérita de son antipathie.

Le cardinal devenait plus exigeant avec l'âge. Il avait des courtisans. On assistait à ses couchers comme à ceux de Louis XIV. Cependant il éprouvait un plus grand besoin d'être

aidé et de partager le travail du gouvernement. Le public désignait pour les affaires étrangères Torcy, à cause de sa vieille réputation, ou le comte de Monti, qui avait joué un rôle comme ambassadeur en Pologne et assisté Stanislas. Fleury écarta ces personnages pour des raisons secondaires et leur préféra un maître des requêtes peu connu, Amelot du Chaillou, fils de l'ancien ambassadeur de Louis XIV en Espagne. Il donna pour premier commis au nouveau ministre la Porte du Theil, chargé récemment d'une mission à Vienne et réputé le diplomate le plus instruit de son temps.

D'Aguesseau, qui était chancelier, reprit les sceaux et les garda quatorze ans. Enfermé plus que jamais dans ses travaux judiciaires, il ne s'occupait plus que de réformer la législation. Il voulait corriger l'incohérence qu'y laissait subsister la diversité des coutumes, en dépit d'efforts anciens et persévérants tentés pour y établir plus d'unité. Il s'occupait de la refondre et de l'améliorer, non dans son ensemble, ce qui eût été infini, mais dans quelques-unes de ses parties essentielles. Il avait institué à cet effet dans les divers parlements des conférences de magistrats dont il prenait les avis. Ce fut ainsi qu'il publia en 1731 l'édit sur les donations, en 1736 l'ordonnance sur les testaments, suivie presque aussitôt de l'ordonnance sur les actes de l'état civil; autant de chapitres séparés de notre code actuel, dans lequel une légère révision a suffi pour les faire entrer. Le caractère distinctif de l'œuvre de d'Aguesseau est d'avoir, en appliquant la méthode de Domat, ramené les lois à leurs principes et à leur enchaînement philosophique; ce qui le conduisit à proclamer l'égalité civile au point de vue du droit. Il eut aussi une idée favorite qu'il soutint avec la vigueur d'une profonde conviction, c'était de réduire tous les degrés de juridictions à deux seulement; réforme importante qui entraînait la suppression des juridictions seigneuriales et des juridictions extraordinaires. Les états généraux de 1614 l'avaient appelée de leurs vœux, mais ceux de 1789 devaient seuls la réaliser. D'Aguesseau et ses successeurs se contentèrent de quelques suppressions partielles.

Il y avait là un travail grave, sérieux, peu aperçu des contemporains; ce n'en était pas moins un des services les plus réels qu'on pût rendre à la France. D'Aguesseau fut un politique médiocre et un écho littéraire affaibli du grand siè-

cle, mais il ouvre l'ère de la législation moderne; on sent que l'esprit de notre temps commence avec lui.

On retrouve ce même esprit dans l'enseignement, qui subit une transformation. On avait commencé sous Louis XIV a enseigner le droit civil et le droit français dans l'Université de Paris; on avait même cessé de professer en latin. Rollin, publiant le *Traité des études* en 1725, recommanda, entre autres innovations utiles, l'étude plus approfondie de la langue, de la littérature française, et surtout celle de l'histoire, jusque-là négligée. On ne se rend généralement pas assez de compte de l'influence exercée sur la société par le progrès de l'enseignement; moins apparente que celle de la littérature et du théâtre, elle est plus réelle. Dans le fond, Rollin et l'Université, dont il était un des chefs les plus vénérés, contribuèrent à former une bourgeoisie instruite, avec laquelle il faudrait compter un jour.

L'utilité des sciences politiques commençait aussi à être comprise. Un abbé Alary, employé à l'éducation du roi, eut l'idée de fonder à Paris une société, moitié cercle, moitié académie, dans le but d'étudier, d'approfondir d'une manière purement spéculative et désintéressée, les questions générales de gouvernement. Cette société fut appelée l'Académie de l'entre-sol, parce qu'elle se tint dans un entre-sol de la place Vendôme. Horace Walpole en fit partie; on savait que les Anglais étaient sur ces sujets plus avancés que nous. Le marquis d'Argenson, fils de l'ancien chancelier, nous a conservé la relation de ce qui s'y faisait; il en était un des membres les plus actifs. Un autre membre non moins actif était cet abbé de Saint-Pierre, célèbre par son excentricité, utopiste de vertu, auteur malheureux de la *Polysynodie,* d'un projet de paix perpétuelle et de divers plans de révolutions sociales plus que contestables, mais hardi à dénoncer une infinité d'abus. Fleury supprima l'Académie de l'entre-sol en 1731, soit qu'il eût pris l'alarme, soit qu'il voulût la punir de prétendues indiscrétions politiques commises par quelques-uns de ses membres. Mais elle était l'expression d'un besoin nouveau, et le plan de travaux qu'elle avait formé donne à croire que si elle eût vécu elle eût substitué l'observation et la réalité aux rêveries et aux chimères.

Melon et Dutot, hommes pratiques et anciens caissiers, le premier de la Compagnie des Indes, le second de Pâris-Duverney, discutaient déjà pertinemment les questions de finances et

d'économie dans des livres très-répandus, qui devinrent les sujets d'une active et intéressante polémique.

Montesquieu, admis en 1727 à l'Académie française, publia en 1734 ses *Considérations sur la grandeur et la décadence des Romains*, ouvrage incomplet sur lequel la critique moderne aurait plus d'une prise, mais frappant par la sagacité de l'observation, la puissance de l'analyse, la nouveauté des idées.

Voltaire, déjà célèbre par ses premières tragédies, par *la Henriade* publiée en 1723, par l'esprit et le tour facile de ses vers que goûtaient les salons, enfin par ses aventures dans le grand monde et un emprisonnement à la Bastille, rapporta en 1729 d'un séjour à Londres un certain engouement pour l'Angleterre, ses sciences et ses institutions. Il y avait été particulièrement frappé de l'influence exercée par les gens de lettres, organes et conseillers de l'opinion, appelés par cela même à remplir un rôle nécessaire dans les parlements, la politique, la diplomatie. De retour en France, il crut possible de les imiter. Il crut possible de se jouer de lois devenues impuissantes et de s'emparer d'une opinion publique inquiète, curieuse, fatiguée des stériles agitations de la bulle, attachée au gouvernement par tradition et par instinct, mais sentant la faiblesse d'un roi indolent et d'un ministre octogénaire. Il fit dans ses *Lettres philosophiques*, publiées en 1734, un grand éloge de l'Angleterre. « On y pense communément, disait-il, et les lettres y sont plus en honneur qu'en France. Cet avantage est une suite nécessaire de la forme du gouvernement. Il y a à Londres environ huit cents personnes qui ont le droit de parler en public et de soutenir les intérêts de la nation. Environ cinq à six mille prétendent au même honneur à leur tour. Tout le reste s'érige en juge de tous ceux-ci, et chacun peut faire imprimer ce qu'il pense sur les affaires publiques; ainsi toute la nation est dans la nécessité de s'instruire. »

Et ailleurs : « La nation anglaise est la seule sur la terre qui soit parvenue à régler le pouvoir des rois en leur résistant, et qui, d'efforts en efforts, ait enfin établi ce gouvernement sage où le prince, tout-puissant pour faire du bien, a les mains liées pour faire du mal, où les seigneurs sont grands sans insolence et sans vassaux, et où le peuple partage le gouvernement sans confusion. »

Montesquieu exprimait les mêmes idées avec plus de gravité et de profondeur. « Le gouvernement d'Angleterre est sage,

écrivait-il, parce qu'il y a un corps qui l'examine continuellement et qui s'examine continuellement lui-même ; et telles sont ses erreurs qu'elles ne sont jamais longues, et que par l'esprit d'attention qu'elles donnent à la nation elles sont généralement utiles. » Ainsi les esprits originaux commençaient à pressentir que l'Europe, qui a toujours fini par arriver à une forme de gouvernement à peu près identique, devait plus ou moins chercher en Angleterre le modèle à suivre.

Voltaire constatait encore que différents abus tenant aux justices seigneuriales, aux droits de chasse, aux priviléges pour l'impôt, n'existaient plus au delà de la Manche, ou n'y avaient pas la même gravité qu'en France. Tout cela est curieux comme symptôme de la direction des esprits. Toutefois c'étaient des pressentiments lointains, ou plutôt des idées jetées au hasard. Voltaire était extrêmement superficiel ; il n'approfondissait rien, il effleurait tous les sujets, et les plus sérieux, avec une légèreté et une audace qui étaient simplement des moyens de succès au milieu d'esprits légers eux-mêmes et peu instruits. Il chercha toute sa vie à faire du bruit, et il en fit beaucoup. « Il veut, disait Maurepas, être un homme extraordinaire, et il l'est à coup sûr. » Mais Maurepas, qui admirait son esprit délié et sa facilité d'imagination, ne pouvait le prendre au sérieux. Il lui reprochait de n'achever rien, d'avoir beaucoup « de cette érudition mêlée qui étoit à la mode, de n'être jamais dans un milieu raisonnable, tantôt philanthrope et tantôt cynique, louangeur et satirique outré », enfin d'ignorer les sentiments les plus élevés, les plus nobles, les plus français. « On a dit il y a longtemps, prétendait-il, que pour faire un écrivain sans passions et sans préjugés, il faudroit qu'il n'eût ni religion ni patrie ; sur ce pied-là, M. de Voltaire marche à grands pas vers la perfection[1]. »

Au fond, la politique fut toujours pour Voltaire une chose accessoire, même antipathique à la nature de son esprit. Elle suppose nécessairement quelques idées arrêtées ; or les siennes étaient si rapides, si mobiles, qu'il ne prenait pas la peine de les fixer. Il les semait à tort et à travers dans une correspondance qui est une éternelle conversation écrite, et dont le volume faisait gémir madame du Châtelet. Et puis ses préoccupations étaient ailleurs ; ambitieux de fortune et de renommée, il poursuivait toujours les succès de théâtre ; il s'attachait à ménager

[1] Mémoires de Maurepas, t. IV. Portrait de M. de Voltaire.

les grands, les gouvernants, les princes, au moins en public, et à combattre ses nombreux ennemis, dont il ne supportait pas les critiques. Son élément était la polémique, et son arme la plus puissante le ridicule, dont il se servait indistinctement pour toutes les causes.

Le rôle qu'il prit, quand il voulut devenir une puissance, fut celui d'adversaire de l'Église. Il lui fit la guerre la plus active, en prétextant uue guerre déclarée au fanatisme, moyen d'obtenir la complicité d'une société poussée vers le doute par la persistance et l'opiniâtreté des luttes de religion. Ce fut là le seul point sur lequel il ne changea pas, abstraction faite des déguisements de paroles et de certaines palinodies forcées ou calculées.

Il devint peu à peu un grand personnage, et on l'appela le roi de l'opinion : royauté toutefois fort combattue, et qui, vue à distance, nous fait une illusion trop facile. Voltaire fut toujours peu aimé et peu estimé. On était choqué de son manque de sens moral; on lui reprochait de tuer le respect, et on le regardait comme un homme de scandale[1]. La cour le toléra quelquefois, elle ne le goûta jamais. Ses ennemis se firent un jeu de piquer sa vanité pour exciter ses colères. Le Parlement donna l'ordre de brûler les *Lettres philosophiques*. Voltaire dut chercher un asile hors de la frontière, à Cirey, en Lorraine. Il rentra plusieurs fois en France et reparut même à la cour, mais il n'y revint jamais que pour en sortir presque aussitôt.

Fleury eut le tort de négliger les écrivains et de ne pas se douter de leur influence. Il était vieux, peu occupé de l'avenir. Il se fiait aux lois de presse qui étaient rigoureuses et dont il ne voyait pas l'inefficacité. Il se bornait donc à surveiller les attaques contre le gouvernement; il interdisait souvent de parler de certains sujets dans les cafés, où les conversations politiques commençaient à s'introduire. Il ne chercha pas, comme avait fait le régent, à s'attacher des écrivains connus dont le nom fît autorité; il ne tint aucun compte de l'opinion; il gouverna par le silence et le secret. Et cependant la presse, puisqu'il faut l'appeler par son nom, acquérait une influence croissante, par la raison que la paix, le système de Law, la supériorité de notre société et de notre théâtre, attiraient à Paris un nombre croissant d'étrangers; que notre littérature rayonnait partout;

[1] Voir le journal de police imprimé à la suite de celui de Barbier, année 1742.

que Paris devenait pour l'Europe entière la capitale des lettres et des arts. Fleury ne s'aperçut pas que le public, tiraillé dans tous les sens, frondeur, inquiet, curieux, hors d'état d'avoir une opinion et sentant le besoin de s'en former une, se jetait avec avidité sur tous les écrits, avoués ou non, pseudonymes ou signés, qui pouvaient l'intéresser ou lui plaire. Ce qui nous choque le plus chez Voltaire a souvent contribué à son succès[1].

XIV. — Fleury, sentant le poids de l'âge, devenait lent, craintif et exigeant. Il avait peu à peu fait le vide autour de lui, pour s'abandonner aux conseils de son confident l'abbé Couturier, et de son valet de chambre Barjac. Il montrait la susceptibilité naturelle à son grand âge, et prenait, dit méchamment d'Argenson, un chagrin horrible de tous les maux qui menaçaient l'État après sa mort. Cependant il restait le maître partout. A la cour, ses ennemis se bornaient à dire du mal de lui. Le Parlement « n'avoit plus de droits qu'autant que le ministère vouloit bien le souffrir[2] ». Les jansénistes se taisaient. La Sorbonne ne résistait plus; on finit par obtenir de l'Université une adhésion à la bulle *Unigenitus*.

Le gouvernement de Fleury eut le mérite d'être économe et régulier. L'effectif des troupes fut réduit à cent mille hommes de pied et vingt mille chevaux. Orry, contrôleur général depuis 1730, était un habile administrateur, bien qu'on l'accusât de pousser l'inflexibilité et la rigueur jusqu'à la dureté. Le commerce et les affaires se relevaient. Le nombre des vaisseaux qui se rendaient en Amérique avait doublé depuis la régence[3]. Fleury avait provoqué, en 1727, l'institution d'assemblées annuelles de commerce dans les grandes villes manufacturières. Il avait rétabli, en 1730, le conseil de commerce, en le déclarant conseil royal et en statuant qu'il s'assemblerait tous les quinze jours en présence du roi. Il avait entrepris beaucoup de travaux publics, de routes, de canaux, d'assainissements. La police était vigilante, et l'on faisait des lois moins sévères que

[1] Rien ne donne mieux l'idée du public de ce temps que le journal de Barbier. Barbier est curieux, recueille les faits, répète les bruits et souvent les calomnies; il a du goût pour le scandale. Il critique et admire tour à tour les mêmes hommes et les mêmes choses; il mêle des réflexions très-justes à d'autres qui n'ont aucun sens. Il s'intéresse à tout et parle de tout à la légère.

[2] Journal de Barbier.

[3] Melon, *Essai sur le commerce*.

sous les ministères précédents, parce qu'elles étaient mieux exécutées. Enfin Fleury, fidèle à la tradition de ses prédécesseurs qui avaient tous fait quelque chose pour le progrès des sciences, ordonnait de rechercher des manuscrits en Orient, établissait un collége à Constantinople, et envoyait aux frais du gouvernement deux commissions savantes mesurer un arc du méridien au pôle et sous l'équateur.

La France jouit d'autant mieux de ce gouvernement pacifique que les souffrances éprouvées pendant les longues guerres de Louis XIV le rendaient plus précieux. Les éloges et les flatteries de Voltaire ont peu de valeur; mais les Mémoires de Noailles louent Fleury d'avoir préféré l'essentiel au spécieux et regardé la tranquillité publique comme le fondement du bonheur. Lady Montague, voyageant en France, constatait, en 1739, l'heureux changement qui la frappait après une absence de plusieurs années, surtout l'air de contentement et de bien-être des paysans.

Au dehors, l'acquisition de la Lorraine était un succès positif et avait réparé bien des faiblesses. Fleury trouva dans plusieurs circonstances le moyen de faire accepter sa médiation aux étrangers. En 1736, il avait concilié, d'accord avec les Anglais, une querelle née pour de futiles motifs entre l'Espagne et le Portugal. Il en concilia seul une autre qui s'éleva entre plusieurs États allemands au sujet des duchés de Berg et de Juliers. Il fut médiateur, en 1739, entre la Turquie et l'Autriche. Le comte de Villeneuve, ambassadeur français à Constantinople, obtint pour la cour de Vienne des conditions meilleures qu'une guerre peu heureure ne les faisait espérer, et renouvela d'une manière avantageuse nos anciennes capitulations avec la Porte. Fleury envoya encore des troupes françaises dans la Corse révoltée contre les Génois et livrée aux entreprises des aventuriers. L'île fut occupée trois ans, de 1738 à 1741. « La France était l'arbitre de l'Europe; » c'est Frédéric II qui le dit et le reconnaît[1].

Louis XV trouvait commode de laisser le gouvernement au cardinal. Il avait du jugement et quelques-unes de ces qualités banales qu'on vante toujours chez les rois; mais il demeurait indolent, il ne prenait de goût à rien, il craignait le travail, il vivait dans le désœuvrement et l'ennui. Vainement Villars l'avait-il exhorté à se mettre à la tête d'une armée. Quand il

[1] *Histoire de mon temps.* Introduction.

paraissait au conseil, il s'y montrait préoccupé et secret. Chacun se demandait s'il parviendrait à sortir de cette apathie; les hommes les plus portés à se faire illusion sur son compte en désespéraient souvent[1]. On accusait Fleury d'avoir favorisé cette paresse d'esprit. Le roi ne se méla des affaires un peu sérieusement qu'en 1739. Il ne cherchait même pas à remplir les devoirs extérieurs de la royauté, il les évitait plutôt. Il n'aimait pas à représenter. Aussi les Parisiens, qui le voyaient à peine, ne surent-ils longtemps que penser de lui.

Pendant plusieurs années, il vécut régulièrement avec la reine, qui lui donna deux fils et huit filles. Mais elle était plus âgée que lui, d'un esprit sans portée et tout occupée de pratiques dévotes. Il finit par céder aux exemples de corruption qui l'entouraient. Il prit madame de Mailly pour maîtresse; il eut des soupers comme le régent, en bannit l'étiquette peu à peu et s'habitua à s'enivrer de champagne. Le cardinal essaya de faibles représentations, qui ne furent pas écoutées. Madame de Mailly eut au moins le mérite d'être sans ambition, de dépenser peu et de ne pas chercher à troubler la cour. Louis XV commença par dissimuler sa liaison avec elle, mais il renonça peu à peu à une contrainte gênante, et en 1737 il la déclara maîtresse en titre. Bientôt il lui donna des rivales, entre autres sa sœur, mademoiselle de Nesle, plus intrigante et plus ambitieuse, qu'il maria à un comte de Vintimille. Comme c'était la mode d'avoir des petites maisons pour se débarrasser tout à fait de l'étiquette et se livrer plus facilement au plaisir, il acheta, en 1739, le château de Choisy, où il fit de folles dépenses. Il dépensa encore énormément à Compiègne et à Fontainebleau, et ne songea plus qu'à chercher de vulgaires distractions pour combattre l'ennui qui l'accablait.

En 1739, il y eut une disette affreuse, qui d'ailleurs s'étendit à une grande partie de l'Europe. Les blés furent chers, et la cherté s'aggrava encore l'année suivante. Versailles retentit des cris de souffrance des provinces. On s'efforça d'attirer des blés étrangers. On maintint le bas prix du pain à Paris; la ville paya la différence. Le peuple n'en murmura pas moins, et les bruits ordinaires d'accaparement s'accréditèrent. Le déchaînement fut général contre la prétendue imprévoyance d'Orry, et contre les dépenses que le roi faisait dans ses châteaux. Un jour

[1] Journal de d'Argenson, *passim.*

que Louis XV traversait un faubourg pour se rendre à Choisy, il entendit crier à ses oreilles : « Misère ! famine ! du pain ! »

XV. — La colonisation française prit un assez grand essor dans la première moitié du règne de Louis XV. Jusque-là on n'avait fait que des essais lents et coûteux ; on avait marché à peu près à l'aveugle ; les différentes Compagnies créées par le gouvernement, grandes ou petites, avaient éprouvé plus ou moins les mêmes déceptions.

La Compagnie des Indes, organisée par Law sur une échelle infiniment plus étendue, et réorganisée après lui, c'est-à-dire débarrassée de toutes les entreprises parasites qu'on y avait jointes, sauf la ferme du tabac, eut au contraire un sérieux succès. La preuve en est dans ce fait, attesté par Melon, l'ancien secrétaire de Law, que ses retours annuels, estimés à deux millions avant le renouvellement de l'ancienne charte, s'élevèrent à dix-huit millions en 1734. On était revenu alors d'un premier engouement, et les Compagnies n'inspiraient plus les mêmes illusions ; mais on les jugeait nécessaires, en raison de la grande quantité de capitaux que le commerce colonial exigeait, et du nombre des vaisseaux, des ports, des forteresses qu'il fallait posséder pour lutter contre la jalousie des peuples étrangers. Melon, l'un des hommes les plus compétents sur ces matières, a parfaitement développé ces idées dans son *Essai sur le commerce.* On avait cessé également de considérer le commerce de certains pays comme un monopole à conquérir, pour lequel il fallait écraser des rivaux. On était moins exclusif, on croyait toujours que les métropoles devaient se réserver le marché et la direction de leurs colonies ; mais on en était à peu près venu à comprendre que le monde colonial était assez vaste, que les sources d'activité qu'il offrait à l'industrie humaine étaient assez fécondes et assez variées pour que chaque nation pût y chercher le développement de sa richesse et de sa puissance propres. Or, là comme partout, la condition essentielle du succès était la sécurité et la paix.

Nous avions en Amérique trois colonies principales, les Antilles, la Louisiane et le Canada.

Nos établissements des Antilles étaient à la Martinique, à la Guadeloupe et dans une partie de Saint-Domingue. C'était ce qu'on appelait les îles à sucre. La production du sucre s'y accrut d'une manière rapide après le décret de 1717, qui supprima

ou réduisit considérablement les droits perçus sur les importations et les exportations entre la métropole et les colonies, autorisa ces dernières à faire quelques expéditions directes, et permit de réexporter les sucres raffinés en France. Cette prospérité se soutint ou s'augmenta jusqu'à la guerre maritime de 1744. L'introduction du cacao et du café fut encore une autre source de richesse pour les Antilles. Un certain nombre de familles françaises, encouragées par le succès, allèrent s'établir au milieu de leurs plantations. La marine y gagna; le nombre des armateurs s'accrut, surtout à Bordeaux et à Nantes, où les heureux résultats du commerce colonial se révélèrent par la construction de quartiers magnifiques.

La Louisiane, située près de l'embouchure du plus grand fleuve de l'Amérique du Nord, était appelée aussi à un bel avenir. La fondation de la Nouvelle-Orléans en 1722 fut suivie de celle des établissements des Natchez, d'Arkansas et d'Illinois. Malheureusement on commença par y envoyer le rebut de notre société. Cette faute, jointe à l'incertitude qui régnait au début de toutes les entreprises françaises et aux entraves mises à l'initiative des particuliers, empêcha la Louisiane de se développer aussi vite que les colonies anglaises du même continent. La Compagnie la rétrocéda au gouvernement en 1731, et il fallut l'affranchir de tous droits de douanes pendant dix ans pour y favoriser les cultures qui devaient faire sa richesse, comme celles de l'indigo et du tabac.

Le Canada faisait des progrès plus réels, grâce à ses richesses naturelles et à une population plus saine, composée à l'origine de paysans guidés par des missionnaires et d'officiers ou de soldats congédiés. Mais ces progrès étaient lents, et les émigrants s'y livraient plutôt au commerce des pelleteries qu'à la culture des terres.

Nos colonies d'Amérique n'étaient donc pas toutes également prospères. Cependant les trente ans qui suivirent la paix d'Utrecht furent leur plus belle époque. Elles n'avaient plus à souffrir des guerres maritimes; elles jouissaient à l'intérieur d'un ordre assez régulier; les flibustiers avaient à peu près disparu, la paix des mers et l'abaissement des tarifs diminuant beaucoup la facilité et les gains de la piraterie. Cette prospérité se serait accrue certainement si les luttes maritimes n'avaient recommencé en 1744 et remis tout en question.

Mais ce fut principalement vers les Indes orientales que se

tourna l'activité de la Compagnie réorganisée par le régent.

Les deux îles qu'on occupait sur les côtes d'Afrique, l'île Bourbon et l'île de France, prirent une importance qu'on n'avait pas d'abord soupçonnée. L'île Bourbon s'enrichit rapidement par l'introduction de la culture du café en 1718. L'île de France, moins fertile, offrait un avantage particulier; elle était plus facilement abordable aux vaisseaux. Labourdonnais, qui en fut nommé gouverneur en 1735, y créa différents établissements maritimes, des chantiers, des arsenaux, des magasins, et en fit une station navale nécessaire pour la navigation des mers de l'Inde.

Sur le continent indien, le principal établissement était celui de Pondichéry. Depuis que les Hollandais avaient restitué cette ville à la paix de Ryswick, elle avait prospéré sous le gouvernement d'un négociant intelligent du nom de Martin, qui sut entretenir de bonnes relations avec les princes indigènes, et imposer aux émigrés français une discipline nécessaire. Pondichéry assurait le commerce de la côte de Coromandel et du Bengale; mais ce commerce fut longtemps arrêté par les guerres maritimes et par la concurrence de nos propres corsaires, qui vendaient en France à bas prix les marchandises pillées sur les vaisseaux anglais ou hollandais. Il se releva après Utrecht sous le gouvernement pacifique de Lenoir, et surtout après 1735, lorsqu'un nouveau gouverneur, Dumas, étendit nos alliances avec les princes du pays, protégea un des plus puissants d'entre eux, le nabab d'Arcot, contre les tribus guerrières des Mahrattes, augmenta ainsi considérablement le prestige de la France, et se fit céder Karikal par le grand Mogol. Dupleix, un de ses agents, releva une factorerie française abandonnée à Chandernagor sur le Gange, y construisit des chantiers, y établit des comptoirs, fonda Patna sur le même fleuve en remontant vers Bénarès, et se mit en concurrence dans le Bengale avec les Anglais.

Dupleix fut nommé le 1er janvier 1740 gouverneur de Pondichéry et président du conseil supérieur. Le 23 octobre 1742, il devint gouverneur général des possessions françaises dans l'Inde. C'était un homme pratique, habitant l'Asie depuis sa jeunesse, la connaissant bien, et ayant réalisé une grande fortune dans ce qu'on appelait le cabotage d'Inde en Inde, c'est-à-dire dans les entreprises que les négociants obtenaient de faire individuellement pour leur propre compte sous le couvert

de la Compagnie. Dupleix était en rapport avec tous les princes indiens ; sa femme correspondait avec eux dans leurs différentes langues. Il conçut des plans très-vastes. Il vit que l'empire du Grand Mogol, ébranlé par de récentes et terribles révolutions, marchait à sa ruine; que le moment était venu pour les Européens de ne plus se borner à posséder sur les côtes de simples comptoirs soumis aux chances des guerres maritimes, mais d'acquérir des territoires, de s'y établir et de se faire directement producteurs en employant la population indigène pour la main-d'œuvre. Belle et noble conception qui devait transformer notre système colonial, mais dont la lutte maritime de 1744 entrava la réalisation.

Quoique la colonisation eût été l'œuvre de la Compagnie des Indes, les modifications successives et d'ailleurs assez nombreuses que sa charte éprouva offrent peu d'intérêt. C'est qu'alors elle n'avait qu'une existence dépendante; elle était soumise à la direction de l'État, qui nommait les gouverneurs. Ses actionnaires, touchant un dividende fixe, étaient assimilés à des rentiers. Elle ne faisait de bénéfices que sur la ferme du tabac. Le gouvernement lui avait accordé une garantie d'intérêt, se proposant moins de la rendre prospère que de développer par son moyen les entreprises coloniales. C'est ainsi qu'il permettait aux agents de la Compagnie de faire un commerce avantageux pour leur propre compte.

Elle put subsister de cette manière jusqu'en 1770, mais dans des conditions si différentes de celles où Colbert l'avait établie qu'elle ne ressemblait plus à elle-même. Il en résulta un système bâtard qui, après avoir offert d'abord quelques avantages, finit par entraîner, lorsque les temps devinrent critiques, des conflits désastreux.

LIVRE TRENTE-NEUVIÈME.

LOUIS XV.

(DEUXIÈME PARTIE. 1739-1748.)

I. — La paix générale fut troublée en 1739 par une guerre de colonies. Jusqu'alors les guerres de colonies n'avaient été que la suite des grandes luttes de l'Europe. Celle-ci éclata toute seule, et l'Europe en ressentit le contre-coup.

Toutes les nations occidentales avaient développé leur marine marchande depuis le traité d'Utrecht; et la quantité des produits coloniaux importés chez elles s'était fabuleusement accrue. Entre la France et l'Angleterre les occasions de conflit étaient rares, à cause de l'immensité des pays où les deux nations pouvaient étendre leur colonisation sans se rencontrer. Il n'en était pas de même entre l'Angleterre et l'Espagne. Les Anglais avaient le droit d'envoyer tous les ans à Portobello un vaisseau, appelé le vaisseau permission, et les Espagnols celui de visiter les navires étrangers qui approchaient des côtes d'Amérique. Or, les Espagnols se plaignaient qu'on fît dans leurs colonies une contrebande active, que les contrebandiers se servissent pour inonder leurs marchés du vaisseau permission, dont la cargaison se renouvelait indéfiniment, et que le revenu de leurs douanes en souffrît. Les Anglais se plaignaient à leur tour des violences exercées par les garde-côtes espagnols dans l'exercice du droit de visite, des mauvais traitements infligés à leurs nationaux, des difficultés et des lenteurs que mettaient les tribunaux d'Espagne à punir les coupables ou à régler les indemnités.

Quelques incidents ou conflits particuliers survenus dans le Mexique et la Floride n'auraient pas fourni l'occasion d'une rupture, s'il n'y avait eu là un sujet de querelles perpétuelles que les moindres circonstances devaient envenimer. D'ailleurs la cour de Madrid, que dirigeait uniquement l'ambition personnelle de la reine, déconcertait les autres puissances par son orgueil et sa mobilité. Il n'était pas possible d'entretenir avec elle des rapports suivis. Tantôt elle refusait avec hauteur les

réparations qui lui étaient demandées par les Anglais, tantôt elle leur faisait des offres intéressées pour s'assurer leur concours dans ses entreprises italiennes. L'opposition anglaise qui voulait renverser Walpole prit pour thème d'accusation sa patience et sa condescendance pour l'Espagne. On lui reprocha de sacrifier l'intérêt du commerce et l'honneur de la nation. On fit comparaître devant le Parlement les victimes vraies ou supposées des barbaries espagnoles, et les orateurs de l'opposition tonnèrent contre le droit de visite.

Walpole exigea de la cour de Madrid le règlement d'indemnités qui étaient dues depuis longtemps aux marchands anglais, et il l'obtint. Une convention fut signée au Pardo le 14 janvier 1739; mais comme cette convention n'avait qu'un objet déterminé et ne tranchait pas toutes les difficultés, comme le droit de visite demeurait intact, et qu'on se rendait très-bien compte de l'impossibilité de le régler, l'opposition tonna de nouveau. La cour d'Espagne s'irrita de son côté et se montra plus difficile.

Fleury voulut prévenir la guerre. Il offrit sa médiation. Il demanda à Walpole le rappel d'une flotte anglaise envoyée à tout hasard dans la Méditerranée, et il s'engagea à obtenir de l'Espagne le payement immédiat de sommes que la convention du Pardo avait accordées sous condition. Si Walpole eût été le maître, il eût probablement accepté cette médiation, car il avait des vues très-pacifiques, et il pouvait craindre qu'autrement la France ne s'alliat à l'Espagne. L'intimité des gouvernements français et anglais, brisée en 1731, ne s'était jamais rétablie; elle avait même dégénéré en une froideur peu déguisée, tandis que l'Espagne et la France s'étaient sensiblement rapprochées, avaient lié leurs intérêts et agi en commun. Si quelques querelles les divisaient encore, on pouvait les considérer comme des querelles de ménage. Cette année même, 1739, vit les fiançailles de la fille aînée de Louis XV, Madame Première, avec don Philippe, un des fils d'Élisabeth Farnèse. On commençait aussi en France à regretter le trop complet abandon où la marine militaire languissait depuis les dernières guerres de Louis XIV. Le nombre des bâtiments de la flotte du premier au sixième rang avait été réduit à cinquante-quatre[1]. On sentait que la Compagnie des Indes n'était pas assez puissante

[1] En 1728. Chassériau, *Précis de l'histoire de la marine.*

pour la protection de notre commerce maritime. C'était là une raison de plus pour soutenir la marine et les colonies espagnoles si l'Angleterre les attaquait.

Mais Walpole n'était plus le maître. L'opposition soufflait la guerre; le pays surexcité la demandait à grands cris. Le roi, les officiers y étaient résolus. Walpole, incapable de l'empêcher, s'y résigna pour rester au ministère. Il demanda formellement à l'Espagne l'abandon du droit de visite, le payement immédiat des sommes dues aux marchands anglais et la reconnaissance de prétentions élevées en Amérique. Sur son refus, il dénonça les hostilités le 19 octobre 1739.

L'Angleterre mit plusieurs flottes en mer, et dès le mois suivant, Vernon, un de ses amiraux les plus audacieux, enleva Portobello. Mais la guerre entreprise dans des parages éloignés coûta des sommes folles et présenta des difficultés inouïes. Après ce coup d'éclat, les Anglais n'obtinrent plus que des succès insignifiants. Ils échouèrent en 1741 devant Carthagène, et l'escadre de l'amiral Anson fut très-maltraitée en voulant pénétrer dans l'océan Pacifique.

La France retentissait alors de ce cri : « Il nous faut une marine. » On craignait pour nos ports. On s'arrangea pour équiper trente vaisseaux de guerre. On envoya une escadre dans la Baltique et une flotte dans les Antilles. L'amiral qui commandait la flotte avait des ordres pour agir suivant les événements. Quoique Fleury eût évité de se déclarer, la France et l'Angleterre se croyaient à la veille d'une grande lutte maritime. Elles se disputaient l'alliance de toutes les cours de l'Europe, lorsqu'un autre événement, la mort de l'Empereur, retarda la lutte maritime, mais fit éclater une lutte continentale.

II. — Charles VI mourut le 20 octobre 1740. Sa fille aînée, Marie-Thérèse, mariée à François de Lorraine, avait vingt-trois ans. La pragmatique ou l'acte qui lui assurait la succession de toutes les possessions de la maison d'Autriche était reconnue et garantie par presque tous les États de l'Empire et de l'Europe. Mais on devait se demander quelle serait la valeur de cette garantie. Marie-Thérèse était une femme; le duc de Lorraine, qu'elle fit immédiatement nommer régent, était jeune, sans talents militaires, roide dans ses manieres, peu populaire aux yeux de ses nouveaux sujets. L'Autriche avait un trésor épuisé

et peu de troupes régulières. Elle venait d'éprouver des revers en Italie et dans une guerre contre les Turcs. Ses grands généraux, le prince Eugène, Mercy, étaient morts. Marie-Thérèse montra dès son avénement beaucoup de noblesse, de confiance et même d'énergie; mais ses ministres furent jetés dans une sorte de panique, et leur conduite trahit une profonde irrésolution.

La mort de l'Empereur, quoiqu'il n'y eût pas d'événement mieux prévu, causa un étonnement général et les plus vives appréhensions. On sentit que des prétentions contradictoires allaient s'élever, que la guerre était imminente, qu'elle devrait s'étendre à toute l'Europe, et qu'elle serait de longue durée. Cependant toutes les cours commencèrent par reconnaître Marie-Thérèse. La Bavière, qui n'avait pas garanti la pragmatique, Cologne et l'électeur palatin, firent seuls exception.

L'électeur de Bavière, Charles-Albert, fils de Maximilien, éleva des prétentions à la succession de Charles VI. Il invoqua en sa faveur un acte de Ferdinand Ier, qui avait près de deux cents ans de date; mais le sens de cet acte, déposé à Vienne, était manifestement contraire à ses prétentions. L'Autriche les repoussa, et la décision fut remise au sort des armes. Pendant ce temps, et sans attendre quelle serait l'attitude des autres puissances, le nouveau roi de Prusse se mit en campagne, envahit la Silésie, et donna le signal du bouleversement de l'Europe.

Frédéric-Guillaume était mort quelques mois auparavant, après vingt-sept années de règne, pendant lesquelles il n'avait eu qu'une préoccupation, celle de se faire une armée et une caisse militaire. Souverain d'un État qui ne comptait pas beaucoup plus de deux millions d'habitants, il avait fini par entretenir le chiffre relativement énorme de soixante-seize mille hommes de troupes réglées, troupes composées pour un tiers de recrues engagées à l'étranger. Il avait mis tous ses soins et passé tout son temps à les équiper et à les discipliner; aussi Georges II l'appelait-il : mon frère le caporal. Pour subvenir aux dépenses d'une pareille armée et pour former une caisse militaire, Frédéric-Guillaume s'était condamné à la plus stricte économie ; il y avait également condamné sa famille, et la simplicité de la cour de Prusse était devenue proverbiale. Il avait eu d'ailleurs le talent de se livrer à beaucoup d'excentricités sans faire de folies, d'inspirer à sa noblesse ses habitudes d'éco-

nomie et ses goûts militaires, de ne pas se compromettre avec des voisins plus puissants que lui, enfin d'entrer dans plusieurs ligues sans tirer l'épée [1].

Frédéric II montait sur le trône à l'âge de vingt-huit ans. Il avait vécu plusieurs années loin de Berlin, parce que ses goûts de bel esprit déplaisaient à son père. Il avait passé ce temps d'exil dans un château des bords du Rhin, donnant le spectacle assez singulier d'un prince allemand qui parlait et écrivait en français, faisait des vers, professait des théories philosophiques, affichait le dédain des croyances religieuses qu'il traitait de surannées, et parlait des souverains et de leurs ministres avec une liberté de langage étrange pour l'héritier d'une couronne. Il avait même engagé une correspondance avec Voltaire, dont la célébrité s'était répandue en Allemagne, où l'on étudiait partout la littérature de la France, comme on recherchait ses modes et les produits de son industrie. Voltaire se laissa prendre aisément à des flatteries exagérées, assaisonnées de blasphèmes, et s'extasia devant les talents littéraires du prince de Prusse. Cependant ce dernier, en apparence si différent de son père Frédéric-Guillaume, lui ressemblait beaucoup dans le fond. Il tenait de lui l'amour de l'ordre et de l'économie, un caractère tenace, impérieux, irritable et sans pitié. Il était en outre vain et plein de lui-même, incapable d'attachement et ingrat pour ceux qui le servaient. Ne croyant à rien, il était dépourvu de scrupule ; ses prétendues théories philosophiques le dirigèrent peu et ne le gênèrent jamais. Ses qualités étaient la sagacité, une activité infatigable, une application constante. Profondément ambitieux, il ne perdait jamais de vue le but qu'il se proposait, et il y marchait sans que rien l'arrêtât. Il triompha de beaucoup d'obstacles, parce qu'il ne sacrifia ni au besoin du repos qu'il ne connaissait pas, ni au plaisir qu'il dédaignait. Il n'eut pas de cour ; il méprisa le luxe, et partagea son temps entre l'étude des lettres et le soin de ses troupes, sur la bonne organisation desquelles il faisait, même avant de régner, reposer l'avenir de sa maison. Il avait enfin, au dire de Macaulay, tous les vices comme tous les talents propres au succès, sa seule divinité.

Disposant à son avénement d'une armée de soixante-seize mille hommes et d'une caisse militaire de plus de vingt-huit

[1] Frédéric II, *Mémoires de Brandebourg*, et Introduction à l'*Histoire de mon temps*.

millions de livres, il chercha l'occasion de s'en servir. Il la trouva dans la mort de l'Empereur et le désarroi de la cour de Vienne. Le 23 décembre, au sortir d'un bal masqué, il partit en poste, se mit à la tête de trente mille hommes massés sur la frontière de la Silésie, et y entra sans déclaration de guerre préalable. La province avait pour toute défense un corps autrichien de trois mille hommes, et des garnisons dans les trois places principales de Glogau, Brieg et Neisse. Les troupes autrichiennes durent se replier sur la Moravie. Avant la fin de janvier 1741 les Prussiens occupèrent toute la Silésie, moins les places fortes. La majorité des habitants étaient catholiques, Frédéric leur garantit le libre exercice de leur religion; quant aux protestants, il les trouva tout disposés en sa faveur.

Après son entrée en Silésie, il avait envoyé un message à Vienne. Il ne contestait nullement la pragmatique garantie par son père; mais il rappelait de très-anciennes prétentions des électeurs de Brandebourg sur quatre duchés silésiens. Ces prétentions, abandonnées dans plusieurs traités, n'étaient pas soutenables. Il en était lui-même convaincu, et il en convient dans ses Mémoires.

Dès qu'il se fut emparé du gage qu'il convoitait, il fit dire à Marie-Thérèse que si elle lui cédait la basse Silésie, il était prêt à l'assister contre tous ses ennemis. La jeune reine, indignée de son agression, et plus encore de cette dernière proposition, répondit qu'elle défendait ses sujets et ne les vendait pas. Elle déclara qu'elle ne ferait aucun traité avec le roi de Prusse tant qu'il aurait un seul homme sur son territoire.

Vingt-quatre mille Autrichiens sous le général Neipperg furent envoyés dans la Silésie pour en chasser les envahisseurs; une bataille rangée fut livrée le 10 avril à Mollwitz, près de Brieg. La journée fut très-disputée. Frédéric la crut perdue et prit la fuite; mais le maréchal Schwerin, qui commandait les Prussiens, et qui était un vétéran des anciennes guerres, tint bon avec une division d'infanterie. Or, l'infanterie prussienne manœuvrait avec une précision et une solidité rares. Soumise sous le règne précédent à une discipline admirable par un des hommes qui ont le mieux perfectionné au siècle dernier l'organisation militaire, le prince d'Anhalt, elle prouva victorieusement cette supériorité à Mollwitz. « Chaque bataillon, dit Frédéric, était une batterie ambulante, dont la vitesse de la charge triplait le feu, ce qui donnait aux Prussiens l'avantage d'un contre trois. » Schwerin

finit par rester maître du champ de bataille, enleva les canons de l'ennemi, et conserva la Silésie à la Prusse.

Dès lors Frédéric attendit, n'ayant plus qu'une pensée, celle de garder sa proie. Des agents anglais essayèrent de le désintéresser en lui apportant quelques concessions péniblement arrachées à l'orgueil de la cour de Vienne; il les reçut avec une extrême hauteur, et refusa tout. Il sentait sa force; il avait étonné l'Europe qui ne le connaissait pas et qui était habituée à traiter la Prusse comme une puissance très-secondaire. Enfin il comptait sur les entreprises de la Bavière et de la France, quoiqu'il n'eût rien concerté avec elles.

III. — La mort de l'Empereur et les nouvelles de Silésie surprirent la cour de Versailles, préoccupée des affaires maritimes et de son attitude dans la guerre survenue entre l'Angleterre et l'Espagne. Fleury, dont la santé et la lucidité d'esprit n'étaient encore altérées que par de courtes défaillances, avait préparé contre les prétentions anglaises un manifeste très-net, qu'il publia au mois de novembre 1740. Les escadres tenaient la mer, et des ordres éventuels etaient donnés pour secourir les flottes et les colonies espagnoles. L'opinion se prononçait dans un sens très-hostile à l'Angleterre, quand il fallut prendre un parti au sujet de l'Allemagne.

La question était double; il s'agissait à la fois de l'Empire et des États autrichiens. La couronne impériale était portée depuis trois siècles par des princes de la maison d'Autriche; mais les électeurs pouvaient faire un choix ailleurs. Maintenant que l'hérédité de fait se trouvait brisée, sur quel prince devait porter ce choix? L'hésitation ne fut pas longue. Charles-Albert, duc de Bavière, fils de Maximilien, et chef d'une maison alliée ancienne de la France, se mit sur les rangs; il était le seul des électeurs laïques qui fût catholique. L'Allemagne se déclara en sa faveur. La France avait tout intérêt à le soutenir. Un empereur bavarois ne pouvait pas être aussi redoutable pour elle qu'un empereur autrichien; c'était une occasion unique de séparer l'Autriche de l'Empire; enfin l'autre prétendant à la couronne impériale, François, l'époux de Marie-Thérèse, était personnellement suspect à la cour de Versailles, à cause de son origine lorraine et de ses sentiments connus d'hostilité.

Quant aux États autrichiens, la décision à prendre était

moins simple. On avait, quoique à regret, garanti la pragmatique, c'est-à-dire leur intégrité. Fleury se sentait lié par ses engagements, et devait éprouver un scrupule naturel à les méconnaître. Les droits de Marie-Thérèse n'étaient pas douteux. Le cardinal, qui aimait l'économie et le repos, devait reculer devant la pensée d'une guerre capable d'embraser l'Europe, surtout quand il se voyait à la veille d'une lutte maritime. D'un autre côté, la politique séculaire de la France avait consisté à abaisser la maison d'Autriche. Suffisait-il de lui enlever la couronne impériale? Fleury lui-même avait été longtemps d'avis qu'il faudrait aider au démembrement de ses territoires, et il n'avait garanti la pragmatique que sous la réserve commode des droits des tiers.

Belle-Isle, avec ses conceptions brillantes, hardies, aventureuses, s'empara de la question. Il avait, dit d'Argenson, plus d'idées que de jugement et plus de feu que de force, mais il visait « au très-grand ». Il soutint que l'intérêt de la France était de s'entourer d'une ceinture de petits États, par conséquent de concourir au partage de l'Autriche, et d'enrichir de ses dépouilles quelques souverainetés allemandes qui se feraient équilibre les unes aux autres. Il représenta qu'il existait entre la France et la Bavière, outre les liens traditionnels, des traités qui obligeaient à soutenir quelques-unes des prétentions bavaroises. Il prétendit qu'on ferait ainsi du roi de France un souverain sans rival en Europe. L'Angleterre était une puissance exclusivement maritime; la Russie était plus éloignée et moins forte qu'elle ne l'est devenue depuis. Les coalitions, à qui l'Autriche avait toujours servi de point d'appui, deviendraient moins dangereuses. C'étaient là des calculs simples, saisissants. Si une grande guerre était nécessaire pour les faire réussir, Belle-Isle se flattait qu'elle serait courte, qu'elle pourrait se terminer en une campagne, qu'il suffirait de s'entendre avec les puissances intéressées, d'agir avec ensemble, et qu'on obligerait aisément Marie-Thérèse à céder une partie de ses États pour conserver l'autre.

Fleury commença par résister à des suggestions qui troublaient sa conscience et dérangeaient son repos. Cependant il se laissa gagner par des flatteries auxquelles il devenait de plus en plus accessible. On lui dit qu'après avoir acquis la Lorraine il aurait encore la gloire de détruire la maison d'Autriche, abaissée seulement par Richelieu et par Mazarin. On ajouta que

l'influence française établie en Allemagne par ces deux grands ministres avait été perdue après eux, et que l'Angleterre et la Hollande avaient su y établir la leur, à la faveur des grandes coalitions. La guerre était déjà engagée par le roi de Prusse sans qu'on s'y fût attendu, et l'entraînement allait devenir général. Fleury ne se sentit pas la force de le combattre; il craignit, s'il le faisait, de compromettre un pouvoir auquel il se cramponnait d'une main défaillante. Il se résigna donc et céda, comme avait fait Walpole en Angleterre, moitié par amour du pouvoir, moitié par faiblesse, pour ne pas heurter l'opinion devenue belliqueuse. La jeune génération n'avait pas vu la grande guerre, en dépit des campagnes de 1733 et de 1734. Les sentiments d'hostilité contre l'Autriche étaient invétérés en France. Depuis un temps immémorial nous n'avions pas fait de campagnes sans rencontrer devant nous les Impériaux. Le public, médiocrement informé, calculait peu et se laissait entraîner à ses impressions. Il était alors prévenu en faveur du roi de Prusse par l'imprévu de son succès, et disposé, sans d'ailleurs s'en occuper beaucoup, à croire qu'il avait raison.

Belle-Isle, soutenu par la jeunesse de cour et par madame de Mailly, s'empara de l'esprit du cardinal et de celui du roi. Il se fit même donner le bâton de maréchal. Louis XV étonna tout le monde par l'indifférence qu'il continua de montrer; il ne décida rien, et il laissa faire. Belle-Isle dirigea tout. Il dicta ses volontés à Breteuil, qui fut rappelé au secrétariat de la guerre après la mort d'Angervilliers. Il donna les ordres pour les enrôlements et les préparatifs nécessaires. Il se fit nommer ambassadeur extraordinaire à Francfort, où les électeurs et la diète devaient s'assembler; il partit au mois de mars 1741, alla visiter les électeurs de Bavière, de Cologne, de Brandebourg et de Saxe, et envoya des agents dans les autres cours en Allemagne et hors de l'Allemagne.

Un premier traité fut signé par ses soins à Nymphenbourg près de Munich, le 18 mai, entre la France, la Bavière et l'Espagne. La France promit de soutenir les prétentions de Charles-Albert au trône impérial, à la partie occidentale de l'Autriche et à la Bohême. Elle devait agir comme simple auxiliaire de la Bavière, à laquelle la liaient d'anciens traités. L'électeur tenait à démembrer l'Autriche, moins pour assouvir de vieilles haines que pour augmenter ses territoires, sans quoi il

ne pouvait être empereur qu'en peinture, et il tenait à se faire roi de Bohême pour empêcher François de Lorraine d'avoir une voix à ce titre dans le collége des électeurs. L'Espagne, dont la reine poursuivait toujours l'idée fixe de s'agrandir en Italie, promit à la Bavière son concours et une diversion dans la Péninsule.

Le 5 juin, Belle-Isle fit un traité avec Frédéric et lui garantit la basse Silésie. Marie-Thérese venait de proposer au Hanovre, à la Saxe et à la Russie de s'unir à elle pour démembrer la Prusse. Fleury promit à Frédéric d'envoyer en Allemagne, outre l'armée qui assisterait les Bavarois et occuperait l'Autriche, une autre armée qui tiendrait les Hanovriens en échec et les empêcherait d'attaquer le Brandebourg. Il demandait seulement à la Prusse d'abandonner ses prétentions sur les duchés de Berg et de Juliers.

On gagna aussi la Sardaigne par l'espérance d'un agrandissement en Italie, et la Saxe par la jalousie que lui causait l'établissement des Prussiens en Silésie. Auguste III, d'un caractère mou et irrésolu, hésitait entre des sollicitations contraires; il finit par se ranger du côté qui lui parut le plus fort, moyennant la promesse de la Moravie. La France acquit ainsi des alliés, mais il n'y avait pas là de véritable coalition. Ces alliés se défiaient d'elle, ne s'entendaient pas, et nourrissaient des arrière-pensées. Poussés à la guerre par l'exemple de la Prusse et les intrigues de la France, ils n'avaient qu'une ambition commune; ils se précipitaient sur les dépouilles de l'Autriche comme au signal d'une curée.

Bien que la France ne stipulât rien pour elle, on doutait de son désintéressement. On lui supposait quelque but caché, comme de s'emparer des Pays-Bas autrichiens ou de mettre fin à l'empire d'Allemagne en établissant l'indépendance de chaque électeur sur son propre territoire. Ce dernier projet se présentait naturellement à l'esprit. On eût créé, comme plus tard Napoléon, une confédération du Rhin, et l'influence française fût devenue maîtresse de l'Allemagne [1]. Mais c'étaient là des plans d'une réalisation difficile et au moins prématurée. Pour le moment on se bornait à prétendre dicter le choix d'un empereur, ce à quoi on n'avait jamais réussi. Le succès semblait

[1] Journal de Barbier. Ces craintes furent exprimées également dans le Parlement anglais.

assuré. Les nouvellistes parisiens allaient jusqu'à s'imaginer qu'une fois l'empereur élu, Marie-Thérèse céderait, et que la question pourrait être tranchée sans coup férir [1].

Toute l'inquiétude portait sur la Hollande et l'Angleterre, qui s'étaient engagées à soutenir la pragmatique et à fournir à ce sujet des contingents, assez faibles d'ailleurs, la Hollande cinq mille hommes, l'Angleterre douze. Or, la Hollande était si difficile à émouvoir qu'on se croyait sûr de sa neutralité. Pour l'Angleterre, on se flattait qu'engagée déjà dans une guerre coloniale, elle s'abstiendrait d'agir sur le continent. Espérance chimérique. Georges II avait annoncé aux chambres, dès le 18 novembre 1740, l'intention de maintenir *la balance du pouvoir et les libertés de l'Europe*. Le Parlement était unanime pour soutenir l'Autriche, surtout en présence de l'alliance des Bourbons de France et d'Espagne; il ne tarda pas à se récrier contre l'arrogance de la France et le mensonge de son intervention à titre d'auxiliaire dans une guerre qu'elle dirigeait en réalité.

Restait la Russie, éloignée et jusque-là peu mêlée aux débats de l'Europe, ce qui n'empêchait pas de sentir sa puissance cachée. Les Allemands qui la gouvernaient étaient en général sympathiques à l'Autriche; mais le czar Ivan VI était mineur; son père et sa mère, le duc et la duchesse de Brunswick, redoutaient les révolutions militaires, si dangereuses à Saint-Pétersbourg, et dont ils ne tarderent pas à être victimes. Frédéric s'était assuré avant d'entrer en Silésie qu'il n'avait rien à craindre de ce côté. La France fit mieux : elle occupa indirectement la cour de Saint-Pétersbourg en payant des subsides aux Suédois, qui brûlaient de reprendre leurs anciennes possessions de la Baltique.

Ainsi la lutte s'annonçait comme générale. Tout le monde croyait que Marie-Thérèse serait écrasée. Elle se montra intrépide, et, forte de son droit, elle se confia dans le sentiment de ses peuples, prêts à repousser les étrangers.

IV. — Les traités une fois signés et les alliances assurées, on fit les préparatifs de campagne. L'exemple de Frédéric montrait les avantages de la célérité; il était clair que plus on attendrait, plus la guerre serait longue, difficile, compliquée.

[1] Journal de Barbier.

Mais il fallait du temps, car Fleury n'avait pas pour principe de tenir des armées toujours disponibles. Belle-Isle demandait cent mille hommes pour l'Allemagne du midi et cinquante mille pour celle du nord. Fleury réduisit les deux armées à quarante mille hommes chacune. Il est vrai que leur organisation et leur équipement ne laissèrent rien à désirer[1]. On pourvut aux dépenses en rétablissant le *dixième* pour le temps que la guerre durerait, en créant des rentes viagères, et en multipliant les édits bursaux.

La première armée, commandée par Maillebois, marcha sur le Hanovre en traversant les territoires des princes allemands, nos alliés. Georges II, menacé dans ses États héréditaires, ne voulut pas engager de lutte, et signa le 16 septembre une convention de neutralité avec le général français. Il promit, en sa qualité d'électeur de Hanovre, de ne fournir aucun secours à Marie-Thérèse pendant une année entière et de ne pas donner sa voix pour l'Empire au duc de Lorraine. A ces conditions, Maillebois respecta le territoire hanovrien, mais il s'établit pour l'hiver dans les évêchés de Munster, d'Osnabruck, et les petits États voisins. Les Anglais accueillirent cette nouvelle avec une patriotique douleur.

La seconde armée, conduite par Belle-Isle en personne, se dirigea sur la Bavière. Elle se joignit aux troupes de l'électeur, descendit le Danube, entra en Autriche sans déclaration de guerre, comme simple auxiliaire des Bavarois, occupa Lintz, puis les petites villes riveraines du fleuve, et s'avança jusqu'en vue de Vienne. A Lintz, Charles-Albert prit le titre d'archiduc d'Autriche et se fit prêter le serment de fidélité. L'arrivée des Français sous les murs de Vienne, fait jusque-là sans précédent, causa un émoi profond. Pendant que le général Khevenhuller, gouverneur de la ville, se préparait à soutenir un siége, les habitants commençaient à se retirer à Presbourg ou à Gratz, emportant ce qu'ils avaient de précieux. Marie-Thérèse et le duc de Lorraine coururent en Hongrie.

Ce fut alors que la jeune reine, présentant aux magnats son fils âgé de six mois, implora dans une harangue latine pleine de fermeté leur secours contre des parents qui voulaient la dépouiller. Elle avait pour elle tout ce qui pouvait exciter l'intérêt et gagner les cœurs. Sa beauté, sa jeunesse, la grâce de

[1] Lettres de Maurice de Saxe.

ses manières, son attitude pleine de dignité, sa douceur en même temps animée et courageuse, électrisèrent les magnats. Ils jurèrent de la venger, et s'écrièrent : « *Moriamur pro rege nostro Maria Theresa !* » La Hongrie se leva comme un seul homme au signal donné par la noblesse. La population, guerrière et habituée aux insurrections, courut aux armes. Des bandes de pâtres demi-sauvages, à cheval ou à pied, portant des costumes variés et des noms peu connus, hussards, pandours ou talpaches, se précipitèrent pour défendre leur reine.

L'armée franco-bavaroise ne les attendit pas. On était au mois d'octobre, et le siége de Vienne dans une pareille saison menaçait d'être long et difficile. L'électeur de Bavière se contenta d'occuper l'Autriche occidentale; il laissa quinze mille Français à Lintz sous les ordres de Ségur, et jugea plus sûr de marcher dans la Bohême; il tenait à s'établir dans ce dernier pays, surtout à ne pas y laisser entrer seuls les Saxons, ses alliés, dont il se défiait. Les Français le suivirent, par la raison qu'ils voulaient lui donner Prague et non pas Vienne, et qu'en portant la guerre en Bohême ils se rapprochaient de Maillebois sans trop s'écarter de la Bavière, leur point d'appui. Mais Charles-Albert, goutteux et peu alerte, était de plus un général médiocre. Il fatigua l'armée par une longue marche de Vienne à Lintz et de Lintz à Prague, s'exposant continuellement à être coupé, et faisant murmurer les généraux français de son impéritie. François et Charles de Lorraine, ayant pris le commandement des troupes autrichiennes renforcées par les volontaires hongrois, profitèrent de ses fautes, entrèrent en Bohême par des routes plus courtes, occupèrent Tabor et Budweis en arrière des Franco-Bavarois, les coupèrent de la garnison de Lintz et se mirent à leur poursuite. Grâce à la célérité des hussards hongrois et à la connivence des paysans bohémiens, ils les avaient presque atteints, lorsque l'électeur et les généraux français arrivèrent devant Prague.

L'étendue de la ville, la neige qui couvrait déjà la campagne, l'approche de l'ennemi rendaient la position de l'armée très-critique, et le siége présentait les mêmes obstacles que celui de Vienne. Le comte Maurice de Saxe, fils naturel de l'ancien roi de Pologne Auguste II, alors au service de la France, conseilla de tenter une escalade. Pendant la nuit du 25 novembre, quelques compagnies de grenadiers, conduites par le lieutenant-colonel Chevert et le jeune comte de Broglie, montèrent sur la

muraille avec des échelles, attaquèrent les sentinelles à la baïonnette pour ne pas causer d'alarme, et s'emparèrent du Neu-Thor ou porte Neuve. Chevert ayant abaissé le pont-levis, le comte de Saxe entra avec des cavaliers, courut au poste central, d'où l'on dominait la ville, et le désarma. Quand le jour parut, Prague se vit occupée par les Français, les Bavarois et les Saxons. Tout désordre fut empêché grâce aux mesures sévères de Maurice. L'électeur se rendit directement à la cathédrale et s'y fit couronner roi de Bohême.

Belle-Isle, chargé de diriger à la fois la diplomatie et la guerre, et d'ailleurs perclus de goutte comme Charles-Albert, avait dû quitter l'armée avant d'entrer à Prague. Le maréchal de Broglie, gouverneur de Strasbourg, reçut l'ordre d'aller prendre le commandement des troupes de Bohême pendant que l'électeur se rendrait à la diète de Francfort. C'était un général de soixante-douze ans, méthodique et prudent. Il trouva les soldats en proie à de grandes souffrances, au milieu d'un pays très-hostile. Les Autrichiens, ayant réorganisé leurs forces, occupaient les positions importantes de Tabor et de Budweis, et coupaient nos communications avec Lintz. Broglie se concentra à Pisek, à égale portée de Prague et de Lintz, et se mit en quartiers d'hiver, attendant le printemps pour agir.

Cependant le collége électoral se réunissait à Francfort, et Belle-Isle y représentait la France avec une suite de parade, composée de plus de deux cents personnes. L'interrègne avait duré plus d'un an, ce qui faisait dire à Voltaire : « La chose du monde dont on s'aperçoit qu'on peut se passer le plus aisément, c'est un empereur. » L'électeur de Baviere fut élu empereur d'Allemagne le 24 janvier 1742 et couronné au Rœmer quelques jours après sous le nom de Charles VII. Belle-Isle assista au triomphe de sa politique, et joua, dit d'Argenson, un des plus grands rôles qu'un homme eût jamais joués. Il arriva le 4 mars à Versailles pour recueillir le fruit de ses succes. Il fut créé duc de Vernon et nommé ambassadeur extraordinaire auprès du nouvel empereur. Cependant on ne lui fit pas l'ovation qu'il espérait, car on commençait à s'inquiéter de l'état des armées et des suites de la guerre. Rien n'était terminé et l'orage grondait partout.

V. — Marie-Thérèse, outre le droit naturel et le testament

de son père, garanti par l'Europe, avait pour elle l'élan de ses peuples, le peu d'entente de ses ennemis, la jalousie et l'irritation causées en Allemagne par la présence des armées françaises. Ses troupes, sous Neipperg, Lobkowitz, le duc et le prince de Lorraine, occupaient des positions en Silésie et dans une partie de la Bohême. En plein hiver, Khevenhuller, gouverneur de Vienne, et le plus ardent de ses généraux, marcha sur Lintz avec un corps d'armée renforcé par les Hongrois irréguliers; il fit capituler aux premiers jours de février les douze ou quinze mille Français laissés à Lintz sous les ordres de Ségur, puis il entra dans la Bavière, qu'envahissaient de leur côté les bandes tyroliennes, conduites par d'intrépides partisans, Franz et Menzel. La Bavière expia par d'affreux ravages l'ambition de son souverain. Menzel pilla Munich le 13 février, le jour même du couronnement de l'électeur à Francfort. Marie-Thérese envoya une lettre de félicitation à Khevenhuller avec son portrait et celui de son fils, ce qui excita l'enthousiasme des soldats.

Le nouvel empereur, dépouillé de ses États héréditaires, leva l'armée des cercles, mais les petites cours allemandes ne lui prêtèrent pas un appui sérieux. Ces cours formalistes, jalouses, naturellement égoïstes, mécontentes de voir les Français dans l'Empire, alarmées de l'agrandissement de la Bavière, de la Prusse, de la Saxe, prenaient peu d'intérêt à la guerre. La plupart regrettaient déjà la domination traditionnelle et peu exigeante de l'Autriche. Charles-Albert n'avait d'espoir que dans l'assistance de la France et de la Prusse. Une troisième armée française entra en Bavière, sous les ordres d'Harcourt, le 23 février. Frédéric, inactif depuis quelque temps, fut sollicité de prêter de son côté un concours immédiat.

Marie-Thérèse avait obtenu l'appui des Anglais, et, grâce à cet appui, un armistice préliminaire de la Prusse le 9 octobre précédent. Le 1er février 1742, ils la réconcilièrent avec le roi de Sardaigne, irrité des prétentions de la cour d'Espagne sur l'Italie. Walpole se contenta d'abord de fournir à l'Autriche un faible subside et le contingent convenu; il hésitait à s'engager davantage, par la crainte de céder à l'opposition et par celle d'augmenter la dette; il espérait toujours pouvoir s'abstenir d'entrer directement dans une lutte continentale, quand l'Angleterre supportait déjà le fardeau d'une grande guerre maritime. Mais il fut renversé au mois de février 1742. Son

successeur, Carteret, porté par les sentiments belliqueux du pays, n'éprouva aucune de ces hésitations. Il augmenta les armées de mer et de terre, fit voter au Parlement un subside beaucoup plus considérable et envoya un corps anglais garder les Pays-Bas autrichiens. Toute l'Angleterre était convaincue de la nécessité de maintenir l'Autriche et de conserver la couronne impériale sur la tête d'un souverain autrichien, parce qu'un empereur qui n'eût pas possédé par lui-même d'assez grands territoires eût été condamné à servir d'instrument à la politique française. C'était d'ailleurs une opinion ou, comme le dit Frédéric, *un préjugé* admis dans beaucoup de pays, que la liberté de l'Europe était attachée aux destins de la maison d'Autriche.

Frédéric avait pris des engagements contradictoires avec la France et la Bavière d'une part, de l'autre avec la reine de Hongrie et les Anglais. Ces engagements lui coûtaient peu; il n'y attachait aucune importance et comptait se diriger d'après les événements. Il craignit que l'Autriche ne se relevât trop vite, ce qui eût mis la Silésie en péril; il saisit le premier prétexte venu pour rompre avec Marie-Thérèse, et envoya un corps d'armée vivre en Moravie. Il se rendit lui-même à Dresde et à Prague pour combiner son action avec celle des Saxons et des Français. Ce fut chose difficile, car il traitait les généraux français avec une légèreté impertinente; ceux-ci ne pouvaient souffrir son insolence et sa duplicité. Il se décida à faire une pointe en Moravie; il dégagea ainsi la Bavière, d'où Marie-Thérèse dut rappeler ses troupes pour couvrir l'Autriche et la Hongrie. Il se proposait d'assiéger Brunn, mais les Saxons ses alliés lui refusèrent l'artillerie nécessaire. Il changea aussitôt son plan et se replia sur la Bohême, comme s'il eût voulu rejoindre les Français à Prague. Il trouva la route barrée près de Czaslau par l'armée du prince Charles de Lorraine. Les Autrichiens l'attaquèrent le 10 mai au village de Chotusitz; il les battit, et cette fois le succès fut dû principalement à ses habiles dispositions. Son infanterie l'emporta par la même supériorité de tir et de manœuvres qu'à Mollwitz, et sa cavalerie égala celle des Impériaux.

Broglie désirait s'ouvrir des communications avec la Bavière. Il essaya de profiter de la victoire des Prussiens pour s'avancer sur la route de Ratisbonne, et il obtint un avantage dans un combat de cavalerie près de Sahay. Mais Frédéric ne songeait

qu'à lui-même. Marie-Thérèse offrit de lui abandonner la Silésie sans autre exception que les districts de Troppau, de Jægerndorf et de Teschen. Le roi de Prusse n'avait plus dans sa caisse que cent cinquante mille écus. Il accepta sans hésiter, et signa un traité à Breslau le 11 juin. L'Autriche demanda que la Saxe adhérât à ce traité, et l'obtint moyennant une légère rectification de frontière.

Cette nouvelle arrivée à Paris y causa une vraie consternation. Les gens de lettres y avaient fait à Frédéric une popularité pleine d'illusions. On ne s'imaginait pas qu'il pût agir sans la France. On se récria contre ce qu'on appelait une trahison. On crut qu'il avait joué le cardinal. Voltaire, dont la finesse avait été en défaut, ce qui d'ailleurs lui arriva plus d'une fois, écrivit à son royal correspondant : « Achille a été plus habile que Nestor. » Frédéric lui répondit : « C'est une règle générale qu'on n'est tenu à ses engagements qu'autant que ses forces le permettent [1]. » Il donna cependant un prétexte plus ou moins plausible de sa conduite en publiant une lettre de Fleury au cabinet de Vienne, lettre tombée entre ses mains et dans laquelle le cardinal paraissait exprimer le vœu de traiter directement avec l'Autriche.

La situation de nos armées en Allemagne devenait très-périlleuse. Broglie se trouvait en Bohême avec dix-huit mille hommes environ, à quarante lieues d'Harcourt et devant une masse de soixante mille Autrichiens sous Charles de Lorraine et Lobkowitz. Heureusement il venait de faire occuper Égra sur la route de la Franconie par le comte de Saxe. Harcourt, dans la Bavière, était tenu en échec par Khevenhuller, maître de Munich. Maillebois, campé à plus de cent lieues de là aux environs de Dusseldorf, était occupé à contenir l'Allemagne du nord et à surveiller les Hollandais. Ces derniers ne se prononçaient pas, mais ils armaient et ils étaient sollicités d'entrer en campagne par le cabinet anglais, qui venait de débarquer vingt mille hommes dans les Pays-Bas autrichiens. Donc en France on éprouva l'anxiété la plus fondée ; les nouvelles qu'on recevait des officiers de Bohême étaient alarmantes. Le gouvernement ne laissa plus parvenir aucune lettre. On mit les *nouvellistes* à la Bastille ; on qualifia d'Autrichiens les gens effrayés. Le public s'en prit à Belle-Isle, le taxa d'imprévoyance et de folie, l'ac-

[1] Lettre datée de Potsdam, du 25 juillet 1742.

cusa d'avoir sacrifié nos armées à une ambition mal conçue et à l'espérance de devenir un jour premier ministre. Le malheureux empereur Charles VII, que la goutte et de précoces infirmités retenaient à Francfort, tomba de son côté dans une profonde mélancolie, et se livra à d'inutiles récriminations contre des alliés auxquels il devait tout ce qu'il avait obtenu de succès jusque-là.

Broglie, s'étant établi sous les murs de Prague, y fut rejoint par un corps de huit mille Saxons. Harcourt reçut aussi quelques auxiliaires de la Hesse et de l'électeur palatin. Charles de Lorraine parut en vue de Prague avec une telle supériorité de force, que s'il eût eu un matériel de siége, les Français n'eussent pu lui résister. Belle-Isle arrivait en ce moment de Versailles pour reprendre son commandement, et il apportait des pouvoirs pour négocier. Dans une entrevue qu'il eut avec le feld-maréchal Kœnigseck, il offrit de se retirer, pourvu que ce fût avec armes et bagages, et que les Autrichiens abandonnassent la Bavière. Kœnigseck refusa, et publia une lettre dans laquelle Fleury s'excusait auprès de la reine de Hongrie d'une guerre entreprise contre ses intentions. Le cardinal écrivit pour se plaindre de cette publication; sa seconde lettre fut publiée comme la première.

Les armées de Bohême et de Bavière firent d'inutiles tentatives pour se rejoindre; Maillebois reçut l'ordre de marcher de Dusseldorf sur Égra et sur Prague pour faciliter leur jonction. Cette marche de plus de cent lieues s'accomplit assez heureusement. Mais arrivé à Égra, Maillebois n'osa affronter les forces autrichiennes qui occupaient les montagnes et barraient la route de Prague. Son armée, qu'on appelait l'*armée de la rédemption des captifs*, dut redescendre vers le Danube et se replier sur la Bavière. Il n'y eut qu'un cri en France quand on apprit cet insuccès. On l'accusa d'avoir sacrifié l'intérêt français à l'intérêt de l'empereur Charles VII. Il se défendit en alléguant ses instructions, qui lui recommandaient une extrême prudence. Il n'en fut pas moins disgracié.

Les Français qui se trouvaient à Prague se virent bloqués et coupés de tous les côtés. Ils ne pouvaient même recevoir de courriers; les hussards battaient la campagne autour d'eux, et ils n'avaient pas de cavalerie légère à leur opposer. Ils tentèrent des sorties aussi inutiles que meurtrières. Ils étaient obligés, pour contenir l'hostilité déclarée des habitants, de tenir des

canons braqués sur les places, menaçant au moindre mouvement de brûler la ville et de tout passer au fil de l'épée. Belle-Isle se répandait en plaintes contre les indécisions de Fleury et l'abandon où on le laissait. Traiter n'était pas possible, car Marie-Thérèse ne se bornait plus à exiger la restitution de ses États héréditaires ; elle demandait qu'on lui cédât la Bavière comme indemnité de ses frais de guerre. Elle allait jusqu'à revendiquer l'Alsace et la Lorraine.

Il fallut donc songer à la retraite. Belle-Isle, laissant Chevert dans la ville avec une simple garnison, ramena l'armée, c'est-à-dire onze mille hommes de pied et trois mille cavaliers, de Prague à Égra. Il fit quarante lieues en douze jours, du 16 au 28 décembre, par un froid d'une rigueur extraordinaire. Les soldats manquaient de vivres, n'avaient pour se nourrir qu'un pain gelé, étaient réduits à dormir sans couvertures et sans manteaux sur la glace et la neige. On parvint généralement à éviter la poursuite des hussards, mais on perdit environ douze cents hommes, et beaucoup de ceux qui arrivèrent à Égra eurent les pieds et les mains gelés. Les hôpitaux de cette ville et ceux de Nuremberg suffirent à peine aux malades qui les encombrèrent. L'armée fit preuve d'une grande énergie, car les Français se retrouvaient toujours ; mais ce fut en vain qu'on affecta de célébrer la gloire de cette retraite et de la comparer à celle des Dix mille. Dans la réalité, elle fut un désastre et le triste couronnement des entreprises téméraires de Belle-Isle.

Quant à Chevert, qui était demeuré à Prague, il rendit la ville le 2 janvier 1743. Il menaça de l'incendier si on ne le laissait sortir avec armes et bagages. Les Autrichiens y consentirent.

Sur cent mille Français qui étaient entrés en Allemagne depuis seize mois, il s'en retrouva en tout, au compte de Belle-Isle, trente-cinq mille dans la Bavière.

VI. — Nos alliés n'avaient pas eu de meilleurs succès.

On s'était empressé de fournir des subsides aux Suédois, qui sollicitaient notre appui contre la Russie, avant que la guerre de la succession eût commencé. La Suède, battue, dépouillée et appauvrie à la suite des entreprises de Charles XII, s'en prenait naturellement aux Russes, ses spoliateurs. Elle leur avait voué une haine furieuse. Fleury renouvela les anciennes alliances, heureux d'occuper la Russie par cette diversion.

Mais les deux campagnes que les Suédois entreprirent dans la Finlande en 1741 et 1742 furent désastreuses. Dans la première, ils se firent battre à Wilmanstrand, et dans la seconde, ils capitulèrent à Helsingfors. Ils implorèrent alors la médiation de l'Angleterre pour sortir d'une guerre imprudemment engagée, qui leur avait prouvé une fois de plus l'infériorité de leurs forces. La Russie se borna pour le moment à repousser cette agression. Élisabeth, fille de Pierre le Grand, portée au trône par un complot militaire (en décembre 1741), désirait la paix. Elle se tint simplement sur la défensive, et signa dans ce but, en 1742, une alliance avec l'Autriche et la Prusse.

La guerre entreprise en Italie ne pouvait être comme celle du Nord que d'un intérêt secondaire. L'Espagne et la Sardaigne étaient entrées successivement dans le traité de Nymphenbourg, chacune avec ses vues particulières, c'est-à-dire que toutes deux aspiraient plus ou moins ouvertement à la conquête du Milanais. Élisabeth Farnèse, chez laquelle Frédéric voyait réunies « la fierté d'un Spartiate, l'opiniatreté d'un Anglais, la finesse italienne et la vivacité française, » ayant déjà obtenu un royaume en Italie pour un de ses fils, voulait y créer à tout prix pour le second, don Philippe, gendre de Louis XV, une principauté composée du Milanais, de Parme et de Plaisance. Le roi de Sardaigne la prévint, occupa Milan et prétendit le garder. La France se trouva embarrassée de ses deux alliés, dont elle cherchait à utiliser l'ambition, mais dont elle n'avait ni concilié les intérêts ni éteint les jalousies.

Une armée espagnole commandée par Montemar débarqua en Italie vers la fin de 1741 ; on pouvait craindre qu'elle fût arrêtée par la flotte anglaise en croisière dans la Méditerranée. Elle ne le fut pas ; ce qui étonna l'opposition dans le Parlement et lui servit de thème contre Walpole. Walpole avait donné l'ordre d'éviter toute occasion de conflit avec la marine française. Une crainte semblable retenait Fleury, qui ne se pressait pas d'envoyer des troupes françaises dans la Péninsule. Montemar n'eut aucun succès, malgré l'appui que lui prêta un corps napolitain. Le 1er février 1742, le roi de Sardaigne signa un traité de neutralité avec l'Autriche et déclara la guerre à l'Espagne. Carteret, ayant remplacé Walpole, donna des ordres plus décidés à la marine anglaise. L'amiral Mathews détruisit cinq galères espagnoles près de Saint-Tropez, au risque d'insulter la France. Le commodore Martin s'approcha de Na-

ples avec une escadre et menaça la ville d'un bombardement, si le contingent napolitain envoyé à Montemar n'était rappelé sur-le-champ. Il donna au roi, montre en main, une heure pour lui répondre. Le roi céda. Montemar, affaibli, privé de communications avec l'Espagne, et embarrassé pour faire subsister ses troupes, en perdit la moitié dans une campagne qui ressembla beaucoup à celle des Français en Allemagne. Fleury se décida très-tard à donner à l'infant don Philippe un corps français auxiliaire qui occupa la Savoie ; mais Charles-Emmanuel arrêta ce corps au passage des Alpes, et déclara aux Anglais qu'il répondait de la neutralité de la Péninsule.

Ainsi l'année 1742 se ferma sur une série de revers générale. Or, il n'était pas possible de les mettre tous sur le compte de la fortune.

VII. — Fleury était arrivé à sa quatre-vingt-dixième année, et s'éteignait lentement. Pendant les derniers mois, il ne s'occupait plus d'affaires que par intermittences. Il garda cependant une autorité incontestée tant qu'un souffle de vie lui resta. Nul ne fit d'effort pour prendre la direction du gouvernement ; quant à Louis XV, on eût dit qu'il redoutait le moment où il serait obligé de régner seul. Plus il sentait ce moment approcher, plus il cherchait à s'effacer. Le cardinal cessa de vivre le 29 janvier 1743. « Il mourut enfin, » s'écrie d'Argenson, exprimant ainsi beaucoup moins l'impatience des prétendants à sa succession que le sentiment généralement éprouvé de la nécessité de donner aux affaires une impulsion plus vigoureuse et plus active.

Fleury avait eu de grandes qualités relevées par son désintéressement, car il ne laissa en mourant qu'une modeste fortune, et par une vie qui défia toujours la calomnie. Aussi jusqu'à sa dernière heure la cour s'était-elle inclinée devant lui avec le sentiment du respect et celui d'une discipline profonde. Mais ses actes dans les derniers temps avaient trahi la sénilité. D'ailleurs la gloire et même l'éclat lui avaient toujours manqué. Le public l'accusait « de ne pas voir les choses en grand [1] ». Il inspirait l'obéissance sans attachement, à plus forte raison sans admiration. Les correspondances et les journaux particuliers commençaient à le ménager peu.

[1] Duclos.

Depuis plusieurs années on faisait des pronostics sur sa succession. Qui deviendrait premier ministre? Serait-ce Tencin, cardinal depuis 1739, Belle-Isle, le comte d'Argenson, nommé récemment secrétaire d'État de la guerre à la mort de Breteuil? Serait-ce le maréchal de Noailles, dont le mérite était universellement reconnu, et qui exerçait un véritable ascendant sur le roi par lui-même ou par l'intermédiaire de sa sœur, la comtesse de Toulouse? Serait-ce Orry, ou Chauvelin rappelé d'exil?

Ce ne fut personne. Louis XV ne prit pas de premier ministre. Il parut vouloir gouverner lui-même. On s'y attendait si peu que les plaisants de la cour firent un mot : « Le cardinal est mort, vive le roi ! » Mais s'il empêcha aucun des secrétaires d'État de diriger les autres, il ne sut pas non plus les diriger lui-même. Le plus souvent il écoutait leurs avis et ne décidait rien. « Il a été accoutumé, écrivait madame de Tencin, dans un accès de mauvaise humeur il est vrai, à envisager les affaires de son royaume comme lui étant personnellement étrangères. » Noailles exerça bien sur lui quelque autorité, et réussit plusieurs fois à stimuler sa torpeur; mais les autres ministres regardaient le maréchal « comme un inspecteur importun, qui se mêloit de tout, quoiqu'il ne fût le maître de rien [1] ».

La campagne de 1743 inspirait de justes inquiétudes. Maillebois et Broglie restaient engagés dans la Bavière en face des Autrichiens victorieux, et risquaient d'être coupés d'avec la France. Leur présence permit à Charles VII de rentrer à Munich, mais il y resta peu de temps; les progrès des Autrichiens le ramenèrent à Francfort. Le général bavarois, Seckendorf, laissa désarmer par le prince Charles un corps de huit mille hommes. Broglie, qui avait l'ordre de ne rien commettre au hasard, se replia sur Donawerth, puis sur le Neckar.

Pendant ce temps l'armée anglaise marchait en Allemagne. Elle avait passé toute l'année 1742 dans la Belgique, attendant les renforts de la Hollande, de la Hesse et du Hanovre. Stair, qui la commandait, rallia au mois de mars 1743 seize mille Hanovriens que Georges II leva et que l'Angleterre paya, non sans de grands débats qui s'élevèrent à ce sujet dans le Parlement. Il y joignit bientôt des contingents hessois, même hollandais, et un corps autrichien. L'armée anglaise ainsi renforcée compta au mois de mai plus de quarante mille hommes,

[1] Journal de d'Argenson, avril 1743.

dont Georges II vint prendre en personne le commandement. On l'appelait l'armée pragmatique. Elle remonta le Mein dans l'espérance de se joindre à Charles de Lorraine et aux Autrichiens, et menaça Francfort, où l'Empereur était rentré.

La lenteur des Anglais s'expliquait par la raison qu'ils s'étaient proposé d'abord une simple diversion, qu'ils avaient voulu protéger contre une attaque de la France la Belgique laissée sans défense par Marie-Thérèse, et surtout entraîner la Hollande, de plus en plus difficile à émouvoir. Leurs *grosses et lentes puissances*, comme les appelle Voltaire, étaient devenues extrêmement pacifiques. La Hollande s'était, comme autrefois Venise, retirée des guerres européennes. Elle voulait la paix, se flattait de la garder parce qu'elle lui était nécessaire, n'avait pas d'autre politique, ne s'intéressait à personne, et comptait appuyer la première puissance, soit la Prusse, soit toute autre, qui entreprendrait une médiation armée [1]. L'Angleterre eut beaucoup de peine à entraîner sa vieille alliée, qui ne céda qu'à la dernière heure en faisant une infinité de réserves, et par l'unique motif que ses intérêts de commerce étaient liés trop étroitement à ceux du commerce britannique. Aussi Frédéric disait-il : « La Hollande est à l'Angleterre ce qu'est une chaloupe remorquée à un vaisseau de ligne. »

Pendant que les Anglo-Hanovriens s'avançaient en remontant la rive droite du Mein, le maréchal de Noailles les serrait de près sur la rive gauche, à la tête d'une armée française de cinquante-cinq mille hommes, organisée et équipée avec un soin particulier. On avait fait tout l'hiver des levées de milices considérables, non sans causer un mécontentement très-vif à Paris ; on avait aussi fait entrer dans cette nouvelle armée les débris de celles qui avaient servi en Allemagne. Noailles occupa sur le Mein des positions plus avantageuses que les Anglais, et les empêcha de marcher sur la Bavière par la route la plus directe et la plus courte. Il parvint à couper leurs convois, les mit hors d'état de se ravitailler par le cours supérieur ou le cours inférieur du fleuve, et les enferma entre Hanau et Aschaffenbourg, dans la plaine étroite que bordent les coteaux du Spesshart.

Georges II et les Anglais, maladroitement engagés dans ce pas difficile, résolurent d'en sortir et de se replier sur Hanau,

[1] Voir les lettres de l'ambassadeur hollandais à Paris, Hoey.

en passant sur le corps à la division française qui leur fermait le passage. Noailles disposa ses troupes de manière à les envelopper au défilé de Dettingen. Il posta le duc de Grammont, son neveu, avec l'avant-garde et la maison du roi, sur un ravin qui devait arrêter les ennemis, lui recommanda de rester sur la défensive, et plaça ses canons de l'autre côté du Mein, de manière à dominer l'espace que les Anglais devaient traverser. Mais Grammont désobéit et attaqua le premier. Il perdit ainsi l'avantage de sa position, annula l'artillerie et se trouva lancé avec une simple division au milieu de l'armée anglaise, infiniment plus considérable. Les mousquetaires et la maison du roi chargèrent avec vigueur et mirent un instant le désordre parmi les Anglo-Hanovriens. Ceux-ci reformèrent leurs rangs presque aussitôt, animés par la présence du roi et par l'énergie de son fils le duc de Cumberland. Les Français durent céder au nombre et reculèrent, laissant le terrain jonché de morts. Noailles accourut pour les soutenir. Il ne put arriver assez tôt. Il dut se borner à arrêter la déroute, et n'y réussit qu'imparfaitement. La division compromise repassa le Mein dans un encombrement qui lui fut fatal. La perte des Français fut de six mille hommes, dont un grand nombre d'officiers. Celle des Anglo-Hanovriens ne s'éleva guère qu'à la moitié ; mais comme ils n'eussent pu poursuivre leur victoire sans imprudence, ils décampèrent au plus vite, satisfaits de s'être tirés d'une position périlleuse, et laissant à Noailles le soin de leurs prisonniers. Ils s'établirent à Hanau, où ils ne tardèrent pas à se fortifier par leur jonction avec de nouveaux corps autrichiens (27 juin).

Dettingen était pour la France un échec évident. Il était impossible de se le dissimuler. Le résultat fut l'abandon de l'Allemagne. Broglie, craignant pour l'armée de Bavière le sort de celle de Bohême, ne voulut pas s'enfermer dans des places et repassa le Rhin près de Manheim. Noailles n'essaya pas de se maintenir sur le Mein, ce qui eût été téméraire et peu utile au milieu de petits États uniquement préoccupés de garder la neutralité. Il repassa le Rhin à son tour près de Worms, le 17 juillet.

L'échec de Dettingen après l'insuccès des campagnes précédentes trahissait un vice essentiel dans la direction des armées et de la politique. Pour les armées, le mal était clair ; c'était l'indiscipline. La subordination avait disparu ; les officiers supérieurs agissaient chacun à sa guise. A Dettingen, les uns

s'étaient montrés trop confiants, les autres trop mous. Les troupes ne manœuvraient pas non plus avec la même précision que celles de l'ennemi. Les princes et la maison du roi avaient prouvé leur inexpérience autant que leur bravoure. Noailles écrivit à Louis XV que l'armée avait besoin d'une refonte complète, qu'il fallait être plus sévère pour les officiers, renoncer à faire des grades le prix de la faveur, former des généraux parce qu'on n'en avait point ou de trop âgés. Il ajoutait que le choix des agents diplomatiques était encore plus insuffisant que celui des officiers et discréditait la France à l'étranger ; qu'on marchait au jour le jour sans plan arrêté ; qu'il était nécessaire de suivre un plan, une politique, si l'on voulait éviter les hasards de dangers imminents. Louis XV le vit, le comprit et s'en préoccupa, mais avec sa timidité et sa mollesse ordinaires [1].

Un des principaux regrets que Noailles éprouva en repassant le Rhin fut d'abandonner l'Empereur, réduit à un tel dénûment qu'il dut lui avancer les sommes les plus nécessaires. Le malheureux prince avait perdu la Bavière, était menacé de mourir de faim, hors d'état de payer les dix-huit mille hommes qui lui restaient, et dès lors réduit à demander la paix, ou au moins un armistice. Les cercles de l'Empire, peu disposés à le soutenir, ne cherchaient qu'à garantir leur neutralité. La France seule lui restait ; or elle était obligée de pourvoir à la défense de ses propres frontières, et n'avait plus d'intérêt à protéger en Allemagne des alliés qui ne lui servaient à rien. Noailles représenta pourtant à Louis XV que l'honneur empêchait d'abandonner l'Empereur ; que le sacrifier serait jeter les princes des cercles dans les bras de la coalition ; qu'il importait de le traiter « comme une idole qu'on devait continuellement présenter à tout l'Empire pour l'empêcher de se livrer aveuglément aux vues des Anglais et des Autrichiens [2] ». On pensa que le meilleur moyen était d'utiliser ses troupes au moyen d'un subside. Malgré ce dernier effort on ne put le sauver. Dès que les Français se furent repliés sur la Queich et la Lauter à l'entrée de l'Alsace, Charles VII signa une convention de neutralité avec Marie-Thérèse, la laissant occuper ses propres États jusqu'à la paix. Il eût probablement

[1] Correspondance de Louis XV et du maréchal de Noailles, publiée par Rousset.

[2] Rousset, Lettre du maréchal au roi, du 8 juillet 1743.

signé cette paix, si la reine de Hongrie n'y eût mis pour première condition qu'il abdiquât la couronne impériale.

Les chefs de l'armée coalisée, Georges II, Charles de Lorraine et Khevenhuller, tinrent plusieurs conseils au quartier général de Hanau, et résolurent d'attaquer la France comme Marlborough et une autre coalition avaient fait après la journée d'Hochstett. Mais ils ne purent agir avec l'union et la vigueur nécessaires. Les divisions qui se mirent entre eux leur firent perdre beaucoup de temps. Lord Stair, irrité des délais qu'on lui opposait, se retira. Georges II, auquel les autres chefs devaient obéir, manquait de décision. Il finit par passer le Rhin à Manheim et s'avança dans les vallées de la Sarre et de la Moselle, trop tard pour obtenir aucun résultat. Tout se borna à une proclamation sauvage de Menzel et à quelques pilleries que les hussards firent dans la Lorraine. Le prince Charles ne fut pas beaucoup plus heureux dans une tentative directe sur Brisach et sur l'Alsace. Le plus grand revers des Français fut la perte des deux dernières places qu'ils avaient conservées en Allemagne. Égra capitula le 6 septembre et Ingolstadt le 5 octobre.

Noailles sollicitait Louis XV de venir en personne à l'armée, de donner ainsi l'élan et l'exemple. Louis XV en comprenait la nécessité, mais hésitait, tergiversait, et ne prenait aucune décision.

Les ennemis réussirent mieux dans leur campagne diplomatique. La cour de Turin flottait toujours, sans autre parti arrêté que celui d'empêcher les Espagnols de s'établir dans le Milanais, et comme elle était le point de mire de toutes les sollicitations, elle s'attachait à donner partout des espérances. Georges II l'entraîna ; il la décida à signer le 13 septembre un traité avec l'Angleterre et l'Autriche. Il obtint, il exigea presque de Marie-Thérese la cession de quelques territoires, moyennant quoi Charles-Emmanuel prit l'engagement d'unir ses forces aux forces autrichiennes d'Italie. L'armée espagnole qui se trouvait dans la Péninsule sous les ordres du comte de Gages, successeur de Montemar, et qui avait eu jusque-là la plus grande peine à se soutenir, demanda immédiatement le secours de la France.

VIII. — La France désirait la paix. Désabusée promptement des illusions qu'elle avait pu concevoir au sujet d'une guerre

continentale, elle ne voulait plus voir que la témérité avec laquelle on l'avait engagée et l'imprudence avec laquelle on l'avait conduite. Mais la paix n'était pas possible. On était donc obligé de redoubler d'efforts pour chercher une issue honorable, sinon avantageuse, aux embarras où l'on s'était jeté. Et d'ailleurs le désir de la paix était balancé par un autre sentiment non moins puissant, celui de se venger des Anglais. La haine de l'Angleterre animait le peuple, surtout à Paris [1].

Le premier besoin était de s'assurer des alliés et de se les attacher mieux qu'on n'avait fait. On se lia donc plus étroitement avec l'Espagne, ce qui était facile, à la condition d'épouser les ambitions de la reine. Un nouveau traité fut signé à Fontainebleau le 25 octobre 1743 par les soins de Maurepas. On promit à la cour de Madrid à peu près tout ce qu'elle voulut en Italie, la défection du roi de Sardaigne faisant de cette concession une nécessité.

Mais l'alliance de l'Espagne était, comme celle de l'empereur Charles VII, un embarras autant qu'un appui. Noailles représenta au roi qu'il fallait en chercher d'autres et de plus utiles en Allemagne ; que l'Allemagne était un marché d'hommes ; qu'il importait de ne pas laisser exploiter ce marché par l'Angleterre et par la coalition ; que le moment était favorable ; car le triomphe de la reine de Hongrie et ses prétentions peu mesurées jetaient l'alarme dans l'Empire. Il conseilla de ménager les États et les princes de l'Empire, en défendant non plus les intérêts de la maison de Bavière, mais les libertés germaniques. On devait se proposer d'obliger la reine de Hongrie à reconnaître Charles VII comme empereur, à lui restituer ses États patrimoniaux, et à admettre la juridiction des tribunaux ordinaires de l'Empire pour régler la succession des fiefs impériaux de la maison d'Autriche. Pour arriver là, il était nécessaire de ménager les défiances de l'Allemagne ; il fallait n'envoyer de troupes françaises au delà du Rhin que dans le Brisgau, afin de prendre et de démanteler Fribourg, ce qui protégerait la haute Alsace, et se borner à solder l'armée allemande qui attaquerait Marie-Thérèse dans ses États héréditaires. On pouvait ainsi regagner le concours de la Prusse, non qu'il y eût à compter sur les sympathies ni sur la foi de Frédéric II, mais l'intérêt de conserver la Silésie l'obligerait

[1] Journal de police, 1742 et 1743, publié à la suite de celui de Barbier.

à s'unir à nous. On pouvait également obliger Marie-Thérèse à rappeler ses troupes d'Italie, ce qui devait annuler l'hostilité du roi de Sardaigne.

La France, n'ayant plus d'armée en Allemagne, sinon dans le Brisgau, devait concentrer toutes ses forces dans les Pays-Bas contre l'Angleterre et la Hollande, surtout contre l'Angleterre, la plus redoutable et la plus acharnée des puissances conjurées contre nous. Il était facile de l'isoler du continent, de détacher d'elle les États allemands qui la tenaient pour suspecte, en les rassurant contre l'ambition française par la déclaration qu'on ne cherchait pour soi aucune conquête, aucun agrandissement de territoire. « Lorsqu'un roi comme Votre Majesté, disait Noailles à Louis XV, joint la puissance à la vérité et à la justice, il est de sa grandeur, de sa dignité, et même de son véritable intérêt, d'agir ouvertement, de ne former aucun dessein qu'elle ne puisse manifester, de ne rien laisser dans les procédés d'obscur, d'irrégulier ni de suspect... Un roi de France, en se gouvernant inviolablement par ces maximes est nécessairement un grand roi ; son crédit et son influence seront toujours proportionnés à l'opinion que l'on aura de sa justice, de sa fidélité et de sa fermeté [1]. »

Donc, laisser l'Italie à elle-même, isoler l'Angleterre et la tenir en échec dans les Flandres, décliner toute pensée de conquête, relever l'Allemagne et faire attaquer l'Autriche par les Allemands, tel fut le plan proposé par Noailles et adopté par Louis XV. Il fallait pour l'exécuter avoir des armées égales, même supérieures à celles des ennemis, et solder des troupes étrangères. Noailles insistait sur ce dernier point, pour diminuer les énormes levées d'hommes qu'on était déjà obligé de faire en France, pour ôter les troupes étrangères aux ennemis, qui autrement se les attacheraient, et pour acquérir insensiblement l'alliance des princes auxquels elles appartenaient [2]. Enfin en donnant à l'Empereur une armée sérieuse, Noailles espérait lui donner le moyen de terminer la guerre par un congrès, dans lequel la France aurait l'honneur de faire la loi ou d'exercer une influence prépondérante, comme autrefois dans le congrès de Westphalie.

On fit donc pendant l'hiver les plus vastes préparatifs pour

[1] Mémoire du maréchal de Noailles, du 10 février 1744.

[2] Mémoire du maréchal de Noailles.

les armées de terre et de mer. On multiplia les levées, on augmenta les cadres. Le comte d'Argenson, quoique peu familier avec le département de la guerre, déploya une activité extrême pour organiser le casernement, les hôpitaux, les intendances. On inventa des édits bursaux. L'ardeur fut générale. Tout le monde comprit la nécessité d'une guerre qui devait être vigoureuse et terrible. Pendant ce temps on chercha des alliances en Allemagne et dans le Nord.

Tencin avait obtenu le chapeau de cardinal sur la présentation du prétendant d'Angleterre Jacques III, en récompense de subsides déguisés qu'il lui avait fait parvenir à l'exemple de Dubois. Il était devenu aussi archevêque de Lyon, malgré les dispositions peu bienveillantes de Fleury. Il conçut l'idée de payer sa dette aux Stuarts en préparant une descente du jeune Charles-Édouard, fils de Jacques III et de la princesse Sobieska, en Angleterre.

Il fit adopter ce plan au conseil, malgré l'avis de Noailles, qui traitait d'aventure une pareille tentative, et soutenait que jamais la sagesse et la prudence n'avaient été plus nécessaires. Jacques III nomma son fils régent par une proclamation datée de Rome le 23 décembre 1743 et destinée à être publiée en Angleterre le jour du débarquement. Charles-Édouard, âgé de vingt-trois ans, avait toutes les séductions extérieures d'un prince, avec l'ardeur, la générosité et l'audace propres à un coup de main. Il s'échappa de Rome, sous un déguisement, au mois de janvier 1744, arriva le onzième jour à Paris, et se rendit en Flandre sous le nom de chevalier Douglas. On convint de lui fournir à Dunkerque quinze mille hommes de débarquement, qui seraient commandés par le comte de Saxe. L'hiver fut employé à préparer des armements maritimes à Brest, à Rochefort et à Toulon. Maurepas visita tous les arsenaux et présida à la formation des escadres.

Les Anglais, justement inquiets, augmentèrent leurs forces navales et redoublèrent de surveillance. Le 22 février, leur flotte de la Méditerranée attaqua près de Toulon une escadre espagnole qui fut soutenue par l'escadre française. Le combat fut très-vif, mais n'eut pas de résultats. Quelques jours après, les escadres de Brest et de Rochefort, réunies sous le commandement de Roquefeuille, entrèrent dans la Manche. Voyant la flotte anglaise enfermée dans les passes entre Spithead et Portsmouth, elles donnèrent l'avis d'embarquer immédiate-

ment à Dunkerque les troupes qui devaient assister le Prétendant. Cependant l'amiral Norris sortit des passes et poursuivit Roquefeuille en vue de Dungeness. En ce moment une tempête terrible s'éleva (le 15 mars). Elle empêcha un combat entre les deux flottes, mais elle souffla sur Dunkerque avec la dernière violence, à l'heure où les transports gagnaient le large. Plusieurs bâtiments furent engloutis corps et biens, d'autres brisés sur les côtes. Force fut d'ajourner l'entreprise, ce qui était presque l'abandonner, car les pertes étaient énormes, les troupes diminuées et les ministres découragés. Le seul résultat fut qu'on adressa une déclaration de guerre à l'Angleterre, déclaration ajournée vainement jusque-là sous le prétexte qu'on se bornait à soutenir des alliés. Ce désastre n'amena d'ailleurs aucun changement essentiel dans le plan de la campagne.

On cherchait des alliances partout, à Naples, à Gênes, en Allemagne et dans le Nord. Chavigny, un de nos plus habiles diplomates, remuait l'Allemagne à Francfort. Le plus important était de gagner la Prusse, et c'était aussi le plus difficile, car on avait toutes les raisons de s'en plaindre et de s'en défier. On accusait Frédéric de n'avoir ni foi ni loi. Il affectait lui-même un superbe dédain pour le caractère des Français et pour leur gouvernement. Voltaire brûlait du désir de devenir un personnage politique; le comte d'Argenson, qui était de ses amis, le chargea d'une mission secrète et officieuse pour Berlin. Il s'y rendit et y porta sa légèreté ordinaire. Séduit depuis longtemps par les flatteries du roi de Prusse, il les lui avait rendues avec usure. Il lui avait prodigué, moitié sincèrement, moitié pour le gagner tout à fait, les louanges les plus hyperboliques; il l'avait traité de Marc-Aurèle, de Trajan, de Titus, de Salomon du Nord; il avait salué dans son avénement au trône celui de la vertu. Frédéric, qui avait plus de finesse et l'esprit beaucoup plus juste, ne se livra qu'autant qu'il le voulut; il sut rester maître de lui jusque dans ses saillies les plus excentriques. Il traita Voltaire comme le régent avait traité ses maîtresses, s'en amusa, mais garda ses secrets, et refusa même avec une roideur toute germanique de les lui communiquer.

Son unique but était de s'assurer la Silésie. Or les progrès de l'Autriche et l'intervention du roi d'Angleterre dans les affaires allemandes l'alarmaient. Georges II pouvait faire la loi

à l'Allemagne [1], et avait dit à propos de la Silésie : « Ce qui est bon à prendre est bon à rendre. » Frédéric observait donc le roi d'Angleterre avec beaucoup d'inquiétude et de jalousie, mais aussi avec une grande prudence. « Il lui veut beaucoup de mal, écrivait Voltaire, mais il ne lui en fera que quand il y trouvera sécurité et profit [2]. » En attendant un moment opportun, il recherchait l'alliance de la Russie ; il mariait sa sœur à l'héritier du trône de Suède ; il entretenait avec un soin vigilant l'excellente discipline de son armée, comptant s'assurer par ce moyen une supériorité certaine sur des ennemis plus nombreux, mais dont la force principale consistait dans les troupes irrégulières de la Hongrie.

Il laissa de côté Voltaire, dont la mission était d'ailleurs mal définie, et chargea un de ses confidents, un Français établi à Berlin, le comte de Rothembourg, de porter à Louis XV une proposition d'alliance, en y mettant plusieurs conditions, dont la première était qu'Amelot, le secrétaire des affaires étrangères, ignorerait la négociation. La diplomatie française avait alors deux grands défauts : l'un, d'être mal servie ; Noailles se plaignait déjà l'année précédente que le secret ne fût gardé sur rien ; l'autre, d'être mal dirigée. Elle se faisait en partie double. Louis XV, manquant de franchise aussi bien que de volonté, avait une politique officielle et une politique secrète. Il entretenait une correspondance qui passait par les mains de ses ministres et une autre qu'il leur cachait. Le résultat était une série de contradictions qui discréditaient la France aux yeux de ses alliés comme à ceux de ses ennemis.

Louis XV éprouvait un tel besoin de l'alliance prussienne, qu'il se décida, malgré ses répugnances, à sacrifier Amelot. Il ne se pressa pas de lui donner un successeur, et pendant plusieurs mois il s'occupa lui-même des affaires étrangères avec le premier commis du Theil, Chavigny, son ambassadeur à Francfort, et le maréchal de Noailles. C'étaient d'ailleurs les trois hommes les plus instruits des affaires et les plus capables. Chavigny, tirant parti des froissements causés en Allemagne par la présence des armées anglaise et autrichienne, signa le 5 avril à Francfort une ligue entre la France, Charles VII, le roi de Prusse, le grand-duc de Hesse roi de Suède et l'électeur palatin. Cette ligue avait trois objets : le maintien de Charles VII

[1] Lettre de Voltaire à Amelot, du 3 septembre 1743.
[2] *Idem*, du 3 octobre.

comme empereur, la délivrance de la Bavière et la garantie de la Silésie à la Prusse. Sa conclusion fut suivie immédiatement d'un certain nombre de traités particuliers qui s'y rattachaient.

IX. — On s'était battu jusque-là sans déclaration de guerre. On déclara la guerre le 15 mars à l'Angleterre et le 26 avril à la reine de Hongrie.

Le prince de Conti fut envoyé en Italie et le maréchal de Coigny sur le Rhin. Mais les forces principales furent dirigées en Flandre, où l'on forma deux grandes armées de plus de quarante mille hommes chacune, l'une pour agir, l'autre pour servir de réserve. La première fut placée sous les ordres du maréchal de Noailles; Louis XV devait s'y rendre en personne. La seconde fut confiée au comte de Saxe, que Noailles recommandait à cause de sa décision et de sa vigueur, et qui reçut à cette occasion, quoique étranger et protestant, le bâton de maréchal. Le roi cependant avait peu de goût pour lui, le regardant comme une sorte d'aventurier cosmopolite.

En attaquant les Anglais en Flandre, on espérait les forcer d'abandonner l'Allemagne, et on se flattait que les Hollandais, craignant pour leurs places de la barrière, rentreraient dans la neutralité dont ils n'étaient d'ailleurs pas sortis officiellement. Noailles était alors le premier de nos généraux et on le reconnaissait pour tel, quoiqu'il se fût fait à la cour beaucoup d'ennemis.

Louis XV partit pour l'armée le 3 mai. Cette résolution fut saluée avec enthousiasme par les troupes et par le public. « Aurions-nous un roi ? » s'écrie d'Argenson. « Le roi, dit Barbier, est d'une gaieté extraordinaire. Il a visité les places voisines de Valenciennes, les hôpitaux, les magasins; il a goûté le bouillon des malades, le pain des soldats. » Se montrant partout, il recueillit partout des acclamations. On trompa les Autrichiens, qui avaient concentré leurs moyens de défense dans le Hainaut, et on entreprit une campagne de siége dans la Flandre maritime. L'armée de réserve, commandée par le maréchal de Saxe, s'établit à Courtray pendant que Noailles et le roi assiégèrent Menin et Ypres, qui succombèrent promptement, grâce à la supériorité de notre génie et de notre artillerie (mai et juin). Au mois de juillet, on assiégea Furnes, qu'on prit avec le fort de la Knoque.

Cette campagne de Flandre ne manqua pas d'être comparée

à celle que Louis XIV avait conduite si brillamment en 1667. Malheureusement il y eut d'autres points de ressemblance. Louis XV, célébrant à Lille un *Te Deum* pour la prise de Menin, y fut rejoint par madame de Chateauroux, qui venait l'accompagner à l'armée avec un cortége de dames et l'appareil royal d'une maîtresse en titre.

Déjà depuis plusieurs années il affichait ses maîtresses. La première en date, madame de Mailly, l'aînée des sœurs de la maison de Nesle, s'était contentée d'une demi-obscurité. Madame de Vintimille, la seconde (1738-1741), était morte en couches. Madame de Mailly avait ensuite recouvré une faveur qu'elle ne garda pas. Elle fut renvoyée en 1742, même avec une certaine dureté, peut-être pour s'être mêlée des affaires et avoir soutenu le maréchal de Belle-Isle. Elle se retira chez la comtesse de Toulouse, sœur du duc de Noailles, et se réfugia dans la pénitence. Sa place fut aussitôt remplie par une autre de ses sœurs, veuve du marquis de la Tournelle.

Celle-ci s'écarta beaucoup de la discrétion et de la réserve de ses aînées. Elle brigua le titre de favorite comme un personnage politique eût brigué celui de premier ministre. Elle marchanda son rang, elle dicta des conditions; elle se fit donner le duché de Châteauroux, des pensions, de l'argent, même des pouvoirs. Elle voulut exiger que les enfants qu'elle aurait seraient légitimés; on lui opposa, il est vrai, les lois de la monarchie. Mais, à cette réserve près, elle obtint le prix de son audace. Versailles et la cour s'inclinèrent devant elle. Les mœurs étaient tombées à un tel degré de corruption que le respect extérieur avait disparu. Le mariage n'était plus considéré dans la haute société que comme affaire de convenance; les époux vivaient ordinairement séparés ; l'usage voulait qu'ils évitassent de se montrer ensemble en public. Les autres liaisons s'affichaient. Dès que madame de Châteauroux fut déclarée maîtresse en titre, on la salua comme une souveraine. Elle eut un avénement et une cour. Elle compta parmi ses flatteurs, non-seulement les roués, tels que le duc de Richelieu, devenu le type du grand seigneur à bonnes fortunes, mais les personnages les plus considérables, comme le maréchal de Noailles, et les femmes les plus vertueuses, comme la comtesse de Toulouse.

Elle avait beaucoup d'éclat, de vivacité, une imagination ardente, l'esprit d'intrigue et de domination. Elle se fit nom-

mer dame de la maison de la reine, titre qui avait appartenu à ses sœurs, puis surintendante de la maison de la Dauphine, lorsqu'on eut fiancé le Dauphin à une princesse d'Espagne. Voyant Louis XV timide, indifférent, sans initiative, elle entreprit de le diriger, d'être son conseil en toute chose, et principalement d'empêcher qu'il ne lui échappât. Elle se montra partout avec lui. On le sollicitait d'aller à l'armée ; elle l'engagea à s'y rendre et voulut l'y suivre. Elle a été souvent représentée comme une héroïne animée des plus grands sentiments. La vérité est qu'elle n'entendait pas les affaires, qu'elle y eut peu de part dans les premiers temps, et ne s'en mêla jamais beaucoup. Ses lettres dénotent plus de vanité, de caprice et d'ambition désordonnée que de vues élevées et nobles. Elle était très-intéressée et avait une certaine brutalité d'esprit [1]. Ce ne fut pas elle qui tira Louis XV de sa torpeur. Elle eut seulement le mérite de comprendre qu'il devait régner, et elle s'associa résolûment à ce rôle nouveau, dont le succès devait assurer sa propre fortune.

Son arrivée à Lille et sa présence dans le camp eurent pourtant des conséquences fâcheuses. Il devint difficile pour le roi de mêler le luxe et les fêtes à la sévérité et aux fatigues de la vie militaire.

Sur ces entrefaites, on apprit tout à coup que Charles de Lorraine venait de passer le Rhin, près de Philipsbourg, avec soixante mille hommes ; il marchait sur l'Alsace, enlevait Lauterbourg, Weissembourg, et forçait le maréchal de Coigny à se replier sur Haguenau. Déjà il avait atteint Saverne, et les pandours ravageaient les campagnes françaises.

On décida immédiatement que le maréchal de Saxe demeurerait en Flandre et en garderait les conquêtes, pendant que le roi et Noailles conduiraient un corps d'armée en Alsace. Si ce corps arrivait à temps pour se joindre à celui de Coigny, la France était sauvée d'une invasion. Noailles partit le premier et courut à Metz, ville du gouvernement de Belle-Isle, qui avait tout préparé pour soutenir un siége. Louis XV y arriva peu après, le 4 août. La marche du prince Charles avait causé une émotion et une alarme faciles à comprendre. Heureusement on reçut de meilleures nouvelles des autres pays où la

[1] Voir ses lettres à Richelieu, les Mémoires du duc de Luynes, et de Beaucourt, Louis XV. *Revue des questions historiques,* 1er juillet 1867.

guerre avait lieu. On apprit que le prince de Conti et don Philippe avaient couronné leurs premiers succès d'Italie, la prise de Nice et de Montalvan, par l'enlèvement du château Dauphin, qui leur ouvrait l'entrée du Piémont, et le général prussien Schmettau vint annoncer que Frédéric marchait sur la Bohême.

Le 8 août, Louis XV fut saisi d'une fièvre subite, due aux chaleurs de l'été, aux fatigues de la vie militaire et des voyages, à l'intempérance et aux excès. En quelques jours cette fièvre prit un caractère effrayant. On le crut perdu. La duchesse de Châteauroux ne le quittait pas, et Richelieu, premier gentilhomme de la chambre, ne laissait entrer personne auprès de lui. Mais quand on le sut en danger, l'émoi fut tel que le duc de Chartres, fils du duc d'Orléans, força la consigne et l'avertit de son état. Louis XV appela aussitôt les secours de la religion; il manifesta son repentir des scandales qu'il avait donnés, et il promit à l'évêque de Soissons, Fitz-James, fils du maréchal de Berwick, d'éloigner madame de Châteauroux, madame de Lauraguais, sa sœur, et le duc de Richelieu. L'évêque voulut que cette déclaration fût publique et faite en présence de la cour. Les dames reçurent l'ordre de s'éloigner à une distance de cinquante lieues.

La nouvelle de la maladie et du danger du roi causa une consternation incroyable à Paris. L'énergie que Louis XV venait enfin de montrer, l'émotion patriotique produite par une grande guerre, le péril où l'on se trouvait en face d'une invasion menaçante, avaient surexcité les sentiments publics. Dans toute la ville ce ne fut qu'un cri : « Il meurt, disait-on, pour avoir marché à notre secours au moment où il allait devenir un grand roi. » Le départ de la reine, du Dauphin, des princes qui se rendaient à Metz, porta l'inquiétude au plus haut point. Pendant plusieurs jours les courriers furent littéralement assiégés. On fut obligé d'afficher d'heure en heure et dans chaque quartier des bulletins de la santé du roi. On fit des prières dans les églises; on promena la châsse de sainte Geneviève. Enfin le surnom de *Bien-Aimé,* qu'imagina Vadé, le poëte des halles, fut répété avec acclamations.

Cependant une crise heureuse se fit. Louis XV était sauvé quand la reine arriva; il se réconcilia avec elle. Mesdames de Châteauroux et de Lauraguais, obligées de quitter Metz, eurent la plus grande peine à échapper aux imprécations qui les pour-

suivirent. La nouvelle que le mal était conjuré et la convalescence certaine produisit à Paris une explosion de joie sans exemple. On célébra spontanément un *Te Deum* et des fêtes. Les mêmes démonstrations joyeuses éclatèrent dans toutes les grandes villes.

La maladie du roi avait commencé par déconcerter les généraux, déjà fort embarrassés pour repousser l'invasion autrichienne. Coigny et Noailles ne s'entendaient pas. Mais l'entrée du roi de Prusse en Bohême obligea l'Autriche à rappeler le prince Charles, qui repassa le Rhin à la fin d'août. Les autres généraux prétendirent que Noailles eût dû l'en empêcher; ils l'accusèrent d'impéritie, se vengeant par là de ses critiques incessantes et de la prétention qu'il avait de les diriger. Les courtisans, ses ennemis, saisirent l'occasion d'ébranler une faveur qui leur portait ombrage. Le général prussien Schmettau exprima la plus forte indignation, et demanda qu'au moins on marchât rapidement à la poursuite des Autrichiens. Mais on était décidé à ne plus s'engager dans le cœur de l'Allemagne; on se contenta de faire marcher sur la Bavière les troupes impériales et hessoises de Seckendorf pour qu'elles reprissent possession de ce dernier pays. Coigny reçut l'ordre d'assiéger Fribourg et de s'emparer d'une place nécessaire pour protéger l'Alsace.

Frédéric était à Prague, qu'il venait d'occuper. Il jouait, comme il le dit alors à un officier français, l'ancien rôle des Suédois dans la guerre de Trente ans. En effet, son entrée en Bohême avait eu pour résultat de sauver la frontière française et la Bavière. Elle n'en eut pas d'autre. Le retour du prince Charles lui fit craindre d'être enfermé à Prague et d'y éprouver le sort des Français en 1742. Les Autrichiens concentrèrent toutes leurs forces dans la Bohême; ces forces s'étaient grossies d'un corps saxon et d'une levée en masse des Hongrois. Évitant avec soin les chances d'une bataille rangée, ils s'attachèrent à intercepter les convois de l'ennemi, ce qui leur était facile, grâce à leur nombreuse cavalerie et à l'assistance qu'ils trouvaient dans le patriotisme exaspéré des habitants. En présence d'un adversaire aussi énergique que le prince de Lorraine et d'un tacticien aussi exercé que son second, le général Traun, Frédéric reconnut la nécessité de la prudence. Dès qu'il se vit couper les routes de la Silésie, il se retira par la Saxe.

Louis XV vint achever sa convalescence à Strasbourg, pour se tenir à portée de Fribourg, dont le siége présenta les mêmes difficultés qu'en 1713, et coûta beaucoup de monde. Enfin la place, qui n'était pas secourue, capitula le 8 novembre, après trente-huit jours de tranchée ouverte. Le résultat qu'on se proposait de la campagne fut obtenu.

En Flandre, le maréchal de Saxe avait aussi atteint son but, la conservation des villes conquises. Il possédait le talent, alors rare, d'assujettir les soldats à une discipline rigoureuse ; en même temps il était prudent, circonspect, et préférait les succès solides aux succès éclatants. Il sut user l'ennemi sans livrer de bataille. Le maréchal anglais Wade, mal secondé par les Hollandais, ne parvint pas à imprimer aux troupes de la coalition une direction assez une et assez forte. Malgré l'affaiblissement de l'armée française après le départ de Louis XV, il se laissa réduire à l'inaction.

En Italie, le prince de Conti et le général espagnol la Mina, déjà maîtres de Nice, descendirent dans le Piémont par le col de l'Argentière et le val de la Stura, assiégèrent Coni et défirent en bataille rangée, le 30 septembre, le roi de Sardaigne, qui marchait en personne au secours de la place. Cependant il ne purent triompher des difficultés que le siége présentait. Ils étaient sans vivres, au cœur d'un pays hostile ; une flotte anglaise, maîtresse de la mer, les empêchait de se ravitailler. Malgré leur victoire et l'ardeur de leurs soldats, ils durent repasser les Alpes.

La rentrée du roi à Paris au mois de novembre, à l'époque de la prise de Fribourg, fut saluée par une explosion d'enthousiasme. Déjà depuis plusieurs semaines toutes les communautés d'artisans faisaient chanter des *Te Deum* l'une après l'autre et célébraient des réjouissances. Quand Louis XV revint, un banquet magnifique lui fut offert à l'Hôtel de ville. Les journaux du temps ne sont remplis que de récits de fêtes et d'illuminations. Les Parisiens avaient pris goût aux manifestations extérieures ; manifestations d'ailleurs légitimes, car le roi était sauvé, on avait conjuré une invasion menaçante, et la campagne s'était terminée en Flandre et sur le Rhin par de solides succès.

Cependant au milieu de cette popularité éclatante, Louis XV, digne et affectant d'être affable, ne cessa de paraître soucieux. La faiblesse inséparable d'une convalescence l'avait replongé

dans l'apathie. Après avoir fait amende honorable pour ses anciens scandales, il ne se sentait pas la force de persister dans la régularité de sa nouvelle vie. Il était revenu à ses sentiments de froideur pour la reine et même pour son fils, le Dauphin. Il ne se livrait plus à personne. Il avait retiré sa confiance au maréchal de Noailles, sans toutefois le disgracier. Il semblait inquiet et embarrassé de n'être plus dirigé. Madame de Châteauroux, qui n'avait pas pris son exil au sérieux, s'empressa de revenir à Paris. Elle se regardait comme victime d'une intrigue, et depuis le jour où elle avait quitté Metz, elle ne cherchait qu'à en punir les auteurs. Elle revint donc avec le désir de la vengeance. Louis XV la revit, retomba sous son joug et traita publiquement avec elle des conditions de son rétablissement. Il avait déjà éloigné de la cour les gouverneurs du Dauphin et du duc de Chartres, à cause de leur sévérité. Il sacrifia à son altière maîtresse les ennemis dont elle exigea le renvoi, entre autres le duc de la Rochefoucauld, qu'il exila dans ses terres, et l'évêque de Soissons, auquel il défendit de sortir de son diocèse.

Mais pendant ces négociations, madame de Châteauroux fut saisie tout à coup par une fièvre maligne. Elle succomba en peu de jours entre les bras de ses sœurs, mesdames de Mailly et de Lauraguais. Elle n'avait que vingt-sept ans. Le peu sensible Louis XV, que la mort de madame de Vintimille avait moins affecté que jeté dans une surprise de douleur passagère, pleura vivement cette dernière maîtresse, comme s'il eût compris que le caractère énergique de madame de Châteauroux était nécessaire pour faire de lui un roi.

X. — L'empereur Charles VII avait profité pour rentrer dans ses États héréditaires de la nécessité où les Autrichiens s'étaient vus de concentrer leurs forces en Bohême. Il était depuis longtemps goutteux et valétudinaire, quoique âgé seulement de quarante-sept ans. Il mourut à Munich presque subitement, le 20 janvier 1745.

Marie-Thérèse et les Anglais avaient toujours contesté la validité de son élection. Maintenant que le trône impérial devenait vacant, il était facile à la reine de Hongrie d'y faire monter son mari le grand-duc de Toscane, François de Lorraine. Ce choix s'offrit à tous les esprits, même en France, comme un moyen naturel de terminer la guerre. Sans doute la guerre

avait été entreprise dans le principe pour enlever l'Empire à l'Autriche, mais elle avait déjà passé par tant de phases diverses que c'était, comme le dit Voltaire, une de ces maladies qui à la longue changent de caractère. Plus elle menaçait de s'étendre, plus on regrettait de s'y être engagé. Les Parisiens espérèrent la paix, ou au moins une suspension d'armes en Allemagne [1].

Il n'y avait d'ailleurs que deux candidats qu'on pût opposer à François de Lorraine ; c'étaient le nouvel électeur de Bavière, Maximilien-Joseph, et l'électeur de Saxe, Auguste III. Or, le premier était trop jeune pour être élu, il n'avait que dix-sept ans. Le second, avec sa versatilité perpétuelle, n'inspirait aucune confiance ; puis il eût fallu qu'il renonçât à la couronne de Pologne pour se présenter aux électeurs. La France, qui avait eu tant de peine à soutenir Charles VII, ne devait pas chercher à recommencer le même jeu dans des conditions plus défavorables.

Mais Marie-Thérèse n'entendait faire aucune des concessions que Louis XV devait exiger pour lui-même ou pour ses alliés. Elle avait renouvelé à Varsovie dès le 8 janvier, avant la mort de Charles VII, son alliance avec l'Angleterre, la Hollande et la Saxe. Il n'y eut donc point de négociation sérieuse, et la guerre continua.

Le marquis d'Argenson, nommé au poste des affaires étrangères depuis le mois de novembre précédent, offrit la candidature impériale à Auguste III. Un tel plan exigeait un concert avec le roi de Prusse, et l'envoi de forces en Allemagne, où l'on n'avait gardé qu'un corps d'armée sur le Mein. Auguste III venait de signer un nouveau traité avec les puissances maritimes dont il recevait les subsides; il répondit vaguement. Compter sur Frédéric était impossible, car, outre son peu de sympathie pour Auguste III, il était dans le fond prêt à vendre sa voix à Marie-Thérèse, pourvu qu'elle y mît le prix. Le conseil de Louis XV agissait sans unité et sans direction, discutait rarement et concluait plus rarement encore ; il arrivait sans cesse que chaque ministre décidât seul pour les affaires de son département. Noailles s'éleva contre la politique de d'Argenson ; il insista pour que l'on poursuivît la marche aggressive en Flandre, si bien commencée dans la campagne précédente, et

[1] Journal de Barbier.

comme il était dès lors nécessaire d'y masser le gros de nos forces, on prit le parti d'abandonner l'Allemagne à elle-même, ce qui était la livrer à Marie-Thérèse. On conserva seulement sur le Rhin les troupes nécessaires pour défendre la frontière de l'Est.

L'Autriche se hâta d'en profiter. Dès le mois de mars 1745 deux corps austro-hongrois entrèrent en Bavière, mirent en déroute les troupes bavaroises et hessoises, et firent reculer une division française qui s'était jointe à ces dernières sous les ordres de Ségur. Le jeune électeur Maximilien-Joseph accepta sans peine les conditions de la reine de Hongrie. Il signa, le 22 avril, à Fussen un traité par lequel il recouvra ses États, en renonçant à toute prétention sur d'autres territoires et en promettant de donner sa voix au grand-duc. Marie-Thérèse consentit à reconnaître pour valide l'élection de Charles VII, et mit provisoirement des garnisons autrichiennes dans plusieurs places de la Bavière. Auguste III déclara qu'il ne briguerait pas l'empire, et promit de son côté à l'Autriche, le 26 mai, sa voix pour le grand-duc.

La campagne de Flandre, sur laquelle se concentrait dès lors tout l'intérêt de la guerre, s'ouvrit au mois d'avril. Soixante-seize mille hommes de nos meilleures troupes y marchèrent sous les ordres du comte de Saxe, regardé comme le premier de nos généraux depuis ses récents succès et la faute que Noailles avait commise en laissant échapper le prince de Lorraine. Les autres étaient âgés; il était, lui, un des plus jeunes; il n'avait que quarante-neuf ans. Sa qualité d'étranger et son caractère aventureux avaient longtemps inspiré des défiances. En effet, il avait fait ses premières armes sous Eugène et Marlborough; il avait servi plusieurs souverains, tenté la fortune en Courlande et même en Russie. Mais son génie observateur s'était précisément exercé dans la comparaison des différentes armées. Il avait pu apprécier le grand avantage de la discipline et de l'exactitude militaire chez les troupes prussiennes; il avait pu constater qu'à Dettingen les Anglais et leurs alliés avaient dû leur succès à leur « ordre surprenant, quoiqu'ils ne fussent pas aguerris » . Il avait pu juger dans les guerres d'Allemagne le vice des armées françaises, magnifiques au départ, mais « fondant en détail » par l'indiscipline des soldats et surtout des officiers, par la licence et par la maraude. Aussi était-il devenu d'une sévérité intraitable. Il ne permettait au-

cun luxe, même aux officiers supérieurs ; il multipliait les courses, les exercices, les manœuvres, convaincu qu'on devait chercher les succès solides ; que la guerre était un art, et qu'en face des progrès militaires accomplis dans toute l'Europe, il fallait que la France en fît de son côté ; or elle n'en avait pas fait depuis Turenne. Il se fiait peu aux batailles, et cherchait à les éviter, quoiqu'il eût à un haut degré les conditions nécessaires pour les gagner, la bravoure, le coup d'œil rapide et le sang-froid.

Lorsqu'il se rendit en Flandre en 1745, il souffrait d'une forte hydropisie, et sa vie paraissait en danger. Mais sa fermeté n'était pas atteinte, et comme Voltaire lui exprimait ses inquiétudes, il lui répondit : « Il ne s'agit pas de vivre, mais de partir. » Le maréchal de Noailles demanda à servir sous lui, comme autrefois Boufflers sous Villars.

L'Angleterre faisait de son côté les plus grands efforts. Carteret, devenu lord Granville, avait dû quitter le ministère, où il ne s'était fait que des ennemis, même parmi ses collègues. Les Pelham, profitant de l'entraînement belliqueux auquel cédaient tous les partis, s'associèrent habilement les chefs principaux de l'opposition, et réussirent à obtenir dans le Parlement une majorité énorme qu'ils gardèrent plusieurs années. On avait donc multiplié les enrôlements étrangers et prodigué les subsides aux princes d'Allemagne ; on avait arraché des engagements formels à la paresse ordinaire des Hollandais. La coalition opposa cinquante-cinq mille hommes au maréchal de Saxe, savoir vingt-huit mille Anglais, dix-neuf mille Hollandais et huit mille Autrichiens. Le duc de Cumberland, second fils de Georges II, en prit le commandement, assisté par le prince de Waldeck, général des Hollandais, et le feld-maréchal autrichien Kœnigseck, un des héros des guerres d'Italie.

Le 1er mai, Maurice assiégea Tournay, une des villes de la fameuse barrière, défendue par une garnison hollandaise de neuf mille hommes. Jusque-là les états généraux avaient fait la guerre à contre-cœur ; ils prirent l'alarme et insistèrent pour qu'on sauvât la place à tout prix. Le duc de Cumberland marcha pour la secourir, décidé, quoi qu'il arrivât, à livrer bataille.

Le siége occupait quinze mille hommes de troupes françaises. Maurice disposa le reste de son armée sur un terrain qu'il choisit, à une lieue au-dessous de la ville, entre l'Escaut et le

bois de Barry. Il s'assura des ponts de l'Escaut, occupa sur son front Anthoin et Fontenoy, fit des abatis d'arbres, et construisit des redoutes en avant du second de ces deux villages et du bois de Barry. L'espace intermédiaire était garanti par un ravin assez profond qui n'avait pas un kilomètre de large. Louis XV, qui était venu avec le Dauphin au camp de Fontenoy, dit alors que depuis la bataille de Poitiers aucun roi de France n'avait combattu avec son fils, et qu'aucun depuis saint Louis n'avait gagné de victoire sur les Anglais ; qu'il espérait être le premier.

Les coalisés arrivèrent le 10 mai en face des troupes françaises. Le 11, dès cinq heures du matin, ils se mirent en mouvement pour nous attaquer; les Hollandais marchèrent à gauche sur Anthoin et Fontenoy, les Anglais à droite sur Fontenoy et les bois de Barry. Mais ils trouvèrent les positions trop fortes et trop bien défendues. Les Hollandais reculèrent. Un colonel anglais, chargé par le duc de Cumberland de pénétrer à gauche dans le bois de Barry et de tourner nos dernières redoutes, rencontra une résistance inattendue, s'arrêta, et revint prendre de nouveaux ordres. Les Anglais, se voyant alors refoulés des deux côtés vers le ravin en avant de Fontenoy, s'y jetèrent en poussant de grands cris. Ils formèrent une colonne profonde et serrée qui s'avança précédée de six canons et flanquée de six autres, marchant lentement comme si elle fût allée à l'exercice, et faisant des feux continuels de peloton et de division. Quand elle arriva en face du régiment des gardes-françaises, les officiers qui étaient en tête saluèrent et dirent : « Messieurs des gardes-françaises, tirez les premiers. » On leur répondit par la même courtoisie. Mais les gardes françaises étaient inférieurs en nombre et ne purent soutenir le feu. Pendant six heures consécutives la colonne ne cessa de s'avancer, tantôt se resserrant, tantôt s'allongeant, se fortifiant à mesure et réparant ses brèches. A deux heures du soir elle avait dépassé la redoute de Fontenoy et menaçait de couper notre armée. Nos premières lignes s'étaient trouvées trop faibles pour supporter ce choc redoutable ; ni les charges de la cavalerie, ni le feu des régiments appelés l'un après l'autre sur le point menacé n'avaient pu rompre cette masse humaine, impassible dans son intrépidité.

Louis XV s'était placé de manière à encourager les troupes, tout en évitant de donner des ordres pour ne pas contrarier ceux du maréchal. Ce jour-là il montra du courage, du sang-

froid, de la présence d'esprit, il joua son rôle noblement. La retraite, pour laquelle toutes les dispositions étaient prises, parut un instant imminente; il voulut rester à son poste. Cependant la colonne, arrivée au delà des redoutes, éprouva une certaine hésitation. Elle ne pouvait ni se mouvoir librement ni replier ses ailes. Maurice, que la maladie obligeait de se faire porter dans une voiture d'osier, avait eu le temps d'amener quatre canons, de rassembler les régiments laissés libres par la retraite des Hollandais, et de les masser avec sa réserve, où se trouvaient les Irlandais et la maison du roi. Grâce à ses dispositions, la colonne fut prise en face par le canon, en flanc par plusieurs régiments qui se précipitèrent sur elle en même temps, l'infanterie à la baïonnette, la cavalerie le sabre à la main avec l'ordre de toucher l'ennemi du poitrail des chevaux; on la vit alors vaciller, puis reculer lentement, laissant le terrain jonché de morts, mais gardant ses rangs et n'abandonnant ni drapeaux ni prisonniers. Comme il était impossible que la cavalerie des alliés la soutînt, le sort de la journée était décidé. Sept ou huit mille Anglais restèrent sur le champ de bataille.

Cette fameuse colonne de Fontenoy, marchant six heures pour franchir un ravin et enlever des redoutes, puis venant s'abîmer sous une grêle de feux et de charges effroyables, laissa un beau souvenir dans les fastes militaires de l'Angleterre. Mais la victoire des Français n'en fut que plus glorieuse. Le succès final fut dû au sang-froid et au coup d'œil de Maurice de Saxe, quoique les tacticiens aient pu lui reprocher plusieurs fautes et que les intrigues jalouses aient essayé de lui ravir sa gloire, en attribuant au duc de Richelieu l'honneur d'avoir décidé la manœuvre qui ébranla les Anglais. L'armée se montra digne de son chef. Au rebours de Dettingen, presque tous les régiments firent vaillamment leur devoir. Les officiers supérieurs périrent en grand nombre. Grammont, dont l'imprudente valeur avait causé la perte de la journée de Dettingen, tomba des premiers. La maison du roi fut héroïque; les régiments irlandais de la réserve se battirent comme des lions. La France, elle aussi, ajouta une belle page à son histoire militaire; notre armée retrouva sa vieille supériorité mise en doute, et la présence de Louis XV rendit le succès plus solennel. C'était la première fois depuis Henri IV, c'est-à-dire depuis cent cinquante ans, qu'on voyait un roi de France à une bataille. Louis XV, grand et beau de sa personne, fut depuis

lors représenté partout tel qu'il s'était montré à Fontenoy, dans l'attitude du commandement; il parut justifier les sentiments populaires qui avaient fait explosion l'année précédente.

Maurice fut récompensé par des pensions, des priviléges de cour, le gouvernement de l'Alsace, le commandement supérieur de la Flandre, et plus tard le château de Chambord. Un *Te Deum* fut célébré à Notre-Dame, auquel assistèrent quarante évêques et soixante-dix membres du Parlement. Le Parlement, les cours supérieures, le corps de ville de Paris se rendirent en Flandre pour haranguer le roi. Voltaire composa le poëme épique de Fontenoy, qui fut un de ses triomphes. On pressa vigoureusement le siége de Tournay. La ville se rendit le 22 mai; la citadelle capitula le 20 juin. A partir de ce moment l'ennemi démoralisé n'opposa qu'une faible résistance, et la campagne ne fut qu'une suite de faciles succès. Gand, investi par le comte de Lowendal, fut enlevé le 10 juillet. Les petites villes voisines, Grammont, Ninove, Alost, envoyèrent leur soumission. Bruges menacé ouvrit ses portes le 18. Gand était le grand magasin des Anglais; on s'empara de leurs approvisionnements, de leur matériel de guerre, et on frappa la Flandre autrichienne de contributions qui permirent de vivre aux dépens de l'ennemi. Les fêtes, les *Te Deum,* les feux d'artifice se succédèrent à Paris pour chaque ville prise. « Le François, dit Barbier, vif et impatient de son naturel, est si fort accoutumé à tous ces succès, qu'il court tous les jours aux nouvelles pour savoir s'il n'y a pas quelque nouvelle conquête. »

Audenarde se rendit encore le 21 juillet, Dendermonde le 12 août, Ostende le 23. Cette dernière place, célèbre par la longue résistance qu'elle avait opposée autrefois à Spinola, ne coûta que six jours de tranchée ouverte. On y trouva cent quatre-vingt deux pièces de canon. La prise de Nieuport le 5 septembre acheva l'occupation de la Flandre maritime, qui fut fermée aux Anglais. Ces conquêtes furent dues à la grande supériorité de nos officiers de génie et d'artillerie, pour lesquels la régence avait multiplié les écoles spéciales. L'ennemi démoralisé s'était replié sur le Brabant pour couvrir Bruxelles. Les places flamandes n'étaient d'ailleurs pas dans l'état où elles auraient dû être, par la faute des Hollandais qui y tenaient garnison et qui n'avaient jamais pu s'accorder avec le gouvernement autrichien.

Louis XV quitta l'armée le 1er septembre pour retourner à

Paris, laissant le comte de Saxe organiser le pays conquis. Il revint jouir du succès de cette heureuse campagne, « la plus belle, disait Barbier, qu'un roi de France eût jamais faite ». Les acclamations populaires accueillirent son retour. Il y eut encore une longue succession de fêtes à l'Hôtel de ville, de bals, d'illuminations que la cour allait regarder en carrosses pour se mêler à l'allégresse publique. Tout Paris se portait aux Tuileries. « Il n'est pas possible, continue Barbier, de marquer plus de joie et plus d'empressement pour voir le roi et la cour. » La joie était d'autant plus complète qu'on attendait les nouvelles d'autres conquêtes accomplies en Italie.

XI. — Dès le commencement de la campagne le roi de Prusse, menacé par l'alliance de Varsovie, n'avait cessé de demander une assistance directe pour prix du service qu'il avait rendu à la France l'année précédente. Mais Louis XV n'avait pas voulu modifier ses plans. Frédéric lui témoigna son mécontentement en lui adressant des félicitations ironiques au sujet de la victoire de Fontenoy, aussi inutile, prétendait-il, que si elle eût été gagné sur les bords du Scamandre ou à Pékin. Cela ne pouvait être vrai que pour la Prusse. Louis XV fut blessé et le fit sentir.

Vers les derniers jours de mai, quatre-vingt-dix mille Autrichiens et Saxons, formant plusieurs divisions, débouchèrent dans la Silésie par les montagnes de Bohême sous le commandement supérieur du prince Charles. Frédéric avait organisé ses troupes et assuré ses ressources avec sa vigilance ordinaire. Il attendit l'ennemi à Hohenfriedberg et l'attaqua le 4 juin, au moment où il le vit se déployer dans la plaine. Il mit successivement plusieurs corps en déroute sans leur laisser le temps de se soutenir ou de se reformer. Les Autrichiens perdirent beaucoup de monde, leurs bagages, leurs canons, et furent obligés de repasser les montagnes. Frédéric, victorieux, écrivit à Louis XV : « J'ai acquitté la lettre de change que Votre Majesté a tirée sur moi à Fontenoy. »

Après cette journée il s'arrêta, toujours prudent, ménageant ses finances et prêt à vendre sa voix à l'Autriche pour l'élection du grand-duc si elle lui reconnaissait la Silésie. Il signa même à Hanovre, le 26 août, avec Georges II une convention qui réservait cet arrangement. Mais Marie-Thérèse persévéra dans ses refus, malgré les instances du roi d'Angleterre.

La reine de Hongrie ne voulut faire aucun sacrifice pour une élection qu'elle jugeait assurée. Sur neuf voix, il ne lui en manquait que deux : celles du roi de Prusse et de l'électeur palatin. Aucun compétiteur ne se présentait. Les princes des cercles étaient tous favorables, désirant la prompte terminaison d'une guerre qui les livrait à la discrétion des étrangers. François de Lorraine commandait soixante mille hommes sur le Mein et avait forcé le prince de Conti de se replier au delà du Rhin avec l'armée française d'observation. Il n'y avait plus que la France qui conservât l'idée d'enlever l'Empire à la maison d'Autriche; encore le marquis d'Argenson était-il le seul des ministres qui voulût empêcher ce résultat à tout prix. En réalité, le mal était sans remède. Marie-Thérèse avait commandé d'avance à Vienne de superbes équipages pour le couronnement. Le duc de Lorraine fut élu empereur à Francfort le 13 septembre sous le nom de François Ier; les fêtes furent magnifiques, et l'impératrice-reine passa une triomphale revue de ses troupes.

Elle donnait dans le même temps au prince Charles, son beau-frère, l'ordre d'envahir une seconde fois la Silésie. Frédéric, bien que décidé à garder la défensive, avait occupé les passages des montagnes et s'était établi en Bohême, près de Trautenau. Le prince Charles l'attaqua le 30 septembre avec des forces doubles en face du village de Sorr, près des sources de l'Elbe. Frédéric, jugeant la retraite périlleuse, se retourna et se jeta sur l'ennemi. Il profita d'un terrain qui ne permettait pas à l'armée autrichienne de se déployer aisément, la refoula sur elle-même et lui infligea une nouvelle défaite. Toutefois, par prudence, il évita de s'établir en Bohême et préféra donner à ses troupes des quartiers en Silésie.

Marie-Thérèse, qu'aucun revers ne décourageait, gagna Auguste III, convint avec lui que les Autrichiens et les Saxons s'uniraient pour attaquer le Brandebourg et marcher sur Berlin. On voulait même entraîner l'armée polonaise. Frédéric, averti de ces projets, ne les laissa pas exécuter. Il connaissait la lenteur ordinaire de la cour de Dresde : il se hâta de la prévenir. Il envahit la Saxe au mois de novembre, et avant que les deux armées se fussent jointes, le vieux prince d'Anhalt, son lieutenant, battit complétement les Saxons le 12 décembre à Kesselsdorf, près de Dresde. Frédéric entra le 15 dans la capitale de la Saxe. Auguste III avait fui à Prague. Voyant ses

États héréditaires frappés de lourdes contributions, il obligea Marie-Thérèse à céder. Un traité fut signé à Dresde le 25 décembre. Le roi de Prusse reconnut François Ier comme empereur, moyennant la cession définitive et sans réserve de la Silésie. Il rentra ensuite triomphalement à Berlin, où il fut salué du nom de Frédéric le Grand.

Depuis lors il se retira tout à fait d'une guerre qui n'avait plus d'objet pour lui. Il se consacra pendant plusieurs années au gouvernement de ses États, s'occupant d'en développer les ressources et de refaire ses finances. Il eut avec Louis XV, à l'occasion du traité de Dresde, une correspondance personnelle assez aigre, d'où résulta une animosité réelle entre Versailles et Berlin. La France et la Prusse, ayant combattu longtemps les mêmes ennemis sans s'entendre, parce qu'elles poursuivaient des buts différents, s'adressaient naturellement des reproches réciproques de trahison et d'ingratitude. D'ailleurs Louis XV ne pouvait admettre qu'un souverain qu'il jugeait inférieur à lui prétendît traiter avec lui sur le pied de l'égalité.

Dès que Frédéric eut reconnu François Ier, l'électeur palatin le reconnut aussi et la paix fut assurée en Allemagne.

La France tira au moins une utilité indirecte des dernières hostilités de la Prusse contre l'Autriche. Marie-Thérèse, portant ses forces principales au nord de ses États, n'avait pu laisser en Italie qu'un nombre de troupes insuffisant ; cela permit au comte de Gages, qui commandait l'armée hispano-napolitaine, de sortir des États romains, où il s'était vu arrêté pendant toute la campagne de 1744, et de marcher sur le territoire de Gênes, où il s'unit aux troupes françaises amenées de Nice par don Philippe et Maillebois. Les Génois facilitèrent cette jonction en s'alliant eux-mêmes à l'Espagne, par ressentiment contre la reine de Hongrie, qui voulait les obliger à vendre au roi de Sardaigne le marquisat de Final, fief de leur république. Gages et Maillebois passèrent les Apennins avec soixante-dix mille hommes, trouvèrent au delà cinquante mille Piémontais et Autrichiens, manœuvrèrent sur la Bormida et le Tanaro, assiégèrent Tortone et la prirent le 3 septembre. Maillebois le fils ayant trouvé moyen d'attirer par une feinte le général autrichien Schulembourg sur la route de Milan, le sépara des Piémontais. Aussitôt les Français et les Espagnols se jetèrent sur ces derniers et les écrasèrent à Bassignano, près du Tanaro, le 27 septembre. Après cette victoire, les Espa-

gnols entrèrent presque sans coup férir à Plaisance, à Parme, à Pavie et à Milan, dont ils ne purent toutefois occuper le château. Les Français entrèrent à Casal. Charles-Emmanuel fut obligé de s'enfermer à Turin, ne conservant pour toute place forte que la citadelle d'Alexandrie. Le duc de Modène, qui avait abandonné sa principauté, se hâta d'y revenir. Les Autrichiens évacuèrent une partie du Milanais.

XII. — Cette même année eut lieu en Écosse une diversion qui ne fut pas notre œuvre, mais pour laquelle la France entière se passionna. Le prétendant Charles-Édouard, ou plutôt le régent, car tel était le titre qu'il prenait, se croyait obligé d'honneur à poursuivre l'entreprise inutilement préparée en 1744. Il se persuada que la défaite de Fontenoy devait être mortelle pour la dynastie hanovrienne, que le moment était venu de *renvoyer les Hanovriens en Hanovre,* et qu'il parviendrait à les chasser même sans l'appui de la cour de Versailles. Il s'embarqua, lui huitième, à Saint-Nazaire, sur un bâtiment de guerre armé en course et frété par un Irlandais établi à Nantes Il portait avec lui une somme insignifiante et quelques centaines de fusils. Après divers dangers heureusement évités, il arriva aux Hébrides. Il y prit le costume des highlanders et fit appel au vieux dévouement des montagnards pour sa maison. Son audace les étonna d'abord, et les chefs jugèrent l'entreprise folle. Cependant il entraîna quelques centaines d'hommes; avec eux il désarma les soldats anglais qui gardaient les forts élevés près d'Inverary et marcha sur Perth. Chemin faisant, le nombre de ses partisans grossit. Plusieurs clans vinrent le rejoindre; chaque fois qu'il paraissait dans une vallée, de nouvelles recrues descendaient des montagnes. Le 3 septembre, il entrait à Perth; le 17, à Édimbourg. Le 21, il battait à Preston la petite armée de sir John Cope, commandant militaire de l'Écosse.

Après ces succès inespérés, quoiqu'il ne possédât encore ni les forts des highlands, ni le château d'Édimbourg, que les villes de l'Écosse méridionale lui fussent peu favorables et que la majorité des chefs de clans évitassent de se prononcer ou cherchassent à se ménager avec chaque parti, Charles-Édouard résolut de marcher en Angleterre. Il publia un manifeste pour déclarer qu'il était venu seul recouvrer le royaume de ses pères; qu'il ne voulait d'autre aide que celle de ses anciens sujets;

qu'il n'appellerait les secours de l'étranger que contre les Hanovriens et les troupes étrangères de Georges II; qu'il maintiendrait la liberté des religions et reconnaîtrait la dette publique. C'était répondre d'avance à toutes les attaques dirigées contre son parti. Mais il ne réussit pas à dissiper des craintes qui étaient générales et qui furent exploitées habilement contre lui. Georges II et les ministres l'accusèrent dans toutes leurs proclamations de venir rétablir le papisme, l'esclavage, la tyrannie, le pouvoir arbitraire.

L'Angleterre, surprise de toutes les manières, témoigna au jeune prince plus d'étonnement que de sympathie. Elle le laissa marcher de Carlisle à Manchester et même à Derby presque sans s'émouvoir. Un très-petit nombre de jacobites zélés se rangèrent sous ses drapeaux. Aussi, quand les chefs écossais furent arrivés à Derby, refusèrent-ils de s'avancer plus loin; ils constatèrent qu'ils n'étaient pas soutenus, qu'ils allaient se trouver en présence de troupes régulières et qu'ils risquaient d'être enfermés entre différents corps d'armée. Mais ce qui augmenta l'étonnement, ce fut l'inertie du pays. Les Anglais ne croyaient pas au succès d'une pareille aventure, et ils ne firent rien pour l'empêcher. Le choix d'un souverain semblait leur être devenu presque indifférent. Ils avaient perdu leur vieille foi monarchique, et ils n'éprouvaient pas de sympathies bien vives pour la dynastie hanovrienne. Ils désiraient être délivrés de la guerre, des taxes, des troupes étrangères et des mille abus contre lesquels tonnait l'opposition, et d'un autre côté ils se défiaient du prétendant, de ses intentions, des vieilles idées de son parti. Dans tous les cas, ils n'estimaient pas que le changement valût une guerre civile. Ainsi les sentiments de fidélité monarchique que l'héritier des Stuarts avait encore pu réveiller dans les clans du Nord demeurèrent presque sans écho dans le reste du pays. Il se trouva que l'esprit public avait changé bien plus profondément qu'on ne s'en doutait.

Autant il y eut d'apathie en Angleterre, autant les imaginations s'enflammèrent en France. La hardiesse et la confiance du jeune prince firent de lui un héros. La nouvelle de chacun de ses succès parut autoriser les plus grandes illusions. On rappelait combien de révolutions s'étaient succédé en Angleterre, combien il avait été facile à Guillaume III de soulever la nation contre Jacques II; on s'exagérait les embarras du gouvernement hanovrien et les haines inspirées par une dynastie étran-

gère. Cependant les ministres de Louis XV se montrèrent plus tièdes ou plus défiants que le public ; ils se contentèrent d'envoyer auprès de Charles-Édouard, lorsqu'il fut entré à Édimbourg, un agent, le marquis d'Éguilles, avec quelques caisses d'armes et de munitions. Ils firent partir ensuite douze cent cinquante Irlandais ou Écossais auxiliaires qui servaient dans les armées françaises. Quelques troupes ayant été massées à tout événement autour de Dunkerque, le bruit se répandit que le duc de Richelieu devait en prendre le commandement et tenter un débarquement près de Plymouth. Un Irlandais, Lally, avait en effet tout préparé et fourni les plans. Mais la froideur des jacobites d'Angleterre et la présence des flottes britanniques, rappelées de tous côtés pour la défense des côtes, firent ajourner, puis abandonner un projet conçu très-éventuellement. Charles-Édouard demeura livré à ses seules ressources.

Charles-Édouard étant rentré en Écosse, battit encore une division anglaise à Falkirk, le 21 janvier 1746. Le duc de Cumberland réorganisa l'armée avec des troupes rappelées de Flandre. Le prétendant, affaibli par ses succès mêmes, n'eut bientôt plus d'autre ressource que de regagner les highlands. Cumberland l'y suivit. Les montagnards, hors d'état de continuer une lutte inégale, se battirent en désespérés, le 27 avril, à Culloden, près d'Inverness, mais furent écrasés par des adversaires qui joignaient à la supériorité de la discipline et du nombre l'avantage d'une solide artillerie. Cumberland acheva d'enlever aux clans les derniers restes de leur ancienne organisation. Il ôta aux lairds le droit de juridiction qu'ils avaient conservé. Il proscrivit le costume traditionnel des montagnards et prit différentes mesures qui rendirent désormais les insurrections impossibles. Charles-Édouard erra cinq mois comme un proscrit sur les côtes orientales ou dans les îles voisines. Plusieurs fois il ne dut son salut qu'à des dévouements inespérés ; à la fin un vaisseau français le recueillit et le transporta en Bretagne, au mois de septembre 1746.

Comme toutes les tentatives qui ont pour but de renverser un gouvernement et qui échouent, celle-ci eut pour effet de consolider la dynastie hanovrienne, de fortifier le ministère et d'affaiblir l'opposition.

XIII. — L'hiver de 1745 à 1746 fut rempli par une double négociation.

La reine de Hongrie eût voulu entraîner les princes de l'Empire à prendre les armes contre la France. Ces princes n'y étaient rien moins que disposés. La Saxe, accablée de contributions par la Prusse à la suite de la dernière guerre, vendit sa neutralité à la France pour un subside. Plusieurs autres États allemands promirent la leur sans conditions. Grâce à ces arrangements, Louis XV put se borner à entretenir sur le Rhin une simple armée d'observation, se réservant de la faire replier sur les Pays-Bas en cas de besoin. Il en donna le commandement au prince de Conti.

La seconde négociation fut relative à l'Italie. Après les succès de la campagne de 1745, il semblait naturel de mettre à profit la satisfaction obtenue déjà par l'Espagne pour renoncer à soutenir son ambition aventureuse, et les désastres infligés au roi de Sardaigne pour le détacher de l'Autriche. On conclut un armistice avec Charles-Emmanuel, et on lui proposa un plan de répartition des territoires italiens. Les détails de ce plan, qui n'eut pas d'exécution, sont d'une importance secondaire; l'idée fondamentale était celle-ci : forcer l'Autriche à sortir de l'Italie, à n'y pas garder un pouce de terre, à renoncer à tous les anciens droits impériaux; abandonner toutes les prétentions de la France, même sur la Savoie qu'on s'était flatté d'acquérir; ne laisser d'étrangers dans la Péninsule que deux souverains, don Carlos à Naples, et don Philippe dans le duché de Parme et Plaisance, agrandi de plusieurs territoires; on calculait que ces deux branches des Bourbons d'Espagne devaient *s'italianiser;* former enfin une confédération des États italiens et organiser une diète permanente qui maintiendrait leur indépendance. L'Italie devait, en vertu de ces arrangements, jouir désormais d'une paix assurée, demeurer neutre dans les guerres européennes, et trouver dans l'équilibre établi entre ses États, dont les forces se balançaient plus ou moins, une garantie contre les troubles intérieurs. Ce n'était pas là un système entièrement neuf. L'équilibre italien avait existé au quinzième siècle, avant Charles VIII. L'idée de le reconstituer au moyen d'une confédération avait été mise en avant et soutenue en 1733 par Chauvelin, qui y voyait une garantie de paix pour l'Europe entière. Le marquis d'Argenson, politique à théories, érigea cette idée en un principe absolu dont il poursuivit l'application.

Mais en laissant de côté les objections et les difficultés de détail qui se présentaient, ce plan exigeait d'abord que les Au-

trichiens fussent chassés au delà des Alpes. Il fallait donc entraîner le roi de Sardaigne, le détacher de l'alliance de Marie-Thérèse, le réconcilier avec les Espagnols et avec Gênes, et mettre définitivement d'accord les ambitions rivales des cours de Turin et de Madrid. Or, si la première de ces cours devait, après la défaite de Bassignano, abaisser ses prétentions, la seconde, victorieuse, devait élever les siennes. Il s'agissait de les amener à une conciliation également contraire à leurs vues. Charles-Emmanuel, suivant son usage, écouta les propositions, les discuta et parut même les admettre, mais jugeant le plan chimérique ou rebuté par le mauvais vouloir des Espagnols, il rompit brusquement les négociations au moment où trente mille Autrichiens, que la paix de Dresde laissait libres, arrivèrent dans la haute Italie sous les ordres du prince de Lichtenstein. Donc la guerre recommença. Le seul effet de ces pourparlers fut d'altérer la bonne intelligence des Français et des Espagnols, ces derniers ne cessant de demander que la France s'en tînt purement et simplement aux engagements de Fontainebleau.

Les Espagnols avaient dans les guerres de la Péninsule un intérêt dynastique, d'ailleurs conforme à leurs traditions, et c'étaient eux qui fournissaient à l'armée coalisée les forces les plus nombreuses. Dès lors ils prétendaient tout diriger; Louis XV s'était cru obligé de recommander à Maillebois la plus grande déférence pour leurs généraux. Il en était résulté que Maillebois avait hiverné dans le Milanais, bien que le parti lui semblât dangereux, le château de Milan demeurant aux mains de l'ennemi. L'infant don Philippe était de la dernière incapacité. Le comte de Gages, général en chef des Espagnols, ne manquait pas de talent, mais plusieurs de ses lieutenants recevaient de Madrid des ordres directs, et ces ordres portaient de ne se dessaisir à aucun prix, quoi qu'il arrivât, de Milan, de Parme, ni de Plaisance.

Le roi de Sardaigne ouvrit la campagne en marchant brusquement sur Asti, dans les premiers jours de mars. Il surprit la place et fit prisonnière la garnison, composée de neuf bataillons français; après ce succès, les Piémontais rentrèrent sans coup férir à Casal et à Alexandrie. Maillebois dut se replier sur Tortone, pendant que les Espagnols, abandonnant Milan de leur côté devant Lichtenstein, se repliaient sur Pavie.

Les Autrichiens comptaient quarante-cinq mille hommes d'anciennes et de nouvelles troupes. Les Franco-Espagnols n'en

avaient que vingt-huit mille, affaiblis par l'obligation de battre en retraite et par leur peu d'intelligence. Gages et Maillebois entreprirent de se défendre sur la ligne du Pô; mais ne pouvant empêcher la jonction des Piémontais et des Autrichiens, ils ne voulurent pas attendre qu'elle se fît. Ils acceptèrent, le 16 juin, contre Lichtenstein, une bataille inégale sous les murs de Plaisance. L'infanterie, après plusieurs heures de résistance, se sentant mal soutenue par la cavalerie, finit par se débander et fut mise en déroute. L'armée perdit en tués, en blessés et en prisonniers, plus du tiers de son effectif. Il fallut abandonner la plus grande partie de l'artillerie, des magasins, des malades, des blessés. On essaya encore de se maintenir; car les Espagnols refusaient de renoncer à leurs espérances, et Castelar persistait à demeurer à Parme avec dix mille hommes, conformément aux ordres d'Élisabeth Farnèse. Mais le moment vint où la retraite fut forcée. Le jeune Maillebois sauva les restes de l'armée en s'ouvrant un passage, le 10 août, sur un point où l'on risquait d'être enveloppé et détruit. Il repassa l'Apennin, et ne s'arrêta que sur le Var, où il arriva le 13 septembre. Défendre le comté de Nice était la seule prétention qu'on pût conserver. Cette retraite fut grave et triste; quarante mille Autrichiens sous Bathyani marchaient à notre poursuite. Gênes sollicita vainement l'infant don Philippe de s'arrêter dans ses murs, et de ne pas la livrer sans défense à l'ennemi. L'infant refusa. Les Génois, qui avaient de la grosse artillerie, des milices et des ressources, auraient pu défendre le col de la Bocchetta, ou tout au moins leurs propres murailles. Mais ils furent saisis de panique et ouvrirent leurs portes. Les Autrichiens entrèrent dans la ville le 7 septembre; ils la frappèrent d'une contribution de vingt-quatre millions, s'emparèrent de ses magasins, et s'y établirent de manière à fermer aux Espagnols une de leurs meilleures entrées en Italie. Les Piémontais de leur côté s'établirent à Savone.

Ainsi le désastre fut complet, et moralement parlant il ne fut pas moindre pour la France que pour l'Espagne. L'abandon de nos malheureux alliés, les Génois, était une de ces taches qu'on ne pouvait se dissimuler.

Cependant un grand changement avait lieu à Madrid. Philippe V, depuis longtemps très-affaissé, était mort le 9 juillet 1746, laissant la couronne au prince des Asturies, né de son premier mariage. L'avénement de Ferdinand VI devait modi-

fier entièrement la politique d'une cour livrée depuis trente ans à l'ambition désordonnée de sa belle-mère. Le nouveau roi commença par rappeler Gages et Castelar, et il donna à leur successeur, la Mina, l'ordre de sauver la seule armée que l'Espagne possédât encore.

On regretta peu en France de n'avoir plus à compter avec les caprices impérieux d'Élisabeth Farnèse; mais après avoir subi les désastres d'Italie, on craignit de perdre l'alliance de l'Espagne. Ferdinand VI pouvait traiter avec les Anglais; il y était poussé par sa femme, l'infante de Portugal. Les Anglais, de leur côté, devaient s'y prêter pour désunir les deux branches de la maison de Bourbon. Il existait une infinité de petits démêlés entre les cours de Versailles et de Madrid. La mort de l'infante mariée au Dauphin en augmenta le nombre, car des difficultés s'élevèrent pour la restitution de la dot. Plusieurs des conseillers de Louis XV, entre autres le marquis d'Argenson, furent d'avis de renoncer à l'Italie et de laisser l'Espagne à elle-même. Mais Noailles, qui avait été chargé d'une mission récente à Madrid lors des plans formés pour une confédération italienne, protesta contre ce double abandon. Il rappela qu'il existait encore des liens nombreux entre les deux cours; il soutint qu'abandonner Ferdinand serait le jeter dans les bras des Anglais; qu'il fallait masser des forces sur le Var et les Alpes pour défendre notre frontière, pour reprendre au besoin l'offensive en Italie, et dans tous les cas pour retenir sur le Pô les Austro-Piémontais, qui autrement iraient reconquérir le royaume de Naples. Enfin il démontra que si, du temps où les successeurs de Charles-Quint régnaient à Madrid, les deux branches de la maison d'Autriche avaient tiré de grands avantages de leur union, les deux branches de la maison de Bourbon devaient en tirer encore de plus grands et de plus assurés. Son conseil l'emporta.

XIV. — Nos armes furent plus heureuses en Belgique, où d'ailleurs nos forces étaient presque toutes concentrées, où aucun allié ne nous gênait et où était le vrai nœud de la guerre. L'armée avait passé l'hiver dans les places conquises, et le maréchal de Saxe avait tout préparé pour de nouveaux succès, pendant que la jalousie de ses ennemis personnels l'accusait d'organiser des combats de coqs et un opéra ambulant. Il conçut l'idée d'investir Bruxelles en plein hiver, et il fit dès le mois de jan-

vier converger ses troupes de toutes les villes voisines sur la capitale des Pays-Bas autrichiens. Les soldats, bien chaussés, bien vêtus, bien nourris, étaient pleins d'ardeur. Il ouvrit la tranchée le 28 janvier et entreprit un siége régulier. La ville, qui renfermait une garnison nombreuse avec tout l'état-major de la coalition, mais qui manquait de fortifications, fut obligée de se rendre le 20 février; la garnison, composée en majorité de Hollandais, fut faite prisonnière de guerre. On y trouva de l'artillerie et des magasins, ressources doublement précieuses, parce qu'on en priva les ennemis. Paris fut dans l'enthousiasme. Lorsque le maréchal vint y passer quelques jours le mois suivant, il fut reçu en triomphe. A l'Opéra, une actrice costumée en Gloire lui présenta une couronne de lauriers.

Le printemps venu, Maurice, manœuvrant devant l'armée ennemie, la refoula de position en position, depuis les bords de la Dyle jusqu'auprès de Bréda. Comme il avait la supériorité du nombre, il marchait lentement et sûrement, ayant soin d'occuper de temps à autre sur les ailes les points qui pouvaient forcer les coalisés à se replier. Il ne chercha qu'une seule fois à les attaquer, et les trouvant trop bien retranchés il ne voulut rien mettre au hasard. Lorsqu'il les eut poussés loin d'Anvers, il se retourna contre cette ville, que la garnison hollandaise effrayée lui livra en stipulant qu'elle se retirerait librement. Louis XV accourut et fit à Anvers une entrée royale.

L'armée d'observation sur le Rhin, étant devenue inutile, fut rappelée dans le Hainaut. Lorsque Maurice l'eut ralliée, il se trouva un instant à la tête de cent quarante-quatre mille hommes. Il est vrai que Charles de Lorraine arrivait de son côté avec une armée autrichienne, ce qui porta le chiffre des troupes de la coalition à plus de cent mille hommes. Mais ces troupes ne pouvaient marcher avec la même union et la même rapidité que les nôtres. Maurice, manœuvrant toujours comme il avait commencé, enleva par le moyen de ses lieutenants Mons le 11 juillet, Saint-Ghislain le 15, Charleroy le 2 août, enfin Namur le 30 septembre. On fit dans le cours de la campagne plus de trente mille prisonniers hollandais et on se trouva occuper presque tous les Pays-Bas autrichiens.

Le prince de Lorraine, obligé de se replier successivement et embarrassé par ses subsistances, se retira sur le territoire neutre de Liége. Là, il fit repasser la Meuse aux Autrichiens, en chargeant les corps auxiliaires anglais, hollandais, hano-

vriens, hessois, bavarois, d'occuper sur la rive gauche trois villages qui devaient couvrir la marche du gros de son armée. Maurice de Saxe, qui le suivait à distance, se trouvait à Tongres; il s'aperçut que cette disposition était défectueuse. Le 10 octobre, il fit annoncer sur le théâtre du camp, après la comédie, qu'on se battrait le lendemain, et le 11, dès le matin, l'armée française s'ébranla. Après une vive canonnade qui éteignit le feu des batteries ennemies, trois divisions commandées par Fénelon, Clermont et Clermont-Gallerande, reçurent l'ordre d'enlever à la baïonnette les trois villages d'Ans, de Liers et de Raucoux. Ce dernier donna son nom à la bataille. Cette triple attaque fut très-meurtrière, à cause des haies et des obstacles à travers lesquels il fallut se frayer passage. Les villages finirent par être occupés; mais le mauvais temps et la difficulté de placer une des divisions avaient retardé l'heure du combat. Maurice ne put achever l'exécution de son plan et lancer sa cavalerie, comme il se le proposait, entre les villages conquis pour déboucher dans la plaine de la Meuse et mettre l'ennemi en déroute. Ce n'en fut pas moins une victoire signalée. Les coalisés perdirent douze mille hommes, tués, blessés ou prisonniers, la plupart Anglais ou Hollandais, et une moitié de leurs canons. Le prince Charles dut se retirer sous les murs de Maestricht.

Maurice acheva ainsi brillamment sa campagne. De retour à Paris, il eut encore le 20 novembre un nouveau triomphe à l'Opéra. Cependant on se disait que la bataille de Raucoux, n'ayant amené aucun résultat, était une effusion de sang inutile, et que les conquêtes des Pays-Bas pourraient bien servir uniquement à racheter les pertes éprouvées en Italie.

XV. — En effet, les nouvelles de la Péninsule étaient tous les jours plus mauvaises. Le roi de Sardaigne s'emparait du comté de Nice, moins Montalvan et Villefranche. Les Espagnols renvoyaient une partie de leurs troupes à Naples ou dans la Savoie. Les Français étaient refoulés dans la Provence et trop peu nombreux pour s'y défendre. On tira de la Flandre au mois de novembre quelques régiments, qu'on y transporta par mer ou par la Saône et le Rhône. Maillebois demandait son rappel; on le remplaça par le maréchal de Belle-Isle. Les Austro-Piémontais passèrent le Var au mois de décembre à notre suite, firent le dégât dans la Provence, y coupèrent les

oliviers, y levèrent des contributions, et s'avancèrent de concert avec la flotte anglaise, qui leur portait des vivres.

Tout à coup, le 5 décembre, une insurrection éclata à Gênes. La ville était ruinée, le commerce interrompu, le travail manquait et le peuple mourait de faim. Les Autrichiens voulurent enlever l'artillerie et la conduire en Provence; ils requirent des ouvriers génois pour la tirer des arsenaux. . ouvrier frappé par un officier allemand le tua; les autres s'insurgèrent et se jetèrent sur les armes renfermées dans l'arsenal. On se battit pendant cinq jours dans toutes les rues. On sonna le tocsin pour soulever les paysans du voisinage, qui accoururent prêter main-forte aux habitants. Le marquis de Botta, qui commandait les Autrichiens, avait laissé l'insurrection grandir; il perdit plus de mille hommes et fut obligé de se retirer avec neuf régiments. Les Génois, vainqueurs, occupèrent les défilés de la Bocchetta, s'organisèrent pour empêcher un retour agressif, et demandèrent des secours de tous les côtés. Ce soulèvement victorieux obligea l'armée autrichienne entrée en Provence à en sortir. D'ailleurs Belle-Isle s'était campé entre le Luc et Fréjus et opposait un front menaçant. Elle revint sur ses pas. Belle-Isle la suivit et entra dans le comté de Nice.

Les Génois, menacés de la vengeance de Marie-Thérèse, employèrent l'hiver à se préparer les moyens d'une résistance sérieuse. Quelques transports français parvinrent à tromper la surveillance de la flotte anglaise et leur amenèrent quatre mille cinq cents hommes de renfort avec le duc de Boufflers, fils de l'héroïque défenseur de Lille. Boufflers se montra digne de son père. Au printemps, lorsque l'armée autrichienne qui revenait de Provence fut arrivée sur le territoire de Gênes, les régiments chassés de la ville reprirent l'offensive sous les ordres du vieux Schulembourg, s'unirent à Charles-Emmanuel et passèrent de nouveau les Apennins. Gênes fut assiégée, les alentours furent saccagés, les maisons de campagne et les châteaux incendiés. Boufflers arma tous les habitants, même les prêtres et les religieux. Une division française fit une diversion dans le Piémont et obligea le roi de Sardaigne à se séparer des Autrichiens. Cette retraite de Charles-Emmanuel entraîna celle de Schulembourg, qui leva le siége le 6 juillet. Malheureusement, Boufflers, accablé de fatigues, mourut quatre jours avant la délivrance.

La division française dirigée contre le Piémont y était entrée par le mont Genèvre. Elle était commandée par le chevalier de Belle-Isle, frère du maréchal. Il trouva les Piémontais retranchés dans une position escarpée et très-forte, appelée *l'Assiette,* entre Exiles et Fenestrelle; il conçut l'idée téméraire ou plutôt la folie de l'enlever; il y marcha avec ses officiers et il entraîna les grenadiers, malgré l'avis des vieux militaires qui jugeaient le succès impossible. Il y fit tué dès la première décharge; trois ou quatre mille hommes y périrent inutilement (le 19 juillet).

Les revers d'Italie et la mésintelligence avec l'Espagne entraînèrent la retraite du marquis d'Argenson. Il fut congédié au mois de janvier 1747, et il quitta le poste de secrétaire des affaires étrangères. C'était un homme d'imagination, à idées et à théories originales, ami de la nouveauté, ayant parfois de singuliers pressentiments, annonçant la prétention de « perfectionner le dedans du royaume et rendre les Français heureux. » C'était en même temps un esprit mobile, très-peu sûr, passant facilement d'une impression à une autre, allant peu au fond des choses et tombant souvent en plein dans le faux. Ce qui le distinguait de ses contemporains, habitués à faire de la politique au jour le jour, c'est qu'il se traçait des plans. Il prétendait reconstituer en Italie une fédération obligée à la neutralité, ne plus soutenir les ambitions fatigantes de l'Espagne, s'allier à la maison de Saxe et la fortifier en Pologne pour opposer une barrière aux ambitions communes de l'Autriche, de la Russie et de la Prusse. Quant à l'application de ces idées, d'Argenson variait souvent : il était peu pratique et mêlait des chimères à ses calculs. Noailles accusait sa conversation d'être un déraisonnement suivi; ses Mémoires prouvent que l'accusation était méritée. Il y entasse beaucoup d'idées incohérentes et d'appréciations contradictoires. D'Argenson se plaignait des commérages de la cour et les répétait. Il avait la double fatuité du grand seigneur et de l'homme de lettres. Il était haineux. Il parlait inconsidérément, mystérieux quelquefois, jamais secret. Il entretenait, suivant l'usage du temps, une diplomatie officielle et une autre qu'il confiait à des agents ignorés. Il correspondait d'une manière compromettante avec le roi de Prusse. Noailles l'accusa de l'avoir trompé durant son ambassade en Espagne.

Mais s'il fut sacrifié comme ministre, ce fut parce que tous

les alliés de la France se plaignaient. Les Espagnols avaient échoué en Italie; le roi de Naples était menacé. Charles-Édouard, le duc de Modène, la république de Gênes étaient malheureux. On avait bien entamé quelques négociations pacifiques en s'adressant à la Hollande, mais on rencontrait chez elle tant d'indécision et de lenteurs que le succès semblait reculer toujours; or d'Argenson persistait à ne vouloir s'adresser qu'à elle seule. Noailles, son ennemi déclaré, agit si bien auprès du roi, que Louis XV choisit un autre secrétaire des affaires étrangères. Le choix du roi, obscur quoique raisonnable, tomba sur le marquis de Puisieux.

XVI. — La guerre ayant plusieurs fois changé d'objet, et dans tous les cas ne présentant pas le même intérêt pour les différentes puissances, il y a lieu de s'étonner qu'on n'eût pas encore fait d'efforts pacifiques sérieux.

Les Hollandais étaient le seul peuple avec qui d'Argenson eût eu des pourparlers. Leur attitude n'avait pas cessé d'être singulière. Ils étaient entrés en lice très-tard, comme auxiliaires de l'Angleterre et de l'Autriche, et ils n'avaient pas dénoncé à la France les hostilités. Ils s'étaient ainsi exposés à des reproches constants de la part de leurs alliés, qui gourmandaient leur lenteur et leur reprochaient des arrière-pensées; d'un autre côté, ils avaient rendu sinon impossible, du moins très-difficile, à Louis XV de les employer comme médiateurs. Pendant ce temps, le commerce de commission que la république faisait autrefois avait considérablement diminué; la marine britannique, s'étant mise hors de pair par son développement gigantesque, accaparait tout. Les états généraux supportaient donc à regret une guerre coûteuse. Ils suivaient de mauvaise grâce l'impulsion de la politique anglaise. Ils s'y sentaient obligés par les sentiments du petit peuple, encore plein des souvenirs de 1672 et animé de la haine la plus violente contre la France, mais ils s'efforçaient de se réserver et ils n'y parvenaient pas. Les hommes mêmes leur manquaient. Il ne s'en trouva pas dans toute la république un seul qui fût capable de prendre une initiative et de dominer la situation.

D'Argenson connaissait leurs désirs pacifiques; il se flattait de les voir entraîner le cabinet de Londres, et il les appelait les *ambassadeurs de l'Angleterre*. Mais il eut à lutter contre leur faiblesse qui les rendait incapables d'initiative, et contre le sen-

timent public de la France, justement irrité de leur conduite oblique et indécise; le public était convaincu que le seul moyen de les amener à composition était d'employer vis-à-vis d'eux la menace et la force. On avait déjà fait quelques vagues ouvertures à Wassenaer, leur représentant à Paris. D'Argenson rentra en pourparlers avec lui après la campagne de 1746.

Les états généraux proposèrent d'ouvrir des conférences à Bréda. Deux plénipotentiaires français et hollandais se rendirent dans cette ville et y admirent un ministre anglais à discuter avec eux; ce dernier demanda l'admission d'un représentant de l'Autriche et d'un agent de la Sardaigne. L'envoyé français observa qu'il faudrait alors que toutes les puissances fussent représentées. Il ne s'agissait de rien moins que de convoquer un congrès. Cependant le temps de la campagne approchait; l'Angleterre voulait une victoire dans les Pays-Bas et la France une revanche de ses revers d'Italie. Le 17 avril 1747, Louis XV rompit les conférences et annonça aux états généraux que, malgré son désir de ne pas leur déclarer la guerre, il était forcé d'entrer sur leur territoire comme ils étaient déjà entrés sur le sien, et d'occuper leurs places, sauf à les leur rendre au jour de la paix.

En conséquence, Lowendal et d'autres lieutenants de Maurice de Saxe occupèrent en peu de jours tous les forts de la Zélande sur le bas Escaut. On anima les soldats en leur donnant la liberté du pillage.

Immédiatement une révolution éclata dans les Provinces-Unies. Le peuple, sentant la nécessité d'une direction des affaires plus énergique, proclama le rétablissement du stathoudérat héréditaire en faveur de Guillaume IV de Nassau, petit-neveu du grand Guillaume et déjà stathouder des trois provinces de Frise, Groningue et Gueldre. C'était revenir au gouvernement personnel aboli en 1702. La petite ville de Tervère en Zélande se prononça la première le 25 avril; en quelques jours le mouvement fut général. Les magistrats d'Amsterdam n'essayèrent pas de résister; ils s'empressèrent de hisser le drapeau d'Orange sur l'hôtel de ville. Le prince fut solennellement nommé le 1er mai stathouder héréditaire et capitaine général des armées de terre et de mer; ensuite on étendit l'hérédité aux femmes de sa maison, à la condition que le pouvoir serait exercé par leurs maris. Cette révolution eut pour conséquence d'enlever le gouvernement à l'aristocratie marchande

et de mieux river le pays à la politique anglaise, Guillaume IV ayant épousé une fille du roi d'Angleterre.

La campagne fut conduite par les Français avec la même vigueur que les précédentes. On avait augmenté les troupes, levé de nouveaux impôts, exigé du clergé un nouveau don gratuit, créé des rentes de toute sorte, établi pour dix ans une dîme ou deux sous pour livre *en sus* du dixième, le tout indépendamment des contributions frappées en Flandre et en Belgique. Les troupes étaient très-animées. Louis XV donna le titre de maréchal général à Maurice de Saxe et partit lui-même de Versailles le 29 mai pour assister aux grands événements que l'on prévoyait. On s'avança du côté de Maestricht dans la pensée de l'assiéger; car on était convaincu que la paix se ferait dans ses murs. Si elle ne s'y faisait pas, on se proposait de marcher ensuite à Nimègue. Mais les ennemis, commandés par le duc de Cumberland, le prince de Waldeck et Bathiany, s'avancèrent pour secourir Maestricht, et les deux armées se trouvèrent bientôt en face l'une de l'autre à quelques lieues du champ de bataille de l'année précédente.

Cumberland et Guillaume d'Orange avaient les caractères les plus antipathiques, l'un ouvert, vif et résolu, l'autre prétentieux, raisonneur et tenace. Quoique beaux-frères, ils ne s'entendaient pas. Ils avaient disposé leur camp de manière à se secourir difficilement. Le maréchal de Saxe vit cette faute et en profita. Le 2 juillet il attaqua le village de Lawfeld où était le centre de l'ennemi, composé des troupes anglaises. Pendant cinq heures, ce village fut le théâtre de la lutte la plus sanglante. Cumberland et la division anglaise, reformant sans cesse leurs rangs comme à Fontenoy, opposèrent à toutes les charges une résistance acharnée. Il fallut y revenir cinq fois. Enfin Maurice, s'élançant avec le régiment du roi, prit le village en flanc et décida la victoire. Les Français la payèrent cher; ils laissèrent sûr le terrain de six à sept mille morts après avoir tué beaucoup plus de monde à l'ennemi, et durent renoncer à poursuivre le siége de Maestricht en présence des Hollandais, des Autrichiens et des autres alliés qui n'avaient pris aucune part à la bataille.

On résolut de se porter sur Berg-op-Zoom dans le Brabant hollandais. Ce nouveau siége ne présentait guère de moindres difficultés. La place, fortifiée par Cohorn, passait pour imprenable. Elle était presque entourée par un bras de mer de trois

lieues de large, et du côté de la terre ses abords étaient minés. Elle pouvait être ravitaillée et défendue facilement par mer et par terre. On n'en ouvrit pas moins la tranchée le 13 juillet. Les travaux, dirigés par Lowendal, durèrent plus de deux mois; ils furent très-meurtriers, et les maladies pestilentielles décimèrent les assiégeants. Enfin, le 16 septembre, au point du jour, Lowendal lança les colonnes d'assaut avant même que les brèches fussent achevées. Il surprit ainsi le gouverneur Cronstrom, qui ne les avait pas crues praticables. Les Français se précipitèrent dans la place avec une véritable fureur; ils l'enlevèrent quartier par quartier. L'armée de secours, saisie de panique, abandonna son camp. Les soldats ayant la liberté du pillage firent un butin énorme et le vendirent publiquement sur le marché. Lowendal fut nommé maréchal de France, et Maurice reçut du roi six canons pour les placer au château de Chambord.

XVII. — La guerre maritime, après avoir paru imminente en 1740, avait été ajournée à cause des complications européennes causées par la succession d'Autriche, et pendant quatre ans il n'y avait point eu d'hostilités sur mer entre la France et l'Angleterre, mais à partir de 1744, c'est-à-dire du jour où la guerre entre les deux gouvernements fut officiellement déclarée, il n'en fut plus de même. Nos armateurs reçurent des commissions suivant l'usage, et s'armèrent pour la course. Les Anglais de leur côté menacèrent nos ports.

Nous possédions à l'île Royale ou au cap Breton un établissement doublement considérable, d'abord à cause des pêcheries, puis à cause de sa position, qui en faisait la clef du Canada. C'était Louisbourg, qu'on appelait le Dunkerque de l'Amérique. Il avait coûté trente millions à fortifier depuis 1720. Les Anglo-Américains de Boston, jaloux de sa prospérité et animés d'un esprit ardent d'hostilité contre les colons français, organisèrent d'eux-mêmes, en 1745, une petite escadre pour s'en emparer, et demandèrent à Londres le concours de bâtiments de la marine royale. La colonie était mal administrée et pleine de désordres. Les Anglo-Américains s'en rendirent maîtres après cinquante jours de siége; la garnison finit par se rendre à la condition d'être transportée avec deux mille habitants dans un port de France. Les vainqueurs, établis à Louisbourg, essayèrent de pénétrer dans le Canada; mais le gou-

verneur la Galissonnière les repoussa. Ils s'emparèrent encore de deux vaisseaux de la Compagnie des Indes, qui, n'ayant pas été avertis, passaient au cap Breton en toute sécurité avec de riches cargaisons.

Ces pertes causèrent naturellement en France un effroi douloureux. On se récria contre l'abandon de la marine et l'imprévoyance de Maurepas qui en était chargé. Il n'y eut qu'une voix contre l'économie mal entendue du cardinal Fleury. Malheureusement ce n'était là que le commencement de nos revers. Une flotte équipée en 1746 pour reprendre Louisbourg et placée sous les ordres de la Rochefoucauld d'Enville ne put arriver à sa destination. Nos corsaires capturèrent quelques bâtiments isolés, mais notre commerce avec les colonies fut en partie interrompu. Le sucre, le café et les autres produits coloniaux, qui étaient devenus des objets de consommation nécessaires, éprouvèrent un renchérissement énorme.

Les Anglais formèrent le projet, au moins très-aventuré, de détruire à Lorient les établissements de notre Compagnie des Indes. Le général Sinclair débarqua le 1er octobre 1746 dans la baie de Quimperlé, marcha sur Lorient, et donna vingt-quatre heures à la ville pour se rendre. Mais le gouverneur, les troupes, les habitants se hâtèrent de mettre en état leurs moyens de défense, et le général anglais, qui ne pouvait réussir que par une surprise, fut obligé de se rembarquer.

Il était devenu nécessaire de faire escorter les transports de la Compagnie par des escadres de la marine royale. Deux fois en 1747 ces escadres succombèrent dans des combats inégaux contre des flottes anglaises beaucoup plus fortes. Le 3 mai, l'amiral Anson, qui commandait dix-sept vaisseaux, nous enleva près du cap Finistère d'Espagne une escadre de cinq vaisseaux et deux frégates; le peuple de Londres fit des feux de joie en voyant arriver les lingots enlevés sur nos navires. Le 14 octobre, l'amiral Hawke nous enleva encore en vue de Belle-Isle six vaisseaux, escortés d'un convoi qui se rendait de France aux Antilles. L'Angleterre nous écrasait par le grand nombre de ses bâtiments. Elle avait, suivant Voltaire, cent trente vaisseaux de cent à cinquante canons, et cent quinze au-dessous. Nous n'avions pas plus de trente à trente-cinq grands vaisseaux, et nos ressources en marins étaient très-inférieures. Quoique la guerre maritime ne fût qu'accessoire et n'eût pas encore pris le développement qu'elle reçut un peu

plus tard, ces pertes inspirèrent des craintes trop bien fondées pour la conservation de nos colonies. La supériorité maritime de nos rivaux était une écrasante révélation.

Nous eûmes, il est vrai, un meilleur succès dans l'Inde. La Compagnie anglaise y possédait quatre grands établissements, Bombay, Madras, le fort William (près de Calcutta), et Bencoulen. La Compagnie française en avait deux, Pondichéry et Chandernagor; ce dernier était une création récente de Dupleix. On pouvait vivre en paix, et Dupleix avait proposé aux Anglais la neutralité. Mais ceux-ci se croyant les plus forts étaient peu disposés à l'observer; ils appelèrent dans les mers de l'Inde une des escadres de la mère patrie, qui fit quelques prises sur nos vaisseaux.

Labourdonnais, gouverneur de l'île Bourbon et officier de la marine royale, représentait aux ministres depuis plusieurs années qu'il était dangereux de laisser à la Compagnie la direction trop complète des affaires coloniales; qu'un grand intérêt national était en jeu; que l'Inde courait le risque de devenir la proie des Anglais. Il arma, par les ordres de l'État et d'ailleurs aux frais de la Compagnie, une petite escadre de neuf bâtiments, montés par un peu plus de trois mille hommes, dont huit cents noirs. Il dut pour la former et pour la conduire surmonter des obstacles infinis; mais sa volonté était de celles que les obstacles irritent et n'arrêtent pas. Il connaissait à fond les mers de l'Inde, et il avait déjà fait la guerre sur le continent indien. Le 6 juillet 1746 il attaqua et dispersa une escadre anglaise, puis il parut inopinément devant Madras. La ville comptait, dit-on, cent mille âmes, mais n'avait pour unique défense qu'un fort gardé par deux cents Européens et quelques cipayes. Labourdonnais avait onze cents hommes de troupes françaises avec quelques centaines de cipayes et de noirs, sans compter les matelots et les soldats de marine. Les Anglais remirent les clefs de Madras, à condition qu'elles leur seraient rendues lorsqu'ils auraient payé onze cent mille pagodes, estimées neuf millions de francs. C'était une revanche de Louisbourg.

Dupleix protesta contre cette capitulation. Il soutint que Labourdonnais avait en la signant outre-passé ses pouvoirs, et que le droit de disposer des conquêtes faites dans l'Inde par les armes françaises n'appartenait qu'au gouverneur général de Pondichéry. Son plan était de démanteler Madras et de la rendre non aux Anglais, mais au nabab du Carnatic, qui la ré-

clamait comme située sur son territoire. Il avait alors avec ce nabab, son allié, des arrangements particuliers dont il comptait tirer parti pour les intérêts français. Il fit prendre au conseil de Pondichéry qu'il dirigeait une décision conforme à ses vues.

Labourdonnais résista, soutint qu'il avait engagé sa parole, et voulut soumettre la contestation au jugement du roi [1]. Tel était le résultat d'un partage de pouvoirs mal défini entre les agents de la Compagnie et ceux du gouvernement. Mais la France était loin. Dupleix cassa la capitulation et détruisit la ville noire de Madras, c'est-à-dire le quartier le plus populeux, occupé par les Indiens.

Cette querelle eut une autre conséquence non moins fâcheuse : trois vaisseaux de guerre français, armés de cent cinquante-deux canons, venaient d'arriver à Pondichéry; Labourdonnais se proposait de les réunir à son escadre et d'aller prendre Calcutta, sur l'Hooghly, pour détruire les établissements anglais du Bengale. On laissa passer le temps favorable à la navigation dans le golfe de Bengale; une violente tempête, arrivée le 14 octobre, maltraita tellement les bâtiments français que Labourdonnais dut se retirer aux îles d'Afrique. Plus tard il revint en France, fut enfermé à la Bastille et mis en accusation sur des mémoires que Dupleix fit signer par le conseil de Pondichéry. On prétendit qu'il avait lésé les intérêts de la Compagnie, trahi l'État et vendu Madras aux Anglais.

Dupleix, non content d'avoir empêché les Anglais de rentrer à Madras, voulut encore leur enlever le fort Saint-George, leur principale position militaire sur la côte de Coromandel; l'entreprise ne réussit pas. Cependant l'Angleterre envoya en Orient l'amiral Boscawen, qui, ayant rallié des forces navales éparses, finit par disposer de trente navires de guerre. Boscawen se proposait de s'emparer de l'île de France où étaient nos arsenaux, et dont la perte eût été ruineuse pour nos établissements de l'Inde. Ayant jugé de près que le succès était impossible, il changea son plan et alla assiéger Pondichéry. Il fut obligé d'investir la ville par terre, et d'entreprendre des travaux auxquels ses troupes de marine étaient peu propres. Dupleix arma des Indiens, se défendit bravement, et fut secondé par un jeune et brillant officier, Bussy, destiné à devenir un des héros des

[1] Malleson, dans son excellente *Histoire des Français dans l'Inde*, publiée en 1867, donne tort à Labourdonnais en fait et en droit, c. IV.

guerres de l'Inde. Boscawen leva le siége après quarante-huit jours de tranchée ouverte. La paix de 1748 nous assura la possession de Pondichéry, et Louis XV voulut récompenser le gouverneur général en lui donnant, quoiqu'il n'appartînt pas à l'armée, le grand cordon de Saint-Louis, réservé aux militaires seuls. Les princes indiens du Carnatic, témoins de notre succès final sur les Anglais, conçurent la plus haute idée de la puissance de nos armes; c'était ce que voulait Dupleix, car il se proposait de spéculer sur leurs craintes et sur leur admiration.

XVIII. — Après la campagne de 1747 toutes les puissances se sentirent accablées. Il n'y avait que la Hollande où le peuple voulût la continuation de la guerre, parce que la perte de Berg-op-Zoom et l'invasion de son territoire l'avaient exaspéré. D'un autre côté, le rétablissement du stathoudérat n'avait pu relever les forces et les ressources très-diminuées de la république; le stathouder lui-même éprouvait le besoin de la paix pour asseoir sa nouvelle autorité.

On sentait en France qu'il fallait en finir, qu'on ne gagnerait rien à chercher de nouveaux succès dans les Pays-Bas, que le commerce était détruit, qu'on s'exposait à éprouver encore des pertes sur mer, que les charges n'étaient plus tolérables. On accumula impôts sur impôts; on avait imaginé les loteries les plus ingénieusement combinées pour déguiser des emprunts et attirer l'argent; mais l'argent ne venait pas.

En Angleterre, c'était la même fatigue et la même pénurie. Le taux de l'intérêt s'était élevé à dix et même douze pour cent. La dépense annuelle dépassait de deux millions et demi de livres sterling ce qu'elle avait été dans les temps les plus mauvais de la reine Anne. Les Anglais étaient obligés de soudoyer tous leurs alliés, même les Russes; c'était à cette seule condition qu'on avait pu obtenir de la czarine la promesse d'une armée (traité du mois de juin 1747), et les lords s'inquiétaient de plus en plus de voir qu'on les engageait dans des luttes sans fin[1]. Pelham et les ministres, convaincus de la nécessité de la paix, s'efforçaient de la persuader à Georges II.

Le maréchal de Saxe fit des ouvertures directes au duc de Cumberland. Celui-ci les agréa et songea à s'emparer des négociations. Les ministres anglais, qui redoutaient sa vivacité, obtinrent qu'on lui adjoignît le comte de Sandwich, déjà pléni-

[1] *Parliamentary history*, mai 1746.

potentiaire à Bréda. Le comte de Sandwich, ayant vu à Liége le marquis de Puisieux, qui avait également pris part aux conférences précédentes, s'entendit avec lui pour que la négociation fût retirée aux mains des chefs d'armée, et confiée à un congrès.

Ce congrès eut lieu à Aix-la-Chapelle. La Hollande s'y fit représenter par Wassenaer, et la France par le marquis de Saint-Severin. L'entente fut difficile; les discussions se prolongèrent, parce qu'aucune des trois puissances n'était satisfaite, qu'aucune ne pouvait faire la loi, et qu'aucune ne voulait la recevoir. Cependant les plénipotentiaires ne se rebutèrent pas, comprenant la nécessité de signer un traité à quelque prix que ce fût.

Rien n'étant terminé aux premiers jours d'avril 1748, Maurice de Saxe, qui se trouvait, comme les autres années, prêt le premier, tira ses troupes de leurs différentes garnisons, donna le change à l'ennemi sur la direction qu'il voulait suivre, et les fit converger tout à coup vers Maestricht. Il ouvrit la tranchée devant la place le 15 avril, avant que l'ennemi eût eu le temps de s'y opposer, quoiqu'il comptât déjà quatre-vingt mille hommes réunis autour de Ruremonde, et qu'on attendît trente-cinq mille Russes qui venaient d'atteindre la Franconie.

La Hollande épouvantée craignit de perdre une place qu'elle regardait comme son meilleur boulevard. Elle céda et elle entraîna l'Angleterre. Saint-Severin ayant déclaré que Louis XV voulait faire la paix non en marchand, mais en roi, c'est-à-dire qu'il exigerait plus pour ses alliés que pour lui-même, les trois puissances se hâtèrent de rédiger des préliminaires qui furent signés le 30 avril. Les hostilités furent suspendues immédiatement.

Les conditions étaient les suivantes : Restitution de tout ce que la France, l'Angleterre et la Hollande s'étaient réciproquement enlevé; renouvellement des anciens traités, sauf quelques modifications sur des points secondaires et convenus, Dunkerque devant rester fortifié, mais seulement du côté de la terre; attribution à l'infant don Philippe des duchés de Parme, Guastalla et Plaisance, avec réversibilité éventuelle des deux premiers à l'Empire et du troisième à la Sardaigne; rétablissement du duc de Modène et de la république de Gênes dans leurs anciens États; garantie à la Sardaigne des territoires qui lui avaient été cédés par le traité de Worms, sauf Plaisance et

le marquisat de Final; à la Prusse, de la Silésie et du duché de Glatz; prolongation de l'assiento; reconnaissance de la succession protestante en Angleterre par la France, et éloignement du Prétendant conformément au traité d'Utrecht; enfin, reconnaissance par la France de l'empereur François Ier, et garantie nouvelle de la pragmatique sanction.

Les trois puissances signataires des préliminaires eurent beaucoup de peine à faire accepter ces conditions aux autres. Marie-Thérèse, qui devait céder Parme, Plaisance, la rive droite du Tessin et la Silésie, se récria et eut les explications les plus vives avec les agents anglais. Cependant elle finit par donner son adhésion le 25 mai. L'Espagne donna la sienne le 28 juin, et les autres puissances le 18 octobre. Le roi de Sardaigne fut de tous les princes celui qui se montra le plus récalcitrant, parce qu'il se plaignait, comme il avait déjà fait au traité de Vienne, d'être sacrifié par ses alliés et de n'obtenir qu'un accroissement de territoire insignifiant.

Partout ailleurs qu'en Allemagne et dans le nord de l'Italie la paix d'Aix-la-Chapelle remit exactement les choses au point où elles étaient avant la guerre. Ainsi il se trouva que sept années de luttes européennes n'avaient abouti à rien, sinon à consacrer un agrandissement de la Prusse; encore ne croyait-on nulle part que cette consécration fût définitive. La fin de la guerre fut un soulagement pour tout le monde, et la paix ne satisfit personne.

Elle causa particulièrement en France un malaise et un désappointement très-vifs. En effet, Louis XV restituait les Pays-Bas autrichiens, Berg-op-Zoom, Maestricht, qui s'était rendu le 7 mai, la Savoie et Nice. Tout ce qu'il obtenait était un duché en Italie pour son gendre don Philippe. Le maréchal de Saxe soutenait qu'on eût dû garder les Pays-Bas, attendu, disait-il, que nul ne pouvait les arracher à la France; Frédéric gardait bien la Silésie. Aux colonies on recouvrait le cap Breton et Louisbourg, mais à titre d'indemnité pour la restitution de Madras. Reconnaître François Ier comme empereur était une nécessité admise depuis longtemps; cependant on ne pouvait oublier que la guerre avait été entreprise pour empêcher ce résultat. Si un pareil traité était inévitable, n'eût-on pu au moins le signer plus tôt? On fit à Paris un mot qui fut répété partout : « Bête comme la paix. »

L'exécution des articles dura longtemps, et causa d'assez

grandes difficultés. Deux lords vinrent servir d'otage jusqu'à ce que la restitution de Louisbourg fût effectuée. Mais l'expulsion du Prétendant parut une humiliation, et la manière dont elle se fit la rendit encore plus fâcheuse. Charles-Édouard refusa de quitter la France; il menaça, si on le chassait, de faire un esclandre et de publier des lettres compromettantes pour le roi. Un soir, à la sortie de l'Opéra, des gardes s'emparèrent de lui, le firent monter de force dans une voiture et le conduisirent à la Bastille, d'où il fut quelques jours après transporté à la frontière.

La restitution des places des Pays-Bas se fit avec lenteur, parce qu'on attendit que les différentes puissances eussent retiré leurs troupes des territoires étrangers. Or, parmi ces puissances se trouvait la Russie, dont trente-sept mille hommes étaient arrivés en Franconie. Ces troupes avaient mis plusieurs mois à traverser la Pologne et les États allemands, où leur présence et leurs excès avaient causé une répulsion générale. Elles mirent encore plus de temps à retourner, et durent passer l'hiver dans la Bohême et la Moravie. Elles étaient réduites de moitié quand elles rentrèrent sur le territoire russe sans avoir combattu. La Russie avait toujours soutenu l'Autriche, qui appuyait sa politique à l'égard de la Pologne. Elle nous en voulait d'avoir armé la Suède contre elle, et s'était à cette occasion alliée avec les Anglais (11 décembre 1742). On avait fait depuis quelques efforts pour la calmer; on avait reconnu en 1745 le titre d'impératrice à Élisabeth; mais la fréquence de ses révolutions de palais, et surtout son éloignement, empêchaient qu'on s'en inquiétât beaucoup.

En 1749, quand toutes les conditions eurent été exécutées, quand le commerce et les affaires se furent un peu rétablis, le roi fit célébrer des fêtes à Paris, et la ville décida qu'on lui élèverait une statue. Cependant la paix d'Aix-la-Chapelle n'inspirait pas plus de confiance que de satisfaction. On sentait que le gouvernement avait marché sans plan, à l'aveugle; que le traité, signé par lassitude, était une simple trêve. Toutes les puissances restèrent armées et gardèrent leurs alliances. Or, la France n'en conserva qu'une seule, celle de l'Espagne, médiocrement utile et encore moins assurée. On pouvait sans doute espérer quelques années de paix continentale; mais on se disait qu'une guerre maritime était imminente; qu'il fallait s'y préparer, que nous avions perdu sept mille vaisseaux ou bâtiments

marchands; que les forces navales de l'Angleterre étant très-supérieures aux nôtres, il était urgent d'augmenter notre marine, que cela exigerait des efforts coûteux, et obligerait à maintenir pendant la paix les impôts de guerre dont la charge était si lourde. On pressentait la ruine prochaine de nos colonies, au moment où l'on commençait à comprendre leur grande utilité, et où la certitude de leur prospérité n'était plus mise en doute.

LIVRE QUARANTIÈME.

LOUIS XV.

(TROISIÈME PARTIE. 1748-1756.)

1. — Après le traité d'Aix-la-Chapelle la France respira. Mais elle était accablée sous le poids des charges, et le gouvernement, aussi incapable de suivre un plan pendant la paix que pendant la guerre, fit peu de chose pour les alléger.

Louis XV n'avait répondu à aucune des espérances conçues de lui. Ses velléités de courage, son jugement naturellement droit, le sentiment de son rang et de ce qui lui était dû, n'avaient pu triompher de son indolence. Il fuyait le travail; il reculait devant les décisions; il n'imprimait aucune direction aux affaires. Il se montrait seulement assez jaloux de son autorité pour n'avoir plus de premier ministre, et assez secret pour tenir la cour, les princes, les secrétaires d'État eux-mêmes, dans l'attente continuelle de ce qu'il ferait ou ordonnerait. Rarement vit-on un souverain plus mou et plus nul. Cependant ses moindres actes, ses moindres paroles étaient encore épiés et commentés avec une curiosité avide par les courtisans et les ambitieux. Les ministres étaient obligés de défendre leur position contre les intrigues, comme auraient fait des favoris, et chacun d'eux défendait la sienne individuellement, même contre ses collègues, car ils marchaient sans ensemble. « Chaque ministre qui approche du roi, dit d'Argenson, persuade sa chose sans que personne ose contredire sur la partie qui l'intéresse. » Il ajoute que la monarchie ne méritait plus ce nom, qu'elle était devenue une hexarchie ou une heptarchie.

Depuis la mort de Fleury, la cour était entrée dans un tourbillon de plaisirs et de fêtes; le luxe, comprimé par la sage économie du cardinal, ne connaissait plus de bornes. Les deux mariages du Dauphin, le premier, en 1745, avec une infante d'Espagne, le second, en 1747, avec une princesse de Saxe, furent l'occasion de bals, de réjouissances, de magnificences, de prodigalités, en dépit de la misère et de constantes augmentations d'impôts. Les profusions dépassèrent ce qu'on avait

jamais vu. Jamais on n'avait fait étalage de carrosses aussi riches, d'habits aussi coûteux et surchargés de dorures. La haute noblesse et les financiers rivalisaient d'éclat. Les Parisiens prenaient une part avide à ces fêtes et à ces spectacles. Ils couraient en foule à Sceaux et à Versailles voir les entrées des princesses. On les rassasiait de cérémonies, de cortéges, de banquets, de bals publics et de feux d'artifice.

Ce fut dans les bals donnés à Versailles pour le premier mariage du Dauphin que parut une jeune femme destinée à une fortune jusque-là sans exemple. Mademoiselle Poisson, de naissance bourgeoise, avait épousé un riche financier, M. Lenormand d'Étioles, mais elle n'avait envisagé le mariage que comme ce qu'on appelait *un arrangement,* et avait formé le dessein arrêté de devenir maîtresse du roi. Elle passait pour une des plus jolies femmes de Paris; elle se parait avec une recherche pleine d'élégance; elle avait des goûts de luxe puérils et désordonnés, avec cela l'esprit de calcul, une ténacité à toute épreuve, du sang-froid, une habileté singulière à jouer tous les rôles, une absence complète de sentiment moral, et pas le moindre souci de l'opinion. On l'a flattée en l'appelant « la plus Parisienne des femmes [1] ». Elle ne fut jamais que le type achevé de la femme entretenue couverte d'or et élevée sur un piédestal. Comédienne exercée, elle eut à un haut degré les qualités ou les conditions de son rôle, le manége et la finesse, l'avidité, l'égoïsme et l'impudeur, toujours maîtresse d'elle-même et incapable d'un entraînement. Guidée par les conseils d'une mère ambitieuse et déhontée, elle se fit présenter à la cour, et ne mit que peu de semaines à conquérir la place laissée vacante par la mort de madame de Châteauroux. Elle s'attacha au roi; elle le prit par ses faiblesses, par des flatteries dissimulées. Dès le mois d'avril 1745, elle fut logée à Versailles dans l'appartement de madame de Mailly. Louis XV la déclara maîtresse en titre, lui donna peu après le marquisat de Pompadour, et rompant pour elle avec ses habitudes d'économie, lui prodigua l'argent à pleines mains.

La marquise, ce fut désormais son nom, avide de plaisirs, de jouissances, de luxe, s'empara du roi, qui était oisif, triste, morose, et, comme dit M. de Carné, l'homme le plus ennuyé de son royaume; elle le plongea dans une vie étourdis-

[1] De Carné, *Monarchie française au dix-huitième siècle.*

sante de divertissements ruineux. Elle avait de la grâce, de la vivacité, un entrain continuel. Elle était artiste; elle peignait, elle gravait des camées; elle dansait, elle chantait, elle jouait la comédie, elle savait varier tous les moyens de séduction. L'éducation, dit d'Argenson, avait perfectionné la nature pour exceller dans le rôle qu'elle s'était fait. « C'est, ajoute-t-il, une odalisque bien dressée et qui conduit habilement la surintendance des plaisirs de Sa Majesté. » « Elle présidoit aux plaisirs, dit un biographe de Louis XV [1]. C'étoit son département, qu'elle remplit avec tout le goût et le talent possibles. » Elle organisa un petit théâtre, dont les acteurs étaient de la société intime du roi. On y donna des concerts, car le goût de la musique se répandait de plus en plus. On y joua des opéras, des ballets, même des comédies; madame de Pompadour en était l'actrice principale et la plus habile. Elle n'admit à ces spectacles qu'un petit nombre de privilégiés, et elle eut le talent de faire regarder cette admission comme la plus insigne des faveurs. Cela s'appela *les petits cabinets*. Elle attira dans cette intimité d'une vie de plaisirs quelques beaux esprits, des gens de lettres, des artistes, n'envisageant d'ailleurs les lettres et les arts que comme des divertissements élégants. Elle parvint ainsi à distraire Louis XV, à l'étourdir et à le subjuguer.

Avec l'amour des spectacles elle eut une fantaisie désordonnée pour les bâtiments. Elle occupa le roi de constructions, d'aménagements intérieurs, d'ameublements; elle lui inspira ses goûts, ou du moins lui persuada qu'il devait les partager. Elle dépensa des sommes folles à Trianon, à Choisy, à Fontainebleau, puis dans ses deux maisons de plaisance de Crécy et de Bellevue, d'un style tout à fait différent de celui des châteaux royaux. S'éloignant de la grandeur et de la majesté ordinaire de ces châteaux, elle s'attacha aux élégances raffinées, aux frivolités capricieuses, aux coûteuses fantaisies. Elle étala dans ces constructions toutes les inventions, tous les prodiges du luxe; elle y accumula les raretés et les objets de prix.

Les arts suivaient alors la décadence sociale; ils sacrifiaient la noblesse à la grâce, même à l'afféterie. Avec madame de Pompadour ils tombèrent tout à fait dans le genre d'élégance tourmentée et maniérée auquel s'est attaché son nom. Watteau ou Vanloo firent place à Boucher; les salons devinrent des

[1] Moufle d'Angerville, *Vie privée de Louis XV*, t. II.

boudoirs. La peinture, la sculpture, la gravure même qui vulgarisait les œuvres des maîtres, servirent aux décorations d'intérieur. Les meubles se multiplièrent, prenant les formes les plus variées et les plus recherchées. Les costumes devinrent plus riches, plus ornés et plus bizarres; la même variété s'établit dans les étoffes, grâce aux produits nouveaux qu'on tirait de l'Inde et de la Chine. On poursuivit l'originalité et le caprice. La marquise, sentant que c'étaient là ses moyens de règne, aimait qu'on célébrât l'essor et l'émulation qu'elle donnait aux beaux-arts; elle se vantait d'être la seule personne qui entretînt de la magnificence à la cour. Son influence s'étendit à l'étranger et surtout dans les nombreuses petites cours d'Allemagne, habituées à se modeler sur celle de Versailles.

Sa seule création a été une industrie de luxe : celle de la porcelaine. La Saxe en avait une fabrique célèbre dont l'Europe entière admirait les produits. La marquise voulut établir en France une fabrique semblable, moitié par caprice ou par amusement, moitié pour délivrer le pays du tribut qu'il payait. disait-on, à l'étranger. On organisa des ateliers à Vincennes, puis la manufacture royale de Sèvres fut créée et mise en activité en 1756. Elle atteignit au point de vue de l'art un haut degré de perfection, mais comme entreprise industrielle elle ne put vivre qu'au moyen de dons considérables que lui fit le roi, et de commandes exagérées qui furent une nouvelle source de dépenses publiques.

Le froid et insensible Louis XV montra pour les caprices de la favorite une facilité dont on ne laissa pas que d'être surpris. Il perdit promptement le peu d'énergie qui lui restait et se laissa énerver par une vie molle et sensuelle. Toutes les illusions qu'on s'était plu à conserver sur lui s'évanouirent. Il trouva moyen, dit d'Argenson, de joindre au manque de talent le manque de dignité. Les spectacles ou les bâtiments de la marquise devinrent pour lui les premières affaires de l'État, les seules du moins dont il s'occupât sans lassitude et sans répugnance. Il prit l'habitude de vivre avec elle dans un déplacement continuel, passant d'une maison à l'autre, s'y arrêtant à peine quelques jours, menant partout le cortége obligé de sa domesticité royale, et ne s'inquiétant ni de l'énorme dépense de ces *petits voyages,* ni de l'inconvénient qui en résultait pour la conduite du gouvernement.

On n'a jamais bien su à quels chiffres montèrent les dépenses

des *menus plaisirs,* dépenses faites à l'aveugle, sans contrôle, et qu'on réglait seulement après un laps de plusieurs années. Mais les contemporains estimèrent que la maison du roi coûta au moins le double à partir du traité d'Aix-la-Chapelle; les calculs qu'on a faits depuis démontrent que cette évaluation n'a rien d'exagéré. L'inauguration du petit château de Bellevue, le 25 novembre 1750, se fit avec tant de magnificence que la marquise donna à chacun des invités un habit de drap pourpre brodé d'or d'une valeur de onze cents livres. La profusion des dons particuliers était une des conséquences naturelles d'un luxe auquel les plus grandes fortunes n'eussent pu résister.

Madame de Pompadour n'ajouta pas beaucoup à la corruption des mœurs, qui régnait à la cour avant elle; mais avec ses goûts et son esprit assez vulgaires, en dépit du clinquant de son éducation, elle y introduisit une familiarité inconnue et un laisser aller qui choqua les hommes habitués au décorum d'autrefois. On trouva que Louis XV s'était abaissé en descendant de madame de Châteauroux, qui appartenait à la haute noblesse par sa naissance et ses manières, à une maîtresse qui était bourgeoise à ces deux titres. On s'inquiéta aussi du gaspillage effréné auquel elle se livra. Non contente d'acquérir par des dons manuels une fortune énorme, elle jeta l'argent sans compter. Elle devint, comme on disait, le canal des grâces, elle se fit la distributrice des libéralités royales, et l'audace qu'elle mit à les répandre ne fut pas sans habileté, car elle se créa par là des partisans et une cour. Elle disposa de l'État comme elle disposait du roi. Elle traita le gouvernement et la France en conquérante et en parvenue. Elle n'eut jamais qu'une préoccupation, celle d'enchaîner Louis XV, de dominer Versailles par des ménagements, par des faveurs, par l'étalage de sa puissance et de son crédit. Elle finit même par prendre la part principale aux choix politiques, non qu'elle eût le moindre attachement pour une idée, une personne ou un parti, mais parce qu'en s'emparant de tout, elle était plus sûre de conserver sa singulière autorité. Elle soumit peu à peu les ministres à ses volontés, moins pour gouverner que pour maintenir sa fortune. Elle ne vit jamais dans l'État qu'elle-même, et elle seule. Le roi de Prusse lui donna son vrai nom en l'appelant Cotillon Ier.

Par un contraste d'ailleurs facile à expliquer, il arriva que ce scandale divisa la cour et y produisit une réaction. Pendant que la favorite s'entourait d'une société de plaisirs et groupait

autour d'elle les ambitieux, la famille royale s'enferma dans une vie d'une régularité exemplaire. La reine, il est vrai, ne comptait pas, mais le Dauphin afficha des mœurs sévères. Les filles de Louis XV, dont l'aînée seule, l'infante de Parme, était mariée, revinrent successivement de l'abbaye de Fontevrault, où on les avait élevées, à Versailles, qu'elles édifièrent par leur piété. Le duc d'Orléans, fils du régent et premier prince du sang, était tombé dans une dévotion exaltée; il se retira dans l'abbaye de Sainte-Geneviève et y mourut en écrivant des livres de théologie. Deux prélats sans portée d'esprit et sans capacité politique, mais sévères et connus pour tels, Boyer, évêque de Mirepoix, chargé de la feuille de bénéfices, et l'archevêque de Paris, Christophe de Beaumont, devinrent à la cour les chefs du parti religieux. Les carêmes, les jubilés s'y observaient avec rigueur. Les sermons du Père Griffet y obtenaient un grand succès. On croyait que Louis XV se lasserait un jour de ses maîtresses, et finirait par devenir dévot. Malheureusement cette seconde portion de la cour fut toujours médiocre, peu active et peu éclairée. Son opposition, quand elle en fit, se réduisit à de mesquines tracasseries. Boyer ne mit aucune adresse dans ses choix. La reine était inconséquente, et les princesses avides comme des enfants; au moindre signe de mécontentement qu'elles montraient, le roi et la marquise les apaisaient par quelques folles dépenses.

Au milieu de tout cela on sentait que le prestige royal était compromis. Le roi ne gouvernait plus; une femme, non contente d'étaler aux yeux de la cour le scandale impudent de sa fortune, y sacrifiait les intérêts et la richesse du pays. Les esprits les plus complaisants témoignaient de l'inquiétude. Barbier demandait qu'au moins la favorite ne se mêlât pas de distribuer les grâces ni surtout de les vendre. La cour murmurait sourdement contre le règne de celle que Maurepas appelait une bourgeoise déplacée. Des chansons plaisantes ou satiriques furent chantées à Versailles; elles ne tardèrent pas à se répandre dans Paris. Puis éclatèrent des satires plus sérieuses dont on chercha vainement les auteurs. La marquise fut traitée de *femme obscure,* accusée d'avoir voulu la paix et de l'avoir voulue *à tout prix,* de peur que son règne ne fût compromis, si le roi retournait à l'armée. Il y eut des vers sanglants, comme ceux de la pièce qui finissait ainsi : « Tout est vil en ces lieux, ministres et maîtresse. » On tourna en ridicule l'avilissement des grands,

l'épuisement des finances, la folie des bâtiments, la décadence publique, le honteux abandon de lui-même où se plongeait le roi. L'audace de pareilles attaques causa d'abord un mouvement d'étonnement. On parut sentir le danger de laisser critiquer la conduite du souverain. Mais ce moment fut court. L'exagération croissante des dépenses, la création de nouveaux impôts, les hésitations de plus en plus manifestes du gouvernement, aliénèrent si bien les esprits, qu'un ancien ministre osa écrire sur son journal secret le mot nouveau de *Révolution*.

II. — La plus grande plaie était la situation financière. L'économie traditionnelle du cardinal Fleury avait été complétement dérangée par les édits bursaux multipliés, les créations de rentes, de charges, de survivances. Orry, contrôleur général pendant quinze ans, avait été renvoyé pour s'être permis des représentations sur les dépenses de madame de Pompadour. On le trouvait gênant et trop dur. On lui donna un successeur plus traitable et plus homme de cour, Machault d'Arnouville.

Après le traité d'Aix-la-Chapelle, on se trouva en présence d'un fort arriéré. On avouait cent quatre-vingts millions. L'occupation des Pays-Bas autrichiens avait peu servi à diminuer les frais de guerre, ce qu'on attribuait aux pilleries des maréchaux de Saxe et de Lowendal. On supprima presque aussitôt quelques menus impôts ; mais il ne fallait pas seulement de l'argent pour payer les dettes exigibles. Il en fallait pour entretenir l'armée dont on ne pouvait licencier qu'une partie, les autres nations ne désarmant qu'à moitié. Il en fallait pour donner une demi-solde ou des secours aux officiers et aux soldats réformés. Il en fallait pour augmenter les forces navales en prévision de luttes maritimes dont le renouvellement n'était pas douteux. Dans ces conditions, Machault commença par proroger la levée du dixième jusqu'au 1er janvier 1750. Il présenta ensuite au Parlement (mai 1749) plusieurs édits bursaux, entre autres le projet d'un nouvel impôt, appelé le *vingtième,* pour une durée illimitée. Ce n'était au fond que le dixième, avec une diminution plus apparente que réelle, attendu qu'on devait en faire une assiette plus rigoureuse et repousser absolument tout privilége de rachat. Un autre édit consistait dans un emprunt de trente millions remboursables en douze ans par annuités. Le vingtième était destiné à former une caisse d'amortissement pour le rachat des rentes et à augmenter le budget de la

marine. Les trente millions devaient servir à payer les dettes immédiatement exigibles, c'est-à-dire à rembourser la dette flottante. Machault conservait encore jusqu'à nouvel ordre une partie des impôts de guerre, particulièrement la dîme ou les deux sols sur le dixième. Avec ces ressources et un prix plus élevé des fermes et sous-fermes, dont on renouvelait le bail, il espérait arriver au règlement des budgets.

Le Parlement fit quelques remontrances avant d'enregistrer ces édits, et demanda qu'on fixât une limitation de temps pour la levée du vingtième. On était mécontent de voir les impôts de guerre se perpétuer en pleine paix ; on commençait aussi à s'alarmer des prodigalités de la cour, et à craindre que le roi n'empruntât pour dépenser. Le plan du contrôleur général était ingénieux. Machault avait pris les meilleurs conseils pour le rédiger. Les remontrances étaient modérées et même timides. Aussi n'était-ce pas alors le Parlement qui paraissait à redouter. « Mais le public, le public, s'écriait d'Argenson, son animosité, ses encouragements, ses pasquinades, son insolence... voilà ce que je crains. » En effet, les brochures ne tardèrent pas à pleuvoir contre le vingtième, contre la paix, contre les ministres. On se mit à parler partout du gouvernement avec une extrême liberté ; on se demandait si le roi avait besoin de tant de maisons [1].

Machault rencontra d'ailleurs deux oppositions formelles, celle du clergé et celle des pays d'états.

On voulait imposer le vingtième au clergé comme aux autres contribuables, c'est-à-dire sans lui permettre de se racheter ; on lui demanda par ce motif un dénombrement exact de ses biens, ou plutôt on entreprit de faire ce dénombrement. On alléguait que les contributions ecclésiastiques n'étaient pas réparties avec une justice proportionnelle, et que dans la répartition le bas clergé était opprimé par les évêques. Les évêques et les cardinaux, Mirepoix en tête, résistèrent tous comme ils avaient résisté au duc de Bourbon pour le cinquantième. Ils soutinrent qu'ils avaient le droit de s'imposer eux-mêmes, et ne pouvaient être imposés directement par le roi ; ils ajoutèrent que la répartition de leurs taxes n'était pas si défectueuse qu'on le prétendait ; qu'ils avaient déjà entrepris de la réformer, et que dans tous les cas c'était à eux et à eux seuls qu'il appartenait de le faire.

[1] D'Argenson, *Journal*, année 1749.

Le clergé était dans son droit, les hommes sincères le reconnaissaient. Mais c'était alors une opinion très-répandue qu'il ne contribuait pas aux charges de l'État dans la proportion de sa richesse territoriale. On partait de là pour attaquer son privilége; on s'appuyait sur l'exemple de l'Angleterre, où les terres de l'Église et de la noblesse ne jouissaient d'aucune exemption particulière [1]. On refusait surtout d'admettre la prétention qu'avait le clergé d'étayer ce privilége sur le droit divin, et de se placer vis-à-vis du roi dans des conditions d'indépendance différentes de celles du reste de la nation. L'école philosophique s'empara du débat et l'agrandit. Elle soutint que l'Église ne devait pas former un corps dans l'État, surtout un corps indépendant, et qu'elle devait lui être soumise sans réserve. Voltaire publia sur ce sujet un pamphlet anonyme. On écrivit des traités historiques pour démontrer que les priviléges ecclésiastiques étaient autant d'usurpations. Machault, voulant se faire une force de l'opinion, encouragea la presse anticléricale et flatta les mauvaises passions. En cela le gouvernement manqua de franchise, de prévoyance et d'énergie. Ne cherchant que l'intérêt du moment, il inaugura ce malencontreux système de bascule, qui consista tantôt à exciter les sentiments hostiles au clergé, tantôt à poursuivre les écrits des philosophes.

Au mois de juin 1750, quand le ministre se crut assuré de l'opinion publique, le cardinal de la Rochefoucauld vint déclarer à l'assemblée du clergé alors réunie, que le roi demandait pour le vingtième une contribution de cinq cent mille livres pendant cinq ans, outre le don gratuit annuel, plus un état des biens et revenus des bénéfices. On enjoignit aux prélats de se retirer dans leurs diocèses, et le 15 septembre un arrêt du conseil ordonna la levée de la somme imposée.

Mais la lutte ne fut pas terminée pour cela. Le clergé obéit mal, et continua de défendre son droit dans ses écrits et ses mandements. Il avait les meilleures raisons de se défier d'attaques qui allaient fort au delà de sa constitution financière. Un édit du 2 septembre 1749 avait remis en vigueur les conditions les plus sévères imposées aux nouvelles fondations religieuses; or, cet édit, qui eût été sage en d'autres temps, avait été interprété dans un sens restrictif de la propriété ecclésiastique. La question était mal posée, et c'est ce que d'Argenson vit à mer-

[1] *Journal* de Barbier, 1750.

veille. Suivant lui, le clergé aurait dû dire au roi : « J'ai conservé le droit de m'assembler et de ne rien faire en finance que par les délibérations et l'autorité de mes assemblées, et j'ai conservé cette prérogative, tandis que les deux ordres de l'État l'ont perdue, la noblesse et le tiers état. Eh bien, moi, clergé, je soutiens que vous, roi, n'avez pas le droit d'exiger arbitrairement les tributs et d'en disposer comme vous faites sans l'intervention de la nation. J'avance ceci; je le soutiens et pour moi et pour les autres corps et ordres de la nation. Je démontre votre usurpation et je requiers l'assemblée des états généraux. » — « Je crains, ajoutait prophétiquement d'Argenson, qu'il ne s'élève des hommes qui deviendront grands et chers au peuple, sans beaucoup de mérite ni de génie à eux. Et qu'on ne dise pas qu'il n'y a plus d'hommes, la statue est dans le bloc de marbre... Voyez combien il y a aujourd'hui d'écrivains instruits et philosophes. Le vent souffle d'Angleterre depuis quelques années sur ces matières-là ; les matières sont combustibles [1]. » Le clergé, il est vrai, était très-éloigné de pareilles idées. Les hommes politiques étaient aussi rares à sa tête que partout ailleurs. Il se regardait comme fort de son droit, qui n'avait qu'un tort, celui d'être un privilége, et il ne doutait pas de le faire reconnaître. Ce fut ce qui arriva. Louis XV, après s'être contenté d'imposer à l'Église pour le vingtième une somme relativement modique, finit par y renoncer, pour se délivrer d'obsessions.

Les pays d'états étaient dans la même condition que le clergé. Ils avaient comme lui le droit de voter leurs impôts. Le Languedoc, la Bretagne, la Provence, l'Artois, protestèrent. Les états de Bourgogne, dont les assemblées n'avaient plus lieu depuis longtemps que pour la forme, furent les seuls qui gardèrent le silence. Le Languedoc commença par demander si ses priviléges seraient garantis. On lui répondit que le roi voulait être obéi. On rappelait tout haut à la cour que le Dauphiné avait été privé de ses états, et on trouvait naturel qu'un traitement semblable fût infligé à d'autres provinces. Le maréchal de Richelieu, « homme d'esprit, dit Barbier, et adroit en politique », finit par obtenir un consentement de l'assemblée du Languedoc, à condition que l'imposition et la levée se feraient par l'accord des commissaires des états avec ceux de l'inten-

[1] *Journal* de d'Argenson, décembre 1750, t. VI (édit. Rathery), p. 319 et 320.

dant; mais des ordres venus de Paris confinèrent dix-neuf évêques dans leurs diocèses et sept représentants de la noblesse dans leurs châteaux (mars 1750).

En Bretagne, le clergé, la noblesse et le tiers, après avoir voté le don gratuit ordinaire, ne votèrent le vingtième que provisoirement, en réservant la faculté d'abonnement, octobre 1749. Aux états de 1752, la noblesse réclama l'abonnement et refusa de délibérer sur quelque sujet que ce fût avant de l'avoir obtenu. La noblesse bretonne était très-montée, d'autant plus que le roi avait déjà entrepris quelques années auparavant (en 1736) de diminuer le nombre de ses représentants dans les états et de mettre des conditions à leur admission. Louis XV exigea que le vote des trois ordres eût lieu sans délai. Comme c'était la noblesse qui avait dirigé ce mouvement, seize de ses membres, ceux qui s'étaient le plus compromis, reçurent des lettres de cachet, et furent exilés ou même emprisonnés.

On finit par s'exécuter partout, mais de plus ou moins mauvaise grâce. Le Languedoc fut consterné, parce que ses états avaient une dette, et que l'effet des nouvelles mesures fut de déprécier des rentes réparties entre les habitants de la province. Il parut un écrit intitulé : *De l'utilité des états provinciaux;* cet écrit eut un certain retentissement, et fut attribué faussement à Montesquieu. On imputa au ministre la pensée d'anéantir les derniers restes de liberté conservés par la nation. Les défenseurs de Machault reconnaissaient qu'il était *roide et entier* dans ses entreprises; que la dernière en particulier, celle qui allait contre le privilége des états, était *délicate* [1]. Machault se défendait en alléguant les besoins d'argent et la justice d'une répartition uniforme. Les besoins d'argent étaient tels qu'il fallut emprunter encore en 1751 cinquante millions aux receveurs généraux. Quant à l'égalité de répartition, elle ne fut pas beaucoup mieux obtenue avec les pays d'états qu'avec le clergé. On fit aux Bretons pour les apaiser une foule de concessions de détail qui détruisirent l'économie de la loi. On finit par prendre un ton radouci partout où les états conservaient de la fermeté [2]. Là encore le gouvernement ne songea qu'à l'intérêt du moment, sans s'inquiéter des questions périlleuses qu'il soulevait.

[1] *Journal* de Barbier.

[2] *Journal* de d'Argenson, octobre 1752.

III. — Cependant les troubles commençaient à devenir fréquents. Au mois de mars 1750 une émeute éclata dans le Béarn pour une surtaxe des tabacs. A Paris, le peuple souffrant de la disette murmurait du maintien des impôts. La police entreprit d'arrêter les mendiants pour les enfermer et les forcer au travail. Bientôt le bruit courut qu'on enlevait des garçons et des filles pour les transporter en Amérique ; on se crut revenu au temps des recrues du Mississipi ; on parla même de prétendues disparitions d'enfants.

Le 16 mai 1750, sur la rumeur vraie ou fausse d'un enlèvement de ce genre, un commencement d'émeute eut lieu au quartier Saint-Antoine. La police était brutale et détestée. Les autorités municipales commirent la faute de négliger cet avertissement. Six jours après, le 22, une émeute sérieuse éclata dans quatre quartiers différents. On poursuivit les commissaires et les agents de la police, auteurs supposés des enlèvements, dans des maisons qui furent pillées et saccagées. Le 23, les attroupements recommencèrent sur différents points. Il fallut ordonner des charges de cavalerie pour les dissiper. Il y eut, au rapport de Barbier, quinze ou vingt personnes tuées et un plus grand nombre de blessées. Suivant d'Argenson, le peuple menaçait d'aller à Versailles et de brûler le château.

Le Parlement entreprit une enquête et fit afficher deux arrêts, l'un contre les auteurs de faux bruits, l'autre contre les agents qui s'étaient rendus coupables des enlèvements. Trois des principaux émeutiers furent exécutés au mois d'août en place de Grève. Le guet de Paris fut augmenté, et on renouvela le 20 octobre l'ancien édit de 1724 contre les mendiants et les vagabonds. L'ordre fut rétabli, Cependant Louis XV, se rendant de Versailles au camp de Compiègne quelques jours après l'émeute, évita de traverser Paris, et suivit la route qui menait directement du bois de Boulogne à Saint-Denis. Cette route s'appela dès lors le chemin de la Révolte. Les journaux du temps remarquent aussi que chaque fois qu'il se montra aux Parisiens les acclamations furent rares sur son passage ; il fallut les payer pour les obtenir.

IV. — La guerre avait mis en évidence certains défauts de l'organisation militaire, et le maréchal de Saxe les avait signalés. Déjà lui-même il avait imposé aux soldats de nouveaux exercices, exigé le pas emboîté et cadencé, cherché à donner

aux mouvements des troupes plus de rapidité et de force. Après la paix on fit des essais pour introduire l'exercice à la prussienne; on simplifia l'habillement et la tenue du soldat. On améliora le recrutement et toutes les parties de l'administration.

La condition et l'instruction des officiers laissaient à désirer. Beaucoup étaient des gentilshommes de campagne, pauvres, se ruinant à la guerre ou ayant peine à en vivre; d'autres étaient roturiers, et le nombre de ceux-là augmentait; d'où résultait une inégalité fâcheuse entre militaires du même grade. Il n'y avait d'écoles sérieuses que pour le génie et l'artillerie, armes où nous avions une supériorité assurée; les guerres de Flandre en avaient donné la preuve. Hors de là, l'instruction et l'éducation militaires ne s'acquéraient que dans les corps. On avait supprimé, rétabli, puis supprimé de nouveau les écoles de cadets, dont l'organisation avait toujours été défectueuse.

Le comte d'Argenson, secrétaire d'État de la guerre, imagina de parer à ces inconvénients par deux créations nouvelles.

Une noblesse militaire fut instituée par un édit du 25 novembre 1750. On attacha la noblesse héréditaire au grade de général, et l'exemption personnelle de la taille à l'obtention de la croix de Saint-Louis. Toute famille où cette croix aurait été obtenue par trois générations consécutives devenait noble par cela seul. L'idée d'établir l'égalité des charges civiles existait déjà; le marquis d'Argenson appelait la noblesse la *rouille du gouvernement*. Mais il fallait ou l'abolir ou prendre de pareilles mesures. Les préjugés nobiliaires conservaient d'ailleurs une grande force, surtout à l'armée; aussi la nouvelle institution fut-elle bien accueillie.

La seconde création eut lieu peu de semaines après, au mois de janvier 1751. On fonda une école militaire pour cinq cents jeunes gens nés sans bien et faisant preuve de quatre générations de noblesse, au moins de noblesse paternelle. L'idée appartenait à Pâris-Duverney, qui l'avait déjà soumise au régent et à Fleury; le comte d'Argenson l'exécuta. Madame de Pompadour s'en attribua le mérite. Les bâtiments de l'École militaire actuelle, construits par l'architecte Gabriel, s'élevèrent à peu de distance des Invalides; un impôt spécial, l'impôt sur les cartes à jouer, fut augmenté exprès et affecté aux dépenses de l'établissement, auxquelles d'ailleurs il ne put suffire. L'école forma

des officiers instruits, appartenant à des familles relativement pauvres, mais où l'idée de noblesse se confondait avec celle du devoir et de l'honneur militaire. En général, cette création fut applaudie par les familles nobles et l'armée, malgré les critiques soulevées par la dépense, jugée peu opportune dans un temps où la France était accablée, et malgré les doutes sur l'utilité d'une maison noble, où l'on craignait de voir se perpétuer comme à Saint-Cyr un esprit et des prétentions fâcheuses. Dans le fait, l'école militaire justifia peu ces appréhensions. Elle n'eut qu'à élargir ses cadres plus tard pour devenir l'école de Saint-Cyr.

On se flattait particulièrement de l'espérance de former ainsi des officiers qui pussent devenir de bons généraux. On voyait avec jalousie qu'il eût fallu tirer du service étranger les comtes de Saxe et de Lowendal. Car on leur reprochait de garder tous les deux, quoique naturalisés français, leur caractère cosmopolite, et de s'être prodigieusement enrichis dans les campagnes de Flandre. Louis XV eut toujours à leur égard une réserve mêlée de défiance; Conti avait eu des querelles violentes avec Maurice de Saxe. Maurice, retiré à Chambord, affecta d'y posséder une maison militaire et d'y entretenir un régiment de uhlans à cheval, comme un chef féodal ou un prince d'Orient. Il y succomba en peu de temps à l'abus des plaisirs, et mourut le 30 novembre 1750.

C'était la marine qu'il était le plus urgent de relever; car il fallait augmenter nos forces. On s'en occupa sans relâche; on travailla dans tous les ports. En 1750, on comptait déjà soixante-seize vaisseaux existant réellement ou en voie de construction; mais ils n'étaient pas tous en état de tenir la mer [1]. Rouillé, le successeur de Maurepas, forma le plan de créer en dix ans une flotte de cent dix vaisseaux de ligne et de quatorze frégates [2].

Les travaux publics prenaient de leur côté un grand développement. Colbert avait fait beaucoup pour la navigabilité et la canalisation des rivières, et plus encore pour la création des routes, surtout dans les provinces frontières. Mais avec son système on n'aurait jamais été loin, parce qu'il n'existait pas alors de corps spécial pour entreprendre et diriger les travaux, et qu'aucunes ressources particulières ne leur étaient affectées.

[1] *Journal* de d'Argenson, juin 1750.

[2] Chassériau, *Précis de l'histoire de la marine.*

On se contentait d'imposer des corvées aux communautés que les routes intéressaient, et on le faisait avec des ménagements naturels. Indépendamment de ces raisons, les grandes guerres amenèrent des retards et un ralentissement forcés.

La nécessité d'organiser un corps spécial des *ponts et chaussées* fut sentie dans les dernières années du règne de Louis XIV; on fit différents essais qui aboutirent, en 1716, à une organisation définitive. Le corps fut composé d'un inspecteur général, d'un architecte ingénieur, de trois inspecteurs et de vingt et un ingénieurs. On créa même une direction générale dont les titulaires furent successivement Béringhen et Joseph Dubois, frère du cardinal; mais après 1736 le titre de cette direction fut supprimé et les attributions en furent confiées à un intendant de finances, dépendant du contrôleur général. Cet intendant fut pendant un peu plus de trente ans, 1736-1769, le célèbre Trudaine, l'homme qui a donné aux travaux publics en France la plus énergique impulsion. Il organisa le conseil des ponts et chaussées et l'école des jeunes ingénieurs, destinée à recruter le corps.

Restait à trouver des ressources. L'intendant d'Alsace ayant imaginé, en 1717, d'établir dans sa province une corvée spéciale pour la construction et la réparation des grands chemins, cet exemple fut suivi dans les autres généralités. La corvée royale s'établit partout, quoiqu'elle eût le défaut d'être un impôt mal déguisé, établi et levé arbitrairement, et ajoutant aux charges de la population. Orry, pendant qu'il était contrôleur général, adressa aux intendants, en 1738, un *mémoire sur la conduite du travail par corvées,* mémoire destiné à tracer quelques règles uniformes, à prévenir les plaintes et les abus, et à déterminer les pénalités. Il fit aussi un classement des routes, d'après un système général, admettant cinq catégories de largeur et de conditions différentes. On avait entrepris de couvrir la France d'un réseau de grands chemins analogue au réseau actuel de nos chemins de fer. Le corps des ponts et chaussées se mit à l'œuvre, et obtint, quoique avec des ressources variables et souvent insuffisantes, de magnifiques résultats. La France ne tarda pas à être sillonnée de belles avenues, et vit s'accomplir pour sa grande viabilité des travaux d'art que les époques précédentes n'avaient pu exécuter [1].

[1] Vignon, *Études sur l'administration des ponts et chaussées.*

V. — Le ministère, si l'on peut se servir de ce nom, éprouva plusieurs modifications. Maurepas fut disgracié le 24 avril 1749. Il devait sa faveur à ses talents d'homme de cour; il était d'ailleurs laborieux et il plaisait à Louis XV par l'habileté qu'il avait de lui abréger le travail. Mais il n'aimait pas madame de Pompadour, et il le montra. Il recueillait des chansons, il en faisait lui-même; on lui attribua quelques-unes de celles qui circulèrent à Versailles contre la marquise. Elle résolut de le perdre. Elle décida le roi à lui écrire « que ses services ne lui convenoient plus ». Un ancien intendant, Rouillé, le remplaça comme secrétaire d'État de la marine.

Au mois de novembre de l'année suivante, d'Aguesseau, octogénaire, se retira. Son dernier acte fut l'édit de 1749, qui simplifiait quelques juridictions. Il mourut en 1752. Lamoignon de Blancmesnil fut nommé chancelier, et Machault, que la marquise appuyait, cumula les fonctions de garde des sceaux avec celles de contrôleur général.

En 1751, l'emprunt de cinquante millions contracté par Machault (trente millions en rentes ordinaires, vingt millions en rentes viagères) causa quelque émotion; le Parlement en l'enregistrant fit deux réserves. Il demanda qu'on fixât un terme à la levée du vingtième, et que le produit du nouvel emprunt, affecté spécialement au remboursement de la dette, ne pût en aucun cas servir aux dépenses courantes. On s'inquiétait de plus en plus des sommes énormes que coûtaient les bâtiments, les menus, les voyages extraordinaires. On y soupçonnait du gaspillage et des détournements. Les remontrances parlèrent de l'extrême misère du peuple. On disait que le roi détruisait le crédit par ses profusions. Les courtisans répondaient que si le crédit diminuait, c'était parce que les remontrances sonnaient l'alarme.

Un grave conflit s'éleva entre le Parlement et la couronne au sujet de l'administration de l'Hôpital général. Cette administration était très-étendue; elle comprenait la Salpêtrière, Bicêtre, et presque tous les hôpitaux de Paris. L'archevêque se plaignait de différents abus, voulait changer la supérieure et exclure des prêtres jansénistes. Il ne pouvait rien obtenir du conseil d'administration; il s'adressa au roi, qui changea par un acte d'autorité (déclaration du 24 mars 1751) la composition du conseil.

Le Parlement, dont les principaux membres faisaient partie

de l'ancien conseil, nomma des commissaires pour examiner la déclaration avant de l'enregistrer. Aussitôt un arrêt du grand conseil intervint pour la confirmer et la maintenir. Le Parlement persista. Le premier président et le procureur général allèrent trouver le roi, qui refusa de céder. Une députation extraordinaire de magistrats se rendit à Compiègne pour représenter « que les lois ne pouvoient être modifiées arbitrairement; que leur observation seule affermissoit les empires; qu'il importoit que des *puissances secondes* fussent chargées d'assurer leur exécution » . Des lettres patentes ordonnèrent l'enregistrement pur et simple. Le Parlement suspendit l'enregistrement de ces lettres, nomma de nouveaux commissaires pour les examiner, et arrêta qu'on ferait encore des remontrances. Le roi appela les présidents le 5 septembre, et leur déclara qu'il n'écouterait les remontrances qu'après l'enregistrement. Les vacances survinrent et ajournèrent le débat.

L'affaire était peu de nature à passionner le public, mais l'énergie du Parlement montra qu'une opposition sérieuse se formait. Un roi qui cédait à toutes les faiblesses, des ministres favoris qui ne s'entendaient pas et n'avaient de responsabilité ni collective ni individuelle, un gouvernement si prodigue qu'on l'appelait une *anarchie dépensière,* enfin une absence absolue de contrôle; il y avait là autant de causes naturelles d'inquiétude et d'irritation. On sentait qu'il faudrait un jour sortir de cette voie fatale, échapper à l'arbitraire, réduire la cour, rétablir l'économie; que le gouvernement enfin ne pourrait marcher sans une volonté et une direction. D'Argenson ne voyait d'autre alternative que le choix d'un premier ministre ou une convocation d'états généraux. Il assure que les états généraux et provinciaux avaient beaucoup de partisans; il estime que ces assemblées devaient contribuer au rétablissement de la fortune publique et au maintien de la paix. En attendant, le Parlement devait employer les moyens de contrôle dont il disposait.

La naissance d'un duc de Bourgogne, le 13 septembre 1751, fut l'occasion de fêtes et de bals à la cour et à Paris. Le roi vint assister en grand cortége à un *Te Deum;* il fut accueilli avec une extrême froideur. On eut alors l'idée, peut-être appartint-elle à madame de Pompadour, d'employer à faire des mariages une partie de l'argent destiné aux réjouissances. Six cents jeunes couples furent mariés et dotés par la ville de Paris, et l'exemple fut imité dans beaucoup d'autres. Cependant Tours

et Bordeaux adressèrent à ce sujet des représentations assez fondées. Le plus important eût été de soulager la misère, qui était excessive. Le Dauphin, passant un jour sur le pont de la Tournelle, vit sa voiture assiégée par une troupe nombreuse de femmes qui lui demandaient du pain. Pendant l'hiver, des troubles pour les subsistances éclatèrent à Arles, à Rennes, dans le Languedoc et la Guyenne. Au mois de mars suivant Rouen fut le théâtre d'une émeute violente; les magasins de blé qui appartenaient au roi furent pillés [1].

Le Parlement rentrant après les vacances reçut la défense de s'occuper de l'affaire de l'Hôpital. Il déclara aussitôt qu'il ne pouvait continuer son service, et il cessa de siéger. Le roi lui ordonna de le reprendre, et il obéit. Quelques semaines après, un nouveau règlement (28 janvier 1752) lui enleva toutes les causes de l'Hôpital pour les attribuer au grand conseil. Les magistrats regardèrent cette diminution de leur compétence comme un nouvel acte d'arbitraire, et résolurent de s'y opposer énergiquement, sans sortir des limites d'une opposition légale. Le premier président Maupeou et le procureur général Joly de Fleury soutinrent ce rôle d'un commun accord avec autant d'habileté que de ténacité.

Le public prit le parti du Parlement et le prit d'autant mieux qu'il s'inquiétait des entreprises du clergé.

VI. — C'était en effet le moment où Louis XV cédait aux représentations des prélats sur le vingtième. Un arrêt du conseil (décembre 1751) ajourna la levée de l'imposition annuelle des quinze cent mille livres comme onéreuse, eu égard à la répartition alors existante des bénéfices. On déclara qu'une nouvelle répartition serait faite par l'intermédiaire des agents généraux du clergé, et que l'impôt, perçu seulement après ce travail, serait affecté à la libération des dettes de l'Église.

Le haut clergé, voyant le gouvernement flotter sans boussole, avait mis tout en œuvre pour peser sur la cour. Appuyé sur la reine, le Dauphin et les princesses, il avait fini par gagner le roi, qui lui était favorable au fond. La seule difficulté était d'obtenir que Louis XV eût une volonté. On agita devant ses yeux le fantôme du jansénisme.

Le clergé se sentait attaqué de toutes parts; or, ne démêlant

[1] *Journal* de d'Argenson.

pas encore bien la raison et le caractère de ces attaques, il s'en prenait au jansénisme, le plus ancien de ses ennemis, et à ses yeux le plus redoutable. Il s'imaginait que son premier intérêt était de détruire une secte qui avait compté longtemps des adhérents dans son propre sein, qui en gardait encore, et qui avait cherché à le diviser ou même à le supplanter. Par des motifs analogues il réclamait l'observation sévère des lois qui frappaient les protestants, bien qu'elles fussent en contradiction avec les mœurs, et qu'elles eussent pour unique effet d'obliger chaque année un certain nombre de familles à émigrer, dans le Languedoc surtout. Il se plaignait que ces lois, dont l'application n'avait pas cessé, fussent exécutées imparfaitement et par intermittences, car chaque officier public les interprétait à sa manière. Le clergé voyait bien qu'il avait encore en face de lui un autre ennemi, l'incrédulité, et il ne la négligeait pas. Ainsi il obtint qu'on poursuivît l'Encyclopédie; les deux premiers volumes avaient paru en 1751, et la vente en fut arrêtée, à cause des attaques qu'ils renfermaient contre l'autorité royale et la religion. Mais les prélats regardaient l'incrédulité comme une conséquence des doctrines hétérodoxes, et ils croyaient faire acte d'habileté quand ils demandaient à l'État d'employer de nouveau ses vieilles armes contre le jansénisme et le protestantisme.

Leur tort fut de ne pas comprendre que l'irréligion avait encore d'autres causes, tenant à l'état même de la société; que la société commençait à vouloir des libertés et des garanties, et que l'absence de ces libertés, de ces garanties, était surtout sensible en matière de croyances et d'opinions. Les dernières querelles religieuses avaient mis à nu le vice de l'ingérence arbitraire du gouvernement dans des questions où la conscience était seule intéressée. Or, comme le gouvernement était ou passait pour être dirigé par l'Église, c'était à l'Église qu'on s'en prenait, d'autant mieux qu'on la craignait moins, qu'on la savait plus faible, et trahie au sein du gouvernement lui-même par des adversaires secrets prêts à l'abandonner. Ajoutez que c'était elle qui censurait lès livres; il était inévitable par ce seul motif que les écrivains lui fissent une guerre déclarée ou détournée. Le clergé ne vit qu'une question religieuse là où il y avait aussi une question sociale et une question politique. Il ne tint pas compte du reproche qu'on lui adressait de vouloir étouffer la liberté. Et quand on l'accusa de jouir de priviléges

exceptionnels, de payer trop peu d'impôts et de se refuser à en payer davantage, il dédaigna ces accusations. Ce furent là ses torts, torts qu'il expia chèrement et que la religion et la France expièrent avec lui.

Les hommes qui étaient alors à sa tête, les Boyer, les Beaumont, étaient des hommes vertueux, consciencieux, irréprochables; si les prélats et les abbés de cour étaient trop nombreux, si la corruption de la haute société mettait trop souvent en relief des scandales éclatants, la majorité du clergé n'en était pas moins exemplaire et dévouée à ses devoirs. Son influence, puissante dans les campagnes, était grande ailleurs, même à Paris, témoin la vivacité des passions religieuses qui avaient éclaté sous le ministère de Fleury, témoin les démonstrations qui eurent lieu en 1750 à l'occasion du jubilé pour le milieu du siècle, témoin celles que causèrent en 1752 de grands deuils princiers, et particulièrement les funérailles de Madame Henriette, l'aînée des filles du roi, enlevée en quelques jours par un mal imprévu. L'émoi soulevé par les refus de sacrements en fut la dernière et la plus éclatante preuve. Le clergé voyait là une force en laquelle il se fiait. Il s'y fiait d'autant mieux qu'elle reposait sur de récents et importants services. Il avait pris depuis cinquante ans la part la plus active au progrès des institutions charitables et des établissements d'instruction. L'institut des frères de la Doctrine chrétienne, obscur au début pendant la vie de la Salle, son fondateur, avait grandi depuis la régence et commençait à couvrir la France d'écoles pour les enfants du peuple. Quelques communautés avaient même entrepris d'organiser des écoles de filles.

Le clergé, comptant ainsi sur sa puissance consacrée par des services récents et populaires, jugeait mal ses adversaires ou les dédaignait. Il laissait des écrivains hostiles agir sur l'opinion sans chercher à les combattre par leurs propres armes; il leur abandonnait le terrain de la controverse politique sans les y suivre. Quant aux vices de sa propre organisation, il en était alors peu frappé, parce que cette organisation était ancienne, appuyée sur des traditions en rapport avec les autres institutions nationales, et que s'il existait des abus dans l'Église de France, il n'en existait pas plus que dans celles des autres pays, même des pays protestants comme l'Angleterre.

Ce fut donc le malheur du clergé de ne pas voir la révolution politique qui s'avançait et le battait en brèche comme la partie

la plus exposée des défenses de la société et du gouvernement. Mais si quelque chose l'excuse, c'est qu'il ne fut pas seul aveugle. Le gouvernement, le Parlement le furent aussi. Les ministres continuèrent d'appliquer aux jansénistes, aux protestants, aux écrivains, des lois surannées; ils les appliquèrent en outre sans conviction et sans s'abuser sur leur impuissance. Le Parlement crut racheter l'opposition fréquente qu'il faisait aux édits royaux par la vivacité nouvelle qu'il mit à poursuivre les thèses ou les écrits hétérodoxes. Enfin les écrivains qui cherchaient à guider l'opinion publique étaient encore loin de se rendre un compte exact du but auquel ils tendaient. Ils avaient des aspirations vagues et des passions plus que des théories arrêtées. Personne alors ne se faisait une idée juste de la tolérance ni de la liberté. Les intendants, les gouverneurs de provinces croyaient faire beaucoup pour les calvinistes en ne les traitant pas plus mal que les juifs, et le *tolérantisme* du marquis d'Argenson, le mot est de lui, n'allait pas au delà.

Qu'arriva-t-il? Le mal s'aggrava. Le clergé, ramenant le gouvernement aux maximes et aux pratiques d'une inquisition dogmatique, en assuma de plus en plus la responsabilité, et donna plus de force à ses ennemis.

VII. — La question des refus de sacrements vint malheureusement jeter de nouveau le trouble dans les esprits et provoquer une lutte du Parlement contre le clergé et la couronne.

Ce n'était pas une question précisément nouvelle. On avait déjà vu plus d'une fois des curés exiger des mourants une déclaration qu'ils adhéraient à la bulle *Unigenitus*, ou un billet de confession prouvant qu'ils s'étaient confessés à un prêtre non janséniste. En 1749, le célèbre Coffin, ancien recteur de l'Université, d'ailleurs zélé janséniste, avait refusé de faire la déclaration, et était mort sans assistance religieuse. Cet événement avait causé beaucoup d'agitation à Paris. Aussi le Parlement avait-il interdit les billets de confession et le roi avait-il pris le parti d'évoquer les affaires de cette nature, c'est-à-dire d'en attribuer le règlement au conseil.

Au mois de mars 1752, le frère Bouettin, curé de Saint-Étienne du Mont, refusa les sacrements pour le même motif à l'oratorien Lemère, qu'on accusait d'avoir inspiré des sentiments jansénistes au feu duc d'Orléans. Le Parlement cita le curé, lui défendit de récidiver, lui enjoignit de conférer les

sacrements au malade sous peine de saisie de son temporel, et adressa une invitation pressante à l'archevêque pour qu'il donnât les mêmes ordres de son côté. Le roi évoqua l'affaire, et un arrêt du conseil cassa celui du Parlement. Sur ces entrefaites, Lemère mourut sans avoir été administré. Le Parlement décréta le curé de prise de corps et confisqua ses biens. Le roi cassa ce nouvel arrêt. Les magistrats décidèrent de faire des remontrances.

Le Parlement exposa dans ses remontrances qu'il avait la grande police au nombre de ses attributions, et que le maintien de la discipline ecclésiastique, même pour l'exercice du ministère sacré, en faisait partie; que le roi avait plusieurs fois ordonné le silence sur les matières religieuses; or l'exigence des *billets de confession* tendait à faire renaître des disputes propres à propager le scepticisme, l'impiété et «une philosophie superbe qui avait produit son malheureux système de l'incrédulité»; que les évêques, trop préoccupés du jansénisme, négligeaient l'essentiel et laissaient ébranler la religion jusqu'en ses fondements; qu'enfin les droits de l'État avaient toujours été réservés et devaient l'être encore, nonobstant l'article 91 de la bulle. Le Parlement, craignant un schisme et redoutant une émotion publique, croyait devoir défendre à la fois la religion, l'État et les droits de la couronne.

Le roi ne contesta aucune de ces assertions. Il reconnut qu'il importait d'empêcher le scandale et d'imposer le silence à propos des querelles religieuses; il avoua la compétence du Parlement; seulement il ajouta «que la procédure ordinaire n'était pas toujours par son éclat la plus propre à maintenir la paix et le bon ordre», et il annonça qu'il avait pris des mesures pour que le frère Bouettin fût changé de paroisse. (Arrêt du conseil du 2 mai.)

Le Parlement, prenant acte de cette réponse, suspendit les procédures commencées, mais il défendit par un arrêt de règlement «à tous ecclésiastiques de faire aucun acte tendant au schisme». Cet arrêt fut affiché et crié partout. Le roi en fit immédiatement afficher un autre du conseil d'État, recommandant aux juges séculiers de ne pas toucher au spirituel, et aux ecclésiastiques de se conformer aux canons reçus dans le royaume.

L'archevêque et les curés de Paris protestèrent. Ils soutinrent que le pouvoir spirituel devait seul juger la capacité des

fidèles pour recevoir les sacrements ; que dès lors le Parlement ne pouvait en connaître ; que ce n'était même pas là une question mixte, comme quelques personnes le prétendaient, et qu'on pût soumettre comme telle à un tribunal mixte de magistrats et d'évêques. Les prélats présents à Paris demandèrent au roi de décréter l'incompétence absolue du Parlement en pareille matière. Dix-neuf évêques écrivirent à Louis XV une lettre pour lui représenter que ce n'était pas l'Église qui discréditait la religion, mais le Parlement.

Aujourd'hui la question ne serait même pas discutée. Personne ne prétendrait que la collation ou le refus des sacrements ne soit matière purement spirituelle. Au siècle dernier, le débat était possible parce que le Parlement s'appuyait sur son autorité disciplinaire et sur les lois de l'État. Il eût fallu, pour trancher le nœud, régler sur de nouvelles bases les rapports entre le pouvoir spirituel et le pouvoir civil. Mais c'était à quoi personne ne songeait, et y eût-on songé, il est douteux qu'on l'eût voulu. Car le Parlement, prétendant défendre les droits de la couronne, se fût opposé à la pensée de les diminuer, en quelque manière que ce fût, et quant au clergé, il cherchait bien plus à diriger et à entraîner le pouvoir civil qu'à isoler sa propre action.

Le Parlement recula d'autant moins devant des prétentions excessives qu'il se sentait le plus fort. La contrainte exercée contre les jansénistes à l'article de la mort était communément taxée de zèle indiscret, et, comme on disait alors, de tyrannie. On discutait partout et tout haut, sans qu'il y eût moyen de l'empêcher, la question de savoir si les jansénistes étaient des hérétiques déclarés et passibles à ce titre de peines ecclésiastiques. Le Parlement tirait donc parti de l'opposition faite au clergé.

Il n'en tirait pas moins de l'impopularité du roi. Les journaux du temps, ceux de Barbier et de d'Argenson, renferment bien quelques critiques sur la prétention des magistrats de soumettre le gouvernement « à des conditions et à des formes », d'exiger du roi le compte de ses dépenses particulières, de déclarer que la connaissance des affaires publiques était la première de leurs attributions. Mais ils s'accordent pour constater la déconsidération dans laquelle le gouvernement était tombé. « Tout le monde, dit Barbier, parle assez hautement de la faiblesse du ministère. » « J'ai vu, de mes jours, dit d'Argenson,

diminuer le respect et l'amour des peuples pour la royauté [1]. »
D'Argenson ajoute à la même date que le Parlement serait complétement le maître, si au lieu de faire des demandes et d'éprouver des refus, c'était lui qui reçût les demandes et qui fît les refus comme en Angleterre, et il note à l'avantage du système anglais que l'impopularité y tombe sur les ministres plus que sur le roi.

Le Parlement, sentant sa force, poursuivit résolûment la guerre contre le clergé. Il multiplia les remontrances, il ajourna les affaires courantes. Non content d'entamer un nombre infini de procédures sur des refus de sacrements, il se mit à examiner des bréviaires, à condamner des mandements, toujours en vertu de son droit de police ecclésiastique.

Le roi se borna d'abord à répondre par des évocations au grand conseil. On cria dans les rues de Paris pendant plusieurs mois des arrêts du Parlement et des arrêts du conseil qui s'annulaient réciproquement. Louis XV et ses ministres ne parurent pas dans le principe attacher à la lutte beaucoup d'importance. Voulaient-ils obliger les évêques à céder sur les billets de confession? Était-ce de la part de Machault un calcul pour intimider le clergé et lui faire accepter le vingtième? Était-ce que les ministres étaient divisés, que le comte d'Argenson soutenait les évêques et Machault le Parlement? Était-ce un calcul dans le but de régner par la division et d'affaiblir le Parlement et le clergé l'un par l'autre? Était-ce irrésolution, apathie et dédain de ce qu'à la cour on appelait des criailleries? Nul ne le savait, pas même le gouvernement. Tous ces calculs se faisaient à Versailles, sans que le roi et les ministres eussent une opinion et une conduite arrêtées. On ne se doutait pas qu'il y eût des cas où la décision était absolument nécessaire et qu'on fût dans un de ceux-là. On laissait les passions s'envenimer, d'autant plus que le clergé inférieur se trouvait dans la situation la plus fausse du monde entre les évêques et le Parlement, qui lui donnaient des ordres contraires. Il semblait qu'on voulût laisser le public juge dans une question dont l'appréciation était particulièrement difficile et irritante. En ménageant les deux partis, en allant alternativement de l'un à l'autre, on les irritait tous les deux. Louis XV avait l'air d'abdiquer dans le moment où l'initiative n'avait jamais été plus nécessaire, car tout le

[1] *Journal* de d'Argenson, juin **1752**.

monde était encore habitué au gouvernement personnel. On attendait une déclaration, au moins un règlement nouveau, voire un lit de justice. L'attente fut vaine. Louis XV ne fit rien.

La lutte s'étendit et gagna les provinces. Les parlements de Toulouse, d'Aix, d'autres encore, décrétèrent des prêtres pour refus de sacrements. Le bruit courut que les différents parlements allaient s'unir pour agir d'un commun accord. On apprenait que la résistance continuait dans les états de Bretagne et de Languedoc. On se disait que tout tombait par morceaux, qu'aucune des réformes les plus nécessaires ne pouvait se faire, que le gouvernement marchait au hasard. On commençait à dire aussi que le despotisme d'un seul était pire que l'anarchie; qu'un prince doux, mais sans activité, laissait aller les choses à la perte du royaume. D'Argenson écrivait dans son journal, le lendemain d'une fête qu'il donna pour le rétablissement de la santé du Dauphin : « L'opinion chemine, monte et grandit. »

Une circonstance fatale aggravait le malaise public; le blé était cher. De plus, le travail manquait sur beaucoup de points; il fallut établir des ateliers de charité à Lyon et à Saint-Étienne. Cependant la récolte avait été moyenne. On fit courir des bruits d'accaparements. Il paraît que Machault avait vendu des grains à un prix inférieur pendant la disette, et qu'il cherchait alors à s'indemniser par une opération contraire. On l'accusa de spéculer, de chercher des ressources secrètes pour le roi, qui avait tant de besoins d'argent, pour les dépenses de la cour, etc. Tous ces propos étaient répétés, colportés, et malheureusement accrédités.

La lutte se compliqua par un nouvel incident, au mois de décembre. Le Parlement rendit, au sujet d'un refus de sacrements fait à une sœur âgée, un arrêt qui menaçait l'archevêque de Paris de la saisie de son temporel, s'il ne mettait un terme définitif au scandale causé par ces refus réitérés. L'archevêque était pair de France; le Parlement résolut de convoquer les pairs pour prendre connaissance de l'affaire. La saisie du temporel fut ordonnée quelques jours après, et injonction fut adressée à deux vicaires de l'église Saint-Médard de porter les acrements à la sœur Perpétue.

Les pairs étaient appelés à se prononcer et à s'unir au Parlement. Le roi pouvait-il évoquer l'affaire et soustraire l'archevêque à leur jugement? Qu'allait-il arriver si quelques-uns d'eux, si peut-être des princes du sang acceptaient de siéger

sur les fleurs de lis? Louis XV, sollicité par une députation de vingt-sept évêques, interdit la convocation, fit ordonner par le conseil mainlevée de la saisie du temporel de l'archevêque, et évoqua l'affaire de la sœur Perpétue. Le Parlement décida qu'une députation irait représenter la nécessité de la convocation des pairs; en attendant il les convoqua, non plus pour examiner les procédures relatives à l'archevêque, mais pour délibérer sur le message du roi. Ainsi, comme Barbier l'observe, il répondit à la défense de délibérer en délibérant, et à celle de convoquer les pairs en les convoquant; cette dernière prétention soulevait une question *d'État,* ou, comme nous dirions aujourd'hui, une question constitutionnelle. Louis XV interdit la seconde convocation, ainsi qu'il avait fait la première.

Le Parlement obéit; il ne quitta pas le service public, comme on l'avait craint; il se contenta de manifester son étonnement d'être combattu, lorsqu'il se proposait pour unique but de faire respecter le pouvoir royal et la loi.

Les incrédules, les gens de plaisir ou les esprits légers, peu accoutumés à aller au fond des choses, et le nombre en était grand, affectaient pour ces querelles un dédain que le gouvernement ne pouvait voir de mauvais œil et qu'il était disposé à partager. Louis XV, bien qu'averti de son impopularité par les pamphlets et les vers satiriques qu'on faisait parvenir jusqu'à lui, n'éprouvait guère à propos de ces embarras qu'un sentiment, celui de l'ennui. La ténacité des magistrats réveillait sa préférence secrète pour le clergé. « Ces grandes robes et le clergé, disait-il, sont toujours aux couteaux tirés; ils me désolent par leurs querelles. Mais je déteste bien plus les grandes robes: mon clergé au fond m'est attaché et fidèle; les autres voudraient me mettre en tutelle... Ils finiront par perdre l'État: c'est une assemblée de républicains... Au reste, les choses comme elles sont dureront autant que moi [1]. » La marquise penchait dans le sens opposé, par la raison que la reine, le Dauphin, la Dauphine et Mesdames se déclaraient hautement pour les Jésuites; or, sa fortune était ruinée si Louis XV cédait aux influences religieuses. Comprenant et redoutant ce péril, elle redoublait d'artifices et de calculs pour se maintenir. Elle faisait de la philanthropie; elle répandait l'argent; elle mariait des filles, soulageait des vieillards, réparait des villages, et affectait de se prêter à toute espèce de nouveautés.

[1] Mémoires de madame du Hausset.

Elle favorisait aussi les caprices du roi, et les moins avouables. Pour empêcher qu'une autre maîtresse ne prît sa place à la cour, elle donna à Louis XV une petite maison qu'elle possédait à Versailles, dans ce qu'on appelait l'ancien *Parc aux cerfs*, pour y entretenir des maîtresses obscures, suivant un exemple devenu trop commun chez les grands seigneurs. Louis XV, dont la débauche altérait le jugement, ne comprit pas qu'aucune de ses actions ne pouvait demeurer secrète, que le scandale allait être effroyable, que la France entière allait s'occuper de ses turpitudes ; que même le bruit public les exagérerait infailliblement. C'était l'immoralité en démence. Jamais roi en France ne s'était dégradé à ce point, sous l'influence d'une femme dégradée elle-même, qui ne songeait qu'à défendre le scandale de son rang et de sa fortune.

VIII. — Le Parlement, continuant de poursuivre les refus de sacrements, reçut l'ordre, le 22 février 1753, de surseoir à toutes procédures entamées sur ce sujet. Il répondit par de nouvelles remontrances où, non content de reproduire les principes exposés antérieurement, il attaqua l'emploi que faisaient les évêques de lettres de cachet pour obliger les ecclésiastiques d'adhérer à la bulle. Les lettres de cachet étaient un sujet délicat. On se mit à examiner dans quels cas elles pouvaient être justes et légitimes. Comme elles portaient atteinte à la liberté personnelle, on soutint généralement que cette atteinte devait être une exception ; que le roi pouvait s'en servir à son gré à l'égard des officiers publics, mais que pour toute autre personne il fallait un jugement. Pendant tout le temps qu'on travailla aux remontrances, le Parlement persévéra dans sa ligne de conduite. Il obligea la Sorbonne à enregistrer un arrêt malgré la défense du roi ; le roi cassa l'enregistrement (mars 1753).

Les remontrances furent présentées le 4 mai. Louis XV ne voulut pas les recevoir, et ordonna d'enregistrer simplement sa défense du 20 février. Sur cette réponse, le Parlement, à l'unanimité de cent cinquante-huit membres présents, arrêta qu'il cesserait tout autre service jusqu'à ce qu'il plût au roi de l'écouter. Sa protestation se terminait par ces mots : « Nous déclarons que notre zèle est sans borne et que nous nous sentons assez de courage pour être victimes de notre fidélité. » Le roi lui envoya l'ordre de reprendre son service. Il répondit : « La cour ne peut obtempérer sans manquer à ses devoirs et trahir ses serments. »

Louis XV et son conseil délibérèrent. Machault et Noailles étaient peu favorables aux voies de rigueur ; mais le Dauphin, dévoué au clergé, et le comte d'Argenson, ennemi du Parlement par tradition de famille, soutinrent l'avis contraire. Louis XV voulait être obéi. En conséquence, quatre magistrats furent arrêtés et envoyés dans des forteresses éloignées. Tous les présidents et conseillers des enquêtes et des requêtes reçurent des lettres d'exil avec la désignation des villes où ils devaient se rendre. La grand'chambre seule fut épargnée. Elle s'assembla, et déclara qu'elle persisterait à ne connaître que des affaires de refus de sacrements. Cette déclaration lui valut à sa sortie du Palais les acclamations de la foule. Le roi la punit par un exil à Pontoise, où il lui enjoignit de continuer son service. Elle s'y rendit, mais renouvela sa déclaration dès son arrivée.

Les avocats s'étaient publiquement associés aux doctrines de la magistrature de Paris. Les parlements provinciaux les professaient aussi ; ils s'étaient même piqués d'une sorte d'émulation, et rendaient comme à l'envi sur les matières ecclésiastiques une foule d'arrêts qui étaient cassés aussitôt par des arrêts du conseil. Le Parlement de Rouen se distingua entre tous par l'âpreté de ses poursuites. Le roi envoya un lieutenant général suivi de dragons biffer un de ses arrêts.

Le premier président de Rouen apporta des remontrances à Versailles, et, sur la déclaration du chancelier que l'évocation d'affaires particulières ne changeait rien à l'ordre des juridictions établies, il demanda avec beaucoup de raison qu'alors le roi daignât établir des règles nouvelles.

Louis XV nomma à Paris, pour le service des vacances, une chambre extraordinaire de vacations composée de conseillers d'État et de maîtres des requêtes. Le Châtelet refusa d'enregistrer cette création, en se fondant sur l'inobservation des anciennes ordonnances et des formes voulues. Le roi cassa les protestations et passa outre ; mais la chambre des vacations, regardée partout comme illégale, ne put réussir à faire exécuter ses arrêts.

Quand vint l'époque de la rentrée, la grand'chambre, qui persévérait dans sa résistance, fut exilée à Soissons, et Louis XV, pour éviter une interruption de la justice, établit au Louvre une chambre royale composée des mêmes éléments que la chambre précédente des vacations, c'est-à-dire de dix-huit conseillers d'État et de quarante maîtres des requêtes. Cette chambre royale

n'obtint pas un meilleur succès. Les juridictions inférieures refusèrent de la reconnaître; les procureurs se firent forcer la main pour lui obéir. Le Châtelet résista, fit assaut de jugements contre les arrêts du conseil, menaça de cesser son service judiciaire, ne le reprit que sur un ordre formel, déploya enfin dans la lutte autant de vigueur qu'en avait montré le Parlement. Plusieurs de ses membres subirent l'exil plutôt que de céder.

Le gouvernement et ses amis ne manquaient pas de dire que le peuple était indifférent à ces luttes, et en donnaient pour preuve la part qu'il continuait de prendre à toutes les fêtes publiques. Cela pouvait être vrai du peuple, mais ne l'était pas de la bourgeoisie, et surtout de la bourgeoisie éclairée. Là on s'intéressait au Parlement, à sa résistance, et on calculait avec passion le temps qu'elle pouvait durer. L'habitude des discussions politiques commençait.

On parlait d'État, de nation, de liberté. « La nation française, observe lord Chesterfield, raisonne librement en matière de religion et de gouvernement, ce qu'elle n'avait pas encore fait. » On soutenait qu'il fallait un contrôle comme en Angleterre. Tous les esprits, disait Barbier, sont anglais. « Quelle liberté pour faire d'heureux progrès! » s'écriait d'Argenson.

Le plan était arrêté à Versailles de créer un nouveau Parlement, dont les membres, nommés et rétribués directement par le roi, n'exerceraient aucunes attributions politiques, se borneraient à juger les procès et seraient tout au plus, comme on disait, le *greffe des lois*. On eût aussi diminué le ressort trop étendu de Paris et augmenté l'importance des présidiaux ou tribunaux de première instance. Mais ce vieux projet, qu'on remettait sur le tapis à chaque nouvel exil de la magistrature, était moins exécutable que jamais dans un temps où le public demandait un contrôle permanent. Louis XV fit venir, au bout d'un an, le premier président Maupeou à Versailles, et s'entendit avec lui sur les conditions auxquelles les magistrats seraient rappelés. Le rappel eut lieu au mois d'août 1754. Le retour des robes rouges fut couvert d'applaudissements, et le peuple cria en les voyant : Vive le Parlement! Vive le roi!

Louis XV, par une déclaration du 4 septembre, ordonna que la justice serait rendue sans retard ni interruption, que les procédures antérieures seraient annulées et le silence observé sur les matières qui avaient causé le trouble. En même temps, il défendit au clergé toute innovation, telle que billets de confes-

sion, refus de sacrements, questions sur la bulle, ajoutant que les contrevenants seraient poursuivis. La déclaration qui fut enregistrée par le parlement de Bretagne était encore plus explicite.

C'était la magistrature qui triomphait. On attribua ce triomphe à la crainte d'une guerre avec les Anglais. Cette crainte obligeait de créer des rentes, qui eussent difficilement trouvé des preneurs si les édits bursaux n'eussent été légalement enregistrés. Le rappel du Parlement tenait encore à une autre raison, l'impossibilité où l'on s'était trouvé en son absence de le remplacer. Ces raisons firent prévaloir dans le conseil les influences favorables aux magistrats. Les évêques qui se trouvaient à Paris reçurent l'ordre de retourner dans leurs diocèses. Les arrangements pris avec Maupeou constituaient bien une transaction, mais ils statuaient plus sur le passé que sur l'avenir, ne tranchaient pas les questions fondamentales e laissaient subsister la même législation.

IX. — Pour nous aujourd'hui les questions qui ont fait naître ces luttes ont perdu la plus grande partie de leur intérét. L'intérêt est dans les luttes elles-mêmes, dans les passions qu'elles soulevaient, passions religieuses et aussi passions politiques, car la faiblesse et le vice radical du gouvernement étaient peu à peu mis à nu.

Le public, incertain et flottant dans ses opinions, se jetait alors avec avidité sur les livres, dans lesquels il cherchait ce qu'il devait et voulait savoir. Montesquieu publia l'*Esprit des lois* en 1749; Buffon les premiers livres de l'*Histoire naturelle* en 1750. Rousseau fit paraître, en 1750, son *Discours contre les sciences et les arts*, et en 1753, son *Discours sur l'inégalité des conditions,* tous deux couronnés par l'académie de Dijon. Diderot et d'Alembert commencèrent, en 1751, la publication de l'*Encyclopédie,* et Diderot lança coup sur coup une foule d'écrits de toute espèce. Le terrain était si bien préparé que ces ouvrages obtinrent aussitôt des succès fabuleux. *L'Esprit des lois,* que sa gravité semblait réserver à une élite moins nombreuse de lecteurs, eut en dix-huit mois vingt-deux éditions.

Il y avait partout en France un public éprouvant le besoin de lire, encore peu habitué à s'intéresser à la politique du jour, la connaissant mal et ne pouvant la suivre exactement, faute de journaux et d'informations régulières. Ce public accueillait dès

lors avidement les écrits qui renfermaient pour lui une sorte d'enseignement, dussent-ils commencer par l'abstraction et les théories. Une parfaite corrélation régnait entre les écrivains et les lecteurs. Les écrivains s'appelèrent d'un nom commun, celui de philosophes. Ils faisaient, il est vrai, peu de métaphysique, mais ils étudiaient les principes des sociétés, des gouvernements et des croyances.

Bien que le nom de Montesquieu fût déjà célèbre, *l'Esprit des lois,* œuvre longtemps méditée dans le silence du château de la Brède, fut comme une révélation. Les contemporains y trouvèrent un traité complet sur l'origine de la société, du droit des gens, du droit civil, du droit politique, les bases et les conditions des gouvernements. Montesquieu, esprit analytique et original, soulevait une foule de questions neuves, en effleurait le plus grand nombre, en résolvait quelques-unes, et présentait sur la monarchie, le despotisme, l'aristocratie, la république, des théories qui, pour être artificielles, n'en étaient pas moins saisissantes. C'était un Aristote fin, spirituel, approprié au goût moderne. Chacun de ses chapitres mériterait un examen et une critique particulière. On peut y signaler aujourd'hui des erreurs, des banalités, des chimères, des vues systématiques, mais le fond renferme d'importantes vérités; et dans tous les cas, erreur ou vérité, tout répondait aux grandes préoccupations du dix-huitième siècle.

Montesquieu est le premier qui ait donné en France une théorie des gouvernements mixtes. Il distingue les différents pouvoirs, exécutif, législatif, judiciaire, et il démontre la nécessité de les séparer en droit et en fait, mieux qu'ils ne l'étaient dans aucun des gouvernements de son temps. Son type est une législature divisée en deux corps, et une monarchie investie du droit de *veto* avec des ministres responsables. Il expose les raisons du système représentatif, et il détermine les conditions vraies de la représentation appelée non à gouverner, mais à faire les lois et à veiller à leur exécution, « chose, ajoute-t-il, qu'elle peut très-bien faire, et qu'il n'y a même qu'elle qui puisse bien faire. » Cherchant à s'expliquer l'histoire de l'Europe à partir de la féodalité et des premières constitutions du moyen âge, Montesquieu prouve qu'elle a gravité vers la formation des gouvernements mixtes, bien que ce mouvement ait été entravé en France par la prépondérance de la royauté. Voltaire, dominé par son admiration pour les chefs-d'œuvre et

pour la grandeur, avait glorifié Louis XIV ; les esprits originaux et chercheurs qui se préoccupaient de l'avenir, comme Montesquieu et d'Argenson, éprouvaient une répulsion instinctive pour cette admiration exagérée, et se sentaient entraînés dans un autre sens.

Montesquieu vantait quelques-uns des avantages du gouvernement anglais, la puissance du crédit, l'esprit d'initiative individuelle, la force des caractères. Cependant il était bien loin de céder à des entraînements irréfléchis. Il comptait avec les institutions qui existaient en France, et il tenait à conserver dans leur intégrité et leur importance les corps qui, comme la noblesse, la magistrature, le clergé même, avaient une importance à eux et servaient d'intermédiaires entre le roi et le peuple. Il voulait ce qu'il appelle une hiérarchie dans l'État. Il était plus frappé des avantages attachés à l'existence de ces corps que de leurs inconvénients et de leurs défauts. Il n'attaquait de front que la cour et les courtisans. Il fait de ceux-ci une peinture terrible : « L'ambition dans l'oisiveté, la bassesse dans l'orgueil, le désir de s'enrichir sans travail, l'aversion pour la vérité, la flatterie, la trahison, la perfidie, l'abandon de tous les engagements, le mépris des devoirs du citoyen, la crainte de la vertu du prince, l'espérance de ses faiblesses, et plus que tout cela, le ridicule perpétuel jeté sur la vertu, forment, je crois, le caractère du plus grand nombre des courtisans, marqué dans tous les lieux et dans tous les temps. » Le Journal de d'Argenson, qui vécut quarante ans à Versailles, n'est que la trop exacte justification d'une semblable peinture. Montesquieu se récriait encore contre l'exagération des armées permanentes et des charges qu'elles imposaient, danger constaté déjà par Maurice de Saxe. Il prêchait la tolérance religieuse en démontrant l'inutilité des persécutions. Il demandait l'abolition de l'esclavage. Il regardait la liberté d'écrire comme nécessaire. Il faisait plus de cas des *qualités civiles* que des talents frivoles qui assuraient le succès dans les cours. Il prétendait que les États étaient cultivés en raison de leur liberté, etc.

L'Esprit des lois fit penser; c'était le but que Montesquieu se proposait; car un des caractères de son génie fut d'être et de demeurer purement spéculatif. Les polémiques les plus vives s'élevèrent comme à un signal donné. Cependant la théorie des gouvernements mixtes, une des plus importantes parties de l'œuvre, fut aussi l'une des moins comprises et des moins goû-

tées. Elle parut trop compliquée à des esprits encore peu exercés et qui s'imaginaient que la simplicité des rouages était la condition première d'un bon gouvernement.

Le succès de Rousseau et celui de Diderot tinrent à d'autres causes. Rousseau, attaquant carrément la société pour lui opposer les vertus et les félicités de l'état barbare, frappa par l'étrangeté et l'audace de ses assertions. En d'autres temps il eût été ridicule ; avec les dispositions qui régnaient, ses thèses parurent de simples paradoxes, une satire du temps, une réaction contre des besoins factices, un retour à la simplicité. Rousseau avait d'ailleurs le talent d'écrire d'un style accessible à tous les lecteurs, et il mettait dans ses prétendues démonstrations la passion de la polémique. Ses premiers écrits réussirent comme feraient aujourd'hui des articles de journaux. C'est ce qui explique la surprise et l'aberration du bon sens public à leur égard.

Diderot fit aussi du journalisme, ou du moins de la polémique dirigée contre le clergé et la religion. Il fut le journaliste d'un parti ; c'est là ce qui explique la violence de certaines attaques et le succès qu'elles purent obtenir. Il faut ajouter qu'elles jouirent par moments, en raison des démêlés du gouvernement avec le clergé, d'une tolérance secrète assez étendue.

La législation qui régissait la presse était surannée. Les peines, d'une rigueur digne du moyen âge, étaient odieuses quand on les appliquait ; aussi les appliquait-on rarement. « Règle rigide, a dit Tocqueville, pratique molle, l'ancien régime est là tout entier. Le gouvernement, dit-il encore, permettait de discuter fort librement toutes sortes de théories générales et abstraites en matière de religion, de philosophie, de morale et même de politique. Il souffrait assez volontiers qu'on attaquât les principes fondamentaux sur lesquels reposait alors la société, et qu'on discutât jusqu'à Dieu même, pourvu qu'on ne glosât point sur ses moindres agents [1]. » Mais rigueur ou tolérance étaient également arbitraires, d'où il résultait que le gouvernement prenait sans s'en douter une sorte de responsabilité de ce qui se publiait. Le pouvoir d'autorisation ou de censure n'était même pas aux mains d'une seule personne ; chaque ministre en usait à son gré. Et comme l'Église avait aussi ses censures et le Parlement ses condamnations, le régime auquel

[1] Tocqueville, *l'Ancien régime et la Révolution*, liv. II, ch. VI.

la presse était soumise était une véritable anarchie. Il arrivait quelquefois que les livres étaient arrêtés, qu'on envoyait même leurs auteurs passer un certain temps à la Bastille ; mais les poursuites étaient une recommandation aux yeux du public ; elles s'exécutaient mal, parce que les écrivains étaient assurés de trouver des complices partout et jusque dans le sein du gouvernement. Lorsque Louis XV voulut, pour plaire au clergé, arrêter la publication de l'*Encyclopédie,* la défense royale ne fut pour les acheteurs et les lecteurs qu'un appât de plus.

« Ainsi, dit Tocqueville, les auteurs n'étaient persécutés que dans la mesure qui fait plaindre et non dans celle qui fait trembler ; ils souffraient cette espèce de gêne qui anime à la lutte et non ce joug pesant qui accable. Les poursuites dont ils étaient l'objet, presque toujours lentes, bruyantes et vaines, semblaient avoir pour but moins de les détourner d'écrire que de les y exciter [1]. »

Les gens de lettres acquirent sur la société une influence exceptionnelle. Étrangers au pouvoir, aux fonctions publiques et à la pratique des affaires, ils n'en furent pas moins les hommes politiques principaux, ou plutôt les seuls ; ils devinrent des chefs de parti. Ils s'emparèrent de la direction des esprits, que d'ailleurs personne ne leur disputait. Si le talent les y servit, ils durent encore leur succès à d'autres causes, à leur hardiesse, à leur confiance en eux-mêmes et à la docilité du public, peu apte à juger la valeur des doctrines, mais sachant apprécier les formes littéraires dont elles étaient revêtues et accessible à ce genre de séduction.

Voltaire marchait à la tête des gens de lettres, et prétendait sur eux une espèce de royauté. Il se voyait en pleine possession de sa renommée, et jouissait d'une énorme fortune, due pour la plus grande part à d'heureuses spéculations. Nul ne sut mieux se jouer des entraves et même en tirer parti. Étranger à tout sentiment de dignité personnelle, il parvint, autant par la souplesse de son caractère que par la facilité et l'éclat de son esprit, à conquérir une influence jusque-là sans exemple, influence qui ne se borna pas à la France et qui s'étendit sur une partie de l'Europe.

Il eut d'abord une ambition de cour. Il avait dû à la protection du marquis d'Argenson d'être nommé historiographe, puis

[1] Tocqueville, liv. II, ch. XIV.

gentilhomme ordinaire du roi, et il avait pris part à la rédaction de quelques pièces diplomatiques. Il avait aussi flatté madame de Pompadour et obtenu d'être admis dans la société des petits cabinets. Mais il déplut à Louis XV, et il choqua la favorite elle-même par sa familiarité. Les princesses, filles du roi, ne pouvaient le souffrir. Il résolut de se retirer en Prusse, et il demanda une mission pour Berlin. Louis XV la lui refusa; sa place d'historiographe fut donnée à Duclos. Il alla passer trois ans auprès de Frédéric, qui lui offrait un titre de chambellan et vingt mille livres de pension; au bout de ce temps, ces deux esprits si bizarres ne purent s'accorder, et leur intimité fut brisée par un éclat. Voltaire, ne trouvant pas à Berlin, auprès d'un prince méchant et moqueur et dans l'intimité d'étrangers bizarrement réunis de tous les coins de l'Europe, l'indépendance qu'il cherchait pour agir et écrire en toute liberté, finit par choisir la république de Genève comme un asile. Il acheta le château de Ferney, aux portes de la France, qu'il ne cessa d'inonder de la foule de ses écrits, et dont il ne s'éloignait qu'autant qu'il fallait pour être à l'abri des poursuites. Pendant les vingt ans qu'il y passa, il s'érigea en souverain de l'opinion, moitié fondateur de secte et moitié chef de conspirateurs, écrivant partout, correspondant avec les princes et les gens de lettres, flattant les uns et cajolant les autres, jetant le ridicule avec un art inimitable sur ses critiques et ses ennemis, agité d'une sensibilité nerveuse croissante, passant avec une singulière mobilité d'une sensation à une sensation différente, et souvent à la plus opposée, encensant ou bafouant tour à tour les mêmes pouvoirs ou les mêmes personnes, se contredisant sur toutes choses, excepté sur une seule, car il ne varia pas dans sa haine contre le christianisme, pour lequel il n'avait plus de ménagements même oratoires et qu'il donnait pour mot d'ordre d'écraser.

Les rois, les princes, les ministres de plusieurs cours, flattés par Voltaire et d'autres écrivains français, les recherchèrent à leur tour, par mode ou par goût littéraire, ou par engouement pour quelques-unes de leurs théories. Plus ces théories étaient vagues et générales, plus elles séduisaient les esprits. En les partageant on se croyait libéral, et c'était un libéralisme sans danger, puisque la littérature politique ne traitait aucune des questions du jour, qu'elle ne les effleurait même pas; que Voltaire en particulier n'en parlait qu'avec une sorte de dédain.

Louis XV différa beaucoup sous ce rapport des autres souverains de son temps. Il montra pour le mouvement des esprits une indifférence suprême, comme pour toute chose. Il ne s'occupa ni des gens de lettres, ni des savants, ni de l'opinion. Si madame de Pompadour attira quelques écrivains à la cour et parut un instant flatter les philosophes, ce fut uniquement par manière de distraction, ou par calcul personnel, pour intimider les gens d'Église qui lui faisaient la guerre. Le gouvernement, moins par apathie que par dédain pour des attaques dont il ne voyait pas la portée, ne prenait pas la peine de se défendre. L'idée qu'il courait un danger quelconque ne lui venait pas à l'esprit et ne venait non plus, il faut le dire, à l'esprit de personne. C'est seulement en 1761 qu'il songea à avoir une presse à lui, en faisant composer la *Gazette de France* sous ses yeux; il recommanda aux intendants de la répandre et de fournir des documents pour sa rédaction; mais l'entreprise eut un médiocre succès, et paraît même avoir été abandonnée [1]. Veut-on savoir comment on s'inquiétait de l'opinion? Les Mémoires attribués à Maurepas portent ceci en propres termes : « Le peuple français est d'un naturel aisé, aimant ceux qui ont l'autorité, se dévouant aveuglément à elle, et au point que quelques pasquinades et quelques vers satiriques sont une vengeance suffisante de tout ce que les erreurs ou les vices des ministres lui font souffrir [2]. »

On laissait donc les philosophes faire à leur gré l'éducation politique de la nation. On laissait l'opinion se former dans quelques salons de Paris, tout à fait étrangers à la cour, où des femmes d'esprit rassemblaient les philosophes et prenaient le patronage des idées nouvelles. Des salons de mesdames Geoffrin et du Deffand ou de mademoiselle de Lespinasse, elle se répandait dans les cafés, les théâtres, les lieux publics, où la société était beaucoup plus mêlée qu'autrefois. Car les anciennes distinctions s'effaçaient peu à peu, et là où elles se conservaient, c'était surtout à l'extérieur; nobles et bourgeois, élevés à peu près de la même manière, vivaient et surtout pensaient de même. Ils avaient un fonds d'idées commun, et l'on a pu dire que la France était le pays où les hommes étaient devenus le plus semblables entre eux.

[1] Tocqueville, liv. II, ch. VI.

[2] Maurepas, *Mémoires*, t. II, conclusion.

Ce qui est plus étrange, c'est que le clergé partageait la sécurité du gouvernement, ou du moins ne cherchait pas davantage à disputer l'opinion à ses ennemis. Il se laissa longtemps attaquer avant de descendre dans l'arène pour se défendre.

X. — Le traité d'Aix-la-Chapelle avait donné à l'Europe quelques années d'un repos dont toutes les nations éprouvaient un égal besoin. Cependant aucune n'était satisfaite. On avait posé les armes par lassitude; la durée de la paix n'inspirait donc aucune confiance. Sur le continent, l'Autriche ne pouvait se résigner à la perte de la Silésie. Sur mer, l'Angleterre ne pouvait supporter la rivalité de la France; aspirant à la souveraineté de l'Océan, elle regrettait de n'avoir pas détruit notre marine. La France, avertie et surprise de son infériorité, prétendait la réparer; elle sentait l'importance de ses colonies, de son commerce colonial, et la nécessité de les protéger. On s'observait donc d'un œil jaloux, en se préparant à de nouvelles luttes.

L'Amérique attirait alors l'attention bien plus que les Indes. Ce fut pourtant dans les Indes que les hostilités recommencèrent; elles y éclatèrent d'une manière indirecte, non entre les deux gouvernements, mais entre les deux Compagnies.

La Compagnie française et la Compagnie anglaise y possédaient des établissements d'importance et de forces à peu près égales. Elles avaient des comptoirs communs à Surate; sur la côte de Malabar, la première occupait Bombay et la seconde Mahé; sur la côte de Coromandel, la première était maîtresse de Madras et du fort Saint-George, la seconde de Pondichéry et de Karikal. Au Bengale, nous possédions Chandernagor, les Anglais Calcutta et le fort William. C'étaient là les principales factoreries; venaient ensuite un certain nombre d'établissements secondaires qui en dépendaient tout le long des côtes de la péninsule indienne. Ces établissements, organisés en vue du commerce, avaient été fondés sur des territoires enlevés ou achetés aux princes du pays. Comme la sécurité était leur première loi, on les avait munis de fortifications et protégés par des camps retranchés, où les compagnies entretenaient des garnisons composées de quelques soldats européens et d'indigènes appelés cipayes et disciplinés à l'européenne.

Dupleix, gouverneur général des Indes au nom de la Compagnie française, était convaincu que le commerce, réduit à lui

seul, ne serait jamais lucratif; que pour le rendre tel il fallait créer des manufactures, chose facile en utilisant la main-d'œuvre indigène. Les Anglais d'ailleurs lui avaient donné l'exemple; ils fabriquaient eux-mêmes une partie des étoffes *indiennes* qu'ils transportaient en Europe. Dupleix considérait aussi que les frais d'entretien des forts et des troupes chargées de les défendre étaient une charge pour la Compagnie; il croyait aisé de donner à moins de frais aux factoreries la sécurité qui leur manquait, en acquérant des territoires dont on tirerait des revenus. Il comptait mettre à profit les révolutions qui déchiraient l'empire du Grand Mogol et l'immense supériorité militaire des Européens sur les Asiatiques, supériorité qu'il avait pu apprécier vingt fois dans les petites guerres dont le Carnatic était le théâtre. Dans ces plans, Pondichéry lui semblait appelé à un magnifique avenir. Il la voyait déjà entourée d'un groupe nombreux d'établissements européens. Sa situation dans la partie de la péninsule la plus éloignée du Grand Mogol et la plus rebelle à son autorité, permettait aux Français de s'agrandir à peu de frais et de conquérir des territoires, fallût-il accepter pour ces territoires une vassalité nominale.

Les circonstances étaient exceptionnellement favorables. Le vaste et ancien empire du Grand Mogol, bouleversé naguère par les victoires du schah de Perse Thamas Kouli-khan, semblait menacé de dissolution. Les vice-rois et les gouverneurs héréditaires, les subahdars et les nababs, aspiraient à se rendre indépendants. Les tribus qui habitaient les montagnes, comme les Mahrattes, ne reconnaissaient plus aucune autorité et se jetaient sur les plaines pour les piller; déjà leurs chefs s'étaient emparés de plusieurs riches provinces. Il n'y avait pas de petit prince dont la succession ne fît naître une guerre, parce que si l'hérédité était établie dans une famille, les droits des fils ou des frères n'étaient pas déterminés exactement. Cette incertitude, cause de troubles perpétuels, livrait l'Inde aux entreprises des Européens.

Deux guerres de succession s'élevèrent à peu près dans le même temps, l'une pour la vice-royauté du Dekkan, l'autre pour la nababie du Carnatic, qui en dépendait. La vice-royauté du Dekkan fut disputée par deux compétiteurs, Nazir-Jung et Murzapha-Jung, l'un fils et l'autre neveu du dernier vice-roi. La nababie du Carnatic fut disputée à son possesseur Anwar-ad-Dien par Chunda-Saheb, un des chefs militaires les plus

renommés de l'Inde. Murzapha et Chunda s'allièrent et recherchèrent l'appui des Français, couverts à leurs yeux d'un grand prestige militaire depuis la prise de Madras et la défense de Pondichéry. Dupleix entretenait dans toute la Péninsule, par lui-même et par sa femme, la Joanna Begum, comme l'appelaient les Indiens, c'est-à-dire la princesse Jeanne, de nombreuses correspondances; il connaissait les forces, les ambitions, les intérêts des différents princes. Il mit des ingénieurs, des officiers et quelques soldats français au service de Murzapha et de Chunda; il leur prêta des fusils et des canons. Cela suffisait pour assurer leur succès. Anwar-ad-Dien, livra le 3 août 1749, une bataille où il fut vaincu et tué. Une balle le frappa au front sur l'éléphant qu'il montait. Chunda devint nabab du Carnatic, et Dupleix fut payé par des concessions de territoires.

Cependant Murzapha n'occupait que la partie sud du Dekkan. Nazir, son compétiteur, maître de la partie du nord, marcha contre lui avec une immense armée de trois cent mille hommes, huit cents canons et treize cents éléphants [1]. Murzapha, dont les forces étaient très-inférieures, se soumit, une partie des officiers français refusa de se battre, et Chunda se réfugia à Pondichéry. Dupleix fit arrêter les officiers séditieux, rétablit la discipline de ses troupes, reprit l'avantage dans de petits combats, enfin trouva moyen de négocier, de gagner du temps et de séduire plusieurs des nababs qui suivaient Nazir. Ces nababs se plaignaient que Nazir leur eût fait des promesses et ne les eût pas remplies. A un signal donné, ils s'emparèrent de lui au milieu de son camp, le tuèrent, et proclamèrent à sa place Murzapha.

On chanta un *Te Deum* à Pondichéry, comme si la France eût gagné une victoire. Murzapha vint y faire une entrée triomphale avec la magnificence que déployaient en pareil cas les souverains indiens. Dupleix l'accompagna et voulut être porté dans le même palanquin, vêtu comme lui du costume oriental. Le cortége, composé d'éléphants, de princes indiens, de soldats et d'esclaves, s'avançait au son des cymbales et d'une musique guerrière. Dupleix rendit hommage au vice-roi, qui lui devait son trône, et reçut de lui un firman qui le déclarait nabab ou gouverneur de toutes les provinces situées au sud du fleuve Krischna. En cette qualité il confirma la possession du

[1] Barchou de Penhoën, *Histoire de l'empire anglais dans l'Inde*, liv. IV.

Carnatic à Chunda, devenu son vassal. Il se fit céder encore différents territoires autour de Pondichéry et de Karikal, plus la ville de Masulipatam.

Murzapha, retournant dans le Dekkan pour en prendre possession, voulut emmener avec lui un corps auxiliaire de six cents Français et trois mille cipayes réguliers. Ce corps fut commandé par Bussy, officier d'un rare talent, qui venait de se distinguer dans les luttes précédentes en enlevant avec une poignée d'hommes la place de Gingi, réputée une des plus fortes de l'Inde, et joignait à beaucoup d'audace une connaissance profonde des mœurs du pays. Les Français prenaient goût à ces expéditions d'aventures; officiers et soldats y cherchaient fortune et se faisaient donner par les princes de riches récompenses de leurs services, services en effet plus utiles que ceux des grandes armées indigènes, embarrassées par la foule des valets, l'attirail des équipages, et placées en raison même de leur nombre sous les ordres de plusieurs nababs d'une obéissance toujours douteuse.

Murzapha eut le même sort que Nazir. Quand il fut à trois cents lieues de Pondichéry, les nababs lui reprochèrent de ne pas tenir les promesses qu'il avait faites lors de sa proclamation. Ils s'emparèrent de lui et l'égorgèrent. Bussy courut de grands dangers. Il sut par son sang-froid et sa décision imposer aux nababs révoltés. Il leur persuada de proclamer un frère de Murzapha. Il conduisit ce nouveau vice-roi à Hyder-Abad, capitale du Dekkan, l'y installa, et se fit céder par lui le pays d'Orissa, c'est-à-dire la partie de la côte de Coromandel qui s'étend depuis Medapilli jusqu'à Jaggernaut. Elle était estimée donner quinze millions de revenus. Ainsi les Français se trouvèrent posséder un territoire de deux cents lieues de long sur le rivage le plus fertile de l'Inde; possession également facile à aborder par mer et à défendre du côté de la terre, car la longue chaîne des Ghattes, suivant une ligne presque parallèle à la côte, n'offre que peu de passages à garder. Ainsi, dit l'historien anglais Malleson, un Français de génie avait en dix ans fait de Pondichéry la métropole de l'Inde, qu'il gouvernait du fond de son palais en faisant la loi à ses princes.

Jusque-là les Anglais étaient demeurés spectateurs à peu près passifs des événements. Ils démêlaient bien les projets et l'ambition de Dupleix, en éprouvaient une vive jalousie, et l'accusaient d'avoir attisé les guerres civiles de l'Inde afin de

s'en mêler. Cependant ils évitèrent de se compromettre en soutenant trop directement les princes ennemis des Français jusqu'à ce qu'ils fussent sollicités par Mahomet-Ali, fils d'Anwar-ad-Dien et prétendant évincé du Carnatic. Ce prince, assiégé par Chunda dans la place forte de Tritchinopoly et n'ayant qu'un trop petit nombre de soldats pour la défendre, adressa au gouverneur de Madras des demandes de secours réitérées. Les Anglais armèrent en sa faveur quelques volontaires et les mirent sous les ordres d'un jeune écrivain de leur Compagnie, Robert Clive, qui avait déjà plusieurs fois interrompu ses occupations sédentaires pour porter le fusil, car aux Indes les mêmes hommes faisaient tour à tour les métiers les plus différents.

Clive eut l'idée hardie de marcher sur Arcot, la capitale des nababs du Carnatic. La place était au pouvoir des Français; il la surprit et s'y établit. Rajah-Saheb, fils de Chunda, vint l'y assiéger avec des Indiens et un corps de Français auxiliaires. Clive fit une défense héroïque qui fut son premier titre de gloire, et dispersa ensuite ses ennemis en bataille rangée dans la plaine d'Aranie. Le territoire qui s'étend au pied des Ghattes entre Madras et Karikal devint alors le théâtre d'une lutte très-ardente entre les Anglais et les Français, les premiers soutenant Mahomet-Ali, les seconds Chunda et Rajah. Les Anglais obtinrent une série d'avantages marqués, dus à la supériorité de leurs officiers Lawrence et Clive, et à l'appui qu'ils trouvèrent chez les Mahrattes, la plus belliqueuse des tribus de l'Inde. Dupleix se voyait par l'absence de Bussy réduit à de médiocres lieutenants. Deux d'entre eux se laissèrent entourer et désarmer.

Il ne cessait d'adresser à Versailles des plans magnifiques. Il avait deviné la possibilité de substituer à l'empire vermoulu de Dehli un gouvernement européen; il s'attachait à démontrer que ce plan n'était pas une chimère et que la France pouvait le réaliser. Mais ses assurances persuadaient peu. Ses premiers succès causèrent plus d'étonnement que d'enthousiasme. On voyait surtout dans ses entreprises le côté aventureux. On s'effrayait de l'inconnu. On ne comprenait pas la nécessité de se substituer au Grand Mogol; la transformation du gouverneur général des Indes en nabab semblait au moins une étrangeté. On ne se doutait pas que les Anglais étaient à la veille de réaliser de pareils plans, et à cet égard on était excusable; eux-mêmes n'en avaient pas encore l'idée. D'un autre côté, les administrateurs et les actionnaires de la Compagnie se plai-

gnaient d'être engagés sans qu'on les consultât dans des témérités coûteuses qui compromettaient leurs fonds. Ils reprochaient au ministre de tolérer, même d'encourager des folies, et ils les en rendaient responsables, par la raison que le gouverneur général était sous leurs ordres. Les ministres, sensibles à ces reproches, effrayés eux-mêmes des plans gigantesques qui leur étaient soumis, et de l'esprit indépendant du gouverneur qu'ils ne pouvaient diriger à une telle distance, éprouvaient encore une autre crainte, celle de réengager indirectement les hostilités avec l'Angleterre. Crainte malheureusement sérieuse, car ils sentaient l'infériorité de notre marine. Quand ils apprirent que Clive avait obtenu des succès constants dans la campagne de 1752, qu'il avait rasé la colonne élevée par Dupleix sur le théâtre de sa principale victoire et la ville appelée par lui du nom pompeux de ville de la Victoire (ou Fâthi-Abad), ils résolurent d'envoyer dans l'Inde des ordres pacifiques.

Saunders, gouverneur de Madras, eut des conférences avec Dupleix. Elles ne purent aboutir. Les Anglais déclarèrent qu'ils ne traiteraient pas si l'on ne désignait un autre négociateur. La cour de Versailles céda. Dupleix fut sacrifié ; on lui retira son gouvernement et on nomma pour le remplacer Godeheu, un des administrateurs de la Compagnie. Ce dernier, à peine débarqué à Pondichéry, offrit à Saunders une suspension d'armes. Elle fut acceptée (octobre 1754). Les deux gouverneurs préparèrent et signèrent le 31 décembre un traité, qui fut ensuite ratifié par les cours de Londres et de Versailles. Ils s'engagèrent réciproquement à ne pas se mêler des querelles et des guerres qui pourraient survenir entre les princes indigènes, à n'accepter d'eux aucune dignité et aucun commandement de province. Ils fixèrent les limites de leurs possessions et de leurs établissements, de manière à conserver entre les Anglais et les Français une sorte d'égalité, et à prévenir autant que possible les occasions de troubles futurs. Malheureusement ce partage était à notre détriment ; car les Anglais furent admis librement dans le Masulipatam, où nous étions entrés à peu près seuls, et l'on reconnut pour nabab du Carnatic le prétendant qu'ils soutenaient, Mahomet-Ali.

L'effet moral fut encore plus fâcheux pour nous, car c'était démentir notre conduite antérieure et détruire notre prestige aux yeux des princes de l'Inde. Les Anglais, qui jusque-là

s'étaient bornés à nous imiter de loin, avaient sous ce rapport moins à perdre.

Dupleix revint en France, emportant la fortune de la colonie. Il y reçut plusieurs ovations et fut l'objet d'unc admiration où domina pourtant la curiosité. Le public s'étonnait, mais sans les bien connaître, des grandes choses qu'il avait faites à deux mille lieues de Paris, dans le pays des *Mille et une Nuits*.

Labourdonnais venait de mourir en 1753, après une assez longue détention à la Bastille, et sans que les ministres eussent prononcé sur sa conduite. Les Parisiens, sachant qu'il avait battu les Anglais sur mer et enlevé une de leurs colonies, avaient pour ce seul motif embrassé sa cause avec chaleur. D'Argenson prétend qu'ils eussent fait une émeute s'il eût été condamné; on demandait partout qu'il fût nommé chef d'escadre ou secrétaire d'État de la marine. Or Dupleix revint avec le renom fâcheux d'avoir causé la disgrâce de Labourdonnais. La grandeur étrange de ses entreprises frappait les imaginations; mais on se demandait s'il y avait là autre chose qu'un rêve. Les journaux ou les mémoires du temps prouvent combien les ministres étaient embarrassés, ainsi que le public, de se faire une opinion.

Ce fut là sans doute une des causes pour lesquelles le jugement qu'il sollicitait à son tour fut retardé. Il réclama treize millions, mis à sa charge par les administrateurs de la Compagnie à la suite des dernières guerres. On le promena de délai en délai, et il mourut, en 1763, avant que le procès eût été jugé. Il a fallu que les Anglais conquissent l'Inde pour nous donner des regrets, pour faire de Dupleix un génie méconnu, et des ministres qui l'abandonnèrent des déserteurs de la gloire nationale.

XI. — La lutte s'était engagée indirectement dans les Indes entre l'Angleterre et la France; elle s'engagea directement en Amérique. Là, le tableau était différent, car les forces étaient très-inégales.

Notre colonie du Canada comptait environ quatre-vingt mille habitants. Nous possédions là un pays superbe, arrosé de belles rivières, aboutissant à de grands lacs, couvert de forêts magnifiques, admirable pour la salubrité du climat malgré les rigueurs du froid, fertile et abondant en productions de toute

espèce, enfin justement baptisé du nom de Nouvelle-France. Ce pays était appelé à un riche avenir, quoiqu'il fût encore peu exploité. Les colons, actifs et intelligents, y étaient plus chasseurs et commerçants qu'agriculteurs; leur commerce principal était celui des fourrures. Ils entretenaient des relations étendues avec les sauvages qu'ils traitaient bien et dont ils s'étaient fait d'utiles auxiliaires. Enfin ils avaient élevé le long des lacs Érié et Ontario des forts destinés à assurer leurs communications avec les vallées de l'Ohio et du Mississipi jusqu'à la Louisiane.

Mais les colonies anglaises d'Amérique étaient plus considérables que les nôtres. Outre qu'elles s'étaient formées par des émigrations successives plus nombreuses, elles jouissaient d'une plus grande liberté, et se livraient de préférence à la culture, genre de ressources mieux assuré. Elles avaient atteint un chiffre de population européenne de douze cent mille âmes. Maîtresses d'une longue ligne de côtes depuis l'Acadie jusqu'à la Géorgie, elles possédaient beaucoup de navires marchands. Elles éprouvaient une jalousie extrême des Français du Canada et désiraient les chasser d'Amérique. C'étaient elles qui avaient imaginé dans la guerre précédente d'occuper Louisbourg, parce que Louisbourg commandait l'entrée du Saint-Laurent, du Canada et de la baie d'Hudson.

L'Angleterre se laissa facilement persuader par ses colons qu'elle devait nous enlever nos colonies d'Amérique. Elle regrettait d'avoir rendu Louisbourg au traité d'Aix-la-Chapelle, désirait donner un grand développement au commerce extérieur qui faisait sa force, et se flattait par ce moyen d'arriver à l'extinction de sa dette, élevée par la dernière guerre au chiffre énorme de quatre-vingts millions de livres sterling. Elle se sentait en mesure de dominer l'Océan par sa marine, et les États anglo-américains devaient lui fournir des soldats pour la guerre de terre.

Avec ces dispositions une lutte n'était guère évitable. Dès la paix d'Aix-la-Chapelle elle fut prévue, et l'on s'y prépara des deux côtés. L'Angleterre régla, en 1750, ses anciens différends avec l'Espagne; elle abandonna, moyennant quelques faveurs commerciales, sa prétention de visiter les bâtiments espagnols, prétention sur laquelle on n'avait rien statué dans le traité. La France, de son côté, augmenta sa marine et envoya en Amérique des soldats, des ingénieurs, de l'artillerie. Le maréchal

de Noailles représentait que nos colonies américaines, exposées à des attaques redoutables, devaient avoir surtout un caractère militaire, qu'il fallait donc organiser sans bruit des troupes coloniales composées de volontaires qu'on prendrait dans tous les régiments et qu'on placerait sous les ordres d'officiers réformés. On offrit même aux déserteurs qui étaient demeurés en Allemagne ou en Italie leur grâce, à la condition d'être incorporés dans ces troupes.

L'Angleterre présenta, dès 1748, des réclamations à Versailles au sujet des prises faites sur ses nationaux pendant la guerre. Elle en présenta encore d'autres à propos de quelques entreprises des commandants français des Antilles sur ce qu'on appelait les îles neutres, la Dominique, Sainte-Lucie, Tabago et Saint-Vincent, et enfin au sujet de l'Acadie et de la vallée de l'Ohio. Ces dernières étaient les plus importantes.

L'Acadie ou Nouvelle-Écosse lui avait été cédée par le traité d'Aix-la-Chapelle, mais sans fixation de limites. Or, les Français prétendaient garder les forts élevés sur l'isthme qui joint la presqu'île au continent. Les Anglais s'y opposèrent; ils accusèrent les Français d'armer et de soulever les sauvages; ils demandèrent des réparations et soutinrent que l'Acadie comprenait non-seulement la presqu'île dont ils venaient de bâtir le chef-lieu actuel, Halifax, mais une partie de la contrée qui s'étendait jusqu'au Saint-Laurent, et qui forme aujourd'hui le Nouveau-Brunswick. Des commissaires nommés par les deux gouvernements se réunirent à Paris pour reconnaître et établir les vraies limites. On rechercha, on examina les anciens traités, et l'on ne put s'entendre, chaque puissance y trouvant des arguments en faveur de ses prétentions. La commission discuta plusieurs années; les plaintes réciproques s'accumulèrent et amenèrent un échange de notes de plus en plus aigres.

Dans la vallée de l'Ohio, que les Français appelaient la Belle-Rivière, les contestations allèrent encore plus loin, parce que les limites de l'occupation réciproque étaient mal déterminées. Il y avait longtemps que les gouverneurs de la Virginie, séduits par les avantages que présentait le commerce avec les sauvages ou les Peaux-Rouges, avaient formé le projet d'y fonder des établissements. Ce projet, il est vrai, était resté sans exécution, et les colons de la Nouvelle-Angleterre n'avaient pas encore franchi les monts Alleghanis. Mais après le traité d'Aix-la-Chapelle, une compagnie de marchands, constituée à Londres,

obtint de la couronne un privilége pour le commerce avec les sauvages. Les agents de cette compagnie eurent des querelles avec le gouverneur du Canada, qui en fit arrêter quelques-uns comme ayant violé le territoire français. Les Anglais bâtirent de nouveaux forts, entre autres ceux de Niagara et d'Érié, pour défendre leur monopole. Les Anglais entreprirent d'en bâtir de leur côté pour protéger leurs marchands.

Le ministère de Georges II se plaignit à Versailles avec beaucoup de hauteur, demanda la destruction du fort Niagara, diverses restitutions, le châtiment des officiers qui avaient selon lui violé la paix, enfin maintint toutes ses prétentions. Pendant ce temps les querelles continuaient. Les Anglais avançant toujours, le gouverneur du Canada envoya Contrecœur, un de ses officiers, détruire un fort qu'ils avaient élevé sur la rivière Monogahela, un des affluents de l'Ohio. Le gouvernement de la Pensylvanie chargea Washington, alors âgé de vingt-deux ans, de s'établir sur l'Ohio avec un détachement de quatre cents hommes et quelques sauvages auxiliaires; Washington obéit et se retrancha dans un nouveau fort appelé le fort Nécessité. Villiers, un des lieutenants de Contrecœur, lui intima l'ordre de se retirer d'un territoire qu'il disait appartenir à la France ou à ses alliés, et chargea son frère, Jumonville, de porter cet ordre avec quelques soldats. Jumonville fut surpris et tué par les Anglais. Les Français se récrièrent contre l'assassinat d'un parlementaire. Les Anglais soutinrent avoir ignoré la qualité de Jumonville, qui s'avançait à la tête d'un détachement. Villiers marcha sur le fort Nécessité, l'assiégea, et obligea Washington à capituler le 3 juillet.

Ces événements devinrent le sujet d'une polémique violente, dans laquelle les deux gouvernements s'accusèrent réciproquement de mauvaise foi et s'accablèrent de reproches. Les colonies anglaises, qui voulaient la guerre à tout prix, s'offraient à la faire elles-mêmes; mais elles n'étaient pas organisées encore de manière à l'entreprendre utilement, malgré leur supériorité de richesse et de population, et le gouvernement anglais était peu disposé à les laisser agir seules. Il s'en chargea. Il fit aux Français une dernière offre; il leur proposa de neutraliser quelques territoires en deçà du Saint-Laurent et de l'Ohio; les Français, qui s'en prétendaient les maîtres légitimes, refusèrent.

Le peuple de Londres ne pouvait souffrir qu'on lui contestât l'empire de la mer; il s'anima contre nous comme il s'était

animé, en 1739, contre les Espagnols. Il demanda, dit d'Argenson, la guerre contre la France avec des cris affreux. Le Parlement, obéissant au sentiment national, vota de grands armements. La flotte partit, et l'amiral Boscawen enleva deux de nos vaisseaux, *l'Alcide* et *le Lys*, dans les eaux de Terre-Neuve, au mois de juillet 1755. Louis XV rappela de Londres son ambassadeur et se plaignit d'hostilités commencées sans déclaration de guerre. Le ministère anglais persista et délivra des lettres de marque à ses corsaires. En trois mois, notre marine perdit trois cents navires, plus de six mille prisonniers et trente millions de valeurs [1]. La France se trouva engagée seule dans une lutte maritime inégale. L'Espagne, notre ancienne alliée, réconciliée maintenant avec le cabinet de Londres, ne nous offrait que la neutralité. Saint-Contest, secrétaire d'État des affaires étrangères, avait bien eu l'idée de former une association des marines secondaires pour balancer la puissance de la marine anglaise; mais c'était un projet d'une exécution très-difficile, et qui eût dans tous les cas exigé une longue paix [2]. Le maréchal de Noailles fut d'avis que l'ennemi profitant de sa supériorité sur mer, nous devions tirer parti de la nôtre sur terre et répondre à la capture de nos vaisseaux en jetant une armée dans les Pays-Bas.

Les Anglais ne s'étaient pas bornés à ces prises maritimes. Des troupes parties de l'État de New-York chassaient de l'Acadie nos derniers colons, pendant que le général Braddock débarquait dans la Virginie pour organiser une expédition sur l'Ohio. Il commit, il est vrai, une longue suite de fautes. Arrivé à peu de distance du fort Duquesne, il s'aventura imprudemment avec quelques centaines d'hommes qui furent anéantis par les Canadiens et les Peaux-Rouges, que commandaient des officiers français. Il reçut dans le combat une blessure mortelle. Cette défaite jeta le désordre dans le reste de ses troupes et le trouble dans les États anglo-américains. Les Anglais obtinrent dans l'État de New-York un léger avantage qu'ils firent sonner très-haut, et envoyèrent un autre de leurs généraux, Shirley, d'Albany sur le fort Niagara; mais la longueur des chemins et la difficulté des convois rendaient ces expéditions extrêmement périlleuses. Les Français du Canada, maîtres de la navigation du Saint-Laurent et des lacs, se regar-

1 *Vie privée de Louis XV*, par Moufle d'Angerville.
2 *Histoire de la diplomatie*, par Flassan, t. V.

daient comme à peu près inattaquables. Les gouverneurs demandaient seulement qu'on envoyât de France plus d'émigrants et de soldats pour occuper la vallée de l'Ohio, et ils répétaient ces demandes sans rien obtenir.

XII. — La guerre étant inévitable, il fallut s'y préparer. Les armements maritimes furent poussés avec une activité nouvelle. Machault avait passé à la marine en 1754, en remplacement de Rouillé, qui avait passé lui-même aux affaires étrangères. Le contrôle général avait été donné à Moreau de Séchelles, qui passait pour le meilleur des intendants de province ou d'armée. Séchelles débuta par des mesures qui annonçaient un esprit nouveau. Il rendit le commerce des blés libre de province à province, et il donna plus de liberté à l'exportation. Il obtint du roi qu'il diminuerait les dépenses de ses voyages et de ses bâtiments. Il fit un nouveau bail des fermes, il supprima les sous-fermiers, et les remplaça par vingt nouveaux fermiers généraux. Il obtint ainsi une augmentation du prix du bail et un prêt de soixante millions, à titre de cautionnement des nouveaux fermiers. Il créa des rentes viagères, une loterie royale, et amena l'assemblée du clergé à voter, en 1755, un don gratuit de seize millions.

Les affaires intérieures perdaient de leur importance en présence des querelles de Louis XV avec le ministère anglais et de la guerre devenue imminente. Cependant la rentrée du Parlement à Paris n'avait pas ramené le calme.

Le clergé et le Parlement continuaient à ne pas s'entendre. Le Parlement informait sur les refus de sacrements. L'archevêque déclarait que les prêtres incriminés avaient agi conformément à ses ordres. Tout accord était impossible. L'archevêque fut accusé de désobéir aux ordres du roi. Le roi lui enjoignit de se retirer à sa maison de Conflans, puis un peu plus loin, à Lagny. Les évêques d'Orléans et de Troyes, l'archevêque d'Aix et plusieurs autres prélats subirent de pareils exils, sans qu'on sût si la cour voulait les frapper ou les soustraire aux décrets et aux poursuites des magistrats.

Le Parlement, enhardi par sa victoire, ne ménagea plus rien. Il cita à sa barre des membres du clergé pour tous les actes de leur ministère indifféremment, pour des mandements, des sermons, des catéchismes. Il examina les thèses de la Sorbonne. La Faculté de théologie ayant refusé d'enregistrer un

de ses arrêts, il cita le syndic, le doyen, les plus anciens docteurs, les réprimanda, et leur défendit de s'assembler désormais sans son ordre. Ces mesures multipliées et passionnées produisirent une certaine réaction. Barbier, l'un des échos de la bourgeoisie parisienne, s'émeut et semble à cette occasion passer dans le parti opposé aux magistrats. Il n'y eut guère que les prêtres notoirement jansénistes qui voulurent obéir au Parlement. L'assemblée du clergé de 1755, présidée par le cardinal de la Rochefoucauld, fit des remontrances, et maintint toutes les réserves nécessaires sur l'indépendance du spirituel.

Une autre lutte s'éleva dans ce même temps, qui ne fut ni moins sérieuse ni moins vive que la précédente.

Un conseiller du grand conseil avait un procès. Il voulut le faire juger par son corps. Le Parlement s'y opposa, et défendit aux officiers de justice de déférer aux ordres et injonctions du grand conseil. Le roi commença par casser l'arrêt; il fit ensuite, le 10 octobre 1755, une déclaration qui rappelait les différentes attributions du grand conseil, et portait que ses arrêts étaient exécutoires dans tout le royaume. Le Parlement donna l'ordre aux officiers de justice de suspendre tout acte quelconque jusqu'à ce qu'il eût présenté des remontrances.

La question était grave, parce qu'il ne s'agissait de rien moins que des droits et de l'indépendance de la magistrature. Cette indépendance était admise généralement en principe, quoiqu'elle ne fût appuyée par aucun texte ancien, aucune loi écrite; elle était admise comme une garantie nécessaire des droits des particuliers. Les rois avaient toujours rendu hommage au principe; mais ils s'étaient réservé la faculté d'y déroger dans certains cas, en évoquant des causes qui étaient portées directement au grand conseil, tribunal exceptionnel, sans juridiction ni territoire déterminés. Ils faisaient aussi rendre des arrêts au grand conseil quand ils voulaient casser ceux des parlements. Les parlements avaient donc le plus grand intérêt à combattre les empiétements ou les prétentions d'un tribunal avec lequel ils étaient en lutte continuelle, qu'on disait être « une superfétation, un hors-d'œuvre dans l'État [1] », inutile enfin si les lois étaient observées.

La rédaction des remontrances prit beaucoup de temps. Cette lenteur fut probablement calculée pour permettre aux autres parlements de suivre l'exemple de Paris; en effet, celui de

[1] D'Angerville, t. III.

Rouen se prononça dans le même sens. D'ailleurs les remontrances ne furent rien moins qu'un traité complet de la juridiction et des droits du parlement de Paris, déterminés et interprétés dans le sens le plus large. Le roi fit une réponse vague, et maintint sa déclaration précédente. Le Parlement rendit un arrêt pour interpréter les termes d'*autorité* et de *juridiction* dont le roi s'était servi dans sa réponse. Là-dessus le parlement de Toulouse rédigea des remontrances à son tour, et le grand conseil publia sa propre défense.

Le Parlement convoqua les pairs pour examiner la question. Les ducs et pairs convinrent de se rendre à l'assemblée des chambres, et quelques-uns des princes du sang annoncèrent la même résolution. Louis XV le leur défendit, et appelant à Versailles une députation de la compagnie, lui déclara qu'elle n'avait pu convoquer les pairs, n'en ayant pas un motif suffisant (février 1756).

Le Parlement rédigea de nouvelles remontrances, où il soutint « que la convocation était légitime et d'une nécessité indispensable pour délibérer sur les atteintes portées aux lois fondamentales de la monarchie ». Il ajouta « que toute décision émanée du roi au sujet des lois devait être revêtue des solennités essentiellement requises pour l'établissement desdites lois ». C'était exprimer en termes clairs qu'il prétendait exercer une part du pouvoir législatif. Louis XV répondit qu'il ferait connaître sa volonté *incessamment;* mais, suivant son usage, il attendit plusieurs mois avant de s'expliquer, laissant le Parlement continuer la guerre contre les évêques et le grand conseil.

Le public semblait d'ailleurs fatigué de cette guerre, et s'occupait de préférence des affaires étrangères, qui présentaient, comme le dit Barbier, des objets plus intéressants.

XIII. — Il n'était pas douteux que le ministère anglais voulût la guerre. La prise de nos deux vaisseaux par l'amiral Boscawen et l'armement des corsaires étaient un *casus belli*. Les Anglais avaient mis provisoirement *l'Alcide* et *le Lys* sous le séquestre; cependant ils refusaient de les rendre, soutenant qu'ils avaient eu le droit de capturer des bâtiments qui portaient des troupes et des munitions au Canada, où les hostilités étaient engagées. D'ailleurs ils armaient à force; ils faisaient des levées d'hommes, ils recrutaient des auxiliaires; le Parlement votait d'énormes subsides.

Louis XV mit dans ses réclamations des ménagements qui le firent accuser de duperie ou de pusillanimité. A la fin, une dépêche de Rouillé du 31 décembre 1755 demanda satisfaction sur les deux vaisseaux, en ajoutant qu'un refus serait regardé comme une déclaration de guerre. Elle fut refusée, et Fox, le secrétaire d'État des affaires étrangères, ne s'attacha dans sa réponse qu'à rejeter sur la France la responsabilité des hostilités prochaines. Le 13 janvier 1756, tous les Anglais qui se trouvaient en France reçurent l'ordre d'en sortir. On arma des escadres et on lança des corsaires. On fortifia Dunkerque, on fit de nouveaux ouvrages à Toulon, et les maréchaux de Belle-Isle et de Richelieu furent investis de commandements extraordinaires, l'un sur les côtes de l'Océan et de la Manche, l'autre sur celles de la Méditerranée.

Le malheur était dans la grande inégalité des forces maritimes. L'Angleterre comptait 131 vaisseaux de ligne de 50 à 110 canons, plus 81 frégates de 20 à 44 canons, et nous ne comptions que 67 vaisseaux et 31 frégates, malgré l'activité déployée par Machault [1]. On calculait, il est vrai, qu'il y avait une compensation à cette infériorité; le commerce maritime de l'Angleterre était, en raison même de son étendue, beaucoup plus vulnérable que le nôtre; on se flattait de lui faire beaucoup de mal, de couper ainsi le nerf de la puissance anglaise et de détruire ses ressources, auxquelles il contribuait largement. Notre commerce maritime était très-inférieur, quoiqu'il eût augmenté pendant la paix.

La guerre. prévue depuis un an au moins, occupait naturellement toute l'Europe. Qu'elle dût se borner à une lutte maritime ou s'étendre au continent, il était nécessaire à la France et à l'Angleterre de chercher des alliances et aux autres puissances de déterminer la conduite qu'elles tiendraient.

Jusqu'en 1755, le calme du continent n'avait pas été troublé, quoique la Prusse continuât d'entretenir en pleine paix des forces hors de proportion avec l'étendue de son territoire. Frédéric s'était borné à surveiller avec son activité ordinaire les rancunes de l'Autriche et l'ambition de la Russie. Il avait arrêté les projets belliqueux de la czarine contre la Suède en les dénonçant à l'Angleterre. Il avait maintenu en Allemagne

[1] Ces chiffres sont ceux que donne Smollett, *Histoire d'Angleterre*. D'Angerville ne donne pour l'année précédente, d'après les comptes de la marine, que 63 vaisseaux de ligne français, dont 45 seulement disponibles.

le *statu quo*, en s'opposant avec l'électeur palatin à ce que Marie-Thérèse fît élire roi des Romains son fils Joseph, élection prématurée en raison de l'âge du jeune prince. Rien même n'avait été changé au système des anciennes alliances. L'Angleterre avait continué d'appuyer les prétentions de l'Autriche et la France de les combattre.

Le premier appui que la France devait rechercher était celui de l'Espagne, puissance maritime et coloniale, qui eût donné sur l'Océan un appoint sérieux [1]. Rien ne fut donc négligé pour y parvenir. On lui représenta que les deux pays et les deux branches de la maison de Bourbon étaient solidaires depuis plus de cinquante ans, et que l'ambition maritime de l'Angleterre la menaçait aussi bien que nous ; mais la cour de Madrid était devenue sage depuis qu'elle était délivrée des folies d'Élisabeth Farnèse, et le roi Ferdinand VI, poussant l'amour du repos jusqu'à l'excès de l'indolence, se voyait recherché par les Anglais et flatté par les Autrichiens. Il ne songeait qu'à refaire ses finances, à ranimer le commerce et la prospérité intérieure de ses États ; il venait même de disgracier un de ses meilleurs ministres, la Ensenada, pour être, disait-on, trop attaché à la politique française. On ne put obtenir de lui qu'une offre de médiation, offre inutile, car les Anglais la repoussèrent.

L'attitude des États allemands nous intéressait d'une autre manière; la guerre devait s'étendre au continent dans le cas où nous voudrions profiter de la supériorité de nos forces de terre pour compenser l'infériorité de nos forces maritimes, et dans un autre cas, non moins probable, celui où les Anglais chercheraient à nous y mettre quelque ennemi sur les bras. D'ailleurs la volonté très-arrêtée qu'avait Marie-Thérèse de reconquérir la Silésie ne permettait pas de croire que la paix du continent pût être maintenue si le canon grondait sur les mers.

Le roi de Prusse offrit à Versailles le renouvellement des anciennes alliances. Le comte d'Argenson, secrétaire d'État de la guerre, appuya ses propositions en représentant qu'une lutte continentale était inévitable. Mais Machault soutint qu'il fallait nous en tenir à la guerre maritime, réserver pour elle toutes nos forces, et surtout éviter de signer, soit avec la Prusse, soit avec l'Autriche, un traité qui, en nous donnant un ami, nous ferait aussi un ennemi. On savait d'ailleurs ce que valaient les engagements de Frédéric II. On avait trop appris à se défier de

[1] L'Espagne avait en 1755 41 vaisseaux de ligne et 31 frégates.

lui. Louis XV, qu'il avait depuis longtemps blessé dans sa dignité, ne lui pardonnait pas non plus le ton familièrement ironique de sa correspondance ; le roi de Prusse, fort peu réservé dans ses propos, s'était permis des sarcasmes publics sur lui et sur madame de Pompadour. Louis XV éprouvait donc à son égard une extrême répugnance. Il l'accusait d'athéisme, d'impiété, et le traitait, dit Duclos, « de prince hérétique, bel esprit et avantageux ». Marie-Thérèse, au contraire, faisait depuis longtemps des avances à la cour de Versailles. Ses ambassadeurs avaient su plaire au roi et à la marquise. Kaunitz, dissimulant son habileté sous des habitudes légères et une indolence affectée, « frivole dans ses goûts, dit Frédéric, et profond dans les affaires, » avait acquis pour lui-même et pour sa souveraine une faveur qu'il mit à profit. Lorsqu'il devint chancelier d'État de l'Impératrice, il poursuivit, sans l'avouer, le plan d'un rapprochement entre la France et l'Autriche, et son secrétaire Stahremberg, qui prit sa place à Versailles, suivit fidèlement ses instructions. A Vienne, l'ambassadeur français, d'Aubeterre, fut accablé de prévenances ; il recommanda l'alliance autrichienne. En 1755, Stahremberg crut le moment venu de s'expliquer et engagea l'Impératrice à flatter la marquise directement. Marie-Thérèse suivit ce conseil, et la marquise se montra aussi sensible à ses avances qu'aux impertinences du roi de Prusse.

Madame de Pompadour n'était toujours occupée que d'elle-même ; or, elle sentait que son rôle de maîtresse était fini, et que ce n'était pas en amusant le roi qu'elle soutiendrait longtemps sa fortune. Elle s'était déjà fait donner en 1752 le tabouret et le titre de duchesse, ce qui avait exigé une seconde présentation à la cour; en 1756, elle voulut être dame du palais de la reine. Elle s'imposa à Marie Leczinska ; elle prit un confesseur, le Père de Sacy, et l'on crut un instant qu'elle jouerait la dévotion [1]. Mais son but était de recevoir à la faveur de son nouveau titre des marques publiques de déférence. Sa toilette devint une cérémonie où la cour alla, comme on allait autrefois aux couchers de Fleury. Elle aspira à jouer un rôle nouveau, celui de conseillère politique. Elle voulut gouverner. Confiante dans la souplesse de son esprit et la continuité de ses succès, elle crut qu'après avoir eu tous les talents futiles, elle aurait aussi les talents sérieux, et que ceux-là aussi lui réussi-

[1] Journal de d'Argenson, février 1756.

raient. Elle était très-bien servie par la complaisance et la nullité du roi, qui, au rapport de d'Argenson, lorsqu'il tenait alors le conseil, « ouvrait la bouche, disait peu de chose et ne pensait rien [1] ». La marquise, dit-il ailleurs, a tout l'air du premier ministre de France. Toutes les grandes affaires passent par elle; le roi veut que les ambassadeurs lui aillent rendre visite le mardi comme à la reine. »

Un des principaux confidents de madame de Pompadour était l'abbé de Bernis, homme d'esprit qui s'était fait une réputation par son habileté à tourner élégamment des vers. Il lui avait servi de secrétaire pour sa correspondance avec le roi, et c'était lui qui l'avait mise au courant de la politique étrangère. En récompense, elle l'avait fait ambassadeur à Venise, faute de pouvoir lui obtenir un évêché du sévère et inflexible Mirepoix. Bernis se conduisit à Venise avec beaucoup de tact et de dextérité. Quand il en revint, il prit, dit Duclos, le plus grand vol du crédit dans toutes les affaires. Il reçut une autre mission en Espagne. Enfin ce fut lui que la marquise chargea de conférer avec Stahremberg, dans une petite maison de plaisance appelée Babiole et située au-dessous du château de Bellevue.

Bernis était trop fin pour ne pas comprendre les difficultés d'une pareille négociation, surtout le danger que l'on courait de blesser l'opinion publique, habituée à considérer l'Autriche comme une ennemie naturelle et implacable. Il ne cacha pas ses appréhensions. Cependant il entra en conférence avec Stahremberg le 22 septembre 1755. Stahremberg représenta que les grandes puissances continentales s'étaient trompées en s'imposant jusque-là de lourds sacrifices pour s'opposer des barrières réciproques; il ajouta que, si elles s'entendaient pour faire des acquisitions d'un commun accord, ces acquisitions seraient certaines et s'obtiendraient à de moindres frais. Il offrit de céder les Pays-Bas autrichiens à l'infant don Philippe, en détachant la place de Mons, qui serait réunie à la France, avec celle de Luxembourg. Il demanda en échange la restitution du duché de Parme à l'Autriche, une alliance pour reconquérir la Silésie, et un accord pour rendre la couronne de Pologne héréditaire dans la maison de Saxe, sans préjudice pour la constitution et les libertés polonaises qui seraient maintenues. Tel était le plan mûrement formé et arrêté par la cour de Vienne.

Bernis s'était réservé d'en référer aux ministres; il demanda

[1] Journal de d'Argenson, 5 avril 1755.

au roi que ces propositions leur fussent communiquées. Mais Louis XV, qui n'avait pas en eux tous une égale confiance et qui avait pris l'habitude d'agir souvent à leur insu, au moyen d'une police et d'une diplomatie secrètes, se contenta d'en réunir quatre, Machault, Rouillé, Moreau de Séchelles et Saint-Florentin. Les avantages offerts étaient réels. L'alliance de l'Autriche nous valait un agrandissement sérieux, tandis que celle de la Prusse n'en présentait aucun. Stahremberg donnait d'ailleurs à entendre que si ses avances étaient repoussées, Marie-Thérèse s'adresserait immédiatement aux Anglais. Dans le cas où le plan ne serait pas adopté, il demandait au moins qu'on lui en proposât un autre. Bernis proposa un simple traité d'union entre les deux couronnes avec garantie de leurs possessions continentales, pourvu que l'Autriche promît sa neutralité dans la guerre maritime.

Or pendant ces pourparlers l'Angleterre ne restait pas inactive. Inquiète pour le Hanovre, elle signait un traité de subsides avec la Hesse-Cassel et un autre avec la Russie (septembre 1755). La czarine s'engageait à tenir pendant quatre ans quarante-cinq mille hommes en Livonie, et à les faire marcher en Allemagne dans le cas où le Hanovre serait attaqué. Frédéric eut connaissance de cette convention; il déclara aussitôt qu'il s'opposerait à laisser des troupes étrangères, qu'elles qu'elles fussent, entrer dans l'Empire. Mais comme il n'était pas moins averti de ce qui se passait aux conférences de Babiole et de l'antipathie qu'il inspirait à la cour de France, il n'hésita pas à se rapprocher de l'Angleterre. Son grand talent était de savoir prendre les décisions promptement. Il avait eu plusieurs démêlés récents avec les Anglais; il éprouvait pour Georges II, qui était son oncle, une sorte d'aversion et même de mépris; mais il lui offrit la garantie du Hanovre moyennant celle de la Silésie. Les deux rois signèrent, le 16 janvier 1756, un traité de neutralité réciproque, et prirent l'engagement de ne souffrir l'entrée en Allemagne d'aucunes troupes étrangères Georges II jugea l'alliance de la Prusse d'une utilité plus immédiate pour le Hanovre que celle de la Russie. Le traité signé, Frédéric ne craignit pas de le communiquer au duc de Nivernais, ambassadeur de France à Berlin; il déclara que c'était là un engagement passif respectant la paix de l'Allemagne, mais qu'il voulait être prêt à tout.

A Versailles on fut peu surpris, mais l'irritation fut vive.

Rien ne pouvait être plus favorable aux désirs de l'Autriche. Marie-Thérèse abaissa sa fierté jusqu'à envoyer son portrait à la maîtresse de Louis XV. Même le bruit courut qu'elle y ajouta un billet où elle l'appelait *ma cousine,* et signait *votre bonne amie.* Il est vrai que plus tard l'Impératrice a nié le fait et déclaré que ses agents avaient dû simplement « faire la cour à madame de Pompadour, comme tous les autres, sans aucune intimité ». Après de longs débats, le traité fut signé le 1er mai 1756.

L'Autriche et la France se garantirent les territoires qu'elles possédaient en Europe, et se promirent un secours mutuel de vingt-quatre mille hommes contre toute agression. L'Autriche prit, en outre, l'engagement de demeurer neutre dans la guerre maritime entre la France et l'Angleterre. Ce n'était là que la contre-partie du traité anglo-prussien, mais il n'était pas douteux que la guerre continentale sortît de ces deux traités, et surtout du second. Marie-Thérèse mettait une passion telle à vouloir reprendre la Silésie, qu'on ne savait ce qui dominait en elle, du désir de réparer son honneur ou de satisfaire sa vengeance. Bernis, le plus clairvoyant des négociateurs français, demanda que le traité autrichien fût tenu secret, et que le roi de Pologne, toujours lent à se prononcer, fût prévenu de se mettre immédiatement en état de défense contre la Prusse. Le conseil repoussa ces deux propositions, l'une comme peu convenable à la dignité de Louis XV, l'autre pour éviter tout acte qui pourrait être qualifié d'agression.

Ce traité de Versailles fut aussi désagréable aux Anglais qu'avait pu l'être pour nous le traité prussien, et cette raison le fit accueillir en France avec une faveur naturelle. A vrai dire, l'opinion se partagea. On était habitué à regarder l'Autriche comme une rivale séculaire ; François Ier, Richelieu, Mazarin, Louis XIV n'avaient travaillé qu'à la détruire, en soutenant contre elle les petits États italiens et les petits États de l'Empire. Vouloir l'unir à la France, c'était, au jugement de Frédéric, vouloir marier le feu et l'eau. Bien des gens se récrièrent sur l'abandon d'une politique traditionnelle, sur le danger de s'aliéner les petits États, nos alliés obligatoires, et celui de mettre en danger les libertés polonaises, intérêt jusque-là négligé, mais auquel on commençait à songer en présence de l'ambition russe, que l'Autriche passait pour appuyer. Il faut ajouter que la manière plus ou moins mystérieuse dont

le traité avait été négocié et conclu avait indisposé une partie des ministres, des diplomates et des personnages de la cour. On savait la part que madame de Pompadour y avait prise et les motifs de vanité intéressée qui la faisaient agir. On savait que le roi n'avait plus de volonté que la sienne. Le traité, regardé comme son œuvre, subit le contre-coup de son impopularité.

Mais à ces objections on répondait qu'une nation n'a pas plus d'ennemis nécessaires que d'alliés nécessaires, que l'Autriche n'était plus si redoutable qu'autrefois; que le traité nous assurait la neutralité des Pays-Bas; qu'on ne sacrifiait ni les libertés germaniques ni les libertés polonaises; que le véritable ennemi de ces libertés et le plus dangereux était le roi de Prusse, qui n'avait cessé de combattre notre influence dans l'Empire et en Pologne. La France restait fidèle à son rôle d'abaisser toute puissance qui tendait à s'élever au-dessus d'elle. En rendant les rois de Sardaigne et de Prusse trop puissants, elle n'avait fait de ces deux princes que des ingrats et des rivaux [1].

Enfin il fallait voir le danger où il était, c'est-à-dire en Angleterre, porter ses efforts de ce côté et s'assurer une alliance puissante, lorsqu'on n'avait d'ailleurs plus le choix d'en faire une autre. Des écrivains aux gages du gouvernement exposèrent ces raisons sous toutes les formes. On publia pour cela une espèce de gazette appelée *l'Observateur hollandais,* et l'on travailla, chose facile, à soulever l'indignation publique contre la mauvaise foi et les violences des Anglais. On répondit aux passions par les passions et à la haine par la haine.

Restait une puissance qui était trop intéressée à la lutte pour ne pas être des deux côtés l'objet des plus vives sollicitations, c'était la Hollande. L'Angleterre la somma de s'unir à elle comme elle l'avait toujours fait; la France la menaça, si elle prenait ce parti, de lui enlever les villes de la barrière. Le stathouder Guillaume IV, gendre de Georges II, était mort en 1751, laissant pour successeur un enfant. Dans ces conditions, le parti des gros marchands l'emporta. La Hollande embrassa la neutralité, espérant en profiter pour relever son commerce et réparer des pertes dont elle continuait de souffrir cruellement. C'était se réduire tout à fait au rôle de puissance de deuxième ordre, mais c'était aussi un rôle forcé ou à peu près; le temps des grandes ambitions était passé pour elle.

[1] Instructions données en 1757 à Choiseul, se rendant à Vienne. Comptes rendus de l'Académie des sciences morales, t. XLVII.

LIVRE QUARANTE ET UNIÈME.

LOUIS XV.

(QUATRIÈME PARTIE. 1756-1763.)

I. — La flotte de Toulon appareilla le 10 avril 1756. Elle comprenait un grand nombre de transports avec des troupes de débarquement. Ces troupes étaient sous les ordres du maréchal duc de Richelieu, investi du commandement supérieur des côtes de la Méditerannée.

Richelieu, âgé alors de soixante ans, était un des personnages les plus singuliers de ce temps ; sa vie est devenue une légende et son nom a gardé une signification ; il rappelle aujourd'hui la corruption de l'ancien régime dans ce qu'elle avait de plus brillant et de plus odieux. Il possédait toutes les qualités extérieures du grand seigneur et du parfait courtisan. Grand, bien fait, prodigue, ne comptant jamais, « tenant à la fois, disait-on [1], du goût chevaleresque de la cour et de la corruption de la régence », il s'était fait connaître de bonne heure par ses aventures galantes, sa bravoure, son audace, ses témérités militaires ou politiques. Il avait été trois fois à la Bastille. Il s'était distingué parmi les roués de madame de Prie. Il avait étalé dans l'ambassade de Vienne un luxe prodigieux, son principal moyen de succès diplomatique. Il avait fait la plupart des campagnes du règne, portant dans les camps les habitudes fastueuses d'un grand seigneur. Ayant commandé les troupes françaises à Gênes, en 1747, après la mort de Boufflers, il s'était fait élever une statue par les Génois, et il était revenu maréchal de France avec l'ambition d'être premier ministre. On le trouvait cependant étourdi, précipité, hautain ; ainsi le représente d'Argenson. Il inspira des craintes aux ministres qui étaient en fonctions. Ces craintes et la maniere dont il éluda l'offre de marier son fils à la fille de la marquise arrêtèrent sa fortune. Le roi se contenta de lui donner le gouvernement du Languedoc avec le maniement des états de la province. La

[1] *Vie privée de Louis XV*, t. II.

dextérité qu'il y montra rétablit sa faveur, et quand la guerre éclata, comme on le savait homme d'action, propre aux coups de main, un commandement lui fut confié.

On ignorait la destination de la flotte. Les Anglais avaient cru d'abord à une descente sur leurs côtes, et ils y avaient fait de grands préparatifs de défense. Ils craignirent ensuite que Richelieu ne se dirigeât sur l'Amérique ; à tout hasard, ils envoyèrent l'amiral Byng avec une escadre dans les eaux de Gibraltar pour le surveiller et l'arrêter au passage. Le 19 avril, la flotte et l'armée françaises débarquèrent dans l'île de Minorque, et l'occupèrent sans difficulté, à l'exception du fort Saint-Philippe, où la garnison anglaise s'enferma. Ce fort était bâti sur le roc et protégé par de nombreux ouvrages, mais les régiments qui devaient le défendre ne se trouvaient pas au complet. Une partie des ingénieurs étaient absents. C'était à peine si quelques renforts insignifiants y étaient entrés les jours précédents. Richelieu en entreprit le siége. Byng, arrivé à Gibraltar le 2 mai, se plaignit à l'amirauté du mauvais état de ses vaisseaux, du retard et de l'insuffisance des armements ; il jugea impossible de tenter un débarquement à Mahon, et se contenta de vouloir barrer le passage à la Galissonnière, commandant de l'escadre française qui croisait à quelque distance. Il lui livra le 20 mai un combat qui demeura indécis ; mais les Français en tirèrent autant d'avantage que si c'eût été une victoire, car ils acquirent la certitude de n'être pas troublés pendant le siége et de garder les communications libres avec la France. On hâta les travaux ; on fit venir de grands renforts d'artillerie. Enfin l'assaut fût donné le 27 juin, quoique l'escalade présentât des difficultés extraordinaires ; il importait de ne pas attendre l'arrivée d'une nouvelle escadre anglaise. La garnison capitula.

Le duc de Fronsac, fils de Richelieu, courut porter à Compiègne la nouvelle d'un succès qui causa le plus vif enthousiasme. C'était un triomphe maritime obtenu sur l'Angleterre, un gage assuré pour arracher les restitutions qu'on demandait ; c'était un affaiblissement des Anglais dans la Méditerranée, et peut-être aussi un moyen d'entraîner l'Espagne, qui tenait à recouvrer les Baléares, son ancienne propriété.

Aux cris de joie qui retentirent en France, l'Angleterre répondit par des cris d'irritation et de colère. Tout le monde, y compris le ministère, coupable au moins d'imprévoyance, s'indigna contre l'amiral Byng, qui fut rappelé, arrêté et em-

prisonné. La voix publique demanda une enquête ; le gouvernement l'entreprit.

L'abbé de Bernis ouvrit dans le conseil de Louis XV l'avis d'arrêter la guerre immédiatement, en offrant aux Anglais de leur rendre Minorque contre la restitution de nos vaisseaux et la faculté de relever les fortifications de Dunkerque. Mais le conseil s'y refusa.

La guerre ne commença pas mieux pour les Anglais en Amérique, bien qu'ils y eussent envoyé des troupes et formé un plan très-étendu pour enlever à la fois nos trois ou quatre principaux forts sur l'Ohio, sur les différents lacs, et jusque sur la frontière du Canada. Ils ne purent exécuter qu'une faible partie de ce plan ; l'avantage nous demeura, et Montcalm, lieutenant du gouverneur général du Canada, s'empara sans beaucoup de peine des deux forts appelés Oswego et Ontario, sur les bords du lac de ce nom.

II. — Pendant que la lutte maritime s'engageait ainsi entre la France et l'Angleterre, sur le continent l'Autriche et la Prusse s'observaient.

Marie-Thérèse massait soixante mille hommes dans la Bohême et la Moravie, en alléguant la nécessité de précautions défensives. Elle avait employé huit ans de paix à refaire ses finances, à créer des écoles et des institutions militaires, à organiser des camps, à augmenter son artillerie. Elle cherchait des alliances. Ses avances, repoussées à Madrid et à Turin, furent mieux reçues à Stockholm, mais elle comptait principalement sur la Russie et la Saxe. La cour de Vienne était la seule qui fût liée d'une manière intime avec celle de Saint-Pétersbourg ; elle lui servait même d'intermédiaire ordinaire avec les autres, et Marie-Thérèse savait la czarine Élisabeth animée contre le roi de Prusse d'un ressentiment implacable, Frédéric s'étant permis à son égard de ces injures personnelles qu'une femme et une souveraine ne pardonnent pas.

Quant à la Saxe, l'électeur et l'électrice n'avaient guère été plus épargnés par les sarcasmes de Frédéric. Auguste III se souvenait d'ailleurs de la manière dont ses États avaient été maltraités en 1745. Seulement il montrait plus de réserve et de prudence, parce qu'il se trouvait plus exposé. Suivant son habitude, il différa de se prononcer, ce qui ne lui servit pas mieux qu'en d'autres circonstances pour conjurer le péril.

Frédéric était au courant des plus secrètes intrigues des différentes cours. Il avait partout des agents, et sa vigilance était aux aguets. Un secrétaire de la chancellerie d'Auguste III lui communiquait les dépêches qui arrivaient à Dresde. Il se voyait menacé d'une coalition des plus étendues; il pouvait être attaqué de tous les côtés à la fois. La Prusse, ouverte aux quatre points cardinaux, sans frontières naturelles et sans places fortes, courait de redoutables dangers; son existence même était en jeu. Le roi ne pouvait pas beaucoup compter sur l'esprit national et le dévouement de ses sujets; car la Prusse ne formait pas une nation, et une partie de ses États se composait d'acquisitions récentes. Il ne pouvait compter davantage sur le patriotisme de ses troupes, où les étrangers entraient pour une moitié. Mais il se sentait prêt pour la guerre, et son armée s'élevait au chiffre de cent soixante mille hommes disponibles. A force d'économie, n'ayant qu'une cour très-simple, ignorant le faste et la représentation, ne dépensant rien pour les colonies ou pour une marine, et dépensant le moins possible pour les services civils, il avait résolu le problème d'entretenir, sans que le peuple eût trop à en souffrir, une armée dont le chiffre était si disproportionné avec l'étendue de ses États. Cette armée était une machine admirablement organisée, se mouvant avec une précision et surtout une rapidité sans exemple. Grâce à un système de transports perfectionné, on pouvait la porter très-vite d'un point à un autre. Si le sentiment national y était peu développé, l'esprit militaire l'était au plus haut degré. On était sûr de l'obéissance des soldats, et les officiers avaient l'espérance d'un avancement soumis à des conditions régulières.

Frédéric, esprit juste et clairvoyant, savait à merveille ce qui faisait sa faiblesse et ce qui faisait sa force. Il comprit que son salut était dans la décision, qu'en prenant un rôle agressif immédiat il préviendrait ses adversaires, empêcherait les puissances coalisées d'agir avec ensemble, se ferait des montagnes de Bohême une ligne de défense, et porterait le théâtre des hostilités sur le territoire ennemi, au lieu de le laisser établir dans ses États héréditaires.

Il écrivit à Marie-Thérèse pour lui demander si elle voulait la guerre ou la paix, en ajoutant qu'il ne se contenterait pas des ambiguïtés d'une réponse d'oracle. N'obtenant pas un engagement suffisant de la part de l'impératrice-reine, il entra en campagne le 30 août. Il lança une proclamation contre la cour

de Vienne, et envahit la Saxe, dont il avait pris l'habitude de traiter le gouvernement sans ménagement.

Il envoya trente mille hommes en Bohême vers Nachod, sous les ordres de Schwerin, pour tenir en respect une première armée autrichienne établie à Kœnigsgratz, et il entra lui-même dans la Saxe avec soixante-quatre mille hommes formant trois corps qui suivaient des routes différentes. Le 6 septembre, il arriva en face du camp de Pirna, vaste enceinte située sur les bords de l'Elbe, et présentant de tous côtés des défenses naturelles. C'était là qu'Auguste III avait réuni ses dix-sept mille hommes de troupes, pendant qu'il s'enfermait lui-même au château voisin de Kœnigstein, dans une position inattaquable qui commandait la route de la Bohême. Frédéric cerna le camp de Pirna, occupa Dresde, s'empara de l'artillerie et des arsenaux, fit enlever les archives de la cour de Saxe, et s'empressa de publier les négociations et le traité dirigés contre lui.

La seconde armée autrichienne, établie au nord de Prague, près de Budin, sous les ordres du général Brown, passa l'Eger pour marcher au secours des Saxons. Frédéric n'attendit pas d'être attaqué; il laissa une partie de ses troupes devant Pirna, s'avança contre Brown avec l'autre, et lui livra, le 1er octobre, près de Lowositz, une bataille qui fut peu décisive. Mais il réussit à empêcher la jonction des Autrichiens avec les Saxons, ce qui était pour lui le point essentiel. Les Saxons enfermés dans le camp de Pirna, n'étant pas secourus, ne pouvant tirer de convois de Dresde, et voyant ceux qui leur venaient de la Bohême interceptés, envoyèrent leur artillerie à Kœnigstein, et tentèrent une sortie. A peine eurent-ils traversé l'Elbe qu'ils furent enveloppés et réduits à poser les armes. Frédéric donna la liberté aux officiers et incorpora la plus grande partie des soldats de gré ou de force dans sa propre armée. Il transporta l'artillerie saxonne à Torgau, alla s'établir à Dresde, frappa la Saxe de contributions énormes et la traita comme si elle lui appartenait, tout en déclarant dans un manifeste que c'était là une simple occupation militaire, exigée par le soin de sa sûreté; qu'il ne voulait pas voir dans Auguste III un ennemi, et que le moment venu il lui rendrait ses États héréditaires. Le malheureux électeur était d'autant plus à plaindre qu'il pouvait imputer ses désastres à son imprévoyance et aux dépenses folles d'un luxe ruineux, qui ne lui avait pas permis d'entretenir des forces suffisantes et les moyens de

défense nécessaires. Il profita de la liberté que Frédéric lui laissait de se retirer en Pologne.

Ainsi la guerre continentale prit dès le début d'aussi vastes proportions que la guerre maritime.

III. — Tous ces événements forçaient Louis XV à recourir aux édits bursaux. Or, l'enregistrement de ces édits devenait difficile avec les dispositions connues des magistrats, d'autant plus animés à soutenir leurs prétentions que la couronne différait de se prononcer sur le conflit avec le grand conseil. Les parlements de Toulouse, d'Aix, de Grenoble, refusaient d'enregistrer la dernière déclaration favorable au grand conseil. Celui de Rouen rendit deux arrêts contraires à cette déclaration. Le roi les fit biffer sur les registres par le duc de Luxembourg, gouverneur de Normandie; les présidents et conseillers offrirent leur démission. D'Argenson raconte dans son journal qu'au mois de mai 1756 il se tint à Paris une réunion de quatorze députés des cours supérieures des provinces; que ces députés s'assemblaient les mercredis, se concertant entre eux et le parlement de Paris, « pour remontrer au roi les abus de son conseil, du ministère et des intendants. »

Le parlement de Bordeaux cessa de rendre la justice, à la suite d'une querelle de juridiction avec les trésoriers de France; plusieurs de ses membres furent exilés. Le 2 juillet, le parlement de Paris rendit, au sujet d'une brochure publiée sur l'affaire de Bordeaux, un arrêt qui allait beaucoup au delà de tous les précédents. Il s'y plaignait des *surprises* journalières faites à la religion du roi, et des atteintes portées à la dignité et à la liberté des différentes *classes* de la magistrature, ce qui voulait dire que les parlements de France étaient les membres d'un même corps dont le parlement de Paris était le chef et la tête. Il concluait que le gouvernement «tendait à anéantir toute magistrature, toute justice et tout ordre dans l'État, et à renverser sa forme constitutive » . Cependant le roi et les ministres persistèrent à ne rien décider. Une députation de magistrats s'étant présentée à Versailles, Louis XV répondit qu'il n'accepterait plus de représentations. Sa réponse ne fut pas plutôt rapportée qu'on dressa des remontrances.

Les choses en étant là, un lit de justice devenait nécessaire pour l'enregistrement des édits bursaux. Il eut lieu le 21 août. Moreau de Séchelles, grièvement malade, venait de céder le

contrôle général à son gendre Moras. Les magistrats, avertis par lettres de cachet, se rendirent à Versailles dans cinquante-sept carrosses; ils prirent le parti de ne pas opiner, ne voulant ni mettre obstacle à des mesures que la guerre rendait nécessaires, ni en assumer la responsabilité. Les édits furent donc enregistrés. Les principaux portaient que l'ancien vingtième serait prorogé jusqu'à dix ans après la paix; qu'un second vingtième ou vingtième militaire serait perçu à partir du 1er octobre 1756 et cesserait trois mois après la paix; que les deux sous par livre en sus de l'ancien vingtième, perçus depuis 1747, seraient continués pendant dix ans. Tels étaient les efforts auxquels la guerre obligeait de recourir, indépendamment de créations de rentes et d'une foule d'autres mesures moins importantes.

L'agitation ne cessa pas; car l'opposition, même muette, du parlement de Paris aux vingtièmes et aux surcharges d'impôts devait mettre le peuple de son côté[1]. D'ailleurs les parlements de provinces s'associèrent à cette opposition et ne gardèrent pas le même silence. Celui de Rouen n'enregistra les deux vingtièmes que pour un temps déterminé, à la condition qu'ils cesseraient trois mois après la paix. Ceux de Grenoble, de Pau et de Besançon refusèrent l'enregistrement. Les états de Bretagne ne voulurent les voter qu'après avoir stipulé des conditions. Les parlements, les états annonçaient partout l'intention de faire la guerre aux intendants.

La cour des aides rédigea, de son côté, des remontrances très-fortes et très-sensées contre l'abus des nouveaux impôts, le désordre des finances et les évocations, qui, en diminuant sa juridiction, altéraient les règles établies pour la comptabilité. Remontant à sa propre origine, elle s'attachait à démontrer qu'elle avait été instituée dans le principe par les états généraux pour exercer un contrôle financier; que, devenue perpétuelle par la conséquence même de la perpétuité des impôts, elle n'en avait pas moins conservé ses attributions et son caractere originaires, et qu'elle avait le droit d'examiner les édits bursaux. « Nous ne réclamons nos droits, disait-elle au roi, que parce qu'ils sont les droits de votre peuple. » Elle s'accusait d'avoir négligé de faire jusque-là les représentations nécessaires, et ajoutait : « Nous avons manqué à un de nos principaux devoirs

[1] Journal de d'Argenson, août 1756.

en différant si longtemps de mettre sous les yeux de Votre Majesté des objets si importants pour l'administration générale de son royaume [1]. »

Pendant ce temps la querelle religieuse semblait se ranimer. Beaucoup d'évêques publiaient des mandements contre les parlements, et ceux-ci y répondaient en les faisant brûler.

Louis XV s'était décidé à consulter le pape Benoît XIV, dont toute l'Europe appréciait l'esprit fin et conciliant. Il eût dû, ce semble, le faire plus tôt, mais on craignait d'envenimer le débat en y faisant intervenir Rome. D'ailleurs le roi n'était pas moins jaloux que le Parlement d'agir sans la cour romaine, et depuis longtemps on négociait avec elle le moins possible. Enfin il était évident que Benoît XIV soutiendrait le droit des évêques touchant le refus de sacrements; tout ce qu'on pouvait espérer de lui était qu'il recommandât la modération.

Un second lit de justice eut lieu le 13 décembre. Le roi y fit lire un édit pour le règlement des affaires ecclésiastiques et la police du Parlement. Sur le premier point, l'édit statuait que la bulle *Unigenitus*, bien que n'étant pas article de foi, devait être reçue avec soumission; que la loi du silence demeurait obligatoire pour tout le monde, excepté pour les évêques, qui toutefois devraient parler avec charité; que les refus de sacrements seraient jugés par les tribunaux ecclésiastiques, sauf l'appel comme d'abus, auquel cas la grand'chambre serait seule compétente; que le passé serait enseveli dans un oubli complet. Le conflit avec le clergé ainsi réglé, l'édit réservait à la grand' chambre la connaissance des matières de police générale, lui attribuait à elle seule le droit d'assembler les autres chambres, déterminait la forme des dénonciations et les conditions dans lesquelles les conseillers auraient voix délibérative, ordonnait que tous les édits seraient enregistrés immédiatement après la réponse du roi aux remontrances permises, enfin interdisait de cesser la justice, sous peine de désobéissance. Un dernier article supprimait deux des chambres des enquêtes.

Le jour même où cet édit fut connu, tous les membres des enquêtes et des requêtes, au nombre de cent vingt-neuf, se démirent de leurs charges. La grand'chambre s'assembla le lendemain et se partagea sur la conduite à tenir, mais seize conseillers se démirent également.

[1] Remontrances du 14 septembre 1756. *Vie privée de Louis XV*, t. III. Pièces justificatives.

Le roi et les ministres avaient pris la résolution de ne tenir aucun compte des protestations, quelle qu'en fût la forme. Louis XV déclara partout qu'il voulait être obéi par les magistrats et par les évêques, et il fit montre de son autorité.

L'édit renfermait quelques dispositions assez sages, mais il eût dû venir plus tôt. Au point où la querelle était arrivée, il satisfit peu le clergé, et il irrita les parlements, qui voyaient leurs attributions réduites, dans le temps où ils ne songeaient qu'à les étendre. La paix et la confiance ne revinrent pas, parce que le gouvernement n'était pas capable de les ramener, et que l'espérance de constituer un contrôle s'évanouissait, lorsque jamais ce contrôle n'avait paru si nécessaire.

D'Argenson écrit dans son journal, peu de jours après le lit de justice, qu' «une révolte couve sous la cendre, que tous les peuples sont devenus grands amateurs des parlements et ne voient qu'en eux le remède contre les vexations qu'ils essuient; que la haine est grande contre le clergé, et qu'on craint d'apprendre qu'il y ait des prêtres ou des jésuites massacrés. Il ajoute que le nouveau vingtième ne se lève pas; que les parlements de province sont encore plus mécontents que celui de Paris au sujet du lit de justice, qu'ils délibèrent sur la conduite qu'ils tiendront, et qu'on attend le résultat de ces délibérations. A la date du 1er janvier 1757, il marque qu' «il se répand un sérieux triste et profond». «Le peuple, dit-il, est en rage muette, et qu'on ne croie pas qu'il manque de canaux multipliés pour faire passer dans les masses l'*idée de la résistance*. Les gens de justice sont partout, agents supérieurs ou inférieurs, leurs innombrables suppôts, les plaideurs, une estime générale pour la magistrature, qui est réellement la portion la plus estimable aujourd'hui de la nation par ses mœurs, son savoir et ses lumières, tout le second ordre de l'Église opposé à la bulle *Unigenitus,* et leurs dévots, ce qui va encore plus loin; toutes les provinces, leurs cours supérieures, la misère qui prêche, les magistrats qui consolent, un sourd mécontentement contre la cour, une fureur non déguisée contre l'avidité des hommes de finance, une révolte ouverte contre les intendants, l'envie, la pauvreté, la faim.»

IV. — Le 5 janvier, Louis XV, descendant le grand escalier de Versailles pour aller à Trianon, reçut un coup de couteau qui lui glissa entre les côtes. On arrêta l'assassin sur-le-champ.

L'émoi fut grand dans le palais; il ne le fut pas moins à Paris et partout. Depuis Ravaillac, c'est-à-dire depuis cent cinquante ans, il n'y avait pas eu d'exemple d'un attentat pareil. Était-ce le fruit de l'agitation des esprits? Allait-on voir renaître les temps et le fanatisme de la Ligue? Heureusement l'inquiétude ne fut pas longue. Le roi n'avait reçu qu'une blessure légère, et l'instruction confiée à la grand'chambre démontra que le crime était isolé. L'assassin, du nom de Damiens, n'avait point de complices. C'était un domestique sans place, privé de moyens d'existence par son inconduite, et une espèce de fou. Ses réponses aux interrogatoires furent d'une grande incohérence. Il disait qu'ayant entendu des plaintes contre le roi dans plusieurs maisons où il avait servi, il avait voulu lui donner un avertissement. On le mit à la question; on lui fit subir la torture préparatoire, et enfin, le 28 mars, un supplice horrible; il eut la main brûlée et fut tiré à quatre chevaux sur la place de Grève. On considérait que son crime méritait un châtiment extraordinaire, digne à jamais de servir d'exemple. On voulait frapper l'esprit du peuple, et on ne fit que lui donner une leçon de cruauté.

L'émotion publique fut d'autant plus forte que l'attentat était plus imprévu. L'antichambre de Versailles, qu'on appelait l'OEil-de-bœuf, demeura encombrée pendant plusieurs jours; on y tenait toute sorte de langage. L'agitation connue des provinces inspirait de l'effroi; on redoutait des troubles. L'esprit d'opposition s'arrêta tout à coup. Les adresses affluèrent de tous les points de la France. Les conseillers de la grand'chambre, qui s'étaient retirés, reprirent leur démission, moins trois. Ceux des enquêtes et des requêtes discutèrent longtemps s'ils persévéreraient dans celle qu'ils avaient donnée.

Louis XV eut un instant la pensée d'abandonner madame de Pompadour, ou, s'il ne l'eut pas, on la lui prêta. On savait qu'il gardait un fond de scrupules religieux, et que le danger réveillait ces scrupules; on le voyait se rapprocher de la reine et de sa famille, qu'il avait toujours aimées, mais pour lesquelles il éprouvait une gêne habituelle. Or, les deux secrétaires d'État, le comte d'Argenson et Machault, étaient las du joug de la marquise, de ses caprices, de son impopularité, de ses prétentions récentes à diriger les affaires étrangères et la guerre; de plus, ils la craignaient tous les deux. Il y avait longtemps que

d'Argenson et madame de Pompadour, brouillés et raccommodés successivement, s'observaient. Machault s'était au contraire attaché à elle; il avait capté sa faveur par une cour assidue et en lui fournissant de l'argent; il avait même bravé pour elle les lazzi et les haines populaires. Mais, après l'attentat de Damiens, on crut un instant que le Dauphin allait prendre une part aux affaires. Le Dauphin était aimé; on espérait en lui, quoique son éducation fût médiocre et sa dévotion exagérée. Étant venu au conseil, il y montra de l'intelligence et de la dignité. On le savait très-ennemi de la marquise. Les deux ministres se mirent d'accord entre eux, ce qui était rare, pour la perdre, et résolurent de se hâter. Le roi se laissa persuader et donna l'ordre qu'elle se retirât. Machault, dont elle devait moins se défier, lui porta cet ordre. Elle fit ses paquets, puis elle se douta que c'était un orage passager, et comme elle connaissait Louis XV, elle se ravisa et resta.

Peu de jours suffirent pour tout changer. Le 28 janvier, un ordre d'exil frappa seize des magistrats démissionnaires. Le 1er février, Machault et d'Argenson reçurent des lettres de cachet avec injonction de retourner dans leurs terres. Madame de Pompadour se vengeait. Elle avait eu des crises de nerfs; elle avait flatté, cajolé, circonvenu le roi. Louis XV céda à regret, car il avait toujours le sens droit au fond; il appréciait ses ministres, il aimait Machault et il témoignait une extrême confiance à d'Argenson. Il écrivit à Machault une lettre presque affectueuse, en lui disant que les circonstances l'obligeaient à lui redemander les sceaux, et en l'assurant de son amitié et de sa protection pour lui et ses enfants. Il se plaignit dans le même temps, à sa fille, qu'on lui eût forcé la main. Mais il n'était plus maître de lui-même.

Le public fut étonné d'un changement dont il ne put que soupçonner la raison. Peut-être le fut-il encore plus du choix des nouveaux ministres. Le comte de Paulmy, neveu de d'Argenson et fils du marquis, devint secrétaire d'État de la guerre en remplacement de son oncle, dont il avait la charge en survivance. Moras, déjà contrôleur général, fut chargé de la marine, à laquelle il était complétement étranger; on en donna pour raison que, la marine exigeant de grandes dépenses, il importait que sa direction et celle des finances fussent confiées aux mêmes mains. Quant aux sceaux, le roi les reprit et n'en disposa que beaucoup plus tard.

V. — L'occupation de la Saxe par Frédéric avait causé en France une indignation naturelle. C'était le temps où le célèbre contrebandier Mandrin venait d'expier à Valence sur la roue plusieurs années de voleries, de pillages et de meurtres. On traita le roi de Prusse de *Mandrin couronné*. La Dauphine, Marie-Josèphe de Saxe, fille d'Auguste III, prit fait et cause pour son père. Louis XV rompit au mois d'octobre les relations avec Berlin, et se mit en mesure de fournir à l'Autriche les vingt-quatre mille auxiliaires promis par le traité de Versailles. On porta même ce chiffre à quarante-cinq mille, à cause de la Dauphine, et dans la pensée qu'en frappant de plus grands coups la guerre serait plus courte et le succès plus assuré. Ce n'était pas l'avis de Machault. Il eût voulu que la France réservât toutes ses forces pour la lutte maritime engagée contre les Anglais; mais le conseil le calma en lui donnant soixante-cinq millions pour la marine au lieu de soixante qu'il demandait. On résolut d'intervenir activement en Allemagne, et la jeune noblesse, belliqueuse comme toujours, témoigna une grande joie.

Toutefois, la décision et le succès de Frédéric, opposés à l'inqualifiable faiblesse d'Auguste III, eurent aussi un contrecoup à Paris, où le traité avec l'Autriche avait trouvé plus d'un improbateur.

Auguste III adressa un manifeste à l'Europe et se plaignit des violences dont il avait été victime sans y avoir donné lieu, puisqu'il n'était pas sorti de sa neutralité. Frédéric l'accusa du contraire. Comme il s'était rendu maître des archives de Dresde, il publia un autre manifeste où il prouva, pièces en main, que depuis onze ans les cours de Saxe, d'Autriche et de Russie s'étaient entendues pour prévoir différentes éventualités et arrêter des mesures communes. La question était de savoir jusqu'à quel point ces mesures étaient défensives et offensives. Il n'y avait au fond de sincérité nulle part; mais Frédéric, en se faisant l'agresseur, avait pris la responsabilité de la guerre.

La diète de Ratisbonne le somma de retirer ses troupes de la Saxe, ordonna à tous les vassaux de l'Empire qui servaient dans son armée de s'en retirer immédiatement, et défendit à aucun des États germaniques de laisser la Prusse recruter des hommes sur son territoire. Frédéric n'en tint compte; il y avait longtemps qu'il affectait pour la diète un mépris souverain.

Ses vrais ennemis étaient l'Autriche et la Russie. Il prétend que Marie-Thérèse avait déclaré que pour avoir la Silésie elle

était décidée à périr, elle et le dernier de sa maison. Le mot est vraisemblable, car Marie-Thérèse était passionnée, entreprenante et peu ménagère de ses finances. L'impératrice entraîna la czarine; les deux cours de Vienne et de Saint-Pétersbourg étaient unies depuis longtemps par des liens étroits. La Russie avait garanti à Auguste III son électorat. Elle était fort mal disposée à l'égard de la Prusse. Elle n'entretenait, il est vrai, avec la France que des relations froides et souvent interrompues. Louis XV avait retiré son représentant de Saint-Pétersbourg depuis la marche des troupes russes en 1748; il prenait peu d'intérêt à la politique et aux révolutions d'une cour éloignée où ses ambassadeurs se plaignaient de se ruiner inutilement dans les folies d'un luxe barbare. Mais les relations régulières se rétablirent, en 1756, par l'intermédiaire de l'Autriche. Élisabeth signa un traité avec Louis XV le 30 octobre. Elle prit l'engagement d'envoyer cent mille hommes dans la Prusse royale, moyennant un subside que la France lui payerait. L'ambition de la Russie, évidente, bien que non avouée, était de s'étendre sur les côtes de la Baltique. L'armée russe fut organisée dès le mois de novembre, et entra en Lithuanie sous les ordres du feld-maréchal Apraxin. Le marquis de Lhôpital fut envoyé à Saint-Pétersbourg pour représenter la France.

Le 17 mars 1757, la diète germanique mit Frédéric au ban de l'Empire et donna l'ordre à l'armée des cercles de marcher contre lui. L'Allemagne se divisa; la plupart de ses États firent cause commune avec l'Autriche et signèrent des traités avec la France; cependant le Hanovre, le Brunswick, la Hesse-Cassel et quelques-uns des petits princes saxons demeurèrent alliés de la Prusse.

Georges II eût désiré obtenir de l'Autriche la neutralité du Hanovre, pour ne pas engager l'Angleterre dans une guerre continentale qui alarmait le Parlement. Il fit valoir auprès de Marie-Thérèse les services qu'il lui avait rendus, et il s'offrit pour médiateur entre elle et Frédéric. Mais l'impératrice posa des conditions inacceptables, et quant à la czarine, elle ne voulut même pas écouter les propositions d'une puissance qui avait abandonné son alliance brusquement. La France encourageait ce mauvais vouloir de l'Autriche et de la Russie; elle avait le plus grand intérêt à pouvoir attaquer et occuper le Hanovre, car c'était le chemin de la Prusse; elle espérait aussi, en s'en rendant maîtresse, faire diversion à la guerre maritime et arra-

cher plus aisément quelques concessions à Georges II. Au reste, l'Angleterre ne s'abusait pas sur le peu de chances d'une pareille négociation. Elle faisait ses préparatifs militaires sur la plus grande échelle. Elle votait d'énormes impôts. Elle donnait à Frédéric un million sterling pour vingt mille soldats prussiens qui devaient se joindre aux troupes hanovriennes. Elle organisait une milice nationale. Elle envoyait des escadres dans toutes les mers. L'Écosse fut définitivement pacifiée par l'embarquement des anciens highlanders qu'on mena combattre sur la frontière du Canada. Le malheureux amiral Byng fut sacrifié à la colère nationale pour n'avoir pas sauvé Mahon. Condamné par l'amirauté, il fut fusillé sur le tillac d'un navire de guerre le 14 mars 1757.

Un second traité de Versailles fut signé le 1er avril 1757, jour anniversaire du premier. Cette fois la France et l'Autriche, non contentes de stipuler les conditions de leur action commune, réglèrent d'avance l'objet et les résultats de la guerre. L'Autriche devait reprendre la Silésie, le comté de Glatz, le duché de Crossen. Magdebourg et Halberstadt devaient être rendues à la Saxe, la Poméranie à la Suède, les possessions de la Prusse sur le Rhin à divers princes. L'Autriche devait céder à la France Ostende, Nieuport, Furnes, le fort de Knock, Ypres, Mons, Chimay, Beaumont, raser Luxembourg, et constituer avec le reste des Pays-Bas autrichiens une souveraineté pour l'infant de Parme. La France occuperait immédiatement les deux premières de ces places à titre de gage. L'Autriche occuperait à titre définitif les États de Parme; elle se réservait aussi la réservibilité des Pays-Bas donnés à l'infant, si l'infant ne laissait pas d'héritier direct, ce qui était à peu près certain. Dès lors la succession du royaume des Deux-Siciles redevenait libre. La France promit de seconder l'élection du fils de Marie-Thérèse, Joseph Ier, comme roi des Romains, d'appuyer les efforts d'Auguste III pour rendre la couronne de Pologne héréditaire dans la maison de Saxe, et même de lui fournir, concurremment avec la cour de Vienne, les subsides nécessaires.

Un pareil traité supposait la guerre déclarée, quoique les envoyés de France et de Prusse présentassent encore réciproquement des notes à la diète. En effet, l'Autriche eut au printemps quatre-vingt mille hommes en Bohême sous les ordres du prince Charles et du général Brown. La France envoya en Allemagne deux armées. La première, de quatre-vingt mille hommes,

destinée à agir au nord dans la Westphalie et le Hanovre, fut placée sous les ordres du maréchal d'Estrées, assisté de nos meilleurs officiers, Contades, Chevert, le comte de Saint-Germain. L'autre, sous le prince de Soubise, comprenant vingt-cinq mille Français, plus de dix mille auxiliaires bavarois ou wurtembergeois soldés par nous, fut destinée à s'unir aux forces autrichiennes.

La France, assurée par des traités particuliers de la Bavière, du Palatinat et du Wurtemberg, obtint aussi le concours de la Suède et la neutralité du Danemark. La Suède, qui voulait reconquérir la Poméranie, signa deux traités avec la France et l'Autriche, le 21 mai et le 22 septembre, pour l'exécution des obligations communes stipulées dans la paix de Westphalie; or cette paix comprenait la garantie de la Poméranie suédoise. Le roi Adolphe-Frédéric, marié à une princesse de Prusse, était très-contraire à cette politique; mais il fut obligé de la subir; le sénat, qui l'avait dépouillé de toute autorité effective, lui força la main.

VI. — Frédéric entra encore le premier en campagne. Il força dans plusieurs petits combats les entrées différentes de la Bohême, enleva les positions et les magasins des Autrichiens, et remporta, le 6 juin, une éclatante victoire près de Prague sur l'armée du prince Charles et du maréchal Brown. Ce fut la plus grande bataille livrée en Europe depuis celle de Malplaquet. Frédéric prit soixante pièces de canon et le camp de l'ennemi. Une partie de l'armée vaincue s'enferma dans la capitale de la Bohême. Les Prussiens assiégèrent Prague, quoique l'étendue de l'enceinte rendît l'investissement difficile. Les assiégés firent de vigoureuses sorties; ils avaient des magasins de vivres pour deux mois et ne craignaient pas d'être pris par la faim.

Le feld-maréchal Daun ne tarda pas à s'avancer avec une seconde armée autrichienne, qui se grossit de jour en jour; les troupes impériales ayant à parcourir de plus grandes distances que celles de l'ennemi, arrivaient en ligne plus lentement, mais se trouvaient à la fin les plus nombreuses.

Frédéric, après avoir vainement accablé Prague de boulets rouges, résolut de marcher avec la moitié de ses troupes contre Daun, dans l'espérance qu'une victoire obligerait Prague à céder et réduirait Marie-Thérèse aux abois. C'était ainsi que l'année précédente il avait laissé une moitié de ses forces devant

Pirna pour aller arrêter la marche de Brown. Mais Daun comptait soixante-dix mille hommes et occupait une position extrêmement forte entre Kollin et Chotzemitz. Le roi de Prusse, qui n'en avait que trente-cinq, essaya vainement de le déloger. Sept fois ses troupes allèrent à la charge. Daun ne se laissa pas entamer; les Prussiens eurent dix mille hommes, environ le tiers de leur effectif, tués ou mis hors de combat (18 juin). La désertion acheva de les affaiblir. Frédéric, hors d'état de continuer le siége de Prague, le leva et fit une retraite sur la Saxe. Il ne se laissa pas entamer, mais les premiers fruits de sa campagne étaient perdus, et il se vit réduit à la défensive derrière les montagnes qui séparent la Saxe de la Bohême.

Les Français et les Russes, de concert avec l'Autriche, agissaient de deux autres côtés.

D'Estrées commandait en Westphalie quatre-vingt mille hommes. Il avait commencé par occuper les places du roi de Prusse dans la Gueldre et sur le Rhin, places laissées sans défense. Son adversaire, le duc de Cumberland, à la tête de cinquante mille Hanovriens, Hessois et Allemands du Nord, n'essaya pas de défendre le Rhin; il se posta sur le Weser dans un camp retranché près de Hameln. D'Estrées mit trois mois à occuper la Westphalie, et s'avança avec une lenteur mesurée qui fatigua l'impatience de la cour et du public. On l'appelait *le Temporiseur*. Duverney, qui dirigeait l'administration militaire, se plaignit vivement au roi; les courtisans demandèrent son rappel, se fondant sur ce qu'il avait été contraire à l'alliance autrichienne. Les lettres de ses amis le pressant d'agir, il se décida enfin à passer le Weser; il attaqua le duc de Cumberland dans son camp retranché et l'y força, le 26 juillet. Ses lieutenants, entre autres Chevert, le secondèrent avec autant d'habileté que de vigueur; les princes du sang et la jeune noblesse de la cour se comportèrent bravement; mais Maillebois, qui faisait les fonctions de chef d'état-major, donna des ordres contraires [1]. D'Estrées le traduisit plus tard devant le tribunal des maréchaux, qui le condamna, et il passa plusieurs années prisonnier au château de Doullens.

L'ennemi se retira, nous laissant maîtres de ses positions et de son quartier général placé au village d'Hastembeck. La victoire eut pour résultat l'occupation entière de l'électorat. Un détachement français était déjà entré à Embden; Minden et

[1] Rousset, *le Comte de Gisors*, § 25.

Hanovre ouvrirent leurs portes. La Hesse-Cassel, le Brunswick, les duchés de Verden et de Brême eurent le même sort que le Hanovre, et furent frappés de contributions. Cumberland recula de position en position jusque sous le canon de Stade, près des bouches de l'Elbe, où stationnaient des bâtiments anglais. Mais ce n'était plus d'Estrées qui commandait nos troupes.

Il était alors desservi à la cour par Duverney, auquel il reprochait de le laisser manquer de subsistances. Duverney agit auprès du roi et de la marquise pour faire donner le commandement de l'armée de Hanovre à Richelieu qui arriva le 6 août et vint tirer parti des succès de son prédécesseur. Aussi avide que léger, il ne songeait qu'à accroître sa fortune. Il avait revendiqué toutes les prérogatives du généralat, c'est-à-dire le droit et le profit exclusif des contributions, des sauvegardes, etc. « N'ayant pu, dit Duclos, recueillir l'honneur de la victoire, il résolut de s'en dédommager par les fruits. » Il mit le nord de l'Allemagne au pillage. Ses soldats l'appelaient « le père la Maraude ». Après avoir repoussé Cumberland jusqu'au pays marécageux qui avoisine les bouches de l'Elbe, et où la résistance devenait presque impossible, il fit la faute de lui accorder une capitulation. Elle fut signée le 8 septembre à Closterseven par l'entremise d'un agent du roi de Danemark, le comte de Lynar. Trente-huit mille Hanovriens et Hessois posèrent les armes, à la seule condition de ne plus servir contre la France ni ses alliés. Ni Richelieu, ni Cumberland n'étaient autorisés à signer une pareille convention. On fit difficulté de la ratifier, tant en France qu'en Angleterre. Cependant Louis XV s'y décida, malgré les protestations de l'Autriche et de la Suède. Richelieu perdit ensuite du temps; il licencia des soldats; il négligea d'enlever Magdebourg quand il pouvait le faire, ce qui eût porté à la Prusse un coup mortel, et il n'envoya à la seconde armée française, celle de Soubise, qu'une moitié des régiments qu'il eût fallu.

« Des généraux de cabinet, dit Duclos, avides d'argent, inexpérimentés et présomptueux, des ministres ignorants, jaloux ou malintentionnés, des subalternes prodigues de leur sang sur un champ de bataille et rampant à la cour devant les distributeurs des grâces; voilà les instruments que nous avons employés. » Le ministre des affaires étrangères était alors Bernis, créé secrétaire d'État le 25 juin à la place de Rouillé; malheureusement il avait, au dire de Duclos, plus de faveur

que de crédit, et la diplomatie se faisait depuis plusieurs mois en partie double, Rouillé et lui se cachant leurs dépêches.

Le Hanovre conquis, on devait marcher sur la Prusse et réduire Frédéric aux abois. Les Russes, attendus longtemps, avaient fini par arriver près de Kœnigsberg; l'ambassadeur de France en Russie, Lhôpital, déclarait que leur armée était fort belle, et dans le même temps leurs vaisseaux bloquaient les ports prussiens. Le 30 août, ils battirent à Jægerndorf, près de Memel, le corps prussien, d'ailleurs très-inférieur, du maréchal Lehwald; mais ils ne tirèrent aucun parti de leur victoire. Apraxin, qui les commandait, s'arrêta, soit par défaut de subsistances, soit plutôt en vertu d'ordres secrets de Bestuchef, qui dirigeait la cour de Saint-Pétersbourg et qui paraît avoir eu de secrètes liaisons avec les Anglais.

La Prusse, assaillie aux quatre points cardinaux, car vingt-cinq mille Suédois avaient débarqué en Poméranie, courait les plus grands dangers. On ne parlait partout que de réduire son roi au rôle de simple électeur de Brandebourg. Frédéric voyait ses alliés détruits, son trésor épuisé, toutes ses provinces envahies et accablées de contributions par des ennemis dont le nombre allait grossissant, pendant que le chiffre de ses troupes diminuait. Les Saxons, les étrangers, enrôlés malgré eux, désertaient à l'envi. L'unité de l'armée prusienne était à demi brisée. Frédéric, d'un caractère dur et impérieux, n'avait jamais été aimé; il vit éclater contre lui des haines qui couvaient en silence. Il trouva des résistances dans sa propre famille; il renvoya de son camp un de ses frères. Il se sauva pourtant, grâce au peu de concert de ses ennemis, à leurs hésitations et à leurs fautes, grâce aussi à l'énergie qu'il sut garder au milieu d'affreuses angoisses, et à cette promptitude, cette sûreté de coup d'œil qui le mettaient au-dessus de tous les princes, généraux ou politiques contemporains. Portant sur lui une fiole de poison dont il ne se sépara plus, il résolut de lutter tant qu'il conserverait une ombre d'espérance, et de mourir s'il le fallait, mais de ne pas céder.

Il écrivit au roi d'Angleterre une lettre des plus fières pour réclamer son assistance; il se plaignait vivement de la convention de Closterseven qui annulait une armée auxiliaire et de la faute que Cumberland avait commise de ne pas se retirer sur Magdebourg où il eût pu lui-même l'appuyer. Il menaça, si les Russes commettaient des barbaries dans ses États, de se venger

en maltraitant la Saxe dont il demeurait maître. Puis, laissant le prince de Bevern défendre la Lusace contre les Autrichiens, il marcha lui-même contre Soubise qui venait d'arriver à Erfurth à la fin d'août avec trente mille Français et vingt mille Allemands auxiliaires des cercles, ces derniers sous les ordres du duc de Saxe-Hildburghausen. C'était là de la part de Frédéric une résolution presque désespérée. En la prenant, il exposait beaucoup ses États, mais il n'avait que le choix des périls, et il savait que s'il laissait les Français occuper Magdebourg, pénétrer dans la Saxe et joindre les Autrichiens, tout serait perdu[1]. Les Autrichiens ne manquèrent pas de repousser le prince de Bevern sur Breslau; ils occupèrent la Lusace, une partie de la basse Silésie, et envoyèrent des partis dans le Brandebourg. Haddick, un de leurs généraux, s'avança jusqu'à Berlin, qu'il mit à contribution.

Frédéric s'avançait contre Soubise avec des forces moindres de moitié, vingt-cinq mille hommes environ; mais Soubise avait été malheureusement subordonné à son allié, le duc de Saxe-Hildburghausen qui commandait l'armée des cercles. Or cette armée, composée de sujets de différents princes, manquait de cohésion et même d'une administration commune. Les soldats y servaient contre leur gré, n'avaient aucune discipline et disaient tout haut que c'était folie à eux de se battre contre le roi de Prusse, le plus puissant prince de leur religion. Le désordre gagna les troupes françaises réduites, elles aussi, à vivre de maraude, pendant qu'un nombre excessif d'officiers généraux, encombrés de bagages et de vaisselle d'argent, faisaient la campagne en grands seigneurs.

Soubise, qui avait l'ordre de harceler simplement l'ennemi, se contenta de manœuvrer devant lui dans la Thuringe pendant plusieurs semaines. Frédéric, bien que réduit pour vivre à accabler les villes de la Saxe des plus rigoureuses contributions, ne se lassa pas et tint bon. Le 5 novembre, il était campé entre Weissenfels et Rosbach, à l'angle de la plaine que borde l'Unstrut; son camp était placé entre deux collines. Soubise se crut en mesure de l'attaquer et fit marcher ses troupes sur une file allongée pour tourner et gravir les hauteurs. Frédéric exécuta un brusque changement de front et les prit en flanc sans leur donner le temps de se former en ligne de bataille. Après un court engagement de cavalerie, il démasqua

[1] *Histoire de la guerre de Sept ans,* ch. VI.

ses batteries qui enlevèrent les premières files de notre armée; l'infanterie prussienne n'eut alors qu'à marcher pour achever la déroute. Nos auxiliaires allemands plièrent à la première charge. Les Français se crurent trahis et se débandèrent à leur tour, en dépit des efforts de Castries et de Broglie qui essayèrent de tenir bon avec quelques régiments. Trois mille hommes seulement restèrent sur le champ de bataille, mais on perdit huit mille prisonniers, soixante-quatre canons, une foule de drapeaux, presque tous les chariots et les bagages.

Les pertes des vainqueurs ne dépassèrent pas cinq cents hommes. Les Français ne se rallièrent qu'à Erfurth, où ils arrivèrent sans pain et manquant de tout. Une partie des auxiliaires allemands passa dans le camp prussien. Le désastre eût été encore plus grand si Frédéric avait eu assez de troupes et surtout de cavalerie pour poursuivre les fuyards.

Quoique moins considérable que les batailles précédentes, la journée de Rosbach produisit un effet bien plus grand. Elle sauvait la Prusse, que tout le monde avait crue écrasée; elle lui rendait au moins l'espérance de triompher des dangers qui la menaçaient encore. C'était une victoire des Allemands sur les Français, et à ce titre elle eut en Allemagne un immense retentissement. Elle releva le prestige de Frédéric, qui devint un héros national.

Elle n'eut guère moins d'effet en France, où elle causa une douloureuse surprise. C'était la première fois qu'une de nos armées se trouvait en présence de cette infanterie prussienne, si supérieurement exercée et disciplinée qu'on la citait partout comme un modèle. L'attention se porta immédiatement sur les vices de notre organisation militaire, sur la multiplicité des états-majors, le luxe des officiers, la licence des soldats, le défaut du mode d'exercice, qui variait avec les régiments.

Soubise fut perdu dans l'opinion; on le traita d'écolier; sa déconvenue fournit aux chansonniers un sujet inépuisable. Il était pourtant honnête, estimé, et il ne manquait pas de talents militaires. Il fut victime des fautes du gouvernement qui l'avait placé dans des conditions détestables et avait pendant toute la campagne fermé l'oreille à ses plaintes. Le public, assez mal renseigné sur les événements et ne les jugeant que par les effets, confondit dans la même impopularité le roi, la marquise, les ministres et les généraux.

Les nouvelles subséquentes qui arrivèrent d'Allemagne ne

servirent qu'à fortifier ces impressions. Frédéric ne perdit pas de temps. Aussitôt après avoir détruit l'armée de Soubise et de ses alliés, il regagna en toute hâte la Lusace, y reforma sous Keith une armée assez forte pour assurer la Saxe ; puis ralliant lui-même divers corps et des garnisons éparses, il courut en Silésie. Les Autrichiens, sous Nadasti et le prince Charles, avaient enlevé Schweidnitz et venaient d'entrer à Breslau. Frédéric, arrivé sous les murs de cette dernière ville, n'hésita pas à attaquer le 5 décembre, entre Lissa et Leuthen, un ennemi dont les forces étaient doubles des siennes. Habile à réparer le désavantage du nombre par l'avantage du terrain, il enveloppa des régiments qui ne purent combattre, fit une masse de prisonniers et remporta une victoire complète, chef-d'œuvre de ses combinaisons stratégiques. Le 20 décembre il força les portes de Breslau. Il reprit aussi Schweidnitz, mais plus tard, le 3 avril suivant.

Ainsi, après huit mois de la campagne la plus laborieuse et la plus remplie et après quatre grandes batailles, Frédéric, sans alliés, avait chassé de ses États les Français et les Autrichiens. Les Russes battus s'étaient arrêtés à la frontière. Les Suédois, débarqués en Poméranie, y furent d'abord contenus, puis chassés à leur tour par le maréchal Lehwald lorsqu'il revint de Jægerndorf.

Frédéric conquit alors le renom d'un souverain hors de pair et d'un ennemi terrible. Il se fit à Paris même, en sa faveur, un revirement d'opinion d'autant plus naturel qu'on s'était flatté de le voir promptement écrasé ; on avait cru que les forces de la France et de l'Autriche étant réunies, la guerre ne pourrait durer plus de deux campagnes. On se trouvait maintenant bien loin de pareilles espérances. « Le petit nombre, dit Duclos, de ceux qui n'avaient pas approuvé le traité de Versailles se déclarèrent hautement contre ; ceux qui l'avaient regardé comme le chef-d'œuvre de la politique oublièrent ou désavouèrent leurs éloges, et le gros du public, qui ne peut se décider que par les événements, le regarda comme la source de nos malheurs. » Le public devint *Prussien*, comme il avait été *Autrichien* dans la guerre précédente. On fit entre Louis XV et Frédéric des comparaisons qui n'étaient nullement à l'avantage du premier. « Nos Parisiens, écrivait d'Alembert à Voltaire [1],

[1] Lettre du 11 janvier 1758.

ont aujourd'hui la tête tournée du roi de Prusse; il y a cinq mois qu'ils le traînaient dans la boue. »

VII. — Un autre homme, jusque-là peu connu, jetait le poids de son talent dans la balance politique de l'Europe; c'était William Pitt.

Pitt était entré au Parlement par l'intermédiaire d'un *rotten borough*, et y avait conquis dès le début par son éloquence vigoureuse, souvent peu ménagée, le rôle de chef de l'opposition, une renommée populaire à peu près sans précédents et l'aversion déclarée de Georges II. Il avait combattu de toutes ses forces le système coûteux des alliances continentales, les traités de 1755 avec la Russie et la Hesse-Cassel, celui de 1756 avec la Prusse, enfin une politique qui, selon lui, conduisait à une banqueroute infaillible et liait l'Angleterre au Hanovre comme Prométhée à son roc stérile. La mort de Pelham, arrivée en 1754, laissait un ministère affaibli et privé de son chef en présence d'une guerre imminente. Pitt, flattant les préjugés et l'orgueil de la nation, poussant à la guerre maritime et combattant la pensée d'une guerre continentale, se fit une telle popularité que le vieux duc de Newcastle, chargé des affaires étrangères, ne vit de salut pour le ministère qu'en l'appelant à y prendre place. Pitt ne voulut du ministère qu'à la condition de choisir tous ses collègues, c'est-à-dire des hommes qu'il pût diriger (novembre 1756).

Georges II, qui l'avait toujours regardé comme un ennemi personnel, se résigna à le subir pour s'assurer les votes du Parlement. Pitt arriva au pouvoir porté par le vœu public et par l'exaspération qu'avait causée la perte de Minorque. Il trouvait l'Angleterre engagée à la fois dans la guerre maritime où il l'avait poussée et dans la guerre continentale qu'il s'était efforcé d'empêcher. Reculer n'était plus possible; il entreprit de soutenir énergiquement cette double lutte. Il resserra plus étroitement les liens de l'alliance signée avec Frédéric; il augmenta les subsides, et leva des milices afin que le pays pût se défendre sans troupes étrangères.

Mais pour être maître du ministère, il en avait écarté les grandes influences sans le concours desquelles aucun pouvoir en Angleterre n'était solide ni durable. Cumberland, qui le détestait, profita de cette faute et obtint son renvoi. George II s'épuisa trois mois en efforts inutiles pour constituer sans lui

un ministère viable. Enfin, quand il vit le Hanovre occupé par les Français, il revint, en versant, dit-on, des larmes de dépit, à l'homme dont la disgrâce avait augmenté la popularité, et que les comtés accablaient à l'envi des adresses les plus flatteuses (juillet 1757). Le grand orateur, maître de l'opinion, paraissait seul capable de faire accepter au pays des sacrifices devenus indispensables. Pitt exigea, comme la première fois, des pleins pouvoirs; mais, instruit par l'expérience, désirant s'assurer contre les rivalités des partis, contre les haines personnelles, et même contre les sentiments particuliers du roi, confiant d'ailleurs dans sa propre force, il évita de composer un cabinet exclusif. Il y fit entrer le duc de Newcastle, Fox, son rival en éloquence, l'amiral lord Anson, les plus grands talents et les premières illustrations de l'Angleterre. Jamais ministère n'avait été aussi considérable et aussi fort; le contraste que présentait la médiocrité des ministres français n'en fut que plus frappant. Pitt, ainsi appuyé, fut maître du Parlement comme de la nation, et gouverna sans obstacle le pays le plus libre de l'Europe. Il n'y eut plus qu'un nom en Angleterre, le sien, comme il n'y avait qu'un nom en Prusse, celui de Frédéric.

Au moment où Pitt devint pour la seconde fois chef du ministère, la situation s'était aggravée. Cumberland, vaincu à Hastembeck, évacuait le Hanovre, et l'Angleterre se voyait au moment de n'avoir plus de point d'appui sur le continent, car l'alliance de l'Autriche avec la France lui fermait la Belgique. Sur mer elle n'éprouvait guère de moindres embarras. Elle n'avait pu, malgré ses menaces, tirer la Hollande de sa neutralité; en déclarant le blocus fictif des ports français, ce qui devait priver les Hollandais des bénéfices du commerce intermédiaire, elle ne fit qu'exaspérer ces derniers.

On avait préparé les plus vastes armements pour frapper au cœur la marine française en détruisant ses principaux établissements. Les amiraux n'osèrent s'attaquer à Brest, jugeant impossible d'en forcer l'entrée. Rochefort, moins bien fortifié, leur parut plus vulnérable. Le port, bien que situé sur la Charente à quelques kilomètres de la mer, était accessible aux grands vaisseaux dans les hautes marées. Les Anglais se flattèrent d'en détruire les magasins et les arsenaux. Au mois de septembre 1757, une flotte nombreuse parut devant les bouches de la Charente. Le général Mordaunt, qui commandait les troupes de débarquement, occupa sans grande difficulté l'île

d'Aix, point où les vaisseaux sortent du fleuve et prennent la mer, mais on se contenta de cette occupation, faible revanche de la prise de Mahon. Entrer dans la Charente en s'exposant aux batteries des forts sur les deux rives sembla trop périlleux, surtout lorsqu'on apprit que les habitants de la côte, animés d'une patriotique énergie, accouraient à l'envi pour s'enrôler et assister les défenseurs de ces forts et de la place. Le public anglais, exaspéré de cet insuccès, exigea que Mordaunt fût mis en jugement comme l'avait été l'amiral Byng; mais les juges l'acquittèrent.

En Amérique, Vaudreuil, gouverneur du Canada, détruisit plusieurs forts et brûla des magasins anglais sur l'Ohio. Montcalm, un de ses lieutenants, enleva le fort Saint-Georges, près du lac Champlain. Une escadre dirigée par le cabinet de Londres contre Louisbourg recula comme la flotte dirigée contre Rochefort. L'unique succès de la marine britannique, malgré la supériorité de ses forces, se réduisit à la prise de quelques navires français, enlevés dans les eaux de Saint-Domingue.

Pitt augmenta le nombre des marins par des mesures jusque là sans précédents. Il organisa la *presse* des matelots sur la plus large échelle, au mépris des habitudes et des idées de liberté individuelle enracinées dans le pays. Il fit ainsi ce que peu d'autres ministres eussent pu ou osé faire. Enfin rien ne lui coûta, subsides ou levées de troupes, pour la délivrance du Hanovre, qui était urgente. La victoire de Frédéric à Rosbach vint précisément relever les espérances de l'Angleterre ; elle fut pompeusement exaltée au sein du Parlement [1].

VIII. — Cumberland avait fait dans le Hanovre faute sur faute. Richelieu n'en fit pas moins de son côté. Après avoir accordé la malheureuse convention de Closterseven et imposé à l'ennemi un engagement trop éventuel pour être sérieux, après avoir négligé de soutenir Soubise ou de lui envoyer un nombre de troupes suffisant, il demeura inactif, sans chercher à assister les Suédois dans la Poméranie, ce qu'il eût pu faire. Il ne s'occupa que de s'établir dans le Hanovre pour le garder comme un gage, et d'en percevoir les impôts, ou plutôt d'y vivre à discrétion. Il y laissa commettre, il y commit lui-même

[1] Discours de lord Royston.

une foule d'exactions. Frédéric ne craignit pas de lui envoyer un agent pour lui représenter qu'il s'écartait de la tradition du célèbre cardinal son grand-oncle, en combattant les ennemis de l'Autriche ; Voltaire ne se fit aucun scrupule de plaider cette cause auprès du maréchal dont il se disait l'ami. Rien n'autorise à penser que Richelieu ait trahi la France ; mais ses pillages, exaspérant les Allemands du Nord, servirent le roi de Prusse ; ils se tournèrent vers Frédéric comme vers un sauveur.

Georges II y trouva un prétexte naturel pour soutenir que la France exécutait mal la convention de Closterseven et le libérait de ses propres engagements. Après des chicanes très-vives et d'une égale mauvaise foi entre les cours de Londres et de Versailles au sujet de la ratification, le roi d'Angleterre jeta le masque. Enhardi par notre défaite à Rosbach, il refit l'armée de l'électorat, et en confia le commandement au prince Ferdinand de Brunswick, un des meilleurs généraux de l'école de Frédéric.

Ferdinand, sourd aux craintes de son frère le duc régnant de Brunswick, qui déjà traitait à Versailles, réunit ses forces à Stade, vers la fin de novembre, en dépit des représentations de Richelieu. Elles montaient à près de quarante mille hommes. Il reprit rapidement possession des pays de Lunebourg, de Zell, d'une partie du Brunswick et de Brême. Louis XV, ne pouvant laisser Richelieu dans le Hanovre, lui donna pour successeur, au mois de janvier 1758, le comte de Clermont, de la maison de Condé, frère de feu M. le Duc, et l'un des héros de Raucoux, aimé des troupes à ce dernier titre, d'ailleurs humain et affable. Chevert, le comte de Saint-Germain et quelques-uns des lieutenants généraux connus pour être les meilleurs, devaient servir sous lui. Richelieu revint à Paris étaler ses rapines, payer plus d'un million de dettes, et faire bâtir sur les boulevards l'élégante maison que le peuple baptisa ironiquement du nom de *Pavillon de Hanovre*.

Clermont trouva l'armée ruinée par les rigueurs de l'hiver, le dénûment et surtout l'indiscipline. En arrivant, il fut obligé de casser plus de cinquante officiers. Il se voyait en présence d'un adversaire habile, de troupes allemandes animées du désir et de l'espérance de chasser les Français de leurs pays, enfin de populations exaspérées, avides de vengeance, et dont nous avions fait d'implacables ennemies. Ces sentiments étaient por-

tés au paroxysme dans le Hanovre, le Brunswick, la Hesse. En outre, des renforts anglais arrivaient par Embden. Clermont ne jugea pas possible de se maintenir sur le Weser. Il se retira sur le Rhin, plus vite même qu'il n'eût voulu, car il n'eut pas le temps de rallier toutes ses garnisons éparses ; il fut souvent obligé d'abandonner des blessés, des bagages, de l'artillerie. Ferdinand, combinant habilement sa marche avec celle du prince héréditaire de Brunswick, son neveu, et du prince Henri de Prusse, qui le secondèrent, se porta partout et déblaya rapidement la contrée jusqu'au Rhin. Cette marche savante et couronnée d'un plein succès ravit les Allemands. Frédéric enthousiasmé la compare à celle de Turenne dans la fameuse campagne de 1674.

L'inquiétude fut grande en France. Bernis conseilla la paix, au risque de perdre son crédit. Sa correspondance n'est plus dès lors que l'expression de son découragement. Nous n'avons plus ni généraux ni ministres. Ni nous, ni nos alliés, ne savons faire la guerre. La France s'épuise ; les colonies sont déjà entamées, il n'y a plus de direction « Le roi ouvre de grands yeux tristes, et tout est dit. Il me semble être le ministre des affaires étrangères des Limbes. — L'armée est pleine de divisions, de tracasseries de mauvaise volonté et de dégoût » . Elle est devenue frondeuse et fait de l'opposition politique. « Il faut refondre la cloche » , ajoutait-il [1].

Mais la paix n'était pas plus facile à faire que la guerre. On était fort engagé, et l'impératrice était plus belliqueuse que jamais. La guerre fut poursuivie, malgré Bernis. On augmenta le nombre des alliances qu'on avait en Allemagne, en traitant avec le Danemark et le Mecklembourg ; ce dernier pays étai depuis longtemps hostile à la Prusse. On fit des édits bursaux ; on créa des rentes viagères. La charge de secrétaire d'État de la guerre fut enlevée à Paulmy, qui était insuffisant, et donnée au maréchal de Belle-Isle, qui avait l'autorité de son nom, de son caractère et de ses grands talents. Belle-Isle débuta par des réformes militaires nécessaires (26 février 1758). Il régla les conditions de l'achat des grades, le temps de service qui serait exigé dans les grades inférieurs. Il fit de nouveaux choix pour les principaux commandements. Il cassa des officiers qui s'étaient

[1] Filon, *Ambassade de Choiseul à la cour de Vienne*, Pièces justificatives et Aubertin, *l'Esprit public au dix-huitième siècle*, p. 341.

absentés sans congé et un régiment entier de hussards qui avait commis des pillages.

Clermont s'était arrêté à Wesel. Ferdinand de Brunswick voulut reprendre cette place, que les Prussiens avaient perdue dès le début de la guerre, et qui seule pouvait leur assurer un pont sur le Rhin. Il prit Kaiserswerth, Dusseldorf, passa le Rhin au mois de juin, et occupa Clèves. Les Français, qui s'étaient remontés et réorganisés, campaient à Neuss et à Crevelt. Le 23 juin, ils se laissèrent tourner près de Crevelt par les Hanovriens ; ces derniers s'avancèrent masqués par un bois, surprirent notre aile gauche et lui tuèrent trois ou quatre mille hommes. Cette défaite imprévue jeta l'armée et la cour dans un étonnement extrême. De l'avis général, la faute fut imputée au comte de Clermont. Surpris à table, il avait attendu trop de temps pour faire marcher ses réserves, puis donné trop tôt le signal de la retraite, sur l'avis d'un de ses officiers. Telle était alors la mauvaise organisation du commandement, qu'il n'y avait guère d'occasions où les généraux s'entendissent, où les ordres fussent donnés à temps et ponctuellement exécutés. Paris éclata en murmures et Clermont fut maltraité par le public. Comme il joignait à son titre de général en chef celui d'abbé de Saint-Germain des Prés, « moitié plumet, moitié rabat » , disait la chanson, il essuya une grêle de plaisanteries, armes de la vengeance populaire.

Cependant Ferdinand ne put tirer de sa victoire le parti qu'il cherchait. Les Français, ralliés sous les murs de Cologne, reçurent immédiatement des renforts, retrouvèrent l'avantage du nombre et couvrirent Wesel. Clermont fut rappelé. Le Dauphin demanda la faveur de le remplacer. Louis XV ne le permit pas, prétendant que l'affaire de Crevelt était une simple échauffourée, et que la présence des princes devait être réservée pour des cas plus graves. Peut-être craignit-il de laisser prendre à son fils un rôle qui eût trop contrasté avec sa propre inertie. Le commandement de l'armée du Rhin fut donné à Contades, qui fut peu après nommé maréchal.

Ferdinand fut obligé de se retirer, grâce à un mouvement de Soubise, qui commandait un corps français à Hanau dans la Franconie. Soubise avait en face de lui un corps prussien. Ayant reçu l'ordre de marcher en avant, il battit le prince d'Isembourg à Sonderhausen dans la Hesse, le 23 juillet. Il dut ce succès au comte de Broglie, son principal lieutenant.

Ferdinand craignit d'être coupé s'il demeurait sur la rive gauche du Rhin avec des forces inférieures à celles de Contades; il repassa sur la rive droite le 10 août, évacua les places qu'il avait occupées, et se replia dans la Westphalie autour de Munster. Contades l'y suivit, l'obligeant à son tour à battre en retraite. Soubise acheva de relever sa renommée militaire en remportant dans la Hesse, le 10 octobre, à Lutterberg, entre Cassel et Munden, un second avantage qui lui valut le bâton de maréchal, bien que l'armée et le public en attribuassent le principal honneur à Chevert.

Cependant les deux généraux ne purent se joindre, et jugeant leurs positions aventurées, ils se replièrent pour hiverner, le premier à Wesel, le second à Hanau.

Les opérations de cette guerre étaient naturellement liées à celles de l'Autriche contre la Prusse ; ces dernières doivent par ce motif trouver ici leur place. Et d'ailleurs, quelle que fût l'importance de la lutte engagée entre les Français et les Hanovriens, les combinaisons stratégiques et méthodiques de leurs généraux pâlissaient devant celles de Frédéric et de ses adversaires, qui se livraient des combats de géants.

Frédéric avait encore trouvé le moyen d'être prêt le premier, malgré l'épuisement produit par la campagne précédente. Il avait pris l'initiative et envahi la Bohême tandis que Ferdinand de Brunswick s'avançait sur le Rhin. Mais il n'eut pas le même succès; il n'osa pas attaquer Daun, trop fortement retranché à Kœnigsgratz; il se tourna du côté de la Moravie et assiégea Olmutz. Il se consuma devant cette place en efforts longs et inutiles. L'armée prussienne était beaucoup moins bien organisée pour les siéges que pour les marches et les batailles; elle ne possédait ni un corps d'ingénieurs suffisant ni le matériel nécessaire.

Frédéric, s'étant vu couper un important convoi qu'il attendait de la Silésie, leva le siége en toute hâte, traversa rapidement la Bohême, puis la Lusace ; il courut à Custrin sur l'Oder, où un faible corps prussien courait le risque d'être écrasé par les Russes. La czarine, sensible aux plaintes de l'Autriche sur la lenteur inexplicable de ses troupes durant l'année précédente, avait disgracié son principal ministre, Bestouchef, et le général Apraxin. Elle avait remplacé Bestouchef par Woronzow, personnage dévoué à la cour de Vienne, et mis sur pied deux armées commandées par Fermor et Brown. La première

de ces armées avait occupé la Prusse proprement dite avec Kœnigsberg et marché le long de la Baltique ; la seconde avait traversé la Pologne. Elles devaient s'unir vers la jonction de l'Oder et de la Warta, et de là se diriger sur la Silésie. Chemin faisant, elles commettaient d'affreux dégâts. Les Cosaques tuaient, pillaient, brûlaient les villages, et inspiraient autant d'épouvante que des sauvages. Frédéric, arrivé à Custrin, passa l'Oder et se hâta d'attaquer les Russes, avant qu'ils fussent rejoints par une de leurs divisions restée en arrière. La bataille eut lieu à Zorndorf, le 23 août. Elle dura toute la journée et fut terrible ; le terrain demeura jonché de morts. Des deux côtés, c'étaient de vieilles troupes qui se trouvaient en présence. Les Russes ne cédaient pas ; vaincus, ils s'enivraient d'eau-de-vie et se laissaient massacrer à côté de leurs canons. Les Prussiens, animés par la vengeance et par une sorte de colere, ne firent aucun quartier, et nul sacrifice ne leur coûta pour refouler l'ennemi dans la Pologne.

Pendant ce temps Daun pénétrait dans la Saxe ; les places de ce pays et celles de la Silésie tombaient une à une aux mains de ses lieutenants. Frédéric, qui avait comme César l'habileté surprenante de se porter à temps sur chaque point menacé, revint sur ses pas et manœuvra en face des Autrichiens. Il fit pourtant une faute, celle de camper à Hochkirchen dans une position assez exposée. Daun l'y surprit le 14 octobre, à quatre heures du matin ; il lui tua sept mille hommes, ses meilleurs généraux, entre autres Keith et un prince de Brunswick, et lui enleva cent quatorze canons. Frédéric répara son imprudence en se repliant sur une position plus sûre où le vainqueur n'osa le poursuivre. Daun ne put le chasser de la Saxe, ni s'emparer de Dresde, dont le gouverneur prussien Schmettau commit, pour assurer la défense, la barbarie de brûler les faubourgs. Frédéric se maintint, frappa la malheureuse Saxe de contributions énormes, et se vengea sur elle des dégâts commis par les Russes sur ses territoires héréditaires.

Ainsi l'année 1758 n'eut guère sur le continent d'autre résultat que d'avoir été extraordinairement sanglante. Les succès des Français à Sonderhausen et à Lutterberg, la victoire des Autrichiens à Hochkirchen, laissèrent la Prusse accablée mais debout, et l'Europe étonnée de l'héroïsme de Frédéric et des ressources de son génie.

IX. — Sur mer les Anglais et les Français se livrèrent plusieurs combats, où nos marins déployèrent beaucoup d'habileté et de courage. Un des principaux fut celui de Carthagène, où l'amiral français marquis Duquesne tint tête, avec quatre vaisseaux de ligne (le 28 mars), à l'escadre de l'amiral Osborn. Mais les Anglais possédaient toujours la supériorité des forces. Au mois d'avril, une escadre française sortit du port de Rochefort pour aller en Amérique ; Hawke l'obligea de rentrer dans la Charente, et elle ne se mit à l'abri qu'en sacrifiant une partie de son chargement.

Les Anglais, non contents d'observer et de bloquer plus ou moins les côtes de France, avaient dès l'année précédente conçu la pensée hardie de ruiner plusieurs de nos établissements et de nos villes maritimes. L'échec éprouvé devant Rochefort les avait irrités, plus que découragés. En 1758, ils formèrent deux grandes escadres qui partirent de Saint-Helens au mois de juin, se dirigeant, la première, sous lord Anson et Hawke, dans le golfe de Biscaye, la seconde, sous l'amiral Howe, contre Saint-Malo. Howe, ne pouvant aborder cette dernière ville, trop bien défendue par elle-même et par les forts dont les îlots voisins étaient couverts, descendit à Cancale et alla détruire les établissements de Saint-Servan. Il brûla des magasins et quelques bâtiments marchands ; mais les habitants des côtes de la Manche manifestèrent la même irritation patriotique que ceux des côtes de l'Océan. Howe craignit de s'aventurer et se rembarqua. Il s'approcha successivement du Havre et de Cherbourg. Les vents contraires l'obligèrent de rentrer en Angleterre.

Un pareil résultat était loin de répondre aux dépenses des armements ; les Anglais ne pouvaient s'en contenter. La flotte reprit la mer et débarqua des troupes à côté de Cherbourg, le 7 août, hors de la portée des forts. Le général Bligh occupa Querqueville, enleva les défenses de la place et y entra sans difficulté. Il détruisit les forts et le bassin, où de grands travaux commencés au temps de Vauban et poursuivis sous le ministère de Fleury étaient restés inachevés ; il enleva plus de vingt canons, brûla des navires dans le port et frappa les habitants de lourdes contributions. Sur les côtes de Normandie comme sur celles de Bretagne les Anglais marquèrent leur passage par des violences et des incendies que leurs chefs ne purent empêcher. Cependant le lieutenant général comte de Raimond, auquel on reprocha de ne s'être pas opposé au dé-

barquement, rallia ses troupes à Valognes et marcha contre l'ennemi. Bligh ne l'attendit pas; il se remit en mer, le 16, assez à temps pour n'éprouver aucun dommage.

Le mois suivant, Bligh débarquait de nouveau dans la rade de Saint-Malo, près de Saint-Cast, avec douze mille hommes. On ne savait s'il allait marcher sur Saint-Malo ou sur Brest, pour attaquer cette dernière ville par terre. Le prince royal d'Angleterre, petit-fils de Georges II, faisait partie de l'expédition. Les paysans bretons coururent aux armes pour barrer le passage aux Anglais; leur résistance donna au duc d'Aiguillon, gouverneur de la province, le temps d'arriver avec des troupes régulières. Bligh, jugeant l'entreprise manquée, voulut se rembarquer, mais trop tard, et prit de mauvaises dispositions. D'Aiguillon arriva et se jeta sur les Anglais pour les détruire. Les gentilshommes bretons, animés du plus vif sentiment patriotique, voulurent marcher au premier rang. Des bourgeois, des gens de robe, des étudiants de Rennes allèrent au feu. On se précipita sur l'arrière-garde de l'ennemi, qui recula et s'enfuit en désordre. La flotte anglaise accabla vainement le rivage de boulets et de bombes. Ses projectiles n'épargnaient pas les soldats anglais plus que les nôtres. Une partie se noya en voulant regagner les vaisseaux; une autre se rendit à discrétion (11 septembre). On chanta un *Te Deum* à Paris. Pitt comprit dès lors le danger et les difficultés de ce genre d'expéditions, qui pouvait tout au plus servir comme diversion à la guerre continentale; il y renonça.

Les efforts des Anglais s'étendirent à toutes les colonies. Ils enlevèrent, en 1758, le fort Louis au Sénégal, puis nous chassèrent de l'île de Gorée et accaparèrent le commerce des côtes de l'Afrique.

En Amérique, ils firent sur une grande échelle les préparatifs nécessaires pour s'emparer de Louisbourg, dont la perte devait nous fermer l'accès du Canada. Boscawen en entreprit le siége avec une flotte de vingt-quatre vaisseaux de ligne et dix-huit frégates. La flotte, ou plutôt l'escadre française qui gardait ces parages, ne comptait que cinq vaisseaux et cinq frégates; elle ne put recevoir de renforts. Les autres moyens de défense étaient dans la même proportion. La place résista héroïquement du 2 juin au 26 juillet. Le gouverneur et sa femme, madame Drucourt, montrèrent autant de dévouement que d'énergie. Il n'en fallut pas moins capituler. Les Anglais

enlevèrent la plupart de nos bâtiments ; ils restèrent maîtres de l'île du cap Breton et dominèrent la navigation du Saint-Laurent.

Ils prirent aussi l'offensive sur le continent américain. Pitt envoya des troupes et encouragea l'armement des colons. Les Anglo-Américains firent deux expéditions. L'une, dirigée de New-York sur le fort Ticonderoga, près du lac Champlain, fut repoussée par Montcalm ; mais la seconde réussit. Le brigadier Forbes, parti de la Pensylvanie, marcha sur le fort Duquesne et s'en empara. Le fort fut débaptisé, reçut le nom du premier ministre d'Angleterre, et devint la ville actuelle de Pittsburg.

X. — Le désir de la paix s'était fait jour en France après Rosbach ; le retour de l'opinion en faveur de la Prusse en donnait la preuve, et Bernis l'avait exprimé dans le conseil. Mais Louis XV avait naturellement repoussé la pensée de traiter après des revers. On voulait des succès. Or la campagne de 1758 n'en donna pas, et quand elle fut terminée, la situation se retrouva la même, avec une aggravation pour les finances. L'argent commençait à manquer ; les payements ne s'opéraient plus avec régularité. Cependant le roi avait décidément fait mettre à l'étude une réforme de sa maison. Les édits bursaux, consistant surtout en créations de charges, s'étaient élevés au mois de septembre 1758 à des sommes énormes. On avait augmenté l'impôt sur le tabac. On demandait pour les besoins de la guerre un don gratuit spécial à toutes les villes, à tous les bourgs du royaume ; ce don gratuit devait durer six ans, et le clergé, la noblesse, les communautés devaient y être soumis, abstraction faite de tout privilége. Le clergé n'en avait pas moins voté cette année un don gratuit, à lui particulier, de seize millions. On murmurait à Paris ; on y affichait des placards séditieux contre le roi, et les *Te Deum* chantés pour l'affaire de Saint-Cast ou la victoire de Montcalm au Canada ne donnaient pas le change au public [1].

Louis XV avait modifié son conseil et même changé les secrétaires d'État. Moras, insuffisant au contrôle général, y avait été remplacé par Boulogne, un des meilleurs intendants de finances. La marine avait été confiée à un vice-amiral, Massiac, qui la dirigea cinq mois sans plus de succès que ses devanciers. Madame de Pompadour y fit nommer une de ses créatures, le lieutenant de police Berryer, personnage peu aimé à

[1] *Journal* de Barbier, septembre et octobre 1758.

cause des services secrets qu'il pasait pour lui rendre; un peu plus tard elle obtint que le roi lui donnât encore les sceaux. Bernis eût voulu rappeler Chauvelin et Maurepas, dont il jugeait les lumières nécessaires. Mais Louis XV ne pardonnait jamais aux ministres qu'il avait renvoyés. Il refusa net le rappel de Chauvelin, et la marquise s'opposa à celui de Maurepas. Au fond, les changements de personnes devaient être de peu d'effet, parce que les conditions du gouvernement et celles de la guerre ne changeaient pas. L'insuccès de nos efforts maritimes tenait plus à l'infériorité de nos ressources comparées à celles des Anglais qu'à l'incapacité des secrétaires d'État.

Après la campagne de 1758, Bernis déclara catégoriquement qu'il fallait faire la paix, attendu que le roi n'avait plus « ni argent, ni généraux, ni vaisseaux » ; qu'on devait donc s'entendre avec la cour de Vienne sur des conditions à proposer à l'Angleterre et à la Prusse, et la menacer, si elle s'y refusait, de s'en tenir au secours stipulé par le premier traité de Versailles. Il ajouta qu'il était impossible de laisser plus longtemps chaque ministre élever seul et à son gré les dépenses de son département. Le Dauphin et le conseil appuyèrent cet avis. On résolut de demander à l'Espagne, demeurée neutre, qu'elle servît de médiatrice, et la résolution fut communiquée à l'impératrice-reine, qui, malgré ses répugnances, dut l'agréer.

Un homme pourtant s'éleva qui combattit énergiquement la pensée de la paix, ce fut le marquis de Stainville, longtemps favori de madame de Pompadour, et pour lors ambassadeur à Vienne. Il représenta que l'Autriche avait de grandes ressources, surtout en hommes; qu'elle était toujours animée des mêmes sentiments belliqueux ; qu'on ne pouvait l'abandonner avec honneur tant qu'elle n'aurait pas arraché la Silésie à la Prusse ; enfin il soutint qu'on devait poursuivre la guerre et qu'on en trouverait les moyens.

Bernis avait beaucoup d'ennemis. Il les devait à sa qualité de favori et à ce que le public, généralement mal informé, lui attribuait la responsabilité d'une politique peu heureuse, dont il n'était pas l'auteur. Son ancien rôle d'abbé de cour, de complaisant de la marquise, ses petits vers galants, que ses ennemis lui jouèrent le tour de faire imprimer quand il sollicita la pourpre, lui ont fait une célébrité presque ridicule. Mais il avait des qualités autres que l'amabilité et l'esprit. A un caractère conciliant il joignait du sens pratique, de la finesse,

de la pénétration. Il était honnête sans affectation et estimé des hommes judicieux, tels que Duclos. Il n'avait pas le goût de domination ordinaire aux ministres; cette qualité lui fut reprochée, et on l'accusa de manquer d'énergie; il est pourtant le seul des secrétaires d'État de Louis XV qui ait affronté une disgrâce pour soutenir son opinion. Il était las de sa situation, et il écrivait à Paris-Duverney: « On m'a fait danser sur un grand théâtre avec des fers aux pieds et aux mains. »

Ce fut madame de Pompadour, à qui il communiquait les affaires bien plus qu'au roi, qui lui signifia son renvoi. Il ne reparut plus à la cour, dont les ministres déchus étaient exclus systématiquement. Sa disgrâce, il est vrai, fut douce. Il se retira dans une de ses abbayes; Rome venait de le nommer cardinal pour le récompenser d'un service qu'il lui avait rendu en la réconciliant avec Venise. On dit de lui qu'il s'était mis à l'abri de l'orage sous le chapeau.

Le public applaudit à un changement dont il ne sut ni la raison ni le but. Il lui suffisait que Bernis eût été le principal ministre dans des temps malheureux, et d'ailleurs le seul nom de favori de la marquise était un titre à l'impopularité.

Stainville fut nommé secrétaire d'État pour les affaires étrangères, et créé duc et pair sous le nom de Choiseul. « Il était, dit Duclos, qui d'ailleurs le flatte peu, d'une naissance distinguée, d'une figure petite et désagréable, avec de la valeur, de l'esprit et encore plus d'audace. » Il avait préludé à son élévation en se faisant un des familiers et des flatteurs de madame de Pompadour, en jouant à la cour le rôle d'homme à bonnes fortunes, et en acquérant une réputation de méchanceté dont il tirait vanité. C'était ainsi qu'on réussissait à Versailles sous Louis XV; la brillante et audacieuse fatuite de Richelieu devait trouver des imitateurs. Choiseul avait encore d'autres titres. Il jouissait d'une fortune énorme due à un riche mariage, et il avait su gagner un grand crédit à la cour de Vienne, en raison du vieil attachement de sa famille à la maison de Lorraine. Il était travailleur, doué de connaissances étendues, malgré un esprit léger et superficiel, et les obstacles s'effaçaient devant son ambition. La marquise, devenue plus que jamais maîtresse régnante, s'engoua de lui. Ne gouvernant plus par les plaisirs, elle crut qu'elle gouvernerait tout à fait par les affaires avec un ministre de son choix, dont le caractère entreprenant lui plaisait. Regardant l'alliance avec l'impératrice et la guerre avec

le roi de Prusse comme son ouvrage, elle s'enthousiasma pour l'homme qui lui promettait d'y persévérer, et elle lui abandonna le gouvernement.

Le premier acte ministériel de Choiseul fut de signer avec Marie-Thérèse, le 30 décembre 1758, un troisième traité qui confirma et aggrava les précédents. La France s'engagea non-seulement à payer des subsides à l'Autriche, à la Suède et à la Saxe, mais encore à faire marcher directement cent mille hommes contre la Prusse. En retour, on obtenait de l'impératrice-reine quelques concessions éventuelles sur la réversibilité de la souveraineté des Pays-Bas. Les deux puissances convenaient de rétablir Auguste III dans ses États électoraux, d'obtenir pour lui une indemnité convenable, et de ne conclure ni paix ni trêve séparées. La France promettait ses bons offices pour faire élire Joseph II roi des Romains. Ce traité fut agréé par la czarine, en sorte que l'année 1759 vit recommencer, même sur une échelle plus étendue, les efforts militaires des années précédentes. La politique française se trouva plus que jamais liée à celle de l'Autriche.

XI. — Malgré la diversion opérée par la guerre, l'agitation intérieure n'avait pas absolument cessé. Ni l'édit du 13 décembre 1756, ni l'émotion causée par l'attentat de Damiens, n'avaient ramené un calme complet. Le feu s'était amorti sans s'éteindre.

La grande majorité des membres du Parlement avaient donné leurs démissions après l'édit. Devaient-ils les reprendre et à quelles conditions le pouvaient-ils ? Ce fut là l'objet de négociations qui durèrent longtemps, car de part et d'autre on désirait un accord ; mais le gouvernement tenait d'autant plus à maintenir sa décision qu'il avait mis plus de temps à la prendre, et les magistrats voulaient garantir leur honneur, sinon réserver leurs droits. Seulement le pouvoir prit une attitude nouvelle. Jusque-là il avait affecté le mutisme et l'indifférence, maintenant il affecta d'avoir un système arrêté. Madame de Pompadour donnait des audiences où elle parlait en souveraine, demandait des explications aux magistrats et daignait leur exposer la conduite du roi[1]. Il est vrai que son argument principal était l'honneur de Louis XV, qui, suivant elle, ne devait pas être un moins grand roi que Louis XIV. Les réponses que

[1] Entretiens de Madame de Pompadour avec M. Meynières.

fit Louis XV aux démarches du premier président furent de véritables mémoires explicatifs qu'on imprima pour les placer sous les yeux du public. Bernis, avec son esprit pacifique, travaillait à la conciliation et désirait qu'on la lui attribuât. Le 29 août 1757, le roi déclara les démissions non avenues et mit les exilés en demeure de rentrer. L'édit précédent fut maintenu, sauf quelques modifications tenant à la manière dont on l'interpréta, et peu de jours après un nouveau premier président, Molé, recueillit l'héritage de Maupeou.

Réconcilié avec le roi, du moins en apparence, le Parlement ne le fut pas pour cela avec le clergé. Les politiques, comme Duclos, pouvaient traiter cette dernière querelle de « misères saisies et exagérées par l'humeur », mais la fatigue publique n'avait ni changé le fond des esprits ni éteint des défiances et des haines invétérées. L'archevêque de Paris était exilé en Périgord (janvier 1758). La feuille des jansénistes (*les Nouvelles ecclésiastiques*) entreprenait une guerre en forme contre les jésuites, et mettait tout en œuvre pour soulever contre eux l'aversion populaire [1]. Pendant ce temps Helvétius imprimait son livre *de l'Esprit,* manifeste avoué du matérialisme. Un censeur royal avait approuvé l'ouvrage. Le Parlement condamna les doctrines qui y étaient exposées et obtint que le censeur fût destitué. Le gouvernement multipliait les édits pour la défense des Nouvelles à la main (édit de 1753), prononçait contre les auteurs d'ouvrages imprimés sans permission des peines dont la sévérité allait jusqu'à la mort et aux galères (16 avril 1757), et n'en laissait pas moins circuler des écrits dont il semblait par sa tolérance prendre la responsabilité.

Si d'ailleurs le parlement de Paris se réconcilia avec la couronne au mois d'août 1757, il n'en fut pas de même des parlements provinciaux. Ces derniers continuaient à agir en vertu de la prétendue solidarité déclarée entre les classes de la magistrature, quoique ce système des classes fût repoussé formellement par le roi. Ceux de Rouen et de Rennes avaient fait des démonstrations en faveur des conseillers démissionnaires de Paris. Celui de Rennes avait rédigé et publié, quelques jours avant l'attentat de Damiens, des remontrances pleines de hardiesse et de fermeté, pour lesquelles deux de ses membres avaient été enlevés et jetés en prison. Celui de Besançon refusa pour son compte, au mois d'avril, l'enregistrement du vingt-

[1] Barbier signale le fait (janvier 1758.)

tième, enregistré silencieusement dans un lit de justice par le Parlement de Paris. Il représenta que la Franche-Comté était réduite à la dernière misère, et pendant près de deux ans il protesta, avec une constance qui ressemblait à de l'acharnement, contre les mesures rigoureuses employées dans la perception des nouveaux impôts. A la fin le roi se lassa, et ordonna au gouverneur de la Franche-Comté, de Boynes, de se rendre au palais de justice avec des dragons; trente-deux conseillers furent enlevés et transportés dans différentes provinces; quatre furent enfermés dans des forteresses comme prisonniers d'État.

Le parlement de Paris s'émut, et protesta à son tour contre cette espèce de coup d'État; il se plaignit dans ses remontrances que ces exils fussent « des voies irrégulières de pouvoir absolu » , contraires aux lois générales et aux *droits de la nation.* Le roi fit une longue réponse qui fut imprimée et publiée. Il déclara qu'il avait usé de ses *pouvoirs souverains;* qu'il voulait être servi et obéi; que les magistrats de Besançon étaient sortis des bornes de leurs fonctions, et que ceux de Paris n'avaient rien à y voir. Mais, tout en parlant d'un ton de maître, il discutait et développait longuement les principes de son autorité.

Boulogne, qui ne réussissait pas mieux que ses devanciers au contrôle général, y fut remplacé au mois de mars par un nouveau financier, Silhouette, naguère intendant de la maison d'Orléans et administrateur de la Compagnie des Indes. Ce fut le maréchal de Belle-Isle, le *moulin à projets,* comme l'appelait Maurepas, qui le présenta au roi. Silhouette passait pour habile, mais son habileté principale consistait à entreprendre beaucoup, et d'ailleurs les connaissances financières étaient encore trop peu répandues pour que les réputations en ce genre ne se fissent pas à bon marché. On lui attribuait des plans admirables; on disait de lui que c'était « un homme à systèmes, ayant des projets bien préparés [1] » ; enfin on le regardait comme un magicien possédant le secret de faire de l'or.

Le Trésor éprouvait les plus grands embarras, car on estimait la recette de l'année courante à deux cent quatre-vingt-cinq millions et la dépense à quatre cent dix-huit. Le déficit réel alla beaucoup au delà. Il y avait en outre plus de cent millions de dettes échues qu'on ne pouvait payer, et plus de cent millions d'anticipations sur les budgets futurs. Recourir aux affaires extraordinaires n'était plus possible, attendu qu'on en avait fait

[1] *Journal* de Barbier.

pour plus de cent millions par an en 1757 et en 1758. Les effets royaux perdaient tous les jours.

Silhouette commença par conjurer la crainte devenue générale du papier-monnaie. Il se déclara ennemi par système de tout ce qui pouvait rappeler Law et ses expériences sur le crédit public. Il obtint par là une première faveur. Cette faveur devint de l'engouement quand on le vit, au mois d'avril, trouver soixante-douze millions d'un coup. Son secret fut de créer soixante-douze mille actions de mille livres chacune, qui devaient toucher un intérêt sur le bail des fermes et entrer en partage du bénéfice des fermiers. Silhouette prétendit que le bail précédent devait être annulé pour cause de lésion de l'État, et parce qu'il n'avait pas été passé avec les formes voulues de publication et d'enchères. La légitimité de ces motifs fut contestée; Silhouette lui-même imagina pour les fermiers quelques dégrèvements qui pussent leur servir d'indemnité. La mesure n'était pas non plus absolument neuve; elle n'était que l'application en grand de ce que Séchelles et Moras avaient fait en petit. Mais le public ne vit que le résultat, fut saisi d'admiration, et ferma l'oreille aux protestations des traitants, qu'il continuait de détester.

Silhouette prit beaucoup d'autres mesures qui prouvent la fécondité de son imagination, mais qui présentent la bigarrure la plus étrange. Dans l'obligation de trouver de l'argent et d'en trouver sur-le-champ, il employa des expédients ruineux mêlés à de sages et habiles combinaisons.

Il augmenta tout ce qu'il put augmenter, le tarif des postes. le prix du tabac. Il vendit aux états de Bretagne, pour quarante millions, le rachat des droits de contrôle et de centième denier sur les immeubles, tandis que Machault leur avait toujours refusé le droit de racheter le premier vingtième. Il supprima les exemptions de tailles, mesure qui fut applaudie, parce que les priviléges avaient déjà des ennemis systématiques. Il entreprit une réduction des pensions et une réforme des dépenses de la maison du roi. Cette réforme, annoncée depuis quatre ans au moins, échouait toujours. Louis XV en comprenait la nécessité, mais n'avait pas la force de volonté nécessaire pour l'exécuter et pour lutter contre les résistances de la cour, où une armée d'officiers luttait pour la défense d'abus dont ils tiraient des profits. On se contenta de modérer quelques prodigalités excessives. Silhouette affronta de ce côté des haines

bientôt redoutables; en attendant, le public le porta aux nues.

Au reste, ce n'étaient là que les préliminaires d'un grand projet de *subvention,* renfermé dans quatre édits qui furent soumis au Parlement, le 17 août, peu avant les vacances. Cette subvention se composait d'un troisième vingtième, d'un impôt sur les patentes, d'impôts sur le luxe, particulièrement sur les domestiques, du triplement de la capitation pour les célibataires, d'une taxe établie sur les parents qui faisaient entrer leurs enfants dans des couvents avant leur majorité, etc. La multiplication des vingtièmes se défendait par la raison que c'était là l'impôt unique, uniforme, payé par tout le monde, dont on poursuivait l'établissement depuis Vauban; Silhouette et d'autres financiers croyaient que le progrès consistait à le rendre permanent et à diminuer un jour les tailles pour une somme équivalente. Les impôts de luxe étaient une imitation de l'Angleterre, où la fortune mobilière s'était beaucoup développée et avait par cela même attiré l'attention fiscale du gouvernement. Quant aux autres taxes, elles avaient pour objet de favoriser la population, intérêt dont on se préoccupait beaucoup. Le manque de bras était un objet de plaintes constant pour les économistes et les agriculteurs.

L'urgence des besoins empêcha le Parlement de repousser toutes ces mesures. D'un autre côté, il ne pouvait les accepter toutes indifféremment. Il voulut faire un partage nécessaire; il demanda qu'on en retirât plusieurs et que d'autres fussent modifiées. La discussion eut lieu comme toutes les discussions pareilles avaient lieu depuis deux ans, sous les yeux du public, auquel toutes les pieces furent communiquées par l'impression. Le roi retira un des édits, celui du troisieme vingtieme, il modifia légerement les trois autres, et tint en hâte un lit de justice à Versailles, le 30 septembre, pour les faire enregistrer d'autorité. Mais cet enregistrement forcé ne put entraîner une exécution immédiate. Les parlements provinciaux mirent le délai à profit pour manifester une résistance beaucoup plus vive, et l'engouement du public pour le contrôleur général cessa tout à coup.

Les embarras d'argent s'accrurent, grossis par les désastres des colonies et de la marine. Silhouette eut besoin de deux cents millions pour les dépenses de la guerre. Le 21 octobre, il obtint du conseil quatre arrêts qui produisirent l'effet d'autant de coups de foudre. Le roi suspendait la plupart de ses

payements, les uns pour un an, les autres pour tout le temps de la guerre, en promettant seulement à ses créanciers une bonification d'intérêts à cinq pour cent. Les rentes, il est vrai, n'étaient pas soumises à cette loi; on avait craint en y touchant de causer une révolution.

Mais une quantité énorme de billets du Trésor, de la caisse d'amortissement ou de celle des fermes générales se trouvèrent frappés de discrédit. Aussitôt les banqueroutes éclatèrent. La confiance, depuis longtemps ébranlée, disparut. « L'argent et l'espèce sont très-rares » , écrivait Barbier au mois de novembre. La baisse des effets publics se précipita; le commerce s'arrêta; les ouvriers manquèrent de travail.

Là-dessus, une declaration du roi invita les particuliers à porter leur vaisselle d'argent à la Monnaie. Louis XV donnait l'exemple et voulait que les grands seigneurs de la cour l'imitassent. La Monnaie en reçut pour une valeur de douze millions. On avait vu Louis XIV recourir à de pareils moyens et même les appliquer avec plus de rigueur; mais cette fois l'effet moral fut plus fâcheux et les murmures plus vifs, parce que le public, si peu éclairé qu'il fût, l'était pourtant davantage; qu'on savait la guerre mal conduite, et qu'on avait toute raison de se plaindre de l'incurie et des fautes du gouvernement. Barbier constate que le dépôt de la vaisselle d'argent à la Monnaie eut pour principal résultat de faire la fortune des marchands de faïence.

Silhouette tomba donc du haut de sa récente popularité. On l'accabla de malédictions. Il fut chansonné suivant l'usage, mais les chansons étaient sanglantes, et l'on fit contre lui des vers épouvantables. Le roi, ne pouvant le laisser en charge, le remercia le 22 novembre, nouvelle qui causa une joie générale. On déclara partout que c'était un fou et un esprit faux. Cependant le Trésor était vide, le prêt des troupes en retard, et la situation financiere plus mauvaise qu'avant lui. La chambre des comptes disait au roi dans ses remontrances du 19 décembre : « Le zèle de vos peuples est inépuisable, mais leurs forces ne répondent pas à leur zèle. » Cette situation ne devait pas s'améliorer tant que la paix ne serait pas rétablie.

XII. — Au commencement de 1759 les Français avaient en Allemagne deux armées, l'une dans la Westphalie sous Contades, l'autre dans la Hesse, près du Mein, sous le maréchal

de Soubise et Broglie. Cette seconde armée occupa Francfort au mois de janvier, ce qui assura sa base d'opération.

Ferdinand de Brunswick, ayant refait ses troupes, reçu des subsides anglais et concerté un plan de campagne avec le roi de Prusse, entra dans la Hesse le 1er mars, chassa les Français des différents postes qu'ils y occupaient, et essaya d'enlever, avec quarante mille hommes, la position avantageuse de Bergen, où Broglie, qui n'en avait que vingt mille, s'était campé entre Francfort et Hanau (13 avril). Mais Broglie ne se laissa entamer ni par les charges de la cavalerie, ni par les feux de l'artillerie des Hanovriens. Il resta vainqueur, garda ses positions, et lorsqu'il eut reçu les renforts qu'il attendait, il prit l'offensive en entrant dans la Hesse.

Les deux armées françaises s'avancèrent alors parallèlement, celle de la Westphalie jusqu'à Corbach, et celle de la Hesse jusqu'à Gottingue, en combinant leurs opérations. Ferdinand, avec des forces numériquement inférieures, se replia au nord sur Minden, pour se ménager une retraite sur les bouches du Weser et de l'Elbe. Les Français, ayant opéré leur jonction, le suivirent, enlevèrent une à une les villes où il avait laissé des garnisons, et entrèrent à Minden. Ferdinand entreprit de les arrêter au passage du Weser. Après les avoir tenus en échec plusieurs jours, il saisit une occasion favorable, le 1er août, se jeta sur eux, remporta une victoire complète, leur tua beaucoup de monde, et les força d'abandonner une partie de leurs canons. Il fallut se retirer à plus de trente lieues en arriere. On ne s'arrêta qu'entre Marpurg et Giessen, en laissant libres toute la Westphalie, les Évêchés et partie de la Hesse.

Contades imputa sa défaite à Broglie, qui, chargé d'enlever un village, avait mal obéi et exécuté l'ordre trop tard. Broglie récrimina, et la querelle fut portée à Versailles devant les maréchaux. Contades était soutenu par Belle-Isle, mais il avait contre lui presque tous les officiers supérieurs de l'armée. Des querelles semblables éclataient après toutes les batailles malheureuses. La défaite de Minden causa à Paris autant de consternation que de surprise. On n'avait jamais perdu tant d'officiers à la fois; on sentit que le nombre en était relativement trop considérable et qu'il importait de le réduire.

L'armée, retirée près de Giessen, s'y établit et s'y fortifia pour l'hiver. On envoya le maréchal d'Estrées partager le commandement avec Contades, qui fut ensuite remplacé par Bro-

glie. Ce dernier, sorti vainqueur de la contestation engagée avec son chef, reçut le bâton. Mais on ne put sauver aucune des places occupées dans la première partie de la campagne. Une seule, Munster, fit une défense énergique; à la fin l'officier qui la commandait, d'Armentières, fut réduit à capituler.

La campagne de 1759 ne fut pas moins laborieuse pour le roi de Prusse que les précédentes. Il ne put y disposer de plus de cent quarante mille hommes, tandis que ses adversaires en avaient plus de deux cent mille. Encore était-il réduit à enrôler des vagabonds et des déserteurs pour en combler les vides. Il passait les hivers à exercer et à discipliner ses recrues, et ne les retenait sous le drapeau que par des mesures d'une rigueur impitoyable. Les troupes autrichiennes n'éprouvaient pas les mêmes fatigues; elles s'entretenaient et se recrutaient plus aisément. On savait de part et d'autre qu'une conciliation était impossible ; toutes les tentatives y avaient échoué. On n'espérait guère que les victoires eussent des résultats décisifs ; les grandes batailles déjà livrées n'en avaient pas eu. Mais on s'observait avec une haine froide, réfléchie, excitée par la durée même de la lutte. La question était de savoir combien il faudrait de temps pour user les forces de la Prusse. On admirait l'art et le génie avec lesquels Frédéric savait prolonger la résistance. Les généraux de l'impératrice avaient pris pour système de le harceler, de le tenir constamment en haleine, et d'éviter le plus possible les batailles rangées. Le feld-maréchal Daun, plein de sang-froid, de coup d'œil et au besoin de décision, mais circonspect et méthodique, était l'homme le mieux fait pour conduire une pareille guerre. Les généraux Lascy et Laudon, l'un savant tacticien, l'autre plus propre aux coups de main et aux actions décisives, le secondaient habilement. Si l'Autriche avait pu diriger ses alliés et combiner régulièrement leur action avec la sienne, son plan eût dû réussir. Mais les Suédois agirent dans la Poméranie avec la dernière mollesse. Quant aux Russes, retirés à Posen après la campagne de 1758, leurs généraux prétendaient se diriger eux-mêmes et ne s'entendaient avec personne.

Frédéric passa l'hiver à accabler la Saxe de nouvelles réquisitions et à faire des pointes dans la Silésie autrichienne, la Pologne, la Poméranie suédoise et le Mecklembourg, pour y enlever des vivres et des fourrages. Aux mois de mars et d'avril, il massa des troupes sur toute la ligne des montagnes de Bohême

pour fermer aux Autrichiens l'entrée de la Saxe. Mais le grand danger pour lui était la présence des Russes à Posen.

Il eût voulu les arrêter dans la Pologne, où il envoya un corps prussien chargé de les retenir sur la Warta en empêchant leurs approvisionnements. Dohna, qui commandait ce corps, n'y put réussir. Les Russes s'ébranlèrent dans les premiers jours de juin, et l'obligèrent à se replier vers Zullichau, près de l'Oder. Frédéric, le trouvant trop timide, le remplaça par un autre de ses lieutenants, le général Wedel, qui, à peine arrivé au camp de Zullichau, attaqua l'ennemi malgré l'infériorité de ses forces, et se fit battre, le 23 juin.

Les Russes, poursuivant leur marche, s'avancèrent le long de l'Oder et entrèrent à Francfort. Les Autrichiens saisirent ce moment pour déboucher en plusieurs divisions sur la Lusace et la Silésie. Laudon courut avec dix-huit mille cavaliers joindre le prince Soltykof, qui se plaignait d'être faible en cavalerie. Frédéric, n'ayant pu empêcher cette jonction, prit une résolution énergique. Il laissa la plus grande partie de ses forces dans la Saxe et la Lusace pour défendre comme elles pourraient les routes du Brandebourg, choisit dix mille hommes qu'il conduisit en quelques jours de marches forcées sous les murs de Francfort, y rallia le corps de Wedel, et grâce à des renforts divers réunit près de cinquante mille hommes. Soltykof et Laudon en avaient plus de quatre-vingt mille. Les Russes occupèrent des positions fortifiées sur la rive gauche de l'Oder, en avant de Kunnersdorf. Frédéric les attaqua sans perdre de temps, convaincu que l'audace était sa seule ressource. Il partit le 2 août, avant le jour, arriva à onze heures aux retranchements de l'ennemi, les força, et enleva successivement les redoutes échelonnées jusqu'à Kunnersdorf, où Soltykof avait rallié le gros de ses forces sur un coteau garni d'artillerie. Les généraux prussiens étaient d'avis de s'arrêter là et de ménager les soldats lassés de six heures de combat. Frédéric voulut à tout prix déloger les Russes. Trois attaques successives furent très-meurtrières et sans succès. Les soldats russes, qui accusaient le roi d'avoir fait de sang-froid massacrer leurs frères à Zorndorf, se défendirent avec l'acharnement de la vengeance. Les Prussiens se trouvaient engagés dans un ravin où les régiments s'entassaient, quand Laudon parut à la tête de la cavalerie ennemie, fondit sur eux, rompit leurs rangs, et y causa une panique telle que nul effort ne put les rallier.

Cette journée coûta vingt mille hommes à Frédéric et ses meilleurs généraux; la nuit seule arrêta le carnage. Il crut que le vainqueur allait marcher à Berlin. Mais Soltykof aima mieux remonter l'Oder pour joindre Daun et se concerter avec lui. Il voulait ménager ses troupes et ne pas s'éloigner de ses magasins. Il prétendait encore, suivant Frédéric, que c'était aux Autrichiens à marcher et à tirer parti de sa victoire. Dans tous les cas, en s'unissant à eux, il ne doutait pas d'arracher aux Prussiens la Silésie.

Ces délais, ces incertitudes permirent à Frédéric de rallier à la hâte les débris de son armée, d'appeler à lui le corps prussien de la Poméranie, de tirer des arsenaux de Berlin le canon, les munitions nécessaires, et de s'apprêter à tomber sur le premier ennemi, quel qu'il fût, qui menacerait sa capitale. En manœuvrant avec son habileté ordinaire, il réussit à couvrir le Brandebourg. Mais pendant ce temps l'armée des cercles entra en Saxe et y occupa Leipsick, Torgau, Wittemberg. Daun, retenu comme les Russes par la crainte de s'éloigner de ses magasins, jugea la conquête de la Saxe préférable à celle du Brandebourg, et s'empara de Dresde le 3 septembre.

Frédéric, suivant les Russes dans la Silésie, où ils s'étaient portés, trouva moyen, grâce à sa mobilité, de les prévenir partout, de leur couper les subsistances et de les rejeter sur la Pologne. Dès qu'ils y furent rentrés, laissant derrière eux la fumée des villes incendiées, il courut en Saxe pour reprendre Dresde. Mais il y échoua, et, malgré la prudence qui présidait à la plupart de ses manœuvres, il perdit un corps de dix-neuf bataillons et trente-cinq escadrons qui, s'étant laissé enfermer à Maxen, fut obligé de poser les armes. Daun, demeurant maître de Dresde et du camp de Pirna, annonça que la Saxe serait reconquise dans la campagne suivante. On lui reprocha plus tard de n'avoir pas poussé son ennemi plus vivement et plus vite. Frédéric était réduit à quatre-vingt mille hommes au plus, épuisés et surmenés. Il manquait d'officiers; il se voyait obligé d'enrôler de force des paysans saxons, et de demander des troupes à Ferdinand de Brunswick. Mais la possession de la Saxe était pour lui d'une telle importance, qu'il voulut camper en plein hiver en face des Autrichiens, décidé à sauver à tout prix ce qu'il en gardait et à recouvrer ce qu'il en avait perdu.

XIII. — Choiseul, encouragé par Belle-Isle, entreprit dès

son arrivée au ministère de donner plus d'activité à la guerre maritime. Il revint au projet de préparer une descente en Angleterre pour répondre aux insultes que les Anglais n'avaient cessé de faire sur nos côtes, et pour sauver par la seule diversion sérieusement possible nos colonies très-menacées. Il espérait qu'un succès ainsi obtenu serait le moyen le plus prompt d'amener l'ennemi à composition, et de terminer une lutte où nos forces maritimes étaient partout inégales de moitié. En conséquence, les plus grands armements furent préparés à Brest, à Rochefort et à Port-Louis. On construisit une multitude de bateaux plats et de chaloupes canonnieres sur un modèle nouveau. On confia le commandement des troupes de mer à l'amiral de Conflans, déjà connu par des succès militaires et élevé récemment au titre de maréchal de France, qu'aucun marin n'avait porté depuis Tourville. Celui des troupes d'embarquement fut réservé à d'Aiguillon et à Soubise. On se proposait de choisir un point sur les côtes de l'Irlande pour effectuer une descente. On sollicita le concours de la Hollande et de l'Espagne, mais on ne put les entraîner.

Bien que les corsaires des deux nations continuassent à se donner la chasse sur toutes les mers, les véritables hostilités ne commencèrent qu'au mois de juillet. Les Anglais prirent l'offensive. Rodney parut en vue du Havre, et y lança quelques bombes qui d'ailleurs firent peu de mal. Boscawen parut devant Toulon, et insulta les forts; mais il jugea le port inattaquable, et se retira pour se ravitailler à Gibraltar. La Clue, qui commandait la flotte française de la Méditerranée, se crut en mesure de passer le détroit. Il fut poursuivi. La flotte se divisa. Sept bâtiments, séparés des autres, furent attaqués par dix-sept bâtiments anglais, le 17 août, en vue de Lagos. L'issue du combat n'était pas douteuse. La Clue, grièvement blessé, se fit échouer sur la côte des Algarves, et perdit quatre grands vaisseaux, dont deux enlevés par l'ennemi.

Malgré ce revers, le projet d'une descente en Angleterre fut poursuivi. On continua les armements sur les côtes de Bretagne. Jamais on n'en avait fait d'aussi considérables. La difficulté était de sortir du port de Brest, en face duquel l'amiral anglais Hawke croisait avec une flotte redoutable flanquée de deux escadres détachées, l'une dans la Manche, l'autre vers Rochefort. Obligé de rentrer à Portsmouth pour réparer ses bâtiments, il s'éloigna au mois de novembre. Conflans se hâta de

sortir avec vingt et un vaisseaux, espérant l'éviter et tomber sur l'escadre de Rochefort commandée par le capitaine Duff. Mais Hawke se mit à la poursuite de l'escadre française ; il rallia l'escadre de Duff, qui trouva moyen d'échapper, et compta vingt-trois vaisseaux à nous opposer. Conflans avait à choisir entre une bataille rangée et une retraite dans les bas-fonds de la côte de Bretagne, entre le Scorff et la Vilaine. Il prit ce dernier parti, croyant que l'ennemi ne le suivrait pas dans des passes difficiles et mal connues de ses pilotes. Hawke l'y suivit sans hésiter, et lui livra un combat entre Belle-Isle et la pointe de Quiberon. Une partie seulement des deux flottes fut engagée. L'arrière-garde française fut coupée ; elle perdit cinq vaisseaux, deux qui furent incendiés, deux qui s'échouèrent, un que l'ennemi captura. La prompte tombée de la nuit, on était au 20 novembre, arrêta la lutte, et Conflans se retira dans les eaux de Rochefort avec l'avant-garde. Mais six vaisseaux du centre, s'étant réfugiés dans les bouches de la Vilaine pour échapper à une poursuite, ne purent plus en sortir.

Cette journée eut pour la France les mêmes conséquences qu'une bataille perdue. Il n'y avait plus d'illusion possible. Smollett estime que les pertes des deux marines en bâtiments de guerre se trouvèrent au bout de quatre ans être les suivantes : pertes françaises, vingt-neuf vaisseaux de ligne et trente-cinq frégates ; pertes anglaises, cinq vaisseaux et cinq frégates seulement [1].

Tous les projets de descente sur les côtes anglaises se réduisirent, dans l'exécution, à une tentative hardie entreprise par un corsaire de Dunkerque, le capitaine Thurot. Avec une petite escadre composée de cinq bâtiments de l'État, il longea l'Écosse et l'Irlande, descendit, au mois de février 1760, dans la baie de Carrickfergus, occupa la ville plusieurs jours et la pilla, mais au retour il rencontra une escadre anglaise, et périt dans l'engagement.

La journée du 20 novembre, appelée *la journée de M. de Conflans,* ruinait pour longtemps nos espérances maritimes. Tout le monde le comprit. Il y eut alors un concert de plaintes et de récriminations. Comme après les désastres des armées de terre, on sollicita une grande enquête ; l'organisation de la marine fut très-critiquée de toutes les manières, et le corps de

[1] *Histoire d'Angleterre,* t. IV, ch. XXX, note du § 51.

ses officiers devint l'objet d'attaques passionnées. Plusieurs de ces attaques étaient fondées. L'indiscipline s'était glissée dans le corps des officiers de mer comme dans celui des officiers de terre; les commandements se donnaient au favoritisme, et se briguaient dans les antichambres de Versailles. Une malheureuse distinction s'était établie entre les officiers rouges et les officiers bleus; les premiers, appartenant à la noblesse, avaient de fréquentes querelles avec les seconds, qui étaient des officiers de fortune, et ces querelles allaient souvent jusqu'à un refus d'assistance. Les officiers de la marine royale avaient aussi le tort de dédaigner le service d'escorte des bâtiments marchands; il en résultait que les armateurs ne manquaient pas, s'ils perdaient des bâtiments, de le leur imputer. Cependant, quelque compte qu'on doive tenir de ces accusations, il ne faut pas oublier que nos vaisseaux et nos marins valaient les vaisseaux et les marins anglais. Nos guerres maritimes comptèrent d'aussi beaux faits d'armes sous Louis XV que sous Louis XIV. Si le succès leur fit défaut, cela tint à deux grandes causes, à l'infériorité constante du nombre et à l'imprévoyance du gouvernement, qui calculait mal ses entreprises, manquait d'argent et avait rarement ses escadres prêtes au moment voulu. Maurepas et Machault, fort critiqués lorsqu'ils étaient secrétaires d'État de la marine, avaient été remplacés par des hommes médiocres, et en dernier lieu par un lieutenant de police que madame de Pompadour avait voulu récompenser de services tout personnels.

Les revers maritimes entraînèrent des désastres coloniaux.

XIV. — La guerre avait plongé les Antilles françaises dans une détresse affreuse. Elles ne pouvaient vendre leurs produits, et sollicitaient la venue des vaisseaux neutres pour échapper à la ruine et à la faim. Les Anglais, les sachant médiocrement défendues, envoyèrent une escadre qui parut le 15 janvier 1759, avec des troupes de débarquement, en vue de la Martinique. L'escadre, ayant échoué dans une attaque dirigée sur Fort-Royal, la capitale et le siége du gouvernement, se tourna contre la Guadeloupe. Le commandant de cette dernière île, ayant peu de soldats, se retira dans l'intérieur, où il se défendit avec énergie à l'aide des colons; les femmes mêmes et les nègres s'armèrent. Il fallut plusieurs mois aux Anglais pour s'en emparer. On espérait qu'elle serait secourue par le gou-

verneur de la Martinique, Beauharnais. Il attendit une escadre qui venait de Brest sous les ordres de Bompart, et qui arriva trop tard. On se récria contre leur lenteur; ils accusèrent à leur tour celle du ministre de la marine, Berryer. Les Anglais, maîtres de la Guadeloupe, occupèrent encore plusieurs des petites Antilles, Marie-Galande, la Désirade, les Saintes et Saint-Barthélemy.

Mais le principal objet de leur convoitise était le Canada, et ce fut là qu'ils portèrent leurs plus grands efforts. Ils commencèrent par s'assurer l'alliance de toutes les tribus sauvages depuis la limite des États anglo-américains jusqu'à la frontière canadienne. Ils organisèrent ensuite trois armées, l'une de huit mille hommes, destinée à remonter le Saint-Laurent, sous le général Wolf, une seconde de douze mille hommes, sous le général Amherst, devant marcher de l'État de New-York dans la direction de Québec, une troisième composée surtout d'Indiens, et devant attaquer le fort Niagara, la clef des positions françaises sur les lacs. Divers autres détachements devaient s'avancer le long des lacs. L'Amérique anglaise fournit la plus grande partie de ces troupes. La métropole envoya quelques régiments, plus une flotte et des marins. L'entreprise était pleine de périls, à cause des difficultés que présentaient la navigation du Saint-Laurent et le transport des corps expéditionnaires à travers des pays peu frayés. Mais les villes et les forts du Canada, bâtis pour résister aux sauvages, n'étaient pas à l'épreuve d'une artillerie de siége; les troupes et les milices françaises ne comptaient pas plus de dix mille hommes, et la colonie ne se faisait aucune illusion sur son sort.

Le second corps occupa les forts de Ticonderoga et de la Couronne, sur le lac Champlain, défendus par de trop faibles garnisons, mais ne put s'avancer plus loin cette année. Le troisième obligea le fort Niagara à capituler, et les autres détachements occupèrent toutes les positions voisines des grands lacs. Le Canada se trouva ainsi privé de ses défenses extérieures.

Pendant ce temps la flotte de l'amiral Saunders, arrivée le 21 avril à Louisbourg, y prenait à son bord Wolf et sa division. Les mauvais temps et les brouillards permirent à un convoi français de lui échapper et de porter des munitions à Québec; mais ce convoi était peu considérable; on l'avait envoyé à tout hasard, sans grand espoir de tromper la vigilance de l'ennemi, maître de la mer. Berryer avait réservé ses forces

principales pour la flotte de Conflans. Saunders remonta le Saint-Laurent après la fonte des neiges; un déserteur français lui servit de pilote et le guida dans une navigation pleine d'obstacles. Vers la fin de juin, les Anglais s'établirent en face de Québec, dans l'île d'Orléans.

Montcalm essaya d'incendier leur flotte, ce qui leur eût coupé la retraite. N'y ayant pas réussi, il résolut de les user et de les détruire peu à peu en évitant une bataille, en tirant parti des avantages que le pays offrait pour la défense, et en les faisant harceler par les colons et les sauvages auxiliaires. Les colons français étaient animés des sentiments les plus patriotiques. Les Indiens, hardis chasseurs, enlevaient les soldats anglais qui s'aventuraient hors des campements, et se rendaient terribles par l'habitude où ils étaient de scalper leurs prisonniers.

Wolf, jeune et ardent, entreprit de tourner Québec et de brusquer une attaque qu'il savait périlleuse, mais il avait autant de sagacité et de sang-froid que d'audace, et il semblait fait pour les coups de main. Il fut repoussé avec de fortes pertes; le désespoir qu'il en éprouva lui causa une fièvre violente. Il revint à la charge bientôt après par un autre côté plus périlleux encore, car il avait à passer une rivière et à gravir des falaises escarpées qu'on appelait les falaises d'Abraham. Les Français avaient négligé de les garder, les jugeant impraticables. Wolf débarqua à leur pied pendant la nuit du 13 septembre, et les escalada avec quelques régiments. Montcalm ne voulut pas le laisser s'établir sur ces sommets; il marcha contre lui pour l'en déloger, et lui livra un combat inégal. Anglais et Français s'attaquèrent à la baïonnette. Wolf fut tué à la tête de ses grenadiers qu'il menait lui même à la charge. Montcalm de son côté tomba blessé mortellement. Les Anglais restèrent maîtres du champ de bataille et y campèrent.

Québec eût pu encore résister, car les murailles étaient debout, et l'approche de l'hiver eût chassé l'ennemi, qui ne pouvait sans une folle témérité laisser enfermer ses vaisseaux dans le Saint-Laurent par les glaces. Mais la ville haute se voyait menacée par les régiments anglais campés sur les falaises, pendant que la ville basse l'était par la flotte. On ne pouvait compter sur la faible garnison que le gouverneur général Vaudreuil conservait à Montréal, et l'on savait que le fort Niagara venait de succomber. Les officiers, découragés par la mort de Montcalm, demandèrent à capituler pourvu qu'on leur

tit des conditions honorables. Les Anglais n'étaient pas en mesure de les marchander; ils s'empressèrent d'accorder ce qu'on voulut.

La perte de Québec entraînait celle du Canada, bien que Montréal dût tenir jusqu'à l'année suivante. On en jugea ainsi à Paris et à Londres. L'Angleterre fut dans l'enthousiasme. Georges II reçut de tous côtés les adresses et les félicitations les plus chaleureuses. Le Parlement vota un monument à Westminster pour le général Wolf, enseveli dans sa victoire. Le nombre des prisonniers français amenés dans le Royaume-Uni de tous les coins du monde s'élevait alors à plus de vingt mille.

Murray, qui prit le commandement de l'armée anglaise à la place de Wolf, hiverna à Québec et força tout le bas Canada à se soumettre, pendant que la flotte allait passer l'hiver à Halifax. Au printemps de 1760, le chevalier de Lévis sortit de Montréal avec un corps français aussitôt que la navigation du Saint-Laurent fut possible; il battit Murray devant Québec, l'obligea de s'y enfermer et l'y assiégea. Mais il eût fallu pour reprendre la ville qu'il reçût des secours. Or un convoi de munitions envoyé de France, n'ayant qu'une seule frégate pour le protéger, ne put dépasser l'Acadie et tomba aux mains de l'ennemi. Ce fut la flotte anglaise qui entra dans le Saint-Laurent. Lévis fut forcé de se retirer en abandonnant son artillerie.

Garder Montréal devenait fort difficile; car le général Amherst s'était mis en mesure d'exécuter en 1760 le plan qu'il n'avait pu réaliser en 1759; il marchait de New-York sur les lacs. Vaudreuil conserva d'abord l'espérance de faire une guerre défensive, de la traîner en longueur et de gagner ainsi le temps où la paix serait conclue. Il sut retenir dans le devoir une partie des tribus indiennes dont les revers ébranlaient la fidélité. Mais Amherst, qui s'était préparé tous les moyens de succès, sut très-habilement s'en servir. Arrivé sur l'Ontario, il fit capituler le fort de l'île Royale, qui commandait l'entrée du Saint-Laurent, entreprit sur ce fleuve une navigation difficile dont il surmonta les obstacles, et vint mettre le siége devant Montréal. Vaudreuil capitula. Les Anglais lui accordèrent les termes qu'il demanda, comme ils avaient fait aux défenseurs de Québec. Ils étaient satisfaits d'avoir atteint leur but. Il se voyaient maîtres de l'Amérique du nord et n'y craignaient plus de rivaux. Ils pouvaient parcourir à leur gré ce vaste continent, y faire la loi aux Indiens sans y être inquiétés et en accaparer le commerce.

Restait, il est vrai, la Louisiane, qui les gênait moins par elle-même que par l'appui qu'elle prêtait à une des plus puissantes tribus sauvages, celle des Cherokees; mais ils étaient bien résolus à s'en emparer aussi.

Pour mieux achever la ruine des établissements français, ils démolirent Louisbourg.

La nouvelle de ces pertes ne surprit personne en France; elles étaient prévues, et l'on s'y était à demi résigné. On raconte que Berryer, le ministre de la marine, dit qu'après tout c'était une charge de moins, le Canada ayant coûté cent millions depuis le commencement de la guerre.

Il se livra encore pendant l'année 1760 plusieurs combats de mer aux Antilles. Les Anglais continuèrent d'y obtenir l'avantage, grâce à la supériorité de leurs forces maritimes, qu'ils surent maintenir; ils n'eurent jamais, suivant Smollett, moins de cent vingt vaisseaux de guerre, outre les frégates et bâtiments de grandeur moindre. Cependant nous l'emportions par le chiffre des prises. Nous avions enlevé en quatre ans (du 1er juin 1756 au 1er juin 1760) deux mille cinq cent trente bâtiments, et ils ne nous en avaient pris que onze cent quatre-vingt-six. La raison en est simple; leur flotte marchande était plus nombreuse que la nôtre, et notre commerce maritime avait diminué d'une manière très-sensible, surtout dans les deux dernières années. Nous retrouvions là sinon une compensation de la perte de nos colonies, du moins un avantage assez sérieux pour lasser nos rivaux, en dépit de leurs triomphes. Les marchands anglais accablaient de plaintes l'amirauté, qui ne les protégeait pas d'une manière assez efficace, et beaucoup désiraient la paix.

Malheureusement pour la France, la perte de l'Inde suivit de près celle du Canada.

XV. — Le traité signé dans l'Inde, en 1754, entre les deux Compagnies anglaise et française par les gouverneurs Saunders et Godeheu n'avait pu être observé rigoureusement, parce que, les petits princes du Carnatic continuant à se faire la guerre, il était difficile que les Français et les Anglais n'y prissent aucune part. Mais quand les hostilités eurent été déclarées entre les deux nations, en 1756, une lutte directe recommença, qui acheva de ruiner nos établissements.

Nous perdîmes d'abord Chandernagor, possession importante

quoique isolée des autres. Clive s'était mis à la tête des forces anglaises dans le Bengale et avait déclaré la guerre au subahdar ou vice-roi de ce pays. Les Français de Chandernagor pouvaient soutenir le subahdar. Clive, pour les en empêcher, enleva la place.

Pendant ce temps les ministres de Louis XV réunissaient les directeurs et le conseil de la Compagnie, et leur représentaient la nécessité de suspendre leur commerce ou d'armer en guerre leurs bâtiments; dans ce dernier cas, ils leur promettaient l'appui de la marine royale. Ils ne se proposaient rien moins que la destruction complete des établissements anglais dans l'Inde. Les succès obtenus dans la guerre précédente donnaient l'espérance de réussir, et l'on s'en flattait d'autant mieux, que, loin d'être inférieurs à nos adversaires en Asie comme nous l'étions en Amérique, nous nous y trouvions au moins leurs égaux. Lally, un de nos généraux les plus entreprenants et les mieux éprouvés, célèbre par la manière brillante dont il avait conduit la brigade irlandaise à Fontenoy, fut désigné, sur la demande même de la Compagnie, pour commander les troupes destinées aux Indes. Une escadre de douze vaisseaux de guerre, sous les ordres de d'Aché, fut chargée de l'assister. On fit malheureusement deux fautes, l'une de ne pas embarquer un nombre de soldats suffisant, et l'autre de nommer un chef d'escadre qui, mécontent d'avoir à protéger des marchands, vécut en querelle perpétuelle avec les directeurs de la Compagnie.

L'escadre, retardée par une épidémie et différents séjours à Rio et à l'île de France, n'arriva dans l'Inde que le douzième mois après son départ. Elle livra presque aussitôt à l'amiral anglais Pocock, le 29 mars 1758, un premier combat qui fut peu heureux, mais ne décida rien. Lally, à peine débarqué, courut assiéger le fort Saint-David, voisin de Madras. Son système était de mener la guerre avec la plus grande rapidité. Il était entier, absolu dans ses opinions, brusque, emporté, et ne ménageait personne. Il refusa d'admettre que la guerre dût se faire en Asie à d'autres conditions qu'en Europe. Comme il lui fallait des bras pour opérer les transports de Pondichéry au fort Saint-David, il enrôla de force les Indiens de la première de ces villes, sans tenir compte de leurs usages, de leurs préjugés, ni de la distinction des rangs, qui reposait chez eux sur une idée religieuse; cette violence les exaspéra, et ils désertèrent en masse. Lally arriva pourtant à son but. Le fort Saint-David, le

principal établissement militaire des Anglais sur la côte de Coromandel, se rendit à discrétion le 1er juin, et fut immédiatement démantelé. On leur enleva encore deux autres places, Cuddalore et Devicotah, et un *Te Deum* fut chanté à Pondichéry.

Lally voulut profiter du découragement de l'ennemi pour marcher droit à Madras, dont les fortifications n'avaient été relevées qu'imparfaitement. Mais déjà ses ressources étaient épuisées. Un des petits princes du Carnatic, le rajah de Tanjore, se trouvait devoir une forte somme à la Compagnie; Lally lui intima l'ordre de payer sur-le-champ, marcha contre lui et menaça d'assiéger sa capitale. Cette expédition fut désastreuse. Comme tout manquait, même les vivres, Lally malmena les Indiens, pilla une pagode et attacha des brahmes, qu'il accusait d'avoir trahi, à la bouche de ses canons. Le roi de Tanjore résista; les Français furent obligés de se replier en désordre et en proie à toute espece de souffrances sur Karikal. Au moment de leur arrivée, la flotte anglaise parut et menaça la ville. D'Aché livra, le 3 août, un second combat naval qui fut indécis comme le premier. Il voulut alors se retirer à l'île de France pour réparer ses batiments endommagés. Rien ne put le retenir, et ce fut à grand'peine qu'il consentit à laisser à terre un détachement de cinq cents marins.

Lally n'en persévéra pas moins dans son plan d'attaquer Madras. Il ne comptait pour rien les princes indiens et n'avait en vue que les Anglais. « Toute ma politique, disait-il, est dans ces cinq mots, mais ils sont sacramentels : Plus d'Anglais dans la Péninsule. » Pour augmenter ses forces, il rappela Bussy, qui venait d'occuper les Circars et la côte depuis Ganjam jusqu'à Masulipatam. Il se contenta de laisser un simple détachement dans les Circars, et il envoya Conflans, un de ses lieutenants, pour le commander. Ayant refait ses troupes comme il put, il occupa une partie du Carnatic, se fit livrer Arcot par un marché, et entreprit le siége de Madras au mois de décembre.

Les Anglais avaient eu le temps de recevoir des renforts, de louer des Mahrattes et d'autres auxiliaires indigènes. Lally était mal pourvu de vivres et de munitions. Il fut obligé de se cotiser avec ses officiers pour se procurer quelque argent. Il comptait s'indemniser par le pillage de la ville noire; il y entra en effet, mais y trouva peu de ressources. Son armée ne se nourrissait que de riz Les cipayes désertaient. Des partisans anglais ou des Indiens au service de l'Angleterre harcelaient les Fran-

çais et coupaient leurs communications. Pondichéry, qu'il avait fallu dégarnir, était dans l'alarme et se croyait en danger d'être perdue. Les colons se récriaient, les soldats se révoltaient. L'amiral Pocock parut, le 16 février 1759, dans les eaux de Madras. Lally, n'osant risquer un assaut, leva le siége quelques heures avant le débarquement. Il voulut faire sauter la ville noire, il n'en eut pas le temps; il fut obligé d'abandonner ses canons, et il se retira furieux à Arcot, pendant que son échec était célébré à Pondichéry par des réjouissances.

Deux mois après, on perdait le pays d'Orissa et les Circars. Le subahdar du Dekkan achetait la paix du colonel Forbes en abandonnant notre alliance et en stipulant que les Français ne posséderaient plus rien au nord de la Krischna. Les Anglais établirent à Masulipatam une régence dependante de celle de Madras.

Lally n'avait ménagé personne dans le succès; il garda encore moins de ménagement dans les revers. Il s'en prit au gouverneur et aux conseils de Pondichéry, et les accusa de s'être laissé gagner par les collecteurs des finances ou les fournisseurs de l'armée. La corruption était malheureusement commune dans l'Inde et le patriotisme y était rare. Plus d'un colon s'était exposé au reproche de vouloir le triomphe des Anglais pour mieux abriter ses rapines[1]. Mais Lally eut le tort de ne voir partout que des gens vendus et des traîtres. Il maltraita jusqu'aux officiers déjà anciens dans la colonie, entre autres Bussy, dont le caractère prévoyant, mêlé de souplesse et de sang-froid, offrait un si parfait contraste avec le sien. Une sourde irritation gronda dans l'Inde entière.

D'Aché revint très-tard des îles d'Afrique. Il livra, le 10 septembre, un troisième combat naval, exactement pareil aux précédents, y fut blessé, et annonça aussitôt qu'il retournait à l'île de France pour réparer ses vaisseaux. Grand émoi du conseil de Pondichéry, qui lui représenta qu'il pouvait les réparer aussi bien dans le port, que sa retraite serait désastreuse, et achèverait de détruire le prestige de la France, déjà très-compromis aux yeux des Indiens. On le rendit responsable de la perte de la colonie, et on déclara qu'on en réfèrerait au roi. D'Aché, d'un caractère entier et ombrageux, sans goût pour Lally et uniquement occupé de sa flotte, fut sourd aux

[1] D'Angerville, *Vie privée de Louis XV*, t. III.

sollicitations et aux menaces. Il partit, et quand on le vit s'éloigner, il n'y eut qu'un long cri à Pondichéry. L'amiral Pocock, recevant d'Angleterre en ce moment même une escadre de renfort, se vit maître assuré de la mer du Bengale.

Ce furent alors les Anglais qui prirent l'offensive. Lally pouvait encore se défendre, ses forces de terre n'étant pas très-inférieures à celles de l'ennemi, et les positions importantes qu'on occupait dans le Carnatic n'étant pas entamées. Il appela Bussy au commandement en second; mais toujours entier et présomptueux, il n'écouta aucun avis, commit la faute de diviser ses troupes, et se fit battre à Wandeswah, le 22 janvier 1760. Cette défaite entraîna la perte rapide des villes françaises du Carnatic, Arcot, Devicotah, Karikal et son fort, Cuddalore, etc. Le 1er mai, on ne conservait plus que Pondichéry et les deux places de Gingi et de Thiagar.

Bussy avait été pris à Wandeswah; les Anglais le renvoyèrent en Europe. Nos soldats se trouvaient dans un dénûment absolu, sans vêtements, sans vivres, sans chaussures; les caisses étaient vides. Les colons de Pondichéry, irrités et désespérés, s'emportaient en imprécations contre Lally, lui reprochaient de s'être rendu redoutable à tout le monde, excepté aux Anglais, et non contents d'incriminer ses fautes, lançaient contre lui l'accusatian absurde de les avoir trahis.

Lally fut réduit à rechercher l'appui des Indiens, qu'il avait méprisés et maltraités. Il vendit la place de Thiagar et plusieurs territoires à Hyder-Ali, général du roi de Mysore, pour obtenir un corps auxiliaire, des vivres et de l'argent. Ce secours fut peu utile. Les Anglais reçurent des renforts d'Europe, et vers la fin d'août, le major Coote investit Pondichéry par terre et par mer.

Lally fit une sortie de nuit qu'il conduisit avec sa vigueur ordinaire, mais qui n'arrêta pas les assiégeants. Ses redoutes, bravement défendues, succomberent l'une après l'autre. Trois vaisseaux de guerre français étaient dans le port; l'ennemi en prit deux. La flotte de d'Aché ne parut pas. La difficulté des approvisionnements, des avaries, une tempête l'avaient longtemps retenue aux îles d'Afrique; au moment de prendre le large, elle reçut de Versailles l'ordre de demeurer pour protéger ces îles menacées par une flotte britannique. Lally tint la nouvelle secrète. Il essaya d'armer encore pour lui les Mahrattes en leur offrant sa derniere place, celle de Gingi, mais les

Anglais leur ayant fait des offres supérieures, ils ne marchèrent pas.

Coote, ayant poursuivi les travaux de siége, ouvrit au mois de décembre le feu de ses batteries. Lally chassa de la ville les bouches inutiles, et sacrifia ainsi plusieurs centaines de malheureux qui ne purent franchir les lignes anglaises. La garnison mourait de faim littéralement. Lally, après s'être fait porter sur les remparts pour y commander une dernière canonnade, capitula le 14 juin. Les Anglais exigèrent que Pondichéry se rendît à discrétion.

Ils démolirent les fortifications et y firent passer la charrue. Ils occupèrent Gingi et Thiagar, puis firent embarquer pour l'Europe les troupes, les officiers, le conseil civil, et jusqu'aux employés subalternes de la Compagnie. Une de leurs escadres ayant enlevé notre établissement de Mahé, sur la côte de Malabar, la France ne garda pas un pouce de terrain dans la Péninsule indienne. Les factoreries de Surate et de Calicut, qui lui restaient, étaient purement commerciales et n'avaient point de territoire.

Lally, emmené prisonnier à Madras, partit accablé de malédictions, malgré l'hommage que Coote voulut rendre à l'intelligence militaire et à l'énergie par lui déployées durant le siége. Les colons se récriaient contre son ignorance, sa folie, sa férocité. L'Inde perdue demandait une victime expiatoire. Cinq ans après, il porta sa tête sur l'échafaud.

XVI. — L'année 1760 s'était ouverte en Europe par quelques pourparlers de paix. La Prusse, cernée sur tous les points, se sentait usée par ses victoires comme par ses défaites. Frédéric, tout résolu qu'il était de lutter jusqu'au bout avec une sorte de rage, ne voyait rien au delà de ses efforts. Il était réduit à traiter ses sujets aussi rigoureusement que ses ennemis; il les accablait de réquisitions forcées; il enlevait les hommes, les chevaux, ne payait plus les dépenses de son gouvernement, et payait à peine celles de son armée. Il fit mettre en avant par la Hollande une offre de négociation. Mais l'Angleterre n'était nullement pacifique; l'Autriche encore moins. La France parla d'un congrès. Or, les lenteurs d'un congrès eussent laissé aux ennemis de la Prusse le temps de l'écraser. Frédéric repoussa cette idée, et les hécatombes d'hommes recommencèrent dès le printemps sur les deux théâtres ordinaires.

Les Français eurent en Allemagne cent trente mille hommes, formant une armée principale sur le Mein, commandés par Broglie, et un corps sur le Rhin aux ordres du comte de Saint-Germain. Au mois de mai, Broglie et Saint-Germain marchèrent l'un par la Hesse et l'autre par la Westphalie, se proposant de se rejoindre. Ferdinand de Brunswick, dont l'armée était recrutée et payée par l'Angleterre, manœuvra avec son habileté ordinaire, occupa successivement les positions importantes, ou tomba sur les détachements envoyés à droite et à gauche, et parvint à empêcher la jonction des deux généraux français. Les engagements furent nombreux. Il y en eut entre autres, le 10 juillet, un très-sérieux à Corbach, où le prince héréditaire de Brunswick, neveu de Ferdinand, se fit battre pour avoir attaqué témérairement une division plus forte que la sienne; mais les Hanovriens réparèrent cet échec sur d'autres points. Broglie avança peu; tout le succès des Français se réduisit à occuper Cassel et Gottingue. La mésintelligence entre les officiers supérieurs fut la même que les années précédentes; Saint-Germain et quelques autres renoncèrent à leurs commandements dans le cours de la campagne.

L'automne venu, le prince héréditaire de Brunswick eut l'idée de faire une pointe au delà du Rhin, espérant sans doute rappeler en arrière le gros de notre armée[1], et l'empêcher d'hiverner dans la Hesse et la Thuringe. Il prit Clèves, mais échoua devant Wesel. Castries accourut avec une division française et se posta derrière le couvent de Campen (Closter-camp). Brunswick, ayant fait une marche de nuit, l'attaqua le 15 octobre, au point du jour. Les Français repoussèrent les assaillants par un feu qui dura seize heures. Ce fut dans cette affaire qu'eut lieu le trait célèbre du chevalier d'Assas et du sergent Dubois. Surpris par l'ennemi pendant une reconnaissance, ils appelèrent à eux le régiment d'Auvergne et tombèrent percés de coups. Les Hanovriens repoussés furent obligés de repasser le Rhin.

Frédéric était resté en plein hiver campé dans la Saxe, en présence des Autrichiens, sans qu'il y eût eu interruption des hostilités. Il cherchait des alliances en Sardaigne, en Turquie, et n'en trouvait point. Il finit par reconnaître, c'est lui qui le dit, qu'il ne lui en restait que deux, la valeur et la persévérance.

[1] *Histoire de la guerre de sept ans.*

Il se voyait menacé par trois grandes armées, celle de Daun à Dresde, une seconde armée autrichienne, celle de Laudon en Bohême, et une armée russe en Pologne. Les deux dernières cherchaient à se réunir en Silésie. Il manœuvra d'abord pour empêcher leur jonction.

Au mois de juin, Laudon entra en Silésie, battit un corps prussien à Landshut, prit Glatz et le parc d'artillerie qui s'y trouvait, puis marcha sur Breslau, qu'il bombarda. Le prince Henri de Prusse, frere du roi, qui commandait une division prussienne dans la Lusace, courut à Breslau et força Laudon d'en lever le siége. Frédéric était dans l'obligation de marcher dans la Silésie pour la sauver, mais en quittant la Saxe, il courait le risque de la livrer à Daun ou d'être suivi par ce dernier et placé entre plusieurs armées ennemies. Après avoir fait sur Dresde une tentative sans succès, il prit le parti de courir en Silésie par la Lusace. Daun le suivit. Arrivé à Liegnitz, il apprit que Laudon s'avançait contre lui, et que les Russes de leur côté passaient l'Oder.

Sur le point d'être cerné, il prévint ses ennemis, trompa Laudon, l'amena sur un terrain où les Prussiens avaient l'avantage (15 août), et où Daun ne pouvait arriver à temps. Il se prodigua, alla au feu, eut un cheval tué sous lui et se fraya un passage, tandis que les Russes, lents à marcher et contenus par le prince Henri, s'arrêtaient sur l'Oder. Mais les victoires ne le sauvaient que pour un moment; le péril recommençait le lendemain.

Il s'exposait d'ailleurs en défendant la Silésie à être coupé du Brandebourg, protégé par des garnisons insuffisantes. Ses ennemis résolurent de l'enfermer dans la Lusace et de faire pendant ce temps une diversion sur sa capitale. On convint que les troupes de l'Empire avanceraient jusqu'à Torgau, tandis que deux corps autrichiens sous Lascy et Brentano et un corps russe sous Czernicheff pénétreraient de plusieurs côtés dans le Brandebourg. Bientôt quarante mille hommes se réunirent sous les murs de Berlin. Le général prussien Hulsen, qui s'y était replié avec seize mille hommes, évita une bataille inutile et se retira. La ville ouvrit ses portes, à la condition que les corps irréguliers de l'armée russe s'arrêteraient hors des murs. Mais les Autrichiens et les régiments russes entrerent, détruisirent les magasins, les arsenaux, les fonderies, et leverent de lourdes contributions (9 octobre). Les généraux ne purent empêcher

le pillage du palais de Charlottembourg. Lorsqu'ils se retirèrent, craignant d'être coupés à leur tour, ils enleverent les bestiaux, les vivres, et traitèrent le Brandebourg comme les Prussiens avaient traité la Saxe. D'ailleurs ils s'écarterent peu; les Russes ne s'éloignèrent pas au delà de Landsberg, les Autrichiens au delà de Wittemberg et de Torgau. Dans le même temps, une flotte russe assiégeait Colberg pour s'assurer un port de débarquement en Poméranie, et les Suédois, qui ne rencontraient plus d'obstacles, entraient par le nord dans la marche de Brandebourg.

Frédéric, réduit aux abois, ne gardait pas même l'espérance de passer encore l'hiver en Saxe comme le précédent, car il n'y occupait qu'un pays resserré où il n'eût pu vivre. Il marcha sur Torgau, où Daun le suivit ou plutôt le précéda. Frédéric prit alors le parti de jouer son salut sur la chance d'une victoire. Il livra, le 3 novembre, une bataille qui fut extraordinairement sanglante, et il la gagna. Ce succès lui permit d'hiverner encore dans la Saxe. Les deux armées autrichiennes de Daun et de Laudon, l'armée russe et l'armée suédoise rentrèrent dans leurs quartiers d'hiver accoutumés.

XVII. — Bertin, nommé contrôleur général en remplacement de Silhouette (novembre 1759), avait dû, pour relever quelque peu la confiance, défaire l'œuvre de son prédécesseur. Cependant il fallait trouver deux cents millions. On proposa d'émettre un emprunt national de pareil chiffre. C'eût été périlleux, et Bertin recula. Il se contenta de revenir aux errements accoutumés, de créer de nouvelles rentes viageres payables partie en argent, partie en effets publics, d'établir des tontines, de doubler et tripler la capitation dans des cas déterminés. Il emprunta au prince de Conti et au roi lui-même, qui avait une cassette particulière. Il demanda un nouveau don gratuit au clergé. Il renonça au projet de subvention, mais il imposa un troisième vingtieme, en accordant toutes les facultés possibles de rachat.

Le Parlement, qui avait maintenu avec soin, dans ses remontrances du 17 septembre 1759, son droit de veiller à l'observation des règles financières, délibéra longtemps sur les nouveaux édits bursaux. Il demanda communication des registres de la chambre des comptes, afin de s'éclairer sur les acquits de comptant. Le chiffre de ces acquits ou bons paraît avoir été de

vingt ou trente millions avant la guerre ; il s'était élevé depuis et avait atteint sous Silhouette cent dix-sept millions. Le Parlement prétendait fixer un maximum, et obtenir que le gouvernement rendît compte d'une partie des sommes ainsi dépensées. Le roi s'y refusait absolument. Le Parlement tint bon, et rédigea, d'ailleurs avec de grandes précautions de langage, des remontrances pour solliciter une *économie connue* et le retranchement de l'arbitraire. Il n'enregistra le troisième vingtième qu'à ce prix et pour une durée de deux ans. En acceptant le doublement et le triplement de la capitation pour certaines catégories, il y mit pour condition la suppression des taxes sur le luxe, qui eussent fait un double emploi. Barbier dit que ces résistances étaient populaires; on peut l'en croire.

Le parlement de Rouen fut moins accommodant, et n'enregistra le troisième vingtième que sur des lettres de jussion; le maréchal de Luxembourg, gouverneur de Normandie, lui força la main. La même résistance eut lieu à Bordeaux, à Metz et à Aix.

Rouen demanda la convocation des états de Normandie, qui avaient été supprimés depuis cent ans. Dans la Bourgogne, qui avait gardé ses états, ce fut autre chose. Les états offrirent d'accepter la nouvelle imposition sous une certaine forme; le Parlement s'y opposa, et il s'éleva un conflit qui dura plusieurs années.

Tous les parlements se faisaient aussi un point d'honneur de demander le rappel des conseillers de Besançon. Paris, Rouen, Bordeaux, Toulouse, firent des remontraces sur ce sujet. Le 28 novembre 1760, Paris rendit un arrêt qui résumait tous les précédents et remontait aux principes. Cet arrêt portait « que les *coups d'autorité* contre les magistrats intéressaient non-seulement le corps de la magistrature, en anéantissant la liberté des suffrages, mais les droits qu'ont tous les citoyens de ne pouvoir être punis que conformément aux lois et après un examen juridique fait par leurs juges naturels ». Les pairs furent convoqués. Le roi leur défendit de se rendre à la convocation. Le chancelier soutint, dans une longue lettre adressée au parlement de Rouen, que la doctrine des classes n'était pas admissible, que les parlements étaient des corps parfaitement isolés les uns des autres, et que leurs pouvoirs ne pouvaient aller jusqu'à entreprendre sur la souveraineté en alléguant le prétexte du maintien des lois. Le parlement de Besançon fut rappelé, mais seulement en 1761. L'intendant et le premier pré-

sident furent tous les deux changés et promus à des postes plus élevés.

Tous ces débats entretenaient dans les esprits une agitation naturelle. Les questions financieres étaient débattues avec une activité toute particuliere. Le marquis de Mirabeau publia une *Théorie de l'impôt* qui inquiéta les ministres. Il fut arrêté, enfermé pendant quelques jours à Vincennes, puis exilé dans ses terres.

En 1761, il fallut proroger la levée du troisième vingtième et le doublement de la capitation. Le Parlement enregistra la prorogation le 17 juillet, mais pour un an seulement et à condition qu'un maximum serait fixé aux acquits de comptant. Le 22, c'est-à-dire quatre jours apres l'arrêt, le roi vint inopinément à Paris tenir un lit de justice. Il fit enregistrer sans discussion en sa présence la prorogation du troisieme vingtieme pour deux ans et un emprunt de trente millions. On négociait alors avec l'Angleterre, et les hommes du gouvernement répétaient partout que le meilleur moyen d'appuyer les négociations était de prouver, contrairement aux assertions des étrangers, que la France était loin d'avoir épuisé ses ressources.

XVIII. — Les pourparlers entamés vaguement avant la campagne de 1760 avaient recommencé après; cette fois ils eurent un caractere plus sérieux. Choiseul, sentant la nécessité de la paix, l'exprimait à ses alliés, aux États de l'Empire et à la Suède. Auguste III n'aspirait plus qu'à rentrer dans ses États héréditaires affreusement maltraités. La Russie partageait le désir pacifique général, quoique avec des prétentions inadmissibles; elle voulait que la Prusse proprement dite lui fût cédée en indemnité de ses frais de guerre. Marie-Thérese fit proposer indirectement à la cour de Londres un congres. Georges III, jeune homme de vingt-deux ans, venait de monter sur le trône d'Angleterre, apres la mort subite de Georges II, son grand-pere (le 25 octobre 1760). Le début d'un nouveau regne était pour les Anglais une raison de plus de vouloir profiter des triomphes obtenus dans les deux mondes pour terminer une guerre deux fois plus coûteuse que celle de la succession d'Espagne. On convint donc qu'un congres s'assemblerait à Augsbourg et serait chargé de régler les affaires du continent : la plupart des puissances désignerent leurs plénipotentiaires.

Quant aux affaires maritimes, l'Angleterre et la France, y

ayant seules pris part, s'entendirent pour les régler par des négociations séparées. Choiseul s'imaginait que de cette manière la France pourrait jouer à Augsbourg, vis-à-vis des États allemands, le même role de médiatrice qu'elle avait joué un siècle plus tôt dans les négociations de Westphalie. Ces arrangements pris, chaque État se mit en mesure de soutenir ses prétentions, tout en gardant ses arrière-pensées.

Le résultat, il est vrai, demeurait douteux et nécessairement éloigné. Frédéric renouvela son traité annuel de subsides avec l'Angleterre le 17 décembre 1760, et la Russie renouvela le sien avec l'Autriche le 31 mars 1761. La guerre maritime ne fut pas interrompue. Les Anglais continuerent d'insulter nos côtes. Ils descendirent deux fois à Belle-Isle au mois d'avril 1761. Repoussés la premiere fois, ils s'y établirent la seconde et ils assiégerent la citadelle. Le gouverneur, chevalier de Sainte-Croix, fit une défense héroïque, qui lui valut l'hommage public de ses ennemis et les acclamations des Parisiens; mais n'étant pas secouru, il fut réduit à capituler le 7 juin.

Louis XV, convaincu de la pénurie des finances et fatigué des agitations intérieures, pressait de toutes ses forces un arrangement avec l'Angleterre. Un plénipotentiaire français, Bussy, se rendit à Londres, et peu apres un plénipotentiaire anglais, Stanley, vint à Paris. Des propositions furent présentées le 15 juillet sur la base de l'*uti possidetis*.

La France offrit la cession du Canada, à condition que l'exercice du culte catholique y serait garanti, que ceux de ses nationaux qui voudraient se retirer dans les autres colonies françaises en auraient la liberté, et que les limites de la Louisiane seraient déterminées exactement. Elle demanda que l'Angleterre lui laissat un port à l'île Royale ou sur le continent américain pour ses batiments de pêche ou de commerce; qu'elle lui restituat la Guadeloupe et Marie-Galante, un comptoir en Afrique, Sénégal ou Gorée, uniquement pour le commerce des negres nécessaires aux Antilles, et enfin Belle-Isle.

Sur le continent, elle se déclara prête à évacuer les territoires occupés par ses armées dans le Hanovre et la Hesse, Broglie devant se retirer à Francfort, pourvu qu'une suspension d'armes fût conclue et que Ferdinand de Brunswick se retirat à Wesel et à Gueldre. Elle renonçait à assister l'Autriche, à condition que l'Angleterre cesserait de son côté d'assister la Prusse.

Les prises maritimes devaient être restituées réciproquement après jugement des tribunaux compétents.

Enfin, pour les Indes orientales, on proposa le rétablissement du traité de 1754 entre les deux compagnies.

Mais à ces articles qui intéressaient l'Angleterre et la France seules, Choiseul en ajouta trois autres relatifs à des réclamations de l'Espagne.

Ferdinand VI, roi d'Espagne, était mort le 10 août 1759, atteint de la même humeur noire et du même affaiblissement mental que son père. Comme il ne laissait pas d'enfant, il eut pour successeur son frère don Carlos, roi de Naples depuis 1734. Tous les traités signés depuis vingt-cinq ans avaient stipulé que les couronnes d'Espagne et de Naples ne pourraient être réunies sur la même tête. Don Carlos avait trois fils. Avant de quitter Naples, il fit constater l'imbécillité de l'aîné, qui était incapable de régner; il décida que le second serait prince des Asturies et héritier présomptif du trône d'Espagne; il disposa des Deux-Siciles en faveur du troisième, Ferdinand.

Le nouveau roi d'Espagne ne ressembla en rien à ses prédécesseurs. Charles III était un prince actif, entreprenant; il passait même pour économe et bon administrateur. Il commença par garder les ministres de son frère et par observer comme lui une exacte neutralité. Mais il s'effraya des progrès de la marine anglaise, et la rupture de l'équilibre des mers lui parut un extrême danger pour la puissance coloniale de l'Espagne [1]. Il fit part de ces craintes à Choiseul, qui sut habilement les entretenir. Les cours de Versailles et de Madrid ne tarderent pas à jeter les bases d'une alliance étroite. Choiseul, moyennant une promesse secrete de concours, associa les réclamations de l'Espagne aux conditions qu'il offrit aux Anglais.

Pitt refusa d'une maniere absolue d'admettre ces réclamations dans une négociation qui devait avoir lieu entre la France et l'Angleterre seules. Il répondit même que c'était un affront fait à son pays. Il repoussa la pensée d'une limite quelconque dans l'Amérique du Nord, celle d'une restitution d'un comptoir au Sénégal ou d'un reglement des prises maritimes. Pour les Indes orientales, il consentait tout au plus à laisser les deux compagnies anglaise et française faire entre elles un nouveau

[1] Dépêches de lord Bristol, ambassadeur en Espagne, au secrétaire d'État Égremont, en 1761. *Parliamentary history.*

traité. Il voulait ne rendre Belle-Isle qu'en échange de Minorque, et ne reconnaître aux Français un droit de pêche sur le banc de Terre-Neuve avec les sûretés nécessaires qu'autant que Dunkerque serait démoli. Enfin il exigeait l'évacuation complete et sans condition de l'Allemagne par nos troupes.

Louis XV persista dans la plupart de ses premières propositions, se récria contre les prétentions inadmissibles qu'on lui opposait, et donna l'ordre à Bussy de se plaindre à Georges III du ton de la lettre de son ministre. Les négociations furent aussitôt rompues, et Choiseul s'empressa d'en rendre le résultat public. Un traité avec l'Espagne était tout préparé. Il fut signé le 15 août. C'est le traité appelé *Pacte de famille,* parce qu'il stipulait une alliance offensive et défensive des plus étroites entre les quatre souverains de la maison de Bourbon, Louis XV, Charles III, Ferdinand de Naples, et Philippe, duc de Parme. Ces souverains se garantissaient réciproquement leurs territoires, et assuraient à tous leurs sujets dans leurs États réciproques le traitement de la nation la plus favorisée. L'Espagne s'engageait à déclarer la guerre aux Anglais, si ces derniers n'avaient pas fait la paix avant le 1er mai de l'année suivante ; la France promettait dans ce cas de lui céder Minorque.

Pitt ne pouvait ignorer l'existence du traité. Il proposa au conseil d'Angleterre de prendre l'offensive, de déclarer la guerre à Charles III, et de diriger sans délai des forces navales contre les ports et les colonies de l'Espagne. Cette proposition, qui n'allait à rien moins qu'à doubler les charges déjà si lourdes de l'Angleterre, causa un effroi naturel. Lord Bute, favori de Georges III, profita de cet effroi pour s'y opposer, et Pitt donna sa démission le 9 octobre.

Il avait gouverné quatre ans un pays libre en maître absolu, et il avait su communiquer à ses compatriotes sa volonté, sa résolution et son audace. Ces quatre ans avaient été marqués par des entreprises gigantesques et des conquêtes accomplies dans toutes les parties du monde. Aussi l'éclat de triomphes sans précédents avait-il fasciné les Anglais. Enivrés de voir le champ le plus vaste ouvert à leur activité commerciale, ils étaient presque disposés à oublier les sacrifices énormes qu'ils avaient dû s'imposer. Quelque jugement qu'on doive porter aujourd'hui sur Pitt et sur sa politique à outrance, on est obligé de dire de lui avec Macaulay qu'il était le premier Anglais de son

temps, et qu'il avait fait de l'Angleterre le premier pays du monde.

XIX. — Les négociations entamées à Londres et à Paris n'avaient pas été de nature à suspendre les hostilités en Allemagne.

Dès l'hiver Ferdinand de Brunswick avait fait de vigoureux, mais d'inutiles efforts pour chasser Broglie de la Hesse, qu'il accablait de réquisitions. Au printemps les deux armées comptèrent plus de cent mille hommes. Broglie avec celle du Mein se dirigea sur Gottingue et le Hanovre. Soubise, que madame de Pompadour continuait de traiter en favori et pour lequel elle cherchait un succès, fut mis à la tête de celle du Rhin, et marcha dans la direction de Munster. Ils devaient se réunir pour exécuter le plan de campagne vainement tenté les années précédentes. On échoua encore et de la même manière.

Au moment où les deux armées, après avoir livré une série de petits combats généralement heureux, étaient parvenues à se joindre, Ferdinand de Brunswick, inférieur en forces, les battit à Fillinghausen sur la Lippe. Il dut sa victoire à la mésintelligence des deux généraux. Broglie s'était avancé trop tôt; Soubise ou ses officiers marchèrent trop tard. Ferdinand, dont le coup d'œil n'était jamais en défaut, lança ses troupes de manière à repousser le premier et à barrer le passage au second. Il les coupa, et les rejeta, Broglie au delà du Weser du côté de la Hesse, Soubise sur la Westphalie, où il entreprit inutilement le siége de Munster. Ainsi la campagne n'eut pas un meilleur résultat que les précédentes. La querelle des deux généraux fut portée devant le roi et les maréchaux. Madame de Pompadour fit donner raison à Soubise; Broglie fut privé de son commandement et exilé dans ses terres (le 19 février 1762). Le public conçut une juste indignation contre la marquise, et applaudit au théâtre ce vers de *Tancrède* qu'on appliquait au maréchal disgracié : « C'est le tort des héros d'être persécutés. »

Frédéric se trouvait dans une situation pareille à celle de Ferdinand. Il voulait empêcher les Autrichiens et les Russes de se joindre. Ceux-ci, fatigués de batailles inutiles, essayerent d'une guerre de siéges. Les premiers sous Laudon, et les seconds sous Butturlin, entrèrent de deux côtés dans la Silésie

pour y occuper des places. Frédéric manœuvra entre eux et réussit à sauver Breslau, mais ne put empêcher longtemps leur jonction; il s'enferma dès lors, près de Jauer, dans un camp retranché et à peu près inexpugnable. Les Austro-Russes n'osèrent l'attaquer, et la difficulté des subsistances les força de se séparer. Seulement Laudon en se retirant enleva Schweidnitz, un des principaux magasins de la province.

Les Russes n'avaient employé cette année qu'une partie de leurs troupes en Silésie; ils avaient dirigé l'autre, sous les ordres de Romantzow, contre Colberg en Poméranie. Ils firent le siége en règle de cette place, aidés de leur flotte et de la flotte suédoise. Ils y consacrerent beaucoup de temps, mais ils battirent la plupart des corps prussiens de secours, occuperent successivement presque toute la Poméranie, et finirent par enlever Colberg au mois de décembre. Frédéric perdit ainsi dans cette campagne deux places importantes, et se vit enfermer dans un cercle de plus en plus étroit.

Réduit à une attitude purement défensive, il mit le sceau à sa gloire militaire en montrant dans ce nouveau rôle des qualités au moins égales à celles qu'on lui connaissait dans la guerre offensive; on le vit constamment maître de lui, tirant profit des moindres circonstances, et partageant les fatigues du soldat. Cependant, en dépit de son énergie qui tournait à la fureur, il sentait que l'épuisement le gagnait, que son armée ne se composait plus que de jeunes recrues, et que même ces recrues allaient lui manquer.

La retraite de Pitt acheva de l'accabler, car Pitt n'avait cessé de dire aux Anglais « qu'ils avaient conquis l'Amérique en Allemagne ». Lord Bute refusa la prolongation des subsides qu'on renouvelait tous les ans à la Prusse. Le nouveau ministre de Georges III espérait forcer ainsi Frédéric à subir les conditions de paix qu'il prétendait dicter pour lui. Vainement le vieux duc de Newcastle se récria; il ne put faire céder son collegue, et quitta le cabinet. Frédéric fut sauvé par une circonstance imprévue, par la mort d'Élisabeth de Russie, le 5 janvier 1762.

La Russie était de toutes les puissances la moins intéressée à la guerre. La czarine s'était laissé entraîner par l'exemple et l'impulsion de la cour de Vienne, le désir de satisfaire ses rancunes contre le roi de Prusse, et l'espérance de quelques conquêtes sur la Baltique. Ses intérêts n'avaient d'ailleurs au-

cun rapport avec les nôtres. Louis XV se plaint à plusieurs reprises dans sa correspondance secrète des sommes qu'il était obligé de dépenser à Saint-Pétersbourg, de l'étalage de représentation imposé à ses envoyés, et des dons exigés par le chancelier Woronzow. Choiseul-Praslin, alors ambassadeur à Vienne, écrivait que la France et la Russie étaient dans la situation de deux personnes indifférentes l'une à l'autre, qui ont un ami commun.

D'un autre côté, les armées russes étaient loin d'avoir réalisé les résultats espérés d'elles lorsqu'elles étaient sous la direction de Munich et de ses lieutenants, Lascy, Keith, Lowendal, qui mirent ensuite leurs talents au service d'autres puissances. Elles ne valaient pas celles des autres nations. La Russie trouvait en aussi grand nombre qu'elle voulait des soldats patients, façonnés à l'obéissance, coûtant peu, parce qu'ils étaient habitués à voiturer leurs blés avec eux, et qu'on les faisait vivre avec des subsides étrangers ou aux dépens de la Pologne. Les corps irréguliers et pillards qui les accompagnaient, les Cosaques et les Calmouks, jetaient la terreur sur leur passage, comme les barbares qui fondent sur des pays civilisés. Mais les généraux, Russes de nation, étaient inférieurs en tout, excepté pour l'avidité, aux étrangers qu'ils avaient remplacés; ils affectaient à la guerre un luxe oriental et ne poursuivaient que leur propre fortune. On n'avait pas en France une haute idée des Russes. D'Argenson croyait en 1756 qu'on s'exagérait leur force; il appelait leur empire une *fameuse guenille*. Le marquis de Lhopital, ambassadeur à Saint-Pétersbourg, déclarait leur campagne de 1761 une suite d'inepties. Frédéric fut obligé de leur rendre plus de justice; mais il ne les eut jamais en haute estime. Ce qui le désespérait, c'était de ne pouvoir exercer de représailles sur leur territoire pour le mal qu'ils commettaient sur le sien.

La cour de Russie trouvait une autre cause d'insuccès dans ses divisions. Elle était, comme toutes les cours absolues, un foyer d'intrigues. Élisabeth, vaniteuse et capricieuse, changeait souvent les favoris qu'elle laissait régner sous son nom et qui abusaient de sa faveur. Le grand-duc Pierre, né prince de Holstein, son neveu et son futur héritier, était ouvertement favorable à la Prusse. La grande-duchesse Catherine, épouse de Pierre, et née princesse d'Anhalt-Zerbst, était à la tête d'un groupe d'opposants. Les ministres étrangers se voyaient dans

l'obligation de manœuvrer entre toutes ces influences avec des ménagements et des précautions infinis.

Dès que Pierre III eut pris le titre de czar, Frédéric l'envoya complimenter par un ministre extraordinaire, de Goltz, chargé de lui représenter que la Russie n'avait aucun intérêt à écraser la Prusse. La difficulté d'un accommodement consistait en ce que les Russes occupaient la province de Prusse et une partie de la Poméranie. Voudraient-ils s'en dessaisir? Pierre III n'hésita pas. Il sacrifia l'intérêt de ses nouveaux États au désir qu'il avait d'enlever au roi de Danemark le Holstein, dont il se regardait comme le souverain légitime injustement depouillé. Il signa une trêve le 16 mars, puis la paix le 5 mai, et prit l'engagement de retirer ses troupes, à la condition que six mille Prussiens se joindraient à une division russe qui entrerait dans le Holstein.

Les Danois firent des préparatifs de défense, commandés par le comte de Saint-Germain, qui avait quitté le service de la France; ils occupèrent dans le Mecklembourg les positions propres à couvrir le Holstein. Mais les Russes ne vinrent pas. Pierre III avait irrité les sentiments nationaux de ses sujets par des maladresses et des folies. Il n'aimait que l'Allemagne et les Allemands; il professait pour Frédéric une admiration déplacée; il affectait de porter l'uniforme prussien, et insultait à l'armée par sa prédilection pour sa garde holsteinoise. Il persécutait le clergé moscovite et dédaignait les exigences du culte national. L'abandon des conquêtes accomplies en Prusse fut regardé à Pétersbourg comme une trahison. Au bout de six mois Pierre III fut précipité du trône par une révolution de palais. Il signa lui-même son abdication. Peu de jours après, sa mort fut annoncée officiellement. Sa femme, l'ambitieuse Catherine, l'avait fait étrangler, et ce fut elle qui régna.

XX. — La guerre maritime, que Pitt avait voulu forcer l'Angleterre à déclarer à l'Espagne après la conclusion du pacte de famille, ne fut ajournée que de peu de mois. Comme il fallait d'ailleurs, et dans tous les cas, poursuivre les hostilités avec la France, Pitt engagea les chambres à voter de nouveaux armements et de nouveaux subsides.

Avant la fin de l'année 1761, le cabinet de Londres envoya une flotte pour écraser nos derniers établissements des Antilles. Dix-neuf vaisseaux de ligne et douze frégates se présentèrent

devant la Martinique. Le gouverneur Latouche, n'ayant pas de forces suffisantes pour faire une longue résistance et n'attendant pas de secours, capitula au bout de six semaines, le 14 février 1762. Le commerce de la France avec les Antilles fut anéanti, et la Louisiane, Saint-Domingue, Cayenne, furent en péril.

Choiseul avait pris le portefeuille de la guerre à la mort de Belle-Isle, en janvier 1761, sans abandonner celui des affaires étrangères. Quand on eut rompu les négociations avec les Anglais, il sentit la nécessité d'un effort maritime extraordinaire; il prit alors (le 13 octobre) le portefeuille de la marinè en remplacement de Berryer, dont l'insuffisance était un scandale, et que la marquise indemnisa par le titre de garde des sceaux. Ne pouvant gérer seul trois ministères, Choiseul céda les affaires étrangères à son cousin le comte de Choiseul-Praslin, qu'il ne cessa d'ailleurs de diriger. Il donna partout pour mot d'ordre : *Il faut relever la marine,* et il provoqua une souscription nationale. Les états du Languedoc offrirent un vaisseau de guerre. Onze vaisseaux furent offerts par le corps de ville et les six corps de marchands de Paris, les payeurs de rentes, les chevaliers de Malte, l'ordre du Saint-Esprit, les secrétaires du roi, les banquiers, trésoriers et fournisseurs des guerres, les receveurs généraux, les états de Bourgogne, le parlement et la ville de Bordeaux, les administrateurs des postes. Deux autres vaisseaux le furent par les fermiers généraux, deux par la chambre de commerce de Marseille et les états de Flandre. Les particuliers souscrivirent en outre pour treize millions, et le clergé vota un don gratuit extraordinaire. Mais, quelle que fût la valeur d'une pareille manifestation, la flotte qu'on espérait ainsi créer, équiper et armer, n'existait que sur le papier.

L'Angleterre se hâta d'agir, et rompit avec le cabinet de Madrid. Charles III se plaignait de l'insolence de Pitt, l'accusait de diriger les affaires malgré sa retraite apparente, et soutenait que le rejet des propositions françaises était une menace pour l'Espagne. Lord Bute lui déclara la guerre (janvier 1762).

Le projet de Charles III était d'attaquer les Anglais dans le Portugal, devenu pour eux, grâce au fameux traité de Methuen, une sorte d'entrepôt. Les Portugais, peuple peu industrieux et mal gouverné, s'étaient laissé assujettir à leur politique et à leurs intérêts. La France et l'Espagne sommèrent Joseph Ier de

s'unir à elles contre l'Angleterre; la France se plaignait qu'il ne gardât pas la neutralité ou qu'il ne la fît pas suffisamment respecter; car il était arrivé plusieurs fois que les Anglais avaient poursuivi nos vaisseaux jusque dans ses ports. Joseph Ier et son ministre Carvalho répondirent à cette sommation par une déclaration de guerre. Vingt mille Espagnols et dix mille Français envahirent les provinces de Tras os Montes et de Beira; mais c'étaient généralement des troupes médiocres. Les Portugais, mieux commandés et soutenus par un corps d'auxiliaires anglais, tirèrent un habile parti des facilités naturelles que le pays offrait pour sa défense, et la campagne demeura sans résultats.

Pendant ce temps les Anglais attaquaient l'Espagne directement dans toutes ses colonies à la fois. Le 7 juin une de leurs flottes parut devant la Havane. Le gouverneur, qui avait à sa disposition des forces navales suffisantes pour soutenir une lutte, laissa l'ennemi débarquer et se contenta de défendre un fort avancé. Quand ce fort eut succombé, il capitula le 18 août, et abandonna aux vainqueurs neuf vaisseaux de ligne avec une quantité énorme de valeurs. Une autre escadre anglaise, partie de Madras, alla piller les Philippines et mettre Manille à rançon. Sur toutes les mers, des galions chargés d'or tombèrent aux mains des croiseurs britanniques. La prise de quelques bâtiments anglais dans la rivière de la Plata par les Hispano-Américains fut une faible compensation de ces revers. Une seule campagne maritime fit perdre à la cour de Madrid sa plus belle colonie et plus de deux cent millions de valeurs.

Ainsi non-seulement l'Espagne ne put nous sauver, mais elle se vit en danger « de se noyer avec nous ». Les Anglais, maîtres de la Martinique et de Cuba, étendaient déjà la main sur Saint-Domingue, Panama, la Louisiane et la Floride.

En Allemagne, la guerre commençait à languir. On avait adjoint d'Estrées à Soubise; mais ces deux généraux, ayant pénétré dans la Hesse, se firent battre près de Cassel, le 24 juin, par Ferdinand de Brunswick. Cassel, qu'on occupait, fut perdu à la fin de la campagne, le 7 novembre. Pour pallier ces échecs, on fit beaucoup de bruit d'un avantage inutile obtenu au Johannisberg par le prince de Condé, qui commandait la réserve du Rhin. La retraite des Russes, le découragement qui s'était emparé des Autrichiens, l'attitude nouvelle de Frédéric tiré du danger, tout avertissait de ne plus poursuivre la lutte. La las-

situde était au comble. Choiseul se décida ; il envoya le duc de Nivernais à Londres demander la reprise des négociations (septembre). La Sardaigne fit l'office de médiatrice.

XXI. — La France se déclarait prête à accepter les conditions qu'elle avait repoussées en 1761. L'Espagne, froissée et irritée de ses pertes, montrait beaucoup de répugnance à traiter, mais cédait aussi à une nécessité évidente. L'Angleterre, victorieuse, voulait enfin poser les armes.

Dans ces conditions, les négociations marchèrent vite. Elles eurent lieu à Fontainebleau entre Choiseul, Bedfort et Grimaldi, représentant les trois puissances contractantes, et les préliminaires de la paix furent signés le 3 novembre.

La France céda le Canada et ses dépendances, c'est-à-dire les territoires situés sur la rive gauche du Mississipi, sauf la Nouvelle-Orléans, qu'on déclara faire partie de la Louisiane. Moyennant cet abandon, elle recouvra aux Antilles la Guadeloupe, la Martinique, Marie-Galante et la Désirade, plus une des îles neutres, Sainte-Lucie ; les autres furent attribuées à l'Angleterre. Son droit de pêche sur les côtes de Terre-Neuve étant reconnu, elle recouvra les petites îles de Saint-Pierre et de Miquelon.

On lui rendit encore Belle-Isle, mais démantelée, en échange de Minorque, plus l'îlot de Gorée au Sénégal, et ses possessions de l'Inde telles qu'elles étaient en 1749, mais à la condition de ne pas entretenir de troupes au Bengale, ce qui annulait Chandernagor.

Louis XV n'obtint ces dernières restitutions qu'en démolissant les ouvrages de Dunkerque, condition sur laquelle il trouva les Anglais intraitables, en renonçant à toute réclamation sur le sujet des prises faites avant la guerre, en abandonnant ses alliés d'Allemagne, en retirant ses troupes du territoire qu'elles occupaient dans l'Empire et ses garnisons d'Ostende et de Nieuport.

L'Espagne recouvra la Havane, en cédant aux Anglais la Floride avec tout ce qu'elle possédait à l'est du Mississipi. La France s'était engagée par le pacte de famille à lui livrer Minorque, ancienne possession espagnole. Ne pouvant remplir cette condition, elle la dédommagea en lui cédant la Louisiane par un article secret. Les colons de ce dernier pays protestèrent, et reçurent fort mal le premier gouverneur espagnol

qui y parut; mais leurs plaintes ne pouvaient être écoutées.

Le traité définitif fut signé à Paris le 10 février 1763. C'était un des plus désastreux que la France eût jamais faits. Louis XV l'a parfaitement jugé dans sa correspondance secrète : « La paix que nous venons de faire n'est ni bonne ni glorieuse, personne ne le sent mieux que moi; mais dans ces circonstances malheureuses elle ne pouvait être meilleure, et je vous réponds bien que si nous avions continué la guerre, nous en aurions fait encore une pire l'année prochaine [1]. »

Assurément la paix était forcée, même à ces conditions, et peut-être n'étaient-elles pas aussi dures qu'on eût pu le craindre. Pitt eût exigé davantage. Mais on murmura en France, et c'était justice, car cette humiliation était la conséquence d'une guerre mal conduite et d'une politique aussi imprévoyante qu'indécise. Choiseul, il est vrai, eut le talent de rejeter les fautes commises sur ses prédécesseurs et de ménager sa renommée à leurs dépens. Les prôneurs qu'il avait gagnés vantaient sa grande habileté et célébraient surtout comme un coup de maître la conclusion du pacte de famille, dont l'unique résultat avait été d'ajouter la perte de la Louisiane à celle de nos autres colonies.

L'Angleterre triomphait, pas assez cependant pour la pleine satisfaction de son orgueil. Il lui semblait que lord Bute eût pu faire moins de restitutions. Pitt, non content d'avoir écrasé notre marine, se plaignit avec son énergie ordinaire qu'on nous laissât la possibilité de la relever. Lord Bute se défendit en soutenant qu'il avait voulu faire une paix sérieuse et durable, et qu'à d'autres conditions elle n'eût pas été telle. Il avait raison; la paix dura. Mais les haines des deux nations étaient si vives et tellement surexcitées, qu'elles survécurent à la lutte. En France, peuple, gouvernants, ministres, le roi lui-même en dépit de son incurable apathie, conservèrent un ressentiment profond contre les Anglais. On n'eut plus qu'une pensée, celle de se relever pour une autre lutte, de reconstituer une force maritime et de rendre la vie aux lambeaux mutilés de nos colonies.

XXII. — Restait à faire la paix de l'Allemagne, devenue également inévitable. Les Autrichiens, découragés par la défec-

[1] Louis XV à Tercier 26 février 1763. — Boutaric, t. Ier.

tion des Russes, le furent encore davantage quand ils les virent s'unir aux Prussiens. Frédéric songea un instant à se servir de ses nouveaux alliés pour recommencer la guerre offensive; mais l'avénement de Catherine II et l'ignorance où il était de ses dispositions l'arrêtèrent. Catherine déclara sa neutralité, rappela la division de Czernicheff, et continua seulement de garder à titre de gage la Prusse proprement dite, que les Russes n'avaient pas encore évacuée.

Frédéric reprit encore Schweidnitz, que défendit le célèbre ingénieur français Gribeauval (9 octobre 1762). Son frère, le prince Henri, remporta à Freyberg un autre avantage qui refoula les Autrichiens dans la Bohême et les troupes des cercles sur le territoire de l'Empire. Les courses des hussards prussiens jetèrent l'alarme au sein de la diète de Ratisbonne. Les électeurs de Bavière et de Mayence, les évêques de Bamberg et de Wurtzbourg sollicitèrent la paix.

L'Autriche et la Prusse demeuraient seules sur le terrain comme des champions abandonnés de leurs seconds[1]. Le prince électoral de Saxe leur fit accepter l'idée de pourparlers directs. Frédéric voyait la Prusse dans un état lamentable; les terres restaient incultes, faute de bras; on était menacé de la famine et de la peste; l'armée était ruinée et n'avait plus ni généraux, ni officiers, ni argent. Il mit seulement aux négociations une condition absolue, à savoir, que toute demande d'indemnité serait écartée. L'Autriche se résigna, et la nouvelle de la paix de Paris hâta les conférences.

Elles s'ouvrirent le 31 décembre 1762, au château d'Hubertsbourg dans la Saxe. Collenbach y représentait l'Autriche et Hartzberg la Prusse. La paix fut signée le 15 février 1763. L'Autriche abandonna la Silésie, y compris le comté de Glatz, que la Prusse exigeait absolument. Frédéric garantit aux habitants leurs priviléges, et aux catholiques le libre exercice de leur religion. Il promit de donner sa voix à l'archiduc Joseph, que Marie-Thérese voulait faire élire roi des Romains, et il reconnut les arrangements que l'Autriche avait pris pour s'assurer la succession de Modene.

Ainsi finit une guerre dans laquelle neuf cent mille hommes avaient péri, au calcul de Frédéric. La France avait subi un quart de cette perte, soit deux cent vingt mille hommes. Ses

[1] Frédéric, *Histoire de la guerre de sept ans.*

sacrifices d'argent montaient à treize cent cinquante millions, dépensés presque entièrement à l'étranger.

L'Autriche et la Russie rentraient dans leurs limites. La Prusse était sauvée, après avoir déployé un héroïsme qui fit de Frédéric un génie, de son armée une armée modèle, et qui donna à son peuple, faute de la cohésion qui lui manquait, un sentiment de sa force exalté jusqu'au mépris des autres nations.

La France seule sortit mutilée de cette guerre. Elle ne perdit rien sur le continent, mais elle avait sacrifié ses colonies, compromis son influence politique et diminué sa renommée militaire.

Il y eut pourtant des fêtes à Paris en l'honneur de la paix. La statue équestre de Louis XV, œuvre de Bouchardon, fut érigée sur la place qui a porté son nom, entre les Tuileries et les Champs Élysées, en face des deux bâtiments du Garde-Meuble que venait d'élever l'architecte Gabriel. La dédicace qu'on en fit le 20 juin fut accompagnée de réjouissances, d'illuminations, de feux d'artifice, qui durèrent plusieurs jours. Les Parisiens se livrèrent avec leur légèreté habituelle aux plaisirs et aux murmures. Le roi, la marquise, Soubise, les courtisans ne furent pas épargnés. La statue était entourée de quatre figures allégoriques représentant des vertus. On trouva un matin ces vers affichés sur le socle :

> Grotesque monument, infâme piédestal :
> Les vertus sont à pied et le vice à cheval.

LIVRE QUARANTE-DEUXIÈME.

LOUIS XV.

(CINQUIÈME PARTIE. 1763-1774.)

I. — Les preoccupations à l'intérieur avaient pris depuis deux ans une direction nouvelle. Toutes les questions débattues jusque-là semblaient oubliées ou du moins ajournées. Une seule passionnait les esprits, celle des jésuites.

Un des membres de l'ordre, le Père Lavalette, avait formé un établissement de commerce à la Martinique. En 1760, ses bâtiments furent pris par les Anglais. Sa maison fut ruinée, et il fit une banqueroute de près de trois millions. Des négociants de Marseille, ses créanciers, intentèrent un procès à la société, qu'ils soutinrent être civilement responsable. L'affaire fut jugée en première instance par le tribunal consulaire de Marseille, et en appel par le Parlement. Les jésuites perdirent leur cause devant ces deux juridictions, et furent condamnés par arrêt du mois de mai 1761 à payer *solidairement*.

Les passions populaires, mêlées à ces procès, lui donnèrent un retentissement extraordinaire. Barbier rapporte que l'arrêt fut accueilli avec une joie bruyante, « même quasi indécente ». Il y avait, en effet, plusieurs années que la société était comme dénoncée à la haine publique. Elle venait d'être chassée du Portugal; ses ennemis entreprirent de la faire aussi chasser de France.

Les jésuites avaient rendu d'éclatants services à la couronne de Portugal; ils lui avaient conquis des sujets nouveaux en Chine et dans les Indes, mais ils étaient entrés plusieurs fois en conflit avec elle, et tout récemment encore au sujet de leurs colonies ou *réductions* du Paraguay. Leur puissance portait ombrage au roi Joseph I[er] et à son ministre Carvalho, qui fut plus tard marquis de Pombal. Une tentative d'assassinat eut lieu contre le roi; c'était l'acte de vengeance d'une famille outragée. On découvrit que trois des Pères avaient eu des relations avec les auteurs du complot. Joseph I[er], conseillé par Carvalho, qui était d'un caractère absolu et entreprenant,

n'hésita pas à frapper un grand coup. Il fit cerner la maison des jésuites, séquestra leurs biens, ne leur allouant que la somme nécessaire pour vivre, demanda impérieusement à la cour de Rome une enquête sur leurs actes, et finit par les chasser de ses États. Il fit ensuite subir aux conjurés les tortures et les supplices les plus cruels, et il livra, sous prétexte d'hérésie, le Père Malagrida, âgé et d'une raison affaiblie, à l'Inquisition, qui le condamna au bûcher.

Quoiqu'il n'y eût rien de commun entre le Portugal et la France, que Carvalho fût un ambitieux, non un philosophe, et que l'exemple d'un pareil auto-da-fé dût révolter les esprits, les ennemis que les jésuites avaient en France furent frappés de la facilité avec laquelle ils venaient d'être chassés d'un pays dont on les croyait maîtres et du peu de résistance qu'ils avaient opposée. On ne manqua pas d'exhumer contre eux, à l'occasion de l'assassinat de Joseph Ier, la vieille accusation de prêcher le régicide, dirigée autrefois contre Mariana et plusieurs de leurs casuistes. On rappela que les parlements avaient condamné la doctrine de ces casuistes. On alla jusqu'à répandre le bruit que c'étaient eux qui avaient armé Damiens. Rien n'était plus faux. Damiens n'était point un fanatique religieux; son procès l'avait prouvé. La doctrine tant reprochée à Mariana n'était qu'une opinion individuelle, oubliée alors, et que l'ordre avait pris depuis longtemps le soin d'interpréter. Mais toutes les armes étaient bonnes à des ennemis ardents qui croyaient le moment favorable pour soulever l'opinion et ameuter le public. Ils ne se trompaient pas, car les jésuites s'étaient fait des adversaires avoués ou secrets dans tous les rangs de la société; ils en avaient dans la magistrature, et jusque dans le clergé et le conseil du roi.

Depuis que l'autorité religieuse s'était prononcée contre les jansénistes, les jésuites n'avaient pas cessé de se montrer pour ces derniers des adversaires énergiques et persévérants. Puissants à la cour, passant pour diriger le gouvernement ou tout au moins le haut clergé investi d'attributions gouvernementales, supérieurs la plupart du temps à des prélats qui devaient leur élévation moins au mérite qu'à la naissance, ils avaient assumé en fait vis-à-vis du public la responsabilité de toutes les maximes intolérantes et de toutes les pratiques inquisitoriales en vigueur depuis cinquante ans. Tous les actes attentatoires à la liberté de conscience leur étaient imputés. L'ingérence abu-

sive du pouvoir dans les affaires religieuses fut regardée comme leur œuvre et retomba sur eux. Leur action était collective, sans nom, et toujours cachée; on les redoutait d'autant plus qu'on ne les voyait nulle part. Ils payèrent donc pour Port-Royal détruit, pour les jansénistes persécutés, pour les refus de sacrements, pour les parlements exilés, enfin pour tout l'arriéré de l'arbitraire gouvernemental, et cet arriéré était long.

Le Parlement ne se borna pas à les condamner dans l'affaire du Pere Lavalette. Le procureur général interjeta appel comme d'abus au sujet de leurs statuts. L'appel fut admis, et une commission de magistrats entreprit l'examen de ces statuts. La question s'était présentée naturellement. Car les jésuites avaient eu le tort de décliner la solidarité qu'on voulait leur imposer; ils soutenaient que la société n'était pas responsable des actes particuliers d'une de leurs missions ou d'un de leurs colléges. Le roi commença par évoquer l'affaire, cherchant, suivant son usage, à gagner du temps: il rendit une déclaration (août 1761) portant qu'aucune décision ne serait prise à l'égard des statuts avant un an. Le Parlement trouva le délai trop long; il parvint à le réduire à six mois, et rendit plusieurs arrêts préalables qui firent présager la solution. Il condamna au feu différents ouvrages des Peres; il défendit à tout sujet du roi d'entrer dans l'ordre, aux membres de la société d'enseigner. etc.

Les constitutions furent examinées concurremment par le Parlement et le conseil. Elles n'avaient jamais été admises en France d'une manière expresse. Elles devinrent l'objet d'un contrôle minutieux. L'enquête se fit non-seulement à Paris, mais à Rennes, à Rouen, et bientôt dans tous les parlements. Les rapports furent confiés partout à des magistrats passionnés et hostiles à l'institut, comme l'abbé Chauvelin, du parlement de Paris; la Chalotais, procureur général au parlement de Rennes, esprit plein de feu, de vivacité, de hardiesse; Montclar, et d'autres encore. L'abbé Chauvelin, janséniste et parlementaire déclaré, avait été exilé et même emprisonné au Mont-Saint-Michel. Il porta dans l'instruction une animosité et une ardeur qui ressemblaient à de la vengeance.

Choiseul, indifférent et sceptique, n'était rien moins que favorable aux jésuites. Mais il était trop froid et trop calculateur pour agir par haine ou par prévention. D'autres motifs le

guidèrent. Voyant l'opinion publique déchaînée contre l'ordre et les parlements ardents à le détruire, il le leur livra sans scrupule comme une victime expiatoire, pour faire diversion à des préoccupations d'une autre nature. Il n'ignorait pas que les malheurs de la guerre et la perte des colonies pesaient sur le pays, que le maintien et à plus forte raison l'aggravation des impôts extraordinaires étaient difficilement supportés, que le roi, la cour et le gouvernement étaient attaqués par les parlements et discrédités aux yeux du peuple. Il laissa poursuivre les jésuites, afin de détourner contre eux l'effervescence publique, de plaire aux parlements, qu'il n'aimait pas, mais auxquels il avait besoin de faire enregistrer des édits de finances, et aux philosophes, qui disposaient de l'opinion. Ceux-ci le flattèrent et lui firent, en dépit des malheurs auxquels il avait attaché son nom, une sorte de popularité.

Le roi voyait ces poursuites avec un regret sérieux; car il était toujours religieux au fond, et il avait l'esprit trop juste pour ne pas comprendre que les coups dirigés contre les jésuites allaient plus loin, qu'ils atteignaient la religion. Mais Louis XV n'avait plus l'ombre d'une volonté; le tout était de gagner madame de Pompadour, et Choiseul n'y eut aucune peine. La marquise redoutait les jésuites, dont l'influence était contraire à la sienne; elle avait eu peur qu'ils ne la fissent renvoyer de la cour. Elle les savait maîtres du parti *dévot,* de la reine, du Dauphin, des princesses. Elle avait même fait d'inutiles efforts pour conjurer leur mauvais vouloir, en obtenant d'eux une sorte de consécration de son séjour à Versailles et de son *arrangement* avec le roi. Elle pesa sur Louis XV, qui la laissait faire, ou, s'il prenait une détermination, n'obéissait comme elle qu'aux considérations les plus mesquines. Le roi éprouvait alors un sentiment de gène à l'égard du Dauphin; il sentait que les mœurs rigides de son fils condamnaient les siennes : or les jésuites étaient les conseillers du Dauphin. Lui qui n'aimait ni les parlements, ni les jansénistes, ni les philosophes, il se laissa entraîner à devenir leur complice. Il donna une preuve de plus du complet abandon de lui-même où il était tombé. On effraya d'ailleurs sa paresse de la perspective d'une lutte nouvelle. On lui représenta que l'autorité royale n'était nullement en jeu, qu'au contraire la grande puissance de la société était un poids dont il fallait délivrer le gouvernement, et pour mettre sa conscience en repos, on lui rappela

que l'Église avait vécu quinze siècles sans les jésuites. Il se contenta de protester en quelque sorte contre lui-même, en se plaignant des sottises que ses ministres lui faisaient faire.

L'enquête ne se borna pas à examiner si les constitutions des jésuites étaient compatibles avec les lois du royaume. Elle porta sur leur vie privée, leur système d'enseignement, leurs livres et leurs doctrines. Leur vie privée fut jugée irréprochable. Leur système d'enseignement était celui du temps, et ne présentait aucun caractère particulier. Leurs livres et leurs doctrines furent plus incriminés. Rien n'était alors plus facile que de condamner des livres; mais, outre que les opinions exprimées dans ces livres étaient la plupart du temps des opinions individuelles, c'étaient aussi des opinions théologiques, pour lesquelles la compétence du Parlement était plus étrange que pour d'autres.

Un dernier reproche adressé aux jésuites était leur ambition, l'entrée qu'ils avaient su obtenir dans le conseil des rois et la part occulte qu'ils avaient prise au gouvernement. Ce reproche-là était le plus sérieux, même le seul sérieux. La réaction qui se faisait contre la société n'avait pas d'autre cause. On a seulement observé, et observé avec raison, que si la puissance des jésuites ne fut pas exagérée par leurs ennemis, leur prétendue habileté le fut beaucoup. En agissant dans le secret, ils avaient frayé la voie à la calomnie. Ils avaient encouru la responsabilité des actes politiques aussi bien que des actes moraux des rois et des grands dont ils dirigeaient les consciences. C'était ce qu'ils n'avaient pas vu ou voulu voir.

Ils montrèrent le même défaut d'habileté dans toute la suite du procès. Ils ne comprirent pas la convenance qu'il y avait pour eux, quelle que fût la question de droit, à couvrir les pertes du Père Lavalette et à désintéresser ses créanciers. Ils virent encore moins que cette convenance était devenue une nécessité. Ils se retranchèrent derrière leurs constitutions, qu'ils laissèrent, qu'ils firent même discuter. Ils insistèrent pour que leur procès fût jugé par le Parlement et non évoqué au grand conseil, où ils avaient, comme tous les corps monastiques, le privilége de se faire juger, et où ils étaient certains de trouver plus de faveur. Enfin ils se contentèrent de répondre à leurs accusateurs en arguant de leur bonne foi et de leurs règles qui les liaient.

Le clergé s'émut pour eux, pas très-vivement toutefois, car

il n'était pas unanime dans les sentiments qu'il leur portait[1]. Au mois de novembre 1761, quarante évêques adressèrent au Dauphin un mémoire à la suite duquel le roi nomma une commission ecclésiastique pour donner un avis. Cette commission examina l'utilité dont les jésuites étaient en France, leur enseignement sur les points de doctrine contestés, leur conduite dans l'intérieur de leurs maisons et l'usage qu'ils faisaient de leurs priviléges vis-à-vis des évêques et des curés, comment on pouvait remédier aux vices de l'autorité excessive exercée par le général sur les membres de la société. Les commissaires furent d'avis d'introduire simplement dans les statuts quelques modifications pour les mettre en harmonie avec les lois ecclésiastiques du royaume; la principale eût consisté à obtenir du général qu'il nommât en France un vicaire pour lui déléguer ses pouvoirs. Le général d'alors, Ricci, fut consulté et en référa au pape. Mais toute pensée de modification fut repoussée à Rome, où l'on fit, dit-on, la fameuse réponse : *Sint ut sunt, aut non sint.*

Pendant ce temps les parlements de Paris, de Rouen, de Rennes, d'Aix et de Bordeaux faisaient pleuvoir un déluge d'arrêts. Celui de Rouen déclara le premier (février 1762) qu'il y avait abus dans les constitutions; il ordonna qu'elles fussent lacérées, et il enjoignit aux membres de l'ordre de vivre cléricalement sous la juridiction des ordinaires. La dissolution des colléges fut préparée partout. La Chalotais, l'auteur du réquisitoire le plus complet qui ait été écrit contre la société, rédigea le plan d'une nouvelle éducation nationale, et revendiqua pour l'État le droit d'instruire la jeunesse.

Le 31 mars, les pensionnats des jésuites furent fermés par arrêt dans le ressort de Paris. Une brochure, attribuée au Père Griffet, répondit aux accusations de la Chalotais; un arrêt la condamna. Enfin, le 6 août, l'arrêt définitif fut rendu à Paris. Le Parlement déclara qu'il y avait abus dans les bulles, brefs, constitutions et règles de la société, prononça sa dissolution, défendit à ses membres d'en porter l'habit, de continuer à vivre en commun sous l'obéissance du général et des autres supérieurs, ou de correspondre avec eux, et ordonna que les maisons des jésuites seraient fermées.

L'ordre fut condamné comme tendant à former en France

[1] Theiner, *Histoire de Clément XIV*, tome Ier, tableau de l'époque.

un corps politique indépendant et usurpant l'autorité, en d'autres termes, un État dans l'État. La question de sa suppression était pour le Parlement une question de police générale et de droit public, c'est-à-dire une question politique, et pas autre chose. Comme telle, elle fut tranchée dans le sens des passions régnantes. Ce qu'il y eut de plus fâcheux, ce fut la confusion qui s'était établie entre la politique et la justice. Les raisons d'État se comprennent dans les actes politiques; les arrêts de la justice ne sauraient les admettre. Jamais peut-être le vice d'un mélange d'attributions hétérogènes ne se montra d'une manière plus sensible, et ce vice fut aggravé par l'obligation où fut le Parlement de motiver l'arrêt; car on l'appuya sur des considérants qui répétaient, en les généralisant, une foule d'imputations dont l'assemblée du clergé avait démontré la fausseté.

Les *ci-devant soi-disant jésuites*, c'est ainsi qu'on les appela, etaient en France au nombre de quatre mille. Ils se récrierent contre l'arrêt, contre la fausseté de ses considérants, et rappelèrent toutes les bulles romaines où leur institut avait été exalté. Mais ils ne se défendirent guère mieux après leur condamnation qu'auparavant, et d'ailleurs tout eût été inutile. Barbier constate que depuis plusieurs mois le parti était pris de les chasser une fois pour toutes. La réorganisation des colléges avec d'autres maitres se fit partout et ne fut qu'une affaire de temps. Les ennemis de l'ordre triomphèrent sans réserve. Le Parlement crut avoir obtenu une victoire sur le clergé et même sur le roi. Les jansénistes applaudirent comme s'ils étaient vengés. L'Université se félicita, parce qu'elle recueillit les dépouilles de ses concurrents. Les philosophes, les déistes, les ennemis du christianisme, comme Voltaire et d'Alembert, se réjouirent, comprenant que les parlements avaient travaillé pour eux. « Il faut espérer, écrivait Voltaire à la Chalotais (le 17 mai), qu'après avoir purgé la France des jésuites on sentira combien il est honteux d'être soumis à la puissance ridicule qui les a établis. » D'Alembert écrivait à Voltaire peu de jours avant (le 4 mai) « que les parlements croyaient servir la religion par cette mesure, mais qu'ils servaient la raison sans s'en douter, qu'ils étaient les exécuteurs de la haute justice pour la philosophie, dont ils exécutaient les ordres sans le savoir ».

Les amis des jésuites, rappelant les grands services rendus

par eux à la religion après la réforme, déclaraient désormais la religion perdue. Pourtant les magistrats n'étaient pas tous aussi aveugles que le dit d'Alembert. Ils soutinrent leur arrêt en alléguant qu'ils frappaient l'ordre et non ses membres. Si la magistrature était, comme le reste de la société, travaillée par l'esprit du temps, la majorité qui frappa les jésuites était loin d'être du parti de l'*irréligion,* et surtout de croire ce parti prêt à triompher. Elle faisait précisément en ce temps brûler l'*Émile* de Rousseau.

II. — Si la diversion espérée par Choiseul réussit, elle n'eût pas tout le succès qu'il eût voulu, car les parlements furent loin de renoncer à leur opposition financière.

Le trésor demeura grevé après la guerre d'une quantité terrible de rentes annuelles ou viagères, sans compter les aliénations de revenus, les anticipations sur les budgets à venir, les arriérés de payements. Il fallut donc, la paix signée, recourir encore aux édits bursaux. On supprima le troisième vingtième, ainsi que le doublement de la capitation, mais on prorogea le second vingtième pour six ans et les dons gratuits des villes pour cinq. On affecta ensuite le produit du premier vingtième, estimé vingt millions par an, celui d'un sixième sou pour livre que l'on créa sur les droits affermés et celui d'autres nouvelles taxes, à un amortissement et des remboursements divers. Afin d'asseoir l'impôt direct (tailles et vingtième) sur des bases plus équitables, on annonça une réfection complète du cadastre.

L'opposition du Parlement était certaine. Le roi voulut la prévenir; il courut à Paris et y tint un lit de justice le 31 mai, avant qu'aucune discussion eût pu s'ouvrir. Le Parlement n'en protesta pas moins le 1er juin contre les édits et la forme inusitée dans laquelle on les avait présentés. Il rédigea des remontrances, où il recommanda *l'économie, la bonne administration,* et flétrit l'infraction à des engagements authentiquement consacrés. Il repoussa le nouveau sou pour livre, insista pour que la prorogation du second vingtième et du don gratuit des villes fût limitée à un terme prochain, voulut connaître les instructions rédigées pour la confection du cadastre, et prétendit que la caisse des amortissements et celle des arrérages fussent placées sous sa propre surveillance.

Le parlement de Rouen avait pris les devants. Ses remon-

trances, faites les premières, furent extrêmement vives. Il demanda que le roi rendît compte de son administration, et qu'on s'occupât enfin d'établir un impôt uniforme, soumis à des règles. Le duc d'Harcourt, lieutenant général de la Normandie, fut envoyé à Rouen pour faire publier et enregistrer les édits. Le parlement protesta et déclara qu'il réclamerait sans cesse les lois fondamentales, suivant lesquelles, « associé au ministère de la législation, il n'était point appelé à la vérification des édits royaux pour les enregistrer aveuglément ». Le conseil d'État cassa l'arrêt, pendant que le duc d'Harcourt faisait transcrire les édits sur les registres. Les remontrances avaient été imprimées. Un arrêt du conseil supprima l'imprimé, et déclara que la publicité des démarches des parlements était un acte de trahison.

Or on vendait à Paris en ce moment même d'autres remontrances, celles de Bordeaux, portant « qu'il serait représenté au roi qu'il est un terme auquel les empires ne doivent laisser, avec le souvenir qu'ils ont été, que celui des causes qui précipitèrent leur chute, et que son Parlement (celui de Paris) préparait ce funeste moment pour la France par l'enregistrement desdits édits ». Phrase, ajoute Barbier, hardie et effrayante. Un nouvel arrêt du conseil supprima l'extrait des registres de Bordeaux, et Richelieu, gouverneur de la Guyenne, fut chargé de faire enregistrer les édits comme Harcourt à Rouen.

Au fond, tous les parlements voulaient un contrôle financier dont la nécessité était reconnue, dût ce contrôle diminuer l'autorité des ministres. A Besançon, le duc de Randan, lieutenant général de la Franche-Comté, fit enregistrer les édits; mais les magistrats se retirèrent comme à Rouen et déclarèrent l'enregistrement nul. Le duc de Fitz-James, à Toulouse, agit de même et rencontra la même résistance. Grenoble protesta le 6 septembre. Le conseil du roi cassa tous ces arrêts, comme attentatoires à l'autorité du roi et à l'obéissance due à ses ordres. Le parlement d'Aix fit exception, mais par la raison qu'entrant plus tôt en vacances, il n'avait pas reçu les édits à temps. Fitz-James prit à Toulouse une mesure coercitive d'un genre nouveau. Il mit les magistrats aux arrêts dans leurs maisons.

La cour des aides ne s'exprima pas d'une manière moins nette que les parlements. Elle fit des remontrances au mois d'août, y peignit sous les couleurs les plus vigoureuses les

désordres qui s'étaient introduits depuis plusieurs années dans l'administration des finances, et en demanda le redressement. Elle ajoutait que, si on ne la croyait pas sur la misère publique, le roi pouvait consulter les états généraux.

L'attitude des parlements était si populaire que le roi se décida à modifier les édits. Maupeou venait d'être nommé à la chancellerie en remplacement de Lamoignon, et son fils était devenu premier président à Paris par la démission de Molé. On pouvait espérer que le père et le fils s'entendraient pour établir un accord. Les édits furent en effet remplacés, le 21 novembre, par une déclaration qui en atténuait la rigueur, tout en laissant subsister leurs dispositions principales. On demanda en outre à toutes les cours souveraines des mémoires sur les finances et les améliorations qu'on y pouvait introduire. Ces mémoires devaient être examinés par une commission. Les termes dont le roi se servait étaient propres à flatter les magistrats. Le parlement de Paris enregistra en se contentant de quelques réserves, et Choiseul, qui désirait se le concilier, fit donner le contrôle général, dont Bertin voulait se démettre, à un conseiller de la grand'chambre, Laverdy.

Mais pendant que le parlement de Paris se laissait désarmer, la fermentation continuait dans les autres. A Rouen, les magistrats, au nombre de plus de quatre-vingts, avaient donné la démission de leurs charges et décrété de prise de corps les officiers qui exécuteraient les édits (novembre). On s'accordait partout à demander l'établissement d'un impôt simple et unique, et une perception directe sans l'intermédiaire des receveurs généraux. Dijon rédigea des remontrances dues à la plume du président de Brosses, qui sembla vouloir faire la leçon au roi[1]. Grenoble décréta de prise de corps le marquis du Mesnil, gouverneur du Dauphiné, et Toulouse le duc de Fitz-James, gouverneur du Languedoc, pour abus de pouvoirs. Toulouse informa contre Fitz-James et envoya les procès-verbaux à Paris en demandant que la cour des pairs fût convoquée.

Un pair ne pouvait être jugé que par le Parlement de Paris. Pouvait-il être décrété par un autre parlement? La question fut posée et débattue. Toulouse s'appuya sur le prétendu système des classes et sur la théorie qui faisait un seul corps de

[1] *Le parlement de Bourgogne*, par de la Cuisine, t. III, c. XIII.

tous les parlements. Mais Paris s'inquiéta pour son privilége ; on réunit toutes les chambres, et la majorité opina pour annuler le décret de Toulouse. Le roi fit ce qu'il put pour favoriser une décision qui devait briser l'union de la magistrature. En effet l'arrêt de Paris déconcerta et en même temps irrita les parlements provinciaux, qui se hâtèrent de rendre des arrêts contraires. Paris entreprit d'expliquer que son privilége de cour des pairs devait être maintenu et pouvait l'être sans qu'il y eût d'atteinte portée au système des classes. On tenait beaucoup à ce système, parce qu'on sentait que c'était une force et un moyen de défense nécessaire, une sorte de bouclier contre les coups d'autorité. On savait d'ailleurs que l'opinion régnait à la cour qu'il fallait, pour gouverner les parlements, les corrompre, à l'exemple de Walpole et d'autres ministres anglais.

Choiseul et Maupeou, satisfaits du résultat obtenu, évitèrent de pousser leur victoire plus loin. Ils firent des concessions aux parlements provinciaux. Les arrêts du conseil qui avaient amené la démission des magistrats de Rouen furent annulés (mars 1764) ; ces magistrats reprirent leurs démissions et rentrèrent comme en triomphe. Il en fut de même à Toulouse et à Grenoble. Le roi changea les lieutenants généraux incriminés, en déclarant seulement qu'ils avaient agi dans la mesure de leurs pouvoirs et en ordonnant aux cours judiciaires le silence sur le passé. Fitz-James fut libéré de toute poursuite par une déclaration royale ; il est vrai que le parlement de Paris en différa de près de deux ans l'enregistrement.

III. — Les procès politiques se multipliaient. La perte du Canada et celle de l'Inde avaient soulevé d'ardentes récriminations ; deux procès criminels en résultèrent et suivirent celui de jésuites.

L'autorisation donnée aux fonctionnaires coloniaux de spéculer pour leur compte avait ouvert la porte à d'énormes dilapidations. Les anciens administrateurs du Canada furent mis en jugement. On arrêta un munitionnaire, puis l'intendant Bigot, qui s'était considérablement enrichi, et on les mit à la Bastille (novembre 1761). Une commission du Châtelet instruisit le procès. Le nombre des accusés s'éleva jusqu'à cinquante ; on y compta, outre l'intendant Bigot, le gouverneur Vaudreuil, plusieurs commandants de postes, des commissaires de marine. Sartines, lieutenant de police, présida et

dirigea l'instruction, qui fut très-longue. Le jugement ne fut rendu que le 10 décembre 1763. Vaudreuil fut mis hors de cour, mais Bigot et deux autres accusés furent bannis, et le tribunal ordonna des restitutions pour une somme de douze millions. Ces condamnations ne satisfirent le public qu'à demi, tant la perte d'une colonie à laquelle la France avait attaché son nom laissait d'aigreur dans les esprits.

Le second procès, semblable de tout point, fut celui de Lally, à qui tout le monde attribuait nos revers de l'Inde. Le 3 août 1762, Louis XV reçut une requête du gouverneur et du conseil supérieur de Pondichéry, qui, se plaignant d'avoir été offensés dans leur honneur par les imputations de l'ancien gouverneur général, l'accusaient à leur tour « d'avoir écrasé la colonie, et de n'avoir jamais suivi les règles de la prudence, de l'honneur et de l'humanité ».

Lally était en Angleterre. Il accourut à Fontainebleau, demandant un jugement, et il déclara au roi qu'il lui apportait *sa tête et son innocence*. Il accusait à son tour tout le monde et s'emportait en invectives contre Bussy. Plus de cent personnes revenues de l'Inde insistèrent pour sa mise en jugement, s'offrant au besoin à être jugées elles-mêmes. On le mit à la Bastille, où on le garda enfermé longtemps. On voulait évidemment laisser aux passions le temps de s'amortir; les longueurs nécessaires de l'instruction ne pouvaient expliquer seules d'aussi grands délais.

L'affaire fut d'abord remise au Châtelet. Ensuite, le 12 janvier 1764, le roi l'évoqua et l'attribua à la grand'chambre, qu'il chargea « de connaître de tous les délits commis dans l'Inde relativement à l'administration et au commerce de la colonie ». Lally n'était pas nommé; le procès devait porter sur les événements qui s'étaient passés avant lui comme pendant son gouvernement, quels qu'en eussent été les auteurs. Ses ennemis se récrièrent; le roi finit par le désigner nominativement (avril 1764).

Le conseiller Pasquier fut nommé rapporteur; c'était lui qui avait rapporté dans le procès de Damiens. L'instruction dura deux ans et porta sur cent soixante griefs. L'arrêt ne fut prononcé que le 6 mai 1766. Lally fut déclaré, à l'unanimité de quarante magistrats présents, « atteint et convaincu d'avoir trahi les intérêts du roi, de son État et de la compagnie des Indes, d'abus d'autorité, de vexations et exactions envers les

sujets du roi et étrangers habitants de Pondichéry». Il fut condamné à avoir la tête tranchée.

Choiseul demanda sa grâce au roi. Était-ce une démarche sincère? Ne voyait-il pas avec une satisfaction secrète le mécontentement public chercher et se désigner une victime? Quoi qu'il en soit, Louis XV fut inflexible. Lally, toujours bouillant et emporté, entra en fureur lorsqu'il apprit son arrêt. Il fut décapité publiquement sur la place de Grève.

Ce procès eut un grand et naturel retentissement. L'Inde entière y vit un acte de réparation légitime; la justice de l'arrêt avait pour garanties la longueur de l'instruction, la pleine liberté de défense laissée à l'accusé et l'unanimité des juges. Mais on n'était pas habitué en France à de pareilles condamnations. Bien d'autres généraux malheureux n'avaient été ni punis ni même poursuivis.

Le public ignora les détails du procès, qui ne furent pas mis sous ses yeux; personne ne douta que Lally n'eût commis une infinité de fautes; mais tout le monde fut convaincu que son seul et unique crime était d'avoir été malheureux. On s'étonna aussi qu'il n'eût pas passé, en sa qualité de général, par un conseil de guerre, quoique la diversité d'attributions que réunissait le gouverneur des Indes pût le rendre justiciable de la grand'-chambre du Parlement. On vit dans cette condamnation ce qui y était au fond, de quelque manière qu'on la juge aujourd'hui, le sacrifice d'une victime offert en expiation des revers de l'Inde.

Ce fut là ce qui engagea Voltaire à prendre la défense de Lally, «assassiné, disait-il, avec le glaive de la justice», et à soutenir le jeune comte de Lally Tolendal, qui poursuivit la réhabilitation de son père pendant douze ans avec un courage généreux et une ardeur infatigable. Un autre contemporain, d'Alembert, a dit de Lally que tout le monde avait droit de le tuer, excepté le bourreau. Les juges furent accusés d'avoir agi avec plus de passion que de justice. Ajoutons, pour être vrai, que la demande en réhabilitation fut aussi une œuvre de passion et de parti. Les ennemis du Parlement étaient heureux de pouvoir le frapper et de trouver dans ses propres actes des armes à aiguiser contre lui.

IV. — Madame de Pompadour, atteinte d'une affection du cœur, mourut le 15 avril 1764, à l'âge de quarante-deux ans.

Elle avait su conserver jusqu'au dernier jour sa fortune, sa place à la cour et son empire sur le roi, quoiqu'elle eût depuis un certain temps moins de part à la conduite des affaires. Elle s'éteignit à Versailles, dans le château même, où l'étiquette voulait qu'on ne laissât mourir que les princes. Louis XV ne témoigna aucune émotion. On raconte que le jour de l'enterrement il tira froidement sa montre et calcula l'heure à laquelle le convoi devait arriver à Paris.

Il n'avait pas eu la force de renvoyer la marquise, quoiqu'il eût découvert qu'elle forçait son secrétaire pour lire sa correspondance secrète [1]. Il n'eut pas davantage celle de sortir de la léthargie dans laquelle il s'était laissé plonger. Il était usé jusqu'à l'insensibilité, et d'ailleurs frappé à cinquante-trois ans d'un déclin précoce.

La mort de la favorite n'eut d'autre effet que de rappeler l'attention sur elle. On lui fit partout des épitaphes satiriques. Le public supputa les millions qu'elle léguait à son frère, créé par elle marquis de Marigny. La seule vente de son mobilier dura un an. « C'était, dit l'auteur de la *Vie de Louis XV*, un spectacle où l'on allait par curiosité ; on y trouvait continuellement des raretés qu'on n'avait vues nulle part. Il semblait que toutes les parties du monde se fussent rendues tributaires du luxe de la marquise. » On en était venu à regretter la réserve de madame de Mailly et la dignité de madame de Maintenon.

Une femme de qualité, madame du Hausset, veuve d'un officier, avait servi de femme de chambre à madame de Pompadour, et lui avait témoigné un véritable dévouement. Ses Mémoires, écrits avec un fonds d'honnêteté naïve, renferment sur la vie intérieure du roi et de la marquise de curieuses révélations qui n'étaient pas destinées à la publicité, et qui donnent une triste idée de l'avilissement où la cour était tombée. Tout y était médiocre, jusqu'aux divertissements. Pas l'ombre d'un sentiment noble ni d'une idée élevée. Nul souci de la dignité extérieure, que l'habitude de la représentation et les grandes manières ne sauvaient pas. Ce n'étaient que basses intrigues et incroyables dilapidations. En présence des revers éprouvés au dehors et de l'agitation qui croissait au dedans, un spectacle si déplorable était fait pour inspirer les craintes les plus légitimes. On ressentait une vague inquiétude, même

[1] *Correspondance secrète*. Boutaric, t. Ier.

à Versailles. Cette inquiétude s'exprimait dans l'entre-sol du palais, où logeait Quesnay, médecin de la marquise. Un jour, raconte madame du Hausset, on critiquait chez Quesnay la conduite de Choiseul. « Le marquis de Mirabeau entra, et M. de la Rivière (économiste et ancien intendant de la Martinique). Ce royaume, dit Mirabeau, est bien mal ; il n'y a ni sentiments énergiques ni argent pour les suppléer. Il ne peut être régénéré, dit la Rivière, que par une conquête comme à la Chine, ou par quelque grand bouleversement intérieur ; mais malheur à ceux qui s'y trouveront! le peuple français n'y va pas de main morte[1]. »

« On ne peut se figurer, dit ailleurs madame du Hausset[2], combien les lettres anonymes étaient fréquentes. On s'empressait de dire des vérités dures ou des mensonges alarmants. » Elle cite une de ces lettres adressée, en triple expédition, au roi, à madame de Pompadour et à M. de Marigny. L'auteur représentait que le roi se rendait invisible, que tout esprit patriotique avait disparu, que les finances étaient en désordre, que l'argent manquait, que la cour devenait vénale, que les troupes étaient mal conduites ; il annonçait que les parlements finiraient par être séditieux ou corrompus, que la religion périssait sapée dans ses fondements ; enfin il ajoutait ; « On administre au jour le jour, mais il n'y a plus d'espoir de gouvernement..... Un temps viendra où les peuples s'éclaireront, et ce temps peut-être approche !... »

V. — Le calme rendu à l'Europe par le traité de Paris ne fut troublé pendant quelques années que par des orages partiels. Le premier de ces orages éclata en Pologne.

La Pologne avait excité fortement les sympathies et l'intérêt de la France au temps de ses grandes luttes contre la Turquie. Mais ce temps était passé, et l'intérêt ne se réveilla que dans les dernières années de la guerre de sept ans, quand les agrandissements des Russes firent naître l'idée qu'il fallait leur opposer une barrière. Louis XV, assez rassuré pendant la vie d'Élisabeth, éprouva des inquiétudes sérieuses à l'avénement de Pierre III, et de plus sérieuses encore à celui de Catherine II, qu'on savait ambitieuse et entreprenante. Dans des instructions

[1] Madame du Hausset, édition Barrière, p. 128.
[2] *Idem*, p. 97.

très-précises, rédigées en 1762 pour Breteuil, son ambassadeur à Saint-Pétersbourg, il déclare que la politique de la France doit être de tenir la Russie aussi éloignée que possible des affaires européennes[1].

La faiblesse de la Pologne ne faisait illusion à personne. Auguste III y régnait en étranger. La plus grande partie des revenus du roi et de ses forces militaires étaient en Saxe. Il ne tirait pas du royaume plus d'un million d'écus et plus de vingt-quatre mille hommes de troupes régulières très-médiocres, non compris, il est vrai, l'arrière-ban de la noblesse. Encore ne pouvait-il disposer de ces troupes qu'avec le concours de la Diète; quant à ses revenus, il les dépensait pour y acheter des voix. Son caractère personnel ajoutait à sa faiblesse, car il était doux par indolence et prodigue par vanité. Les Polonais avaient comme nation les qualités et les illusions d'une noblesse déchue; ils se croyaient nécessaires à l'équilibre européen, ce qui était vrai, mais ce que les autres puissances ne voyaient pas ou ne voulaient pas voir. Frédéric les accusait d'être hauts dans la bonne fortune et rampants dans l'adversité, frivoles, toujours prêts à prendre ou à quitter un parti sans raison et à se précipiter par inconséquence dans de mauvaises affaires. Enfin, ils étaient embarrassés de leurs anciennes lois, qu'ils ne savaient ni observer ni changer.

Cependant quelques-uns des grands sentaient le besoin de relever leur pays. Il s'était formé deux partis qui suivaient chacun une marche différente. L'un, celui des Potoçki, voulait restaurer toutes les anciennes libertés; l'autre, celui des Czartoriski, fortifier la couronne et la rendre héréditaire. Au milieu de ces divisions, un sentiment dominait: la crainte des Russes. La majorité de la Diète avait proposé en 1756, à Versailles et à Vienne, d'armer cent mille hommes en faveur d'Auguste III, à condition qu'on ne laisserait pas la Russie prendre part à la guerre. Or, c'était là une condition que ni Auguste III ni surtout son ministre Brühl n'étaient disposés à admettre; ils croyaient avoir besoin de l'Autriche et de la Russie pour les soutenir, et ils craignaient de se mettre sous la dépendance de la noblesse polonaise. Ils écartèrent la proposition. Louis XV rappela pour ce motif le comte de Broglie, son représentant à Varsovie, qui avait toujours favorisé le parti hostile aux Russes,

[1] Boutaric. Instructions du 10 septembre 1762.

La Pologne resta donc neutre pendant la guerre, ce qui n'empêcha pas son territoire d'être constamment sillonné et ravagé par les Russes, et plus d'une fois violé par les Prussiens. Ce fut pour la Diète un motif de plaintes et de protestations continuelles. Auguste III porta le premier la peine de ses défiances. Lorsqu'en désespoir de cause il revint à l'idée d'armer les Polonais (au mois d'octobre 1760), la Diète s'y refusa. Un député, acheté par Frédéric, s'opposa à ce qu'on délibérât tant qu'il y aurait des troupes étrangères dans le royaume.

Aussi la maison de Saxe devint-elle si impopulaire, que lorsque Auguste, vieux et accablé d'infirmités, mourut, le 5 octobre 1763, il fut impossible qu'un de ses fils lui succédât. De tous les souverains, Louis XV fut à peu près le seul qui s'intéressât à eux, et son unique raison était que le Dauphin avait épousé en secondes noces une princesse saxonne. Il avait sacrifié par cette raison l'ambition du prince de Conti, pour qui la candidature au trône de Pologne était un héritage de famille. Mais la France ne pouvait soutenir un candidat sans s'engager à de grands frais et à des envois de troupes, et sans être assurée au moins du concours de l'Autriche. On savait qu'on n'aurait pour soi ni la Russie ni la Prusse. On se rappelait les difficultés et les déceptions de la campagne électorale de 1733. Louis XV abandonna donc sans beaucoup de peine ses préférences personnelles pour la maison de Saxe et se rabattit sur la pensée de faire élire un *piast*, c'est-à-dire un noble polonais, pensée à laquelle les différentes puissances parurent se rallier.

Il y avait déjà longtemps que les Diètes de Pologne agissaient sous des impulsions étrangères. Or, la puissance alors prépondérante à Varsovie était la Russie ; il lui suffisait d'être appuyée par une autre cour pour devenir maîtresse de l'élection. Elle s'appuya sur la cour de Berlin. Frédéric était à peu près brouillé avec les ministres de Georges III, qu'il prétendait l'avoir abandonné et sacrifié; il cherchait à remplacer l'alliance de l'Angleterre par celle de la Russie. Catherine II mit ces dispositions à profit. Elle signa avec lui, au mois de mars 1764, un traité d'alliance offensive et défensive pour une durée de huit ans. Les deux souverains s'engagèrent à maintenir les lois et les libertés de la Pologne, à empêcher que la couronne devînt héréditaire ou reçût de nouvelles attributions, et à n'agir sur la Diète d'élection que dans un seul cas, celui où il y aurait scission, afin d'amener l'unanimité. Mais la scission était inévi-

table; Catherine y comptait, et elle avait un candidat, Poniatowski, noble lithuanien allié aux Czartoriski et l'un de ses anciens amants.

Elle avait fait entrer dès le début quelques troupes russes en Pologne sous prétexte de raccourcir leur chemin. Elle massa soixante mille hommes sur sa frontière, et Frédéric quarante mille sur la sienne. Dix mille Russes marchèrent ensuite à Varsovie et entourèrent la Diète, sur l'appel des Czartoriski. « On s'était arrangé, dit Frédéric dans ses Mémoires, de manière à prouver que ceux qui voudraient s'ingérer dans cette élection contre la volonté de la Russie et de la Prusse trouveraient à qui parler et feraient bien d'y penser plus d'une fois. »

La Diète s'ouvrit le 7 mai 1764; dès la première séance, un nonce, Malachowski, protesta chaleureusement contre l'appareil militaire déployé et la présence des troupes étrangères. Les sabres furent tirés du fourreau, et le maréchal président rompit l'assemblée. Les princes Czartoriski soutinrent que la présence des étrangers n'invalidait que les séances d'élection; ils firent immédiatement nommer un autre président, et le choix tomba sur un d'eux, le prince Adam. Il y eut alors une scission. Le grand maréchal du royaume se retira, suivi de plus de trois mille nobles en armes. La Diète fut réduite de trois cents nonces à quatre-vingts, qui votèrent par acclamation tous les changements à la constitution demandés par les Czartoriski.

L'envoyé français, Paulmy, écrivit à Versailles que *tout était confédéré,* c'est-à-dire qu'il s'était formé deux ligues armées, qu'on s'était donné des coups de sabre, et que la guerre déciderait. Comme il se plaignait en même temps des procédés suivis à son égard par le primat du royaume, Louis XV le rappela, abandonna la Pologne à elle-même et ne laissa qu'un agent inférieur à Varsovie. L'Autriche et les autres cours n'agirent pas. La Russie et la Prusse, maîtresses du terrain, déclarèrent Poniatowski leur candidat et s'opposèrent à tous les changements entrepris par les Czartoriski. Poniatowski, élu le 7 septembre 1764, prit le nom de Stanislas-Auguste.

VI. — Il semblait que la France se fût désintéressée des affaires extérieures. La question des jésuites continuait de lui faire oublier les autres.

Les parlements de Rouen et de Paris avaient prononcé. Mais les autres n'avaient pas encore rendu d'arrêts et ne se hâtaient pas d'en rendre, soit qu'ils ne partageassent pas les mêmes passions, du moins au même degré, soit qu'une réaction se fût opérée en faveur de la société. Metz, Grenoble et Dijon gardèrent des ménagements. Aix ne prononça la suppression qu'à la majorité d'une voix ; encore la minorité protesta-t-elle avec une telle force que le roi dut intervenir pour empêcher une scission. Douai et Besançon la mirent aux voix et la rejetèrent.

Le roi demeura longtemps muet. Cependant la contrariété des arrêts exigeait qu'il prît une décision. Son incertitude entretenait les divisions. Le bruit courait que le Dauphin soutenait les jésuites. L'archevêque de Paris fit, au mois de janvier 1764, une instruction pastorale en leur faveur. Le parlement de Paris se crut bravé, et rendit un arrêt pour obliger les Pères qui voudraient rester en France à abjurer leur institut.

Louis XV finit par céder à Choiseul. Un édit du mois de décembre 1764 déclara « que la société n'existerait plus en France ; qu'il serait seulement permis à ceux qui la composaient de vivre en particuliers dans les États du roi, sous l'autorité spirituelle des ordinaires des lieux, en se conformant aux lois du royaume ». Toutes les procédures antérieures étaient supprimées. C'était reproduire sous une forme adoucie l'arrêt de Paris. Les jésuites qui se trouvaient à la cour y demeurèrent en prenant l'habit séculier. Plusieurs autres restèrent à Paris attachés aux maisons des grands. Quelques-uns des magistrats qui avaient voté contre eux affectèrent de leur témoigner de la faveur, alléguant que c'était l'ordre, non ses membres, qu'ils avaient proscrit.

Cependant la secte hostile au christianisme triomphait ; car elle avait alors un esprit de propagande poussé jusqu'au fanatisme. L'incrédulité marchait le front levé. Elle envahissait jusqu'au clergé et aux ordres savants. Les apostasies n'étaient pas rares. L'Église semblait céder aux attaques. La chaire sacrée ne retentissait plus guère que de lieux communs de morale.

Le scepticisme, déjà professé dans les livres de Diderot et d'Helvétius, le fut encore plus crûment dans ceux de d'Holbach. Il devint une mode dans les salons philosophiques qui

donnaient le ton à la société parisienne. On vit même se répandre en France les écrits de la petite secte d'athéisme et de matérialisme pur formée à Berlin par la Mettrie et d'Argens. Toutefois cette secte fit peu de prosélytes. Les trois influences dominantes furent celles des encyclopédistes, de Voltaire et de Rousseau.

L'*Encyclopédie* parvint à se terminer en 1765, après bien des péripéties et des empêchements. La faveur publique la soutenait. Choiseul fermait les yeux, et Malesherbes, chargé de la censure, usait de ménagements. Diderot put l'achever sans accepter l'asile que le roi de Prusse et l'impératrice de Russie lui offraient dans leurs États. Le clergé prononça contre elle une censure qui eut peu d'effet.

Cette œuvre singulière réalisait une grande pensée, d'accord avec les besoins du temps. Elle se proposait de constater le progrès acquis des connaissances humaines et de les faire servir au bien de l'humanité. Les sciences positives avec Clairaut, d'Alembert et Laplace, les sciences naturelles avec Réaumur, Buffon, Duhamel du Monceau, pour ne citer que des noms illustres, avaient pris une vigueur et une activité inconnues aux époques précédentes. Les découvertes se multipliaient et l'horizon s'étendait. Les sciences philosophiques paraissaient appelées avec Condillac à un caractère plus positif, et même à des applications inconnues. La conception de l'*Encyclopédie* était par ces raisons propre à séduire des esprits généreux ; mais les auteurs n'en comprirent pas la témérité. L'exécution, hérissée de difficultés, fut défectueuse, l'œuvre manqua d'unité et présenta des disparates inévitables. La partie technique, celle de l'application de la science aux différents métiers ou industries, se défendit généralement par l'originalité et la nouveauté. Le reste fut très-inférieur. Quant à la partie philosophique ou morale, trop fortement empreinte des passions de ses auteurs, elle se réduisit le plus souvent à de vagues déclamations contre le christianisme [1].

L'influence des encyclopédistes était limitée de sa nature ; celle de Voltaire fut bien plus étendue. Retiré à Ferney, sur un terrain neutre où sa grande fortune ajoutait à son indépen-

[1] C'est au reste l'avis de Voltaire lui-même. « Il y a de beaux articles, écrit-il à Thiériot, le 5 janvier 1758, dans le tome VII de l'*Encyclopédie*. Ce ne sont pas les déclamations vagues et plates qui se trouvent là en trop grand nombre, mais les articles vraiment utiles concernant les sciences et les arts. »

dance, Voltaire régentait le monde par ses innombrables écrits, avoués ou non, dont il ménageait habilement la publicité. L'âge n'avait ni affaibli son activité ni changé ses allures. Protée insaisissable, il savait manier tous les genres, les vers, la prose, le sérieux, le bouffon, prendre tous les styles, et surtout amuser, aiguillonner ses lecteurs. Les souverains le flattaient parce qu'il était le grand journaliste du siècle. Son influence ne peut être comparée qu'à celle de la presse actuelle, même de la petite presse, dont il fut le véritable créateur. Il distribuait la renommée, sinon la gloire, et en la distribuant il la recherchait pour lui-même avec un soin jaloux, écrivant à tous les grands personnages, même à Catherine et à Frédéric, avec lequel il s'était réconcilié de loin. Il eut le singulier talent de mettre son nom partout et de rester sans rival, car nul ne put égaler la grâce légère de son esprit ni cette ironie mordante et terrible qui fut un de ses moyens de succès.

Se sentant une des puissances du monde, il voulut lui faire la leçon. Il ne se borna plus à déclamer contre les *préjugés*. Enhardi par les triomphes obtenus sur l'Église et le christianisme, il publia coup sur coup les plus irréligieux de ses ouvrages. Son *Dictionnaire philosophique*, qu'il livra au public feuillet par feuillet, est de cette époque. Il a lui-même défini ses prétentions et son rôle dans ce vers orgueilleux : « J'ai fait plus en mon temps que Luther et Calvin. »

Mais plus il s'élevait contre la religion, plus il sentait le besoin de rassurer les esprits que le péril de la société effrayait. Il s'attacha donc à défendre le déisme et à réfuter les sophismes des athées. Il se fit le redresseur des grandes injustices, puis le patron de causes ou de réformes sociales. C'est à Ferney qu'il écrivit ses célèbres plaidoyers pour Calas (1761), pour le chevalier de la Barre (1765), pour Lally (1766), pour Sirven (1768). Il obtint la révision du procès de Calas, qui fut réhabilité par une commission de maîtres des requêtes assemblée à Paris le 9 mars 1765. Le public ignorait le détail de ces affaires. Les plaidoyers de Voltaire eurent un immense retentissement. Non qu'ils aient fait une lumière complète ; la critique a le droit de garder bien des doutes ; mais ils obtinrent gain de cause, grâce au nom, à l'esprit, au talent de leur auteur, et plus encore aux idées généreuses qui les inspiraient. Dans les affaires de Calas et de Sirven, Voltaire attaqua la législation qui assimilait le protestantisme à une rébellion, législation odieuse, dont l'ap-

plication, plus rare peut-être qu'autrefois, n'avait pas encore cessé. La seule année 1762 avait vu quatre exécutions de protestants dans le seul ressort du parlement de Toulouse. Voltaire dénonça des lois illogiques et barbares; son triomphe fut si complet qu'il ne trouva même pas de contradicteur.

Il plaida encore dans l'affaire de la Barre contre la cruauté des peines qui frappaient certains délits, et dans celle de Lally contre l'échafaud élevé pour des fautes politiques. Il commenta en 1766 le livre célèbre de Beccaria. Avec Beccaria, il demanda la suppression de la question, de la confiscation, des barbaries exercées sur les condamnés. Il s'éleva contre la procédure secrète, contre la vénalité des charges, et soutint plusieurs thèses de réformes judiciaires ou administratives. Ces thèses n'étaient pas toutes incontestables; il n'en était lui-même ni l'inventeur ni le défenseur le plus autorisé. Mais il fut le grand organe de publicité qui les dénonça à l'Europe, et il mit la refonte des lois criminelles à l'ordre du jour.

Il se fit ainsi comme une popularité d'oracle, popularité qui contribua à la ruine des parlements, après avoir contribué à celle des jésuites. Il n'aimait pas les parlements, qui avaient censuré ses livres, et il traitait leurs querelles avec la couronne de folies ridicules.

Jean-Jacques Rousseau exerça une influence d'un autre genre. Voltaire parlait du ton d'un souverain. Rousseau écrivait en plébéien, fils de ses œuvres, qui avait traversé la pauvreté, presque la misère, et vécu longtemps en aventurier. Son génie s'était révélé dans deux ouvrages bizarres où il semblait prendre à partie la société et la civilisation. Le succès d'un opéra lui ouvrit à Paris les portes du grand monde, puis celles de la cour; mais il s'y trouva gauche et gêné. Il y eut à lutter contre son passé et contre une position fausse qu'il s'était faite. Esprit inquiet, entraîné par une sensibilité exaltée et une imagination mobile, il ne put ni s'habituer aux exigences de la haute société, pour laquelle il ne se sentait pas né, ni s'accorder avec les gens de lettres et les philosophes, qui voulurent lui imposer leur joug. Il chercha la retraite à l'Ermitage, près de Montmorency, puis en Suisse, puis en Angleterre, puis ailleurs, ne la trouvant nulle part et portant partout sa fierté, sa susceptibilité, son malaise, ses dédains, ses jalousies et ses rancunes.

Sa vie explique ses écrits. Il déclare la guerre aux inégalités sociales dont il a souffert et dont il ne cesse de souffrir. Il atta-

que non-seulement les vices de la société, mais ses erreurs, ses ridicules, et il le fait sans mesure, au risque d'en ébranler les principes constitutifs. Il ne suit de règle et de loi que son propre sentiment. La vertu et le devoir sont pour lui dans l'élan de l'âme et dans la passion. Il vise à la simplicité et à la vérité, et il tombe perpétuellement dans l'exagération et l'erreur. Il se tient en dehors de toute Église et de tout gouvernement. Il ne vit pas avec ce qui est; il se fait une religion tout individuelle, et il se renferme dans une société tout idéale. Il cherche, il varie; il a des aspirations puissantes et généreuses avec une teinte de misanthropie. C'est, comme on l'a dit, un sauvage bourru et spéculatif. Mais comme il parle aux sentiments, il remue les âmes. C'est le polémiste le plus vigoureux et le plus original de son siècle; même quand il est absurde, il est éloquent. N'ayant pas, comme Voltaire, de rôle à jouer, de pouvoirs à ménager, d'intérêts à défendre, il va droit devant lui; il n'écoute que sa conviction, bien qu'elle varie et qu'elle se fonde sur des raisonnements superficiels. La passion l'entraîne; il force son style jusqu'à la déclamation, et souvent jusqu'à la déclamation outrée.

Rousseau a débuté au moment du triomphe des philosophes, dans un temps où les sectes et les hérésies philosophiques naissaient et pullulaient comme en d'autres temps les sectes et les hérésies religieuses, où les systèmes, quels qu'ils fussent, trouvaient de l'écho, où les doctrines étaient des événements. Il conquit d'emblée la renommée, à quarante ans, par l'étrangeté de ses paradoxes et l'à-propos de quelques-unes de ses thèses. Il combattait le luxe, la fausse morale, les idées de convention, le pouvoir arbitraire. Il n'avait rien de la légèreté ou de l'ironie ordinaires à ses contemporains. Il parlait de vertu, de patrie, de morale, d'abnégation; à l'idée de liberté il associait celle de devoir. Il flétrissait les vices et l'amollissement des âmes, tantôt comme eût fait un citoyen des républiques anciennes, tantôt avec le zèle d'un sectaire, toujours avec une rancune et une indignation démocratiques; car ses diatribes contre le luxe étaient au fond la plainte du pauvre contre le riche. Enfin, opposant à la société de son temps le tableau d'une société imaginaire, de celle qu'il prétendait l'état de nature, il parvenait à sauver le paradoxe par la vigueur de ses peintures et par des traits que Tacite n'eût pas désavoués.

Il réussit, parce qu'à une époque de malaise politique, de

relâchement dans les mœurs et d'abaissement dans les caractères, il secoua fortement les âmes. Il communiqua à la France quelque chose de sa propre inquiétude. Il l'agita et la passionna.

Enhardi et comme étonné par ses premiers succès, il poursuivit son rôle en le modifiant. De censeur misanthrope et irrité, il se fit insensiblement réformateur. Il prit en main la cause du spiritualisme contre Diderot ou d'Holbach qui l'attaquaient, ou contre Voltaire et d'autres qui le défendaient mal, et comme la nature de son esprit était de ne jamais se borner, il érigea la philosophie en religion. Il déclara la guerre aux spectacles et au théâtre. Dans l'*Émile*, publié en 1762, il entreprit de refaire l'homme par l'éducation. Il prêcha l'esprit de famille et l'amour de l'humanité, nobles sentiments que la haute société du dix-huitième siècle avait trop oubliés. L'usage des grandes familles était de tenir les enfants éloignés d'elle ; la mode fut dès lors de les rappeler.

Si Rousseau s'était borné à ses premiers discours, l'impression s'en fût promptement effacée. L'*Émile* assura sa popularité. C'était un plaidoyer souvent faux, mais toujours ardent, chaleureux, en faveur d'idées généreuses. C'était un livre peu fait pour inspirer la confiance, même à des esprits prévenus, mais un livre plein de séductions. Il séduisait par la facilité des vertus qu'il prêchait, une religion sans culte, une morale sans pratique et sans obligations, une bienfaisance, un amour de l'humanité, d'autant plus vagues qu'elles avaient des objets plus étendus. Rousseau exaltait la sensibilité et ramenait plus ou moins toutes les idées morales aux sentiments. Il se donnait le change à lui-même et il le donnait à ses lecteurs. Il acheva de gagner les femmes et les jeunes gens par le roman de *la Nouvelle Héloïse,* en substituant le tableau des passions aux peintures un peu décolorées de la vie réelle qui faisaient le fond des romans et des comédies en vogue. Ses défauts mêmes, la façon romanesque dont il peignait les mouvements de l'âme et sa manie de dogmatiser, étaient des conditions de plus pour le succès.

Le Contrat social, publié, comme *la Nouvelle Héloïse,* en 1762, fut la plus grande œuvre de Rousseau, et incontestablement le livre capital du dix-huitième siècle après *l'Esprit des lois.* Rousseau, sans sortir de la spéculation pure, rechercha l'origine de la souveraineté et la plaça dans le peuple, antérieurement à la formation de la société. Il enseigna que la société était

l'œuvre du peuple souverain, établie en vertu d'un contrat dont il discuta les clauses. Il entreprit de déterminer les droits de l'homme et ceux du citoyen, les droits des particuliers et ceux de l'État. Il débattit les conditions du pouvoir et proclama que les nations demeuraient toujours maîtresses de changer leur gouvernement.

Le Contrat social, remarquable par la hardiesse de ses idées et la vigueur, souvent même la logique apparente de ses déductions, nous offre aujourd'hui un singulier amalgame de vérités et d'erreurs. Rousseau est loin d'avoir la justesse d'esprit nécessaire pour résoudre sûrement les problèmes difficiles qu'il aborde. Il tend trop souvent à exagérer les droits de l'État aux dépens de ceux des particuliers, et à sacrifier la liberté individuelle. En dépit de certaines restrictions, il pousse la souveraineté du peuple jusqu'à la tyrannie. Ses idées sont souvent obscures et contradictoires. Le sens de la réalité lui manque; l'État est pour lui une chose abstraite, le souverain un être de raison. Ne tenant aucun compte des passions humaines, il n'a aucune idée de l'utilité des garanties politiques ou du partage des pouvoirs. Il marche droit à l'absolu. Si parfois, ce qui est rare, il s'aventure sur le terrain de la réalité, il n'a plus que des préjugés déraisonnables; ainsi, en haine du luxe, il prêche les lois somptuaires et l'impôt progressif. A peine aujourd'hui est-il digne d'une réfutation.

Mais *le Contrat social* fut pour les hommes du dix-huitième siècle une révélation. Rousseau posait au grand jour une foule de questions oubliées ou reléguées dans la poussière des écoles. Il en faisait un corps; il appelait la discussion sur elles, en présence d'un gouvernement incorrigible, dont les esprits commençaient à désespérer. Il reprenait toutes les doctrines politiques par la base, comme Descartes avait repris les croyances philosophiques, en commençant par le doute pour arriver à une reconstitution. Il engagea des controverses d'un genre nouveau. On se mit à rechercher la légitimité rationnelle des différents pouvoirs, tandis qu'on ne recherchait guère avant lui que leur légitimité historique. On distingua depuis lors la souveraineté de droit et le pouvoir de fait; on s'occupa de déterminer ce qui était un abus. On parla de peuple, de république, de démocratie, mots nouveaux. Rousseau avait créé une langue et une nomenclature politiques. Son influence sur la dernière génération du dix-huitième siècle fut énorme. Le

malheur voulut qu'il fit presque seul l'éducation de cette génération, et que ses contradicteurs comme ses disciples, entraînés par lui sur le terrain de la théorie et de l'abstraction, apportassent plus d'idées absolues que de sens pratique aux grands débats de la Révolution.

Rousseau produisit un engouement presque sans exemple. Son nom, associé plus tard à celui de Voltaire, partagea la même gloire et les mêmes haines. Mais on a pu dire de lui que, s'il aima l'humanité, il n'aima personne. Toujours défiant, insociable, il fut poursuivi à peu près par tout le monde, par les encyclopédistes, par Voltaire, par le clergé, par le gouvernement qui le tolérait, le flattait et condamnait ses livres. On commença par l'exiler, c'est-à-dire par l'obliger à quitter Paris. Il fut ensuite décrété de prise de corps, au sujet de l'*Émile,* dans un moment où le Parlement, qui avait sévi contre les jésuites, tenait à redoubler de sévérité pour les écrits irréligieux. Rousseau se retira à Genève; Genève repoussa l'auteur du *Contrat social.* Il mena dès lors une vie errante, et finit par les *Confessions,* œuvre d'un orgueil blessé et maladif qui ajouta peu à sa renommée, et ne fut guère qu'un défi adressé à la morale publique.

VII. — La mort de madame de Pompadour laissa le champ libre à Choiseul. Depuis lors ce fut lui qui régna. Besenval a dit de Louis XV qu'il fut par son caractère, sa faiblesse et quelques qualités le monarque nécessaire à la gloire de son ministre. Choiseul en était arrivé à tenir tête même au Dauphin. On raconte qu'ayant reçu du prince un mémoire favorable aux jésuites, il lui déclara « que s'il était un jour condamné au malheur d'être son sujet, il n'aurait pas celui de devenir son serviteur ». Du moins le mot courut et fit fortune. Choiseul, au titre près, fut premier ministre. A défaut de talents supérieurs, il montra de l'habileté. Il sut être courtisan en conservant sa dignité, et populaire en demeurant grand seigneur. Il eut surtout la préoccupation, rare avant lui, de ménager l'opinion et de chercher en elle un point d'appui.

Laverdy, tiré du Parlement pour le contrôle général, était un magistrat laborieux, appliqué, mais peu au courant de ses nouvelles fonctions, que les circonstances rendaient fort difficiles. Il s'effraya de voir les mémoires de finances que le roi avait demandés pleuvoir de tous les côtés ; il voulut du moins

les soustraire à l'examen du public, et il défendit par un édit du 28 mars 1764 de publier aucun de ceux qui devaient être soumis à des commissions.

Les accroissements d'impôts n'ayant pas suffi pour relever la situation financière, on sentait le besoin de la ramener à un état plus ou moins normal, en liquidant le passé comme on avait fait après les guerres précédentes. Tel fut l'objet de l'édit du 17 décembre 1764 pour la *libération des dettes de l'État.* On soumit toutes les rentes, obligations ou titres de créance sur le trésor à un visa. On fit des réductions; on prorogea les échéances de remboursement. On convertit, et ce fut la mesure la plus importante, une portion de la dette flottante ou exigible en dette perpétuelle, en affectant à l'amortissement un dixième prélevé sur les intérêts. Enfin on émit un nouvel emprunt de quatre millions de rentes.

Le Parlement enregistra sans y être forcé et ne fit pas de remontrances, ce qui ne s'était pas vu depuis longtemps. Il légalisa par cela même la continuation des vingtièmes et l'établissement des dernières surcharges d'impôt, l'édit rappelant les dispositions de celui de l'année précédente. Choiseul et Laverdy eurent le talent de l'associer à leur système, en soumettant à sa surveillance la caisse des arrérages et la caisse d'amortissement. Ils nommèrent aussi une chambre spéciale composée de plusieurs de ses membres pour juger les questions contentieuses qui pourraient s'élever.

Mais si le calcul était habile vis-à-vis du Parlement, il n'eut pas le même succès aux yeux du public. Au fond, c'était un retour aux vieux errements, quelque habileté qu'on mît à les dissimuler et à en atténuer les effets fâcheux. Le public murmura; les parlements provinciaux se montrèrent moins accommodants que celui de Paris, et la chambre des aides fit des remontrances encore plus fortes et plus circonstanciées que les précédentes. Laverdy n'échappa donc pas à l'impopularité dans laquelle étaient tombés les autres contrôleurs généraux. Obligé de recourir sans cesse aux inventions et aux imaginations des commis de finance, il perdit, même aux yeux de ses anciens collègues, la confiance qu'il avait d'abord inspirée. Le public le prit personnellement à partie; les pamphlets et les satires le déchirèrent; il fut accablé de caricatures. Le Parlement lui-même, regardé comme son complice, ne fut pas épargné; on le taxa de faiblesse, et on l'accusa de s'être laissé

gagner par une clause de l'édit qui constituait un privilége pour ses membres.

Laverdy eut pourtant un mérite ; il chercha les moyens d'accroître les ressources en donnant un nouvel essor à la production et au travail national. On sentait que la multitude des règlements douaniers, commerciaux et autres était une gêne ; on avait même déjà pris depuis 1754 quelques mesures partielles pour les alléger. Laverdy fit plus : il permit le libre commerce des grains dans toute l'étendue du royaume (déclaration du 23 décembre 1763), et il accorda des facilités pour leur importation et leur exportation (édit du 19 juillet 1764). Il facilita le défrichement des marais (14 juin 1764). Afin de ranimer la vie municipale, il rendit aux villes et aux bourgs le droit d'élire leurs magistrats municipaux et de présenter au roi des listes de candidats pour les mairies (août 1764). Il facilita l'exercice des métiers dans les villes où le privilége des corporations lui imposait des restrictions (13 février 1765).

C'était là une application des théories professées par les économistes, secte peu nombreuse, mais qui commençait à acquérir de l'autorité.

Elle reconnaissait pour chef Quesnay, qui a inventé le nom d'*économie politique*. Quesnay, médecin de madame de Pompadour, était un homme simple et sans ambition. Quoique logé dans un entre-sol de Versailles, il vivait étranger à la cour, uniquement occupé de ses travaux, ne cherchant d'autre société que celle d'amis ou de disciples graves et sérieux comme lui. Au nombre de ces derniers, on distinguait Mercier de la Rivière, ancien intendant de la Martinique, et Turgot, alors jeune et simple maître des requêtes.

Quesnay avait publié en 1758 son premier et son principal ouvrage, le *Tableau économique*, obscur par la forme, mais d'un intérêt extrême par son objet. Il y étudiait le moyen de développer la richesse nationale par l'agriculture, le plus considérable de ses éléments. Il recommandait de donner à la propriété territoriale le plus de sécurité et de garanties possible. Il examinait la nature de l'impôt et toutes les questions de justice, de bonne économie, de proportionnalité qui s'y rattachaient. Il demandait la liberté entière des cultures, principe mal appliqué, car de récents arrêtés des intendants interdisaient encore de cultiver la vigne dans quelques provinces. Il voulait qu'au lieu d'enlever aux campagnes la richesse qu'elles produisaient,

on l'y retînt, ce qui devait y retenir aussi la population. Enfin il prêchait la liberté absolue des échanges, djéà prônée avant lui par Gournay, intendant du commerce et auteur de la célèbre maxime : *Laissez faire, laissez passer*.

Le mérite de Quesnay fut qu'au lieu de traiter, comme Forbonnais, Herbert, Cantillon et d'autres écrivains du même temps, des questions particulières de commerce ou de finance, il donna à l'économie politique le caractère et la méthode d'une science. Le *Tableau économique* fit par ce motif l'effet d'une révélation et devint le catéchisme d'une école d'adeptes qui l'admirèrent avec enthousiasme. Le marquis de Mirabeau s'écria que c'était la plus grande merveille du siècle.

Quesnay composa un second ouvrage sur le *Droit naturel*. Il y remontait à la nature des choses, suivant la méthode commune des écrivains du temps qui s'isolaient dans la recherche des principes abstraits. Mais il eut sur eux, et particulièrement sur Rousseau, l'avantage de ne pas se payer d'hypothèses et d'aspirations vagues. Il analysa les faits sociaux et les faits économiques avec sa grande sagacité, dans le but de tracer au gouvernement une ligne de conduite et de lui indiquer des réformes immédiatement applicables. Il prenait le gouvernement tel qu'il était, sans chercher à modifier les conditions de son exercice et à organiser des institutions de contrôle. Il était même ennemi par système de ce qu'il appelait des *contre-forces*. Ses disciples et lui ne voyaient dans le pouvoir absolu qu'une facilité pour arriver à leur but et pour établir des règles parfaitement uniformes, ce qui était une de leurs idées de prédilection. Ils se faisaient bien l'objection du despotisme, mais elle ne les arrêtait pas; car ils soutenaient que le despotisme était impossible si la nation était éclairée. Ils croyaient, comme Rousseau, à la toute-puissance de l'éducaion; ils prétendaient que l'État peut faire des hommes tout ce qu'il veut. Turgot déclarait qu'on pouvait en dix ans « faire des hommes préparés pour l'État, affectionnés à leur pays, et soumis à l'autorité non par crainte, mais par raison ».

Ce n'est pas ici le lieu de discuter ce qu'il y a de vrai ou ce qu'il y a d'erroné et de chimérique dans les théories de Quesnay sur la production de la richesse ou sur l'impôt. Son prétendu *Despotisme intelligent* supporte encore moins l'examen. La *Physiocratie* n'a pas eu de peine à être combattue et réfutée sur bien des points. Ce qu'il faut comprendre, c'est l'en-

gouement justifié que de pareils travaux devaient produire. OEuvre d'une inspiration généreuse, ils présentaient dans le goût du temps une analyse de faits nouveaux ou peu étudiés jusque-là, et ils se proposaient un but qui parut, l'illusion aidant, d'une réalisation facile. L'idée fut d'autant mieux saisie et applaudie que le prestige de l'autorité régnait encore sur beaucoup d'esprits; on le sentait ébranlé, et on croyait trouver moyen de le raffermir. Les amis mêmes de la liberté politique ne pouvaient se dissimuler l'impuissance finale des parlements, capables uniquement de résistance. Toutes ces raisons contribuèrent au succès des économistes. La cour leur témoigna une faveur dont elle était avare pour les autres écrivains. Louis XV appelait familièrement Quesnay son penseur; il imprima de ses propres mains, car il occupait quelquefois son désœuvrement à des travaux manuels, les premières épreuves du *Tableau économique,* dont il était sans doute loin de comprendre la portée.

Mirabeau le père fut un des économistes les plus féconds et les plus enthousiastes. Il publia l'*Ami des hommes* en 1756, et la *Philosophie rurale* en 1763. C'était un cerveau bouillant, un écrivain plein de fougue plus encore que d'originalité, entraîné par un tourbillon d'idées incohérentes, en tout point l'antipode de Quesnay. Gentilhomme de campagne, il revendique l'indépendance de ses opinions et de ses actes. Il prétend tracer une direction à la noblesse, l'éloigner de la cour et la ramener à la vie rurale. Il déclare que, pour lui, il ne veut plus *s'enversailler.* Il a la fierté de sa race et l'ardeur, la passion, le langage énergique d'un novateur qui cherche des prosélytes. Ses chimères et ses rêveries remuent les lecteurs. Il relève les caractères; il convie la noblesse à être quelque chose par elle-même, à se créer un rôle public, rôle dont le système de Versailles et l'omnipotence des intendants dans les provinces ont contribué également à l'éloigner.

Turgot, beaucoup plus jeune, était animé de la même conviction, qu'on devait et qu'on pouvait faire le bonheur des hommes. Mais en partageant l'esprit de ses contemporains, il s'en distingua toujours par des vues plus sûres, plus élevées, par l'indépendance de ses jugements, par un sens plus spiritualiste, par un souffle moral supérieur. Il ne s'enferma pas non plus dans l'amour banal de l'humanité; il eut la passion de réaliser le bien, et ce fut cette passion qui le conduisit à

s'enrôler dans la secte des économistes. Il aborda l'agriculture, l'administration, les finances avec un esprit calculateur et entreprenant, poursuivant les améliorations qui étaient immédiatement possibles, et convaincu, comme on l'a dit à son sujet, que l'administration devait être un apostolat.

Au reste, l'économie politique ne se borna pas à ces trois noms. Il n'est guère d'écrivain du temps qui n'ait traité sous une forme ou l'autre les questions qui lui appartiennent. Voltaire a dit son mot sur presque toutes, quoiqu'il ait porté là comme ailleurs son esprit mobile et superficiel. D'Argenson prêcha trente ans la liberté des échanges, et imagina une infinité de réformes administratives. Un de ses projets les plus curieux eût consisté à créer des administrations locales gratuites dans toute la France, et des assemblées de district discutant les exposés du gouvernement, sans d'ailleurs voter l'impôt; système qui n'est pas sans analogie avec celui de nos départements actuels.

A partir du traité de 1763, les ouvrages économiques, anonymes, pseudonymes ou signés, se multiplient et circulent partout. Ce ne sont que petits livres ou petits traités consacrés aux finances, à l'industrie, au commerce, plus souvent encore à l'agriculture : écrits de circonstance, n'ayant pas plus de valeur que n'en auraient aujourd'hui des articles de journaux, en ayant même beaucoup moins, à cause du vague qui régnait dans les idées. Cependant ce vague ne s'étend pas à tous les sujets. Les questions qui touchent aux intérêts de l'agriculture furent étudiées généralement avec une grande sûreté de vues. On rappela aux propriétaires que leurs intérêts de fortune et d'influence exigeaient d'eux la résidence sur leurs terres. On attaqua les lois et les usages qui nuisaient à la bonne exploitation des biens ruraux, comme le droit d'aînesse et les restes des anciens droits féodaux. On s'éleva contre l'abandon dans lequel demeuraient trop souvent les biens des communautés. On discuta les conditions bonnes ou mauvaises de l'impôt et des charges diverses pesant sur le sol. On démontra la nécessité de propager le bail à ferme, c'est-à-dire les entreprises d'industrie agricole. On chercha la raison des pratiques admises, et l'on s'efforça de les corriger à l'aide de la science.

Plusieurs agriculteurs de cette époque, Patullo, Turbilly, Duhamel du Monceau, acquirent une célébrité. Les états de Bretagne instituèrent en 1757 une commission pour s'occuper

particulièrement des intérêts de l'agriculture et du commerce. Cette commission établit des primes pour l'augmentation du bétail et s'efforça de propager le fermage. La société d'agriculture de Paris fut fondée le 1er mars 1761 sur la requête adressée au conseil par le ministre Bertin. On en fonda d'autres la même année à Lyon, à Tours et à Montauban. Deux écoles vétérinaires furent créées, l'une à Lyon en 1761, l'autre à Alfort près de Paris en 1764. On transforma le château de Pompadour en haras. On augmenta le nombre des pépinières. Enfin l'activité s'étendit et gagna de proche en proche.

VIII. — Si les économistes sollicitaient pour leurs réformes l'initiative et l'intervention du gouvernement, rien n'était plus naturel. Car l'État, les intendants faisaient tout. C'était là un des résultats de la centralisation. Mirabeau lui-même, qui voulait relever l'initiative individuelle, ne cessait de s'adresser à l'administration.

En général, l'administration déployait une grande activité. Elle ne se contentait pas d'avoir attiré tout à elle ; elle éprouvait le désir et souvent l'inquiétude du mieux. Elle ne cessait de demander des renseignements et des statistiques. Elle multipliait les ordonnances et les arrêtés. Elle entassait les projets sur les projets. Comme les secrétaires d'État ne pouvaient tout diriger eux-mêmes, les intendants devenaient des souverains au petit pied. Les intendances formèrent des hommes d'une haute valeur et furent la pépinière des ministres ; Orry, d'Argenson, Machault, Séchelles, Turgot en sortirent. Le vice du système était moins dans le caractère absorbant de l'administration que dans l'absence de contrôle. On s'était à peu près débarrassé d'un contrôle incomplet dont les formes étaient vicieuses et surannées ; il ne s'en était point constitué d'autre à la place. Les états provinciaux s'étaient maintenus dans quelques provinces, mais n'avaient conservé de vie sérieuse que dans la Bretagne. L'omnipotence des intendants était telle que les plaintes adressées à son sujet en 1740 par la noblesse de Lorraine, lorsque ce pays eut été réuni à la couronne, demeurèrent sans effet et ne furent même pas renouvelées.

Cependant la résignation et le silence cessèrent vers la fin de la guerre de sept ans. La lutte des parlements contre la couronne, l'accroissement des charges, l'indécision du roi et des ministres, la déconsidération du pouvoir, éveillèrent l'esprit d'opposition.

La résistance n'eut pas lieu seulement à propos des lois de finance; elle s'étendit aux arrêtés que les intendants prenaient sous leur responsabilité et particulièrement à ceux qui concernaient les corvées des routes, fort multipliées par suite de l'extension donnée aux travaux publics.

Le vice essentiel de ces corvées était de peser sur les paysans presque seuls. Les privilégiés, soutenant qu'elles étaient œuvres serviles, parvenaient le plus souvent à s'y soustraire. Les villes, s'autorisant de ce qu'elles avaient payé pour se rédimer des contributions extraordinaires, prétendaient n'être pas sujettes à celles-là, qu'elles disaient intéresser seulement les campagnes. Les intendants maintenaient en général les prestations en nature, parce que, si la corvée eût été considérée comme un impôt ou rachetable à prix d'argent, elle n'eût pu être établie et réglementée que par des édits enregistrés. Or les paysans se refusaient à un fardeau dont la misère aggravait le poids. On ne les faisait marcher que par la contrainte, l'emploi continuel de la maréchaussée et les peines les plus rigoureuses. Pour dernier trait à ce tableau, tout était arbitraire, variété et incertitude dans le mode d'établissement et de répartition.

Trudaine, frappé de ces inconvénients, rédigea en 1746 des instructions destinées à modérer le recours aux corvées. En 1752, l'ingénieur Perronnet attaqua le système en lui-même, et représenta que le résultat obtenu n'était pas en rapport avec le sacrifice imposé aux populations rurales. Il ajouta que si les corvées de construction avaient pu être regardées comme extraordinaires et temporaires, les corvées d'entretien, devenues inévitables, seraient permanentes; qu'il fallait donc arriver de toute nécessité à imposer aux paroisses une contribution pécuniaire par des édits que les parlements enregistreraient. D'autres ingénieurs proposèrent d'autres combinaisons qui conservaient plus ou moins la prestation en travail concurremment avec la prestation en argent, comme plus facile à imposer ou plus légère à supporter.

Pendant ce temps, les parlements et les cours des aides rédigèrent des remontrances. Toulouse ouvrit la marche en 1756. En 1760, la cour des aides et le parlement de Normandie s'opposèrent à l'exécution des arrêtés de Fontette, intendant de la généralité de Caen. Le procureur général attaqua « les impositions de corvées et levées de deniers qui se faisaient dans le

ressort, sous prétexte de réparations et entretien des chemins, sans autorité légale » (juillet 1760). Le roi cassa les défenses par des arrêts du conseil dont il exigea l'enregistrement. Le procureur général fut interdit, mandé à Paris et réprimandé. La cour des aides persista, réitéra ses remontrances contre « cet accroissement inconnu des charges publiques », et se plaignit de « l'établissement tacite et subreptice d'un impôt arbitraire, variable et illégal ». Le Parlement ne resta pas en arrière ; il soutint que la France était une terre qui dévorait ses habitants. L'opposition ne ménageait plus ses termes, et allait fort au delà du but. Pourtant ces remontrances eurent leur effet [1]. Le corps des ponts et chaussées reçut l'ordre d'ajourner tous les travaux qui n'étaient pas d'une urgence absolue, et le système des corvées, fortement battu en brèche, fut condamné à disparaître.

Les intendants se mirent, comme les ingénieurs, à la recherche d'un système mixte. Fontette en avait imaginé un qui fut adopté dans un certain nombre de généralités. Turgot, nommé intendant de Limoges en 1761, se donna beaucoup de mal pour en découvrir un autre qui fût plus supportable. Chargé d'administrer une des généralités les plus pauvres du royaume, il crut que le plus simple était encore de faire voter des impositions par les paroisses, et il finit par obtenir que Trudaine l'y autorisât. Mais ni la paix, ni la modération du gouvernement, ni les efforts louables d'une partie des intendants et des ingénieurs ne firent cesser les cris violents dont la corvée royale était devenue l'objet. Les projets imaginés pour la modifier ou la remplacer se multiplièrent sans aboutir, et la question demeura entière jusqu'au ministère de Turgot.

IX. — Le parlement de Bretagne se distingua entre tous par l'opiniâtreté de sa résistance. En enregistrant les édits de finance de Laverdy, il fit des réserves pour les libertés de la province et des remontrances au sujet des corvées. Il représenta « que les corvées ruinaient et écrasaient les laboureurs ; que ce genre de travail, toujours onéreux, était devenu insupportable en Bretagne par la multitude de routes ouvertes en même temps, par la précipitation avec laquelle on voulait les perfectionner, par les ordres violents qui arrachaient les paysans à la

[1] Vignon. Étude sur l'administration des travaux publics.

culture ». Venaient ensuite des plaintes sur l'immixtion du gouverneur, le duc d'Aiguillon, dans les élections municipales et provinciales et dans le choix des collecteurs et répartiteurs de l'impôt, sur l'accroissement des dépenses, sur l'autorisation qu'il avait accordée aux villes et aux communautés de s'endetter par de fastueuses constructions.

D'Aiguillon, arrière-petit-neveu du cardinal de Richelieu, ne manquait ni de perspicacité ni de souplesse. Il avait d'abord essayé de ménager les esprits de ses administrés, en rappelant les seize membres de la noblesse bretonne arrêtés aux états de 1752. Il connaissait les besoins et les vœux de la Bretagne [1], mais il était condamné à un rôle difficile par les continuelles exigences financières du gouvernement. Rencontrant dans la noblesse une résistance que le clergé et le tiers état étaient loin de lui opposer au même degré, il finit par demander au roi des pouvoirs discrétionnaires, et il s'en servit pour établir (20 octobre 1762) que dans les votes de finance l'unanimité des trois ordres ne serait pas nécessaire, que le vote de deux suffirait.

La noblesse, empêchée de protester dans les procès-verbaux de l'Assemblée, protesta chez les notaires. Le Parlement la soutint et fit cause commune avec elle contre le gouverneur.

Les états de Bretagne avaient gardé leur ancienne organisation peu modifiée, et avec elle leur vieil esprit d'indépendance. Les trois ordres y délibéraient séparément; la noblesse y était nombreuse, et comme le droit d'éligibilité était demeuré très-étendu, malgré les tentatives faites pour le restreindre, la majorité de ses représentants se composait de propriétaires de campagne, pauvres, mais fiers et sans attache avec la cour. Ses adversaires la comparaient à la noblesse polonaise. Tout en protestant chaudement de son dévouement au roi, elle défendait ses droits avec ténacité et avec cette franchise de langage un peu brutale dont la mode s'était d'autant mieux établie que personne n'en voyait alors le danger.

Le Parlement, soutenant la noblesse, accusa d'Aiguillon d'avoir porté aux libertés de la province, fondées sur l'acte de sa réunion à la France, une de ces atteintes qui ne sont possibles « que lorsque la couronne se croit assurée de l'impunité ». Il ne cessa de l'attaquer dans ses remontrances; il rendit même, le 4 août 1764, un arrêt portant qu'il ne communiquerait avec lui que par l'ordre du roi.

[1] De Carné, *Les États de Bretagne*.

D'Aiguillon avait la hauteur d'un grand seigneur, le caractère impérieux d'un administrateur et l'ambition d'un courtisan. Il attribua la guerre qu'on lui faisait à l'animosité personnelle de la Chalotais. Il prétendit qu'on l'incriminait d'une manière générale, sans articuler de faits assez précis. Il n'eut aucune peine à démontrer la passion qui dominait ses adversaires. La Bretagne devait se plaindre moins des corvées que les autres provinces, parce que c'étaient les états qui avaient agréé le plan des nouvelles routes, et leur commission permanente qui jugeait les contestations des particuliers avec l'administration. D'Aiguillon ne s'en tint pas à ces moyens de défense. Il assembla les états à Nantes, le 1[er] octobre 1764, et leur rendit leur ancien mode de votation. Les jésuites comptaient dans les trois ordres un certain nombre de partisans qui récriminaient contre le Parlement et la Chalotais, et demandaient à l'assemblée de protester contre l'arrêt qui avait frappé la société. D'Aiguillon les soutint, n'écoutant que son intérêt et ses rancunes, et sachant d'ailleurs qu'il plairait au roi. Car Louis XV était irrité dans le fond contre la magistrature et favorable aux jésuites.

La noblesse des états, quoique tiraillée en sens différents, se pourvut au Parlement contre un des nouveaux impôts, et le Parlement mit aussitôt opposition à sa levée (arrêt du 16 octobre 1764). Le conseil cassa l'arrêt. Le Parlement fit des remontrances, suspendit ses séances, refusa de les reprendre, et fut mandé en corps à Versailles, le 22 janvier 1765. De retour à Rennes, il hésita s'il obéirait à l'ordre du roi, qui voulait étouffer l'affaire. Les états finirent par voter ce qui leur était demandé ; mais le Parlement, après de longues délibérations, déclara qu'ayant eu le malheur de perdre la confiance de Sa Majesté, il ne pouvait plus exercer ses fonctions avec honneur. Le 20 mai, soixante-seize présidents et conseillers se démirent de leurs charges, douze seulement résistèrent à l'exemple. La justice fut interrompue, au grand émoi de la province. La ville de Rennes porta les démissionnaires en triomphe et chansonna les opposants.

Un autre parlement, celui de Pau, était allé plus loin : il avait refusé d'enregistrer les édits. Laverdy le supprima et le remplaça temporairement par une commission prise au sein du conseil (juin 1765), mesure contre laquelle le Parlement de Paris protesta fortement. Sévir contre le parlement de Rennes était plus grave, parce qu'il était plus nombreux que celui de

Pau. Choiseul y était peu disposé. Cependant Louis XV s'y décida. Le 11 novembre, la Chalotais, son fils Caradeuc et trois conseillers, dont deux de la famille de Charette, furent arrêtés comme prévenus « d'avoir cherché à exciter des troubles en Bretagne, dénigré les personnes honorées de la confiance du roi, et envoyé des lettres anonymes injurieuses à Sa Majesté ». C'étaient là des griefs vagues ou invraisemblables ; mais on ajoutait que la Chalotais professait des principes analogues à ceux du *Contrat social,* qu'il conspirait avec les autres parlements, qu'il avait voulu établir une entente illicite entre le parlement de Rennes et les états de Bretagne. On saisit sa correspondance personnelle ; on y trouva des preuves surabondantes de cet esprit indépendant et de cette liberté d'appréciation qui s'exprimaient alors dans les termes les moins ménagés.

On attribua ces poursuites à l'influence du Dauphin, dont les sentiments n'étaient pas douteux, car il regrettait les jésuites, il aimait peu les philosophes et les tenait éloignés de lui. On prétendit que d'Aiguillon l'avait gagné. Mais la vérité était que le Dauphin, qui n'avait jamais eu grande autorité à la cour, se mourait d'une maladie de poitrine. Il succomba le 20 décembre 1765, à trente-six ans. Sa mort fit une sensation naturelle, car il était aimé à cause de sa bonté connue, de l'austérité de ses mœurs et de la droiture de son caractère. Le trône n'avait plus pour héritier qu'un enfant de onze ans.

L'instruction de la Chalotais et des membres arrêtés fut attribuée au parlement de Rennes. On réunit les douze conseillers non démissionnaires, on en fit rentrer à grand'peine quelques-uns de ceux qui s'étaient montrés favorables aux jésuites, et on leur adjoignit plusieurs membres du grand conseil. Mais on ne trouva pas dans ce parlement ainsi recomposé la docilité qu'on désirait. Les accusés réclamèrent leur droit d'être jugés par toutes les chambres réunies, faute de quoi ils demanderent que le procès fût attribué au parlement de Bordeaux. La ville de Rennes prenait bruyamment fait et cause pour eux. Le roi attribua le procès à une commission de conseillers d'État et de maîtres des requêtes qui dut se réunir à Saint-Malo. Les accusés furent transférés dans cette dernière ville, où on les mit au secret le plus rigoureux. Les fonctions du ministere public furent confiées à Calonne, alors jeune, ardent, décidé à tout pour parvenir et l'un des ennemis de la Chalotais.

Le Parlement de Paris protesta contre le fait de magistrats enlevés à leurs juges naturels. Il présenta, le 11 février, des remontrances extrêmement fortes. Toute la magistrature de France se regardait comme atteinte dans ses droits; elle comprenait qu'il ne s'agissait pas seulement de cinq de ses membres, que le procès avait une plus haute portée. La chambre royale, organisée à Saint-Malo, fut attaquée partout et baptisée par le public du nom de *tribunal postiche.*

Le roi et les ministres le comprenaient aussi. Louis XV se rendit au Parlement de Paris le 2 mars, et y prononça un discours menaçant qui contrastait avec sa faiblesse ordinaire. Il y fit une déclaration de principes des plus altières et des plus catégoriques.

« Ce qui s'est passé dans mes parlements de Pau et de Rennes ne regarde pas mes autres parlements; j'en ai usé à l'égard de ces deux cours comme il importait à mon autorité, et je n'en dois compte à personne.

» Je n'aurais pas d'autre réponse à faire à tant de remontrances qui m'ont été faites sur ce sujet, si leur réunion, l'indécence du style, la témérité des principes les plus erronés et l'affectation d'expressions nouvelles pour les caractériser, ne manifestaient les conséquences pernicieuses de ce système d'unité que j'ai déjà proscrit...

» Je ne souffrirai pas qu'il se forme dans mon royaume une association qui ferait dégénérer en une confédération de résistance le lien naturel des mêmes devoirs et des obligations communes, ni qu'il s'introduise dans la monarchie un corps imaginaire qui ne pourrait qu'en troubler l'harmonie. La magistrature ne forme point un corps ni un ordre séparé des trois ordres du royaume; les magistrats sont mes officiers... »

Louis XV combattait ensuite l'idée que ce corps imaginaire « fût l'organe de la nation, le protecteur et le dépositaire essentiel de la liberté ». Il refusait de reconnaître aux parlements le droit prétendu « d'opposer une barrière insurmontable aux décisions qu'ils attribuaient à l'autorité arbitraire ».

« C'est, ajoutait-il, en ma personne seule que réside la puissance souveraine, dont le caractère propre est l'esprit de conseil, de justice et de raison; c'est de moi seul que mes cours tiennent leur existence et leur autorité... C'est à moi seul qu'appartient le pouvoir législatif, sans dépendance et sans partage... Mon peuple n'est qu'un avec moi, et les droits et les

intérêts de la nation, dont on ose faire un corps séparé du monarque, sont nécessairement unis avec les miens et ne reposent qu'en mes mains. »

Il terminait en déclarant que si les cours, après avoir épuisé les remontrances et suivi les voies de droit, osaient encore lutter par des oppositions ou par les voies irrégulieres de cessation de service ou de démission, « ce spectacle scandaleux d'une contradiction rivale de sa puissance souveraine le réduirait à la triste nécessité d'employer tout le pouvoir qu'il avait reçu de Dieu pour préserver ses peuples des suites funestes de telles entreprises ».

La monarchie n'avait jamais affirmé ses principes aussi nettement. Cette fermeté produisit l'effet qu'on devait attendre. L'étonnement fut général et le silence complet. Les cours inscrivirent les paroles du roi sur leurs registres; le prétendu système des classes fut abandonné. La séance du 2 mars fut appelée la *flagellation*.

Après ce coup d'autorité, Choiseul obtint qu'on rentrât dans la légalité. On supprima la commission de Saint-Malo, on rendit les magistrats bretons à leurs juges naturels, c'est-à-dire au parlement de Rennes; mais on ne put y réunir en tout que vingt membres, dont la Chalotais récusa une partie. Après un assez long délai, le 22 novembre, le roi évoqua le procès au conseil d'État érigé en cour de justice criminelle, et les accusés furent transférés à la Bastille. Puis, comme il n'y avait pas de délit certain, ou plutôt que l'affaire était toute politique, Louis XV annula la procédure, le 24 décembre, « par un acte de son pouvoir suprême ». « Nous aurons, déclare-t-il, la satisfaction de ne pas trouver de coupables, et il ne nous restera plus qu'à prendre les mesures qui paraîtront les plus propres à rétablir entièrement et à maintenir le calme dans une province de laquelle nous avons eu en tant d'occasions des preuves de zèle pour notre service. »

Les magistrats furent tirés de la Bastille et exilés à Saintes. Ils présentèrent une requête au conseil pour obtenir une justification légale. Les parlements appuyèrent cette demande. Mais Louis XV s'opposa à ce qu'on l'admît, et se contenta de déclarer que leur honneur demeurait intact.

Depuis ce jour, d'Aiguillon gouverna la Bretagne sous son bon plaisir, employant les lettres de cachet contre les opposants. En trois ans il en expédia cent trente-quatre.

X. — Choiseul eut après la paix deux tâches difficiles à remplir. Réformer l'armée et rétablir la marine étaient une égale nécessité.

Dès 1762 il avait présenté un plan de réformes militaires au conseil d'État. Elles furent discutées et adoptées le 5 décembre, avant même la publication du traité de Paris. L'armée fut ramenée au pied de paix, que l'on fixa au chiffre de cent soixante mille hommes. Choiseul établit une hiérarchie meilleure pour les grades, détermina les règles de l'avancement, donna aux soldats le droit de se retirer dans certains cas avec une demi-solde, et après vingt-quatre ans de service avec la solde entière. On avait créé pendant la guerre (en 1759) un ordre du *Mérite militaire* pour les officiers étrangers au service de France qui professaient la religion protestante et qui étaient exclus de l'ordre de Saint-Louis, réservé aux seuls catholiques.

Choiseul voulut obliger les officiers à remplir leurs devoirs plus exactement, à ne faire qu'un service actif, à ne tirer surtout aucuns bénéfices accessoires de leurs charges. Il leur ôta tout moyen de spéculer sur les fournitures. L'administration des vivres fut mise en régie. On régla le mode et les conditions des réquisitions.

Toutes ces réformes furent naturellement controversées, car les avis, même ceux des militaires et des hommes compétents, étaient contradictoires. En diminuant l'action des officiers, on augmentait le pouvoir et les attributions du bureau de la guerre. D'un autre côté, on obtint plus d'unité, ou plutôt d'uniformité; c'était là une tendance avouée hautement et poussée jusqu'à la manie. « A présent, sire, disait Choiseul, il n'y a qu'un principe, qui est l'uniformité [1]. » Les régiments ne portèrent plus qu'un numéro d'ordre et le nom d'une province ou d'un prince du sang.

Les militaires prétendaient que le chiffre de l'effectif était trop faible et ne suffisait pas aux besoins défensifs du pays. Choiseul crut y parer en formant (1er février 1763) une réserve de trente et un régiments de recrues, un par province; ces recrues étaient des volontaires engagés sans violence, qu'on exerçait et qui servaient à remplir les vides de l'armée. Mais la

[1] Compte rendu de l'administration de la guerre. *Mémoires* de Choiseul, t. Ier, p. 128.

création de cette milice de réserve n'eut pas beaucoup plus de succès que les précédentes du même genre. Dès 1766 la plupart des régiments qui la composaient furent supprimés à cause de la dépense.

La réorganisation de la marine offrait plus de difficulté, parce que le matériel était à refaire. On se mit à construire sans relâche dans tous les ports, ce qui permit d'avoir en 1770 soixante-quatre gros vaisseaux et cinquante frégates à flot. Les arsenaux, les magasins furent reconstitués. On fit de nouveaux règlements pour la discipline, le personnel, les règles de l'avancement, les conditions et les appointements des officiers. On augmenta l'artillerie de marine et on créa pour elle de nouvelles écoles. Choiseul introduisit dans l'armée de mer, comme dans celle de terre, plus d'uniformité, plus de subordination, et fortifia l'administration des bureaux. Toutefois il ne put faire admettre la suppression des corps privilégiés.

La France, humiliée de l'affaiblissement de sa puissance maritime et coloniale, ne tendait qu'à les relever. On ne se contenta donc pas du retour de prospérité que la paix valut aux Antilles et aux îles d'Afrique. On chercha à augmenter le commerce colonial en lui donnant plus de liberté, comme le demandaient les économistes. On fit un essai de cette liberté pour deux petits ports des Antilles ; malheureusement les colonies, ruinées par la guerre, avaient plus besoin que jamais de la mère patrie. La compagnie des Indes fut réduite en 1769 à l'Inde proprement dite ; on lui retira Lorient et les îles d'Afrique en indemnisant les actionnaires par des contrats de rente. Comme elle agissait peu par elle-même, cette quasi-suppression, au sujet de laquelle s'engagèrent de vives polémiques, ne servit guère qu'à diminuer des embarras et des occasions de conflit.

On eut encore l'idée de réparer la perte du Canada par des établissements à la Guyane, et de remplacer ainsi la *Nouvelle-France* par une *France équinoxiale.* On avait étudié ce nouveau pays ; on se figurait y avoir trouvé des ressources naturelles faciles à exploiter. On espérait y créer une population coloniale qui croîtrait rapidement et servirait en cas de danger à la défense des Antilles. Mais les études avaient été faites légèrement. On était tombé dans les plus singulieres illusions, et les essais de colonisation furent conduits avec la dernière imprévoyance. Douze mille colons, transportés d'Alsace dans la

Guyane, y furent décimés par le climat, par les inondations, par le manque de soins et de vivres salubres. Il en survécut deux mille tout au plus. Le chevalier Turgot, gouverneur de la colonie, fit arrêter l'intendant Chanvalion, et le traduisit devant les tribunaux de France. Le gouvernement évoqua le procès et l'étouffa. Les deux personnages furent disgraciés, Turgot exilé dans ses terres, et Chanvallon enfermé dans une prison à perpétuité.

Une autre tentative de colonisation à l'île de Sainte-Lucie n'eut pas un meilleur succès. Sept ou huit cents hommes y périrent de la même manière.

Choiseul, prompt à accepter les idées qu'on lui suggérait et à en brusquer l'exécution, allait trop vite et s'occupait de trop de choses. Ses conceptions se faisaient tort les unes aux autres. Il avait eu un instant trois ministères sur les bras.

XI. — La paix signée en 1763 n'était pas difficile à conserver, eu égard au besoin que toutes les puissances en éprouvaient. Mais la France se trouvait isolée. On avait perdu l'alliance de la Russie, refroidi celle de l'Autriche. On ne gardait d'intimité qu'avec l'Espagne et les pays qui appartenaient à la maison de Bourbon. Là le pacte de famille subsistait dans toute sa vigueur. Choiseul ne négligea rien pour en resserrer les liens. Il ne cessa d'entretenir les relations personnelles les plus étroites avec Charles III et Aranda, son principal ministre.

Il caressa toujours le plan ou la chimère formés bien avant lui d'organiser une coalition des marines secondaires contre l'Angleterre. Il essaya pour cela de gagner le Portugal, gouverné alors par le fameux Pombal, ministre indépendant et novateur; mais il n'obtint pas de succès. Il n'en eut pas davantage auprès de la Hollande, dont la prudence était devenue proverbiale.

On a prétendu que Choiseul avait cherché partout des ennemis à l'Angleterre, qu'il avait armé dans les Indes le roi de Mysore Hyder-Ali, et fomenté le mécontentement des colonies américaines. Pitt l'en accusa dans le Parlement. Si ces assertions ne sont pas prouvées, il n'en est pas moins certain qu'il conspirait contre la puissance anglaise. Il l'est aussi que le roi conspirait de la même manière et à son insu. Dès 1763, Louis XV fit reconnaître les côtes d'Angleterre par un officier habile appelé de Rosières, qui en rapporta des plans. Il ne

mit au courant de cette mission que trois ou quatre personnes attachées à sa correspondance secrète.

Une de ces personnes était le chevalier d'Éon, qui occupait un poste à l'ambassade de Londres, qui avait déjà rempli des missions particulières dans plusieurs cours, et qui s'est fait une sorte de célébrité romanesque. D'Éon eut une querelle avec l'ambassadeur dont il dépendait, Guerchy. La correspondance secrète fut découverte à cette occasion. Louis XV, pour empêcher qu'elle ne devînt publique, dut l'avouer à plusieurs de ceux auxquels il la cachait. L'affaire, dont les pièces ont été récemment publiées[1], est doublement curieuse, parce qu'elle révele la préoccupation très-naturelle du roi à l'encontre des Anglais, et qu'elle fait en même temps apprécier sa petitesse d'esprit. Il était soupçonneux et cherchait les voies tortueuses. La correspondance secrete et le cabinet noir, où il ouvrait ou faisait ouvrir en sa présence les lettres des personnes qui l'entouraient, lui prenaient la meilleure partie de son temps. On eût dit qu'incapable de gouverner, il voulût se venger de cette incapacité en dérobant plusieurs de ses actes à ses ministres. Plus même ces derniers avaient de valeur personnelle, plus il éprouvait de jalousie et de réserve à leur égard. Il se donnait beaucoup de peine pour tromper Choiseul, dont il sentait et redoutait la supériorité; enfin il croyait régner en divisant son propre ministère.

Choiseul méditait une acquisition qui pût réparer les pertes des colonies; il voulait « que le royaume redevînt aussi puissant qu'avant une guerre malheureuse » . Il jeta les yeux sur la Corse.

Les Génois, qui en étaient maîtres depuis longtemps, la traitaient durement, l'exploitaient, et faisaient la loi sur ses marchés. Les Corses, rudes et fiers comme les peuples de montagnes, se révoltèrent en 1729 et engagerent une lutte qui dura près de quarante ans. Gènes ne rétablit son autorité qu'avec l'aide des troupes impériales en 1733, puis avec celle des troupes françaises, qu'elle rappela trois fois, en 1739, de 1756 à 1758, et enfin en 1764. Cette derniere fois elle remit à la France Ajaccio, Calvi, Bastia et San-Fiorenzo, avec la perception provisoire des droits de souveraineté. Elle estima faire à ce prix un marché avantageux, la Corse lui coûtant plus qu'elle ne lui rapportait.

[1] Boutaric, *Correspondance secrète de Louis XV*, tome 1er.

Choiseul se proposa de prolonger cette possession et de la rendre définitive. La Corse importait, suivant lui, pour assurer les relations de la France avec le Levant ou les côtes d'Italie, et pour balancer les possessions des Anglais dans la Méditerranée; mais son motif principal, et il le déclarait, était de réparer la perte du Canada. « Je puis, écrivait-il au roi, avancer que la Corse est plus utile de toutes manières à la France que ne l'était ou que ne l'aurait été le Canada. » Un écrit, publié sous son inspiration, vanta les ressources de l'île, l'excellence de son sol, de son climat, de ses bois, de ses productions variées. Elle offrait toutes les richesses du Canada, à l'exception des pelleteries; et que d'avantages pour compenser cette infériorité! On ne devait y rencontrer ni les Peaux-Rouges ni les Anglais. Elle n'exigeait pour prospérer ni une nombreuse émigration ni des voyages de long cours, et pouvait être défendue avec une extrême facilité.

Choiseul ouvrit donc au conseil l'avis de l'occuper définitivement. Il représenta que si l'on tardait, les Anglais le feraient à notre place. Louis XV était arrêté par la crainte d'engager une guerre contre l'Angleterre, guerre pour laquelle il ne se sentait pas prêt et que la Corse ne valait pas. Choiseul promit qu'elle n'aurait pas lieu. En conséquence, on fit un traité avec Gênes le 15 mai 1768. On avait sur la république une créance qu'on lui abandonna; on lui paya même deux millions en plus; à ce prix elle transféra tous ses droits de souveraineté sur l'île, et un corps de vingt-trois bataillons fut envoyé, sous les ordres de Chauvelin, en prendre possession au nom du roi.

Les Corses, à qui cette négociation ne put échapper, envoyèrent des députés à Versailles, et demandèrent à être reconnus libres sous la suzeraineté de la France; ils offraient de payer à Louis XV le même tribut annuel qu'aux Génois. Un des députés, Buttafuoco, imagina de demander à l'auteur du *Contrat social* un projet de constitution pour ses concitoyens. Mais Choiseul fit éconduire la députation et disposa de la Corse sans elle.

Chauvelin débarqua dans l'île le 27 août. Le 28, le général Paoli et le *suprême conseil d'État du royaume de Corse* adressèrent une protestation à l'Europe. Ils y déclaraient qu'ils n'avaient pas été consultés, qu'ils auraient dû l'être, et que la France elle-même leur avait reconnu le caractère de nation quand elle s'était interposée entre eux et les Génois. Ils se

plaignaient d'être traités « comme un troupeau de moutons vendu au marché ».

Paoli, qui commandait depuis longtemps les insurgés de l'île, était un militaire instruit, devenu par le fait un habile chef de bandes. C'était en même temps un gentilhomme d'un esprit élevé, capable d'être le chef d'un gouvernement et de donner une certaine organisation à son pays. Il y avait établi un commencement de police, ce que les Génois n'avaient même pas essayé de faire, le centre montagneux étant resté comme au moyen âge un théâtre perpétuel de petites guerres et de *vendetta*. Il organisa la *guerrilla*, entretint, excita le sentiment national de ses compatriotes, et tua dans un engagement mille hommes à Chauvelin, qui avait pris de mauvaises dispositions. Son espérance était de gagner du temps et d'obtenir le secours des Anglais.

L'échec de Chauvelin découragea les soldats envoyés en Corse et produisit en France un mauvais effet. On ne voulut plus croire aux assertions pompeuses de Choiseul. On vit qu'il ne s'agissait de rien moins que d'une conquête à faire. La Corse fut représentée comme une île inculte, où il faudrait dépenser deux cents millions si on voulait la mettre à l'abri d'insultes de la part d'une puissance ennemie. On en avait déjà dépensé trente, et Chauvelin demandait de nouvelles forces. Cependant Choiseul se sentait engagé d'honneur. Il porta le chiffre des troupes à quarante-huit bataillons. Le comte de Vaux, général instruit et actif, prit de telles dispositions qu'en deux mois l'île entière fut parcourue et les partis balayés. Les Corses avaient reçu de l'Angleterre pour unique secours quelques cargaisons de mauvais fusils; ils se soumirent. Ils obtinrent une amnistie et on leur laissa leur *consulte générale*. Paoli se réfugia à Londres.

Les premiers gouverneurs français de la Corse, de Vaux et Marbeuf, y fondèrent plusieurs établissements militaires ou maritimes, et commencèrent à y tracer des routes stratégiques. Mais ces travaux et le nombre des troupes qu'il fallut entretenir sur le pied de guerre firent que cette acquisition demeura longtemps onéreuse. Choiseul, il est vrai, put se vanter d'avoir endormi et surpris les Anglais, dont toute l'opposition se réduisit à quelques discours prononcés dans le Parlement.

XII. — En Allemagne, la guerre de sept ans avait porté un

coup sérieux à notre influence. Le roi de Prusse et d'autres princes s'efforcèrent d'y entretenir des sentiments qui ne nous étaient nullement favorables.

Frédéric jouissait de ses triomphes et de sa renommée. Il était devenu pacifique, ayant besoin de plusieurs années pour refaire son armée, ses finances, rendre à ses États le cours interrompu de leur prospérité, et assurer l'ascendant militaire et l'ascendant moral que la Prusse avait conquis grâce à lui. Il gardait une défiance profonde de la France et affectait de dédaigner les intrigues de la cour de Versailles[1].

L'alliance autrichienne subsistait, mais sans intimité, par la raison qu'elle n'avait servi ni à l'Autriche ni à nous. L'archiduc Joseph fut élu roi des Romains en 1764, et devint en 1765 empereur par la mort de son père François. Joseph II aimait peu la France. Toutefois Marie-Thérèse conserva sous le règne de son fils la même autorité que sous celui de son mari, et resta géneralement en bons termes avec Louis XV.

Pour la Russie, on l'observait avec une inquiétude peu dissimulée. Louis XV voulait l'empêcher « d'étendre son despotisme dans le Nord ». « La saine politique, disait-il dans des instructions adressées à Breteuil en 1760, ne doit pas permettre qu'on laisse la cour de Pétersbourg profiter des avantages de son état actuel pour augmenter sa puissance et étendre les bornes de son empire. Un pays presque aussi étendu que les États réunis des plus grands princes de l'Europe, et qui, n'ayant besoin que d'un petit nombre d'hommes pour sa sûreté particulière, peut avoir au dehors de ses frontieres des armées formidables; un pays dont le commerce s'étend jusqu'à la Chine, un pays dont les troupes sont aujourd'hui aguerries, et dont le gouvernement est absolu et presque despotique, doit avec raison paraître redoutable à ses voisins actuels et successivement aux peuples qui le deviendront au moyen de ses nouvelles conquêtes. »

Le caractère de Catherine II n'était pas encore bien connu. On supposait qu'elle serait capricieuse et despote comme les autres impératrices russes, et qu'elle se laisserait gouverner par ses premiers ministres. Elle eut comme elles le goût des plaisirs et les fantaisies du pouvoir, mais elle leur fut bien supérieure par la volonté et la décision. Choiseul s'y trompa Quant

[1] *Mémoires* de Frédéric, t. IV.

à la réputation que Diderot, Voltaire et les philosophes firent à la czarine, elle ne supporte pas l'examen. Catherine avait beaucoup d'esprit; elle lisait les livres des écrivains français, elle parlait leur langage et poursuivait comme eux le *bien de l'humanité*. Elle s'occupait de réformes judiciaires. Indifférente à toutes les religions, elle professait le principe d'une tolérance absolue, tempéré, il est vrai, par cet autre principe, que l'Église russe, Église nationale, devait dépendre entièrement de la couronne. Il n'en fallait pas davantage pour enthousiasmer Voltaire. Il vit en elle une élève ou une adepte de la philosophie, et il emboucha la trompette en son honneur, avec la même naïveté d'admiration qu'il avait montrée pour Frédéric trente ans plus tôt.

L'ambition de la Russie fit songer à la Pologne. Choiseul, au fond, s'y intéressait peu; il craignait même que le roi ne s'engageât trop dans ses affaires.

Dès 1762 il avait fait présenter au conseil par son cousin, le duc de Praslin, un mémoire pour prouver que la France n'avait aucun intérêt dans ce pays; que jamais elle n'y avait tenté d'intervention qui eût abouti à quelque chose; qu'un démembrement dont on agitait le fantôme depuis si longtemps n'était pas à craindre, attendu que les quatre puissances voisines, Autriche, Turquie, Russie et Prusse, ne permettraient à aucune d'elles un agrandissement menaçant pour les autres; qu'enfin, dans le cas improbable où le partage aurait lieu, il était encore douteux que la France dût s'y intéresser.

Stanislas Leckinski en jugeait mieux lorsqu'il disait des nations voisines auxquelles la Pologne avait longtemps résisté : « Elles ont maintenant une plus grande ambition, augmentée avec les moyens de la satisfaire. »

Frédéric nourrissait depuis longtemps une pensée fixe, celle de lui enlever en temps opportun des territoires nécessaires à la Prusse pour relier les différentes parties de ses États et en assurer la défense. Ses prétentions, sans aller encore au delà de cette rectification de frontières, étaient arrêtées dès 1762; car il sonda Pierre III dans ce sens. Il mit dans la poursuite de ce plan sa ténacité ordinaire, s'attachant à le dissimuler pour ne pas donner l'éveil aux grandes puissances; cependant il dédaignait tellement la Pologne qu'il ne se gêna jamais pour traverser son territoire, et même pour y lever des recrues.

Catherine II regardait la Pologne d'un autre œil, comme un

pays dont elle était indirectement maîtresse et dont elle pouvait employer les forces à son gré. Elle proposa à Stanislas-Auguste une alliance offensive et défensive qui eût mis à son service cinquante mille Polonais. Elle eût réalisé ainsi l'*alliance du Nord,* contre-partie de l'*alliance du Sud* formée par Choiseul entre les États de la maison de Bourbon. Stanislas refusa. Choiseul se vanta plus tard d'avoir empêché cette alliance du Nord et cet agrandissement indirect de la Russie.

La Pologne continuait d'être troublée par la lutte du parti qui voulait des réformes et de celui qui défendait les vieilles institutions. L'usage était que les chefs des partis fissent le dégât sur les terres de leurs adversaires. Les Russes trouvèrent là une occasion de se mêler des affaires intérieures du royaume, comme ils avaient toujours fait.

Les lois polonaises étaient d'une rigueur extrême pour les étrangers et les dissidents, qu'elles excluaient de la plupart des droits civils; la raison de cette rigueur était le nombre considérable de schismatiques grecs que renfermaient les provinces orientales et dont la Russie affectait le protectorat depuis Pierre le Grand. Catherine réclama l'indigénat pour les Russes établis en Pologne, et l'égalité des droits pour les membres non catholiques de la noblesse. Elle s'attira par là les éloges des philosophes français, apôtres de la tolérance. Mais les patriotes polonais, qui connaissaient la force des Russes et leur caractère envahissant, soulevèrent le pays au nom de la religion catholique, liée étroitement à la cause nationale.

Catherine, maltraitée dans la Diète de novembre 1766, resserra en 1767 son alliance secrète avec la Prusse, et envoya en Pologne des troupes russes qui arrachèrent à la Diète de Varsovie un vote en faveur des dissidents. Son ambassadeur, Repnin, fit enlever plusieurs chefs des opposants, entre autres deux évêques, qui furent déportés en Sibérie.

La noblesse polonaise se sentit profondément humiliée par un pareil traitement. Le peuple était exaspéré par la vue des troupes russes et par les violences qu'elles commettaient. Krasinski, évêque de Kaminiek, organisa avec les Pulawski, Potoçki et d'autres chefs du parti national, la célèbre confédération de Barr en Podolie, qu'on espérait étendre à tout le royaume (février 1768). Les confédérés se proposaient d'annuler les lois promulguées sous l'influence russe, de détrôner Stanislas-Auguste qu'ils accusaient de trahir l'intérêt national,

de lui élire un successeur et de rendre la couronne héréditaire. La prise d'armes, faite au nom de la religion, eut l'apparence d'une croisade. Krasinski vint à Versailles demander l'appui de Choiseul, qui avait repris à Praslin les affaires étrangères en 1766.

Choiseul, indifférent à la Pologne, et s'inquiétant fort peu des réformes qu'on pouvait lui conseiller, promit quelques secours d'argent à l'évêque de Kaminiek, dans le seul but d'augmenter les embarras des Russes. Pendant ce temps, les confédérés de Barr, qui n'avaient ni forteresses, ni point de ralliement, ni armes de guerre, furent aisément dispersés.

La puissance qui appréhendait le plus l'agrandissement des Russes était la Turquie. L'ambassadeur français, Vergennes, pressa le divan de se prononcer. L'ancien crédit de la France à Constantinople s'était fort affaibli. Mais les Russes ayant poursuivi une bande polonaise sur le territoire turc et brûlé la ville de Balta, le sultan dénonça les hostilités à Catherine le 30 octobre 1768. Choiseul, comptant sur les Turcs, dont il jugeait mal la décadence, et sur l'insurrection polonaise, malgré l'état misérable où elle était réduite, crut la Russie suffisamment occupée chez elle pour que l'Angleterre ne recherchât pas son alliance; c'était là sa grande crainte, et il vit dans les troubles de l'Orient un succès pour sa politique.

XIII. — Louis XV, frappé de la mort prématurée du Dauphin, s'était retourné quelque temps vers sa famille. Il s'était rapproché de la Dauphine, de ses filles, de la reine. La jeunesse de ses petits-fils sembla le préoccuper. Or deux nouvelles morts attristèrent la cour. La Dauphine, qui s'était uniquement consacrée à élever ses enfants, fut enlevée presque subitement le 13 mars 1767, à l'âge de trente-cinq ans comme son mari. Marie Leczinska s'éteignit le 25 juin 1768. Le roi éprouva de vives impressions de douleur. Il exprima le désir de réformer sa vie, et les craintes religieuses reprirent sur lui leur empire interrompu. Mais ses impressions n'étaient que passagères; il oubliait vite, et ceux qui le voyaient de près déclaraient son caractère *indéfinissable*. « Il était, dit Brienne, naturellement ami de l'honnêteté et de la vertu, auxquelles il n'aimait pas qu'on manquât; » mais ses faiblesses l'entraînaient.

Les velléités de vie régulière durèrent peu. Il eut l'idée de se remarier et d'épouser une archiduchesse. En attendant, il

prit pour maîtresse une femme qui s'était fait une célébrité dans les orgies de la cour, Jeanne Vaubernier, connue sous le nom de mademoiselle Lange. Il la fit conduire secrètement à Compiègne et à Fontainebleau, quand il s'y rendait lui-même; il voulut qu'elle fût présentée, et pour qu'elle eût un nom, il la maria à un comte du Barry.

A partir de ce jour, il rejeta toute honte. Il obligea ses filles à voir la nouvelle comtesse. Elles résistèrent, il insista, et ce fut la circonstance où il manifesta le plus expressément une volonté. Plusieurs personnes de la cour se récrièrent contre le scandale. Louis XV imposa son bon plaisir en termes cyniques : « Elle est jolie, écrivait-il à Choiseul, elle me plaît. Cela doit suffire. Veut-on que je prenne une fille de condition? »

Depuis lors, il tomba dans la boue et ne s'en releva plus. Il céda à tous les caprices de la comtesse. Elle étala le luxe d'une reine. Il soupa chez elle tous les soirs, et voulut qu'elle invitât les grands personnages. L'épreuve fut difficile; on finit, il est vrai, par obéir, et comme on ne pouvait avoir la faveur du roi sans obtenir celle de la du Barry, celle-ci fut bientôt ménagée par les uns, flattée et cajolée par les autres, à l'exemple de madame de Pompadour. Cependant la noblesse de Versailles ne courba pas le front sans protester; la du Barry ne fut que subie; elle eut un grand nombre d'ennemis secrets. Choiseul fut un des moins réservés; car si l'ancien favori de la marquise n'avait pas le droit d'être sévère, le ministre, qui gouvernait depuis dix ans, comprenait que Louis XV achevait de déshonorer son règne.

XIV. — Louis XV avait essayé en vain d'imposer le régime du silence. La Bretagne continua de s'agiter. Le parlement, incomplétement reconstitué à Rennes, était très-mal vu; on ne le désignait que par le nom ironique de *bailliage d'Aiguillon*, et la faveur publique s'attachait toujours aux magistrats qui avaient refusé d'y rentrer. Les états de 1766 furent orageux; on était persuadé que le roi finirait par ramener les exilés, et que ce n'était qu'une affaire de temps.

D'Aiguillon proposa de soumettre les états à un règlement nouveau, apportant des modifications graves aux constitutions de la province. Choiseul demanda que ce règlement fût voté par les états réunis en session extraordinaire, et que d'Aiguillon

fût préalablement remplacé par un nouveau gouverneur, le duc de Duras. Grâce à ce changement, l'assemblée extraordinaire qui eut lieu en 1768 fut très-calme. Elle se contenta de présenter des vœux précédés des observations les plus respectueuses. Elle demanda le rappel du Parlement, et il lui fut accordé. Les magistrats démissionnaires remontèrent sur leurs siéges le 15 juillet 1769, à la seule exception de la Chalotais et de son fils, que le roi déclara avoir des raisons de garder en exil, et qui persistèrent sans succès à réclamer un jugement.

Quant à d'Aiguillon, Louis XV, en le rappelant, lui donna un des commandements les plus recherchés de la cour, celui des chevau-légers de la garde, et le combla de marques de faveur. D'Aiguillon, en courtisan habile, s'attacha à madame du Barry, et fit une guerre sourde à Choiseul, l'auteur de sa disgrâce.

Dès que le parlement de Rennes fut rétabli, il entreprit une procédure contre les jésuites, qu'on accusait d'intrigues diverses; il leur enjoignit de sortir de la province, ou de se conformer au serment exigé d'eux. Il fit ensuite une instruction contre d'Aiguillon, incriminé par les dépositions de quelques témoins. Un arrêt du conseil supprima cette instruction. La commission intermédiaire des états, fidèle à la tradition des états qu'elle représentait, soutint le Parlement. Elle adressa de son côté un mémoire au roi sur l'état de la province, y prit la défense des procureurs généraux, sollicita leur réintégration et se prononça contre l'ancien gouverneur. Le mémoire était écrit avec une franchise et une vigueur singulières. Car la langue nouvelle de la liberté ressemblait à celle de la révolution : « Quoi! sire, disaient les Bretons au sujet de la Chalotais, ils sont innocents et vous les punissez! » Protestant au nom de la liberté individuelle, qu'ils déclaraient un droit sacré, ils soutenaient que nul ne devait être puni sans jugement, et ils ajoutaient : « Nous avons la propriété de notre honneur, de notre vie et de notre liberté, comme vous avez la propriété de votre couronne Nous verserions notre sang pour conserver vos droits, mais conservez-nous les nôtres. Il ne s'agit pas de simples priviléges... C'est dans le pur droit naturel que nous trouvons aujourd'hui celui qui fait l'objet de notre réclamation... Sire, la province à vos genoux réclame votre justice. » Les ministres renvoyèrent le mémoire à ses auteurs, en faisant

observer qu'il provoquerait la colère du roi. Il n'en circula pas moins dans le public.

Les la Chalotais étaient appuyés par le parlement de Paris aussi bien que par celui de Rennes. Les ministres leur envoyèrent Duclos, leur compatriote, pour obtenir d'eux un désistement. Mais pouvait-on étouffer les procédures contre d'Aiguillon? Choiseul ne le pensait pas. Le chancelier finit par se ranger à cet avis, et conseilla d'évoquer l'affaire à la cour des pairs. Le roi suivit ce conseil, convoqua la cour des pairs à Versailles et annonça qu'il y assisterait.

Le chancelier était alors Augustin de Maupeou, qui avait succédé à son père au mois de septembre 1768, après avoir passé comme lui par différentes présidences au Parlement. Sous les dehors souples d'un courtisan, il dissimulait une ambition profonde. Pour arriver à la chancellerie, il s'était attaché à Choiseul et à Malesherbes. Quand madame du Barry parut à la cour, il devint un de ses complaisants. Lorsqu'il sentit la fortune de Choiseul ébranlée, il s'éloigna de lui par degrés. Personne ne sut si l'avis qu'il donnait de faire juger d'Aiguillon par les pairs avait pour but de le perdre ou de le sauver.

C'était la première fois que la cour des pairs était convoquée par le roi au palais et hors du Parlement. Le Parlement fit des réserves sur la question de droit. Le prince de Conti s'y associa, et soutint que le roi pouvait convoquer séparément les princes, mais non les autres pairs. Le roi donna satisfaction au Parlement sur ses réserves, mais n'en assembla pas moins les pairs à Versailles, le 4 avril 1770. Le procureur général y annonça en sa présence qu'une information serait faite sur l'affaire d'Aiguillon. Parmi les faits nombreux allégués, un seul était grave, c'était d'avoir suborné des témoins contre la Chalotais.

Le mariage du Dauphin vint faire une courte diversion.

Choiseul, désirant lier plus étroitement la cour de France à celle de Vienne, avait eu la pensée de remarier Louis XV à une archiduchesse, ce qui eût d'ailleurs été un moyen d'écarter madame du Barry. Mais le roi ne se sentait pas la force de changer de vie, et comme la cour de Vienne eût été exigeante sur ce sujet, le plan fut abandonné. Choiseul se rejeta dès lors sur une alliance pour le jeune Dauphin; ils savait que les petits-fils du roi lui étaient contraires, à cause de l'insolence qu'il avait montrée à leur père. Il voulait les gagner, ou tout au

moins les empêcher de s'unir à ses propres ennemis dont il sentait le nombre grossir chaque jour.

La négociation réussit; le Dauphin, âgé de seize ans, épousa une des plus jeunes filles de l'impératrice, Marie-Antoinette, qui n'en avait que quatorze. Les fêtes de la réception de la nouvelle Dauphine dépassèrent tout ce qu'on avait vu; la dépense alla à plus de vingt millions. Louis XV commanda de magnifiques carrosses de parade; on voulut que les costumes fussent éclatants et que les princes portassent des habits couverts de pierreries. De superbes feux d'artifice devaient être tirés à Versailles et à Paris. L'arrivée de Marie-Antoinette était comme l'annonce d'un nouveau règne. Il semblait qu'on voulût relever à tout prix le prestige affaibli de la royauté, et montrer à la France des souverains plus dignes d'elle. Marie-Antoinette avait de l'éclat, de la grâce, de la gaieté, elle était élevée dans cette vertueuse simplicité dont Marie-Thérèse avait fait la loi de la cour de Vienne. On espérait que sa présence contribuerait à bannir le scandale de Versailles, à y remettre en honneur les plaisirs décents et la vie de famille.

Ces espérances se réalisèrent imparfaitement. L'archiduchesse avec toutes ses qualités était une enfant; les fils du Dauphin étaient des enfants à leur tour; Versailles demeura partagé, comme il l'avait été jusque-là, entre la famille royale et le roi. Louis XV exigea que madame du Barry assistat au repas de famille donné au château de la Muette lors du mariage. Non-seulement il avait perdu le dernier sentiment des convenances, mais il se sentait si décrié qu'il croyait faire acte d'autorité en exigeant l'obéissance dans les choses où l'obéissance lui était le moins due. Puis ces fêtes, ce luxe, ces millions dépensés contrastaient péniblement avec la misère, qui était au comble. La récolte avait complétement manqué l'année précédente, la cherté du pain avait causé des émeutes à Besançon et à Tours. Le Limousin souffrait affreusement. A Versailles même des pauvres affamés assiégeaient les portes du palais. Les fêtes extérieures n'eurent pas le succès attendu. Au moment où l'on allait tirer le feu d'artifice sur la nouvelle place Louis XV, un incendie dévora les charpentes. L'effroi qui en résulta, l'arrivée des pompes et l'absence de la police firent que les assistants refluèrent sur la rue Royale, par où débordait le flot des curieux. Cette rue, alors en construction, était bordée de fossés et d'excavations; il y eut un encombrement dans lequel douze

cents personnes périrent, étouffées, écrasées ou précipitées dans les fossés. Ce fut une scène de désolation. On accusa le prévôt des marchands, qui n'avait pas pris les mesures de police nécessaires. Le Parlement ordonna une instruction, mais on ne trouva point de coupables.

La cour demeura ce qu'elle était, et Louis XV continua d'étaler ses désordres, pendant qu'une de ses filles, Madame Louise, lassée d'en supporter la vue, prenait pour les expier l'habit de carmélite.

XV. — Après cette diversion qui fut de courte durée, on revint à l'affaire du duc d'Aiguillon, affaire dans le fond toute politique, mais qui n'en passionnait que plus les esprits.

Le 27 juin, le roi tint à Versailles un lit de justice; il y fit déclarer par le chancelier qu'il n'avait pu voir sans indignation la procédure se fonder sur la discussion d'actes émanés du trône, et qu'il y avait découvert « une animosité et une partialité révoltantes, mystère d'horreur et d'iniquités ». En conséquence, par la plénitude de sa toute-puissance, il arrêtait les poursuites et imposait le silence aux parties. Le lit de justice avait été tenu avec un éclat inaccoutumé; la jeune Dauphine assistait dans une des *lanternes*. Au sortir de la séance, Louis XV invita le duc d'Aiguillon à un voyage de Marly pour le soir même.

Le Parlement, surpris, revint de Versailles dans une véritable fureur. C'était à ses yeux un déni de justice, en pleine contradiction avec les déclarations du mois d'avril. Il se crut joué par Maupeou; on disait tout haut que de pareilles palinodies déconsidéraient la couronne.

Le 2 juillet, le Parlement déclara le duc d'Aiguillon suspendu des fonctions de la pairie, « jusqu'à ce qu'un jugement rendu dans les formes prescrites par les lois l'eût purgé des inculpations et des faits qui *entachaient* son honneur ». La déclaration fut signifiée au duc séance tenante, imprimée immédiatement, et tirée à dix mille exemplaires qu'on répandit partout. Le lendemain un arrêt du conseil la cassa, et ordonna à d'Aiguillon de continuer à siéger comme pair.

Le public s'émut. On disait partout que si les procureurs généraux étaient innocents, comme le roi les avait déclarés, d'Aiguillon, leur adversaire, ne pouvait pas l'être. On disait que la Chalotais ne s'était pas contenté d'une déclaration d'in-

nocence et avait demandé justice; que d'Aiguillon eût dû en faire autant. On savait gré au Parlement de n'avoir pas courbé la tête; on pensait aussi que Choiseul le soutenait en secret. Les parlements provinciaux parlèrent à leur tour. Il y eut des protestations sous des formes diverses à Rennes, à Bordeaux, à Besançon. Le parlement de Metz refusa de recevoir dans son sein Calonne, l'ancien adversaire de la Chalotais, devenu intendant des Trois-Évêchés. Deux magistrats de Rennes furent arrêtés à Compiègne, et un avocat général de Bordeaux, Dupaty, fut jeté en prison pour un discours qu'il avait prononcé.

Le 3 septembre, Louis XV, exaspéré contre les magistrats, se laissa conduire par Maupeou au parlement de Paris et fit enlever du greffe, en sa présence, tous les actes de la procédure commencée contre d'Aiguillon. Le Parlement, qui était à la veille des vacances, protesta en termes fort peu mesurés contre « le projet prémédité de changer la forme du gouvernement ».

Maupeou avait-il pensé que la magistrature courberait la tête après le lit de justice du 27 juin? La chose est peu croyable; il connaissait trop l'esprit qui la dirigeait. Mais l'opposition l'irrita; elle dépassa probablement ses calculs. Il ne songea plus qu'à perdre Choiseul, qui lui servait d'appui. Dans ce but, il se rapprocha tout à fait du duc d'Aiguillon et il s'entendit avec le contrôleur général Terray, comme lui flatteurs et favoris de madame du Barry. Ils formèrent ce qu'on appela le triumvirat, ou le parti du Barry. Joueurs hardis et résolus, ils décidèrent de se servir, pour briser Choiseul et Praslin son *alter ego,* de la haine que la maîtresse du roi éprouvait pour lui. Madame du Barry voulait se délivrer à tout prix d'un ennemi déclaré, auquel elle rendait injure pour injure. Elle mit tous les moyens en usage pour persuader Louis XV. On raconte qu'elle faisait sauter des oranges au souper du roi en répétant : « Saute Choiseul, saute Praslin. »

Choiseul traitait la faveur de la comtesse comme une fantaisie d'un jour; il se trompait. Madame du Barry, dissolue, ignorante et étrangère à la politique, avait un certain esprit de conduite et une volonté qu'elle dissimulait sous les apparences de la gaieté et de la bonhomie. On dit au roi que Choiseul avait favorisé les chansons et les ponts-neufs débités contre la comtesse et contre lui. On ajouta que sa sœur, la duchesse de Grammont, ne s'était pas contentée d'afficher ses mépris et de

quitter la cour, qu'elle avait eu des entrevues et des conférences avec plusieurs membres des parlements. Le vieux Richelieu ne manqua pas de répéter que l'autorité du souverain était sans limite dans sa vie privée comme dans sa vie publique, et qu'on ne pouvait tolérer un ministre qui y portait atteinte. Le roi fut ébranlé, mais il avait toujours répugné à renvoyer un de ses ministres; il était homme d'habitude; il craignait la nouveauté, et sentait que Choiseul, avec tous ses défauts, ne serait pas facile à remplacer. On l'entraîna en lui faisant redouter une guerre avec l'Angleterre. Les Espagnols venaient de surprendre en pleine paix les îles Falkland, pour empêcher les Anglais d'y fonder un établissement. Georges III menaçait de tirer vengeance de cette insulte. On représenta donc à Louis XV que le roi d'Espagne devait avoir reçu de secrètes assurances de concours, et que Choiseul, avec ses continuelles intrigues dans l'Inde, en Amérique, partout, jusqu'à Londres même, finirait par déchaîner une tempête. Louis XV céda.

Les vacances se passèrent à préparer la ruine des parlements et la disgrâce de Choiseul. Le 27 novembre un édit sévère frappa la magistrature, représentée comme en état de conspiration et de révolte générales. Défense était faite aux différentes cours d'établir des relations entre elles et d'employer les termes d'unité et d'indivisibilité. Défense de suspendre la justice pour des affaires politiques et de donner des démissions à la suite de délibérations communes. Enfin défense de surseoir en aucun cas à l'exécution des édits enregistrés. C'étaient les menaces de 1766 mises à effet.

Le Parlement refusa d'enregistrer l'édit. Le roi tint, le 7 décembre, un lit de justice, le troisième de l'année, et d'Aiguillon y siégea comme pair. Le Parlement protesta dans les termes les plus vifs. Il supplia le roi « de livrer à la vengeance des lois les perturbateurs de l'État et les calomniateurs de la magistrature ». Le 13, les magistrats offrirent leur démission, déclarant qu'ils étaient décidés à périr avec les lois. Des lettres de jussion leur ordonnèrent de continuer la justice; ils s'y refusèrent tant que leurs plaintes n'auraient pas été écoutées.

Paris était dans une attente pleine d'émotion, car la lutte ainsi engagée, il fallait que le roi ou le Parlement cédât; l'honneur de la couronne et celui de la magistrature étaient en jeu. L'issue n'était pas douteuse; les magistrats étaient les premiers à savoir qu'ils recevraient des lettres de cachet. Dans l'inquié-

tude générale, chacun raisonnait à sa manière. Les courtisans et les militaires s'indignaient de ce qu'ils appelaient une désobéissance ou une rébellion. Le clergé et les autres ennemis du Parlement s'élevaient contre lui. D'un autre côté, sa cause était populaire dans les classes éclairées. Habituées de longue date à le considérer comme l'organe de la justice et de la nation, elles admiraient sa ténacité pour la défense du droit et voyaient avec effroi poindre l'arbitraire royal. Les *philosophes*, dit l'auteur de la *Vie de Louis XV,* craignaient le despotisme.

Ce fut alors que Maupeou, ne pouvant plus transiger sans se perdre, arracha au roi la disgrâce de Choiseul. Louis XV lui envoya, le 24 décembre, l'ordre de se démettre de sa charge de secrétaire d'État et de se retirer à Chanteloup.

Choiseul n'éprouva aucune surprise et obéit. Mais sa retraite fut un triomphe. Une foule empressée courut s'inscrire à son hôtel; le jeune duc de Chartres voulut être des premiers. Lorsqu'il partit, une longue file de carrosses l'accompagna. C'était une démonstration sans exemple; les gens de la cour ne furent pas les derniers à y prendre part. Tout le monde demanda la permission de se rendre à Chanteloup. Choiseul fut vanté et prôné comme une victime ou une idole. On le porta aux nues, et ce fut à qui célébrerait les louanges de son ministère.

Rien n'était plus simple. On voyait en lui l'obstacle principal à un coup d'État absolutiste. Protester en sa faveur était protester pour la légalité contre l'arbitraire, contre des procédés de gouvernement dont on était las, contre une cour où régnait madame du Barry. Ce n'était pas un parti que Choiseul avait pour lui, c'était le sentiment public. L'esprit de critique, d'indépendance et, si l'on veut, d'insubordination, avait fait d'irrésistibles progrès. Le pouvoir avait perdu le respect. Choiseul, le ministre insouciant et sceptique, était devenu le représentant pour les uns de l'honnêteté, pour les autres de ce qu'on a appelé plus tard les idées libérales.

« Sa disgrâce, dit Besenval, a été le plus beau moment de sa vie, parce que dans cette lutte jamais son caractère ne s'est démenti, qu'il ne s'est pas permis la moindre démarche contraire à l'honneur, à la délicatesse, et qu'enfin sa chute a été celle du parti de l'honnêteté dont il était le chef. »

Avait-il mérité un pareil honneur? La faveur qui lui valut sa retraire n'a-t-elle pas aidé pour lui à l'indulgence de l'opinion? Certes il eut des qualités réelles, la dignité extérieure, les

grandes manières de la cour, l'art d'être courtisan sans bassesse et avec un certain dédain pour les intrigues viles; peu de passions, peu de haines, le goût et la facilité du travail, le talent d'imprimer à l'administration cette activité régulière qui est restée son mérite essentiel. Il avait les allures d'un ministre de Louis XIV, et il portait le pouvoir avec aisance.

Mais ces qualités étaient gâtées par une confiance excessive en lui-même, une rapidité d'impressions qui touchait à la légèreté, un esprit de domination qui le portait à s'entourer de commis, à développer outre mesure l'autorité des bureaux, et à prendre peu de conseils. Il était vaniteux, hautain et roide. Il était dépensier, prodigue envers ses créatures, aussi incapable de ménager les finances de l'État que les siennes, et il sortit de son ministère endetté de quatre millions. Il administrait ou plutôt il gouvernait au jour le jour, sans principes arrêtés; il était seulement assez conciliant pour ne pas soulever les tempêtes et assez habile pour éviter les écueils. Son grand talent fut de comprendre bien mieux que ses prédécesseurs la puissance de l'opinion. Il essaya peu de la diriger, mais il voulut s'appuyer sur elle pour être plus fort et durer plus longtemps. Il rechercha plus d'une fois la publicité. Il flatta les écrivains qui le louèrent et vantèrent ses actes, même les moins heureux. Sa politique étrangère eut peu de succès. Il poussa longtemps à la continuation d'une guerre qui fut une suite de revers. Il se trompa dans la question de Pologne, et refusa de croire les avis que lui donnait Vergennes sur la faiblesse des Turcs contre la Russie. Pénétré de l'importance du pacte de famille, il ne cessait de célébrer sa fameuse *alliance du Sud*, et se vantait d'avoir conçu là un plan formidable. Quand il abandonna les affaires étrangères à Praslin, il eut toujours soin de se réserver la correspondance d'Espagne et d'Italie. La haine qu'on le savait porter aux Anglais et les accusations lancées contre lui par Pitt au sein du Parlement servirent à sa popularité. Il se préparait à la guerre; on crut qu'il la voulait, et comme le souvenir des désastres nationaux pesait sur la conscience publique, on s'imagina après sa retraite qu'il les eût vengés.

Son renvoi fut suivi de celui de Praslin, que Louis XV exila également.

XVI. — Maupeou, ferme, maître de lui et profondément

secret sous une trivialité affectée, poursuivit son plan. S'arrêter eût d'ailleurs été une faiblesse qui l'eût perdu.

Il offrit aux magistrats de retirer l'édit s'ils reprenaient leur service. Ils le reprirent, mais ils recommencèrent aussitôt à tenir les chambres assemblées, malgré les lettres de jussion qui le leur défendaient, et ils examinèrent la question du commerce des blés, une des grandes difficultés du moment.

Dans la nuit du 19 au 20 janvier 1771 chaque magistrat fut réveillé chez lui par deux mousquetaires lui portant un engagement écrit de reprendre définitivement ses fonctions et d'accepter l'édit. Pour éviter toute équivoque, chacun devait signer *oui* ou *non*. La majorité signa *non*. Ceux qui avaient signé *oui* se rétractèrent le jour même dès qu'ils se furent rassemblés, et tous, sans en excepter un seul, donnèrent en masse leur démission. Aussitôt un arrêt du conseil déclara leurs charges confisquées et leur retira le titre de membres du parlement de Paris. Le 21, ils reçurent des lettres de cachet leur assignant des lieux d'exil différents.

Ils s'attendaient à cet exil, mais il est probable qu'ils s'attendaient aussi à en revenir, comme cela s'était toujours fait, car les luttes de la couronne et de la magistrature passaient par des phases connues, presque régulières. Ce qui n'avait jamais eu lieu, c'était la suppression des charges, et à plus forte raison leur non-remboursement. Les magistrats voyaient là un changement de la constitution, changement qu'on devait pressentir, mais dont l'exécution n'en causa pas moins une véritable surprise.

Maupeou avait un plan parfaitement arrêté. Il voulait rompre avec le passé, en reconstituant sur des bases nouvelles un parlement qui n'eût ni indépendance personnelle ni attributions politiques. Il avait espéré que plusieurs magistrats de la grand'-chambre se sépareraient des autres, qu'il conserverait ainsi un *noyau de parlement*, et qu'il le compléterait ensuite par des choix à lui. Déçu dans son calcul, il ne s'arrêta pas à l'obstacle. Il se rendit en personne au palais, et ordonna aux gens du roi d'installer une chambre composée de conseillers au conseil délégués. Il fut accueilli par le silence et la consternation. Mais les nouveaux magistrats furent installés, en dépit de quelques huées. Quant aux parlements provinciaux, ils firent des remontrances énergiques, sans donner de démissions.

Comme on se plaignait depuis longtemps de l'inconvénient

d'un ressort trop étendu pour Paris, Maupeou créa six conseils supérieurs à Arras, Blois, Châlons, Clermont, Lyon et Poitiers. Il reconstitua ensuite à Paris un parlement diminué de nombre au moins de moitié, et comprenant soixante-quinze membres en tout. Il annonça que la justice serait affranchie de ses entraves, qu'elle serait gratuite; que les charges ne seraient plus vénales; que les magistrats seraient nommés et salariés par l'État. Il ajouta une promesse de simplifier les procédures et de réformer les lois criminelles. C'étaient des mesures importantes et habiles, qui devaient obtenir d'autant plus de faveur qu'elles ouvraient les portes de la magistrature à des hommes pour qui jusque-là elles avaient été fermées. Maupeou n'en eut pas moins beaucoup de peine à constituer le nouveau Parlement et même les conseils supérieurs. Après de longues négociations il parvint à regagner quelques-uns des anciens magistrats; il leur adjoignit des avocats et des abbés, en spéculant sur les ambitions particulières et sur les hostilités que l'ancien Parlement s'était créées dans le clergé ou les amis du clergé.

La cour des aides fit des remontrances par l'organe de son premier président, Malesherbes, qui dit au roi : « Sire, interrogez la nation elle-même. » Le 9 avril, trois commissaires du roi lui portèrent un édit de suppression. Elle se retira, les huissiers en tête, et protesta.

Le 13, Louis XV tint un lit de justice en présence du nouveau Parlement. « Je défends, dit-il, toute délibération contraire à mes volontés et toutes délibérations en faveur de mon ancien Parlement, car je ne changerai jamais. »

Le parquet, qui jusque-là était resté en exercice, donna sa démission le lendemain. Le Châtelet, la table de marbre, le bureau des finances, le siége général de l'amirauté et d'autres juridictions encore se firent briser.

Maupeou invoquait un grand principe qui était nouveau, celui de la séparation des pouvoirs législatif et judiciaire. L'organisation ancienne de la magistrature, reposant sur une confusion de pouvoirs, renfermait un vice radical. La nouvelle était à ce point de vue très-supérieure. Maupeou se prévalut encore de la réalisation enfin obtenue de réformes qu'on avait toujours ajournées, et ne manqua pas de représenter l'ancien Parlement comme un obstacle à des améliorations devenues nécessaires. Il comptait sur ces raisons pour frapper l'opinion, et il ne se trompait pas.

En effet le nouveau Parlement et les nouveaux conseils marchèrent malgré les hostilités et les défiances; les avocats, les procureurs, qui s'étaient abstenus de plaider, revinrent à la barre, et la justice reprit son cours. Le coup d'État trouva des approbateurs et des prôneurs, Voltaire entre autres, qui écrivait : « Les parlements n'ont-ils pas été souvent persécuteurs et barbares? En vérité, j'admire les Welches de prendre le parti de ces bourgeois insolents et indociles! » Voltaire, il est vrai, était obligé d'ajouter dans la même lettre : « Presque tout le royaume est dans l'effervescence et la consternation ; la fermentation est aussi forte dans les provinces qu'à Paris même. »

Le Parlement fut frappé mortellement, mais sa chute eut un retentissement profond. Avec lui tout contrôle disparaissait. On se sentait livré au bon plaisir, c'est-à-dire à l'arbitraire. Il y eut un mouvement très-général de protestation chez les classes éclairées. « Sire, avait dit Malesherbes dans les remontrances de la cour des aides, pour marquer votre mécontentement au parlement de Paris, on veut enlever à la nation les droits essentiels d'un peuple libre. » Les princes du sang, à l'exception d'un seul, le comte de la Marche, refusèrent d'assister au lit de justice du 13 avril; ils signèrent une protestation où on lisait : « C'est un des droits les plus utiles aux monarques et les plus précieux aux Français que d'avoir des corps de citoyens perpétuels et inamovibles, avoués dans tous les temps par les rois et par la nation, qui, en quelque forme et domination qu'ils aient existé, concentrent en eux le droit général de tous les sujets d'invoquer la loi. » La nécessité de convoquer les états généraux s'offrit à tous les esprits; elle fut soutenue dans des pamphlets imprimés à l'étranger, où Maupeou était appelé *le maire du palais*. On alla jusqu'à proposer le refus de l'impôt, tant que la nation ne l'aurait pas consenti [1]. Il y avait déjà plusieurs années qu'on parlait vaguement d'une convocation des états; l'idée fit fortune et devint populaire.

Ce fut à Paris un vrai déchaînement. « Toutes les têtes, dit Besenval, se tournèrent, et l'on entendit jusque dans les rues crier à l'injustice, à la tyrannie. Les femmes se distinguèrent surtout. Selon elles, la monarchie allait s'écrouler; elles ne parlaient des parlements que comme de victimes qu'on

[1] Voir la prétendue correspondance de Maupeou avec M. de Sorhouet, conseiller au nouveau Parlement.

égorgeait sur l'autel du despotisme. » On se récriait contre la destruction des *constitutions fondamentales de l'État.* La haute société s'emportait aux dernières violences de langage. Les pamphlets se multiplièrent. Les chansons, les quolibets, les malédictions pleuvaient sur Maupeou et son œuvre, et l'on ne se contentait pas de ces armes-là. Ce n'était plus une comédie dont on pût rire, c'était une tragédie qui soulevait les passions. Besenval ajoute pourtant que « le peuple et le bourgeois y mettaient moins de chaleur ».

Le nouveau Parlement, n'ayant ni les traditions, ni les mœurs, ni la dignité, ni surtout l'indépendance de l'ancien, ne put obtenir le respect public, qui, quoi qu'on fasse, ne se déplace pas. Il partagea l'impopularité du chancelier, dont il portait le nom comme un stigmate. Ses membres, ambitieux, besoigneux ou faibles, car les uns avaient cédé aux séductions, les autres aux menaces, furent qualifiés de schismatiques, de parjures et d'intrus. Toute l'ancienne magistrature, depuis le premier rang jusqu'au dernier, se regardait comme atteinte dans son honneur. Maupeou, après avoir employé tous les moyens imaginables pour ramener une partie des anciens magistrats, frappa les autres de lettres de cachet, d'exils et d'emprisonnements multipliés; car il s'était mis dans l'obligation de ne reculer devant aucune rigueur. Il poursuivit en même temps les écrits hostiles, interdit les gazettes étrangères, et se fit défendre par la *Gazette de France,* où l'on représenta que les anciens moyens de gouvernement étaient usés, qu'il en fallait d'autres, que les anciens parlements, impuissants pour faire le bien, mettaient un *veto* systématique aux idées nouvelles.

La suppression et la reconstitution des parlements de province suivirent celles du parlement de Paris. Elles se firent de la même manière et causèrent partout le même émoi. Chaque chef-lieu judiciaire devint un foyer d'agitation politique; la vie provinciale, plus ou moins éteinte, se réveilla tout à coup. Il suffira pour en donner l'idée d'exposer brièvement ce qui se passa à Dijon.

Le parlement de Dijon fit, toutes chambres assemblées, le 6 février 1771, une déclaration rédigée par un des présidents à mortier, le président de Brosses. Elle débutait par ces mots : « Sire, vous êtes roi par la loi et vous ne pouvez régner que par elle. » La compagnie soutenait qu'en protestant contre la violation des lois, elle accomplissait son devoir, « qu'elle disait

au roi ce que son serment l'obligeait de dire, ce que la nation entière eût dit si elle eût été assemblée ». Dans une seconde déclaration, qui eut lieu le 1er mai, de Brosses, empruntant au *Contrat social* sa langue et peut-être quelques-unes de ses idées, parla des droits du peuple et de la nature. Il ajouta que la suppression de la vénalité des charges et l'introduction de la justice gratuite étaient un vain prétexte, attendu qu'une pareille réforme pouvait se faire sans désorganiser la magistrature. Il termina en demandant la convocation des états généraux. Le Parlement mit ses actes d'accord avec son langage. Il s'opposa à l'exécution des arrêts des nouveaux conseils supérieurs, et il fit brûler par le bourreau trois apologies du chancelier Maupeou.

Le roi ne pouvait tolérer ni un pareil langage ni de pareils actes. Le 5 novembre 1771, le commandant de Dijon et l'intendant de la Bourgogne se présentèrent au parlement avec un édit qui le supprimait et exilait la moitié de ses membres. Dès le lendemain ils procédèrent à l'installation d'un parlement nouveau. Les magistrats non exilés reçurent l'ordre d'en faire partie ; on leur adjoignit de nouveaux conseillers, mais en petit nombre. Parmi les magistrats réintégrés, quelques-uns refusèrent ou se démirent promptement. Les autres, embarrassés de leur rôle, affectèrent de se rattacher au parlement ancien, et ne voulurent voir dans le coup qui l'avait frappé qu'une diminution du nombre des charges avec l'abolition de la vénalité. En conséquence, ils ne cessèrent de demander deux choses : 1° le retour des anciens membres : « Nous ne cherchons point, disaient-ils, à les justifier, parce que nous sommes certains que leurs intentions furent toujours pures; » 2° une déclaration en vertu de laquelle le nouveau parlement se recruterait lui-même. Comme Maupeou les avait privés du droit d'enregistrer les édits bursaux, ils demandèrent qu'un impôt créé en 1772 par un de ces édits fût soumis au vote des états de Bourgogne.

Ainsi une partie des membres des nouveaux parlements essayèrent d'amortir l'effet du coup d'État, d'effacer les traces d'une scission absolue entre le passé et le présent, de sauver ce qu'ils purent de la dignité de la magistrature et même de réconcilier les esprits. Mais ce dernier point était le plus difficile. Les magistrats exilés et leurs adhérents protestèrent avec une animosité qui alla plus d'une fois jusqu'à la violence. La

magistrature demeura séparée en deux partis, le parti rallié et le parti indépendant.

Les choses se passèrent plus ou moins partout comme en Bourgogne, et partout on demanda les états généraux. Seulement il y eut d'autres résistances que celles de la magistrature. Ainsi le prince de Beauvau, qui commandait en Languedoc, et le duc de Duras, gouverneur de Bretagne, refusèrent d'installer les nouvelles cours. En Bretagne, les états qui avaient pris parti pour le Parlement furent menacés. En Normandie, des gentilshommes protestèrent contre la violation de l'antique *charte normande,* et ne cédèrent que devant les menaces d'exil et de prison. On ne reconstitua pas de parlement à Rouen; on se contenta de créer deux conseils supérieurs.

Cependant le nouveau système judiciaire fonctionna, et Maupeou resta le maître. Il décida que les anciennes charges, propriété des titulaires, leur seraient remboursees. L'acceptation de ce remboursement, qui du reste ne fut pas obtenue sans peine, fut considérée comme un acte d'adhésion.

XVII. — La situation financière ne fut pas étrangère au coup d'État. Elle ne s'était pas améliorée depuis la paix; or cela seul équivalait à une aggravation.

Laverdy quitta le contrôle général, le 27 septembre 1768, après s'y être enrichi et rendu impopulaire. Choiseul lui fit donner pour successeur un autre membre du Parlement, d'Invau, et rétablit l'ancien conseil des finances. D'Invau se retira au bout d'un an, à cause des résistances qu'il trouvait dans le conseil, et se fit honneur de refuser la pension ordinaire qu'on accordait aux ministres sortants.

Son successeur fut encore un conseiller, l'abbé Terray. La voix publique désignait Turgot; mais Turgot était un des chefs des économistes, secte tenue en suspicion par les hommes pratiques, bien que la plupart d'entre eux ne lui fussent pas tout à fait étrangers. Maupeou eut alors l'habileté de faire agréer Terray, qui s'était distingué dans le Parlement par son talent de rapporteur et par une disposition à peu près constante a soutenir les droit de la couronne. Terray, riche par lui-même, avait encore accru sa fortune par d'heureuses spéculations. C'était, il est vrai, un homme sans principes, sans mœurs, et qui s'était fait pour ce dernier motif censurer par le clergé. Mais Maupeou le choisit précisément parce qu'il le savait sou-

ple, dépourvu de scrupules, peu soucieux de braver l'impopularité, et capable de tenir tête à Choiseul.

Lorsque Terray fut nommé contrôleur général, le 21 décembre 1769, le déficit annuel de la recette, mise en regard de la dépense, était estimé au chiffre de soixante-trois millions, et le Trésor était chargé d'une dette flottante exigible d'un peu plus de cent millions.

Tous les financiers avaient alors un mot d'ordre ou un thème commun, qui était : Ni banqueroute, ni emprunt, ni impôts nouveaux. Terray s'y conforma. Il proposa, dans son premier rapport au roi, des retranchements de dépenses, et annonça qu'il obtiendrait un accroissement de recettes en deux ou trois ans par le remaniement des impôts existants.

Mais le programme n'avait pu jusque-là être réalisé, et Terray ne tarda pas à se convaincre qu'il ne serait pas plus heureux. En attendant, la crainte de voir le Trésor suspendre ses payements était générale. Terray prit tout à coup un parti violent. Au mois de mars 1770 il suspendit le payement des assignations ou rescriptions. Il en donna pour raisons que la mesure était inévitable, que le mal qu'elle devait produire était déjà fait, les titres étant très-dépréciés, que par ce moyen on tirait une ligne de démarcation entre le passé et l'avenir, que l'avenir était libéré et la banqueroute conjurée. La banqueroute générale était un épouvantail, et personne n'en eût admis l'idée. Mais il ne manquait pas de gens pour soutenir celle d'une suspension partielle des payements, pour dire que si la fidélité aux engagements était un principe, ce ne pouvait être un principe absolu, et que l'habileté consistait souvent à sacrifier la partie pour sauver le tout.

Restait encore à boucler les budgets. Terray y parvint par des réductions sur les pensions, les tontines, les rentes viagères ou perpétuelles, et par une infinité d'édits bursaux destinés à créer de nouvelles ressources. Il rétablit la vénalité des offices municipaux dans le temps où l'on supprimait celle des charges de judicature ; il leva sur les titulaires d'offices un emprunt forcé de vingt-huit millions et un emprunt volontaire de cent soixante millions, dont moitié payables en effets royaux. Il augmenta les cautionnements des receveurs généraux. Il refit les baux des fermes et diminua le bénéfice des fermiers. Il exigea du clergé et des pays d'états des dons gratuits extraordinaires. Il obligea les villes à livrer au roi les fonds consa-

crés à l'extinction de leurs dettes. Il augmenta les tailles et l'impôt du sel. Il taxa les anoblis. Enfin il employa en temps de paix tous les moyens qu'on employait extraordinairement pendant les guerres. Il prorogea le premier vingtième indéfiniment et le second pour dix ans, avec des conditions qui les aggravaient.

Toutes ces mesures n'empêchèrent pas qu'en 1773, lors de son dernier compte rendu au roi, la dette ne fût demeurée stationnaire. Terray en donna pour raisons les dépenses exigées par le mariage du dauphin et celui du comte de Provence, les préparatifs militaires faits contre les Anglais et la cherté des grains. A ces raisons il faut ajouter ce que coûtèrent le coup d'État et ses suites, outre cent millions de capital ou cinq millions de rente pour le remboursement des charges de judicature.

Tant que l'ancien parlement subsista, Terray éluda l'opposition en évitant de faire des édits ou en ne faisant que les plus nécessaires. Le coup d'État le mit à l'aise et rendit possibles des mesures qui autrement ne l'eussent pas été. Ainsi il n'eût pu proroger les vingtièmes. Il n'eût pu limiter le contrôle de la chambre des comptes. Il n'eût pu subvenir, comme il fit, aux folies de madame du Barry, qui coûtait soixante mille livres par mois, sans compter les dons manuels et les dépenses du château de Luciennes. Terray obtint, grâce à elle, la place lucrative d'intendant des bâtiments, abandonnée par Marigny, le frère de madame de Pompadour. On prétendit qu'il aspirait à devenir un jour chancelier et même cardinal, comme l'avaient été Dubois et Tencin. On le croyait trop riche pour chercher dans sa charge des profits. Il en chercha pourtant, et il laissa son entourage trafiquer de sa faveur. Bas avec les uns, arrogant avec les autres, peu retenu dans ses paroles et cynique dans sa conduite, il se fit justement détester et bafouer. Ses ennemis lui attribuèrent une infinité de mots et d'histoires qui furent accrédités. Il eut sa légende dès son vivant, et son nom devint si odieux que plus tard les écrivains royalistes s'accordèrent pour le regarder comme un des hommes qui avaient le plus contribué à la chute de l'ancien régime.

La cherté des grains fut à la fois une cause d'agitation et une des grandes charges qui pesèrent sur les finances.

L'édit de 1764, qui établissait la liberté d'importation et d'exportation, avait été suivi de trois années d'abondance.

Mais, en 1767, les mauvaises récoltes commencèrent et amenèrent une hausse progressive des prix. On s'en prit à la liberté, chose inévitable; on crut au moins qu'elle y contribuait pour beaucoup. On reprocha aux économistes d'avoir sacrifié à une théorie et à une théorie fausse. Il y eut des émeutes en Normandie pour empêcher l'exportation. Les parlements, ayant la police dans leurs attributions, firent des remontrances. Une foule d'écrits parurent pour ou contre la liberté. Morellet, Turgot, la défendirent. L'abbé Galiani conquit la célébrité par un traité où il démontrait victorieusement que la loi était mal faite, que la liberté du commerce extérieur supposait la liberté du commerce intérieur, c'est-à-dire des moyens de circulation bien meilleurs que ceux dont on disposait, des suppressions de péages, de taxes locales, et qu'enfin elle ne devait s'établir que par des traités de réciprocité avec les pays étrangers (1769). Terray suspendit l'exportation le 14 juillet 1770. La cherté continua, parce qu'elle avait bien d'autres causes et qu'il était à peu près impossible de faire des approvisionnements sérieux sur les marchés étrangers, appauvris à leur tour par la guerre et de mauvaises récoltes. La polémique n'en devint que plus active; les opinions opposées se croisèrent dans tous les sens. En 1772, le parlement de Toulouse (celui de Maupeou) rendit un arrêt pour rétablir la libre exportation. L'arrêt fut cassé aussitôt par le conseil.

Le gouvernement faisait de grands achats pour maintenir des prix moyens, au moins sur le marché de Paris. Il en avait chargé une société, dont les opérations étaient secrètes, mais dont l'existence, quoi qu'on fît pour la dissimuler, ne l'était pas. Le public, sachant que le roi avait une cassette particulière et faisait des spéculations, s'imagina qu'il spéculait sur les grains, étendit cette imputation à Terray, et crut à l'existence d'un pacte, qu'on appela le *pacte de famine*. Rien ne contribua davantage à jeter dans les esprits populaires, contre le roi et la cour, les ferments de cette haine que la révolution fit éclater. Non-seulement Louis XV ne fit rien pour combattre cette créance des faubourgs, mais il donna des armes à la malveillance en défendant aux parlements de faire des remontrances sur le sujet des accaparements.

XVIII. — Après la retraite de Choiseul, les affaires étrangères furent destinées à d'Aiguillon. Toutefois, pour ménager

l'opinion, la nomination définitive du favori de madame du Barry n'eut lieu que le 6 juin 1771.

La paix des mers n'était plus menacée; car le roi d'Espagne avait fait satisfaction à la cour de Londres au sujet des îles Malouines. Mais l'isolement diplomatique fut encore plus grand qu'auparavant. L'intimité, sinon l'alliance de l'Espagne, fut perdue. Le renvoi des parlements ne releva pas notre prestige. A Madrid, à Londres et dans la plupart des cours étrangères, on eut le pressentiment que la France traverserait une crise prochaine.

Pendant ce temps Frédéric poursuivait avec sa constance ordinaire son but de s'agrandir en Pologne. Les succès des Russes contre les Turcs, succès dont la France était seule à s'étonner, inspiraient à Vienne de naturelles alarmes. Frédéric, partageant ces alarmes, eut à cette occasion deux entrevues avec Joseph II, l'une à Neisse en Silésie, le 27 août 1769, qui n'eut qu'un caractère privé, l'autre, le 8 septembre 1770, à Neustadt en Moravie, cette dernière officielle; Kaunitz, le chancelier de l'Empire, y assista. La Prusse et l'Autriche se rapprochèrent et rétablirent entre elles des relations interrompues depuis longtemps. Les Russes ayant soulevé la Grèce, incendié la flotte ottomane et occupé les provinces danubiennes, l'Autriche, qui ne voulait à aucun prix les laisser s'établir sur le Danube, offrit sa médiation, et menaça d'entrer elle-même en lice si la guerre était poursuivie. Frédéric appuya cette offre de médiation avec l'arrière-pensée d'amener Catherine à s'indemniser de ses frais de guerre sur la Pologne, comptant s'y agrandir lui-même et obtenir d'une manière ou d'autre l'agrément de la cour de Vienne pour ce genre d'arrangement. « Après avoir tout examiné, dit-il dans ses Mémoires, c'était l'unique voie qui restât d'éviter de nouveaux troubles et de contenter tout le monde. »

Il fallait pour cela obtenir de la Russie qu'elle renonçât à s'établir sur le Danube et qu'elle abandonnât ses prétentions excessives à l'égard de la Turquie. Catherine y était peu disposée. Elle voulait la navigation libre de la mer Noire et la cession par la Porte de tous les pays riverains de cette mer. L'occupation de la Crimée par ses lieutenants, en 1771, l'encouragea d'abord dans ses prétentions. Elle finit pourtant par consentir à fixer sa limite au Dniester, et cette circonstance décida l'Autriche à entrer en arrangement.

Les confédérés polonais luttaient toujours, quoique sans espoir. Kaunitz les avait soutenus d'abord, mais mollement, car il connaissait leur faiblesse, et il les avait laissés à eux-mêmes depuis que la France, pressée de questions à leur sujet, avait répondu, au mois de mars 1770, par une sorte de fin de non-recevoir. Choiseul fit deux fautes, l'une de ne pas vouloir s'engager avec l'Autriche, l'autre d'envoyer aux confédérés un secours dérisoire. On s'imaginait, en France, qu'il suffirait de donner aux Polonais quelques officiers instruits pour les organiser passablement. Dumouriez partit au mois de juillet 1770 avec un petit corps de volontaires. Il trouva les insurgés refoulés sur le territoire hongrois, où ils avaient dû demander asile à l'Autriche, et dans un état tel qu'il ne jugea pas leur cavalerie capable de résister même à des Cosaques irréguliers. Il fit d'inutiles efforts pour triompher de leur indiscipline et pour organiser des corps de fantassins ou de *faucheurs*. Il fut battu le 28 juin 1771 à Landscrone par Souvarof, pendant que les Russes dispersaient une autre insurrection dans la Lithuanie. Un maréchal de camp français, Viomesnil, que d'Aiguillon envoya pour le remplacer, ne réussit pas mieux et ne put empêcher Souvarof d'enlever le château de Cracovie.

Comme l'Autriche avait massé des troupes sur sa frontière et même occupé sous divers prétextes quatre starosties, Frédéric fit entrer de son côté plusieurs corps prussiens en Pologne. Il en donna pour motifs l'utilité d'un cordon sanitaire qui devait garantir ses États de la peste, puis la nécessité de protéger le roi Stanislas-Auguste, qui avait failli être victime d'un enlèvement. En même temps, il pressa la Russie de signer un traité de partage.

Son frère, le prince Henri, se rendit en personne à Pétersbourg pour représenter à Catherine qu'il fallait se hâter, qu'autrement l'Autriche s'allierait aux Turcs. Catherine s'effrayait des exigences prussiennes, car Frédéric prétendait annexer à ses États toute la contrée qui s'étendait entre la Prusse proprement dite et la Poméranie, c'est-à-dire la Warmie, les palatinats de Culm et de Marienbourg, la Pomérélie, Thorn et Dantzig. Elle l'obligea de renoncer à ces deux dernières villes, de peur d'irriter les Anglais, qui faisaient un grand commerce à Dantzig. Il s'y résigna, convaincu que c'était un simple ajournement. Catherine lui garantit les autres territoires par une convention secrète qui fut signée le 17 février 1772,

et se fit garantir ceux qu'elle occuperait à l'ouest de la Dwina et du Dnieper.

La cour de Vienne, dont Frédéric avait promis le concours, entra dans l'arrangement le 4 mars. Après avoir résisté longtemps à la pensée du partage, elle se montra la plus âpre à la curée, et s'adjugea la Gallicie presque tout entière jusqu'au Dniester, moins Cracovie et Léopol. Le règlement de la part autrichienne fut le plus long et le plus difficile. Marie-Thérèse semblait se faire forcer la main. « Elle pleurait, dit Frédéric, et prenait toujours. »

Le traité fut signifié à Varsovie le 2 septembre. On présenta, pour la forme, à la Diète un mémoire justificatif où l'on s'appuyait sur la nécessité d'éviter une guerre générale et de maintenir entre les trois puissances un juste équilibre. On invoquait aussi d'anciens titres et une réclamation d'indemnités, la Russie pour avoir rétabli la paix en répondant à l'appel du roi contre les confédérés de Barr, la Prusse parce qu'elle avait payé un subside à la Russie, et l'Autriche parce qu'elle avait dû armer. C'était ajouter la dérision à l'iniquité. Aussi Frédéric, dans ses Mémoires, juge-t-il inutile de « détailler les droits de ces trois puissances ». Le roi et le sénat de Pologne protestèrent; les troupes étrangères cernèrent Varsovie et obligèrent de convoquer une Diète. La Diète, assemblée au mois d'avril 1773, nomma une commission pour examiner ce qu'on appelait le règlement des frontières. Le 3 août, sur le rapport de commissaires intimidés ou gagnés, elle ratifia la convention à une majorité de deux voix.

La France fut complétement jouée. Louis XV ne soupçonna le partage qu'au dernier moment. On prétend qu'à la nouvelle qu'il en reçut, il s'écria : « Ah ! si Choiseul eût été là ! » Les amis de Choiseul soutinrent, en effet, que sa présence eût tout empêché. Choiseul n'eût rien empêché, de même qu'il n'avait rien prévu. Les fautes de sa politique en Orient auraient suffi pour justifier sa disgrâce ministérielle, si elles y avaient contribué pour quelque chose.

Quant à d'Aiguillon, il s'était endormi dans une sécurité d'autant moins explicable que l'ambassadeur français à Vienne, Louis de Rohan, coadjuteur de Strasbourg, l'avait averti[1]. Il ne voulut rien voir; il communiqua même à la Prusse des pro-

[1] Saint-Priest, *le Partage de la Pologne.*

positions confidentielles que lui faisait l'Autriche. Frédéric révéla l'indiscrétion à la cour de Vienne, qui se détacha tout à fait de la France.

Lorsque le traité fut avoué, d'Aiguillon se plaignit du secret absolu qu'on avait gardé à Vienne à son égard. L'Autriche répondit qu'elle eût agi autrement si elle eût pu compter sur le roi, mais qu'on avait repoussé ses avances. Elle ajouta qu'elle avait dû prendre ses précautions contre un orage auquel elle n'aurait pu résister, n'étant pas capable de lutter seule contre les forces russes et prussiennes réunies; qu'elle reconnaissait l'injustice du partage; mais qu'en y participant, elle avait pu au moins lui mettre des bornes, prévenir une guerre générale et empêcher un dérangement de l'équilibre du Nord [1].

Le partage de la Pologne fut le crime de trois puissances et de trois souverains. La différence qu'il y eut entre eux fut celle-ci : Marie-Thérèse eut des remords. Frédéric, qui n'en avait point, essaya au moins de rejeter l'odieux de la mesure sur ses copartageants. Catherine n'éprouva ni remords ni besoin de se disculper. Elle se croyait presque généreuse en prenant sur la Pologne l'indemnité qu'elle pouvait demander à la Turquie, et qui n'avait peut-être pas pour elle la même valeur.

Frédéric, tout en essayant de décliner une responsabilité qui lui appartenait tout entière, triompha d'avoir acquis sans tirer l'épée un territoire qui lui était nécessaire pour relier les deux parties de ses États, et qui, moins étendu et moins peuplé que le lot de la Russie ou celui de l'Autriche, n'était pas moins important, parce qu'il bordait la Baltique et comprenait les bouches de la Vistule. Il s'applaudit dans ses Mémoires de la patience, de la fermeté et de l'adresse qu'il avait déployées pour arriver à ce résultat.

La France, qui s'était laissé jouer, ne pouvait entreprendre une guerre pour rétablir la Pologne dans ses frontières. D'Aiguillon sonda l'Angleterre, et eut un instant l'idée d'attaquer l'Autriche dans les Pays-Bas. Mais l'Angleterre répondit à peine à ces ouvertures. Elle avait d'autres préoccupations, et nous en voulait d'avoir occupé la Corse. La déception était d'autant plus forte qu'il y avait de fortes raisons de croire

[1] Voir le Mémoire de Broglie à Louis XV. Correspondance secrète. Boutaric, t. I, p. 436.

qu'on eût empêché l'accord des trois puissances si on l'eût tenté. On essaya de se consoler en se disant que le partage, devenu inévitable, serait pour les puissances contractantes une pomme de discorde; que la Pologne était peu digne d'intérêt; qu'elle n'avait jamais servi de barrière sérieuse comme on l'eût voulu. Consolations médiocres, sur la valeur desquelles, après tout, on ne s'abusait pas. Ce souvenir pesa longtemps sur le pays, comme celui d'un des échecs les plus graves de notre diplomatie.

Le désastre fut complet; car on perdit jusqu'à l'alliance des Turcs, qui nous imputèrent leurs revers. La Russie, ayant soumis les Tartares de Crimée, signa en 1774 avec la Porte un traité qui lui assura trois places sur la mer Noire et la mer d'Azof, et la navigation libre de la mer Noire pour ses bâtiments de commerce avec l'entrée des Dardanelles. Elle affranchit en outre la Moldavie et la Valachie, dont les princes ne rendirent plus qu'un hommage nominal au sultan.

Louis XV se trouva donc réduit à un isolement complet. Broglie qui dirigeait la correspondance secrète, lui représenta qu'il fallait absolument sortir de la léthargie, ne pas s'obstiner à « rester dans un coin », donner à l'étranger une meilleure idée de notre attitude, et regagner la cour de Vienne, ou tout au moins l'empêcher de se lier d'une manière plus étroite à la Prusse et à la Russie, chose possible encore, puisqu'elle se disculpait de sa complicité.

XIX. — D'Aiguillon répara imparfaitement son échec de Pologne par deux succès d'une autre nature qu'il fit sonner haut et dont il exagéra l'importance.

Gustave III, fils d'Adolphe-Frédéric, auquel il succéda en 1771 à l'âge de vingt-cinq ans, fit un coup d'État en Suède le 19 juillet 1772. Il s'assura de quelques régiments, se rendit maître du sénat, changea la constitution et fit accepter aux habitants de Stockholm de nouveaux statuts qui, tout en rétablissant les anciens pouvoirs de la couronne, donnaient satisfaction à certains désirs libéraux.

On affecta en France de regarder la révolution de Suède comme un triomphe pour le ministère. Gustave III avait visité Paris et soumis ses plans à Louis XV. Il avait été encouragé par les conseils du roi et le succès de Maupeou. On lui avait donné pour l'accompagner et l'assister à Stockholm Vergennes,

naguère ambassadeur en Turquie et l'un de nos meilleurs négociateurs.

Le but du ministère français était d'assurer en Suède l'influence française, très-attaquée par les influences contraires de la Russie et de l'Angleterre. La Suède était une alliée ancienne et nécessaire, mais alors très-affaiblie. Elle n'avait pas rendu dans la guerre de sept ans les services qu'on espérait d'elle, et Choiseul s'était plaint souvent de lui payer des subsides qui ne servaient à rien. En s'associant au coup d'État de Gustave III, Louis XV et d'Aiguillon crurent la rendre plus forte et y trouver désormais un meilleur point d'appui.

On avait promis au roi de Suède l'envoi d'un corps de sept mille hommes de troupes auxiliaires. On avertit les Anglais pour qu'ils ne s'y opposassent pas. Ils demandèrent à les transporter, et d'Aiguillon y consentit. Le ministre de la guerre, Monteynard, regarda cette clause comme un déshonneur, et envoya Dumouriez à Hambourg pour y négocier d'autres moyens de transport. D'Aiguillon le sut et fit enlever Dumouriez qui fut enfermé à la Bastille avec Favier, un des agents de la correspondance secrète. Cette affaire, nouvel exemple des tiraillements du gouvernement et des maladresses du roi, aboutit au triomphe de d'Aiguillon, qui obtint la disgrâce de Monteynard, et réunit, comme avait fait Choiseul, le secrétariat de la guerre à celui des affaires étrangères.

Le second succès fut le bref obtenu à Rome pour la suppression des jésuites.

Charles III, imputant à la société une émeute qui avait eu lieu à Madrid à la suite d'une modification des priviléges ecclésiastiques, fit arrêter et embarquer pour Rome, de sa seule autorité, tous les jésuites qui se trouvaient sur le territoire de la monarchie espagnole. Les autres États gouvernés par des Bourbons, Naples et Parme, suivirent cet exemple, qui fut bientôt encore imité par Venise, Modène et la Bavière.

Le parlement de Paris insista auprès du roi pour qu'il demandât au Pape la dissolution de l'ordre. Louis XV eut quelque peine à s'y décider; les cours d'Espagne et de Naples l'entraînèrent. Toutes les cours catholiques, à l'exception de l'Autriche, insistèrent pour obtenir cette dissolution. Clément XIII ayant frappé le duc de Parme de censures, Choiseul fit occuper Avignon et le Comtat Venaissin à titre de protestation.

Clément XIII mourut le 3 février 1769, au moment où les sollicitations réunies des cours catholiques arrivaient à Rome. Le choix de son successeur offrait, en pareille circonstance, un intérêt extraordinaire. Le conclave élut, le 19 mai, Ganganelli (Clément XIV). On fit grand bruit d'un prétendu engagement imposé au nouvel élu par les ambassadeurs catholiques. Dans le fait, l'engagement était très peu explicite. Mais les puissances poursuivirent activement le procès à l'instigation du roi d'Espagne, et finirent par obtenir que l'Autriche s'associât à leurs démarches.

Clément XIV chercha longtemps les moyens de réformer l'ordre, de diminuer ses priviléges et les pouvoirs de ses généraux, enfin d'empêcher qu'il ne se mêlât des affaires des gouvernements. Mais la tâche n'était pas aisée. D'ailleurs les jésuites, combattus par les cours catholiques, avaient aussi des ennemis au sein de l'Église, où on les accusait d'avoir compromis l'autorité du saint siége. La proposition fut faite de les soumettre au jugement d'un concile général. Clément XIV, après avoir hésité quatre ans, finit par accorder aux couronnes, le 20 juillet 1773, un bref d'abolition, portant que la société avait été un sujet de trouble et de discussion dans l'Église. Les ennemis des jésuites se réjouirent; leurs amis, car ils en avaient de non moins passionnés, s'écrièrent que par leur suppression le catholicisme, auquel ils avaient rendu autrefois tant de services, était perdu.

Avignon et le Comtat furent restitués à l'État romain.

XX. — Le règne de Louis XV finit au dehors par l'abaissement, au dedans par une agitation sourde et le malaise de la conscience publique. Jamais souverain n'était tombé dans une telle déconsidération. Des bruits, des anecdotes ignobles sur le roi et la favorite couraient Paris.

L'autorité du roi était méconnue ouvertement même à la cour. La faction du Barry gouvernait. Mais Versailles était très-divisé. Les princes, demeurant à l'écart, ne parurent pas au mariage du comte de Provence, qui coûta d'énormes sommes, comme celui de son frère le Dauphin. Ils persistèrent plus de dix-huit mois dans leur abstention, et l'un d'eux, Conti, y persista toujours. En se soumettant, ils demandèrent une reconstitution de la cour des pairs; le roi ajourna sa réponse.

La petite école absolutiste qui s'était emparée du pouvoir

n'était ni nombreuse ni forte. Maupeou, Terray, d'Aiguillon, peu d'accord entre eux, n'avaient pour les seconder qu'un seul homme de quelque valeur. Boynes l'ancien intendant de Besançon, l'ennemi juré des parlements et l'agent principal de Maupeou lors du coup d'Etat. On lui avait donné le ministère de la marine. Comme le silence régnait, du moins à la cour, on se flattait d'avoir détruit le parti qu'on appelait malencontreusement le *parti patriotique,* et de s'être assuré contre un retour agressif de sa part; on affectait de ne pas craindre les *revenants.*

Cependant on ne pouvait empêcher la circulation des libelles, des écrits anonymes, des pamphlets imprimés à Londres et à Amsterdam, pamphlets qui trouvaient dans les édits bursaux de Terray, les cupidités de la du Barry, les ignominies de Louis XV, une matière féconde pour les attaques et les injures. A aucune époque de notre histoire le gouvernement, ni la royauté n'étaient tombés dans un pareil discrédit.

Partout régnaient l'incertitude, le malaise, l'embarras, le mépris. Près de sept cents magistrats étaient exilés ou emprisonnés. On obéissait, mais en se moquant, témoin Beaumarchais, dont les Mémoires contre le parlement Maupeou et le conseiller Goezman eurent un succès si prodigieux, dû autant aux passions contemporaines qu'à la verve intarissable de leur auteur. Toutes les résistances étaient sûres de l'applaudissement public.

Louis XV parut un instant, sous l'influence de sa fille, Madame Louise, vouloir réformer sa vie. A la cour, les uns se flattaient qu'il renverrait la favorite et les autres en avaient peur. Il fut pendant ce temps atteint de la petite vérole. Le mal prit rapidement une gravité qu'on ne put lui cacher. Il renvoya madame du Barry, se réconcilia avec l'Église, voulut que le premier aumônier de France fît amende en son nom, et expira le 10 mai 1774.

Jamais roi ne laissa moins de regrets. Ses funérailles se firent sans pompe. Une voiture à peine accompagnée porta au grand trot son corps à Saint-Denis, afin d'éviter la contagion, et peut-être les cris publics. Pour toute oraison funèbre, on fit courir sur lui un mot attribué au pape Benoît XIV : « Est-il besoin d'autre preuve de l'existence d'une Providence que de voir le royaume de France prospérer sous Louis XV [1]? »

[1] Mémoires de Besenval.

Ce n'est pas là seulement la fin d'un règne, c'est la vraie fin de l'ancienne monarchie, couronnée par un essai malheureux de despotisme. On sentit qu'on allait entrer dans une ère nouvelle. Le règne de Louis XVI s'annonçait gros de promesses ou d'orages. Chacun se demandait quel serait le nouveau gouvernement de la France et quelle part y aurait la liberté. La mort de Louis XV est donc une date considérable. Ainsi qu'on l'a dit, les années qui s'écoulèrent de 1774 à 1789 appartiennent plus par leur caractère à l'ère de la Révolution qu'à celle de l'ancien régime [1].

[1] De Carné, *Monarchie française aux dix-septième et dix-huitième siècles*

FIN DU TOME SIXIÈME.



TABLE DES MATIÈRES

LIVRE TRENTE-QUATRIÈME. — LOUIS XIV.

(SUITE DE LA QUATRIÈME PARTIE. 1686-1697.)

LIVRE TRENTE-CINQUIÈME. — LOUIS XIV.

(CINQUIÈME PARTIE. 1697-1709.)

LIVRE TRENTE-SIXIÈME. — LOUIS XIV.

(DERNIÈRE PARTIE 1709-1715.)

LIVRE TRENTE-SEPTIÈME. — LOUIS XV.

(LA RÉGENCE.)

LIVRE TRENTE-HUITIÈME. — LOUIS XV.

(PREMIÈRE PARTIE. 1723-1740.)

LIVRE TRENTE-NEUVIÈME. — LOUIS XV.

(DEUXIÈME PARTIE. 1739-1748.)

LIVRE QUARANTIÈME. — LOUIS XV.

(TROISIÈME PARTIE. 1748-1756.)

LIVRE QUARANTE ET UNIÈME. — LOUIS XV.

(QUATRIÈME PARTIE. 1756-1763.)

LIVRE QUARANTE-DEUXIÈME. — LOUIS XV

(CINQUIÈME PARTIE. 1763-1774.)

FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES.

PARIS. TYPOGRAPHIE DE E. PLON ET Cie, RUE GARANCIÈRE, 8.



